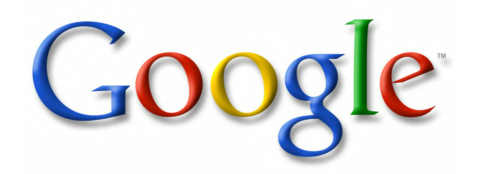
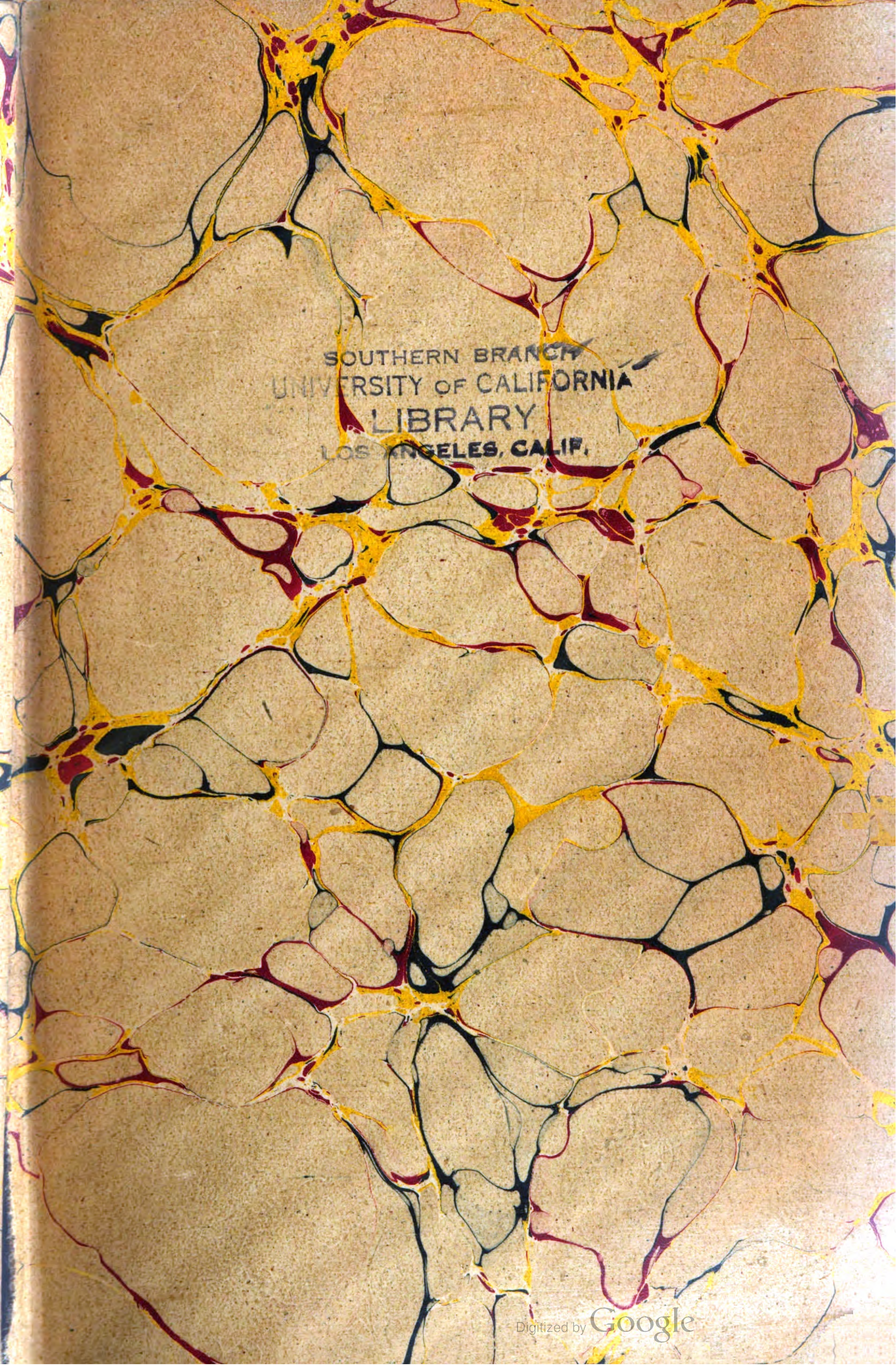





PA
2
R32a
ser. 2
v. 41
Digitized by Google



REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

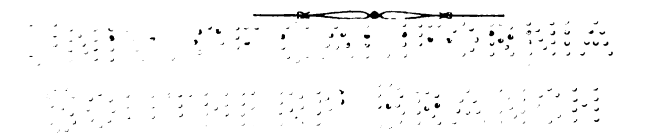
CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLI



PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1917

LA LANGUE DES TABLETTES D'EXÉCRATION LATINES

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

(*Suite*)

II. CONSONANTISME

Dans cette section, nous traiterons séparément les changements phonétiques *spontanés*, c'est à dire produits par une cause interne et les changements *combinatoires*, c'est-à-dire dus à l'influence d'un phonème voisin, donc conditionnés par une cause externe.

A. — ÉVOLUTION DES CONSONNES SIMPLES.

1. OCCLUSIVES.

a) *Gutturales*.

α) C.

Le cas de *ci* devant voyelle réservé, que nous traiterons p. 48, *i* dans cette position étant devenu consonne en latin vulgaire, il n'y a rien à remarquer sur l'occlusion gutturale sourde.

β) G.

Des graphies telles que *uinti*, *trienta*, *quarranta*, *mais*, pour *uiginti*, *triginta*, *quadraginta*, *magis*, ainsi que l'ancien français *eür* <*augurium*, le fr. *août* <*augustum*, etc. (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* I, p. 373), prouvent que, à un moment donné, *g* intervocalique s'est amuï en latin vulgaire. Cet amuïssement remonterait au IIe s. de notre ère, selon CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 121. On n'en trouve qu'un exemple dans nos tablettes, et encore est-il sujet à caution. Il s'agit de : *auram* **250**. b. 8 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), qui, comme nous l'avons vu p. 25, est peut-être pour **aguram* < **auguram*.

En revanche, trois tablettes du Latium portent un certain nombre d'exemples de substitution de *c* à *g*, en position intervocalique (ou, rarement, à l'initiale devant une voyelle) : *dficere* (= *defigere*) **134**. a. 6 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *licua* (= *lingua*) ibid., b. 2 ; — *uesticia* ibid., b. 6 ; — *dicitos* **135**. a. 2 ; b. 5 (ibid.) ; — *defico* ibid. a. 9 ; — *acat* (= *agat*) **190**. 3 (*Minturnes*, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ficura* (= *figuram*) ibid., 6 ; — *dicitos ticidos* ibid., 10. 14 ; — *cenua* (= *genua*) ibid., 12.

Ce phénomène, attesté pour l'Italie par les graphies ci-dessus, n'était pas non plus inconnu en Afrique, si nous en croyons l'Appendix Probi, qui enseigne (*ALL.* XI, p. 312) *digitus non dicitus* ; mais il semble y avoir été plus rare (AUDOLLENT, *De l'orthographe des lapicides carthaginois*, Rev. de Phil., 1898, p. 226 et suiv., 8 exemples sur un total de 2031 inscriptions) ; on signale également des cas de ce genre dans les inscriptions de la Gaule (PIRSON, *o. c.*, p. 65-66), et ailleurs dans l'Empire (DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.*, Index, p. 163).

L'interprétation donnée par M. Pirson, qui explique ces exemples par « une persistance des traditions orthographiques de l'époque archaïque », où le signe C, pendant un certain temps, transcrivait indifféremment la sourde *c* et la sonore *g*, est, à coup sûr, erronée. Pour ma part, je croirais plutôt que le peuple, s'appliquant à maintenir ou à rétablir le *g* intervocalique (ou initial devant voyelle) en train de disparaître, en exagérait la force articulatoire et prononçait ainsi la forte *c* au lieu de la douce *g*. Les graphies en question seraient donc des contrépels.

Dans une étude parue récemment sous le titre *Beiträge zur Kenntnis der prähistorischen französischen Syncope des Pänultimavokals* (Halle, 1913), M. J. Gerhards a essayé de donner une explication différente de celle que nous croyons être la bonne pour la graphie *dicitus* (p. 89). Selon lui, la filière suivie

par l'évolution de *dicitus* aurait été : *digitus* > * *digtus* > * *dictus* > *dicitus*, c'est à dire que la voyelle médiane de *digitus* aurait été absorbée par la syncope, puis le *g* se serait assourdi au contact du *t* suivant, enfin la voyelle syncopée aurait été rétablie. Mais cette interprétation a le tort de ne pouvoir s'appliquer à des exemples tels que *acat*, *ficura* et autres analogues ; c'est pourquoi nous croyons devoir la repousser.

REMARQUE. — Dans un cas isolé, la substitution de *c* à *g* s'observe après consonne : *uncis* (= *ungues*) *135*. a. 2 ; b. 5 (Mentana, même époque).

γ) QV.

Devant voyelle, la gutturale sourde labialisée k^w (*qu* dans l'orthographe d'usage) est souvent privée de son appendice labial dans l'orthographe postérieure. Cette suppression est constante devant *u* dès l'époque d'Auguste ; devant *o*, l'appendice labial a dû cesser de se prononcer peut-être déjà au IIe s. avant notre ère, mais ce n'est qu'au Ve s. ap. J.-C. que la graphie *co* pour *quo* devient générale dans les textes (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 99-100). Devant *i*, *e* et *a*, les langues romanes prouvent que l'appendice labial s'est maintenu en latin vulgaire ; cependant les inscriptions, aussi bien celles de la République que de l'Empire, accusent une suppression régulière de l'appendice labial de *qu*, au point que M. Pirson a pu dire que la langue des inscriptions latines de la Gaule (*o. c.*, p. 68) est en contradiction manifeste avec l'état de chose roman.

Il est aisé de voir qu'on n'en saurait dire autant de la langue de nos tablettes d'exécration, où nous remarquons :

a) devant *o*, *qu* ne se réduit à *c* que dans un seul mot, *quomodo*, sur trois tablettes de provenances très diverses : *comdi* *98*. 2 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *como* *104*. 2 (Bath en Angleterre, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *comodo* *221*. 1. 6. 8. 9 (Carthage, même époque).

En revanche, on lit *quomodo* (ou *quomodi*) sur bien d'autres tablettes : *J. H. T.* Pl. 39 ; Av. 38 ; Ves. 40 ; *111*. 4. 7 ; *112*. 1-2 ; *139*. 1 ; *222*. a. 9, etc.

b) devant *i*, *qu* est transcrit par *q* à deux reprises sur une tablette de Trèves de date assez récente : *qi* (= *quia* ?) A. T. 26. 2 (IIIe-IVe s. ap. J.-C.) ; — *qi* (= *qui*) ibid. 26. 3.

c) devant *e*, un seul exemple de *qu* > q, sur la même tablette : *qe* (= *quae*) ibid. 26.

Partout ailleurs, *qui*, *quae*, etc. étant régulièrement trans-



crits, nous pouvons considérer le phénomène de la suppression de l'appendice labial de *qu* devant *i* et *e*, et même devant *o*, comme sporadique, dans nos tablettes.

REMARQUES. — I. Dans *cinque* *253*. 11. 51 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), la disparition de l'élément labial du *qu* est dû à un fait de dissimilation, v. p. 64.

II. L'orthographe de nos tablettes transcrit le son de l'occlusive gutturale sourde non labialisée devant *u* indifféremment par *c* ou *q*, comme on en jugera par les graphies suivantes : *loqut(us)* *93*. a. 5 (Bregenz, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ququma* (= *Cucuma*) A. T. 24. 4 (Trèves, IIIe-IVe s.) ; — *loquto* *229*. 4 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *quiqumque* *265*. b. 5 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; et inversement : *quicua* (= *quicquam*) *190*. 1 (Minturnes, Ie s. ap. J.-C.) ; — *lac[ueos]* *250*. b. 10 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *cuis* *289*. b. 10 (Sousse, même époque) ; — *cuiqun[que]* *291*. b. 5 (ibid.) ; — *cuicuncue* B. A. 1910. II. b. 1-2 (ibid.) ; — *ecui cuos abes* ibid. b. 5 ; — *per eum cui te resoluit* ibid. b. 7.

III. On pourrait objecter à nos considérations sur le sort de *qu* en latin vulgaire le témoignage de l'Appendix Probi (*ALL*. XI. p. 307) *coquus non cocus*, *coquens non cocens*, *coqui non coci*, d'où il semble résulter que *qu* se réduisait à *c* non seulement devant *u*, mais aussi devant *e* et *i*. Mais la contradiction n'est qu'apparente, car rien n'empêche d'admettre que *cocens* et *coci* sont analogiques de *cocus* et que ce dernier seul est le produit d'une évolution phonétique.

δ) GV.

L'évolution de *gu* est de tous points parallèle à celle de *qu* ; *gu*, sauf devant *u*, garde son appendice labial. Mais ici aussi, nous rencontrons quelques exceptions ; *gu* est transcrit *g* devant *i* : *ungis* (= *ungues*) J. H. T. Pl. 37 ; Av. a. 35 ; Ves. a. 37 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *uncis* (= *ungis*, *ungues*) *135*. a. 2 ; b. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *exsenγium* (= *exsanguium*) *251*. II. 13 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

b) *Dentales*.

α) T.

1. A l'initiale, *t* est en position forte et montre une fixité remarquable. Le cas de : *dabescete* (= *tabescentem* ?) *190*. 14



(Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), est tout à fait isolé, et d'ailleurs peu sûr.

2. A l'intérieur, en position intervocalique préaccentuée, *t* est devenu sonore dans un cas : *imudauit* (= *immutauit*) *122*. 7 (Merida ?, IIe s. ap. J.-C.). C'est un acheminement vers l'amuïssement (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.*, I, p. 362 et suiv.).

eatem (= *eadem* pour *eandem*) *150*. b. 8 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), représente, semble-t-il, une tentative de réaction contre cette évolution ; c'est un contrépel, qui confirme indirectement l'évolution en question.

REMARQUE. — Dans : *ticidos* (= *dicitos* pour *digitos*) *190*. 13 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), il n'y a pas de confusion entre *d* et *t*, mais métathèse réciproque (v. p. 67).

β) D.

1. *d* subsistait à l'initiale et à l'intérieur.

2. *d* et *r* étaient des sons très voisins en italique ; dans les Abruzzes on prononçait *r* pour le *d* latin, et Consentius nous apprend (*G. L.*, V, 392) que, « in usu cotidie loquentium », un mot comme *pedes* se prononçait *peres* (LINDSAY, *Lat. Spr.*, pp. 94 et suiv., 329 ; SOMMER, *Handb.*, p. 177). Encore aujourd'hui, dans certains parlers de l'Italie méridionale et de la Sicile, *r* est substitué à *d*. Une substitution analogue semble avoir lieu dans *merilas mcrilas* *135*, a. 8 ; b. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), si la leçon est certaine, ce qu'ont contesté MM. WÜNSCH (*Berl. phil. Wochenschr.* 1905, p. 1078) et NIEDERMANN (*Mélanges de Saussure*, p. 78), mais que M. Audollent maintient après un nouvel examen de l'original (*Revue des études anciennes*, T. XI, 1909). En ce cas comme l'a fait remarquer M. Niedermann, *merilas* ne pourrait représenter qu'une variante de *medullas*, devenu *medillas* par substitution de suffixe, puis *merillas* par suite du passage de *d* à *r* dont il vient d'être question. Il convient d'ajouter, cependant, que d'après M. THURNEYSEN, *IF.* XXI, p. 178 et suiv. et M. VENDRYÈS, *MSL.* XV, p. 365 et suiv., * *merulla* serait plus ancien que *medulla*, le mot dont les Romains désignaient la « moelle » devant être rapproché de l'irlandais *smiur* « moelle » et du v. h. a. *smero* « graisse » ; *medulla* avec *d* serait dû à une étymologie populaire qui, pour donner à ce mot une apparence de sens, l'aurait transformé d'après *medius*. Mais cet avis ne paraît pas convaincant ; il est très peu probable, en tout cas, qu'une tablette magique du IIe ou du IIIe s. ap. J.-C. conserverait seule une



forme d'antiquité indo-européenne. * *merulla,* supposé par le *merilas* de notre tablette, est l'ancêtre direct de l'ancien italien *merolla.*

c) *Labiales.*

α) P.

Y a-t-il eu évolution de *p* à *f* dans le cas de : *fulmones 190.* 9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ? On pourrait être tenté, les gens du peuple de Rome, au rebours des gens cultivés qui connaissaient le grec, prononçant de tout temps les occlusives aspirées des mots d'origine grecque sans l'aspiration, d'interpréter la forme *fulmones* comme une prononciation inverse, un « hyperurbanisme », d'aucuns ayant substitué *f* à *p* même dans des mots purement latins. Seulement la prononciation de *ph* comme spirante n'était un fait accompli qu'au début du IIIe s. de notre ère (cf. dans un procès-verbal de la Confrérie des Arvales de l'an 218 ap. J.-C., CIL. VI. n. 2104, la graphie *scyfos*), et notre tablette remonte probablement au Ier s. de notre ère, date à laquelle le φ grec et partant aussi le *ph* des mots grecs empruntés par les Romains n'avaient pas encore la valeur d'une spirante. Si donc la leçon *fulmones* est certaine, il faut croire à une confusion graphique des signes P et F.

β) B.

1. *b*>*p* dans : *exipilatos 248.* a. 7-8 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), qui, ainsi que l'a bien vu M. Löfstedt, *Eranos* VII. 1907, p. 115 et suiv. représente *exsibilatos.* La substitution de *p* à *b* semble être parallèle à celle de *c* à *g*, dont il a été parlé plus haut p. 69 et l'on serait tenté de la ramener aux mêmes origines, c'est-à-dire de l'attribuer à une réaction contre le changement du *p* intervocalique en *b*. Mais cette dernière évolution ne paraît pas avoir commencé avant le Ve s. (v. Grandgent, *Introduction*, p. 132) et, au surplus, l'exemple *exipilatos* est isolé, tandis que les formes avec *c* à la place d'un *g* sont relativement assez nombreuses. Il est préférable, dans ces conditions, d'expliquer *exipilatos* comme une prononciation barbare individuelle.

2. *Confusion de* b *et* v.

a) *b*, vers la fin du Ier s. ap. J.-C., est devenu une spirante en position intervocalique. Il se confondit, dès lors, avec la semi-



voyelle *v*, laquelle, vers la même époque, s'était convertie en spirante à son tour. La conséquence de cette évolution fut une confusion générale des signes *b* et *v* dans la position indiquée (Parodi, *B e V nel latino volgare*, Romania, 1898, p. 170 et suiv.) : *uouis* (= *uobis* ?) *268*. 11 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; on lit *uobis* à la ligne précédente de la même tablette ; — *ribus* (= *riuus* ?) *210* 2 (Salerne, IIe s. ap. J.-C.) ; le sens de toute la *defixio 210* est obscur ; — *καβια* (= *cauea*) *252*. 12 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *adiubantibus 266*. 6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Danubiu 276*. 16 ; *278*. a. 2 ; *282*. a. 10 (Sousse, IIe s. ap. J.C.), en face de *Danuuiu* qu'on lit sur les tablettes *275*. 10 ; *283*. a. 17 ; *284*. 16 (ibid.). *Danuuius* est la forme classique, d'après les inscriptions de la bonne époque (Schuchardt, *Vok*. I, p. 132 ; Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 59).

b) A l'initiale, on avait normalement *v* après une voyelle et *b* après une consonne : *precor bos 273*. 13 ; *274*. 11 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.). Mais, comme il fallait s'y attendre, l'analogie introduisit parfois *b* dans la position postvocalique, et inversement *v* dans la position postconsonantique : qυα βουλνερητουρ *252*. 39 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — [*in*] *ualneas 140*. 14 (Rome, même époque).

Finalement, *b* semble avoir été rétabli partout.

Remarque. *Auner*, au lieu de *Abner 216*. 3 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), transcription du nom propre hébreu אַבְנֵר est tout à fait isolé.

d) *Occlusives aspirées.*

La coutume d'aspirer les occlusives *c t p* étant étrangère au peuple de Rome, les textes vulgaires transcrivent les aspirées grecque χ θ φ généralement par les occlusives non aspirées correspondantes dans les mots empruntés au grec, conformément à la coutume ancienne. Mais, un certain nombre de nos textes étant l'œuvre de sorciers qui connaissaient le grec, on ne s'étonnera pas d'y rencontrer aussi fréquemment des graphies *ch th ph*.

1. *X* est souvent transcrit par *c* : *Politice* (= *Polytyche*) *131*. 3 (San Severino, Ier s. ap. J.-C.) ; — *bracias*, *bracia 135*. a. 2.b. 2 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *bracia 190*. 10 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; *Ticene Carisi* ibid. 2-3 ; — *Crisiphus 233*. 15 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Crisaspis 276*. 8 ; *277*. 10 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 8 (Sousse, même date).

Dans des tablettes de date ancienne et de forme assez soignée, on lit : *bracchia J. H. T.* Pl. 26... (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ;

habes Eutychiam Soterichi uxorem 138. 5-6 (ibid., Ier s. ap. J.-C.); — *Chilonem 199*. 3 (Cumes, même date).

2. Θ est transcrit par *t* le plus souvent : *ampiteatri 247*. 5-6 *254*. a. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *an*[*pit*]*eatro 248*. b. 2-3 (ibid.); — *ampitiatri 250*. b. 7. 16 (ibid., IIIe s.); — *ampitζatru 253*. 17. 42.56 (ibid., IIe s.); mais αμπιθεατρι dans la tablette *252*. 12, écrite en caractères grecs; — *Cartanginis 253*. 10, mais *Carthaginis* ibid. 18 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *Corentu B. A.* 1906. II. 18. 35 (Sousse, même date).

3. Φ, en revanche, a pour transcription ordinaire *ph* : *Philo 132*. 3 (San Benedetto, Ier s. ap. J.-C.); — *Amphionem 139* 15 (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *Trophimus Trophime 215*. 9. 14 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Omphale* ibid. 13; — *Philomusus Philargurus 216*. 1.2 (ibid.); — *Callicraphae 217*. a. 6; b. 8 (ibid.); — *Crysiphus 233*. 15 (ibid., IIe s. ap. J.-C.); — [*Perse*]*phone B. A.* 1908. I (Sousse, même époque).

Dans quelques mots grecs, ainsi κόλαφος, φ était toujours prononcé et transcrit *p* en latin vulgaire : *colapus*, fr. *coup*, ital. *colpo*. Un seul vocable, forgé à Rome, accuse cette prononciation dans nos tablettes, c'est : *ampiteatri 247*. 5-6 etc. (voir ci-dessus 2).

Par la suite, φ cessa d'être une occlusive aspirée pour prendre un son spirant identique à *f* et, dans les mots grecs passés en latin, la prononciation *f* fut considérée comme correcte dès le début du IIIe s. de notre ère (cf. ci-dessus p. 35 et App. Probi *ALL.* XI, pp. 328 et 331 : *strofa non stropa, amfora non ampora*). Ex. : *Nimfas 129*. b. 6 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.); — *Eforianus 232*. 5 (Carthage, même date); — *filacterium 250*. a. 20 (ibid., IIIe s.); — *Persefina 268*. 1 (Sousse, même date); — *Epafu 275-284*, passim (ibid., IIe s.); — *Niofitianu 279*. 4 (ibid.); — *Zefurus 272*. a. 7; *273*. a. 7; *274*. a. 8 (ibid.); — *Faru 275-283* passim (ibid.); — *Fariu 280*. 9; *281*. 9 (ibid.).

2. Spirantes.

F.

Comme nous venons de le voir, des personnes prononçaient *p* pour *f* dans certains mots d'origine grecque; on aurait une prononciation analogue dans : *traspecti 112*. 4 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.), pour *transficti* = *transfixi*? (voy. Morph. III. b.) mais il est plus probable que nous avons affaire ici à une faute de graveur.

3. Semi-voyelles.

1. *i* et *u* en hiatus, consonnifiés dans le parler vulgaire en *i̯* et *u̯* (*j* et *w*) ont souvent disparu, comme le prouvent des formes françaises telles que *coi*, *quatre*, *battre*, etc.

Nos tablettes fournissent les cas suivants de cette chute : μορτους *231*, 7 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; c'est à *mortus* que remontent le sarde *mortu*, esp. *muerto*, port. *morto*, cat. *mort*, prov. fr. *mọrt*, rét. *mort*, roum. *mortu*, ital. *morto* (Gröber, *Substrate*, *ALL*. IV, p. 121) ; — *ispiritalles 253*. 65 (ibid.), s'il est bien pour *spirituales* ; il est possible que *spiritalis* soit la forme primitive de cet adjectif (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 140); — *abliuoni* pour *obliuioni* ? *229*. 5 (ibid.); pour le changement de préfixe, voy. IIIe Partie, II. 4.

A noter enfin l'intéressante graphie inverse : *mutuos* pour *mutos 219*. 8-9 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

2. α) *v* suivi de *u* tombait phonétiquement depuis le Ier s. ap. J.-C. (Sommer, *Handb.*, p. 162). De là : *serus* (= *seruus*) *93*. a. 3 (Bregenz, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Silulanus* (= *Siluulanus*) *106*. 2 (Lydney-Park, même époque) ; — *Nous* (nom d'un cheval de course = *nouus*) *272*. a. 3.8 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Mais le latin classique a rétabli *nouus*, *seruus*, d'après *nouī*, *nouō*, *nouōrum*, *nouis*, *seruī*, *seruọ*, *seruōrum seruīs*, où le *v* se maintenait phonétiquement. Cf. App. Probi *ALL*, XI, p. 306 *auus non aus*, p. 326 *riuus non rius*, p. 310 *flauus non flaus*.

β) *v* en position intervocalique s'amuït en latin dès avant la période littéraire, si les deux voyelles dont il était entouré avaient le même timbre, ou en tout cas un timbre essentiellement identique (comme p. ex. *ĭ* et *ī*, *ĕ* et *ē* etc.) : *lātrīna* de *lăuātrina*, *dītis* de *dīuĭtis*, etc. (Sommer, *Handb.*, p. 160). Or la chute de *v* dans cette position fut étendue, dans le latin vulgaire de l'époque impériale aussi aux mots dans lesquels il se trouvait entre deux voyelles différentes (Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 62 ; Carnoy, *Latin d'Espagne*, p. 122 et suiv. ; Hoffmann, *de titulis*, p. 34-35 ; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.*, Index, p. 163). Alors que les classes lettrées ne disaient donc jamais que *iuuenis*, *nouicia*, *mouere*, nos tablettes offrent : *Iuenis 101*. 2 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *noicia 138*. 1 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *moere 275*. 30 ; *282*. a. 25 ; *283*. a. 27 ; *284*. 31 ; *B. A*. 1906. II. 14, mais *moueant 288*. b. 8, *mouean 289*. b. 8 (IIIe s.) (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

L'Appendix Probi blâme *paor* pour *pauor* (*ALL*. XI, p. 326) *failla* pour *fauilla* (ibid., p. 312).



Le *v* manque aussi dans des formes romanes telles que prov. *aoncle-s*, fr. *oncle*; esp. *rio*, ital. *rio* ; prov. *paor-s*, v. fr. *peeur* ital. *paura*. Toutefois le *v* semble avoir été rétabli dans une vaste mesure, pour des raisons et dans des conditions qui restent à déterminer, cf. :

esp. *nuevo*, port. *novo*, v. fr. *nuef*, ital. *nuovo* ;
» *joven*, » *jovem* » *juefne*, » *giovane* ;
» *siervo*, » *servo*, » *serf*, » *servo*.

3. Pour les cas d'alternance de *v* et de *b* en position intervocalique et à l'initiale, v. ci-dessus p. 35 et suiv.

H.

Dans le latin vulgaire, l'aspiration avait disparu déjà au milieu du IIe s. avant notre ère, et dans les langues romanes, on ne trouve plus aucune trace de *h* initiale ou intérieure (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 62). Une mode venue de l'extension de la culture grecque, fit revivre l'aspiration au temps de Cicéron, mais le peuple s'y trompa souvent, et des grammairiens comme Nigidius Figulus cité par Aulu-Gelle (XIII, 6. 3) nous apprennent combien il était rustique et vulgaire de prononcer à faux l'aspiration (Sommer, *Handb.*, p. 192 et suiv. ; Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 85).

α) A l'intérieur des mots et en position intervocalique, *h* ne s'était conservée guère que comme signe de séparation des syllabes. Dans quelques mots cependant, il avait disparu de l'écriture et les voyelles s'étaient contractées : *nemo* de **ne-hemo* etc. ; *prehendere* et *prendere* se disaient tous deux, selon Quintilien *Inst. or.* IX. 4. 59 et Cassidore, *G. L.*, VII. 153 7-10; nous relevons une forme contractée de ce verbe dans une de nos tablettes : *prendant* *279*. 21 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Mais *h* intérieure pouvait être omise dans l'orthographe populaire sans que la contraction des voyelles se fît ; ex : *repraeensionem* *140*. 12 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) : — *traatur* *250* b. 15 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

β) *h* initiale devenue intérieure en composition n'est pas toujours écrite ; ainsi dans un nom de cheval, sur quelques tablettes de Sousse, du IIe s. de notre ère : *Inumanu* (= *Inhumanum*) *276*. 16 ; *278*. a. 8 ; mais *Inhumanu* *282*. a. 14 ; *283*. a. 17 ; *284*. 14 ; cf. Appendix Probi *adhuc non aduc* (*ALL*. XI, p. 331) ; Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 167 et suiv. ; Gröber, *Verstummung de H, M.*, p. 172.

γ) A l'initiale, *h* s'était introduite abusivement dans l'orthographe classique de quelques mots, comme *humerus* que nos tablettes écrivent correctement : *umeros J. H. T.* Pl. 27 (Rome?, Ier s. avant J.-C.). — *umerum 135*. a. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *umeros 190*. 9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

Dans d'autres mots, comme *anser* (sanskrit *haṃsaḥ*, v. h. a. *gans*, gr. χήν), *h* est omise. Dans le latin vulgaire, des omissions de ce genre sont fréquentes ; nous en trouvons de nombreux cas dans nos tablettes :

a[b]es A. T. 12 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.) ; — *ostillam* ibid. 26. 1 ; — *as tabelas 135*. a. 7 (Mentana, IIe-IIIe s ap. J.-C.) ; — *ostiam 138*. 2 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *obbripilationis* (= *horripilationis*, *M.* NIEDERMANN, *Mélanges de Saussure*, p. 72 et suiv.) *140*. 9 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *abeat* ibid. 12 ; — *epar Ol.* 3.6 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.) ; — *abeas 220*. b. 3 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *abias 228*. a. 6 ; b. 6 (ibid. IIe s. ap. J.-C.) ; — *ex oc die 229*. 12 (ibid.) ; — *ex ac ora* ibid. 13 ; — εx λοκο *231*. 9 (ibid.) ; — περ ουνκ πρεπεσιτου, ibid. 20-21 ; — εξ ακ διε εκ μομεντο ibid. 24 ; — ωρᾶς ibid. 29 ; — άβεατ ibid. 30. 31 ; — *ic 233*. 28 ; — *os equos* ibid. 29 ; — *ora 247*. 5 (ibid. IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Ispaniam 250*. a. 15 (ibid. IIIe s. ap. J.-C.) ; — *uius loci 251*. I. 1 (ibid. IIe s. ap. J.-C.). ; — *ec sancta..*, ibid. I. 2 ; — *is uenatoribus* ibid. I. 11 ; — *os uenatores* ibid. III. 3 ; — *ora 253*. 13. 21. 65 (ibid.) ; — αβετ *270*. 2 (Sousse, même date) ; — ορα ibid. 4 ; — αβιατ ibid. 8-9 ; — *Eliu 275-284* passim (ibid.) ; — *Iperesiu 279*. 10 (ibid.) ; — *Ilarinu 284*. 6 (ibid.) ; *ex anc ora ex anc die ex oc momento 286*. b. 3-4 ; *291*. a. 8-11, 10 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ex oc die 287*. a. 12 (ibid.) ; — *os equos 289*. b. 4 (ibid.) ; — *oc te peto* ibid. b. 17 ; — *ex a°nc die ex oc momento 290*. b. 2 (ibid.) ; — *ex ac ora ex oc momento 292*. b. 2 (ibid.) ; — *ex anc die ex anc ora ex hoc momento 293* a. 8 (ibid.) ; — *abeant B.A.* 1910. II. a. 9-11 (ibid.) ; — *abes* ibid. b. 5 ; — *ex anc ora ex oc momento* ibid. 3-4.

Voici deux graphies inverses de ce phénomène : *hanimam 250* a. 17 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *hocidas B. A.* 1910. II. a. 4 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; cf. *hoccidit*, PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 81. Ces graphies font songer aux formes françaises *huit*, *huis*, *huître*, *huile*, où l'*h* initiale n'est pas historique ; mais il n'y a probablement aucun rapport entre ces formes françaises et les graphies inverses que nous venons de signaler, l'*h* de *huit*, etc., ayant été introduite, selon Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I². p. 425, pour empêcher qu'on confondît *u* initial avec *v* consonne.

Enfin, nous trouvons une preuve indirecte de la disparition de *h* de la prononciation, dans la transcription de deux mots grecs, à l'intérieur desquels *h* a été placée à un mauvais endroit : *Acerushium 250* a. 11 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Epaprhoditus 215.* 1 (ibid. IIe-IIIe s.).

B. — SIMPLIFICATION DE CONSONNES GÉMINÉES ET GÉMINATION DE CONSONNES SIMPLES.

Entre le latin archaïque et le latin vulgaire, d'une part, et de l'autre le latin classique, on constate de notables différences dans l'emploi des consonnes doubles. Jusqu'à Ennius on ne note pas habituellement les géminées dans l'orthographe (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 125 ; Sommer, *Handb.*, p. 206). Plaute écrit des mots comme *bucca* et *penna* par une consonne simple, tout en considérant la première syllabe comme longue ; les anciennes inscriptions accusent aussi une grande incohérence dans l'emploi des consonnes doubles. Il en va de même dans les inscriptions vulgaires en général, et plus spécialement dans nos *tabellae defixionum*. Cependant, les quelques géminations de consonnes simples et les nombreuses simplifications de consonnes doubles que nous y constatons ne sont peut-être pas toutes des fautes, imputables à l'ignorance des graveurs, et nous verrons que certains cas de ces phénomènes correspondent à une prononciation ou s'expliquent par des raisons historiques.

a) *CC.*

1. Dans l'orthographe vulgaire, *cc* se réduisait à *c* en syllabe protonique, ex : *Sucesa 227.* 3 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Sucesi* ibid. 7 ; — *ocidas 286.* b. 6. 8 ; *287.* a. 12 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *hocidas B.A.* 1910. III a. 4 (ibid.). Quant à *bucas 135.* a. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; *190.* 8 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), il se pourrait que ce soit la forme normale de ce mot, devenu *bucca* par suite d'une ancienne prononciation *staccato* ; il se produisait, en effet, dans certains mots un redoublement de la consonne placée à la fin de la syllabe initiale et entre voyelles de timbre différent, dû à l'accent d'intensité initiale de latin prélittéraire (J. Vendryès, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 118; M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 91-92).



bracias, *135*. a. 2 ; — *bracia* ibid. b. 2 ; — *bracia* *190*. 10, qu'on lit sur les mêmes tablettes que *bucas*, sont peut-être des représentants des toutes premières transcriptions du grec βράχιον cf. *C.I.L.* I. 198 *bracio* ; de très bonne heure, après la syllabe initiale, on redoubla la sourde qui représentait l'aspirée grecque (J. Vendryès, *o. c.*, p. 116).

2. L'inverse *c* > *cc* peut se produire en latin vulgaire sous l'influence de l'accent d'intensité renaissant (M. Niedermann, *Mélanges de Saussure*, p. 74). Cependant il ne faut considérer les exemples suivants que comme de simples dittographies, *c* s'y trouvant redoublé après consonnes, et tous provenant de tablettes carthaginoises, où les dittographies sont extrêmement fréquentes : *Merccuri* *253*. 11. 14. 18. 21 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; *Vinccent*ζ[*u*] ibid. 54 ; — *uinccantur* ibid. 52. 64 ; — *uinccant* *B. A.* 1906. II. 44.

b) *GG*.

Un cas de redoublement postérieur, dû à l'accent d'intensité nouveau : *coggens* *251*. II. 10 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

Cf. App. Probi *aqua non acqua* (*ALL*. XI, p. 318) ; Sommer, *Handb.*, p. 204.

c) *TT*

1. *t t* se réduit à *t*, comme *cc* à *c*, en syllabe protonique ; ex. : *Atonitus* *233*. 12 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

En revanche, dans : *literas* *197*. 5 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; *litera* *221*. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), c'est la forme primitive que nous possédons, cf. *C.I.L.* I. 198. 34 *leiteras*, 207 *literai*, 208 (bis) *literai*, laquelle continua d'exister à côté de *littera*, dû à l'ancienne prononciation *staccato*.

2. L'accent d'intensité nouveau a causé probablement la gémination de *t* dans : *muttos* *219*. a. 2 (Cartage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

d) *DD*

adicant *101*. 12 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; même explication que pour *Sucesa*, *Atonitus*.

e) *PP*

aparitor *101*. 3 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *supositos* *289*. b. 20 (Sousse, IIIe s.) ; même explication.



f) *BB*

Le redoublement en *staccato* de *b* semble se produire de préférence devant certaines consonnes telle que les sonantes *r* et *l* (J. Vendryès, *o. c.*, p. 111) : *obbripilationis 140.* 9 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), pour *horripilatio*, v. p. 48 ; — *obblegate 268.* 1 (Sousse, IIIe s.), pour *obligate* v. p. 19.

g) *SS*

1. Dans la prononciation on ne distinguait plus depuis longtemps *ss* de *s*, et, dans l'écriture, *ss* n'était plus conservé au temps de Cicéron que par instinct étymologique ; avec l'Empire *ss* cessa de s'écrire après voyelle longue ou diphtongue (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 124 ; Sommer, *Handb.*, p. 208 et suiv.). Dans les inscriptions vulgaires, la quantité ayant disparu, la simplification de *s* géminée s'opère sans règle : *Narcisus 101.* 8 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *osu 135.* b. 2. et *ossu* ibid. a. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Dasi 197.* 1 et *Dassius* ibid. 2 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; — *posit 221.* 4. 8 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *posint* ibid. 10 ; — *Sucesa 227.* 3 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Sucesi* ibid. 6 ; — *necesitatis 250.* a. 29 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *remise* ibid. b. 18 ; — *nouisima 303.* I. 1. 3. 5 ; II. 6. 8. 10 (ibid., IIe-III s. ap. J.-C.).

2. La géminée ayant disparu de bonne heure après consonne, ce ne sont que des dittographies que nous relevons sur des tablettes carthaginoises, où les géminations abusives sont fréquentes, v. p. 42 : *trassis pertransseas 250.* a. 17 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *urssos 253.* 12. 19. 51 (ibid. IIe s.) ; — *urssu* ibid. 20.

h) *MM*

imudauit 122. 7 (Mérida ?, IIe s. ap. J.-C.) ; — *comendo 190.* 5 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; cf. *Sucesa*, *Atonitus*, etc.

i) *NN*

1. *Anula Regula A. T.* 23. 6 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.) ; cf. *C. I. L.* XII. 3981 *Annula* ; — *anilum 106.* 3 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.), pour *anulum* ; *ănnulus* et *ānulus*, le premier dû à l'ancienne prononciation *staccato*, sont employés côte à côte dans la langue classique ; — la forme *Herenius*, qu'on lit sur la tablette *132* 5. (San Benedetto, dans l'ancien pays des Marses, Ier s. ap. J.-C.), alterne avec *Herennius*, comme *Cae-*

cina avec *Caecinna*, *Caesenius* avec *Caesennius*, *Pescenia* avec *Pescennia*, et le redoublement de l'*n* semble dû à l'intensité vocative, ce qui explique sa fréquence dans les noms propres; — *cunus* *135*. b. 6 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), serait la forme normale de ce mot s'il dérivait de **cus-no*; s'il venait de **cut-no*, *cunnus* serait la vraie forme (J. Vendryès, *o. c.*, p. 122); quoi qu'il en soit, c'est la forme à redoublement qui est à la base de esp. *coño*, cat. *con*, fr. *con*, it. *conno*; — *strena* *137*. 2 (Rome, Ier s. avant J.-C.), base du v. fr. *estraine*, mais *strenna* a donné le fr. *étrenne*, it. *strenna*, sic. *strinna*; — *anuuersariu* *190*, 15 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.); *anus* pour *annus* est fréquent sur les inscriptions vulgaires (Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 88; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 164), mais il n'est pas certain que ce soit la forme primitive devenue *annus* par suite de l'ancienne prononciation *staccato* (J. Vendryès, *o. c.*, p. 115); c'est à *annus* que remontent: esp. *año*, port. *anno*, prov. *an*, fr. *an*, it. *anno*.

2. Dittographie dans la tablette *253* de Carthage: *omnni* *253*. 13. 20 (IIe s. ap. J.-C.).

En revanche, *n* géminée étant fréquemment réduite à *n*, nous pourrions considérer comme une graphie inverse: *connatus* *134*. b. 2 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), pour *conatus*.

j) *LL.*

1. α) Une série de suffixes apparaissent en latin sous une double forme, probablement parce qu'il y a à l'origine deux séries de suffixes, ceux en *-ēla* < **es-la* et ceux en *-ella* ou *-illa* < ** n̥-lā*, ** l̥-lā*, **r̥-lā*. De là de fréquentes confusions entre *-īlus*, *-īla*, *-ēlus*, *-ēla*, *-īlius*, *-īlia*, *-ūlus*, et *-illus*, *-illa*, *-ellus*, *-ella*, *-illius*, *-illia*, *-ullus* (J. Vendryès, *o. c.*, p. 114); cela explique peut-être les simplifications de *l* géminée dans les mots suivants: *capilo* *135*. a. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *mamilas*, *mamila* ibid. a. 4; b. 2; — *tabelas* ibid. a. 10; b. 8; — *merilas* ibid. a. 8; b. 3.

Du fait qu'on ne trouve de cas du suffixe *-illus* ou *-ellus* écrit par une *l* simple que dans une seule tablette, il ne faudrait pas conclure à un phénomène accidentel ou à une manie de graveur n'écrivant jamais *-ll-*; en effet, on lit *collus* dans la même *defixio* a. 5, et des cas similaires s'observent ailleurs (Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 84 et suiv.; Hoffmann, *de titulis*, p. 48; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 164).

β) Puis il se pourrait que, *l* devant *i* ayant un son palatal, ce

soit la raison pour laquelle cette *l* « *exilis* » s'est substituée parfois dans cette position à *ll*, qui est toujours palatal : *coligo* *303*. I. 2. 4. 6 ; II. 3. 5. 7 ; III. 2 ; V. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *aligo*, ibid. II. 3. 5. 7 ; III. 2 ; V. 6 ; — *ilius* *190*. 5 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

De ce génitif, ainsi que du dat. sing., du nom. plur. masc. et du dat.-abl. plur. du pronom *ille*, la simplification de la géminée a pu se propager aux autres cas de ce pronom : *ilos* *111*. 10 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *ilud* *190*. 15 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ilu* *219*. a. 1, pour *illum* (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ilos*, ibid. a. 2, 13 ; mais *illos* ibid. a. 8 ; — *iloro* ibid. a. 13, mais *illoro* ibid. a. 4 ; — *ilos* *303*, I. 5 ; II. 6. 12 (ibid.).

2. Il ne semble pas que nous devions reconnaître l'inverse du phénomène précité, c'est-à-dire la présence de *l* géminée au lieu de *l* simple devant *i*, dans les cas suivants : *nollis* *106*. 7 (Lydney Park, Ier s. ap. J.-C.), pour *nolis* ; il y a eu probablement influence de la forme d'imparfait *nolles* ; — *delliga* *217*. b. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; le graveur a pu être influencé par *alliga* qui précède immédiatement ; — Σεξτιλλιος *270*. 5-6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; le redoublement a peut-être eu lieu en vertu de l'intensité vocative (Sommer, *Handb.*, p. 202).

Voy. cependant App. Probi *caligo non calligo* (*ALL*. XI. p. 319).

Quant à : *ispiritalles* *253*. 65 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), c'est l'acc. plur., probablement fautif, de *spiritalis*.

k) *RR*

Le nom de cheval : *Garulu* *276*. 15 ; *278*. a. 11 ; *282*. a. 16 ; *283*. a. 19 ; *284*. 10 ; *B. A.* 1906. II. 10. 28 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) est l'adjectif *garulus*, souvent écrit ainsi, si l'on en croit l'App. Probi *garrulus non garulus* (*ALL*. XI. p. 327) ; ce serait la forme normale, rattachée au gr. γῆρυς, dor. γᾱρυω par M. Vendryès, *o. c.*, p. 123, et qu'on retrouve dans certains dialectes : maced. *gări*, sursilv. *gari*, mil. *egari*. Dans la forme classique *garrulus*, le redoublement de l'*r* serait dû au fait que ce mot est une onomatopée (Sommer, *Handb.*, p. 203).

C. — CONSONNES COMBINÉES OU GROUPES CONSONANTIQUES.

1. Groupes de deux consonnes.

a) *Occlusive + occlusive.*

α) Une occlusive sonore devant sourde devenant sourde à son tour, le groupe *-dqu-* devint *-tqu-* dans la forme « recomposée » *Atquesitore* (pour *Acquisitorem*) *280*. 6 ; *281*. 6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Mais l'instinct étymologique peut aller à l'encontre de l'assimilation portant sur la sonorité, comme dans la graphie *scribtis 111*. 2 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.), refaite analogiquement sur le thème de présent ; cf. *scribta*, *scribsi*, *scribsimus*, *scribtis* qu'on lit sur des inscriptions d'origine gauloise (Pirson, *o. c.*, p. 60).

β) *-ct-*, à l'intérieur du mot, a abouti en latin vulgaire à *-t(t)-* par assimilation (Sommer, *Handb.*, p. 240) : *Adautus* (= *Adauctus*) *232*. 4 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; cf. *C.I.L.* VIII. 4157 ; — *ueturia* (= *uictoria ?*) *222*. a. 15 (ibid. IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

γ) *d* de préfixe *ad+p* aboutissait à *-pp-*, mais l'instinct étymologique rétablissait parfois la préposition sous la forme qu'elle avait en dehors de la composition, témoin *adpellari 129*. b. 8 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.).

b) *Occlusive + s.*

α) Devant *s* sourde, toute occlusive sonore devient sourde, par conséquent les formes suivantes sont phonétiquement correctes : *Opsecr*[*a*] *220*. a. 3 ; b. 4 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *apsumatis 250*. a. 23 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *op*[*se*]*cro 289*. b. 3 (Sousse, même époque).

Les formes classiques où *b* a été rétabli devant *s* sont dues à des considérations étymologiques ou morphologiques, *p* et non *b* étant toujours prononcé en cette position ; cf. App. Probi *plebs non pleps* (*ALL*. XI, p. 326) ; *celebs non celeps* (ibid., p. 310 et 327).

β) 1. Le groupe consonantique *cs*, écrit sous cette forme dans la tablette de Pettau du IIe s. de notre ère : *deficsa sit P*. a. 3, mais généralement représenté par *x*, est noté *xs* déjà dans le sénatus-consulte des Bacchanales (*C.I.L.*, I² 581) et dans l'épi-

taphe d'un Scipion (ibid. 11), et cette graphie devient par la suite de plus en plus fréquente (voir pour la période républicaine DIEHL, *Altlat. Inschr.* Index, p. 77, pour l'Empire PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 69-71 ; CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 160-164 ; DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 165). La raison en est que la sifflante tendait de plus en plus à prévaloir et nous verrons que, en effet, elle a fini par s'assimiler l'occlusive.

Dans nos tablettes, on relève les exemples suivants : *uxsor J. H. T.* Pl. 1 ; Av. a. 2 ; Ves. a. 1 ; Aq. 1 (Rome?, Ier s. avant J.-C.) ; *101*. 5. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *exse(a)t J. H. T.* Pl. 43 ; Av. a. 41.

2. L'assimilation du groupe *x* en *s*(*s*), dont il vient d'être parlé, ne s'est opéré, à l'intervocalique, qu'à une époque relativement tardive (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* I, p. 350 ; SOMMER, *Handb.*, p. 248). Nous n'en constatons que deux cas dans les tablettes de Bologne (?) d'une « epoca piuttosto recente », selon OLIVIERI, *Stud. it. di fil. class.* VII. 1899, p. 194, du IVe ou du Ve s. probablement : *usure* (= *uxorem*) *Ol.* 1 ; — *usore* ibid. 3.

γ) *d* + *s* sourde > *ts* > *ss* est une assimilation régulière (SOMMER, *Handb.*, p. 248) : *ass*[*u*]*nt* (lecture de R. Wünsch) *99* (Kreuznach, Ier-IIe s.).

c) *Occlusive + nasale.*

α) *b* de préfixe *ob* s'assimilant à une *m* subséquente est une évolution vulgaire conforme à la règle générale (M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 112 et suiv.). Deux de nos tablettes portent : *ommutuerun* *112*. 7 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *ommutescant* *222*. a. 12 ; b. 5 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

β) *d* + *n* > *n*(*n*) et *g* + *n* > *ŋn* écrit *n*(*n*) dans l'orthographe vulgaire attestent aussi une assimilation régulière (M. NIEDERMANN, *o. c.*, p. 112 et suiv.) : ανουντιο *231*. 6 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — [*c*]*onosca*[*s*] (= *cognoscas*) *153*. 3 (Rome, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *c*[*o*]*nati* (= *cognati*) *216*. 5 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

d) *Occlusive + liquide.*

α) *occlusive + l :*

1. L'assimilation de *b* à une *l* subséquente paraît tout à fait vulgaire dans les graphies : *Pulica* (= *Publica*) *135*. b. 1. 8. (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), cf. CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 123 ; — *oligo* (= *obligo*) *219*. a. 3 (Carthage, même époque).



2. La préposition *ad* en composition avec *ligare* s'assimilait dans son second élément, et on lit *alligare* sur de nombreuses tablettes, p. ex. *217*. a. 4; b. 2. 6 ; *276*. 22 ; *277*. 11, etc. Mais on trouve aussi la forme recomposée : *adligate 218*. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

β) *occlusive + r :*

b + r aboutissait à *rr*, comme p. ex. dans *surripere* qui remonte à **sub-rapere*. Le phénomène de la recomposition pouvait dans certains cas rétablir le *b*, et c'est ce qui s'est produit, mais à faux, dans le mot : *obbripilationis 140*. 9 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), qui représente (*h*)*orripilationis* (pour le redoublement du *b*, v. p. 43). En effet, le graveur de la tablette en question a vu mal à propos, dans le groupe (*h*)*orr-*, le résultat d'une assimilation de *obr-*. Notre exemple n'est d'ailleurs pas isolé, on lit *obripilatio* chez Cassius Felix, *de Medicina* XXI et dans la traduction latine de Soranus publiée par Valentin Rose, II. 2. 17; II. 23. 73 (M. Niedermann, *Mélanges de Saussure*, p. 72 et suiv.). M. Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 107 et suiv., a trouvé un cas analogue de fausse recomposition dans une inscription chrétienne *C.I.L.*, XIII. 2477 †, où on lit *sublecetauet* pour *sollicitauit*.

Remarque. — Nous avons affaire à une assimilation graphique dans le nom propre : *Callicraphae 217*. a. 6 ; b. 8 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

e) *Occlusive* + *i̯*.

1. Dans le groupe *ci* devant voyelle (= *ci̯* en latin vulgaire), le point d'articulation de *c* était très voisin de *t* ; dès lors *ci* eut une tendance à se confondre avec *ti* (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 102 ; Sommer, *Handb.*, p. 219), et c'est ainsi que nous avons, dans une tablette de Rome du IIe ou du IIIe s. de notre ère : *Praestetium 140*. 14, à côté de *Praesetecium* ibid. 17-18 pour * *Praesteticius*.

Une preuve inverse de cette confusion se lit sur une tablette de Bologne (?) du IVe ou du Ve s. de notre ère : *tercianas Ol*. 4. 2.

Pour des confusions analogues dans les parlers de la Normandie et du Morvan, cf. Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* I., p. 429.

2. α) *T* devant *i* en hiatus (= *i̯*) a pris un son sibilant. On trouve de nombreux exemples de ce phénomène, dit d' « assibilation », à partir du IVe et du Ve s. de notre ère (Schuchardt, *Vok.* I, p. 152 ; Sommer, *Handb.*, p. 218).

Sur deux tablettes de Carthage, datant, la première du IIIe s., la seconde du IIe s. ap. J.-C., l'emploi de la lettre *z* ou ζ après *t*

trahit une tentative de représenter *ti̯* devenu sibilant : *Tziolu 248.* a. 3 ; — *Tzelica* ibid. a. 4 ; — *Vincentζus Tζaritζo 253.* 10. 20. 49. 53 ; — *Vincentζo Tζaritζoni* ibid. 11-12 ; 17. 19. 39. 41. 43. 50. 53. 54. 55. 57. ; — *ampitζatru* ibid. 10. 17. 42. 56.

Cf. App. Probi *theofilus non izofilus* (*ALL.* XI., p. 308).

β) La tablette *253* renferme en outre un exemple d'assibilation de *di̯*, transcrit par *ζi* (cf. OZE = *hodie*, *C.I.L.*, VIII. 8424, SOMMER, *o. c.*, p. 219) : *ζie 253.* 10. 13. 18. 20. 42. 62.

Pour l'extension du phénomène de l'assibilation dans la Romania, cf. BONNET, *Grég. de Tours*, p. 170 ; HAAG, *Fredeg*, p. 865 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 72 ; CARNOY, *Lat. d'Espagne*, p. 148 ; HOFFMANN, *de titulis*, p. 52-54, et pour l'évolution romane postérieure MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* I, p. 427 et suiv. ; *Einführung*, p. 153 et suiv.

f) *Occlusive + v.*

Devant *v* ou *f*, dans le latin archaïque, le préfixe *ad-* devenait *ar-*. Des exemples de ce traitement se trouvent dans le sénatus-consulte des Bacchanales de l'an 186 avant notre ère. Cette prononciation, qu'observaient seuls les « antiquissimi », selon Priscien (I. p, 32. 2. H.) avait complètement disparu au cours du IIe s. av. J.-C. (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 325 et 328 ; SOMMER, *Handb.*, p. 264). Ce ne peut donc être qu'à un caprice archaïsant de graveur que nous devons les graphies : *aruosaria*, *aruosarius 133.* 4. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

REMARQUE. — *aruo* [*cati ?*] *221.* 10 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) nous paraît dû à une erreur de lecture ; on lit *aduocati* à la ligne 4 de la même tablette.

g) *S + consonne sourde.*

S implosif disparu devant consonne sonore déjà dans le latin prélittéraire, manque parfois devant une occlusive sourde dans les textes vulgaires (SCHUCHARDT, *Vok.* II, p. 355-359), mais il est difficile d'attribuer une valeur phonétique aux exemples de ce genre. Voici ceux qu'on trouve dans nos tablettes : *Fautus 96.* b. 3 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.), où R. Wünsch lit d'ailleurs *Faustus* ; — *repodere repoderi rep*[*ondere*] *303.* I. 3. 5. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *r*[*e*]*podere r*[*e*]*po...* ibid. II. 6 ; VI. 2.

h) *Liquide + occlusive.*

La liquide *r* devant occlusive, étant faiblement articulée,

disparaît parfois de l'orthographe vulgaire (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 111 ; Sommer, *Handb.*, p. 236 ; Hoffmann, *de titulis*, p. 29). Nous en relevons un exemple : *uitucolu* (= *uertucolum*, voy. p. 14) *190*. 8-9 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

i) *Nasales devant occlusive*, *f et s*.

1. Confusion de nasales implosives.

α) devant occlusive :

En latin, comme en grec et beaucoup d'autres langues encore, chaque occlusive n'admettait phonétiquement devant elle que la nasale de même organe, c.-à-d. toute nasale prenait le son *m* devant *b*, *p*, le son *n* devant *d*, *t* et le son *ŋ* devant *g*, *c*, *gu*, *qu* (M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 123 et suiv.), *ŋ* étant transcrit par *n* dans l'alphabet usuel; en l'absence d'un signe spécial. Toutefois, des graphies étymologiques telles que *conprehendo*, *inpetus*, *septemdecim*, *quamdiu*, *quicumque*, *tamquam* étaient fréquentes. Or, sous ce rapport, l'orthographe vulgaire différait sensiblement de celle de la société cultivée. D'une part, celle-là gardait la graphie phonétique où celle-ci préférait la notation analogique, ex : *quicunque* *286*. b. 2 ; *292*. b. 1 ; *293*. a. 7 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *cuiqunque* *291*. b. 1 (ibid.).

D'autre part l'homme du peuple affectait les formes « recomposées » où l'orthographe classique s'en tenait à la graphie phonétique, ex. : *inplicetur* *233*. 31 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *inplico* *248*. a. 13 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — εινπλικατε *252*. 11 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *an[pit]eatro* ibid. 2-3; — ινπλικητουρ ibid. 36 ; — *inplicate* *253*. 18. 50 (ibid., IIe s. ap. J.-C.).

Parfois même l'orthographe populaire faisait des recompositions à faux, ex. : *menbra* *Ol.* 2. 16 (Bologne?, IVe-Ve ap. J.-C.); — Ποντωνια *252*. 35 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *tenpus* *289*. b. 18 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — *Canpana* *295*. 21 (ibid.); — *uolumtatem* *268*. 2 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *demamdo* *B. A.* 1910. II. b. 2 (ibid.).

Le cas de : *inpod[i]sate* *243*. 18. 20 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) est douteux en ce sens qu'on peut se demander si, ici, la « recomposition » est d'origine latine ou si le verbe en question fut emprunté au grec sous la forme ἐνποδίζειν, les phénomènes dont il vient d'être parlé étant également attestés en grec.

β) devant f :

Pour rendre compte des formes *comfluont* et *conflouont* qui voisinent l'une avec l'autre dans la *Sententia Minuciorum* de

l'an 117 avant J.-C. (*C. I. L.* I², 584), l'on admet généralement que *f*, après avoir été bilabiale jusque là, était en train de se transformer en un son labiodental. *Comfluont* s'expliquerait par la prononciation bilabiale, *conflouont* par la prononciation labiodentale. Mais il semble plus juste de considérer la graphie *conflouont* comme représentant la prononciation lettrée et *comfluont* la prononciation populaire, de même qu'en allemand moderne un mot comme *fünf* dans le parler familier sonne souvent *fümf* (SOMMER, *Handb.*, p. 192). Cette manière de voir paraît être confirmée par le fait que la graphie *-mf-* pour *-nf-*, pendant les siècles suivants, ne se trouve guère que dans des textes vulgaires (listes d'exemples chez SEELMANN, *Aussprache*, p. 277 et suiv. ; *ALL.* XI, p. 319, note 126 ; DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 164). Ainsi s'explique : *eimferis* pour *inferis* *137*. 1, sur une lampe en terre cuite trouvée à Rome et datant du Ier s. avant notre ère.

2. Chute de nasales implosives.

α) devant occlusive :

Devant les consonnes occlusives des trois ordres, les nasales, du moins dans le langage familier et populaire, semblent avoir été très faiblement articulées (SCHUCHARDT, *Vok.* I, p. 105-112 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 94 et suiv. ; CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 172 ; HOFFMANN, *de titulis*, p. 28 ; SOMMER, *Handb.*, p. 238). De là leur suppression fréquente dans les textes vulgaires, ainsi que des contrépels consistant dans l'insertion d'une nasale « irrationnelle » devant une occlusive. Voici les exemples fournis par nos tablettes :

Devant occlusive gutturale : *liguam J. H. T.* Av. a. 25 (Rome?, Ier s. avant J.-C.) ; — *licua* *134*. b. 2 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *sactitates* (= *sanctitatis*) *190*. 1-2 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *sactu* (= *sanctum*) ibid. 15 ; *sactus* est attesté en Afrique (HOFFMANN, *o. c.*, p. 28, n. 1) ; c'est aussi l'ancêtre de gallois *saith* ; — *ligua* *303*. I. 2 ; II. 5 ; V. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *liguas* ibid. II. 2.

Contrépels dans des tablettes d'Afrique : *Cartanginis* *253*. 10 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *ninquet* (=*ne quid ?*) *303*. II. 8 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ex anc ora ex anc die* 286. b. 3-4 ; *291*. a. 8-10 ; *293*. a. 8 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ex hanc die ex hanc ora* *293*. b. 3-5 (ibid.) ; — *ex anc die B. A.* 1910. II. b. 3 (ibid.).

Nous verrons (Syntaxe, II, 1, b) qu'il est plus plausible de considérer ces trois derniers exemples comme des contrépels que comme des cas de confusion syntaxique. Notons encore l'intéressante correction : *ex a^o^nc die* *290*. b. 2 (ibid.).

Devant occlusive dentale : *Valetis* (= *Valentis*) *98*. 1 Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *mateliu* (= *mantelium*) *104*. 1 (Bath, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *detes* (= *dentes*) *135*. b. 1 (Mentana, même époque) ; — *comedo* (= *commendo*) *190*. 15 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *frute* (= *frontem*) ibid. 7 ; cf. CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 172, 7° ; — *metu* (= *mentum*) ibid. 8 ; — *itestinas* ibid. 10 ; — *uetre* (= *uentrem*) ibid. 10 ; — *dabescete* (= *tabescentem* ?), ibid. 14 ; — *mado* (= *mando*) *197*. 7 (Capoue. Ier s. avant J.-C.) ; — *p[o]ssit* (= *possint*) *220*. b. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Bladus* (= *Blandus*) *233*. 14 (ibid. IIe s.) : — *idie* (= *in die*) *248*. b. 3 (ibid. IIIe s.) ; — *eatem* (= *eandem*) *250*. b. 8 (ibid.) ; — *repodere* (= *respondere*) *303*. I. 3 (ibid. IIe s.) ; — *repoderi* (= *responderi*) ibid. I. 5 ; — *r[e]podere* (= *respondere*) ibid. II. 6 ; — *ate me* (= *ante me*) *265*. b. 4 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *demado* (= *demando*) *268*. 2 (ibid.) ; — *possit* (= *possint*) *295*. 17 (ibid.) ; — *mado* (= *mando*) *297*. 4 (ibid.)

Graphie inverse : ρεσπιxιαντ (= *respiciat*) *252*. 37 (Carthage, IIe-IIIe s.).

Devant occlusive labiale : *cupede* (= *compedi*) *140*. 15 (Rome, même époque) ; — *ublicu* (= *umbilicum*) *190*. 11 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

β) devant *f* et *s* :

Devant les spirantes *f* et *s*, les nasales s'amuïssaient phonétiquement avec allongement compensatoire d'une voyelle brève précédente (SOMMER, *Handb.*, p. 245 et 249). Pour l'*f*, cela nous est prouvé par des graphies comme *dii iferi* *190*. 1. 4. 14 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), et autres analogues (v. DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.* Index p. 164, dont quelques-unes avec le signe de l'apex sur la voyelle précédente), et par le témoignage des langues romanes : prov. *efflar*, *efern*, *efan*, picard *efant*, ret. *ufflor*, *uffiem*, *uffont* (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* I, p. 408-409) ; pour l'*s* par l'abréviation constante *cos* pour *consul*, par le témoignage des grammairiens (cf. QUINTILIEN, *Inst. or.* I. 7. 29 : *consules exempta n littera legimus* ; Append. Probi. *ALL*. XI, p. 323, *tensa non tesa*), par le témoignage des langues romanes, qui supposent des prononciations comme *tēsa*, *spōsa*, *īsula*, enfin par de nombreux textes épigraphiques et manuscrits, où la nasale n'est pas écrite devant *s*, ou, au contraire, se trouve ajoutée à faux dans cette position (contrépels).

Voici les exemples de cette chute que fournissent nos tablettes : *Pudes* (mais *Pudentis*, même ligne) *101*. 9 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *traspecti* (= *transfixi* ?) *112*. 4 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *ages* (= *agens?*) *197*. 4 (Cumes, Ier s. avant

J.-C.) ; — *trassis* (= *transis*) *250*. a. 17 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *isapientiam* (= *in sapientiam*). *268*. 1 (Sousse, même époque) ; — *Castrese* (= *Castrensem*) *B. A.* 1906. I. 3 (ibid., IIe s.).

Contrépel : *occansio* *140*. 12. (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; cf. App. Probi *ALL*. XI, p. 319 *occasio non occansio*.

Quant à *conuersans* *233*. 28-29 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), c'est bien au participe que nous avons affaire ici, et non à *conuersas*, selon J.-B. Pouquens, *Syntaxe des Inscr. lat. d'Afrique*, p. 94, v. ci-dessous Syntaxe, III, f.

j) *Nasale* + *liquide ou nasale*.

α) Une nasale devant *l* ou *r* s'assimilait en *l* ou *r*, mais ici aussi nous assistons, dans le parler vulgaire, à des faits de « recomposition » (Sommer, *Handb.*, p. 264 et suiv.), ex. : [*c*]*onlega*[*m*] *250*. b. 11 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — [*c*]*onr*[*u*]*ant* *100*. a. 6 (cependant Wünsch a lu ici *corripiant*) (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.).

β) *in-* devant *m* assimilait son second élément en *m*. Nous relevons ici un nouveau cas de « recomposition » : *inmittas* *266*. 2 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

k) *Liquide* + *v*.

D'après les recherches de M. Parodi, *v* devenu spirant vers la fin du Ier s. ap. J.-C. se transforma par la suite en *b* après les liquides *r* et *l*. De là les graphies : σολβαντουρ *252*. 38-39 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — νερβια ibid. 41, où il ne s'agit pas d'une simple confusion de *b* et de *v*, mais bien du passage phonétique de *v* spirant à *b*, ainsi que l'attestent le parfait *ferbui* de *feruēre*, puis des formes romanes comme fr. *courber*, du lat. *curuare*, et l'Appendix Probi *alueus* non *albeus* (*ALL*. XI, p. 311).

2. Groupes de trois consonnes.

a) *Deux consonnes* + *occlusive*.

α) Une occlusive gutturale placée entre *n* et occlusive dentale tombait phonétiquement (M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, p. 136 et suiv.) ; le processus est *ŋkt* > *ŋt* > *nt* ; ex. : *Santius* *102*. a. 1. (Kreuznach, Ier-IIe ap. J.-C.) (lecture de Wünsch) ; — *Auricinta* (= *Auricincta*) *141* (Rome, IIIe s. ap. J.-C.).



Il semble que, dans ce groupe, même après la chute de l'occlusive gutturale, la nasale conservait encore le timbre guttural ; il faut voir probablement une tentative de figurer la prononciation *saŋtus* dans la graphie : *sangtus* *251*. II. 16 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

La prononciation vulgaire *santus* ou *saŋtus* est attestée par esp. port. *santo*, ital. *santo* ; par instinct étymologique la langue littéraire rétablissait en revanche le *c*.

β) Dans le groupe *-mpt-* l'occlusive labiale étant en position faible et dès lors articulée peu nettement, il y eut hésitation sur sa notation graphique ; dans un cas l'on trouve *b* au lieu de *p* : *χambtηras* (gr. καμπτῆρας) *295*. 21 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

γ) Dans le groupe *-rs-* suivi de *-t-*, *r* s'assimilait à l'*s*, puis la géminée qui en résultait se simplifiait (M. Niedermann, *o. c.*, p. 134 et suiv.) ; *-rst-* > *-sst-* > *-st-* dans les mots : *Supestianu* *275*. 2. 21 ; *276*. 3 ; *277*. 3 ; *278*. a. 14 ; *279*. 2 ; *280*. 2 ; *282*. a. 3. 19 ; *283*. a. 3 ; *284*. 2 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Supestite* *275*. 3. 23 ; *276*. 4 ; *277*. 4 ; *278*. a. 15 ; *279*. 5 ; *282*. a. 20 ; *283*. a. 4 ; *284*. 3. 18. 22 ; *B. A.* 1906. II. 6. 24 (ibid.). Cf. *tostus* de * *torstus*, part. p. de *torreo* pour * *torseo* (Sommer, *Handb.*, p. 256) ; *superstes* dans la langue classique est une forme refaite sous l'influence de l'instinct étymologique.

δ) *-cst-* (ou *-cstr-*), écrit *-xt-* (ou *-xtr-*), aboutit à *-st-* (ou *-str-*) par assimilation de *c* à *s* subséquente et simplification de la géminée résultante (Sommer, *Handb.*, p. 257). Nous possédons un exemple de cette évolution dans le nom de cheval : *Destroiugu* *275*. 5 ; *284*. 4 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — ainsi qu'une graphie inverse : *mextum* (= *maestum*) *250*. b. 4 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

b) *Deux consonnes* + *s*.

α) Lorsque la préposition *ex* entrait dans la composition d'un mot commençant par *s*, il y eut phonétiquement réduction de *-ss-* à *-s-*, c'est-à-dire que *exsecare* se prononçait *execare*, *exsistere* devenait *existere*, etc. L'orthographe classique, toutefois, préférait généralement *exsecare exsistere* pour des raisons d'ordre étymologique, tandis que l'orthographe vulgaire transcrivait plutôt phonétiquement *execare*, *existere*. Nos tablettes offrent trois cas de ces graphies phonétiques : *exiliatos exipilatos*, pour *exsiliatos exsibilatos*, selon Löfstedt, *Eranos*, vol. VII. Uppsal. 1907, p. 115 et suiv. *248*. a. 7-9 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Exuperatore* *281*. 5 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

β) Des formes comme *controuosias*, *susum*, *suso* de la *Senten-*



tia Minuciorum de l'an 117 avant J.-C., montrent que *r* devant *s* pour *ss* s'assimilait à *s*; le résultat était *ss* ou *s*; de même *pessum*, *suasum*, *dossum* à côté de *dorsum* (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 109 ; SOMMER, *Handb.*, p. 258). Ainsi s'expliquent : *aruosaria aruosarius 133*. 4. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) Il est à noter au surplus que dans certains mots le latin vulgaire assimilait une *r* à une *s* subséquente (SOMMER, *Handb*, p. 244).

c) *Deux consonnes + liquide.*

b, dans les groupes consonantiques *-mbl-*, *-mbr-* disparaissait parfois (PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 93 ; HOFFMANN, de *titulis*, p. 30 ; DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.*, p. 24, nº 244) ; cette disparition n'est pas à proprement parler phonétique : elle est la contre-partie exacte de la tendance, par suite d'un relèvement prématuré du voile du palais, à insérer un *b* entre *m* et *l*, *m* et *r*, tendance dont on trouve quelques traces dans le latin postérieur : *Cambrianus* I. N. 2383 ; *Nembroth* Isid. Or. XV. 14 (SCHUCHARDT, *Vok.* I, p. 150), et surtout dans le français *nombre* < *num'ru*, *chambre* < *cam'ra*, etc. Comme il s'agissait, dans les mots de cette catégorie, d'une évolution nettement vulgaire, les gens qui s'appliquaient à bien parler cherchaient à éviter le relèvement prématuré du voile du palais dans le passage d'une *m* à *l* ou à *r* et, dès lors, en arrivaient à supprimer *b* entre les sons en question même là où il avait une raison d'être étymologique : *umlicus* (= *umblicus*) *135*. a. 4 ; b. 6 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *memra 134*. b. 1 (ibid.) ; *190*. 5 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.). Le sens indique bien ici que ces dernières graphies représentent *membra*, et non des contractions de *memoria*, ainsi que M. Hoffmann, *de titulis*, p. 7, a interprété *memra* sur une inscription de Carthage (*C. I. L.* VIII. 9852, cf. p. 2059).

D. — ÉVOLUTION DES CONSONNES FINALES.

1. CONSONNES FINALES SIMPLES.

a) *T.*

A la 3e personne du sing. *-t* manquant parfois après voyelle dans des inscriptions d'Afrique (HOFFMANN, *de titulis*, p. 24), c'est peut-être une 3e personne du sing. du parfait (sans redoublement) du verbe *parĕre* qu'il faut reconnaître dans : *qun peri*

Bonosa (= *quam peperit Bonosa*) *268*. 2 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

b) *D*.

Suivant que l'initiale du mot suivant était sonore ou sourde, *-d* demeurait sonore ou devenait sourd. De là des doublets comme *ad* et *at*, *apud* et *aput*, *sed* et *set*, *quod* et *quot*, etc. (BONNET, *Grég. de Tours*, p. 160 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 65 ; CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 173 et suiv. ; DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 164). Toutefois la répartition primitive de ces doublets a été modifiée par la suite, les formes antévocaliques étant parfois aussi employées devant initiale consonantique et vice-versa ; nous trouvons dans nos tablettes : *at Proserpina 111*. 14 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *at me 230*. a. 2 (Carthage, même époque) ; *265*. a. 9 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *at Tartara 300*. b. 8 (Constantine, même époque) ; — *aput uostrum 129*. a. 9 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *aput M. Licinium 139*. 9 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *aput... 217*. a. 9 ; *223*. a.7 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; σεθ αμορε *270*. 17 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *set cadant 275*. 31 (ibid.) ; — *set moueant 288*. b. 7 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *set*... ibid. 12 ; — *set equos 289*. b. 14 (ibid.) ; — *quot mihi 122*. 5 (Merida ?, IIe s. ap. J.-C.) ; — *quit sibi J. H. T.* Pl. 30 ; Av. a, 30 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *quit*... ibid. Ves. a. 31 ; — *quit sentire* ibid. Av. a. 29 ; — *quit possit 219*. a. 6 (Carthage, II-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ne quit repodere 303*. I. 3 ; II. 6 ; VI. 2 (ibid.) ; — *quit... ne quit...* ibid. IV ; — *quit possi[nt]* ibid. II. 4 ; — *ninquet...* (= *ne quid* ?) ibid. II. 8 ; — *aliquit se J. H. T.* Pl. 28 ; Ves. a. 29-30 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — αλιουτ... *267*. 21 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

REMARQUE. — Par analogie avec la préposition, le préfixe *ad-* apparaît lui aussi sous la forme *at-* : ατιουρο *231*. 20 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *ati[ouro] 248*. a, 1 (ibid. IIIe s. ap. J.-C.).

c) *S*.

La question du traitement de *s finale* en latin a reçu un certain nombre de solutions que nous examinerons rapidement.

Ce phénomène semble, en finale, avoir été tout près de disparaître ; mais il se rétablit vers le Ier s. avant notre ère. Pour M. Havet, l'*s latin caduc*, Etudes romanes dédiées à Gaston Paris, p. 303-329, ce rétablissement serait dû à une préférence des poètes pour la coupe après le 4e pied dans les vers hexa-

mètres, et pour M. Leo, *Plautinische Forschungen*, p. 224-301, Ennius aurait rétabli l'usage de *s* finale devant voyelle pour éviter l'hiatus ; c'est par cette voie que *-s* aurait été préservée de la disparition.

Mais ces deux savants se sont attachés trop exclusivement aux données fournies par la métrique, ce qui les a empêchés de donner une solution pleinement satisfaisante. Les éclaircissements définitifs semblent avoir été apportés par les travaux de Mlle C. Proskauer et de M. C. Juret.

Mlle C. Proskauer, *Das auslautende -s auf des lat. Inschriften*, Strasbourg, 1910, p. 10 et suiv., a établi que *-s* finale dans les inscriptions latines antérieures à 200 av. J.-C. est plus souvent omise qu'écrite lorsqu'elle était précédée de *ŏ*. Après une voyelle brève autre que *ŏ*, *-s* dans ces mêmes inscriptions ne manque que d'une manière exceptionnelle ; après voyelle longue, la chute de *s* est à peu près inconnue. Dans les inscriptions postérieures à l'an 200 av. J.-C., *-s* est rétablie partout, *-ŏ* étant devenu *-ŭ*, et *s* après *-ŭ* s'étant maintenue. En outre, la chute de *-s* a eu lieu aussi bien devant initiale vocalique que devant initiale consonantique du mot suivant. Ceci est en contradiction avec la règle donnée par Cicéron (*Orator* 48, 161), basée évidemment sur la prosodie archaïque, suivant laquelle *-s* de finale *-us* tombait à moins d'être suivie de voyelle. C'est que, selon M. Juret, *Dominance et résistance*, p. 93, les finales en *-ŏ* ne faisaient plus partie de la langue courante à l'époque où les poètes écrivaient, et, la chute de *-s* n'existant plus alors qu'à l'état de souvenir, les poètes se sentaient libres de lui donner la portée qui leur convenait. Mais, selon l'explication ingénieuse de M. Juret, il ne faudrait pas voir un processus phonétique dans la disparition de *-s* après *ŏ* dans les inscriptions d'avant 200 av. J.-C., mais un **fait morphologique**. *bonŏ* au lieu de *bonŏs* s'expliquerait par l'influence du féminin *bonă* ; parce qu'à l'accus. *bonăm* correspondait le nom. *bonă*, l'on aurait créé, à côté de l'accus. *bonŏm* un nom. *bonŏ*. Cette hypothèse très séduisante a priori étant donnée l'association étroite qui existait entre la flexion des thèmes en *-ā-* et celle des thèmes en *-ŏ-* rendrait bien compte aussi du fait que dans les substantifs en *-ŏs* l'*-s* tombait beaucoup plus souvent lorsque la désinence était précédée de *i* que lorsqu'elle était précédée d'une consonne. Les noms en *-ios*, en effet, sont très souvent des noms propres ayant un féminin en *-ia* à côté de la forme masculine : *Fourios* : *Fouria*. Toutefois l'action analogique dont il vient d'être parlé semble n'avoir été que partielle ; la désinence en *-ŏs* gardait son *-s* dans une certaine mesure

et se présentait tantôt sous la forme *-ŏs*, tantôt sous la forme *-ŏ*. *-ŏs* devint *-us* par la suite, tandis que *-ŏ* ne changeait pas. A l'accus. *bonum* correspondait dès lors un double nominatif *bonŭs bonŏ*. Or, on voit facilement que la seconde de ces formes n'était pas viable, et de fait au IIe s. avant notre ère le nom. avec *-s* s'est substitué partout à son doublet sans *-s*.

Cependant, selon G. MOHL, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, p. 231 et suiv., les nominatifs du type *dominŏ* n'auraient jamais cessé d'être, en Italie, les formes dominantes, et *domĭnŭs* n'eût jamais pénétré dans le parler vraiment populaire, sauf en Gaule, où l'adoption de la forme classique *dominus* était favorisée par le fait que le gaulois avait conservé intact le nom. en *-ŏs* et que, d'une manière générale, *-s* finale avait persisté dans le domaine celtique.

Or, dans les inscriptions en latin vulgaire des temps de l'Empire, *-s* est en effet absente dans bien des cas (listes d'exemples pour Pompéi chez F. C. WICK, *La fonetica delle iscrizioni parietarie Pompeiane*, Naples, 1905, p. 42 et suiv. ; pour la Gaule chez PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 101 et suiv. ; pour l'Espagne chez CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 179-199 ; pour l'Afrique chez SITTL, *ALL*. II, p. 566 ; pour toutes les parties de l'Empire romain chez DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 165). Mais ces cas de chute d'*s* finale ne sont point réservés à la position après *ŏ* ; ils se produisent au contraire après n'importe quelle voyelle, brève ou longue ; comp. *Quartionis fulloni C.I.L.* XI. 6078 ; *messe* pour *menses* ibid. VI. 22400 ; XII 1416 et ailleurs ; *ualia* pour *ualeās* ibid. IV. 2260 ; *filio meos* ibid. IX. 1938. Il s'ensuit que cette omission d'*-s* dans les inscriptions de l'Empire, quoi qu'il faille en penser d'ailleurs, n'a en tout cas aucun rapport avec la disparition d'*-s* après *ŏ* au nom. des thèmes de la 2e décl. de l'ancien latin.

L'étude de nos tablettes, très vulgaires et d'origines très diverses, peut apporter une intéressante contribution à la question d'*s* finale. Mais nous croyons nécessaire de discuter chaque cas isolément pour faire au besoin le départ entre ce qui est accident et ce qui est d'ordre général.

Dans la tablette découverte à Bath en Angleterre, dont l'interprétation proposée par Zangemeister et Huebner est problématique (les mots, en effet, d'après eux, doivent être déchiffrés de droite à gauche), nous constatons que sur 6 noms propres en *-us* et un en *-is*, un seul a perdu son *-s* : *Anniu uel Exsupereus* *104*. 4 (IIe-IIIe s. ap. J.-C.). — *Porcellus molo medicu Ol.* 1.6-10. (Bologne IVe-Ve s. ap. J.-C.), mais *Porcellus molo medicus* ibid.



4. 4. — Une tablette de San Benedetto dans l'ancien territoire des Marses, qui renferme 11 noms propres en *-us* avec *s* finale conservée, porte le nom. sing. : *Leonida 132*. 2 (Ier s. ap. J.-C) ; mais les noms propres grecs en *-ας* prenaient souvent en latin la désinence *-a* au nom. ; *Leonida*, en tant que nom. sing. est d'ailleurs souvent attesté (Neue, *Formenl.*, I, p. 60). — Dans : *capilo caput pedes 135*. a. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), il n'est pas certain que *capilo* représente *capillos* ; il est même bien plus probable qu'il est pour *capillum*, la même tablette portant *oculos*, *dicitos*, *oclos*, etc. toujours avec *-s* ; — *bracia uenter mamila* ibid. b. 2 ; *mamila* est à la marge, et on lit *mamilas* ibid. a. 4 ; — *Rufa Pulica* ibid. b. 1 et *Rufas Pulica* b. 7 (= *Rufas Publicas*). Les gén. en *-as* sont d'origine dialectale et dès lors l'absence partielle de l'*s* finale ne saurait rien prouver pour le latin. — *planta* | *190*. 12 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) est pour *plantas* ; mais il est à noter que le mot termine la ligne, et qu'à cette place les pertes ou omissions sont fréquentes. — *Sextiu Tabsi* (?) *195*. 6 (Capoue, Ier s. ap. J.-C.) n'est pas sûrement un nominatif ; l'état de la tablette ne permet pas d'en décider. — *morbu* ibid. 5-4, s'explique sans doute par une omission marginale ; le graveur, après avoir écrit *mor* à la fin de la ligne 5, a voulu se servir du très petit espace qui restait à la ligne 4 pour terminer le mot, mais n'a pu écrire que *bu*. — *aduersu Atlosa 219*. a. 2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; cette tablette ne renferme pas d'autre cas de chute de *-s*. — Μαρ[τ]ιαλικι κουεμ πεπεριτ... *231*. 13-14 (ibid. IIe s. ap. J.-C.), au lieu de *Martialicis*, gén. hétéroclite de **Martialix* (v. p. 75). — *Et agitatore Clarum et Felice(m) 286*. b. 6 (Sousse, IIIe ap. J.-C.) ; — *ocidas collida neque*... ibid. b. 8-9 ; — *noli meas spernere uoce set equos 289*. b. 14 (ibid.) ; la chute de *-s* de *uoce* s'explique peut-être par l'*s* initiale du mot suivant (cas d'haplographie) ; — *ex uite temporibu deum B. A.* 1910. II. b. 8-9 (ibid.), seul cas, dans cette tablette, d'*-s* caduque ; — *ne currere possi(n)t crastini et perendinic cir*[*cens*]*ibus 295*. 17-18 (ibid.) ; *crastini* est d'autant plus surprenant que les autres dat.-abl. plur. en *-is* qu'on lit sur cette tablette gardent tous leurs *-s* ; *c* pour *-s* dans *perendinic* s'explique soit par assimilation du *c* initial du mot suivant, soit par l'influence de l'alphabet grec employé partiellement dans cette tablette, le sigma épigraphique (C) et le *c* latin ayant une forme identique.

La conclusion à tirer des 18 cas de chute de *-s* réunis ici, n'est pas douteuse. Que signifient, en effet, ces 18 cas en regard des 650 cas de chute de *m* finale que nous aurons à constater ? Et

d'ailleurs, ils peuvent s'expliquer par des chutes marginales (*mamila*, *planta*, *morbu*), ou par haplographie (*uoce* devant *set*); ou bien il n'est pas sûr que la finale manquante fût *s* (*capilo*, *Sextiu*) ou que cette *-s* fût indispensable (*Leonida*) ; ou encore le contexte accuse le maintien de *-s* (*Anniu*, *aduersu*, *medicu*, *agitatore*, *collida*, *crastini*, *temporibu*) ; enfin il s'agit de formes dialectales ou hétéroclites (*Rufa*, *Pulica*, Μαρτιαλιχῖ). Le phénomène de la chute de *s* finale est donc accidentel dans nos tablettes, et nous pouvons conclure au **maintien de -*s* finale dans le parler populaire**.

En ce qui concerne plus spécialement les noms en *-us*, le peuple prononçait *-us* à la finale, en Italie aussi bien que dans les provinces, au moins pendant les quatre premiers siècles de notre ère. L'italien et le roumain, qui n'ont plus de *-s*, doivent l'avoir perdue par la suite, bien que M. Ovide Densusianu, *Histoire de la langue roumaine* I, p. 122-123 prétende qu'« au IIe s. au moment de la conquête de la Dacie, la disparition de l'*s* finale devait être dans une phase bien avancée ». Il est vrai que le même auteur conteste qu'en Italie l'*s* finale fût tombée au IIIe siècle. Pour le français, on sait que ce phonème n'a disparu en finale que vers le XIIIe siècle.

d) *M.*

Il y a lieu de distinguer ici entre les mots monosyllabiques et les mots polysyllabiques. Les langues romanes n'offrent plus aucune trace d'*m* finale dans les polysyllabes, tandis que dans les monosyllabes, *-m* subsiste sous forme de *-n*. On peut en inférer qu'en latin vulgaire l'*m* finale, ne s'était amuïe qu'en syllabe atone (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.*, I, p. 462; Diehl, *De M finali epigraphica*, p. 302).

α) *m* dans les monosyllabes est transformée en *-n* ; ex : *usque dun ueniat* *230*. a. 2 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *quen peperit* *247*. 4. 15 ; *253*. 12. 17. 40 (ibid., IIe-IIIe ap. J.-C.) ; — *qun peri* (= *quam peperit*) *268*. 2 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Remarque. — Il ne faut pas voir une graphie inverse, mais une « attraction formelle » du mot suivant dans : *im sensem* *268*. 1.

β) *-m* dans les polysyllabes tombe :

Il n'y a pas, dans nos tablettes, de phénomène plus fréquemment attesté que la chute d'*m* finale.

La série des tablettes trouvées à Sousse qui comprend les nos *275* à *284* dans le recueil de M. Audollent, le no *303* de ce même recueil, enfin les tablettes I et II du *Bulletin archéologique* de 1906 ne renferment aucun exemple d'*m* finale conservée, ce qui représente un total de plus de 550 cas d'*-m* disparues. Nous

laisserons de côté ces tablettes dans lesquelles le phénomène est si complètement généralisé, pour ne mentionner que les cas de chute de *-m* dans les autres tablettes. La liste en est considérable, car nous avons affaire à des textes très vulgaires, et l'on a remarqué que, au génitif du pluriel p. ex., la chute de *-m* est plus fréquente sur les inscriptions courantes que sur celles, plus solennelles, des tombeaux (A. Hehl, *Die Formen der lat. erst. Deklin. in den Inschr.* Diss. Tubingen, 1912, p. 41).

Voici le relevé des exemples de nos tablettes : *Silonia Surum* *100*. b. 1 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *fraude fe(cit) A.T.* 26.2 (Trèves, IIIe-IVe s.) ; — *mateliu in[u]olauit 104*. 1. (Bath, IIe-IIIe s.) ; — *molo medicu interficite Ol.* 1. 11 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.) ; — *Porcellu et [Mali]silla usure ipsius* ibid. 1. 13-14 ; — *Porcellu et Malisilla usore ipsius* ibid. 3. 5-6 ; — *nesu quaestu caput 134*.a. 7 (Mentana IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *licua ilatu(=alitu?) connatus* ibid. b. 2 ; — *fronte supercili(a) 135*. a. 6 (ibid.) ; — *ossu* ibid. a. 7 ; — *mentula* ibid. a. 8 ; — *osu merilas* ibid. b. 3 ; — *Danaene habes 138*. 4-5 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; mais *acceptam habeas* ibid. 3 ; — *cum compote feceris J. H. T.* Pl. 17 (Rome ?, même date) ; *cum* est employé avec l'accusatif dans ces tablettes : *cum compotem* ibid. Av. 18 ; Ves. a. 24 ; — *nasum lingua dentes* ibid. Ves. a. 26 ; — *ante mense Martium* ibid. Ves. a. 27 ; — *arte sua facere 140*. 6 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *occansione inuenerit* ibid. 13 ; — *Ticene 190*. 2. (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *quicua sactitates* ibid. 1-2 ; — *colore ficura* ibid. 5-6 ; — *umbra* ibid. 6 ; — *cerebru frute* ibid. 6-7 ; — *[ue]rbu uitucolu* ibid. 8-9 ; — *uetre* ibid. 10 ; — *ublicu uisica* ibid. 11 ; — *sactu* ibid. 15 ; — *anuuersariu facere* ibid. 15-16 ; — *peculiu tabescas* ibid. 18 ; — *uita ualetudin(e) 195*. 3 (Capoue, même date) ; — *ista re qua ages 197*. 3-4 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; — *ilu (= illum) 219*. a. 1 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *illoro* ibid. a. 4 ; — *Crispu* ibid. a. 10 ; — *iloro* ibid. a. 13 ; — *Cosconio Ianuarium 220*. a. 5-6 (ibid.) ; — *aduersus ea loqui* ibid. b. 7 ; mais *aduersus eam loqui* ibid. b. 5 ; — *contra patre meu[m] 221*. 3 (ibid.) ; — *lingua uiuo extorsi 222*. b. 1-2 (ibid.) ; — *ad nilo* ibid. b. 7 ; — *Iulia Faustilla Marii filia ut eam... 228*. a. 3-4 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *in numeru tu abias* ibid. b. 6 ; mais *in numerum tu a[b]ias*, ibid. a. 4-5 ; — *amante aestuante 230*. a. 7-8 (ibid.) ; — πρε[πο]σιτου *231*. 20-21 (ibid.) ; — αβεατ αμορε με[ουμ] ibid. 31 ; — *medulla* *247*. 13-14 (ibid. IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Gallicu* ibid. a. 4. 15 ; — *ursu neque tauru* ibid. 16 ; — *tauru ursu* ibid. 18 ; — *illu* ibid. 20 ; — *Tziolu 248*. a. 3 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *[Rest]uta et Tzelica* ibid. a. 4 ; — *[Ade]sicla* ibid. a. 6 ; — *intra dies*

septe *250*. 12. 14 (ibid.) ; — *interitu* *251*. I. 11 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — λακινια *252*. 11 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — ουρσελλου νον ρεσπ:κια(ν)τ ibid. 37 ; — *noue* *253*. 11 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *lac*[*i*]*nia* ibid. 18 ; — *omni urssu* (= *omnem ursum* ?) ibid. 19-20 ; — *ampitζatru* ibid. 10. 17. 42. 56 ; — *Victoria* *265*. a. 4 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *amante furente* ibid. a. 6-7 ; — *somnu* ibid. a. 8 ; — *puella*[*r*]*u* ibid. a. 8 ; — *illa cogas*. ibid. b. 7 ; — Βονῶσα *267*. 15 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *illa* *268*. 1 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Bonosa* ibid. 2 ; — [*p*]*er deo meo uiuum* ibid. 4 ; — *celum terra deu*[*m*] ibid. 6 ; — *palma uincere* *272*. a. 12-13 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Clarum et Felice et Primulum et Romanum ocidas* *286*. b. 6-8 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — *dulce somnum* *289*. b. 16 (ibid.) ; — *Patriciou Nauta* *295*. 15-19 (ibid.) ; mais *Patricium Nauta,* ibid. 22 ; — *Na*[*ut*]*a Incleto* ibid. 19 ; — *Nauta Incletu* ibid. 22.

On ne s'étonnera pas de rencontrer quelques graphies inverses de la chute de *-m* ; les formes ci-dessous sont d'ailleurs susceptibles d'autres explications (v. p. 80 Synt., II, 1 b.) : *in omnem proelium* *250*. b. 6. 13 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *omnem remedium et omnem filacterium et omnem tutamentum et omnem oleum* ibid. a. 19-21 ; — *per marem* ibid. a. 16 ; — *ex hac diem exha* [*c ora*] *268*. 3 (Sousse, même date) ; — *sine sensum sine memoria sine ritu sine medul*[*l*]*a* *300*. a. 10-13 (Constantine, même date).

Remarque. — Il est peut-être superflu de recourir à l'hypothèse d'une action analogique dans le cas de *septe* et de *noue* que nous lisons sur les tablettes *250*. a. 14 et *253*. 11, comme l'a fait Diehl, *De M finali epigraphica*, p. 190 et suiv., où il a rassemblé un grand nombre d'exemples de chute de *-m*, non seulement dans *septem* et *nouem*, mais encore dans *decem, undecim, duodecim... sedecim.* Selon lui, la chute de *-m* dans ces noms de nombre, serait due à l'analogie de *quinque*. Malgré la graphie inverse *quinquem C. I. L.* III. 9585, je me demande avec M. Carnoy *o. c.*, p. 210, si le seul *quinque* a amené par analogie les formes *septe, noue, dece*, etc. D'ailleurs les exemples rassemblés prouvent que la chute de *-m* était, dans les polysyllabes, l'effet d'une loi phonétique générale.

Nous relevons toutefois trois cas où, dans des polysyllabes, *-m* est devenue *-n* : *m*[*ec*]*un coïtus facere* *230*. a. 6 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Maurussun quem peperit* *250*. a. 13-14 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.); — *illan inmittas* *266*. 2 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Ces exemples sont si peu nombreux qu'on hésite à leur attribuer une valeur phonétique quelconque, et qu'on peut, avec une

certaine vraisemblance, les taxer de simples fautes ou de négligences des graveurs.

e) *N*.

Le traitement de *n* finale, dans les langues romanes pour ce qui concerne les polysyllabes, est parallèle à celui de *m* finale. Pour les monosyllabes, la chose est moins claire, car le seul exemple, la négation *non* a ceci de particulier que dans bien des cas elle était proclitique, que dès lors elle n'a pas évolué d'une façon uniforme, et que les deux formes s'étant développées, l'une en position atone, l'autre en position tonique, elles semblent s'être influencées mutuellement.

α) *-n* dans le monosyllabe *non* est conservée, sauf cependant sur deux tablettes où *non* est devenu *no* grâce, semble-t-il, à la proclise : *no p[o]ssit 220*. b. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *no potes 221*. 2 (ibid.) ; — *no[posit?]* ibid. 3.

Cette forme de la négation, relevée également en Gaule (Pirson *o. c.*, p. 105 et suiv.) est intéressante comme substrat de esp. *no*, cat. *no*, prov. *no*, roum. *nu*, it. *no* (=*nein*), cf. Gröber, *Substrate ALL*. IV. 134 ; Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr*. I, p. 461.

β) dans les polysyllabes, si l'on met à part des fautes comme *illan*, *mecun*, *Maurussun*, ainsi que les formes verbales où *n* est devenue finale par suite de la chute de *-t* (v. p. 64), on ne rencontre *n* finale que dans des mots tels que *nomen*, *numen*, et dans le vocable grec *daemon*, où *n* s'est conservée pour des raisons morphologiques.

2. Groupes consonantiques en finale.

Le traitement de *t* final, dans les groupes *-st* et *-nt*, les seuls que nous ayons à traiter, était sans doute subordonné à l'initiale du mot suivant, mais l'orthographe, dans la majorité des cas, maintenait *-t*. Une exception doit être faite cependant, pour le *t* final de la 3e pers. du pluriel, et, dans une mesure moindre, de la 3e pers. du singulier des verbes.

α) *-t* de *potest*, dans les deux premiers exemples que nous allons citer, tombait normalement, car il se trouvait en position faible ; il en va tout autrement dans le troisième cas, où *-t* était en position forte : *potes [contr]a* 221.2 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *potes loqui* ibid. 9 ; — *potes ilos* ibid. 7.9.

β) A la 3e pers. du pluriel, les langues romanes, à l'exception



du sarde et de l'ancien français, prouvent que -*t* final était tombé (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.* II, p. 179-181). En latin vulgaire et postérieur, une réaction s'est produite contre cette chute, pour des raisons morphologiques, à ce qu'il semble, -*t* étant la finale caractéristique des 3[es] pers. ; chez Grégoire de Tours (BONNET, *o. c.*, p. 150), -*t* paraît posséder toute sa force. Cependant on constate, dans toute la Romania, des cas de chutes de -*t* dans les 3[es] pers. des verbes, en quelle position que ce soit d'ailleurs (PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 102-104; CARNOY, *Latin d'Espagne*, p. 175 et suiv. ; HOFFMANN, *de titulis*, p. 23 ; DIEHL, *Vulgärlat. Inschr.*, Index, p. 163).

Voici les exemples de chutes de -*t* qu'on constate dans nos tablettes : *adsin ad Plutonem* *111*. 3 (Charente-Inf., II[e] s. ap. J.-C.); mais *possint* | ibid. 6 et *possint sic* ibid. 10 ; — *sin* | *112*. 4 (ibid.) ; — *ommutuerun nec* ibid. 7 ; — *possun nec*, ibid. 8; — *cadan frangan disiungantur male gurenpalma*.. .*272*. a. 11-12 (Sousse, II[e] s. ap. J.-C.) ; — *possin* | ibid. a. 13 ; mais *cadant Blandus* ibid. a. 9 ; — *cadan precor* *273*. a. 13 (ibid.) ; — *frangan* | *274*. a. 13 (ibid.); — [*mou*]*ean* | *289*. b. 8 (ibid. III[e] s. ap. J.-C.).

E. — DISSIMILATION.

Le seul cas de dissimilation vocalique que nous possédions, *Eupropete* (= *Euprepetem*) *279*. 6, ayant été déjà examiné p. 16, nous ne traiterons ici que de la dissimilation consonantique et de la dissimilation syllabique.

a) *Dissimilation consonantique.*

α) *qu* — *qu* se dissimile en *c* — *qu* ainsi que nous l'avons indiqué, p. 33, dans le mot : *cinque* *251*. 11. 51 (Carthage, II[e] s. ap. J.-C.) ; esp. port. *cinco*, cat. *cinch*, prov. *cinc*, fr. *cinq*, roum. *cincĭ*, it. *cinque* ; cette dissimilation a lieu conformément à la loi VIII établie par M. GRAMMONT, *La Dissimilation consonantique*, p. 40.

β) *p* — *p* se dissimile en *c* — *p* ; en effet : *Oclopecta*, nom d'un cheval *275*. 7 ; *276*. 11 ; *278*. a. 4 ; *282*. a. 11 ; *283*. a. 13 ; *284*. 7 (Sousse, II[e] s. ap. J.-C.), a été rapproché par M. Vendryès, *M.S.L.* XIII (1904), p. 231, du grec ὁπλοπαίκτης, attesté par les gloses *uentilator* ὁπλοπαίκτης *C.Gl.* II. 206.2 ὁπλοπαίκτης *uentilator* *C.Gl.* III. 308.65, ὁπλοπαίκτης *armilusor* *C.Gl.* III.



308.66, hypothèse qui emprunte une certaine vraisemblance au fait qu'on rencontre dans les tablettes de même provenance que celles qui offrent le nom *Oclopecta* des noms de chevaux tels que *Delusor*, *Aleator*, *Latro*, etc. D'autres exemples de dissimilation de deux occlusives se succédant à courte distance ont été réunis par M. Vendryès, *l. c.*, et par M. Niedermann, *I. F.*, XXVI, p. 59. — Il convient d'ajouter cependant que l'explication donnée par M. Vendryès n'est pas la seule possible ; voir à ce sujet Buecheler, *Rhein. Mus.*, LVIII (1903), p. 624-626, Weihrich, *Zeitschr. f. d. œsterr. Gymn.*, LX (1909), p. 385 et suiv., et p. 705 et suiv. ; Stowasser, *Zeitschr. f. d. œsterr. Gymn.*, LX (1909), p. 705.

γ) *t — t > zéro — t* : *Praeseticius* ***140***.5.16-17 et *Praesetecius* ibid. 17-18 (Rome, IIe-IIIe ap. J.-C.) sont en effet pour **Praesteticius* (dérivé de *praestitus* ou *praestes*), selon W. Otto, *Nomina latina oriunda a participiis*, dans « Fleckeisens Jahrbücher für klass. Philol. 24, Supplementband » (1898), p. 911. *Praeseticius* et *Praesetecius* en seraient sortis par une dissimilation analogue à celle qui s'observe dans *obsetrix* (qu'on lit par exemple dans *C.I.L.* VI. 9722;9724 ; 9725), pour *obstetrix*.

b) *Dissimilation syllabique.*

Il y a eu dissimilation syllabique, ou « superposition syllabique » (selon le terme employé par M. Grammont), dans le même nom propre que tout à l'heure, *Praesteticius*, orthographié, et sans doute prononcé aussi plus brièvement : *Praestetium* dans la même tablette de Rome, ***140***.14 ; on peut poser en effet :

Praes|te|
|ti|tium

(pour la terminaison *-tium*, au lieu de *-cium*, v. p. 48).

Il en va de même pour : *Supestianu* ***275***.2.21 ; ***276***.3 ; ***277***.3 ; ***278***.a.14 ; ***279***.2 : ***280***. 2 ; ***282***.a.3.19 ; ***283***.a.3 ; ***284***.2. (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), issu de **Supestitianus*.

Supes|ti|
|ti|anus

Restuta ***248***.a.4 ; ***249***.b.2 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), issu de *Restituta* :

Res|ti|
|tu|ta.

A écarter l'explication *Restituta* > **Resttuta* > *Restuta*, proposée par M. Carnoy, *Latin d'Espagne*, p. 114.

Suauulua *264*.13 ; *265*.a.5-6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), si comme il semble, ce nom est pour *Suaui-uulua*, ainsi que le suppose M. Postgate, *The Classical Quarterly*, vol. VIII (1914), p. 122 :

Sua|ui|
|uu|lua.

fotr... *191*.a (Calvi Risorta en Campanie, Ier s. ap. J.-C.), qu'il faut compléter en *fotricem* = *futricem*, selon Buecheler, ne procède pas directement par dissimilation syllabique de *fututricem*, fém. de *fututor*. *futrix* semble plutôt calqué sur *nutrix*, qui, lui, provient d'une dissimilation de *nutritrix*, d'après la formule proportionnelle *nutritor* : *nutrix* = *fututor* : *x* (voir M. Niedermann, *Mélanges de Saussure*, p. 75-77).

F. — MÉTATHÈSE.

1. La métathèse peut se produire :

α) entre deux sons voisins, comme par exemple les consonnes *-st-* dans le nom propre :

Atsurio *251*.I.12 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), qui est pour *Asturio*, *Atsurius* comme nom propre n'étant pas connu par ailleurs, tandis que *Asturius*, gr. Αστυριος (Euseb. *Hist. Eccl.*, 7,16), est attesté (De Rossi, *Inscr. Christ.*, I, p. 325).

β) à distance, pour le son de *r* notamment, qui manifeste une singulière tendance à se déplacer d'une syllabe à une autre dans le latin vulgaire et, semble-t-il, sur le territoire de l'Italie de préférence (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 111 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 73-74 ; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.*, p. 51, n° 585) ; plusieurs de ces métathèses ont subsisté en roman (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* 1, p. 480).

Voici celles que renferment nos tablettes : *pristinarium* pour *pistrinarium* *140*.5.18 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), intéressant comme prototype de lomb. *prestiné* ; cf. *pristinum*, Sommer, *Handb.*, p. 244 ; — *tadro* pour *trado* *190*.2 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Prancatiu* pour *Pancratiu* *275*.7 : *278*.a.4 ; *282*.a.11 ; *283*.a.13 ; *284*.7 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; cf. *Prancatiu* *C.I.L.* VI, 3895, etc. Cette métathèse est attestée en Italie par le nom propre *Branca*, en Corse par *Brancaziu*, et sur le territoire gaulois par les noms de lieux *Branchy*, *Blancat*, *Branchs*,



Branca, *Branchais*, *Planchais*, *Blanchars*, *Plancars* (SCHUCHART, *Vok.* I, p. 29 ; NACHMANSON, *Beiträge zur Kenntnis der altgriechischen Volkssprache*, p. 37 et suiv.).

γ) La métathèse peut être aussi réciproque entre les sons *r* et *l* par exemple : *lerinquas 286.* b. 10 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; nous rétablissons *relinquas* sans scrupule, car une métathèse de ce genre n'est pas isolée ; en effet, nous lisons dans Diomède, *G. L.* I., p. 452. 30 : « Ut *leriquias* si per *l* litteram pronuntiemus, cum debeat per *r* prima syllaba *reliquiae* », et dans Consentius, id. V, p. 392. 22 : « Per transmutationem sic fiunt barbarismi : litterae, ut si quis dicat *perlum* (M, prelum B) pro *prelo*, *reilquum* (M et B, mais B = Basiliensis F. III. 15. d. fol. 10 à porte comme correction en marge *leriquum*) pro *reliquo.* » On trouve aussi *lerigio* pour *religio* Diom. *l. c.*, *lericum* pour *relicum* ECKSTEIM, *Anecd. Paris.*, p. 27 (SCHUCHARDT, *Vok.* II, 527 ; LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 111 ; SOMMER, *Handb.*, p. 214).

La métathèse réciproque se produit aussi entre occlusives, p. ex. entre *d* et *t* : *ticidos*, pour *dicitos* = *digitos 190.* 13 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

2. On rattache ordinairement à la métathèse, avec laquelle elle offre quelque analogie, la *répétition d'une consonne dans le mot* (SOMMER, *Handb.*, p. 215). Cette répétition peut être régressive, comme pour *r* dans : αρχεπτορεμ *270.* 3 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), pour *acceptorem*, issu lui-même de *accipiter* par étymologie populaire à comp. avec le fr. *trésor* qui remonte à * *thresauru* pour *thensaurum* ; ou progressive, comme dans le nom de cheval : *Frangrio 294.* 19 (Sousse, IIIe s.) qui est sans doute pour *Frangio.*

DEUXIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE

Les innovations du latin populaire, dans le domaine de la morphologie, consistent principalement en créations analogiques, destinées pour la plupart à simplifier la complexité de la flexion littéraire ; en confusions de formes demeurées distinctes dans la langue des gens cultivés ; enfin en emprunts faits à d'autres dialectes italiques. Les confusions dont nous venons de parler relèvent en partie de la phonétique et en partie de la syntaxe, sur lesquelles nous nous efforcerons de ne pas empiéter ici. Cela aura pour conséquence de réduire l'étendue de cette division mais les faits ressortiront ainsi, espérons-nous, avec plus de netteté.

I. DÉCLINAISON.

1. Le nom.

a) *Thèmes en -ā-.*

1. Un grand nombre d'inscriptions populaires offrent des gén. sing. en *-aes* ou *-es* (Neue, *Formenl.* I. p. 22-23 ; Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* Index, p. 165). Cette formation est souvent considérée comme un hellénisme (Sittl, *Die lokale Verschiedenheiten...* p. 16 et 40 ; Lindsay, pp. 49 et 436 ; Sommer, *Handb.*, p. 326-327), mais les emprunts morphologiques au grec sont rares dans la langue vulgaire, et le génitif qui nous occupe se rencontre de bonne heure et est répandu partout. Stolz, *Lat. Gramm.*, p. 209, établit une distinction entre les formes en *-aes* qui seraient d'origine italique dialectale, osque ou sabellique, et celles en *-es*, qui seraient des hellénismes. Mais si, dans certains cas, il s'agit

effectivement de noms fléchis à la manière grecque, dans d'autres, *-es* semble issu de *-aes* par suite de la confusion générale en latin vulgaire entre *e* et *ae*. M. HEHL, *Die Formen der lat. ersten Dekl. in dei Inschr.*, p. 22, croit pouvoir constater d'ailleurs que la terminaison *-aes* se rencontre plutôt dans les gentilices, et la terminaison *-es* dans les cognomina. L'emprunt de la désinence *-aes* à l'osque n'est pas non plus évident ; M. R. von PLANTA, *Gramm. der Oskisch-Umbrischen Dial.* I, p. 87, qui l'admet, se base sur l'existence de quelques rares formes osques en *-ais*, mais le gén. sing. osque des thèmes en *-ā* est normalement en *-ās*. L'opinion de M. Hehl (que paraît approuver M. VENDRYÈS, *Rev. de Philologie*, 1912, p. 106) est que *-aes* en latin vulgaire serait dû à un compromis entre la désinence *-ae* du latin littéraire et la désinence osque *-as*.

Dans nos tablettes, nous distinguons :

α) des gén. en *-aes* ou en *-es* de noms et de surnoms romains. Ex : *fi[lius] Sallusti[es Vene]ries siue Ven[e]rioses* ***129***. — a. 5-8 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Irena |Plotiaes* ***134***. a. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *[Auoniae]s cor eripiant J. H. T.* Av. 14 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *caput [A]von[iae]s* ibid. Av. 21 ; — *Auoniaes* ibid. Av. 22 ; — *[Au]onia[e]s* ibid. Av. 23 ; — *super[cilia V]esoniaes* ibid. Ves. 22, mais *pupilla Vesoniae* ibid. Ves. 24 ; *filium Aselles* ***140***. 14.15.18 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

REMARQUE. — *Malcio Nicones* ***135***. a. 1 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ne doit pas figurer dans cette liste. En effet, *Nicones* est pour *Niconis* (v. p. 19), gén. de *Nico* ou *Nicon* (gr. Νίκων, cf. *C.I.L.*, I. 571, III. 2193, VIII. 7611) et non comme l'indique M. Audollent pour *Niconae*, gén. d'un nom fém. **Nicona* qui n'est attesté nulle part.

β) des gén. en *-es* de noms d'origine grecque : *Claudia Helenis* (pour *Helenes*, cf. A. DELACHAUX, *La Latinité d'Ausone*, p. 81) ***222***. a. 1 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). — Σεπτιμες ***270***. 13 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), est un nom romain décliné à la grecque par un graveur d'origine grecque, cf. PIESKE, *De tit. Afr. lat. s. qu. morph.*, p. 11).

2. Une forme tout à fait isolée en *-ās* est fournie par : *Rufas Pulica(s)* ***135***. b. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). Nous préférons y voir une influence dialectale plutôt qu'un dernier vestige du gén. lat. archaïque en *-ās* qui ne s'est conservé que dans le terme juridique *pater familias*.

b) *Thèmes en -o-.*

1. Le vocatif sing. du mot *deus* ne se rencontre que chez les auteurs chrétiens, le plus souvent sous la forme *deus*, rarement sous la forme *dee* (NEUE, *Formenl.* I, p. 133 ; WACKERNAGEL, *Ueber einige antike Anredeformen*, Goettingue, 1912, p. 1 et suiv.). C'est donc à un chrétien qu'il faut attribuer la tablette africaine où nous lisons : Παρπαξιν *deus omnipotens, adducas* *250*. a. 6 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

2. Le génitif des thèmes en *-io-* était toujours en *-ī* jusqu'à l'époque impériale (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 439 ; L. HAVET, *Bullet. Soc. Ling.*, nº 57, p. XLVI ; NEUE, *Formenl.*, I, p. 134 et suiv. ; SOMMER, *Handb.*, p. 338). Ensuite sous l'influence des grammairiens et des maîtres d'école, on se mit à prononcer et à écrire *-iī*, mais ce néologisme ne paraît pas avoir fait fortune dans le langage populaire ni en Italie, ni dans les provinces ; voir PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 117 ; HOFFMANN, *de titulis*, p. 8 ; PIESKE, *De tit. Afr. s. qu. morph.* p. 4-5, dont le témoignage est corroboré par nos tablettes d'exécration, où on trouve :

Valeri 96. b. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.); — *Iuli* ibid. b. 7 ; — *Domiti* ibid. b. 8 ; — *Valeri 101*. 6 (ibid.) ; — *Ploti J. H. T.* Pl. 4. 19. 40 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *Carisi 190*. 3 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Dasi 197*. 1 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; — *Hei 199*. 3 (ibid.) ; — *L. Caecili 218*, 5 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *desideri 230*. a. 4. 8 (ibid. IIe s.) ; — *Merccuri 253*. 11. 14. 18, 21.62 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; *265*. b. 8 ; *266*. 22 (Sousse, IIIe et IIe s. ap. J.-C.) ; — Σεξτιλι *270*. — *desideri* 11-12. 20 (ibid. IIe s.).

Toutefois la forme néologique *-iī* du gén. des thèmes en *-io* n'est pas complètement absente de nos tablettes, puisqu'on lit, en un seul passage : *Marii filia 228*. a. 4 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

3. Au nom. plur. des mêmes thèmes, *ii* se contractait parfois en *-i*, assez rarement dans la langue des textes littéraires, plus souvent dans celle des inscriptions (PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 117 ; NEUE, *Formenl.* I, p. 159-160 ; SOMMER, *Handb.*, p. 347).

Nos tablettes portent : *ali inimici 98*. 1 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *di Manes 222*. a. 15 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

4. Quand le besoin se faisait sentir, au dat. ou à l'abl. plur., de différencier les noms ou adjectifs de thèmes en *-ā-* de ceux de thèmes en *-o-*, on se servait d'une forme en *-abus*, reste probable de l'époque préhistorique, où tous les thèmes nominaux

avaient leur dat.-ablat. plur. en *-būs* (ERNOUT, *Remarques sur l'expression du genre féminin en latin*, Mélanges de Saussure, p. 219). On avait ainsi les couples *filiis filiabus*, *deis deabus*, *libertis libertabus*, etc. Par assimilation flexionnelle, le masculin prit parfois lui aussi la terminaison *-bus*, et c'est ainsi qu'on trouve : *dibus parentibus 190*. 16-17 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.). *Dibus* est souvent attesté dans les inscriptions (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 463 ; W. HERAEUS, *Die Sprache des Petronius und die Glossen*, p. 44 ; NEUE, *Formenl.* I, p. 190 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 126 ; CARNOY, *Lat. d'Espagne*, p. 222 et suiv. ; SOMMER, *Handb.*, p. 403), et elle est corroborée par des formations analogues telles que : *filibus suis C.I.L.*, VI. 14792 ; *filibus suibus* VI. 13176/7 ; *liberteb.* ibid. 11472 (cf. HEHL, *o. c*, p. 42).

5. A la différence des inscriptions de la Gaule ou de l'Espagne (PIRSON, *o. c.*, p. 41-42 ; CARNOY, *o. c.*, p. 48 et suiv.), où le fait paraît fréquent, il n'y a dans nos textes qu'un seul mot qui permette de constater le passage d'un thème en *-o-* à un thème en *-u-* ; mais, tandis que dans les exemples gaulois et espagnols, la confusion semble due à l'évolution phonétique *ō* > *u*, c'est probablement à un fait morphologique que nous avons affaire ici ; il s'agit en effet du mot *domus*, suspendu pendant toute la latinité classique entre la déclinaison des thèmes en *-o-* et celle des thèmes en *-u-*, et qui tend à se comporter tout à fait comme un thème en *-u-* ; témoin les accus. plur. : *ad domus infernas 250*. a. 7 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ad domus tartareas* ibid. 13. 14.

c) *Thèmes en -i-*.

1. On pense généralement que l'acc. sing. normal des thèmes en *-i-* a passé de *-im* à *-em* sous l'influence de l'acc. des thèmes consonantiques (SOMMER, *Handb.*, p. 374) ; cette manière de voir n'étant pas absolument satisfaisante, M. MEILLET, *De quelques innovations...* p. 30 et suiv., considère la terminaison *-em* comme le représentant phonétique de *-im* ; quant aux accus. qui ont conservé la désinence *-im*, les uns proviennent d'anciens thèmes en *-ī-*, comme *uim*, *neptim*, *peluim*, *cutim*, *febrim*, *clauim*, *cratim* ; dans les autres le maintien de la désinence *-im* semble tenir au fait qu'ils ne sont guère employés qu'au singulier, car c'est au pluriel que la distinction des thèmes en *-ĭ-* et en *-ī-* s'est effacée tout d'abord. C'est à cette dernière catégorie qu'on pourrait rattacher : *Martialim 220*. a. 5 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), à moins que ce ne soit un cas spécial de confusion phonétique de *e* et *i*.

2. α) Sous l'influence des thèmes consonantiques, l'ablat. sing. des thèmes en *-ī-*, exception faite pour les neutres, était devenu *e*. Toutefois, *-i* des thèmes vocaliques avait résisté dans quelques cas : on disait *oui* et *oue*, *aui* et *aue* à l'époque de Varron et nous lisons, dans une tablette du Ier s. avant J.-C. : [*m*]*ensi Februario J. H. T.* Av. 41, à côté de *mense* ibid. Pl. 42 (Rome ?).

β) La distinction entre neutres et masculins-féminins de thèmes en *-i-* n'est plus toujours observée à l'ablat. sing. dans le latin postérieur (Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 218) ; nous relevons : *a suo cubile 230*. a. 10 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

3. La généralisation de *-es* comme désinence de l'acc. plur. dans les thèmes en *-i-* sous l'influence des thèmes consonantiques était accomplie vers les premiers temps de l'Empire. On serait tenté de croire cependant que l'ancienne forme en *-īs* a subsisté postérieurement dans la langue du peuple, à considérer p. ex. les nombreuses graphies en *-is* que l'on rencontre encore dans les inscriptions de la Gaule des VIe et VIIe siècles de notre ère (Pirson, *o. c.*, p. 118), et chez des auteurs comme Grégoire de Tours (Bonnet, *o. c.*, p. 360). Mais ces exemples semblent plutôt d'ordre phonétique et, pour ce qui concerne en particulier nos tablettes, nous avons déjà dit, p. 17, que des graphies telles que : *ungis J.H.T.* Pl. 37. Av. a. 35 ; Ves. a. 37 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *natis* ibid. ; — *uncis* (= *ungues*) *135*. a. 2. b. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *natis* ibid. a. 4 ; — *febris 140*. 8 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), procèdent phonétiquement de *ungues*, *nātes*, *febres*, explication qui est corroborée par des formes d'acc. plur. comme *tortionis*, *palloris*, *obbripilationis* qu'on lit sur la même tablette 140.

4. Dans la langue populaire postérieure, on trouve quelques datifs ou ablatifs plur. en *-īs* dans des mots de thèmes en *-i-*. De tels vulgarismes peuvent s'expliquer tantôt par le voisinage d'un dat. ou d'un abl. en *-īs*, comme chez Frédégaire (Haag., *o. c.*, p. 878), tantôt par une contamination, comme dans la locution suivante d'une tablette de Carthage du IIe s. de notre ère : *infernalis partibus 228*. b. 5, où la tournure *infernalibus partibus* se sera confondue avec celle plus usuelle de *infernis partibus*.

d) *Thèmes en -u-.*

1. Les thèmes en *-u-* ne devaient leur conservation dans le latin qu'à la tradition des grammairiens, existence assez précaire puisque ces thèmes tendaient à se confondre avec ceux en



-o-, et que déjà Plaute, Térence et Caton se servaient de génitifs tels que *fructī*, *gemitī*, *tumultī* (Ernout, *Note sur les thèmes en -u- latins*, *I.F.* xxvi, p. 91 et suiv. ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 91). Cette tendance est attestée dans nos tablettes par l'accus. plur. *impetos* *288*, b. 6 ; *289*. b. 7 (Sousse, iii[e] s. ap. J.-C.), à moins que ce ne soit une graphie inverse produite par le passage vulgaire de *ō* à *u*, comme c'est sûrement le cas pour le nom. plur. *manos* *250*. b. 11 (v. p. 46).

2. Il n'y a rien de bien surprenant à ce que les thèmes en *-u-* soient parfois confondus avec ceux en *-o-* ; il serait en revanche curieux que des confusions aient pu se produire entre des thèmes en *-u-* et des thèmes en *-i-* ; c'est pourquoi il faut considérer comme purement accidentel le cas de : *sensem* *268*. 1 (Sousse, iii[e] s. ap. J.-C.), pour *sensum* ; peut-être le graveur, en écrivant ce mot, a-t-il songé au synonyme *mentem*.

e) *Thèmes consonantiques.*

1. La confusion progressive des thèmes en *-i-* et des thèmes consonantiques est attestée dans nos tablettes par deux ablatifs en *-i-* appartenant à des thèmes consonantiques : *seiue ea alio nomini est* *196*. 3-5 (toutefois R. Wünsch lit ici *nomine*) (Cumes i[er] s. avant J.-C.) ; — *in Vincentζo Tζaritζoni* *253*. 17 (Carthage, ii[e] s. ap. J.-C.).

2. Bien que le vocatif n'eût, en latin, de forme spéciale qu'au sing. des thèmes en *-o-*, type *serue*, la langue des tablettes magiques employait *Dite* comme vocat. sing. de *Dis*, *Ditis* : *Dite pater* *139*. 12 (Rome, i[er] s. avant J.-C.) ; — *Dite* *191*. b. (Calvi Risorta, i[er] s. ap. J.-C.). Ce *Dite* (*pater*), comme *Harpage*, voc. de *Harpax*, Pl. *Ps.* 665, est évidemment analogique des vocat. des thèmes en *-o-* et, en particulier, de *Quirine pater* (Ennius), *Bacche pater*, *Jane pater* (Horace) ; voy. Wackernagel, *Ueber einige antike Anredeformen*, Goettingue, 1912, p. 5.

3. Les adjectifs en *-entus*, à côté de ceux en *-ens* dans le latin littéraire, semblent dus à une dérivation rétrograde, dont les comparatifs en *-entior*, superl. *-entissimus* auraient été le point de départ. En effet, un comparatif *opulentior* et un superlatif *opulentissimus* pouvaient être rapportés non seulement à un positif *opulens*, mais tout aussi bien à un *opulentus* (cf. Skutsch, *Glotta*, II, p. 242, note 3). C'est sur des alternances de ce genre que semblent calqués : *Elegantu(m)* *275*. 7 ; *279*. 9 à côté de *Elegante* 276, 12 ; *278*. a. 3 ; *283*. a. 11 ; *284*. 3. 4. 8. 11 ; — *Eminentu(m)*, *275*. 16, en regard de *Eminente*, *284*. 12 ; *B.A.* 1906. II. 11.29 (Sousse, ii[e] s. ap. J.-C.).



4. Dans une tablette de Constantine, du IIIe s. ap. J.-C., on relève l'acc. sing. *pu<u>luam* ***300.*** b. 2, pour *pulerem*, ce qui supposerait un nom. *pulua* au lieu de **puluis*. Une pareille substitution est-elle possible ? La question paraît devoir être tranchée dans le sens de l'affirmative, en tenant compte de l'espagnol *polvo*, qui remonte à un prototype latin **puluus*. L'une et l'autre forme, il est vrai, sont bizarres, et n'ont pas encore, que je sache, trouvé d'explication satisfaisante.

5. Le nom propre grec Ὄσυρις, -ιδος a été considéré en latin tantôt comme un mot de thème consonantique *-id-*, tantôt comme un mot de thème vocalique *-i-*. Selon Neue, *Formenl.* I, p. 227, Pline, Apulée et Minucius Felix auraient préféré la déclinaison *Osiris*, gén. *Osiris* et Varron, Tertullien et Servius la déclinaison *Osiris*, gén. *Osiridis*, tandis que Saint Augustin se sert de l'une et de l'autre. D'après une de nos tablettes, la langue magique préfère le premier type : ιν αδυτους 'Οσιρις ***270.*** 21-22 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

6. Malgré leur peu de productivité, les thèmes en *-u-* ont fait une conquête. On lit, en effet, un nom. acc. plur. *ossua*. *C.I.L.* I^2, 1219 et dans plusieurs autres inscriptions, et un gén. plur. *ossuom* chez Pacuvius, cité par Priscien II, p. 254, 8, ce qui suppose un nom. sing. *ossu* « os », pour *os*.

Peut-être faut-il reconnaître l'acc. plur. *ossua* dans les graphies : *ossu* ***135*** a. 7 et *osu* ibid. b. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), comme le paraît admettre M. Diehl, *Vulgärlat. Inschr.* n° 851, p. 75, qui imprime *ossu.* et *osu.* et comme le semble d'ailleurs exiger le contexte, mais il n'est pourtant pas tout à fait impossible qu'il s'agisse de *os*(*s*)*u*(*m*), acc. sing. qu'on rencontre parfois dans des textes vulgaires (Neue, *Formenl.* II, p. 843 et suiv.), ce qui est une dérivation rétrograde du plur. *ossa*. Le thème *ossu-* n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante ; d'aucuns le croient analogique de *genu-*, *cornu-*.

7. *femur* appartenait à une catégorie de noms neutres dont les cas obliques reposaient sur un thème en *-n-* ; il se déclinait en latin *femur*, *feminis*, ainsi que l'enseignent Marius Victorinus et Charisius (*G.L.*, VI, 18, 11 ; I, 87, 2) ; mais par analogie avec le nom.-acc., on déclina *femoris*, *femora*, etc., déclinaison dont se servent Cicéron et Tibulle, et que Charisius mentionne aussi *l. c.*, tandis qu'une de nos tablettes renferme : *femena* (= *femina*) ***190.*** 11 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

Quant au nom.-accus. sing. *femur*, l'analogie de *corpus corporis*, *tergus tergoris*, *pectus pectoris*, etc., eut tôt fait de le transformer en *femus*, forme blâmée par Servius (Virg. *Aen.*,

10, 344), qu'on trouve sous la plume d'Apulée (*Métam.* VIII. 5. 31) et de Florus (2. 3), ainsi que sous le burin d'un graveur de *defixiones : femus 135.* a. 3 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). — Cf. SOMMER, *Handb.*, pp. 355 et 381.

8. *iecur*, thème en *r/n* lui aussi, a été de très bonne heure normalisé dans sa déclinaison, de sorte qu'on ne trouve jamais **iecinis* au gén., mais toujours *iecoris*. Cependant l'existence primitive de **iecinis* paraît s'attester dans un paradigme, comparable à *iter*, *itineris*, où *iecoris* et *iecinis* se sont combinés ; on lit sur une de nos tablettes: [*io*]*cinera J. H. T.* Pl. 29 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.), forme corroborée par *iocineris* LIV., VIII, 9, 1 et *iecinora iecinoribus* (*iocinoribus*, ms. de Bamberg, *iecoribus* codd. Pal. 1 et 3) qu'on lit chez SÉNÈQUE, *Epist.* 95.25 (NEUE, *Formenl.* I, p. 837-839 ; SOMMER, *Handb.*, p. 355).

f) *Déclinaison hétéroclite.*

1. Un génitif tel que: Μαρ[τ]ιαλικι *231.* 13-14 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), est sans doute pour *Martialicis*, d'un nominatif supposé **Martialix*. Cette forme est un contrépel pour *Martialis*, analogue à *milex*, *ariex*, *poplex*, du langage populaire que blâme l'Appendix Probi (*ALL.* XI, pp. 306, 322, 327). Elle s'explique par le fait que, dès le Ier s. de notre ère, le peuple avait une tendance à prononcer *x* comme *s* (v. p. 47) ; pour y remédier, on prononçait avec soin les *x*, à tort souvent, et dans les mots terminés par *-es*, la prononciation *-ex* était encore facilitée par l'analogie de noms comme *rex*, *iudex*. Cela eut pour résultat de changer la flexion de certains mots, et un génitif comme *Martialicis* est une précieuse confirmation du nominatif plur. *praegnaces* pour *praegnates* que M. Niedermann a relevé chez Fulgence, p. 30, 21 éd. Helm (*Mélanges de Saussure*, p. 75 ; cf. aussi du même auteur, *Contributions à l'étude et à l'explication des gloses latines*, p. 44).

2. On trouve quelques traces de la flexion grecque Γύγης, Γύγητος (à côté de Γύγης, Γύγου) dans le latin classique (NEUE, *Formenl.* I, p. 519 et suiv.) ; mais cette flexion se généralisa surtout dans le latin vulgaire, où des mots comme *Eutyches* et *Hermes* ne se déclinent plus que *Eutychetis*, *Hermetis* (PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 139-140 ; CARNOY, *Lat. d'Espagne*, p. 237 ; A. HEHL, *Die Formen der lat. erst. Dekl.*, p. 63 ; PIESKE, *De tit. Afr. Lat. s. qu. morph.*, p. 31) ; l'accusatif était donc *-etem*, et cela nous permet de reconnaître le nom *Euprepres*, gr. Εὐπρεπής, sous la forme *Europete 279.* 6 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) (cf. Ευπρεπητε

sur la tablette grecque *237*. 17. 42-43); pour la dissimilation e—e> o—e, v. p. 16.

3. La déclinaison latine en *-es*, *-etis* des noms grecs propres a donc son origine dans la langue grecque, et elle est surtout réservée aux noms masculins. Pour les noms féminins de même origine, le latin vulgaire possédait aussi une déclinaison hétéroclite, en *-e*, *-enis*, mais dont on ne trouve aucune trace dans aucun dialecte grec ni en grec moderne. Elle est donc purement latine, mais elle n'apparaît nulle part dans les textes littéraires, et, après le IVe siècle de notre ère, on ne trouve plus d'exemple de cette déclinaison ; aucune trace n'en a subsisté dans les langues romanes (HEHL, *o.c.*, p. 49 et suiv.).

Nos tablettes renferment deux exemples de cette flexion en *-enis*, dont le plus ancien qui soit parvenu à notre connaissance (NEUE, *Formenl.* I, p. 101-103 ; CARNOY, *Lat. d'Espagne*, p. 236); ce sont les accusatifs sans *m* finale : *Danaene* *138*. 4-5 (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *Ticene* (pour *Tychenem*) *190*. 2 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

g) *Déclinaison grecque.*

1. Il n'y a pas, à proprement parler, de déclinaison grecque dans la langue des *Tabellae defixionum*; on y rencontre quelques formes casuelles grecques comme les génitifs *Helenes* et Σεπτιμες que nous avons mentionnés p. 69, l'accusatif Ὄππιομ (v. p. 22-23) auxquelles il convient d'ajouter : περ [ἀν]θέροτας *270*. 2 (Sousse), IIe s. ap. J.-C.) ; — δεσγενδο ιν αδυτους Ὀσυρις ibid. 21-22.

Ces accusatifs pluriels, dont le premier se lit aussi chez Pline, *H. N.* 37. 123, ne sont pas très surprenants dans une tablette africaine rédigée en caractères grecs.

2. Ce sont là les seuls cas empruntés au grec que nous puissions constater ; en effet, pour les nominatifs, on ne saurait parler d'emprunts morphologiques, d'autant plus qu'il s'agit de noms propres : les noms grecs au nominatif passaient naturellement de la bouche des immigrants dans celle des Latins, sans que ceux-ci eussent l'impression d'un emprunt à une langue étrangère.

Ainsi, les surnoms féminins d'origine grecque conservent le plus souvent leur terminaison en *-e* dans le latin populaire (NEUE, *Formenl.* I, p. 65 et suiv. ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 128-129 ; A. DELACHAUX, *La latinité d'Ausone*, p. 81).

Voici les cas que renferment nos tablettes : *Politice* *131*. 3 (San Severino, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Clymene* ibid. 4 ; — *Danae*

138. 1 (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *Rhodine 139*. 4. 9. 12 (ibid.); — *Omphale 215*. 13 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Trophime* ibid. 14; — Παπτη *267*. 16 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Toutefois certains d'entre eux, empruntés à une époque antérieure, ont gardé dans la langue populaire la forme latinisée en *-a*. Ainsi : *Irena 134*. a. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Herminona 139*. 18 (Rome, Ier s. avant J.-C.).

3. Les mots de thème en *-on-* empruntés au grec de bonne heure avaient été latinisés quant à leur terminaison en *-ō* au nom. sing. Mais ceux qui ont été introduits en latin depuis l'Empire ont conservé, chez les auteurs nettement hellénisants (Neue, *Formenl.* I, p. 249 et suiv.), ainsi que dans le peuple, leur désinence *-on* : *demon*, *daemon 229*. 3; *230*. a. 1. 3. 5. 7. 9; *233*. 27; *250*. a. 2. 15. 29; *265*. b. 6; *286*. b. 1; *291*. b. 1. *293*. a. 7. b. 1; *294*. 7 (Carthage et Sousse, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

4. En revanche, dans la langue populaire, des noms propres grecs en *-as* ou *-es* ont revêtu la désinence *-a* au nominatif, par analogie flexionnelle avec les thèmes en *-a* sans doute : *Leonida 132*. 2 (San Benedetto, Ier s. ap. J.-C.); — *Herma 215*. 6 (mais *Hermes* ibid. 10. 12) (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); cf. Suet. *Gramm.*, 10, V : *Herma uel Hermes*.

2. Le pronom.

a) *Pronoms personnels.*

Est-ce un représentant du datif archaïque du pronom de la 1re pers., d'ailleurs fort discuté malgré les témoignages de Festus 161 et de Varron VII. 2. 8 (Sommer, *Handb.*, p. 411), ou une contraction de l'ombrien *mehe* (J. Vendryès, *Rev. de Philologie* 1912, p. 215) que nous trouvons dans : *M[e mittas a]rcessitum canem J.H.T.* Pl. 12 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.); — *Me m[ittas a]rcessitum canem* ibid. Av. a. 13, il est fort difficile d'en décider. Quoi qu'il en soit, la présence du datif *me* est ici indiscutable.

b) *Pronoms démonstratifs.*

1. La langue vulgaire avait, dès l'origine, fait sur le modèle de l'adjectif une distinction de genre au gén. et au dat. sing. des démonstratifs; c'est ainsi que les formes de dat. fém. *illae* et *istae* sont attestées de bonne heure (Neue, *Formenl.* II, p. 427; Grandgent, *Introduction*, p. 163; Sommer, *Handb.*, p. 470). Nous relevons : *aufer illae somnum 230*. a. 2 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).



2. L'usage de flanquer le pronom *ille* de la particule démonstrative *-ce*, attesté chez Plaute, Caton et Varron, semble n'avoir plus appartenu par la suite qu'à la langue parlée (Lindsay, *Lat. Spr.* p. 501 ; Neue, *Formenl.* II, p. 429 ; Sommer, *Handb.*, p. 429 et suiv.). On n'en trouve plus que de rares exemples dans les inscriptions, *C. I. L.* IV. 1691 *illunc*, 2013 *illuc* (pour *illud* ?), et dans nos tablettes de Rome (?) du Ier s. avant J.-C.) : *illunc J.H.T.* Pl. 5. 43 ; — [*illa*]*nc* ibid. Ves. b. 43.

c) *Pronoms relatifs.*

1. Il se pourrait qu'il faille attribuer aux troubles syntaxiques la forme *quem* représentant un accus. fém. sing. Mais il n'en faut pas moins examiner ici les possibilités d'explication morphologique. On lit sur deux tablettes découvertes à Sousse : *Victoria quem peperit Suauulua 264.* 12-14 ; *265.* a. 4-6 (IIIe s. ap. J.-C.); — *Vettia quem peperit Optata 266.* 5-6 ; 18 (mais *Vettia quam p...* ibid. 21), (IIe s.) ; — *Bonosa quem uobis... commendo 268.* 10 (IIIe s.).

Deux explications sont en présence : Ou *quem* est une survivance archaïque de la forme d'accus. fém. de l'interrogatif *quis*, qui fonctionna parfois à la place du relatif et amena des confusions dans la déclinaison (Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 509 et suiv.; A. Ernout, *Remarques sur l'expression du genre féminin en latin*, Mélanges de Saussure, p. 220) ; ou bien, l'unité de formes aux cas obliques aidant, la flexion du relatif féminin a disparu dans la latinité postérieure et a été remplacée par celle du masculin ; il n'y aurait alors rien de surprenant à rencontrer, au IIe ou au IIIe s. de notre ère, la forme *quem* pour *quam* (F. Brunot, *Hist. de la langue française*, I, p. 84). Quoi qu'il en soit, « vers la fin de l'Empire on avait comme seules formes relatives pour les deux genres et les deux nombres *qui*, *que*(*m*), dat. *cui* ; de plus un neutre *quod* ou *quid*, et probablement le pluriel *quae* » ; voy. aussi Grandgent, *Introduction*, p. 37 ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 102) ; cette réduction des formes du relatif est confirmée par le témoignage des langues romanes, du français en particulier qui ne possède plus que le « chétif » *qui* et *que* (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 389 ; cf. aussi J. Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction* QUE, p. 44 et suiv. ; Haag, *Fredeg.*, p. 885 ; Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* III, p. 661-63.

2. On lit, sur les tablettes de Rome (?) du Ie s. avant J.-C. : *febri quartanae tertianae cottidianae quas cum illo luctent J. H. T.* Pl. 7 ; Av. a. 8 ; Ves. a. 8 ; Sec. 6.



Il est possible que *quas* soit une faute pour *quae*, relevant de la syntaxe ; mais d'autre part, il faut admettre l'existence d'un nom. plur. féminin en *-as* assez souvent attesté à côté de la forme habituelle en *-ae*, (Sommer, *Handb.*, p. 329). C'est ou bien une survivance du temps où le latin, comme l'osque et l'ombrien, ne connaissait encore que la désinence -ās pour le nominatif plur. fém. ; ou bien un dialectisme, venu du pays des Marses, selon M. Vendryès, *Revue de Philologie*, 1912, p. 207, de l'Ombrie, selon M. Meillet, *Bullet. Soc. Ling.*, n° 60, p. lxiii : « La forme du nom. plur. fém. *quas*... est manifestement *osco-ombrien(ne)*. »

II. GENRE.

La confusion des genres en latin vulgaire n'a pas pour unique cause l'altération phonétique et n'est pas seulement populaire. Elle résulte surtout de l'indistinction qui existait entre les catégories masculin-féminin et neutre, et du vague de la délimitation de leurs emplois. Aussi se remarque-t-elle déjà dans les premiers monuments de la langue et même semble-t-elle dater, en certains cas, de l'indo-européen. Et en définitive cette confusion se fait au détriment du genre neutre, qui tend à être absorbé de plus en plus par le masculin-féminin au point de disparaître complètement à la période postlatine. Donc « l'élimination romane du neutre apparaît... comme une suite d'un développement commencé en indo-européen et dont les causes premières se trouvent dans des faits de date indo-européenne » (A. Meillet, *De quelques innovations...*, p. 10).

a) *Neutres devenus masculins.*

1. Dans les thèmes en *-o-*, la confusion entre masculins et neutres s'est faite de bonne heure et assez aisément (Appel, *De genere neutro intereunte in lingua latina*, p. 10 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 155 ; Grandgent, *Introduction*, p. 145).

Ainsi *collus*, attesté chez Plaute et Accius (Leo, *Plautinische Forschungen*, p. 310 ; Neue, *Formenl.* I, p. 795) se retrouve sur une tablette de Mentana, du iie ou du iiie s. de notre ère : *collus 135*. a. 5. C'était peut-être la forme primitive ; on sait en tout cas que, comme pour *locus*, il existait deux pluriels *colli* et *colla* ; de *colla* on aurait tiré *collum*, seul employé dans la langue classique, tandis que *colli* aurait maintenu la forme *collus* dans le peuple, ou tout au moins aurait contribué à la faire réapparaître postérieurement.

mentum est aussi devenu masculin : *me[nt]us* **135.** a. 6 (Rome, Iᵉʳ s. avant J.-C.).

2. Parfois le passage au genre masculin de neutres de thème en *-o-* est trahi par le voisinage d'un adjectif au masculin. Le cas se produit identiquement pour cinq mots dans la même tablette, ce qui en infirme l'intérêt et la valeur ; en outre comme nous l'avons vu p. 62, peut-être n'y faut-il voir que des graphies inverses de la chute de *m* finale : *omnem remedium* **250.** a. 19 (Carthage, IIIᵉ s. ap. J.-C.) ; — *omnem filacterium* ibid. a. 20 (gr. φυλακτήριον) ; — *omnem tutamentum* ibid. a. 20-21 ; — *omnem oleum* ibid. a. 21 ; *oleus* est attesté chez Oribase (Appel, *De genere neutro...*, p. 87 ; Neue, *Formenl.* I, p. 801 ; Meyer-Lübke, *Einführung*, p. 162) ; — *in omnem proelium* ibid. b. 6. 13.

3. Le passage de neutres de thème en *-i-* dans la catégorie masculin-féminin est plus rare. Nos tablettes n'en fournissent qu'un exemple, d'ailleurs intéressant : *per marem* **250.** a. 16 (Carthage, IIIᵉ s. ap. J.-C.).

On peut se demander, avec M. W. Meyer, *Die schicksale des lateinischen neutrums im romanischen*, p. 97, si *mare* est devenu masculin ou féminin en latin vulgaire. Pas plus que *C. I. L.*, III. 1899 ; V. 3014 (et non 314 comme M. Meyer l'a indiqué, *l. c.*) ; X. 6430, notre inscription ne résout le problème. Il faut attendre jusqu'à Frédégaire, I. 84. 20 *mare traducta* (Haag, *o. c.*, p. 822) pour trancher la question en faveur du féminin, dû peut-être à l'influence de *terra* (O. Densusianu, *Hist. de la langue roumaine*, p. 132). Quant aux langues romanes, elles accusent un profond désaccord : le mot est masculin en italien, frioulan et sarde, féminin en provençal, français, sursilvan et roumain ; le genre enfin est incertain en comasque, espagnol, catalan et majorquain.

b) *Masculins devenus neutres.*

1. Des masculins de thème en *-o-* ont passé au neutre, mais plus rarement. Le cas de *somnus* est douteux : *aufer illis dulce somnum* **289.** b. 16 (Sousse, IIIᵉ s.). En effet, il se pourrait que nous eussions affaire dans *dulce* à un cas de chute de *m* finale et que *somnum* fût masculin, mais il n'est pas impossible que *somnus* fût véritablement passé au neutre sous l'influence de *somnium*.

Certains diminutifs étaient de genre incertain ; ainsi *capillus* devient *capillum* chez Nonius 198. 20 (Neue, *Formenl.* I,

p. 792), et la tablette de Minturnes porte : *caput capilla umbra 190* 6 (Ier s. ap. J.-C.).

2. Le masculin *neruus* est devenu un neutre de thème en *-i-*, sous l'influence du grec νεῦρον peut-être, mais il est plus plausible d'admettre que ce mot, réuni souvent à *ossa*, a pris par contamination la désinence *-a* : *ossa et nerui* a pu en effet devenir *ossa et neruia*. En tout cas *neruia* est souvent attesté : chez Varron d'après Nonius 3. 149 ; dans diverses gloses et chez Pétrone (W. Heraeus, *Die sprache des Petronius und die Glossen*, p. 43) ; dans quelques-unes de nos tablettes : οϐλιγηντουρ ιλλι πεδες νερβια *252*. 41 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ner[ui]a illis concidas 287*. a. 2-3 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *auferas ab eis neruia 288*. b. 5-6 ; *289*. b. 5-6 (ibid.) ; — *neruia illis concidas B. A*. 1910. II. a. 6-8 (ibid.).

Ce pluriel est encore attesté, mais indirectement, par la forme *neruias* d'une tablette de Mentana (IIe-IIIe s.) que nous examinerons plus loin, et son existence est confirmée par le sarde *nervia* et l'espagnol *nervio*.

Remarque. — Je ne pense pas qu'il faille considérer comme des neutres *uenter* et *umbilicus*, ainsi que le fait M. Sherwood Fox, *Americ. Journ of Philol.* XXXIII, 1 suppl., dans les passages suivants : *uenter umblicus J. H. T.* Pl. 31 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *pedes femus uenter 135*. a. 3 (Mentana, IIe-IIIe s.) ; — *natis umlicus pectus* ibid. a. 4 ; — *merilas uenter mentula* ibid. a. 8 ; — *bracia uenter mamila* ibid., b. 2 ; — *osu m[e]rilas uenter* ibid. b. 3 ; — *uncis dicitos uenter umlicus cunus* ibid. b. 5-6.

En effet, comme nous le reverrons à la syntaxe, II, 1, a. les graveurs de tablettes de Rome (?) et de Mentana où sont énumérées toutes les parties du corps, ont par un oubli de la construction explicable chez des gens sans culture, entremêlé des nominatifs aux accusatifs de l'énumération ; *uenter* et *umb(i)licus*, doivent dès lors être considérés comme des nominatifs (donc masculins) au même titre que *collus 135*. a. 5, *mentus* ibid. a. 6, *cunus* ibid. b. 6 ; ces nominatifs se sont introduits dans la liste d'autant plus facilement qu'ils se trouvaient en contact avec des formes telles que *femus* ibid. a. 3, *pectus* ibid. a. 4. b. 3, *crus* ibid. a. 8, *mentula* ibid. a. 8 (chute de *-m* !), etc.

c) *Neutres devenus féminins.*

Si, comme l'a soutenu Joh. Schmidt, *Die Pluralbildung der indogermanischen Neutra*, Weimar, 1889, le pluriel neutre

provient à l'origine de collectifs féminins singuliers en *-ā-*, on pourrait prétendre que le latin vulgaire a évolué en sens inverse quand il a ramené un certain nombre de neutres pluriels à des féminins singuliers de thème en *-ā-*. Quoi qu'il en soit nous constatons par cette voie une nouvelle absorption des neutres dont le roman offre de très nombreuses confirmations (Appel, *De genere neutro*... p. 14 et suiv. ; Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* II, p. 69 et suiv. et *Einführung*, p. 163.)

Ajoutons que, dans les exemples que nous allons énumérer, nous avons affaire à des mots qui s'emploient généralement au pluriel, et dans lesquels par conséquent, la forme en *-a* s'imposait à l'oreille, ce qui facilita la confusion avec les féminins singuliers en *-ā* ; en outre, l'emploi poétique d'abstraits au pluriel (*gaudia*) et celui de collectifs (*folia*) devait créer une indécision favorable aux féminins en *-ā* : *labras J. H. T.* Ves. a. 25 (mais *labra* Pl. 25) (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; c'est déjà le fr. *lèvre* (A. Meillet, *Bullet. Soc. Ling.*, n° 60, p. LXIII) à moins qu'il ne s'agisse que d'un lapsus du scribe dû à l'influence du fém. *labea* (*labia*), attesté dans le parler archaïque et populaire à côté du neutre *labium* (J. Vendryès, *Rev. de Philologie*, 1912, p. 204) ; — *labias 135*. a. 5 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; *labia* est en effet très répandu depuis Plaute (Neue, *Formenl.* I. p. 820) ; cf. it. *labbia*, visage ; — *bracias* ibid. a. 2 (mais *bracia* ibid. b. 2) ; cf. fr. brasse ; — *neruias* ibid. a. 7, par la voix *nerui* > *neruia*, v. ci-dessus p. 82 ; — *itestinas 190*. 10 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.), qu'on retrouve chez Pétrone 76, 11 ; W. Heraeus, *Die Sprache des Petronius und die Glossen*, p. 41, explique le changement de genre de *intestina* par l'influence du mot *partes* sous-entendu, à tort selon Löfstedt, *Phil. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 136.

III. CONJUGAISON.

a) Verbes déponents.

1. L'usage archaïque de donner une forme active aux verbes de sens actif s'était conservé dans la langue du peuple. Quantité de textes prouvent que la disparition des déponents, en germe dans le latin archaïque, s'est continuée dans le langage populaire et postérieur, au point qu'on n'en trouve plus aucune trace dans les langues romanes (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 407 et suiv. ; Haag, *Fredeg.*, p. 892 et suiv. ; Pirson, *Inscr. lat. de la*

Gaule, p. 152 ; Grandgent, *Introduction*, p. 171 ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 78 ; O. Densusianu, *Hist. de la langue roumaine*, p. 146).

Nos tablettes offrent quelques types intéressants de déponents ayant revêtu la forme active : *quas cum illo luctent J. H. T.* Pl. 7 ; Av. a. 8 ; Ves. a. 8 ; Sec. 6 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; *luctare* se lit déjà chez Plaute, Ennius et Varron (Neue, *Formenl.*, III, p. 53), et on le retrouve dans toute la Romania ; il était vraiment populaire (Meillet, *Bullet. Soc. Ling.*, nº 60, p. LXIII) ; — *contemplare*, ibid., Pl. 46 ; (Av. b. 45) ; (Ves. b. 49), est attesté aussi chez les auteurs anciens Naevius, Ennius, Titinius, Plaute et Varron (Neue, *Formenl.*, III, p. 34) ; — *nec loqui nec sermonare* *139*. 2-3. 5-6. (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; *sermonare* est un ἅπαξ ; — *conauerit* *216*. 6-7 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; pour *conare* cf. *C. Gl.* IV. 497. 34.

2. Le cas de verbes actifs prenant la forme déponente est plus rare (v. cependant Löfstedt, *Philol. Komm. zur Peregrinatio Aetheriae* p. 214 et suiv.). Nous ne pouvons citer dans nos tablettes que le verbe *exsultare* (dans le sens de *insultare*, v. IIIe partie, II, 4) qui, influencé peut-être par *laetari*, devient *exsultari* : *exsultetur tibi* *140*. 16 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — et *respondere*, qui devient *responderi* : *nequ(e) repoderi* *303*. I. 5 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), mais cet exemple n'est pas très sûr, la tablette en question étant très mutilée ; d'ailleurs on lit, deux lignes plus haut : *ne quit repo[n]dere*.

b) Formes altérées.

1. La complexité des formations de parfaits a eu pour conséquence un certain nombre de simplifications dans la langue du peuple, quelques-unes analogiques de formation de présents. Ainsi : *dicerit* *216*. 7 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; ce cas est rare, les langues romanes ont conservé la forme de parfait avec *s* (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.*, II, p. 334) ; — *nec surgere potesti* *112*. 3 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; *potesti* est pour *potuisti* d'après M. Niedermann, *Wochenschr. f. klass Philol.*, 1906, p. 961) ; — enfin un parfait sans redoublement : *qun peri* *268*. 2 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.), si cette forme est bien pour *quem peperit*, locution fréquente dans nos tablettes pour indiquer la filiation maternelle.

2. A la voix passive ou à la voix déponente, le parfait ayant pris dans la langue vulgaire le sens de présent (v. Ve part., III, d), *fui* se substitua parfois à *sum* pour former des parfaits nouveaux



comme : [*si quis aduersu*]*s me locutus fu*[*erit*. **225**. 1.1 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

Cet usage se continua dans le roman (HAAG, *Fredeg.*, p. 919-920; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 209).

3. La forme : *polliciarus J. H. T.* Pl. 13 ; Sec. a. 10 ; Aq. 12 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.), antérieure à *spatiarus C. I. L.* I. 1220 ; *utarus* I. 1267 ; *figarus* IV. 2082 ; *patiarus* VI. 10736, est généralement considérée comme un dialectisme (J. VENDRYÈS, *Rev. de Philologie*, p. 205) ; mais il n'est pas impossible aussi que ces formes en *-us* soient les représentants d'une forme primitive, par adjonction d'une *s* à la forme **pollicea-so* (LINDSAY, *Lat. Spr.*, p. 613 ; SOMMER, *Handb.*, p. 494).

4. Au participe passé, le suffixe *-sus*, sous l'influence du parfait, s'était implanté à la place de *-tus* dans quelques verbes. C'est ainsi qu'on aurait une forme normale dans : *traspecti*, si elle est bien pour *transfixi* **112**. 4 (Charente-Inf., IIe s ap. J.-C.), cf. SOMMER, *Handb.*, p. 607, qui cite des formes analogues.

c) CONFUSION DES CONJUGAISONS.

Déjà le latin classique hésitait entre la 2e et la 3e conjugaison ; en effet, on trouve tantôt *feruēre*, *tergēre* et tantôt *feruĕre*, *tergĕre* ; dans la langue populaire on constate une semblable indécision pour *ardere*, *lugere*, *miscere*, *mordere*, etc. (PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 148 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 167 ; BOURCIEZ, *Linguistique romane*, p. 81), auxquels il convient d'ajouter *liquere* : *liquat* (pour *liqueat*) **104**. 2 (Bath, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — mais non *frigēre* comme l'a pensé M. Audollent. En effet : *frigat* **266**. 20 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ne doit pas être corrigé en *frigeat*, car il ne s'agit pas ici du verbe *frigēre*, « avoir froid », mais de *frigĕre* (gr. φρύγω), qu'on lit déjà chez Plaute, Caton et Varron, qui signifie « frire, griller » (fr. *frire*), employé ici au neutre. Je n'en veux pour preuve que le contexte : *uratur frigat... ardeat Vettia quam peperit Optata...*

REMARQUES. — I. C'est probablement un contrépel du processus *e* en hiatus > *i*, comme nous l'avons dit p. 16, plutôt qu'un fait morphologique, qu'il faut constater dans : *perficeatis* **247**. 19 (Carthage, IIe-IIIe s.).

II. *exset* pour *exse*(*a*)*t J. H. T.* Pl. 43 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.), est un *lapsus stili*, et non un cas de confusion de conjugaison.

TROISIÈME PARTIE

FORMATION DES MOTS

La langue vulgaire compose de nouveaux mots, mais ses procédés de formation sont identiques à ceux de la langue classique : adjonction de suffixes à des radicaux (*dérivation*), combinaisons de radicaux entre eux ou avec des mots invariables (*composition*). Ce qu'il importe de signaler ici, et qui est caractéristique du parler populaire, c'est le développement inattendu de certains suffixes aux dépens d'autres ; l'altération de sens de quelques-uns et la nouveauté qui en résulte pour leur emploi ; enfin les confusions qui s'établissent entre certains suffixes et certains préfixes. La langue de la magie renferme des cas intéressants de ces différents phénomènes.

I. DÉRIVATION.

1. Suffixes nominaux.

a) *-tor et -arius.*

1. Le suffixe *-tor* des noms d'agent avait continué d'être très productif dans la langue vulgaire de l'Empire (Bourciez, *Linguistique romane*, p. 61). Nous relevons les mots suivants dans nos tablettes : *offector 96*. b. 18 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.), « teinturier » ; — *apparitor 248*. a. 5 (Carthage, IIIe s.), le héraut qui apparaissait dans le cirque pour annoncer les combats, v. 113 ; — *uenator 250*. a. 2-3 ; *251*. I. 11 ; III. 3 (ibid., IIe-IIIe s.), « le gladiateur », v. 113 ; — *arceptor* pour *acceptor*, par étymologie populaire au lieu de *accipiter 270*. 3 (Sousse, IIe s.), v. p. 67.

Quelques noms de chevaux mentionnés par des tablettes de Sousse et de Carthage sont des noms d'agents en *-tor*, les uns connus de la langue classique, les autres plus nettement populaires : *Animator 233*. 13. (Carthage, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Impulsator* ibid., 8 ; — *Venator* ibid. 6, « chasseur » chez Cicéron ; — *Cursor 275*. 12 ; *276*. 18 ; *278*. a. 11 ; *283*.a.20 (Sousse, même époque)

« coureur » chez Cicéron ; — *Delusor* *276*. 15 ; *278*. a. 9 ; *282*. a. 14 ; *284*. 9 (ibid.); — *Arator* *280*. 5 (ibid.), « laboureur, fermier », chez Cicéron et Virgile ; — *Atquesitor* *280*. 6 ; *281*. 6 (ibid.); — *Ex(s)uperator* *281*. 5 (ibid.) ; — *Derisor* *283*. a. 17 ; *B. A.* 1906. II. 19. 36 (ibid.), « railleur, bouffon », chez Plaute et Horace ; — *Acceptor* *284*. 11 ; *B. A.* 1906. II. 4, « épervier » ; — *Viator* *284*, 14 ; *B. A.* 1906. II. 13. 30 (ibid.), « voyageur, messager » chez Varron et Cicéron ; — *Percussor* *284*. 15 (ibid.), « assassin » chez Cicéron ; — *Aliator* *284*. 16 ; *B. A.* 1906. II. 17. 34 (ibid.), « le joueur », chez Plaute et Cicéron.

2. Mais le suffixe d'adjectif, *-arius* fit concurrence à *-tor* dans la langue du peuple et s'y développa largement. Toutes les langues romanes ont conservé ce suffixe qui, aujourd'hui encore, est vivant, et sert à former de nouveaux noms de profession : esp. *-ero*, port. *-eiro*, fr. *-ier*, roum. *-arĭŭ*, it. *-ajo* (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 464 ; Cooper, *Word form.*, p. 70 et suiv. ; 147 et suiv.; Olcott, *Studies*, p. 137 et suiv. ; Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.*, II. p. 507 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 227 ; Grandgent, *Introduction*, p. 23 ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 62).

. Nos tablettes renferment les noms de métiers suivants en *-arius*: *materiarius* *96*. 10 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.), « bûcheron, marchand de bois » ; — *aerarius* *101*. 5 (ibid.), « ouvrier qui travaille l'airain » ; — *pristinarius* pour *pistrinarius* (v. p. 66) *140*. 5. 18 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), « boulanger ».

Quelques adjectifs en *-arius* sont devenus des noms propres : *Coronaria* *231*. 15 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.), « la bouquetière » surnom de femme ; — *Ianuarius* *232*. 2 (ibid.), nom de cheval ; — *Funarius* *272*. a. 8 (Sousse, même date), id.

b) *-io et -mentum.*

1. Le suffixe *-io* des noms d'action continua d'être très « ouvert » dans la langue populaire et postérieure, puisqu'on compte plus de 3.000 mots en *-io* (Cooper, *Word form.*, p. 3 et suiv. ; Olcott, *Studies*, p. 2 et suiv. ; Grandgent, *Introduction*, p. 21 ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 63). Nous rencontrons dans nos tablettes les noms suivants, devenus termes techniques de médecine : *obbripilatio* *140*. 9-10 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), « frayeur, cauchemar » ; — *tortio* ibid. 9, « colique » ; — *reprehensio* ibid. 12 « convalescence, rétablissement », v. 84. Le mot suivant est propre au langage des bestiaires : *congressio* *250*. b. 13-14 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), « corps à corps, mêlée » (cf. *C. I. L.*, VIII. 3275), v. IVe partie, II, 1, a.

2. Les mots en *-men* ou *-mentum*, indiquent aussi l'action, à l'origine, mais ils ont pris souvent une valeur technique ; *-mentum* s'étendit beaucoup plus que *-men* dans le latin vulgaire (GRANDGENT, *Introduction*, p. 20; BOURCIEZ, *Linguistique romane*, p. 63) ; dans nos tablettes, nous ne relevons qu'un nom en *-mentum* propre à la magie : *tutamentum 250*. a. 20-21 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), « talisman protecteur, amulette ».

c) *-tas*, *-tudo*.

Dans les noms abstraits, comme le prouvent les exemples rassemblés par COOPER, *Word form*. (cf. aussi OLCOTT, *Studies*, p. 58 et suiv. ; MEYER-LÜBKE, *Zur Geschichte der lat. Abstrakta*, *ALL*. VIII. p. 321 et suiv.), *-tas* était beaucoup plus ouvert en latin vulgaire que *-tudo*; il est représenté dans nos textes par quelques mots plus ou moins usuels, tels que *uoluntas*, *necessitas*, *maiestas*, *sanctitas*, *incolumitas* (ce dernier se lit: *B. A*. 1908. I. 2), etc., ainsi que par un mot nouveau qui nous paraît discutable, et d'une lecture d'ailleurs douteuse : *neruitatem 289*. b. 18 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.), « force nerveuse » (?).

En effet, la formation même de ce mot le rend sujet à caution ; *ciuis*, *tempus* ont pu donner les abstraits *ciuitas*, *tempestas*, mais il est peu probable que *neruus* ait donné *neruitas*.

d) *Suffixes diminutifs*.

1. Le suffixe diminutif par excellence du latin était *-ulus*, (*-olus* après *e* et *i*) ; il continua de former des dérivés dans la langue du peuple, comme par exemple : *mentula 135*. a. 8 (Mentana, IIe-IIIe s.), *membr.uir.* ; — *mutulus 219*. a. 10 (Carthage même époque) ; ce dérivé de *mutus* ne semble toutefois pas avoir ici un sens diminutif; c'est plutôt accidentellement un intensif moins barbare de formation que *muturungallus* qui le précède immédiatement, v. p. 102.

Sous la forme complexe *-iculus*, ce suffixe servit à former des diminutifs populaires qui ont supplanté de bonne heure les mots simples. C'est ainsi qu'on trouve : *oricula J.H.T.* Pl. 25 ; Av. a. 24 ; — *oricla* ibid. Ves. a. 25, sur des tablettes du Ier s. avant notre ère, où l'on a pu dire que l'état roman était déjà atteint (A. MEILLET, *Bullet. Soc. Ling.*, n° 60, p. LXIII) ; c'est en effet *oricula*, et non *auris*, qui est le substrat de esp. *oreja*, port. *orelha*, cat. *orella*, prov. *aurelha*, fr. *oreille*, roum. *ureche* ; it. *orecchio*.

Dans les noms propres, *-ulus* dut prendre un sens hypoco-

ristique (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.*, II, 474 ; COOPER, *Word form.*, p. 164 et suiv. ; OLCOTT, *Studies*, p. 250 et suiv. ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 223). On le trouve dans des noms de femmes en Germanie : *Camula uxsor GamatiAmbiti 101*. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.); — *Ursula A. T.* 19. 2 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.) ; — dans des noms de gladiateurs africains: *Tziolus 248*. a. 3 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Sapautulus 252*. 7-8 (ibid., IIe-IIIe s.) ; — *Primulus 286*. b. 7-8 (Sousse, IIIe s.) ; — dans des noms de chevaux : *Vagulus 275*. 12; *276*. 14 ; *278*. a. 7, etc. (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Capriolus 284*. 14 ; *B. A.* 1906. II. 12. 30 (ibid.) ; — *Peciolus 293*. a. 14 ; *294*. 20 (ibid., IIIe s.) ; — *Querulus B. A.* 1906. I. 10 (ibid., IIe s.)

2. Plus nettement populaires sont les suffixes diminutifs accentués *-illus* et *-ellus* qui supplantèrent souvent le suffixe atone *-ulus* (G. COHN, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen*, 1891 p. 17 et suiv. ; MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.*, II., p. 543 et suiv. ; COOPER, *Word form.*, p. 167 et suiv. ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 224 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 27 ; BOURCIEZ, *Linguistique romane*, p. 64).

Ainsi on rencontre dans nos tablettes : *catellus 111*. 4. 7 ; *112*. 2 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.), et non *catulus* ; *catellus* se trouve déjà chez Plaute ; — *ursellus 252*. 37 (Carthage, IIe-IIIe s.), en revanche, ne paraît attesté nulle part ailleurs.

Un certain nombre de noms propres, noms de femmes surtout, sont terminés en *-illus* ou *-ellus*, avec un sens hypocoristique : *Ostilla* (dimin. de *hostia*) *A. T.* 26. 1 (Trèves, IIIe-IVe s.) ; — *Germanilla 104*. 8 (Bath, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Tasgillus 111*. 2 (Charente-Inf., IIe s.) ; — *Asella 140*. 5. 14. 15. 16. 18 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; « *Asella*, rare et poétique, apparaît pour la première fois dans Ovide, *Fastes*, 6. 318. Le surnom *Asella*, également très rare, est réservé aux femmes » (Ernout, *Remarques sur l'expression du genre féminin en latin*. Mélanges de Saussure, p. 216) ; — *Porcellus Ol.* 1. 3. 4 (Bologne?, IVe-Ve s.) ; — *Malisilla* ibid. 1. 3 ; — *Julia Faustilla 228*. a. 3-4 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

3. *-inus*, d'abord suffixe d'adjectif, se développa beaucoup dans les noms propres, où il semble avoir passé peu à peu de l'idée d'appartenance (filiation), à la fonction de diminutif hypocoristique (MEYER-LÜBKE, *Gr. d. rom. Spr.*, II, p. 492 et suiv. ; COOPER, *Word form.*, p. 139 et suiv. ; OLCOTT, *Studies*, p. 201 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 224 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 20).

Voici des noms à suffixe *-inus* de femmes ou d'hommes voués à l'opération magique : *Firmina P.* b. 2 (Pettau, IIe s. ap.

J.-C.); — *Atticinus Ammonis 96*. b. 5; *101*. 7 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.); — *Seuerinus 102*. a. 1 (ibid.) — *Iouina 104*. 8 (Bath, IIe-IIIe s.); — *Lentinus 111*. 2 (Charente-Inf., IIe s.); — *Camurinus 130*. 6 (Pérouse); — *Siluina 131*. 8 (S. Severino, Ier s. ap. J.-C.); — *Marinus 132*. 6 (S. Benedetto, même époque); — *Glycinna 139*. 18 (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *Rufinus 224*. IV. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Laelianus Saturninus quos peperit Aquilia Saturnina 263* (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — *Tottina 269*. b. I. 5; II. 12; *304*. 10. 13 (ibid., IIe-IIIe s.); — *Repentinus 275. 3*. 27; *276*. 5, etc. (ibid., IIe s.).

Des chevaux ont aussi des noms terminés par le suffixe *-inus*: *Turinus 233*. 4 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *Celestinus 272*. a. 4; *273*. a. 9; *274*. a. 10; *279*. 18; *B. A*. 1906. II. 8. 26 (Sousse, même époque); — *Hilarinus 272, 273, 274*, a. 4-5; *284*. 6 (ibid.); — *Puerina 279*. 10 (ibid.); — *Secundinus* ibid. 11.

Parfois, dans la latinité postérieure, le suffixe *-inus* sert à former des noms de divinités (Cooper, *Word form.*, p. 141); peut-être indique-t-il la provenance dans: *Dea Ataecina Turibrig. Proserpina*, *122*. 1-2 (Mérida?, IIe s. ap. J.-C.).

e) *Suffixe intensif.*

Les diminutifs sont donc nombreux; de même les intensifs, pour lesquels le peuple avait aussi une certaine prédilection.

Parmi les suffixes intensifs, aucun n'était plus populaire que *-o* ou *-io*. A l'origine il forma des noms et des surnoms de dieux ou d'hommes nobles, avec un sens fondamental d'individualisation, et ce n'est que peu à peu qu'il prit une valeur dépréciative et ne s'appliqua plus guère qu'à des noms d'hommes de basse condition, en y ajoutant un sens méprisant ou ridicule; *-o* ou *-io* devint le suffixe vulgaire par excellence, et aucune classe de mots n'est plus caractéristique du *sermo plebeius* que celle des noms propres en *-o* ou *-io*; il s'est conservé dans les langues romanes, avec une nuance dépréciative en italien et parfois en français (Fisch, *Substantiva personalia auf -o, ionis. ALL.* V. p. 56-88, et *Lateinische Substantiva personalia auf -o-* (*-io*), *-onis* (*-ionis*); W. Meyer, *Das lat. Suffix -ō, -ōnis, ALL.* V, p. 222-233; Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.*, II, p. 495 et suiv.; Cooper, *Word form.*, p. 53 et suiv.; Olcott, *Studies*, p. 83; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 133, 219 et suiv.; Grandgent, *Introduction*, p. 20-21; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 65). Les tablettes magiques contiennent un certain nombre de noms propres, *cognomina* et *agnomina*, terminés en *-o*, *-io*: *Optatus*

Silonis ***96***. b. 2 (Kreuznach. Ier-IIe s. ap. J.-C.); — *Lucanus Silonis* ibid. b. 16; — *Terentius Atisso* ibid. b. 4; ***101***. 7-8 (ibid); — *Atticinus Ammonis* ***96***. b. 5; ***101***. 7; — *Quartio Seueri* ***96***. b. 12; — *Sinto Valentis* ***96***. b. 13; ***98***. 1. 2. 3. 4. 6. 7 (ibid.); — *Quartio* ***98***. 5; — *Aprilis Kaesio* ***103*** (Maar près Trèves, Ier-IIe s. ap. J.-C.); — *Q. Letinium Lupum qui et uocatur Caucadio* ***129***. a. 1-4 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.); — *L. Paquedius Philo* ***132***. 3-4 (S. Benedetto, Ier s. ap. J.-C.); — *Malcio Niconis* ***135***. a. 1 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Capito* ***138*** 2. (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *M. Allius Cerdo* ***197***. 2-3 (Cumes, même époque); — *Attonem Hei M. ser.* ***199***. 4. 5 (ibid.); — *Criso* ***216***. 1 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Vincentζus Tζaritζo* ***253***. 10. 12. 17. 19. 43 (ibid., IIe s. ap. J.-C.); ce nom est peut-être pour *Diaritius*, de *diarium*, « la ration quotidienne des soldats et des esclaves », avec la terminaison vulgaire *-o* (Lambertz, Glotta, IV, 1/2, p. 104).

2. Suffixes d'adjectifs

1. Les langues romanes prouvent que le suffixe *-anus* s'était beaucoup développé en latin vulgaire (Cooper, *Word form.*, p. 144 et suiv.; Olcott, *Studies*, p. 196); après avoir eu le sens d'appartenance, il désigna le temps ou la fonction (Grandgent, *Introduction*, p. 23), comme dans les deux mots suivants: *interdianus* ***140***. 10 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); ce composé est formé analogiquement sur *meridianus* qui le précède; — *decanus*, ***270***. 26, devenu substantif: εγω σουμ μαγνους δεχανους δει μαγνι δει (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), v. IVe Partie, II, 1 a.

Mais *-anus*, ou *-ianus*, a servi, dans la langue de nos tablettes, à former surtout des noms propres, seconds *cognomina* d'affranchis: *Montanus* ***96***. b. 10 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap, J.-C.); — *Lucanus* ibid. 16; — *Siluanus* ibid. 19; — *Caranitanus* ***101***. 2 (ibid.); — *Martinianus A. T.* 19. 3-4 (Trèves, IIIe-IVe ap. J.-C.); — *Catusminianus*, ou plutôt *Catus Minianus* ***101***. 7 (Bath., IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Comitianus* ibid. 6; — *Senecianus* ***106***. 7 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.); — *Silulanus*, ibid. 2; — *Labicanus* ***132***. 5-6 (S. Benedetto, Ier s. ap. J.-C.); — *Sextilianus* ***218***. 1. 4 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Celsanus* ***251***. 1. 12 (ibid., IIe s.); — *Laelianus* ***263***. 1 (Sousse, IIIe s.); — *Niofitianus* ***279***. 4 (ibid., IIe s.); — *Priuatianus* ***275-284***; *B. A.* 1906. 11. 2. 4 (ibid.); — *Supestianus* ibid..

On trouve aussi quelques noms de chevaux en *-anus*: *Eforianus* ***232***. 5 (Carthage, IIe s.); — *Delicatianus* ***272***. ***273***. ***274***. a. 2 (Sousse, même date); — *Germanus* ***279***. 17 (ibid.); — *Inhu-*

manus 276-284 (ibid.) ; — auxquels on peut ajouter des noms connus d'autre part comme *Oceanus*, *Romanus*, *Vrbanus*, etc.

2. -*Acius*, étendu dans le langage populaire (Wölfflin, *ALL.* V. 45; Grandgent, *Introduction*, p. 23) n'apparaît sur nos tablettes que dans un nom propre : *Vrsacia A. T.* 19. 5 (Trèves, IIIe-IVe s.).

3. -*Orius*, bien qu'il fût d'un usage assez fréquent dans le latin postérieur (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 465 ; Cooper, *Word form.*, p. 155) ne sert à former, dans nos tablettes, qu'un adjectif nouveau, inconnu partout ailleurs, et un nom propre rare : *oleum libutorium 250.* a. 21 (Carthage, IIIe s.); v. IVe Partie, I, a, et II. 1. a ; — *Aurum Adi(u)torium 95.* a. 2-3 (Kreuznach, Ier-IIe s.).

4. -*Aris*, en revanche, n'est pas un suffixe populaire ; il ne forme qu'un nombre très restreint de mots nouveaux, dont l'adjectif suivant, épithète de Diane et de Mars, qui « lient » leur victime: *uincularis A. T.* 24. 2-3 (Trèves, IIIe-IVe s. ap. J.-C.).

5. -*Alis* est sans utilité, semble-t-il dans : *infernalis 228.* a. 1. 2. b. 5 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); *266.* 3 ; *295.* 11 (Sousse, IIe-IIIe s.) ; cf. Brunot, *Hist. de la langue française*, I, p. 114.

6. -*Osus* a primitivement un sens de possession, puis il désigne l'abondance, la conformité, et même un caractère distinctif; en cette qualité il servit à former des noms propres de personnes ou d'animaux (Schönwerth-Weymann. *Über die lateinischen Adjectiva auf -osus ALL.* V, p. 192-222; Cooper, *Word form.*, p. 122 et suiv.; Olcott, *Studies*, p. 205 et suiv.) ; nous trouvons de ces noms propres sur des tablettes d'Italie et surtout d'Afrique: *Veneria siue Venerosia 129.* a. 6-8 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Cambosa 131.* 4-5 (S. Severino, Ier s. ap. J.-C.); — *Atlosa 219.* 2 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *Gloriosa* (?) *232.* 1 (ibid., IIe s.); — *Bonosa 267.* 15. 20 (Sousse); *268.* 2. 10 (ibid., IIIe s.) ; — *Pretiosus 272-288* (ibid., IIe-IIIe s.) ; — *Verbosus 275-284* (ibid.), etc.

7. -*Tinus*, enfin, qui apparaît en vieil indou, en latin et en lithuanien avec une signification temporelle, a formé, sur le modèle de *matutinus* et de *uespertinus* : *serutinus 140.* 10.-11 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), cf. *serotinus* chez Pline, Columelle et Sénèque le Rhéteur.

3. Suffixes verbaux.

1. La langue populaire avait une tendance à substituer aux verbes simples des dérivés, comme les fréquentatifs, p. ex. ; mais cela ne s'observe guère dans nos tablettes où nous ne voyons à



citer que: *ni possit aliquit se adiutare J. H. T.* Pl. 32-33 ; Av. a. 27-28; Ves. a. 29-30 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.). C'est *adiutare*, et non *adiuuare* qui a subsisté en roman : esp. *ayudar*, port. *ajudar*, fr. *aider*, engad. *ayüdér*, roum. *ajuta*, it. *aiutare*.

2. En outre, on constate l'apparition d'un suffixe verbal *-iare*, à l'origine en relation avec les adjectifs en *-is*, qui se substitue parfois à la désinence normale (Bourciez, *Linguistique romane*, p. 67). Ainsi *exilire* a dû devenir *exiliare*, à voir le participe: *exiliatos 248*. a. 7-8(Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

4. Substitution de suffixes.

Charisius, *G. L.*, I. p. 105, rapportant le témoignage de Varron, atteste l'existence d'un *palpetra*, doublet de *palpebra*, qui est d'ailleurs à la base des noms romans de la paupière ; prov. *palpela*, fr. *paupière*, ret. *palpeders*, frioul. *palpiere*, vén. *palpiera*, mil. *palpéra* (Gröber, *Substrate*, *ALL*. IV, p. 427). Il est attesté par une *defixio* du Ier s. avant notre ère: *palpetras J.H.T.* Ves. a. 23 (Rome ?).

Le rapport qui existe entre *palpetra* et *palpebra* est exactement comparable à celui du grec τέρετρον, « tarière » avec lat. *terebra* ; il s'explique par le fait que déjà l'i.-e. possédait deux suffixes de noms d'instrument, *-tro-*, *trā-* et *-dhro-*, *-dhrā-* (ce dernier devenant en latin *-bro-* *-brā-*), qui étaient d'origine distincte, mais étroitement apparentés par le sens et facilement susceptibles, dès lors, d'être interchangés.

II. COMPOSITION.

Nous étudierons sous ce titre, successivement, la composition proprement dite, la composition verbale au moyen de préfixes, la juxtaposition, et les confusions de préfixes.

1. Composition proprement dite.

La faculté de composition, très développée en grec et en sanscrit, par exemple. a été singulièrement restreinte en latin dès le début de la période littéraire, et par la suite cette langue n'a fait qu'atténuer toujours la composition au profit de la dérivation (v. A. Grenier, *Etude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque*, Paris et Nancy, 1912, p. 17 et suiv.).Au surplus, la majorité des composés latins ont un caractère essentiellement technique (Grenier, *o. c.*, p. 14). Il



faut donc s'attendre à ne faire, dans nos textes, qu'une maigre moisson de composés.

α) Le cas relativement le plus fréquent est celui de l'union de deux thèmes nominaux, dont le premier se termine en *-ĭ-*. A cette catégorie appartiennent : *Auricinta* (= *Auricincta*, v. p. 53), ***141***. nom de femme (Rome, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Auricomus* ***275***. 13 ; ***276***. 10 ; ***284***. 7, nom de cheval (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *Multiuolus* ***275***. 15 ; ***278***. a. 8 ; ***282***. a. 15 ; ***284***. 13, nom de cheval (ibid.) ; — *Noctiuagus* ***286***. a. 11, nom de cheval (ibid. IIIe s.).

β) Parfois, et cela dès les temps les plus anciens, la jonction des deux termes s'opère au moyen de la voyelle de liaison *-ŏ-* (comp. *merŏ-biba*, *sescentŏ-plagus*, *Unŏ-mammia* chez Plaute, *malŏ-granatum*, *tunicŏ-pallium* dans le latin populaire de l'Empire). Ce type de composition, reposant sans doute sur l'imitation du grec, apparaît dans nos textes ; ex. : *Dextroiugus*, ***272***. a. 3 ; ***275***. 5 ; ***284***. 4, nom de cheval (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; — *mulomedicus* (*molo medicus*) Ol. 1. 3. 4 (Bologne ?, IVe-Ve ap. J.-C.), « vétérinaire » ; ces deux mots sont d'origine nettement technique, ce qui expliquerait bien l'influence grecque.

γ) Les composés formés par l'union d'une préposition et d'un nom (ex : *ā-mens*, *ex-cors*, *per-nox*) sont représentés dans nos tablettes par : *Exorbis*, *B. A.* 1906. I. 9 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.), nom de cheval : « qui sort du cercle, de la piste » ; — *interdianus* ***140***. 10 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), adjectif tiré par « hypostase » de *inter diem*.

A ces deux exemples on ajoutera encore : *obbripilatio* ibid. 9-10 qui n'est pas, à la vérité, un composé prépositionnel, puisqu'il provient d'une déformation de (*h*)*orripilatio*, v. p. 43, mais il était interprété et senti comme tel.

Au point de vue de leur valeur sémantique, *Auricomus* et *Dextroiugus* sont des composés possessifs, les autres appartiennent à la classe des composés déterminatifs.

2. Composition verbale au moyen de préfixes.

En latin archaïque, sous l'influence de l'intensité initiale, il y avait eu dans les verbes composés apophonie de la voyelle radicale en *-i* ; mais, d'une part, cette loi étant inconnue aux autres idiomes italiques, et d'autre part, l'intensité initiale ayant de bonne heure cessé de se faire sentir en latin, le peuple procéda à cette sorte de recomposition dont il a été souvent question au chapitre de la Phonétique, en vertu de laquelle *frango* en

composition avec *dis* n'aboutissait pas à *disfringo*, mais devenait *disfrango*, *de + premo* donnait *depremo*, etc. ; en outre, le même instinct de recomposition empêcha l'assimilation de la consonne de quelques préfixes, de sorte que *con + ruo* donna *conruo*, *in + plico*, *inplico*, etc.

Ces principes étant rappelés, nous allons examiner quels préfixes reviennent le plus fréquemment dans les verbes composés que renferment les tablettes magiques, et, s'il y a lieu, nous indiquerons la nouveauté de leur sens et de leur emploi. Quelques-uns des verbes que nous citerons étaient connus dans la langue classique, mais ils ont ici un sens nouveau, tous appartenant à la langue spéciale de la magie ou à la terminologie des jeux populaires.

1. *Ad-* et *in-* sont assez fréquents : *adiuro* « adjurer », *passim* sur les tablettes de Carthage et de Sousse des IIe et IIIe siècles de notre ère ; — *aduror* ***227***. 4 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *allido* ***247***. 20 (ibid.) ; — *alligo* ***217***. a. 4. b. 2. 6 ; ***218***. 6 ; ***303***. II. 3. 11 ; III. 2 ; V. 6 ; ***276***. 22 ; ***277***. 11 ; ***279***. 20 ; ***283***. a. 26 ; ***284***. 29 (Carthage et Sousse, IIe-IIIe s.) ; — *anuntio* (pour *adnuntio*, v. p. 47) ***231***. 6 (Carthage, IIe s.) ; — *immuto* ***122***. 7 (Mérida ? même époque) ; — *inmitto* ***266***. 2 (Sousse, id.) ; — *inplico* ***233***. 31 ; ***248***. a. 13 ; ***252***. 11. 36 ; ***253***. 18. 50 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *inuolo* ***122***. 7 (Mérida, IIe s.).

2. Le plus fréquent des préfixes est *de-*, auquel *dis-* ne paraît pas faire encore une grande concurrence : *dedico* ***199***. 11 (Cumes, Ier s. avant J.-C.) ; — *defero* ***95***. a. 4 ; ***98***. 7 (Kreuznach, Ier-IIe s.) ; ***137***. 3 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; — *defigo* *P*. a. (Pettau, IIe s.) ***134***. a. 6 ; ***135***. a. 9 (Mentana, IIe-IIIe s.) ; ***222***. b. 2-3 ; ***250***. b. 17 (Carthage, même date) ; — *deligo* ***217***. a. 4. b. 6 (ibid.) ; — *demando*, *passim* sur les tablettes d'Italie et d'Afrique du IIe et du IIIe s. de notre ère ; — *denuntio* ***111***. 1 (Charente-Inf. IIe s.) ; — *depanno* ***250***. b. 14 ; ***253***. 52 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *depono* *A. T.* 24. b. 1 (Trèves, IIIe-IVe s.) ; ***250***. b. 13 (ibid.) ; — *depremo* ibid. b. 17 ; ***289***. b. 19 (Sousse, IIIe s.) *B. A.* 1910. II. a. 3-4 (ibid.) ; — *d(e)respondeo* ***221***. 2 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *desacrifico* ***129***. b. 3-4 (Arezzo, IIe s.) ; — *d(e)scribo* ***134***. a. 8 (Mentana, IIe-IIIe s.) ; — *detineo* ; ***231***. 11 ; ***233***. 30 (Carthage, IIe s.) ; — *deuoueo* ***129***. b. 2-3 (Arezzo, IIe s.), etc. ; — *disfrango* ***275***. 31 ; ***276***. 23 ; ***279***. 12 ; ***280***. 12-13 ; ***281***. 12-13 ; ***282***. a. 26 ; *B. A.* 1906. I. a. 13-14. 17-18 (Sousse, même époque) ; — *disiungo* ***272-293*** ; *B. A.* 1906. I. a (ibid., IIe-IIIe s.) ; — *disperdo* *J. H. T.* Pl. 43-44 ; Ves. b. 45-46 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.) ; — *dissoluo* ***270***. 22 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

3. *Ex-* se rencontre assez fréquemment : *exago* (?) ou *exigo*: *exactos* **248**. a. 7 (Carthage, IIIe s.) ; — *ex(s)ibilo* ibid. 8-9 ; — *ex(s)ilio, -are* ibid. 7-8 ;— *extermino* **247**. 3-4 ; **253**. 43 (ibid., IIe s.).

4. *Per-* est plus fréquent encore, mais il a souvent perdu son sens local, comme le prouvent certains verbes où il est répété deux fois ou fonctionne comme second préfixe, pour prendre une valeur intensive (Löfstedt, *Komment. zur Peregregrinatic Aetheriae*, p. 92) : *perfigo* **250**. b. 17 (Carthage, IIIe s.) ; — *perobligo* ibid. a. 2. 22 ; — *peroccido* **140**. 17 (Rome, IIe-IIIe s.) ; — *peruerto* et *perperuerto* **250**. b. 9 ; — *peruinco* **248**. a. 8-10 (Carthage, IIIe s.) ; — *pertranseo* **250**. a. 19.

5. *Con-*, qui forme quelques composés en latin vulgaire, a pour nouvelle fonction de modifier l'aspect du verbe, en lui donnant un sens *perfectif* ou *ponctuel*, par opposition avec le simple dont le sens est *imperfectif* ou *duratif*. Ce sens était généralement donné en latin par la terminaison *-sco* (qui n'a pas par elle-même un sens inchoatif), tandis qu'en slave et en germanique, comme partiellement en latin, l'opposition entre le *ponctuel* et le *duratif* est marquée par des prépositions dont le sens a pâli (Daniel Barblenet, *L'aspect en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris, Th. l. 1913). C'est ainsi que par ex. *tere* peut se traduire par « broie », *contere* par « assomme » ; *frange* par « brise » *confringe* par « massacre », etc. : *concido* **287**. 13 ; *B.A.* 1910. II. a. 6 (Sousse, IIIe s.) ; — *confringo* **140**. 4 (Rome, IIe-IIIe s.) ; — *collido* **286**. b. 9 (Sousse, IIIe s.) ; — *colligo* **303**. I. 6 ; II. 3 ; III. 2 ; V. 6 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; *commendo, passim* sur des tablettes d'Italie et d'Afrique, (du Ier s. avant J.-C. au IIIe s. ap. J.-C.) ; — *conruo* **100**. a. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s.) ;— *contero* **140**. 4 (Rome, IIe-IIIe s.).

3. Juxtaposition.

1. Il était conforme au génie de la langue latine de juxtaposer des adverbes ou des prépositions et des verbes ; la langue vulgaire n'a fait qu'ajouter quelques mots nouveaux aux types déjà connus de la langue commune. Ainsi sur le modèle de *maledicere* (que donne une tablette de Sousse **295**. 9), on a formé : *minus facere*, écrit encore en deux mots dans la tablette de Mérida ? en Lusitanie, du IIe s. de notre ère **122**. 8, mais employé déjà dans le sens unique de « soustraire » ; cf. le français *méfaire* (*Eneas* 1751) ; — *contrauenire* **98**. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.), « engager une polémique contre quelqu'un », v. IVe Partie, I, b ; — *suprascribere* **218**. 7-8 (Carthage, IIe-IIIe s.) « écrire au-dessus, noter ci-dessus » ; cf. Ps.-Sen. Hier. Paul.

2. En revanche la juxtaposition de mots invariables avait quelque chose de nouveau et de nettement distinct de la syntaxe traditionnelle. On constate une tendance à juxtaposer des adverbes et des conjonctions dans la langue de nos tablettes : *sic quomodo* (*sic comdi*) *98*. 2 (Kreuznach, Iᵉʳ-IIᵉ s.), v. Vᵉ Partie, V, a ; — *usque dum* (qu'on trouve déjà écrit en deux mots, chez Plaute, *Mén.* V. 1.28. Cicéron, III. *Verr.*, 5, 12), *230*. a. 2 (Carthage, IIᵉ s.) ; cf. *Vulg. Interpr. Iud.* 11. 33.

Si la lecture était suffisamment sûre, nous aurions à enregistrer un cas de juxtaposition de préposition et d'adverbe dans *desecus* (?) *265*. b. 1.

Puis pour préciser le sens des prépositions tout en les « étoffant », la langue vulgaire les unissait entre elles en additionnant ou en amalgamant leur sens. On sait que de ces unions procèdent presque toutes les prépositions romanes, et nombre d'adverbes de lieu ou de temps (C. Hamp, *Die zusammengesetzten Präpositionen im Lateinischen ALL.* V, pp. 323 et suiv., 361-62). Ainsi *desub* qui se rencontre dans l'expression *desub ampitiatri corona* *250*. b. 7. 16 (Carthage, IIIᵉ s.) s'explique comme suit : *corona*, nous le verrons, IVᵉ Partie, II, 1, b, désigne le public assis sur les gradins de l'amphithéâtre ; *desub* signifie : en partant du public (*de*) et en contre-bas (*sub*), c'est-à-dire au bord de l'arène ; il y a donc addition de deux idées et *desub corona* est pour *de corona* + *sub corona*.

Desub se retrouve ailleurs. Sénèque le Rhéteur blâmait déjà un certain Julius Bassus qui avait écrit *uirgo desub saxo* ; par la suite on retrouve cette préposition chez Columelle 12. 34. 1, Florus 2.3.2 *sub Alpibus id est desub ipsis Italiae faucibus gentes* ; Ex. 17.14 ; Hier. app. in I. Reg. Patr. 25. 1339.

3. A cette sorte de juxtaposition on peut rattacher celle du relatif suivi de *et* qui, à partir du IIᵉ siècle de notre ère, servit à unir les *signa* ou *cognomina* populaires aux *tria nomina* de personnes (Lejay, *qui et*, *Revue de Philologie*, 1892, 16, p. 27 et suiv. ; Konjetzny, *ALL.* XV. p. 310 ; M. Lambertz, *zur Ausbreitung des Supernomen oder signum im römischen Reiche*, *Glotta* IV. 1/2 p. 98 et suiv.). *Qui et* ne tarda pas à devenir un simple signe grammatical invariable, au point que la subordination du sobriquet s'oublia et que le sobriquet se mit au même cas que les *tria nomina* ; dans une de nos tablettes, *qui et* fonctionne encore correctement comme élément syntaxique : *Q. Letinium Lupum qui et uocatur Caucadio* *129*. a. 1-4 (Arezzo, IIᵉ s. ap. J.-C.) ; tandis que dans d'autres, il est déjà élément grammatical : *Supestianu russei qui et Naucelliu* *275*. 3 ; *276* 3 ; *277*. 3 ; *279*. 2 ; *282*. a. 3 ; *283*. a. 3 (Sousse, IIᵉ s.).

4. Confusion de préfixes.

L'instabilité phonétique et sémantique des prépositions a eu pour conséquence certaines substitutions de préfixes dans des composés dont le sens n'a pour autant pas été altéré.

C'est ainsi que la confusion de *ab-* et de *ob-*, par exemple, est une des marques caractéristiques du latin vulgaire : on en trouve une trace dans une de nos tablettes : *abliuoni* ***229.*** 5 (Carthage, IIe s.), est en effet, probablement pour *obliuioni*.

De même, *obdurare* a dû passer à **abdurare* pour devenir prov. *abdurar*, v. fr. *adurer*, it. *addurare*; *obaudire* est devenu **abaudire*, la preuve en est le provençal *abauzir*; *obtinere* n'a donné prov. *aptener* que par l'intermédiaire de **abtinēre* (Gröber, *Substrate*, *ALL.* I., p. 223); *obsopire* > **absopire*, fr. assouvir (P. Geyer, *Spuren gallischen Lateins bei Marcellus Empiricus*, *ALL.* VIII, p. 477) ; *occidere* > **abcidere*, prov. *aucire* (Ph. Thielmann, *Verwechselung von ab und ob*, dans *Commentationes Woelfflinianae*, p. 255-259 ; M. Niedermann, *Neue Jahrbücher f. das klass. Altertum*, XXIX (1912), p. 327).

Prae- et *pro-* étaient aussi souvent confondus ; on trouve *praepono* pour *propono* S.-S. uet. 2. Cor. 8. 12; Hist. Apollon. 2 ; *praemiscuus* pour *promiscuus* Edict. Dioclet. 6. 4 ; *praemixtus* pour *promixtus* Cael. Aurel. chron. 4.3.63 ; Apic,4.181; *praesalsus* pour *prosalsus* (A. Funck, *Glossogr. Stud.* *ALL.* VIII, p. 384 et *Praemiscuus = promiscuus und Ähnliches*, ibid. IX, p. 304-305). Une tablette de Bologne (?) fournit un cas de substitution de *prae* à *pro* : *profucate* *Ol.* 3-4 (IVe-Ve s.), pour *profocate* v. p. 46, au lieu de *praefocate* « étouffez » ; cf. *Mulomedicina Chironis*, p. 8.29, éd. Niedermann *prouocabitur = praefocabitur*.

Les langues modernes ont conservé des traces de la confusion de ces deux préfixes; ainsi en français *provende* est issu de **probenda* à côté de *prébende* venant de *praebenda* ; l'allemand *Probst* remonte à un **propositus,* doublet de *praepositus* qui a donné en français *prévôt*.

Ex- et *in-* (prononcés l'un *es-* l'autre *i-* devant *s*) pouvaient aisément être mis l'un pour l'autre. Ainsi dans le passage : (*si forte*)... *exsultetur tibi* ***140.*** 16 (Rome, IIe-IIIe ap. J.-C.), *exsultari* a un sens proche de *insultare*, dont il a d'ailleurs la construction avec le datif (v. Ve Partie, II, 2, b) ; quant à la forme déponente, nous avons vu p. 84 qu'elle est peut-être due à l'influence de *laetari*.

QUATRIÈME PARTIE

VOCABULAIRE

On rencontre, dans le langage des faiseurs de *defixiones*, comme en général dans tout parler nettement populaire, bien des mots rares ou tout à fait nouveaux. Les uns proviennent, comme nous l'avons vu dans la division précédente, de formations analogiques, d'autres paraissent dus à une poussée affective plus spontanée et plus vigoureuse que chez les gens cultivés, d'autres encore désignent des occupations trop humbles pour être mentionnées dans des textes plus relevés ou sont empruntés à des langues étrangères. — Quant à leur sens, on observe que les mots sont très souvent réduits à une signification purement concrète, donc simple et délimitée ; que dès lors, chacun d'eux nommant avec beaucoup de précision un objet ou une action, il en résulte une grande variété et une véritable richesse dans les termes affectés à des domaines particuliers, comme ici ceux de la magie ou des jeux de cirque. — Bien que peu nombreux et peu étendus, nos textes offrent en matière lexicologique un vif intérêt.

I. EXISTENCE DE MOTS

a) Addenda lexicis

La plupart des mots consignés ici ayant déjà été examinés à quelque autre point de vue, nous nous bornerons le plus souvent à une simple nomenclature alphabétique, en priant le lecteur de se souvenir que ces vocables cesseront de mériter le nom d'*addenda* quand ils auront tous été recueillis dans le grand *Thesaurus* des cinq académies.

Aura (< *augura*? v. p. 25 et 31) *250*. b. 8 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), signifierait « le sort » ; — *coratum Ol.* 3. 5-6 (Bologne?, IVe-Ve s.), « le cœur », mot formé analogiquement sur *ficatum*, « le foie » (M. Niedermann, *Glotta*, II, 52), base de l'italien *coratella* (Sabbadini, *Studi glottol. ital.*, dir. da Giac. de

Greg., vol. II, p. 96), et d'une quantité de mots romans : logoudor. *corada* « el cuore ed i polmoni del bue », it. *corada* et v. fr. *couraille*, *couralle*, *coraille* « entrailles » (< **coraclum* < **coratulum*), fr. *courage*, it. *coraggio* (< **coraticum*) ; — *desacrificare* *129*. b. 3-4 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.), « offrir en sacrifice » (mot déjà inséré dans le *Thesaurus*) ; — *disfrangere* *275*. 31 ; *276*. 23 ; *279*. 12 ; *280*. 12-13 ; *281*. 12-13 ; *282*. a. 26 ; *B. A.* 1906. I. a. 13-14. 17-18 (Sousse, IIe s.), « écarteler » ; — *inpodisare* *243*. 18.20 (Carthage, IIIe s.), « embarrasser » ; c'est le mot grec ἐμποδίζειν ; — *libutorius* *250*. a. 21 (ibid.), qualificatif d'une huile dont s'enduisait le gladiateur (rac. *lib*-, enduire) et qui avait une vertu protectrice : *id est*, dit R. Wünsch, *quo delibutus incantamenta arcere conatur* (*uenator*) ; — *mutulus* *219*. a. 10 (Carthage, IIe-IIIe s.), malgré sa terminaison, n'a pas une valeur diminutive, mais intensive, v. p. 89 ; — *muturungallus* ibid. a. 9, barbarisme cabalistique à sens fortement intensif : « absolument muet » ; — *mutuscus* *300*. a. 13 (Constantine, IIIe s.), signifie peut-être « bâillonné » : *sit ui mutuscus* ; barbarisme intensif ; — *neruitas* ? *289*. b. 18 (Sousse, IIIe s.), mot suspect, v. p. 89, qui signifierait « la force nerveuse » ; — *perobligare* *250*. a. 2. 22 (Carthage, IIIe s.), « lier complètement » ; — *peroccidere* *140*. 17 (Rome, IIe-IIIe s.), « massacrer » ; — *perperuersus* *250*. b. 9, « complètement anéanti », mot intensif, à comparer au fr. parlé : « il est très, très aimable », etc. ; — *pulua* *300*. b. 2 (Constantine, IIIe s.) pour *puluis* v. p. 143 ; — *sermonare* *139*. 3. 6 (Rome, Ier s. avant J.-C.), « prendre la parole » ; — *ursellus* *252*. 37 (Carthage, IIe-IIIe s.), « ourson ».

b) Mots rares ou nouveaux

Arceptor *270*. 3 pour *acceptor*, v. p. 67 et 87 (Sousse, IIe s.), forme populaire de *accipiter*, « oiseau de proie, épervier ou vautour », cf. Lucilius, v. 1170, ed. Marx ; Caper, Gramm. *G. L.* VII. 107. 8 *accipiter non acceptor* ; Charis, Gramm. *G. L.* I, p. 98. 9 *acceptor quoque est accipiter* ; Gloss. lat. gr. ; Gloss. Isid. ; *acceptor* a subsisté en roman : anc. esp. *aztor*, esp. port. *azor* ; cat. *astor*, prov. *austor*, v. fr. *ostor*, fr. *autour*, it *astore* (Schuchardt, *Vok.* I, p. 38 ; Gröber, *Substrate ALL.* I, p. 234 ; Brugmann, *Grundriss*, II, p. 23) ; — *compedire* *140*. 15 (Rome, IIe-IIIe s.), dérivé de *compes*, « entraver, enchaîner » ; — *contrauenire* *98*. 6 (Kreuznach, Ier-IIe s.), « engager une polémique contre quelqu'un », cf. Rufin. uers. ; ep. S. Clement. ad. Iacob. I. post.

med.; AUGUSTIN. 1. Doctr. christ. 29; *contra uenire* se trouve chez Cicéron et Virgile; — *decanus* *270*. 26 (Sousse, IIe s.), « doyen, gardien du sarcophage d'Osiris »; ce mot se rencontre assez fréquemment de Végèce au Code de Justinien; — *depannare* *250*. b. 14; *253*. 52 (Carthage, IIe et IIIe s.), « déchirer »; cf. Gloss.-Isid. n. 525 *depanare*: *dilacerare*; — *ex(s)iliare* *248*. a. 7-8 (ibid., IIIe s.), « bannir honteusement », cf. Interpret. Irenaei, ed. Heraeus, 8. 2 et RÖNSCH, *Itala et Vulgata*, p. 160; SOUTER, *Addend. lexicis latin.*, *ALL*. XI, p. 130; — *fotrix* *191*. a. (Calvi Risorta, Ier s. ap. J.-C.), pour *futrix* de *fututrix*, v. p. 66, « concubine »; — *obbripilatio* *140*. 9 (Rome, IIe-IIIe s.), pour *horripilatio*, v. p. 48, cf. Vulg. Interpr. Eccl. 27. 15 « frayeur, cauchemar »; — *infernalis*: *infernales partes*, *228*. a. 1-2. b. 5 (Carthage, IIe s.), *daemones infernales* *266*. 3; *295*. 11 (Sousse, IIe et IIIe s.); cf. ALCIM. AUIT. 2. 290; PRUDENT. 1. adu. Symm. 389; Ps. HIER. 17. 23; — *interania* *250*. a. 24 (Carthage, IIIe s.), « les entrailles », cf. *interanea* COLUM. 9. 4; PLIN. 30. 20. 4; 22. 70. 3; Vulg. Interpr. Ital. Exod. 12; ap. Gaudent. Brix. Serm. 2; — *interdianus* *140*. 10 (Rome, IIe-IIIe s.), « diurne, de l'après-midi », cf. FAUST. ap. Aug. Cael.-Aurel. 3. Tard. 6; ISID. nat. rer. 1. 1; reg. mon. 11. 1; — *mulomedicus* *Ol*. 1. 3. 4 (Bologne?, IV-Ve s.), « vétérinaire », cf. VEGET. 1. Veter. praef.; FIRMIC. 8. MATHES. 13; — *offector* *96*. b. 18 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.), « teinturier »; cf. FEST. ap. Paul. Diac. p. 192, ed. Müller; *C. I. L.* IV. 864; mot rare dans les textes, qui dut être répandu partout; —*palpetra* *J. H. T.* Ves. a. 23 (Rome?, Ier s. av. J.-C.) doublet de *palpebra*, v. p. 92; — *peruictus* *248*. a. 8. 10 (Carthage, IIIe s.), « complètement vaincu »; cf. SEREN, SAMMON., 32. 585; —*plagatus* ibid. 10-11 « battu »; cf. CASSIOD. 3. Hist. Eccl. 2; AUG. 21. Civ. D. 11; Vet. Schol. ad Iuuen. 13. 113; Vulg. Interpr. Zach. 13. 6; Interpr. Iren. 4. Haeres. 28. 3; — *pristinarius* *140*. 5. 18 (Rome, IIe-IIIe s.), « boulanger », cf. *pistrinarius* IUL. ANTECESS. Constit. 74. 4; — *profocare* *Ol*. 3. 4 (Bologne?, IVe-Ve s.), pour *praefocare* *140*. 13 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), v. p. 99, « étouffer »; cf. DIOM. 1, p. 361. Putsch: *praefoco praefocaui Probus quasi nouam uocem miratur*: *angit enim ueteres dicebant*; — *sanguinare* *252*. 40 (Carthage, IIe-IIIe s.), « frapper jusqu'au sang, saigner », cf. CASS. FEL. 29, p. 55; Vulg. Interpr. Eccl. 42. 5; PELAG. Veterin. 5. 26; Gloss. *G. L.* *αἱματόω*, *cruento*, *sanguino*, *sanguinor*; — *serutinus* *140*. 10-11 (Rome, IIe-IIIe s.), « du soir, vespéral », cf. *serotinus* « tardif » chez Plaute et Columelle; — *tortio* id. 9 « colique », cf. FIRMIC. 8; MATHES. 15; VEGET. 1. Veterin. 46.

c) Mots étrangers.

Les mots étrangers, malgré l'extrême diversité de provenance de nos tablettes n'apparaissent qu'en très petit nombre dans la langue de la magie.

Si nous laissons de côté les noms propres de personnes, dont un assez fort contingent est d'origine grecque ou parfois hébraïque, ainsi que les noms de chevaux qui, pour un dixième environ sont grecs, nous constaterons qu'en fait de mots étrangers, nos tablettes ne contiennent que quelques emprunts au grec : αμφιθέατρον : *ampit(h)eatrum* *247*. 5-6 ; *248*. b. 2-3 ; *250 b*. 7. 16 ; *252*. 12 ; *253*. 10. 17. 42. 56 : *254*. a. 6 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — γυρόω : *gyrare* *272*. a. 12 ; *275*. 19 ; *276*. 23 ; *280*. 13 ; *281*. 13 ; *282*. a. 26 ; *283*. a. 28-29 ; *B. A*. 1906. I. 14 ; II, 42 (Sousse, IIe s.), « tourner en cercle » ; cf. Vulg. Interpr. 2. Reg. 5. 23 ; Eccl. 1. 6 ; 1. Macchab. 13. 20 ; Veget. 3. Veterin. 5 ; — δαίμων : *daemon*, *passim* ; — δαιμόνιον : *demonium* *251*. II 11 (Carthage, IIe s.), mot rare, de même sens que le précédent, cf. Tertull. *Apolog*. 32 ; Vulg. Interpret. Math. 9. 14 ; Greg. Tur. *h*. *F*. 6. 6., p. 251. 23 ; — ἐμποδίζω : *inpodisare* *243*. 18. 20 (ibid., IIIe s.), v. p. 102 ; — ἧπαρ : *epar Ol*. 3. 6 (Bologne ?, IVe-Ve s.), « le foie », cf. Marcell. Emp. passim ; Charis. 1. 107 (Putsch) ; Apul. de nota asp. n. 17 ; Pline emploie *hepar* pour désigner un poisson ; ce mot a subsisté dans l'italien *epate* ; — πελαγικός : *pelagicus* *286*. b. 12-13 ; *291*. a. 5. b. 9-10 ; *292*. b. 7 ; *293*. a. 11. b. 8-9 ; *294*. a. 13 ; *B. A*. 1910. II. 6. 9 (Sousse, IIIe s.), « marin », qualificatif d'un dieu, v. p. 108 ; cf. Colum. 8-7 ; — πράσινος : *prasinus* *272*. a. 9-10 ; *286*. b. 5 ; *289*. b. 15 ; *B. A*. 1910. II. b. 6-7 (ibid.), « cocher de la faction des Verts » ; cf. Mart. 13. 78 ; 11. 33 ; Suet. *Cal*. 55 ; *Nev*. 22 ; — φυλακτήριον : *filacterium* *250*. a. 20 (Carthage, IIIe s.), « amulette, talisman », cf. Marcell. Empir. passim. ; Apul. herb. 10 ; Schol.-Iuv. III. 67.

Remarquons qu'aucun des mots ci-dessus n'appartient à la langue courante : *daemon*, *daemonium*, *pelagicus*, *filacterium* ressortissent au domaine de la magie ; *ampitheatrum*, *gyrare*, *impodisare*, *prasinus* sont caractéristiques du jargon des jeux de cirque, *epar* est un terme de médecine. Cela nous permet de constater combien la langue de nos tablettes diffère, à ce point de vue, de celle des inscriptions latines de la Gaule, d'un caractère plus relevé ou officiel, où le vocabulaire étranger est étendu et participe surtout du grec (Pirson, *o. c.*, p. 218), et de celle d'auteurs chrétiens comme saint Jérôme ou Grégoire de Tours. C'est



peut-être, en définitive, parce, que le cas de domaines spéciaux réservé, le bas peuple éprouve moins le besoin et a moins l'occasion de faire des emprunts aux langues étrangères que les gens instruits.

II. CHANGEMENTS DE SIGNIFICATION.

Ces changements, divers et subtils, ne sont pas toujours faciles à analyser.

Pour y parvenir mieux, nous avons abandonné l'ancienne division rhétorique et la classification des changements par métaphores, métonymies, synecdoques ou catachrèses ; sans pour autant mettre cette terminologie absolument de côté, nous avons préféré étudier les faits d'expression dans la vie même dont ils relatent les circonstances et les incidents, en d'autres termes nous avons cherché à évoquer, pour autant que nos textes généralement brefs nous le permettent, les événements auxquels font allusion les tablettes magiques, de telle sorte que les mots se présentent d'eux-mêmes pour en définir les modalités. Sous le titre de *Termes techniques* nous parlerons d'abord des changements de sens des mots appliqués à des domaines particuliers, et ici encore nous aurons à nous occuper, dans l'ensemble, d'existence de mots ; puis, dans un deuxième chapitre : *Autres changements de sens*, nous ne traiterons que de sémantique pure.

1. Termes techniques.

Les domaines particuliers que nous avons à parcourir sont au nombre de deux et disposent d'un vocabulaire sinon spécial, du moins nettement spécialisé : c'est la magie d'abord ; ensuite les jeux de cirque, auxquels ont trait une quarantaine de tablettes africaines, qui comptent parmi les plus importantes que nous possédions.

a) *Le vocabulaire magique.*

L'éditeur des tablettes d'exécration, M. Audollent, a esquissé dans un article déjà cité du Bulletin archéologique, année 1905, p. 433-444 (*Les Tabellae defixionum d'Afrique*) ce qu'il nous faut exposer ici. Nous n'aurons qu'à suivre cet auteur, en le



complétant de tous les renseignements fournis par les tablettes qu'il a laissées de côté, et par celles qu'il ne connaissait pas encore.

1. On sait que le but de la magie exécratoire était de nuire à autrui, que ce fût la partie adverse en justice, ou un voleur, une infidèle ou un rival en amour, un cocher de cirque ou un cheval de course. Pour y parvenir, il était nécessaire de s'assurer le concours de divinités inférieures ou occultes, et on ne l'obtenait pas sans une certaine observation de formules rituelles et l'emploi de mots déterminés. N'importe qui ne pouvait dès lors confectionner des tablettes d'exécration ; il fallait recourir à un homme de l'art, sorcier au courant des termes propres à l'incantation.

La victime ne pouvant être offerte en personne à la vindicte infernale, c'est son nom identifié à elle-même, qui était « remis » au démon, selon les règles de la *defixio* (*legitime J. H. T.* Pl. 40 ; Sec. 35). Cette identification du nom à la personne explique des périphrases comme *nomen Seneciani* ***106***. 6-7, pour *Senecianus*, où *nomen* se traduirait par « la personne », v. le gr. biblique ὄνομα (Thumb. *Die griech. Spr. im Zeitalter des Hellenismus*, p. 121 et 123, et Löfstedt, *Eranos* X, p. 23), et il en est resté quelque chose dans les croyances populaires de certains pays, du Rheinland notamment, selon R. Wünsch (*Bonnerjahrb.* 1910, p. 9).

On « remettait » les victimes aux puissances démoniaques dans les termes suivants : *do tibi J. H. T.* Pl. 18. 20. 21. 22 ; Av. a. 19. 21. 22. 23. 24 ; Ves. a. 20. 22. 23. 24. 25 ; Sec. 16. 17. 18. 19. 20 ; ***100***. a. 2 ; — *mando* ibid. Pl. 40. 41 ; Av. a. 39. 48 ; Ves. a. 41 ; ***137***. 2 ; ***195***. 7 ; ***297***. 4 ; — *demando* ***268***. 2 ; ***286***. b. 2 ; ***290***. b. 1-2 ; ***291***. a. 6-7. b. 2 ; ***292***. b. 2 ; ***293***. a. 7-8. b. 2-3 ; ***294***. 8 ; ***300***. b. 1. 4-5 ; *B. A.* 1910. II. 3 ; — *demando deuoueo desacrifico* ***129***. b. 1-4 ; — *commendo* ***139***. 13 ; ***190***. 1. 5 ; ***228***. a. 2-3. b. 2-3 ; ***266***. 1 ; ***268***. 10 ; ***295***. 9 ; ***297***. 9 ; — *trado J. H. T.* Pl. 4. 10. 42 ; Av. a. 11. 40 ; Ves. a. 4. 6. 13. 43. 46 ; Sec. 13. 37 ; ***140***. 7 ; ***190***. 2 ; ***233***. 29 ; ***248***. a. 14 ; — *anuntio* ***231***. 6 ; — *denuntio* ***111***. 1 ; — *describo* ***134***. a. 8 ; — *dedico* ***199***. 11 ; — *defero* ***95***. a. 4 ; ***98***. 7 ; ***100***. a. 2-3 ; ***137***. 3 ; ***196***. 1 ; — *depono A. T.* 24. b. 1.

On supplie, on adjure instamment la divinité d'accorder la demande qu'on lui adresse aux dépens d'autrui : *rogo* ***195***. 7 ; ***228***. a. 1. b. 1 ; ***289***. a. 3 ; *B. A.* 1906. II. 41 ; — *rogo oro obsecro* ***122***. 3 ; — *oro* ***265***. b. 7 ; — *obsecro* ***289***. b. 3 ; — *noli meas spernere uoces* ***288*** b. 7 ; ***289***. b. 7-8. 14 ; — *precor uos* ***273*** a. 13 ; ***274***. a. 11 ; — *peto* ***289***. b. 17 ; — *adiuro* ***223***. a.

1 ; *231*. 20 ; *248*. a. 1-2; *250*. a. 27-28 ; *251*. I. 4. 16 ; II. 8 ; *270*. 1 ; *286*. b. 1. 10 ; *290*. b. 1.7-8 ; *291*. a. 3. b. 1 ; *292*. b. 1. 8 ; *293*. a. 7. 10. b. 1. 6 ; *294*. 7. 11 ; *B. A.* 1910. II. b. 1.7.

Si la divinité a des velléités de se montrer récalcitrante, on n'adjure plus, on incite ou même on menace : *excito te* *233*. 27 ; — σι μινους δεσχενδο ιν αδυτους 'Οσυρις ετ διssολουαμ θεν θαπεεν ετ μιτταμ ουθ α φλουμινε φερατουρ εγω ενιμ σουμ μαγνους δεχανους δει μαγνι δει *270*. 21-26. Cette citation montre que les hommes prenaient certaines libertés avec les démons qu'ils faisaient complices de leur méchanceté ; le magicien auteur de cette tablette usurpe à vrai dire le titre de *magnus decanus*, lequel pouvait seul, en qualité de chef des gardiens du sarcophage d'Osiris, autoriser l'accès de la chambre funèbre, selon Maspero (AUDOLLENT, *Def. Tab.*, p. 373).

Le but que l'on désirait atteindre était que la victime fût « liée », « enchaînée », « clouée », torturée même afin qu'elle ne pût échapper à la vengeance. Aussi un sorcier de Trèves s'adresse-t-il à la déesse de la chasse et au dieu de la guerre, qui « garrottent » leur proie : *Dianam et Martem uinculares... A. T.* 24. 2-3, et un autre sorcier de la même région demande qu'un certain Eusèbe soit serré dans un instrument de torture, *in ungulas A. T.* 24. 5-6 (cf. Prud. περὶ στεφ. 44 ; Impp. Constantin. et Iulian. Cod. 9. 18. 7 ; Hieron. ep. 1. n. 3 ; Cypr. ep. 20).

Les mots suivants ne laissent pas de doute sur les désirs des auteurs de *defixiones* : *ligare* *103*. 3 ; — *alligare* *217*. a. 4. b. 2. 6 ; *218* ; *303*. II. 3. 11 ; III. 2 ; V. 5 ; *276*. 22 ; *277*. 11 ; *279*. 20 ; *283*. a. 26 ; *284*. 29 ; — *deligare* *217*, a. 4. b. 6 ; — *colligare* *303*. I. 6 ; II, 3. 11. 12 ; III. 2 ; — *obligare A. T.* 24. 3 ; *219*. a. 3. 12 ; *247*. 9. 12. 15 ; *248*. a. 12 ; *250*. a. 2. 22. b. 12 ; *251*. III. 2 ; *252*. 41 ; *253*. 18. 50. 58 ; *266*. 11 ; *268*. 1 ; *275*. 29 ; *277*. 11 ; *279*. 20 ; *282*. a. 24 ; *283*. a. 26 ; *284*. 29 ; *295*. 11-12.17 ; *B. A.* 1906. II. 41 ; 1908. I. 1. 7 ; — *perobligare* *250*. a. 2. 22 ; — *defigere P.* a. 3 ; *134*. a. 6 ; *135*. a. 9. b. 7 ; *222*. b. 2-3 ; *250*. b. 17 ; — *perfigere* *250*. b. 17 ; — *transfigere* ? *traspecti* *112*. 4 ; — *tenere* *247*. 9 ; *297*. 5 ; — *detinere* ; *231*. 11 ; *233*. 30 ; — *retinere* *244*. b. 5 ; — *custodire* *300*. b. 2 ; — *cogere* *230*. a. 5. 7. 11 ; *251*. II. 10. 12 ; *267*. 15 ; — *urgere* *230*. a. 7.

2. Pour bien marquer le caractère inéluctable de l'emprise magique, on jurait par la fatalité, la nécessité : *necessitates terrae* *231*. 21-22 ; — *per haec sancta nomina necessitatis* *250*. a. 29 ; *251*. II. 1-2 ; *288*. b. 16-17 ; *289*. b. 18.

D'une manière générale, les noms des puissances divines invo-

quées par les magiciens n'offrent pas d'intérêt : ce sont les dieux inférieurs de la religion romaine, ceux de la religion juive ou des cultes orientaux, et les démons connus seulement de l'occultisme. Un dieu cependant nous paraît devoir être mis à part ; il n'a pas de nom particulier, mais il est partout et donne la mort ; *deus pelagicus aerius altissimus qui te resoluit ex uitae temporibus* *286*. b. 12-14 ; *290*. b. 8-11 ; *291*. a. 1-5 ; b. 9-10 ; *292*. b. 5-7 ; *293* a. 10-12. b. 6-9 ; *294*. a. 11-14 ; *B. A.* 1910. II. b. 7-10. C'est peut-être lui qui est représenté sur certaines tablettes (*286*. *287*) dans une barque, muni du sceptre et du signe de la vie (Rudolf Münsterberg, *Zeitschr. f. die österr. Gymnasien*, vol. 56, p. 729). On peut croire que cette expression, et plus encore la suivante, désignent le dieu des chrétiens : *per nomen dei uiui omnipotentis* *247*. 18-19. Elles trahissent en tout cas, dans le bas peuple d'Afrique, dès le IIe s. de notre ère, des croyances nouvelles et étrangères au polythéisme.

3. Il n'était toutefois pas impossible de se prémunir contre l'action de la magie, si redoutable qu'elle parût. Une tablette de Carthage nous renseigne à ce sujet : le gladiateur Maurussus, qui devait se savoir des ennemis, prenait, avant d'entrer en lice, quelque « remède » mystérieux ; il se revêtait « d'amulettes » et de « talismans » comme en portent encore aujourd'hui les populations superstitieuses de l'Italie afin d'échapper au pouvoir du mauvais œil ou *jettatura*, et prenait soin de se frotter d'une huile qui le garantît de toute action occulte. Aussi l'auteur de la *defixio* *250* demande-t-il au démon Βυτυβαχχ d'atteindre l'âme et le souffle vital de Maurussus en s'insinuant entre tous les préservatifs : *pertranseas omnem remedium et omnem filacterium et omnem tutamentum et omnem oleum libutorium* *250*. a. 19-21.

4. Pour anéantir plus sûrement leur adversaire, les auteurs de *defixiones* ne se contentaient pas de « vouer » son nom à l'opération magique ; ils énuméraient par surcroît chaque détail de son être physique ou intellectuel et n'en omettaient aucun susceptible d'échapper à l'exécration ; puis ils souhaitaient que leur victime fût atteinte d'une maladie mortelle, au caractère étrange et violent, qui lui fît reconnaître l'emprise toute puissante de la magie. De là tout un vocabulaire en quelque sorte anatomique, d'une part, pathologique de l'autre.

Un certain nombre des termes que nous allons rapporter ici ne sont pas nouveaux ; cependant nous avons préféré les énumérer tous afin de donner en ces matières une idée tant soit peu complète des connaissances du bas peuple superstitieux, nous réservant de nous arrêter aux mots plus intéressants.

α) La plupart des vocables qui suivent proviennent de *tabellae amatoriae* d'Italie et d'Afrique, ou de *iudiciriae* et de *ludicrae* d'Afrique.

Un rival méprisé, un plaideur malheureux ou un spectateur mécontent s'attachaient à anéantir, qui les diverses parties du corps de la dédaigneuse, qui la langue de son compétiteur, qui la force physique d'un gladiateur ou d'un coursier. D'où la terminologie suivante : *corpus J. H. T.* Pl. 3 ; Av. a. 3 ; Ves. a. 3 ; Sec. a. 2 ; *omne corpus Ol.* 1. 10-11 ; *omnia membra totius corporis* *270*. 19-20 ; — *caput Ol.* 1 . 11 ; *J. H. T.* Pl. 18 ; Av. a. 19 ; Ves.a . 19 ; *134*. a. 7 ; *135*. a. 3 ; *190*. 6 ; — *capillus* *135*. a. 3 ; *190*. 6 ; *210*. 1 ; — *supercilia J. H. T.* Av. a. 21 ; Ves. a. 22 ; *135*. a. 6 ; *190*. 7 ; — *facies* *134*. b. 6 ; — *figura* *190*. 6 ; ces deux mots *facies* et *figura* ont pris par synecdoque, le sens de « visage, face, figure » ; ils possédaient d'abord le sens beaucoup plus général d' « aspect » ; — *frons J. H. T.* Pl. 20 ; Av. a. 20 ; Ves. a. 20 ; *135*. a. 6 ; *190*. 7. et *frontes* *135*. b. 4 ; ce pluriel est probablement une faute due à des pluriels voisins ; car il ne s'agit ici que d'une personne ; — *color J. H. T.* Pl. 3 ; Av. a. 3 ; Ves. a. 3 ; Sec. a. 2 ; *190*. 5 ; il s'agit du « teint » du visage, par synecdoque ; — *umbra J. H. T.* Ves. a. 23 ; *190*. 5, le léger duvet qui « ombre » la lèvre supérieure, par métaphore ; — *oculi* *134*. a. 8 ; *135*. a. 1. 6. b. 2 ; *Ol.* 1. 11 ; — *palpebra J. H. T.* Av. a. 22, et *palpetra* ibid. Ves. a. 23, v. p. 92 ; — *pupilla* ibid. Av. a. 23 ; Ves. a. 24 ; Aq. a. 20 ; — *oricula* ibid. Pl. 25 . Av. a. 24 ; Ves. a. 25, pour *auris*, v. p. 127 ; — *nasus* ibid. Av. a. 24 ; Ves. a . 26 ; Sec. a. 22 ; *190*. 7 ; — *nares J. H. T.* Ves. a. 26 ; — *mentum* *190*. 8 et *mentus* *135*. a. 6, v. p. 81 ; — *buc(c)ae* *135*. a. 5 ; *190*. a. 8 ; ce mot employé au pluriel désigne « les joues », conformément à son étymologie ; — *labra J. H. T.* Pl. 25 ; *labrae* Ves. a. 25 ; *labiae* *135*. a. 5 ; v. p. 83 ; — *os* *135*. a. 5. b. 4 ; *190*. 7 « bouche » ; — *dentes J. H. T.* Pl. 26 ; Av. a. 25 ; Ves. a. 26 ; *135*. a. 5. b. 1 ; *Ol.* 1. 12 ; — *lingua J. H. T.* Pl. 25 ; Av. a. 25 ; Ves. a. 26 ; *134*. b. 2 ; *217*. a. 4. *218*. 6-7 ; *219*. a. 3-4. 12 ; *222*. b. 4 ; *224*. III. 14-17 ; *303*. I. 1-6 ; II. 2.5. 10 ; VI. Dans les *tabellae iudiciariae* *219* et *303*, on rencontre une expression curieuse qui nous apprend qu'on devait distinguer les trois parties de la langue, dos, racine, pointe : *linguae mediae extremae nouissimae* ; il fallait des plaideurs pour établir des distinctions aussi subtiles ; — *collum J. H. T.* Pl. 27 ; Ves. a. 28 et *collus* *135*. a. 5, v. p. 80 ; — *scapulae J. H. T.* Pl. 32 ; Av. a. 31 ; Ves. a. 33 et *scaplae* *135*. a. 7, « le dos », par synecdoque, comme chez Plaute, *Cas.* 955-56 ;

Truc. 793 ; Térence, *Phorm.* 76 ; Sénèque, *de Ira*, III. 12 ; — *membra Ol.* 2. 12 ; *135*. b. 1 ; *190*. 5 ; *247*. 12-13 ; *250*. a. 24 ; *270*. a. 19-20 ; — *artus 219*. a. 13-14, « les articulations » ; — *bracchia J. H. T.* Pl. 28 ; Av. a. 27 ; Ves. a. 29 ; *bracia 135*. b. 2 ; *190*. 10 ; *braciae 135*. a. 2, v. p. 83 ; — *umeri J. H. T.* Pl. 27 ; Av. a. 27 ; Ves. a. 29 ; *135*. a. 7 ; *190*. 9 ; — *manus 135*. a. 2. b. 1 ; *190*. 11 ; *247*. 9 ; *250*. b. 11 ; — *pugni 252*. 38 ; — *digiti J. H. T.* Pl. 28 ; Av. a. 27 ; Ves. a. 29 ; *135*. a. 2. b. 5 ; *190*. 10.13 ; — *ungues 135*. a. 2. b. 5, « les ongles », et *J. H. T.* Pl. 27 ; Av. a. 35 ; Ves. a. 37, « les ongles des orteils » ; — *crus 135*. a. 8. b. 4 ; *crura J. H. T.* Aq. 31 ; *190*. 12 ; — *femur J. H. T.* Pl. 35 ; Av. a. 33 ; *femus 135*. a. 3 ; — *femina 190*. 11 ; — *tibia J. H. T.* Pl. 36 ; Av. a. 34 ; Ves. a. 36 ; — *genua J. H. T.* Pl. 35 ; Av. a. 34 ; *190*. 12 ; — *plantae 190*. 12, « plantes des pieds », par métaphore ; — *uestigia 134*. b. 6, « plantes des pieds » ; — *pedes J. H. T.* Av. a. 34 ; Ves. a. 36 ; Sec. a. 31 ; *135*. a. 3. b. 4 ; *247*. 12 ; *250*. b. 12 ; *252*. 41 ; *278*. a. 20 ; *284*. 31 ; *295*. 12, « pieds d'hommes ou de chevaux » ; — *tali J. H. T.* Av. a. 35 ; Ves. a. 37 ; — *pectus* ibid. Av. a. 28 ; *135*. a. 4. b. 3. — *mamila 135*. a. 4. b. 2 ; — *latus 134*. b. 1.6 ; *latera J. H. T.* Pl. 31 ; Av. a. 31, « flanc » ; — *uenter J. H. T.* Pl. 31 ; Av. a. 30 ; Ves. a. 32 ; Sec. a. 27 ; *135*. a. 3.8 ; *190*. 10 ; — *umbilicus J. H. T.* Pl. 31 ; Av. a. 31 ; Sec. a. 27 ; *135*. a. 4. b. 6 ; *190*. 11 ; — *nates J. H. T.* Pl. 35 ; *135*. a. 4. — *anus J. H. T.* Pl. 35 ; Av. a. 34 ; — *cunus 135*. b. 6 ; — *mentula* ibid. a. 8, sard. *mincia*, it. *minchia*, sic. calabr. *minchia* (Gröber, *Substrate*, *ALL.* III, p. 529) ; — *uiscera Ol.* 2. 12 ; *250*. a. 24 ; — *pulmones J. H. T.* Pl. 30 ; Av. a. 29 ; Ves. a. 31 ; *190*. 9 ; — *cor J. H. T.* Pl. 13. 29 ; Av. a. 14. 28 ; Ves. a. 14. 30 ; *190*. 9 ; *250*. a. 24 ; *270*. 11. 19, et *coratum*. *Ol.* 3. 5-6, v. p. 101-102 ; — *iocur 190*. 9 et *iocinera J. H. T.* Pl. 29 ; Ves. a. 28 ; Sec. a. 25 ; ce pluriel est très rare ; il ne faut pas le rapprocher de ἥπατα, relevé par M. Witte (*Singular und Plural* 173) dans la *Batrachomyomachie*, v. 37, où il désigne un mets, mais des usages baltique et gaëlique, et surtout du français populaire qui dit « les foies » (J. Vendryès, *Revue de Philologie*, 1912, p. 204) ; — *epar Ol.* 3. 6 ; — *intestina J. H. T.* Pl. 31 ; Av. a. 30 ; Ves. a. 32 ; *190*. 10 ; — *interania 250*. a. 24, même sens que le précédent, mais *interania* a prévalu dans les langues romanes : esp. *entrañas*, port. *entranhas*, v. fr. *entraigne*, it. *entragno* ; le provençal *intralias* et le français *entrailles* ont à leur base **intralia*, par confusion de suffixes ; — *uesica 190*. 11 ; — *uiscum sacrum J. H. T.* Pl. 34-35 ; Av. a. 32 ; Ves. a. 34 ;

Sec. a. 29, désigne aussi la vessie. cf. *uiscus* = *uterus* Nemes. Cyn. 124. 132 ; Quint. X. 3. 4 ; Ulp. Dig. XLVIII. 8. 8 = testes Petr. CXIX. 20 ; Plin. N. H. XX. 13. 51. § 142 ; — *ossu(a)* *135*. a. 7. ; b. 3, v. p. 75 ; — *uertucolum* *190*. 8-9, « vertèbre » ; — *neruia* *252*. 41 ; *287*. a. 2-3 ; *288*. b. 6 ; *289*. b. 6 ; *B. A.* 1910. II. a. 6 ; et *neruiae* *135*. a. 7, v. p. 82 et 83 ; — *neruitas* ? *289*. b. 18, v. p. 89 et 102 ; — *merilae* *135*. a. 8. b. 3 et *medullae* *288*. b. 6 ; *289*. b. 6-7, v. p. 34-35 ; au pluriel, le sens de ce mot est concret, et signifie « la moelle » ; au singulier (*247*. 13-14 ; *300*. a. 12), il a pris un sens abstrait, « présence d'esprit » probablement, d'après le contexte, où on lit entre autres le mot *sensus*.

Les auteurs d'imprécations s'attachaient ensuite à ce que l'intelligence, la volonté, l'activité de leur adversaire fussent anéantis (*eripere*, *auferre*, etc.), ainsi que ses sentiments, sa santé et sa vie même : *cerebrum* *190*. 6-7 ; — *intellectus* *266*. 12-13 ; *268*. 1 ; — *memoria* *300*. a. 10-11 ; — *sapientia* *266*. 12 ; *268*. 1 ; — *sensus* *247*. 13 ; *300*. a. 10 ; *266*. 12 ; *268*. 1 ; *B. A.* 1908, II. 1 ; — *conatus* *134*. b. 2, « efforts, volonté, activité » ; — *nisus* ibid. a. 7 ; même sens ; — *impetus* *288*. b. 6 ; *289*. b. 7, « l'élan, le mordant (des chevaux) » ; — *cogitationes* *J. H. T.* Pl. 4 « plan d'avenir, prévisions » ; — *uires* *J. H. T.* Pl. 3 ; Av. a. 3 ; Ves. a. 3 ; *251*. I. 14 ; *288*. b. 6 ; *289*. b. 6 ; — *uirtus* *J. H. T.* Pl. 38 ; Av. a. 36 ; Ves. a. 38, « force morale », et plur. *uirtutes*, ibid. Pl. 3 ; Av. a. 4 ; Ves. a. 3 ; ce mot a le même sens que *uires*, cf. Vulg. II. Cor. 12. 9 *uirtus in infirmitate perficitur*, où *uirtus* traduit δυναμις, et Plaut. *Mil. Glor.* 676 *deum uirtute est te unde hospitium accipiam* ; — *uoluntas* *266*. 13 ; *268*. 2 ; — *lucrum* *135*. a. 9, « revenus, ressources » ; — *quaestum* *134*. a. 7 ; *135*. a. 9. b. 7 ; *195*. 4. même sens ; — *ualetudo* *195*. 3 et *ualetudines* *135*. a. 9 « les états de santé » ; — *amor* *269*. b. 19 ; — *salus* *J. H. T.* Pl. 3 ; Av. a. 3 ; Ves. a. 3 ; Aq. 2 ; — *spiritus* *250*. a. 17-18. b. 13 ; *270*. 18 ; *286*. b. 9 ; — *anima* *Ol.* 3. 5 ; *J. H. T.* Ves. a. 9 ; *250*. a. 17. b. 13 ; *253*. 63 ; *270*. 11 ; — *uita* *195*. 3.

β) Quant aux maladies qui menacent les victimes de l'exécration, nous les connaissons surtout par la tablette de Rome qui porte le nº *140* et celles conservées à Bologne qu'a éditées Olivieri. Leur désignation est vague : c'est d'abord « la maladie » : *sic te morbo addicant Dii Manes* *101*. 12 ; — *morbus* *Ol.* 4. 2 ; ce mot a disparu dans les langues romanes, probablement par le fait qu'il a été remplacé par des euphémismes, moins redoutables à prononcer et à entendre.

Puis ce sont des maux soudains, des sueurs, des frissons, la fièvre, des douleurs de vessie ou d'entrailles qui font se tordre et pâlir brusquement : *sudores 140.* 9 ; — *frigus* ibid. 9 ; *frigora Ol.* 4. 2 « frissons » ; — *calores Ol.* 4. 2 : — *febris*, la fièvre intermittente, qui revient tous les trois ou quatre jours, à moins que les accès n'en deviennent quotidiens : *tercianas quartanas Ol.* 4.1 ; *febri quartanae tertianae cottidianae J. H. T.* Pl. 5-6 ; Av. a. 6-7 ; Ves. a. 6-7 ; Sec. a. 6-7 ; cf. aussi Greg. Tur. *Iul.*, p. 566. 2 ; il s'agit peut-être ici de la malaria bien connue en Grèce et en Italie, cf. Sherwood Fox, *Amer. Journ. of Phil.*, XXXIII, Suppl., p. 36-37, qui renvoie à Jones, Ross and Elliot, *Malaria and Greek History*, p. 41-63, *Malaria in ancient Italy* et pour les fièvres périodiques aux Hymnes de l'*Atharva-Vêda* (Bloomfield, p. 1 (V. 22) ; p. 3 (I. 25), p. 4 (VII. 116) ; Cic. *De Nat. Deor.* III. 25 ; *De leg.* II. II ; Thompson, *Semitic magie*, p. 82) ; — *obbripilationes* (= *horripilationes*, v. p. 48) ; ce sont des cauchemars qui font dresser les cheveux et ne laissent aucun répit : *meridianas interdianas serutinas nocturnas 140.* 9-11 ; — *nei* (*ni*) *possit urinam facere J. H. T.* Pl. 34 ; Av. a. 32-33 ; Ves. a. 34-35 ; — *tortiones 140.* 9, « coliques » ; — *pallores* ibid., « pâleur, pâles couleurs ».

Enfin, pour écarter toute chance de guérison du malade (*perturbatus*), le sorcier émet le vœu qu'il ne se remette pas : *ne repraeensionem habeat 140.* 12. Ce sens de *reprehensio*, « guérison », est à rapprocher de l'italien *reprendersi* et du français « le malade reprend » (s.-e. des forces, de la vie).

5. C'est ici le lieu de mentionner deux locutions inusitées dans les textes, mais qui devaient être courantes dans le langage du bas peuple. Les désirs des auteurs de *defixiones* étaient brutaux souvent et s'exprimaient bassement ; voici comment un de ces personnages, dédaigné probablement, manifeste son désir de voir revenir à lui l'infidèle : *coge illa mecun coïtus facere 230.* a. 5-6.

Ailleurs je crois comprendre le sens de l'expression inconnue jusqu'ici de *muliebris hora*, qui se lit sur la tablette carthaginoise portant le n° *231*. 28-30 : αμετ Μάρτιαλε ουτ ομμνι μουλιεβρι ωρα(ς) με ιν μεντε αβεατ. Il me paraît indiqué de traduire : qu'elle pense à moi chaque fois qu'elle a ses « époques », ce qui est fort grossier, mais ne saurait surprendre sous le burin d'un graveur sur plomb.

b) *Les jeux de cirque.*

Le désir et le goût des jeux publics avaient passé de Rome

dans les provinces, en Afrique notamment, où une population excitable les prisait à la folie. Les tablettes d'exécration trouvées à Carthage et désignées par les nos *247*, *248*, *250* à *254* dans le recueil de M. Audollent, nous renseignent tout spécialement sur la passion déchaînée parmi les spectateurs des derniers gradins par les combats de gladiateurs et de bêtes féroces ; les tablettes *232*, *233*, *243* de Carthage, et *272* à *295* et quelques autres de Sousse, publiées dans le *Bulletin archéologique* de 1906 et de 1910 nous apprennent que la rivalité entre les cochers des diverses factions conduisait aux pires violences lors des grands jours de course. Nous examinerons en premier lieu le lot de tablettes ayant trait aux combats de gladiateurs.

1. Ils avaient lieu dans un amphithéâtre (*247*. 5-6 ; *248*. b. 2-3 ; *250*. b. 7. 16 ; *252*. 12 ; *253*. 10. 17. 42. 56 ; *254*. 6), *res et nomen*, dit le *Thesaurus*, *Romae inuenta*. La partie réservée au public portait le nom général de *cauea* (*Dictionnaire des Antiquités*, I, p. 246), et l'on appelait par métaphore *corona* la foule des gens assemblés : *in ampitheatri corona* *247*. 5-6 ; — ιν καβια κορονα αμπιθεατρι *252*. 12 ; — *corona* (bis) *254*. a. 7.

Les spectacles se donnaient sur l'arène, au centre de cette « couronne », et en contrebas : *desub ampitiatri corona* *250*. b. 7. 16, v. p. 98.

Un *apparitor* venait annoncer les combats successifs ; la tablette *248* nous apprend à connaître un de ces hérauts, du nom de *Tzelica*.

Les combattants, à qui le peuple donnait le nom de *uenatores* (*250*. a. 2-3 ; *251*. I. 11 ; III. 3 ; cf. Apul. 4. *Met.* ; Cassiod. 5. *Variar.* 42 ; Tertull. *ad Martyr.* 5.), luttaient tantôt entre eux, tantôt contre des bêtes ; c'est ainsi que l'auteur de la *defixio* *250* émet le vœu que le *uenator Maurussus* ne puisse d'aucune manière saisir son « collègue » : *conlegam tenere omnino non possit* *250* b. 11. Mais Maurussus livre aussi des combats (*proelia*, *certamina*) contre des bêtes féroces, il en vient aux mains avec elles (*congressio* *250*. b. 13-14), et a tout à craindre de leurs morsures, *ferarum morsus* *250*. b. 18. Ces animaux sont tantôt des taureaux, des sangliers ou des lions : *tam tauros tam apros tam leones* *250*. b. 19, tantôt des ours et des oursons : *247*. 10 ; *250*. b. 10 ; *252*. 37 ; *253*. 12. 19-20.

Certaines tablettes nous donnent un aperçu du plus ou moins d'habileté que déployaient les bestiaires ; s'ils ne pouvaient abattre leurs victimes d'un seul coup, ils devaient doubler, ou même tripler les coups, comme encore aujourd'hui les toréros d'Espagne (R. Wünsch, *Antike Fluchtafeln*, Bonn, 1912, p. 27,



n. 16)... *ut neque ursu neque tauru singulis plagis occidat neque binis plagis occidat neque ternis plagis occidat tauru ursu 247*. 15-18 ; — ou bien ils cherchaient à lier l'adversaire, homme ou bête : νον λιγετ νεμινεμ *252*. 38 ; — *non liget ursos 247*. 10 ; — *ut urssos ligare non possit 253*. 12-13. 19 ; — ou à l'enfermer dans un filet : *nec lacueos possit super ursum mittere 250*. b. 10 ; — mais ils devaient se garder des surprises ; un sorcier, en effet, émet le vœu que, si le gladiateur a réussi à abattre l'ours, il ne prenne pas garde à l'ourson : ουρσελλου νον ρεσπιχια(ν)τ *252*. 37.

Il n'y avait pas de malheurs si terribles qu'on ne désirât infliger au *uenator* concurrent ou antipathique à tel des spectateurs ; on lui souhaitait toute sorte de maux : demander qu'il ne dormît pas (*non dormiat 250*. a. 4 ; *266*. 7 ; *270*. 5,7 ; νον ποσσιτ δορμειρε *267*. 19-20 ; *neque somnu uideat 265*. a. 8-9), qu'il s'évanouît dans tous les engagements (*in omni certamine euanescat 250*. b. 6), qu'il ne pût pas courir, qu'il se fatiguât, qu'il perdît le souffle (*non possit currere, lassetur... animam et spiritum deponat 250*. b. 12-13), qu'il supportât les rigueurs du sort (?) (*auram patiatur* ibid. b. 8), ou que son vêtement le retînt (λαχινια ιλλι ινπλιχητουρ *252*. 36 ; ειντπλιχατε λαχινια ibid. 11 ; *inplicate lacinia 253*. 18), c'étaient là des vœux modérés et des exigences peu sanguinaires. Mais on réclamait plus du pouvoir des dieux infernaux : il fallait que le gladiateur souffrît dans son orgueil d'athlète, que ses poings perdissent leur vigueur et s'ouvrissent (πουγνι ιλλι σολβαντουρ *252*. 38-39), que ses pieds fussent liés (οδλιγηντους ιλλι τεδες *252*. 41) et qu'il ne pût faire parade de sa force (*ne uiribus suis placere possint 251*. I. 14-15) ; on voulait encore qu'il fût vaincu, écrasé (*uictos peruictos 248*. 7-10), renversé, anéanti (*peruersus sit*, *perperuersus sit 250*. b. 9) ; que quelque animal le contusionnât ou le blessât (*cito cito allidat illu ursus et uulneret illu 247*. 20), le déchirât en loques (*depannetur 250*. b. 14 ; *253*. 52), et que, frappé jusqu'au sang, tout sanglant (σανγουινητουρ Σαπχυτουλους *252*. 40 ; *cruentatos 248*. b. 1-2), il fût hué et sifflé (*exipilatos 248*. a. 8-9), chassé (*exactos*, *exiliatos* ibid. a. 7-8), blessé enfin, « exterminé » (*exterminate uulnerate Gallicu 247*. 3-4 ; *exterminate Tζaritζo[ni] 253*. 43).

2. Quant aux courses de chevaux, elles avaient lieu dans le *circus* (*295*. 25), et portaient le nom de *circenses* (s.-e *ludi*) *295*. 18.

Les cochers étaient appelés *agitantes* par le peuple d'Hadrumète (auj. Sousse) : *275*. 31 ; *276*. 24 ; *277*. 12 ; *279*. 23 ; *283*. a. 29 ; *B. A.* 1906. II. a. 42-43, plus rarement *agitatores* (*286*. b. 6),

qui était le terme courant à Rome, et jamais *aurigae*, du moins d'après nos tablettes. Ces cochers étaient divisés en factions rivales qu'on distinguait par la couleur des tuniques. « Il n'y eut d'abord, semble-t-il, que deux factions, celle des rouges (*russata*) et celle des blancs (*albata*). La faction bleue (*ueneta*) existait peut-être au temps d'Auguste; les bleus sont nommés dans une inscription qui paraît appartenir à cette époque ; quant à celle des verts, Jean le Lydien (*De Mens.* IV. 25) prétend qu'elle fut antérieure, mais elle n'est pas mentionnée avant Caligula. Domitien ajoute deux couleurs, la pourpre et la dorée (*purpureus* et *auratus*), mais il n'en est plus question après son règne. A ce moment, qui ne remonte pas au-delà du IIIe siècle de notre ère, les deux anciens partis s'unirent, ou du moins se subordonnèrent aux deux nouveaux. Dès lors, il est bien plus souvent question des verts et des bleus que des blancs et des rouges ; ces derniers sont encore mentionnés au Xe siècle » (*Dict. des Antiquités*, I, p. 1198-99).

Ce qui précède se vérifie très exactement dans nos tablettes de Sousse, lesquelles prouvent que, vers le IIe ou le IIIe siècle après J.-C., les blancs n'avaient plus guère d'importance, puisqu'ils ne sont mentionnés qu'une seule fois, en compagnie des verts : *ut equos prasini et albi crucies 286*. b. 5. — Les verts sont cités à deux endroits encore : *Attonitus prasini 272*. a.9-10 ; — *Donati Conditoris prasini B.A.* 1910. b. 6-7.

Les rouges sont souvent mentionnés, en compagnie des bleus généralement, ce qui atteste la subordination de ceux-là à ceux-ci : *russei 275*. 2. 3. 21. 23. 29. 31 ; *276*. 3. 4. 22. 24 ; *277*. 3. 4. 13 ; *278*. a. 14. 15. 19 ; *279*, 20. 23 ; *282*. a. 3. 24. 27 ; *283*. a. 3. 4. 23. 24. 26. 29 ; *284*. 2. 3. 18. 22. 30 ; *B. A.* 1906. II. 6 ; — *ueneti 243*. 37 ; *275*. 5. 10. 29. 31 ; *276*. 22. 24 ; *277*. 12 ; *278*. a. 19 ; *279*. 20. 23 ; *282*. a. 27 ; *283*. a. 26. 29 ; *284*. 4. 11. 13. 30.

Les termes pour désigner les factions ont la forme d'adjectifs, tantôt au masculin singulier, *albus*, *prasinus*, etc. s.-ent. *pannus* (Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, VI, col. 1959) ; nos tablettes ne connaissent que cette forme ; tantôt au féminin singulier, *russata*, *ueneta*, etc. s.-ent. *factio*.

Les chevaux couraient ordinairement par couples ; celui de droite portait le nom de *comes*, car il ne faisait qu'accompagner celui de gauche, qui, devant tourner autour des bornes (v. ci-dessous p. 116), était plus important : *Volucer Neruicus comes 272*. a. 2-3 ; — *Germanicus Celestinus comes* ibid. a. 4 ; — *comes Salutaris Clarus* ibid. a. 11 ; — *Salutaris Socrates comes 273*. a. 10-11 ; — *Clarus Salutaris comes 274*. a. 10-11. On le voit,

comes désignait non seulement des hommes, mais aussi des animaux, comme le cheval (cf. VALER. FLACCUS, 6, 161 : *comitumque celer mutator equorum Moesus*) ou ailleurs le chien (GRAT., *Cyneg.*, 247 ; COLUM.; 7. 12. 1), l'oie (PLIN. 10, 26, 1), l'âne en compagnie du lion, *asello comite* (PHAEDR. 1. 11. 13).

Comme les gladiateurs, cochers et chevaux étaient voués aux pires accidents s'ils déplaisaient à la foule ou étaient craints de leurs rivaux.

On souhaitait que les cochers ne pussent plus tenir les rênes (*nec lora teneant* ***275***. 32 ; ***277***. 13 ; ***282***. a. 27 ; ***283***. a. 30 ; ***284***. 25-26 ; *B. A.* 1906. II. a. 42), ni « conduire » (*nec agitare possint* ***275***. 32-33 ; ***277***. 14 ; ***282***. a. 28 ; ***284***. 24-25), ni retenir les chevaux quand il était nécessaire (*nec retinere equos possint* ***275***. 33 ; ***284***. 25).

Puis, leur honneur de cocher perdu, on voulait qu'ils fussent tués, écrasés et qu'ils rendissent l'âme (*ocidas collidas neque spiritum illis lerinquas* ***286***. b. 8-10), afin de ne pouvoir gagner le prix de la course qui consistait, à Rome, en une couronne, et par la suite, à l'imitation de ce qui se faisait en Grèce, en une palme (*Dict. des Antiquités*, I, p. 1196) ; on disait, en superposant les idées de victoire et de récompense : *palma(m) uincere non possint* ***272***. a. 12-13 ; ***280***. 14 ; ***281***. 14 ; ***283***. a. 31 ; ***284***. 33, « vaincre la palme » ; c'est par des superpositions analogues qu'on dit, en français, *fermer la porte*, pour *fermer la chambre et pousser la porte*, *traverser un pont*, pour *passer le pont et traverser la rivière*, etc.

Les chevaux ne devaient pas être plus épargnés que leurs conducteurs : pour que l'auteur de la *defixio* fût satisfait, il fallait que les chevaux ne pussent ni courir, ni obéir à la bride, ni se mouvoir (*nec currere possint nec frenis audire possint*, *passim* ***275-295*** et *B. A.* 1906. II ; *nec se mouere possint* ***233***. 32 ; ***243***. 16 ; ***275***. 30 ; ***282***. a. 25 ; ***283***. a. 27-28 ; *B. A.* 1906. II. a. 41) ; qu'ils « tournassent » mal était un vœu qui souvent se réalisait : *male girent, male giret* ***272***. a. 12 ; ***275***. 19 ; ***276***. 23 ; ***280***. 13 ; ***281***. 31 ; ***282***. a. 26 ; ***283***. a. 28-29 ; *B. A.* 1906. I. 14 ; II. 42. En effet, les chars couraient autour d'une arène de forme généralement ovale ; au milieu, et la partageant en deux dans le sens de la longueur, régnait une sorte de large soubassement (*agger*, *axis*, *spina*), aux extrémités duquel se trouvaient de hautes bornes au plan demi-circulaire (*metae*) ; la principale difficulté pour le cocher consistait à bien « tourner » autour de ces bornes (« *gyrare* scheint volkstümlicher terminus technicus für das Herumlenken der Pferde beim Wettrennen gewesen zu sein ».



E. Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregregrinatio Aetheriae*, p. 66-67). Ces bornes étant toujours à gauche pour le cocher, on s'explique le soin avec lequel il choisissait le cheval de gauche. lequel attirait naturellement l'attention du public (*Dict. des Antiquités*, I, p. 1190 et suiv.).

Les auteurs de *defixiones* désiraient aussi que les chevaux fussent alourdis et entravés par d'invisibles liens (*grauate equos* *275*. 29 ; *grauate et obligate equos* *282*. a. 24 ; *alligate et obligate equos* *276*. 22 ; *277*. 11 ; *279*. 20 ; *283*. a. 26 ; *284*. 29 ; v. encore *295*. 11-12. 17) ; qu'ils ne pussent plus jouir du doux sommeil et que leur force musculaire et nerveuse, ainsi que leur élan s'anéantissent (*aufcras illis dulce somnum* *289*. b. 16; *neruia illis concidas* *287*. a. 2-3; *neruia illis concidas neque spiritum abeant B. A*. 1910. II. a. 6-11 ; *auferas ab eis neruia uires medullas impetos uictorias* *288*. b. 5-7). Alors les chevaux tomberont, rouleront à terre, seront séparés l'un de l'autre et s'écartèleront ; les termes servant à désigner ces accidents se lisent presque à chaque ligne des *tabellae* *272* à *293* et *B. A.* 1906. I; ce sont *cadere*, *uertere*, *frangere*, *disfrangi*, *disiungi;* on rencontre plus rarement : *premere*, *depremere*, *B. A.* 1910. II. a. 3-4 ; *cruciare* *286*. b. 5 ; *291*. a. 11-12 ; *292*. b. 4 ; *293* a. 9. b. 5-6 ; *294*. 9-10 ; *B. A.* 1910. II. b. 4-5.

Un terme spécial reste à expliquer : *premas depremas hocidas quinto depremas B. A.* 1910. II. a. 3-5. Que signifie *quinto ?* Pour M. Audollent, *Bulletin archéologique*, 1910, p. 144, *quinto* n'est pas un adverbe équivalent à *quintum*, mais il faut sous-entendre *missu* ; *missus*, en langage de cirque, désigne la course fournie par les chars sortant simultanément des *carceres* et faisant autour de l'arène un nombre de tours (*curricula, spatia*) déterminés, sept ordinairement (*Dict. des Antiquités*, I, p. 1194). C'est donc au cinquième (tour) que l'auteur de la *defixio* espère voir le cheval assez déprimé pour ne pouvoir continuer sa course, « abréviation, dit M. Audollent, de la langue populaire, peut-être de l'argot spécial aux gens de cirque. Ne dit-on pas encore aujourd'hui couramment dans le monde des théâtres : « le un, le deux », pour signifier le premier ou le deuxième acte d'une pièce ? » Cette interprétation nous paraît très plausible.

Remarque. Le verbe *ruere*, dans l'expression : (*equi*) *in circo ruant* *295*. 25, a peut-être déjà le sens de « ruer » et non plus seulement de « tomber » ; l'action de ruer ayant pour effet de briser le timon du char et même de blesser l'*agitator*, les auteurs de *defixiones* pouvaient souhaiter que les chevaux ruassent.

3. *Les noms de chevaux*. Il paraît opportun d'examiner après



la description des jeux de cirque, les nombreux noms de chevaux, 180 environ, que fournissent certaines tablettes de Carthage ou de Sousse.

Pour cette étude, nous ne nous sommes pas basés sur le catalogue dressé par M. Audollent dans un des *Indices* de son *Corpus*, catalogue incomplet, par suite de la découverte de nouvelles tablettes, et contenant d'ailleurs des noms provenant de tablettes grecques. Puis, tout en y puisant de précieuses indications, nous n'avons pas suivi à la lettre l'étude sémantique de M. Lambertz sur les noms de chevaux parue dans la revue *Glotta* IV. 1/2, p. 78-143 (*Zur Ausbreitung des Supernomen oder Signum in römischen Reiche*). En effet, cette étude est réduite aux noms catalogués par M. Audollent ; en outre, elle entre dans des développements que ne pourrait comporter le cadre de notre mémoire. Nous préférons nous en tenir au plan que nous avions ébauché avant de connaître le travail de M. Lambertz ; la matière sera présentée ainsi d'une manière plus personnelle, et, pensons-nous, plus congruente à l'ensemble de notre étude.

Ce qui frappe à première vue, c'est le nombre de noms de chevaux qui sont des adjectifs qualificatifs ; on ne s'étonnera pas si l'on songe que tous les cognomina, et ensuite tous les noms propres, ne sont à l'origine que des qualificatifs ; d'ailleurs, tout substantif concret n'a-t-il pas commencé par désigner l'objet par une de ses qualités (A. Darmesteter, *Vie des Mots*, p. 45) ? Bon nombre donc des noms de chevaux nous renseignent sur une particularité de ceux qui les portent ; d'autres sont de simples métaphores ; les derniers enfin, moins intéressants, sont des noms propres inspirés par la mythologie ou les anciens poèmes épiques ; on remarquera que parmi tous ces noms, les chevaux célèbres de la littérature ou de l'histoire, Pégase ou Bucéphale p. ex., n'ont pas laissé de traces.

α) La vigueur, la finesse, la noblesse d'attitude ou la couleur de certains chevaux de course, leur valent les appellations suivantes : *Arbŭstus B. A.* 1906. II. 31, « vigoureux comme un arbre » ; — *Argutus 275.* 5 ; *276.* 7 ; *277.* 8 ; *282.* a. 7 ; *284.* 4 ; *288.* a. 17, « fin, élégant », cf. Virg. *Georg.* III. 80 *illi* (*equo*) *argutum caput*, « qu'il ait la tête fine » ; — *Basilius 272.* a. 10 ; *273.* a. 4 ; *274.* a. 3-4 ; *B. A.* 1905. II. « royal » ; — *Regius B. A.* 1906. II. 6 ; — *Cesareus 275.* 9 ; *276.* 17 ; *278.* a. 10 ; *282.* a. 16 ; *283.* a. 19 ; *284.* 8 ; *B. A.* 1906. I. 3 ; II. 14.32, « impérial » ; — *Patricius 295.* 15-16. 19. 22, « noble, patricien » ; — *Decoratus B. A.* 1906. II. 17. 34 ; — *Decor 284.* 12 ; *B. A.* 1906. II. 9. 27 ; — *Elegans* ou *Elegantus 275.* 7 ; *276.* 12 ; *278.* a. 3 ; *279.* 9 ; *283.*

a.11 ; *284*. 3.4.8.11 ; *B. A.* 1906. II. 17.35 ; — *Nitidus 295*. 15. 19. 21 ; — *Aureus B. A.* 1906. II. 37, « cheval couleur de café au lait » peut-être ; — *Candor 276*. 8 ; *282*. a. 8 ; *283*. a. 8 ; — *Eburnus 284*. 12 ; *B. A.* 1906. II. 10. 27 ; — *Croceus 275*. 6 ; *276*. 7 ; *277*. 8 ; *282*. a. 7 ; *283*. a. 7 ; — *Glaucus 275*. 5 ; *284*. 4 ; *B. A.* 1906. II. 8. 28 ; — *Roseus 272*. a. 10 ; *273*. a. 8 ; *274* a. 9 ; *281*. 5 ; — *Peciolus 293*. a. 14 ; *294*. 20 ; ce nom, incompréhensible pour M. Lambertz, me paraît être une corruption populaire du grec ποικίλος, « bigarré » ; — *Gemmatus 272*. a. 9 ; *273*. a. 7 ; *274*. a. 7, « étincelant » ; — *Igneus 233*. 3 ; *B. A.* 1906. II. 9. 27 ; — *Lucius 233*. 17 ; — *Piropus 233*. 11 (gr. πῦρ ?) ; ces trois noms signifient sans doute « brillant », comme le feu et la lumière.

β) D'autres particularités extérieures, comme l'abondance ou la couleur de la crinière, la couleur des jambes, ont fourni les noms : *Comatus 280*, 8 ; *281*. 7 ; — *Crinitus 276*. 11 ; *278*. a. 4 ; *282*. a. 11 ; *283*. a. 13 ; *284*. 17 ; — *Auricomus 275*. 13 ; *276*. 10 ; *284*. 7 ; — *Cassidatus 279*. 14, proprement « le casqué » ; — *Bracatus 275*. 14 ; *276*. 9 ; *278*. a. 2 ; *279*. 17 ; *282*. a. 10 ; *283*. a. 10 ; *284*. 5 ; *B. A.* 1906. II. 7. 25 « porteur de braies ».

γ) Certaines dénominations sont dues à un détail du harnachement : *Crisaspis 276*. 8 ; *277*. 10 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 8 ; « qui porte un bouclier d'or » ; — *Frenalius 233*. 5 ; — *Funarius 272*. a. 8 ; — *Dextroiugus 272*. a. 3 ; *275*. 5 ; *281*. 4.

δ) Un cheval d'une grande beauté, ou une bête de prix, étaient comparés à une étincelle, à un astre, à une pierre précieuse : *Scintilla 272*. a. 10-11 ; *273*. a. 4 ; *274*. a. 4 ; *279*. 15 ; — *Sidereus 233*. 2. 11 ; — *Margarita 289*. a. 11 ; — *Diamas* (*Diamante*) *279*. 11 ; *B. A.* 1906. I. 5, corruption du grec ἀδάμας, fr. *diamant* ; à comparer avec le nom de *Bijou*, courant aujourd'hui.

ε) Bien des noms évoquent une idée de victoire, de force, de glorieuse supériorité : *Paratus 275*. 9 : *279*. 9 ; *284*. 9 ; *B. A.* 1906. II. 8. 18.26.36, « prêt au départ », cf. *C. I. L.* VI. 10.048 ; 10.050 ; 10.056 ; — *Incletus 295*. 15.19.22 ; — *Securus 275*. 8 ; *278*. a. 5 ; *283*. a. 14 ; *284*. 6. 15 ; *B. A.* 1906. II. 13. 31, « sûr de la victoire » ; — *Clarus 272*. a. 7. 11 ; *273*. a. 9-10 ; *274*. a. 10 ; *B. A.* 1905. II ; — *Eucles 275*. 17 ; *B. A.* 1906. II. 20.37 ; — *Gloriosa 232*. 1 ; — *Beronica 233*. 13 ; — *Victor 276*. 10 ; *278*. a. 3 ; *282*. a. 11 ; *283*. a. 11, cf. *C. I. L.* VI. 10.053 ; 10.056 ; — *Ex(s)uperator 281*. 5 ; — *Exsuperus 233*. 8 ; — *Superbus 272*. a. 8 ; — *Iperesius 279*. 10, gr. Ὑπερήσιος ; — *Omnipotens 233*. 16 ; — *Eminens* ou *Eminentus 275*. 16 ; *284*.

12; *B.A.*1906.II.11.29; — *Prancatius* *275*. 7; *278*.a.4; *282*. a. 11; *283*. a. 13; *284*. 7, pour *Pancratius*, gr. πᾶν + κρατος; ce nom était à l'origine donné à des athlètes qui combinaient la lutte et le pugilat; — *Preualens* *275*. 8; *276*. 12; *278*. a. 5; *279*. 8; *283*. a. 14; *284*. 6: *B.A.* 1906. II. 19.37; — *Felix* *B.A.* 1906. II.16.33; — *Derisor* *283*. a. 17; *B.A.* 1906. II. 19. 36, « railleur », « ein Name, der dem Pferde auch wünschen soll, dass er seiner Gegner spotten möge » (Lambertz).

ζ) Quelques noms désignent des chevaux qui sont les favoris de leurs maîtres, qui ont toujours été nourris dans son écurie, ou qui ont été acquis récemment: *Amatus* *280*. 9; *281*. 9; — *Adamatus* *275*. 8; *276*. 10; *278*. a. 1; *282*. a. 8; *283*. a. 10; *284*. 10; — *Amandus* *272*. a. 3; *279*. 18; — *Delicatus* *272* a. 5; *273*. a. 5; *274*. a. 5; — *Delicatianus* *272*. a. 2; *273*. a. 2; *274*. a. 2; — *Mirandus* *276*. 17; *278*. a. 10; *282*. a. 17; *283*. a. 18; — *Pretiosus* *272*. a. 6; *273*. a. 6; *274*. a. 7; *288*. a. 17; *B.A.* 1905. II; — *Luxurius* *B.A.* 1906, I. 4; — *Alumnus* *275*. 6; *276*. 8; *278*. a. 1; *282*. a. 8; *283*. a. 9; *288*. a. 18; — *Adautus* *232*. 4, pour *Adauctus*, gr. Επίκτητος; — *No(u)us* *272*. a. 3. 8; — *Nouicius* *284*. 5.

η) De jeunes bêtes sont appelées: *Iuuenis* *276*. 17; *278*. a. 10; *283*. a. 18; — *Puerina* *279*. 10.

θ) Par métaphore, à cause sans doute de particularités caractéristiques, on affublait des chevaux de noms d'oiseaux ou d'autres animaux: *Acceptor* *284*. 11, pour *Accipiter*, v. p. 67 et 102; — *Aquila* *233*. 17, cf. *C.I.L.* II. 12.5; VI. 10.053; — *Volucer* *272*. a. 2; *273*. a. 3; *274*. a. 3; — *Pardus* *284*. 15; *B.A.* 1906.16.33; — *Capria* *272*. a. 2; *273*. a. 2; *274*. a. 2-3; *276*. 17; *278*. a. 10; *282*. a. 17; *283*. a. 18; *284*. 14; *B.A.* 1906. 15.32; *capria* = δορκάς, *Thesaurus*, III. 357; — *Capriolus* *284*. II. 14; *B.A.* 1906. II. 12.30; — *Bubalus* *288*. a. 16, « antilope », cf. *C.I.L.* VI. 10.048; 10.056; — *Primitiuus* *232*. 4-5 « jeune bouc », cf. S. S. uet. (Rönsch., *Sem. Beitr.* I, p. 59).

Remarque. — *Oclopecta* *275*. 7; *276*. 11; *278*. a. 4: *282*. a. 11; *283*. a. 13; *284*. 7 représente probablement le gr. ὁπλοπαίκτης, comme nous l'avons vu p. 64; mais il se pourrait que le peuple comprenait ce nom comme *Oclopeta*, « le corbeau » (W. Heraeus, *Die Sprache des Petronius und die Glossen*, p. 263).

ι) Une valeur exceptionnelle de coursier, ou le tempérament propre à un cheval semblent indiqués:

1° Par des noms et des adjectifs tels que: *Exorbis* *B.A.* 1906. I. 9 « qui sort du cercle »; — *Polidromus* *272*. a. 5; *273*. a. 5; *274*. a. 5; — *Rapidus* *233*. 6; — *Profugus* *272*. a. 6; *273*.

a. 6; *274*. a. 6; *289*. a.12; *294*. 21; *B. A.* 1905. II; — *Placidus B. A.* 1906. II. 15. 32; — *Bla(n)dus 233*. 14; *272*. a. 6. 9; *273*. a. 6; *274*. a. 6; — *Audax 284*. 15; *B. A.* 1906. II. 14. 31; — *Frangrio 294*. 19, pour *Frangio*, voir p. 67 « qui brise »; — *Garulus 275*. 9; *276*. 15; *278*. a. 11; *282*. a. 16; *283*. a. 19; *284*. a. 10; *B. A.* 1906. II. 10. 28, « qui hennit souvent »; — *Verbosus 275*. 7; *276*. 11; *278*. a. 4; *279*. 8; *282*. a. 11; *283*. a. 13; *284*. 7; *B. A.* 1906. II. 10. 29, même sens; — *Querulus B. A.* 1906. I. 10; — *Hilarus 283*. a. 15; — *Hilarinus 272*. a. 4-5; *273*. a. 4-5; *274*. a. 4-5; *284*. 6; — *Improbus 276*. 14; *278*. a. 9; *282*. a. 15; *283*. a. 18; *284*. 8; — *Inhumanus 276*. 16; *278*. a. 8; *282*. a. 14; *283*. a. 17; *284*. 14; — *Atonitus 233*. 12; *272*. a. 9; *273*. a. 8; *274*. a. 8-9, « ombrageux »; — *Volens 233*. 10; — *Multiuolus 275*. 15; *278*. a. 8; *282*. a. 15; *284*. 13; — *Vagulus 275*. 12; *276*. 14; *278*. a. 7; *279*. 14; *282*. a. 13; *283*. a. 15; *284*. 9, « nervös » (Lambertz)? « errant »; — *Vagarfita 275*. 9; *276*. 14; *278*. a. 9; *279*. 9; *282*. a. 15; *283*. a. 18. 20; *284*. 8; *B. A.* 1906. II. 18. 36; mot de formation barbare, à racine *uag* (?); — *Noctiuagus 286*. a. 11, « qui court dans les champs pendant la nuit »; — *Virgineus 275*. 14; *276*. 9; *278*. a. 2; *280*. 7; *282*. a. 10; *283*. a. 10; *284*. 5; *B. A.* 1906. II. 7. 26; — *Vrbanus 232*. 5; — *Latro 275*. 12; *276*. 14; *278*. a. 7; *282*. a. 13; *283*. a. 15; *284*. 9; *B. A.* 1906. II. 20. 38; cf. Paul. 118. 16 *latrones eos dicebant antiqui, qui conducti militabant*, d'où, cheval de guerre; — *Castrensis B. A.* 1906. I. 3, sens analogue.

2° Par des noms d'agents : *Viator 284*. 14; *B. A.* 1906. II. 13. 30; — *Cursor 275*. 12; *276*. 18; *278*. a. 11; *283*. a. 20; — *Atquesitor 280*. 6; *281*. 6; — *Impulsator 233*. 8; — *Anim(a)tor 233*. 13; — *Aliator 284*. 16; *B. A.* 1906. II. 17. 34 « qui porte dans ses jambes le sort du cocher »; — *Venator 233*. 6; — *Delusor 276*. 15; *278*. a. 9; *282*. a. 14; *284*. 9 « trompeur »; — *Percussor 284*. 15; *B. A.* 1906. II. 16. 34 « qui frappe, qui est d'un commerce dangereux pour les autres animaux ».

3° Par des noms de métiers : *Agricola 275*. 12; *276*. 18; *278*. a. 11; *282*. a. 16; *283*. a. 20; *284*. 13, « qui tourne au but comme le laboureur au bout du sillon »; — *Arator 280*. 5, id.; — *Augur 233*. 9; — *Nauta 295*. 16. 19. 22.

x) On donnait volontiers à des chevaux des noms de pays, de villes ou de fleuves, qui indiquaient probablement leur origine : *Africus B. A.* 1906, I. 5; — *Maurusius 272*. a. 5; *273*. a. 5; *274*. a. 6; — *Egyptus B. A.* 1906. II. 21. 38; — *Farus* et *Farius 275*. 6; *276*. 7; *280*. 9; *281*. 9; *282*. a. 8; *283*. a. 8, de Pharos,

Egyptien ; — *Sidonius* *233*. 15 ; — *Tyrius* *275*. 6 ; *276*. 7 ; *277*. 8 ; *282*. a. 7 ; *283*. a. 7 ; — *Lydeus* ou *Lydius* *276*. 9. 16 ; *278*. a. 3. 5. 7 ; *282*. a. 10 ; *283*. a. 9. 11. 14. 15 ; — *Lydus* *275*. 5 ; — *Medus* *B. A.* 1906. II. 15. 32 ; — *Hellenus* *284*. 9 ; — *Hellenicus* *275*. 13 ; *276*. 15 ; *278*. a. 8 ; *280*. 7 ; *281*. 7 ; *282*. a. 14 ; *283*. a. 16 ; — *Mantineus* *275*. 8 ; *276*. a. 12 ; *278*. a. 5 ; *279*. 8 ; *283*. a. 14 ; *284*. 6 ; — *Macedo* *280*. 6 ; *281*. 6 ; — *Corentus* *B. A.* 1906. II. 18. 35 ; — *Italus* *275*. 6 ; *277*. 9 ; *282*. a. 7 ; *283*. a. 7 ; — *Romanus* *232*. 3-4 ; *B. A.* 1906. I. 3 ; — *Turinus* *233*. 4, de la contrée de Θούριοι, chez les Messapiens, dont les chevaux étaient renommés, cf. Ribezzo, *La lingua degli antichi Messapi*. Napoli, 1907, p. 11 et suiv. (Lambertz) ; — *Gelos* *233*. 10, de la ville de Gela en Sicile, ou bien, selon Lambertz, nom abstrait dont le sens est à rapprocher de *Derisor*, « qui se moque parce qu'il est toujours vainqueur » ; — *Helueticus* *278*. a. 7 ; — *Neruicus* *272*. a. 2 ; *273*. a. 3 ; *274*. a. 3, du pays des Nerviens (Gaule Belgique) ; — *Germanus* *279*. 17 ; — *Germanicus* *272*. a. 4. 6 ; *273*. a. 9 ; *274*. a. 9 ; *275*. 10 ; *284*. 11 ; *B. A.* 1906. II. 11. 29 ; — *Gentilis* *279*. 16 « barbare » ; — *Nilus* *272*. a. 10 ; *273*. a. 4 ; *274*. a. 4 ; *288* a. 16 ; — *Tigris* *276*. 8 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 8 ; *284*. 15 ; *B. A.* 1906. II. 16. 33 ; cf. *C. I. L.* VI. 10.047 ; — *Indus* *280*. 8 ; *281*. 7 ; — *Borusthenes* *232*. 1-2, nom antique du Dniepr, Plin. 4. 26. 2 ; nom d'un cheval d'Hadrien, *Carm. Epigr.* 1522. 1 (*Thesaurus*. II. 2134) ; — *Danuuius* ou *Danubius* *275*. 10 ; *276*. 16 ; *278*. a. 2 ; *282*. a. 10 ; *283*. a. 17 ; *284*. 6. 10 ; — *Tiberis* *286*. a. 12, cf. *C. I. L.* VI. 10.056 ; — *Tagus* *275*. 16 ; *276*. 18 ; *282*. a. 13 ; *284*. 12 ; *B. A.* 1906. II. 12. 30.

λ) On désignait enfin les chevaux :

1° Par des noms d'hommes : *Alcastrus* *272*. a. 7 ; *273*. a. 8 ; *274*. a. 8, gr. Αλκάστος (Lambertz) *I. G.* 4.1279. 4 ; *Inscr. Rev. archeol.* 4ᵉ sér. 2 (1903), p. 75 ; *Inscr. graec. Pelop.* I. 1279. 4 : Αλκάστον ; à moins que ce nom soit pour *Alabaster*, par une fausse lecture ; — *Celestinus* *272*. a. 4 ; *273*. a. 9 ; *274*. a. 10 ; *279*. 18 ; *B. A.* 1906. II. 8. 26 ; — *Diues* *275*. 9 ; *276*. 17 ; *278*. a. 11 ; *282*. a. 16 ; *283*. a. 19 ; *284*. 10 ; — *Eugenes* *233*. 12 ; — *Rogatus* *232*. 1 ; — *Secundinus* *279*. 11 ; — *Vitalis* *232*. 2-3.

2° Par des noms de héros, historiques ou mythologiques, des noms de dieux, ou des noms se rapportant à des croyances religieuses : *Amazonius* *233*. 19 ; — *Amor* *272*. a. 6 ; *273*. a. 7 ; *274*. a. 7 ; *B. A.* 1905. II ; — *Arminius* *233*. 7 ; — *Castalius* *233*. 9, de *Castalia*, fontaine de Phocide consacrée aux Muses ; — *Centaurus* *275*. 14 ; *276*. 9 ; *277*. 9 ; *280*. 10 ; *281*. 10 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 9 ; *284*. 5 ; *B. A.* 1906. II. 7. 25 ; — *Crysiphus* *233*. 15 ; — *Darius*

272. a. 8 ; — *Eolus* *275*. 15 ; *284*. 12 ; *B.A.* 1906. II. 9. 27 ; — *Epafus* *275*. 13 ; *276*. 10 ; *278*. a. 3 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 11 ; *284*. 13 (Lambertz) ; — *Ganimedes* *275*. 15 ; *276*. 18 ; *278*. 11 ; *282*. a 17 ; *283*. a. 19 ; — *Helius* *276*. 7 ; — *Ianuarius* *232*. 2 ; — *Ideus* *275*. 14 ; *276*. 9 ; *278*. a. 2 ; *280*. 10 ; *281*. 10 ; *282*. a. 10 ; *283*. a. 9 ; *284*. 5, « du Mont Ida » ; — *Liber* *288*. a. 16 ; — *Lupercus* *276*. 7 ; *277*. 8 ; *282*. a. 7 ; *283*. a. 7, « qui écarte les loups » (étymologie populaire) surnom de Faunus ; — *Lyceus* *276*. 16 ; *283*. a. 10, surnom d'Apollon ; — *Lynceus* *289*. a. 11 ; *293*. a. 15. b. 12 ; *B.A.* 1906. II. 15. 33 ; — *Martius* *233*. 5 ; — *Massinissa* *284*. 16 ; *B.A.* 1906. II. 20. 35 ; — *Oceanus* *275*. 16 ; *279*. 14 ; *284*. 12 ; *286*. a. 12 ; *289*. a. 12 ; *B.A.* 1906. II. 9. 28 ; — *Pelops* *272*. a. 7 ; *273*. a. 7 ; *274*. a. 8 ; *B.A.* 1905. II ; — *Salutaris* *272*. a. 5. 10. 11 ; *273*. a. 10 ; *274*. a. 10 ; *B.A.* 1905. II, surnom de Jupiter, de Castor et Pollux, etc. ; — *Socrates* *273*. a. 10 ; *274*. a. 11 ; — *Voluptas* *284*. 14 ; *B.A.* 1906. II. 12. 30 ; — *Zephyrus* *272*. a. 7 ; *273*. a. 7 ; *274*. a. 8.

μ) Il reste à citer quatre noms dont l'interprétation est difficile : *Imber* *233*. 20 ; est-ce un nom ethnique ou un nom pris dans un sens abstrait ? Pas plus que M. Lambertz nous ne pouvons nous décider pour l'une ou l'autre de ces solutions ; — *Eforianus* *232*. 5 ; le gr. ἐφορια, signifiant « confins, limites », autorise peut-être à rapprocher ce nom de *Gentilis*, p. 122 ; — *Magurius* *284*. 15 ; *B.A.* 1906. II. 13. 31 (?) ; — *Tetrapla* *272*. a. 8, quadruple, ou quadrige ? C'est peut-être une allusion au trot du cheval ? Nous ne pouvons le dire dans l'ignorance de la formation de ce mot.

2. Autres changements de sens.

Ce que nous avons mis en lumière dans les pages qui précèdent, c'est l'application de termes généraux à des domaines particuliers ; il s'agissait donc essentiellement de spécialisations de sens. Les mots ou locutions qui nous restent à examiner ont varié dans leur signification par suite d'une restriction, d'un élargissement, ou d'une égalisation de sens.

a) *Restriction de sens.*

1. *manere* : (*pistrinarius*) *qui manet in regione nona* *140*. 6 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), le boulanger qui « habite » dans le neuvième arrondissement (celui du Champ de Mars, à Rome) ;

manere a donc passé du sens très général de « rester » à celui de « séjourner habituellement, habiter » ; cette évolution est exactement comparable à celle du verbe « rester » dans le français populaire qui dit : *Je reste telle rue* (A. Darmesteter, *Vie des Mots*, p. 146). Quelques auteurs postérieurs accusent un emploi identique du verbe *manere* : Lampr. S. S. uet. (Matth. 13. 32, cod. Palat. Ioh. 1. 38. Cod. Verm. Verc. Palat.) ; Min. Fel. 32. 1 ; Cypr. idol. 9 ; Hier. ep. 47. 3 ; 77. 8 ; Aug. Serm. 213. 4 ; Gloss. Ampl. ; *Pereg. Aeth.* 11. 12 ; 12. 2 ; *C.I.L.*, XV. 7174 (Löfstedt, *Phil. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 76).

2. *seducere* : *et si forte te seducat 140.* 15 (Rome, IIe-IIIe s.). Sur le sens général de « entraîner à l'écart », s'est greffé celui de « dans un mauvais but » ; cette restriction dans la signification de *seducere* a prévalu par la suite, cf. Vulg. Interpr. 1. Ioh. 18 ; Iacob. 1. 26 ; 1. Cor. 3. 18, etc. et s'est maintenue jusqu'à nos jours, où le français *séduire* est surtout dépréciatif.

3. *immutare 122.* 7 (Mérida?, IIe s. ap. J.-C.), signifie à l'origine « changer, transformer, altérer », et, dans notre texte « soustraire, voler ». Il se pourrait que cette restriction de sens eût eu lieu en vertu d'un euphémisme ironique, analogue à celui qui attribue au verbe *faire* le sens de « voler » dans le néologisme du français populaire : *on m'a fait ma montre* (cf. *on me fait mon mouchoir*, Labiche, *le Misanthrope et l'Auvergnat*, sc. II), ou, dans un autre ordre d'idées, à l'expression (due, je crois, à Renan) : *solliciter un texte*.

4. *minus facere*, dans la même tablette de Lusitanie, a pris le sens très spécial de « soustraire, enlever ».

5. *maledicere* avait le sens général de « parler mal de quelqu'un, le desservir dans son langage » ; il se construisait alors avec le datif ; puis il signifia « faire injure, insulter », et enfin « maudire », et comme tel il se construisit avec l'accusatif ; ex : *quoniam maλedixit partourientem 295.* 9-10 (Sousse, IIIe s. de notre ère) ; cf. Petr., *Satyr.* 96 ; Arn. II. 45 ; fragm. Tragur. 58 74 ; Tertull. *adu. Prax.* 29 ; Prisc. 18, p. 1189 (Putsch).

6. *exterminare*, conformément à l'étymologie, signifiait primitivement « bannir » ; puis, par l'intermédiaire sans doute de « expulser brutalement, brutaliser », il aboutit au sens unique de « massacrer, exterminer » qu'il faut reconnaître dans deux de nos tablettes : *exterminate Gallicu 247.* 3-4 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *exterminate Tζariζo[ni] 253.* 43 (ibid., IIe s.), v. p. 114 et cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, p. 365 ; *Sem. Beitr.* III p. 38. etc.

7. L'expression *filius maris* qu'on lit dans la tablette *140.* 17 de Rome, du IIe ou IIIe s. de notre ère, ne pourrait se comprendre

dans son sens général de « fils de la mer ». R. Wünsch a trouvé la raison pour laquelle Praesteticius, fils d'Asella, reçoit cette appellation : *filius maris* possède un sens spécial, dû à des croyances très anciennes, et l'on a pu rapprocher ce passage du vers 34 de la XVIe rhapsodie de l'*Iliade* : Οὐδὲ Θέτις μήτηρ· γλαυκὴ δέ σε τίκτε θάλασσα, dit Hector à Achille en lui reprochant sa férocité ; « fils de la mer » a donc le sens de « homme sans cœur ».

8. Il arrive que, par suite d'une exagération de la pensée, on prenne l'un pour l'autre des termes d'inégale compréhension. Ainsi, la tablette *amatoria* de Pettau, du IIe s. de notre ère, porte au recto :

Paulina auersa sit
a uiris omnibus,

tandis qu'au verso on lit :

Firminam [*cl*]*od*[*as*] *ab o*
mnibus humanis

Humanis équivaut à *hominibus* ou à *uiris* ; l'auteur de la *defixio*, voulant renchérir sur le cas de la femme *Paulina*, s'est à dessein servi du terme plus large *humanis* à propos de Firmina, rivale, ou peut-être compagne de mauvais lieu, de Paulina.

b) *Elargissement de sens.*

1. *strena 137*. 2 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; ce mot désignait, à l'origine, un présage, un augure ; pour se concilier les bonnes grâces des devins et obtenir d'eux des prédictions favorables, on prit l'habitude de leur offrir des cadeaux ; par la suite, on cessa de croire aux superstitions augurales, mais on continua de faire des cadeaux de bon présage à ses amis et *strena* subsista avec le sens de « cadeau de bonne année », puis « cadeau » tout court. Cf. FEST., p. 313. Müller ; SYMM. 10. 2, p. 28 ; SUET. *Cal.* 42 ; *Aug.* 57 ; *Tib.* 34 ; POMP. ap. NON. 156 ; *Inscr.* FABRETTI, p. 725 et 442. 12 ; MAX. TAUR. *Homil.* 103 ; Concil. Antisiodor. a. 578. Can. 1 ; AUSON. epist. 18. 3.

Ici le cadeau n'est pas précisément de bon augure, puisqu'il consiste en une lampe d'argile sur laquelle est gravée la *defixio*, lampe qui, allumée, devait symboliser la lumière de la vie qu'on désirait voir s'éteindre (PRELLER, *Arch. Zeitung*, XIX, 1861, p. 167 et suiv.). On peut comparer à ceci Ovide, *Ibis*, v. 65 et

suivant, dont M. Zipfel dit (*Quatenus Ouidius in Ibide Callimachum aliosque fontes imprimis defixiones secutus sit*, Diss. Lipsiae, MCMX, p. 12) : « cum acerbitate atque dissimulatione monet poeta ut hae dirae die natali et Kal. Ian. ei legantur, quibus diebus homines inter se fausta feliciaque optare soleant. »

2. *demandare*, dans la formule exécratoire *demando deuoueo desacrifico ut uos*... *129*. b. 1-4 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.), a le sens étymologique de « remettre, confier, livrer » ; mais, par la suite, il a pu signifier « demander ». C'est ce sens qu'il faut reconnaître p. ex. dans le passage : *adiuro te demon quicumque es et demando tibi ex anc ora ex anc die ex oc momento ut equos prasini et albi crucies ocidas 286*. b. 1-6 (Sousse, IIIe s.). On a passé sans doute de l'idée de « confier, remettre » une victime au démon à celle, connexe, de « réclamer » pour elle un châtiment ; et *demandare* a gardé ce sens nouveau dans les langues romanes : esp. *demandar* (ordonner), prov. *demandar*, fr. *demander*, it. *domandare* et *dimandare*, tandis que *demandare* en italien a le sens primitif de « confier, remettre ».

3. *adiurare* a connu une évolution analogue de laquelle est résultée une construction nouvelle de ce verbe. Il signifiait d'abord « jurer en outre, jurer au nom des dieux », puis l'action exprimée devint transitive : « conjurer, implorer » et il se construisit avec l'accusatif de la personne à laquelle s'adressait la prière : ατιουρο ουως *231*. 20 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *et et adiuro 250*. a. 27-28 ; *251*. I. 4.16 ; II. 8; *286*. b. 1.10 ; *290*. b. 1.7-8 ; *291*. a. 3. b. 1, etc. (Carthage et Sousse, IIe et IIIe s.); cf. Vopisc. *Florian*. 1 ; Vulg. Interpr. Gen. 50.6.

c) *Egalisation de sens.*

1. A l'origine, les verbes composés ont un sens particulier différent de celui des verbes simples ; par la suite, le préfixe perdant de son sens propre et n'exprimant plus guère qu'une nuance souvent intensive, le composé finit par ne plus différer du simple par le sens et se substitua quelquefois à lui. C'est à cette usure des préfixes (voy. Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 263) qu'on doit de rencontrer *accipere* au lieu de *capere* :

non cibum non escam accipere possit 266. 7-8 (Sousse, IIe s.), et non à cause de l'influence du grec λαμβάνειν, sous prétexte que « rien en latin ne portait à dire *accipere* pour prendre ou saisir, en parlant d'une chose qui n'est pas offerte » (Bonnet, *ibid*., p. 228).

2. Les diminutifs qui, pour une raison de prononciation, tendaient à prendre dans la langue populaire la place des mots simples devenus trop courts, ont perdu avec le temps leur valeur diminutive. A partir du moment où *auris* cessa d'exister dans la langue parlée, *auricula* (*oricula J.H.T.* Pl. 25; Av. a. 24, *oricla* Ves. a. ibid. 25 (Rome? 1er s. avant J.-C.) s'imposa à sa place et signifia exactement la même chose que *auris*. On peut donc poser l'égalité : *oricula* = *auris*.

(*A suivre.*) Maurice JEANNERET.

NOTES SUR LES RECENSIONS
HESYCHIENNE ET HEXAPLAIRE
DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE
('Εσδρας β').

Les études sur la version des LXX sont à l'ordre du jour. Tandis que les uns s'efforcent d'en faire l'histoire, d'en classer les manuscrits, d'en établir le texte, d'autres s'aident des découvertes récentes pour renouveler l'étude du vocabulaire et de la grammaire. Il est à peine nécessaire de citer les noms de MM. E. Hatch et H.A. Redpath, A.E. Brooke et N.Mc Lean, A.B. Swete, H. St. J. Thackeray, J.H. Moulton, en Angleterre; de MM. A. Deissmann, E. Nestle, A. Rahlfs, R. Helbing, en Allemagne ; de MM. J. Viteau et J. Psichari, en France, comme ceux des savants qui, dans ces derniers temps, ont le plus contribué à augmenter notre connaissance des traductions grecques de l'Ancien Testament. Il s'en faut cependant de beaucoup que toutes les questions soulevées aient reçu une solution définitive; en particulier, il reste encore de grands progrès à accomplir dans l'examen des diverses recensions, qui, à la fin du troisième siècle et dans les premières années du quatrième, se proposèrent de ramener le texte des LXX à son intégrité primitive. Les travaux de P. de Lagarde sur la recension lucianique ont jeté une lumière précieuse sur l'œuvre du prêtre d'Antioche et nous ont fait connaître, avec ses caractères particuliers, les manuscrits dans lesquels on la rencontre dans sa plus grande pureté. Les recensions hexaplaire et hésychienne n'ont pas encore été l'objet de semblables études ; et ce n'est jusqu'à présent que pour des livres isolés que l'on a formulé des conclusions solides[1]. Les notes qui suivent n'ont pas d'autre but que d'ap-

1. Cf. p. ex. pour les manuscrits hésychiens de l'Octateuque : N. Mc Lean, ap. *Journal of Theological Studies*, t. II, Janv. 1901, p. 36 ; — des Juges : G. Moore : *Commentary on the Book of Judges*, 1897, p. xliv ss. ; — J. Ceriani : *de codice marchaliano*, 1890 ; — d'Ezéchiel : C. H. Cornill : *Das Buch des Propheten Ezechiels*, 1886, p. 66 ss.



porter une modeste contribution à la connaissance de ces deux dernières recensions à propos du livre d'*Esdras-Néhémie*, celui qui, dans la Bible grecque, porte le nom de second livre d'Esdras (Ἔσδρας β')[1].

I

Saint Jérôme nous apprend, dans la préface de sa traduction du livre des Paralipomènes, qu'autour de lui, les LXX circulaient sous trois formes différentes : « Alexandria et Ægyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem. Constantinopolis usque Antiochiam Luciani martyris exemplaria probat. Mediae inter has provinciae Palaestinos codices legunt, quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilius vulgaverunt ; totusque orbis haec inter se trifaria varietate compugnat[2]. » La *recension hexaplaire* était la plus ancienne et la plus vénérable par son origine ; elle était due au travail d'Origène, qui, dans la cinquième colonne des *hexaples*, avait transcrit le texte des Septante en le comparant à l'hébreu, et en y introduisant des signes critiques, astérisques, obèles, etc. Les hexaples étaient une œuvre trop considérable pour être fréquemment copiées, et l'on peut même se demander s'il en exista jamais d'autre exemplaire complet que celui de la bibliothèque de Césarée, mais ce que l'on pouvait faire, et ce que l'on fit en effet, c'était publier séparément le texte des Septante revisé ; « l'idée se présenta tout naturellement à deux admirateurs d'Origène, Pamphile et son ami Eusèbe, et le résultat de leur travail fut la mise en circulation des Septante hexaplaires détachées du texte hébreu et des autres versions grecques, mais conservant plus ou moins exactement les corrections et les additions adoptées par Origène, avec l'accompagnement des signes hexaplaires[3] ». Ce texte origénien fut entouré d'un grand respect. Les copistes aimaient à y recourir comme à l'expression authentique de la vieille version grecque enfin rendue à sa pureté primitive ; c'est ce dont témoigne en particulier une note très curieuse placée dans le *codex sinaïticus* à la suite du second

---

1. Les relations du texte grec du second livre d'Esdras avec le premier livre d'Esdras (LXX) ont été étudiées par H.H. Howorth : *The true Septuagint of Chronicles-Esra-Nehemiah*, ap. *Academy* of July 22, 1893 ; et par H. St. J. Thackeray, ap. Hastings, *A Dictionary of the Bible*, t. I, p. 759 ss.
2. Jérôme, *praefat. in lib. Paral.*, *PL*, 28, 1324-1325 ; cf. *Ep. 106 ad Sunniam et Fretelam*, 2 : *PL*, 22,838.
3. H. B. Swete : *An Introduction to the Old Testament in greek*², p. 76.



livre d'Esdras : ἀντεβλήθη πρὸς παλαιώτατον λίαν ἀντίγραφον δεδιορθωμένον χειρὶ τοῦ ἁγίου μάρτυρος Παμφίλου, ὅπερ ἀντίγραφον ὅπρὸς τῷ τέλει ὑποσημείωσίς τις ἰδιόχειρος αὐτοῦ ὑπέκειτο ἔχουσα οὕτως· μετελήμφθη καὶ διορθώθη πρὸς τὰ ἑξαπλᾶ Ὠριγένους, Ἀντωνῖνος ἀντέβαλεν, Πάμφιλος διόρθωσα [1]. Mais il fut somme toute, assez peu répandu en dehors de la Palestine, et il n'est aujourd'hui représenté sous une forme relativement pure que par un petit nombre de manuscrits, les onciaux G et M pour le Pentateuque, les cursifs 86 et 88 d'Holmes-Parsons, pour les Prophètes. Par contre, dans de très nombreuses copies, on rencontre çà et là des leçons hexaplaires introduites plus ou moins arbitrairement dans un texte d'origine différente, et rendant extrêmement difficile le classement exact des familles de manuscrits : c'est ainsi que le *codex alexandrinus* présente un texte qui a été systématiquement corrigé pour s'accorder avec l'hébreu, et cela par l'intermédiaire de la recension hexaplaire ; il est toutefois loin d'être une simple reproduction de cette recension, car on y trouve souvent des leçons apparentées à celles des codices lucianiques ou hésychiens. Le *codex sinaïticus* offre moins d'unité encore [2]; nous noterons seulement ici que pour le livre dont nous avons à nous occuper, nous devons nous attendre à y voir un témoin du texte hexaplaire : la souscription dont nous parlions tout à l'heure autorise largement cette conclusion [3]. Parmi les autres manuscrits mentionnés comme hexaplaires par les différents éditeurs, nous aurons à retenir avant tous les cursifs 58 (Rome, *Vatic. Reg. gr.* 10; 13e s. [4], et 248, Rome, *Vatic. Graec.* 346 ; 14e s.) [5], nous verrons au cours de cette étude qu'il faut rapprocher, pour le second livre d'Esdras, quelques nouveaux manuscrits encore.

A la même époque où Eusèbe et Pamphile copiaient à Césarée de Palestine les Septante hexaplaires, Hésychius corrigeait en Égypte le texte commun et donnait de l'Ancien et du Nouveau Testament une édition nouvelle. Cette édition fut mal reçue par les occidentaux. « Praetermitto, écrit saint Jérôme, eos codices quos, a Luciano et Hesychio nuncupatos, paucorum hominum

---

1. H. B. Swete : *The Old Testament in greek*, t. II², p. 212. Il faut rapprocher de cette note la souscription plus complète qui se trouve à la fin du livre d'Esther (H.B. Swete, *id.*, *ibid.*, p. 780), et qui est due à la plume d'un correcteur postérieur (ℵ$^{ca\ cb}$).

2. Cf. H.B. Swete : *An Introduction to the Old Testament in greek*², p. 490.

3. E. Nestle : art. *Septuagint*, ap. Hastings, *A Dictionary of the Bible*, t. IV, p. 448 a.

4. Cf. Holmes-Parsons, tome I, *Introd. ad Pentateuch.*, Field, *Origenis Hexaplorum quae supersunt*, t. I, p. 78.

5. Cf. Holmes-Parsons, tome III, *Praef. ad Esdr.*; Field, *op. cit.*, t. II, p. 2.

asserit perversa contentio : quibus utique nec in veteri instrumento post Septuaginta interpretes emendare quid licuit, nec in novo profuit emendasse : cum multarum gentium linguis Scriptura ante translata doceat falsa esse quae addita sunt [1]. » Par contre elle se répandit beaucoup en Egypte, et elle se trouve aujourd'hui représentée non seulement par les manuscrits d'origine égyptienne, mais aussi par les citations bibliques des Pères alexandrins et par les versions coptes, sabidique et bohaïrique [2]. Les plus importants témoins du texte hésychien sont, outre le *codex marchalianus* qui ne contient que les Prophètes, les cursifs 44, 74, 76, 84, 106, 134 ; il faut y ajouter l'édition publiée à Venise en février 1518 (1519), par Andreas Asolanus, et qui est connue sous le nom d'*Aldina*. Cette édition était basée sur une collation des manuscrits de Saint Marc de Venise, dont trois au moins, les numéros 29, 121 et 68 d'Holmes-Parsons ont pu être identifiés [3].

Les indications précédentes, malgré leur caractère très général étaient utiles à donner pour préciser la position du problème. Il s'agit maintenant d'aborder le texte du second livre d'Esdras sur lequel porte cette étude, et d'essayer une classification méthodique des manuscrits qui appartiennent aux deux recensions hésychienne et hexaplaire. Notre recherche s'appuie sur l'examen des chapitres 11-16, qui sont dans la vulgate latine les chapitres 1-6 du livre de Néhémie (2e d'Esdras) [4]. Il va sans dire que nous n'avons pas l'intention de signaler ici toutes les variantes, mais simplement les plus caractéristiques, celles qui, dans la mesure du possible, permettent de différencier les familles de textes.

II

On a déjà marqué tout à l'heure que le *codex sinaïticus* avait été collationné sur une très ancienne copie qui contenait le

1. JÉRÔME, *Praef in Evang.*, *PL*, 29, 527. Le *Decretum Gelasii* condamne l'usage de la recension hésychienne des Évangiles (Evangelia quae falsavit Hesychius apocrypha).

2. Cf. sur le texte hésychien des Psaumes, A. RAHLFS, *Septuaginta-Studien ; 2 Heft : der Text des Septuaginta. Psalters*, 1907 ; et la recension de cet ouvrage dans la *Revue Biblique*, 1907, p. 456 s.

3. Cf. E. NESTLE : *Urtext und Uebersetzungen der Bibel*, 1897, p. 65.

4. On sait que la vulgate latine divise en deux le livre d'Esdras hébraïque ("Εσδρας β' des LXX), et donne le nom du 3e livre d'Esdras à celui que les LXX appellent "Εσδρας α'. Ce dernier ouvrage ne fait d'ailleurs pas partie du canon.

texte hexaplaire. Mais les correcteurs de ce manuscrit se sont bien gardés d'en respecter le caractère spécial; et parmi tous, celui qui est désigné dans l'édition manuelle d'H. B. Swete par le sigle ℵ ca et qui appartient au septième siècle a particulièrement exercé son activité afin de mettre le texte de son manuscrit en harmonie avec les leçons lucianiques. Rien que dans les chapitres 11-16 de 2 Esdr., nous avons noté une vingtaine de ces leçons qui s'accordent avec les codices lucianiques 93 et 108. Il arrive souvent d'ailleurs que ces corrections ont été ensuite effacées par un scribe postérieur ℵcb. Voici quelques exemples.

2 Esdr. 11, 9 : απ' ακρου του ουρανου : + εως ακρου του ουρανου ℵ ca mg sup, 93, 108. — 11,11 : μη δη : + κε μη αποστρεψης (93 αποστεψεις) το προσωπον σου ℵ ca mg 93, 108, 121. — 12,1 : ενωπιον αυτου : + και ημην σκυθρωπος ℵca mg sup 108, 121 (93 σκυθροπος). — 12, 6 : αυτου : + ινα τι καθησαι παρ εμοι ℵ ca (ras ℵcb), 121 (93 ινα τι καθεισαι ; 108 καθισαι) ; — 12,8 : φυλακα του παραδεισου : τον φυλασσοντα τας ημιονους του βασιλεως και τον παραδεισον ℵca (ras ℵcb), 93, 108 (121 των ημιονων του βασιλεως και του παραδεισου). — 12, 8 : πυλας : + της διαρεως του οικου ℵca (ras ℵcb) 93, 108, Compl. — 12,12 : ουκ εστιν B : ουκ ην ℵca (ras. ℵcb), 93, 108. — 12,13 γωληλα : + νυκτος ℵca (ras ℵcb) 93,108. — 15,14 : απο ημερας : pr. και γε ℵca mg vid, 93, 108, Compl.

Au moins une fois il arrive que ce soit ℵab qui soit d'accord avec les lucianiques :

2 Esdr. 12,1 : βασιλει B : του βασιλεως ℵcb, 93, 108.

Ces quelques exemples qu'il serait facile de multiplier, nous renseignent en même temps sur le caractère de la recension de Lucien. Très souvent elle complète le texte et y introduit des éléments nouveaux. Mais ce n'est pas par simple plaisir de paraphraser et d'expliquer une pensée obscure. La préoccupation de Lucien semble avoir été de se rapprocher autant que possible du texte hébraïque. S. Driver le reconnaît à propos des livres de Samuel [1], et l'étude d'Esdras ne conduit pas à une conclusion différente. Les additions sont dues parfois à une traduction nouvelle que l'on a juxtaposée à l'ancienne, moins exacte et moins précise ; peut-être aussi à un texte différent de notre texte massorétique actuel : à côté de doublets, facilement reconnaissables, il y a lieu de tenir compte des variantes de l'original dont témoigne l'œuvre de Lucien. Cependant ce souci de la vérité hébraïque n'est pas exclusif d'une certaine recherche de la précision et de l'élégance qui nuit à la littéralité, et n'oblige pas à

1. Cf. S. Driver : *Notes on the Hebrew text of the Books of Samuel*, 1890, p. LI s.



recourir à un original nouveau. C'est ainsi que 2 Esdr. 12,1, on lit dans les codices lucianiques : καὶ οὐκ ἦν ἕτερος ἐνώπιον αὐτοῦ, καὶ ἤμην σκυθρωπός, pour traduire l'hébreu : וְלֹא הָיִיתִי רַע לְפָנָיו. Le T. M. actuel signifie : et je n'étais pas mauvais, triste en sa présence, mais il est évidemment fautif, ne serait-ce que parce qu'il contredit la suite du récit et la question posée au verset suivant : Pourquoi ton visage est-il triste ? Aussi les LXX ont-ils préféré la lecture רֵעַ au lieu de רַע : il n'y avait (personne) d'autre en sa présence ; Lucien a conservé cette lecture ; après quoi il lui a accolé une interprétation personnelle du texte qui consiste à supprimer la négation לֹא, de manière à éviter toute apparence de contradiction. 2 Esdr. 12, 13 présente un cas de doublet. Les LXX : ἐξῆλθον ἐν πύλῃ τοῦ γωληλὰ n'ont rien compris au T.M. et se sont bornés à le transcrire : בְּשַׁעַר־הַגַּיְא לַיְלָה ; Lucien a bien vu que לַיְלָה signifiait : de nuit, et a ajouté cette traduction au texte qu'il se proposait de reviser ; par contre le sens de הַגַּיְא, la vallée, lui est également demeuré obscur. Ce qu'il est important de noter, c'est que, dans l'un comme dans l'autre cas, la recension lucianique ne suppose pas un original différent du nôtre, mais qu'elle s'attache à en rendre le sens avec une fidélité plus scrupuleuse. La persistance de ses leçons chez le correcteur א ca du *cod. sinaïticus* semble montrer que ce scribe était d'origine ou de formation syrienne, puisque c'est particulièrement en Syrie, à Antioche et dans les pays qui en dépendent, que s'était répandue cette recension. Par une voie toute différente, nous étions déjà arrivés à assigner la même origine au correcteur en question [1] ; et ainsi se trouve éclairé un fragment de l'histoire du célèbre codex.

Nous n'avions à parler du texte lucianique qu'à l'occasion du manuscrit א, et seulement d'une façon superficielle ; c'est d'ailleurs le texte le mieux connu, le plus facile à étudier, et celui dont les particularités sont le plus manifestes. Les manuscrits 93, 108 et 121 le représentent avec beaucoup de pureté. Il est au contraire beaucoup moins commode d'indiquer les caractéristiques de la recension hexaplaire. D'après Holmes-Parsons et Field, les manuscrits 58 et 248 contiendraient l'un et l'autre des notes hexaplaires ; cependant Holmes-Parsons nous avertit que, dans le codex 248, ces notes qui accompagnent les livres des Proverbes de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques et de Job, font au contraire défaut dans les autres ouvrages transcrits par le copiste

1. Cf. G. Bardy : *Les Papyrus des Septante*, ap. *Revue de Philologie*, 1909, p. 259 s.

du codex, en particulier dans le livre d'Esdras [1]. De fait un examen attentif des variantes permet de conclure que les codices 248 et 58 présentent un texte qui appartient à une même famille, et de plus que ce texte est aussi celui des codices 64 et 243, peut-être même de 52 et de N (Rome, Vatic. gr. 2106, autrefois Basil. 145). C'est le manuscrit 58 qui offre les variantes les plus nombreuses et les plus intéressantes par rapport au texte de B et de A, et d'ordinaire ces variantes sont autant d'explications du T. M., destinées à éclaircir le sens ou à donner à la phrase une tournure plus hellénique —; cf. 2 Esdr., 12,17 : εἰς τὴν πονηρίαν 58 ; om. εἰς B,TM ; 14,15 : πᾶς ἀνήρ 58 ; om. πᾶς B,TM. L'on ne saurait dire cependant qu'elles ne suggèrent quelquefois l'idée d'un original différent du T M : cf. 2 Esdr. 1,4, 9 : πρὸς τὸν θεόν B,TM ; πρὸς κύριον, 58 ; 14,12: τῶν τόπων B, TM (מְקֹמוֹת); τῶν ἐχθρῶν, 58 ; id. ἐφ' ἡμᾶς B, TM ; εἰς ὑμᾶς, 58. D'autre part, le texte de 58 présente un grand nombre d'omissions peu importantes le plus souvent (articles, particules, pronoms), caractéristiques pourtant parce qu'elles confirment dans l'impression que la recension qu'il représente s'attachait à la simplicité, à la brièveté, en même temps qu'à la correction et à l'élégance.

Du texte que nous venons de signaler, on doit rapprocher, semble-t-il, celui de l'*Aldina*. La plupart des variantes de l'*Aldina* lui sont en effet communes avec celles des manuscrits 64, 243, 248, souvent aussi 52 et N. Nous nous bornerons à rappeler quelques cas :

2 Esdr. 13, 13 : χιλιοι πηχεις Ald. 64,243,248,ℵ[ca] ; χιλιους AB. — 13,18 : Ηναδαδ Ald. 64,243,248 ; Ηναδαλατ B ; Ηναδαδ A,T M. — 14,12 : των εθνων Ald. 64,243,248,52,111 ; των τοπων B. — 15,5: και ημεις Ald. 64,243,248, 71,119 ; και ιδου ημεις B. — 15,16 : δια το εργον Ald. 52,64,243,248 ; επι το εργον B. — 15,18 των δωδεκα ημερων Ald., 243,248 ; δεκα ημερων B. — 16,11 μη ανηρ Ald. 243,248 ; τις εστιν ο ανηρ B.

Les relations entre l'*Aldina* et les codices en question sont tellement caractérisées et tellement constantes qu'elles ne sauraient êtres attribuées au hasard ; et que sans doute c'est la recension qu'ils représentent qu'a reproduite la célèbre édition dans le livre d'Esdras-Néhémie. Or, il est curieux de noter que les trois manuscrits avec lesquels l'*Aldina* présente les plus grandes et les plus nombreuses ressemblances sont signalées par Field [2] comme des témoins du texte hexaplaire, tandis que

---

1. Holmes-Parsons, tome III, praef. ad Esdr.
2. Field, *Hexaplorum quae supersunt*, t. I, p. 5, 406.

d'une manière générale, on s'accorde à voir dans l'*Aldina* toutes les marques de la recension hésychienne[1]. Je ne saurais dire si la meilleure explication du problème n'est pas dans ce fait que, entre les recensions hésychienne et hexaplaire, il n'y a pas, pour les livres qui nous occupent, de différence extrêmement précise ; à moins que cependant il ne faille vraiment reconnaître dans l'*Aldina*, au moins en partie, l'influence d'un texte hexaplaire. Je me borne à poser une question, que le peu d'éléments dont je dispose ne me permet pas de résoudre. On voit en tout cas que le problème des sources utilisées par l'éditeur de Venise reste encore posé, et mérite d'attirer l'attention des chercheurs.

Parmi les manuscrits collationnés pour la grande édition d'Holmes-Parsons, H.B. Swete indique comme particulièrement hésychiens les numéros 44, 74, 64, 106, 107, 134. De fait l'examen des variantes nous amène bien à ranger ces manuscrits dans une même famille. Il suffit pour s'en rendre compte d'étudier quelques exemples choisis entre beaucoup d'autres.

2 Esdr. 11,1 Αχαλια : 74,106, 243, Ald, A, ℵ ; χελκεια : B. — 11,3 και ειπον : 44,74,106,134,58,64 ; και ειποσαν B ℵ^ca. — 13,11 : των θαννουριμ, 44,74, 106, 134 ; των ναθουρειμ B. — 13, 16 : Αζβουχ 44, 74,106, 134,71, 236, A ; Αζαβουχ B. — 13,16 : Βηθαγταβαριμ 77, 106, 134 ; Βηθαβαρειμ B. — 13,23 : μετ'αυτον 2 : om. και 74,106, 134, A,N. — 13,29 : μετ αυτον 1.... μετ αυτον 2 : om. cum inter. 74,106.

Une étude plus complète permettrait sans doute de compléter la liste des manuscrits de cette classe ; il faudrait y joindre en particulier les cod. 129 et 236, mais surtout le cod. A qui se présente fréquemment d'accord avec tous ceux-ci. Quant aux particularités de la recension en question, il y a lieu de noter les suivantes : ce sont d'abord un certain nombre d'omissions, avant tout dans le cod. 44, mais aussi dans les codd. 74 et 106 : cf. 2 Esdr. 13,20 : εως θυρας βηθελισουβ... εκρατησε in com. seq., om. 106 ; — 13,23 : — κατεναντι... εκρατησεν Αζαριας, om. 44. — 13,23 : υιος Μαασιου... εκρατησε in com. seq., om. 44. — 13,29 : μετ αυτον 1... μετ αυτον 2 : om. 74, 106. Les omissions n'ont d'ailleurs pas une très grande signification, étant donné qu'elles se trouvent dans des listes, où rien n'est plus facile que de marquer la désignation d'un groupe de travailleurs. Par contre, d'autres séries de faits, d'ordre grammatical en linguistique, sont très constantes et peuvent fournir un critérium pour la classification des manuscrits.

1. H. B. Swete, *An Introduction*... p. 486.



On signalera par exemple : la substitution des aoristes seconds aux formes employées par B, cf. 2 ESDR. 11,3 : και ειπον 44,58, 64,74, 106, 134 ; και ειποσαν B ℵ ^{ca}; — 12; 3 : και εἰπὸν ℵ, 74, 93, 108 ; και ειπα B A; 13,5 : κατεσχον A, 55, 58, 64, 71, 106, 119, 134, 236, 243 ; κατεσχοσαν B ℵ ; — 14,12 ως ηλθον 71, 93, 108, 248 ; ως ηλθοσαν Bℵ ;— 15,19 και ελαβον 93, 108, 248 ; και ελαβοσαν Bℵ ^{ca}; l'emploi du réfléchi ἑαυτοῦ, ἑαυτῶν eu lieu du possessif αὐτοῦ, αὐτῶν, cf. 2 ESDR. 13,5 : τραχηλον εαυτων 44, 74, 106, 119, 134, 236, A ; αυτων B ;— 13, 28, οικου εαυτων 44 ; αυτου B ;— 14, 18 ρομφαιαν εαυτου A, N, 44, 58, 74, 106, 134 ; αυτου B ;— 14, 23 ιματια εαυτου A, N, 64, 134, 243, 248 ; αυτου Bℵ ; — l'omission fréquente du pronom et de l'article, cf. 2 ESDR. 11,5 : το ελεος A, 44, 58, 74, 106, 134, 243, 248 ; + σου B ; — 13,13 : θυρας 44 ; + αυτης B; — 11,3 πυλαι A, 44, 74, 106, 134, 248 ; pr. αι Bℵ ^{ca};— 11,4 ενωπιον θεου A, B, 44, 74, 106, 134 ; του θεου ℵ — 14,22 νεανισκου αυτου 64, 74, 106, 134, 236, 248 ; pr. του 93, 108 ; la suppression de la conjonction de liaison entre phrases ou membres de phrase, etc. La préoccupation dominante de l'auteur de la recension paraît être en tout ceci l'établissement d'un texte plus élégant et plus correct au point de vue de la langue ; ce n'est pas une traduction plus minutieuse du texte hébreu qui est poursuivie ; c'est simplement une mise en accord avec les règles de la grammaire. Il y a là peu de choses pour caractériser une recension aussi importante que la recension hésychienne : si nous pouvons le regretter, nous n'avons pas à nous en étonner. Le second livre d'Esdras était l'un des moins importants dans l'usage ecclésiastique, beaucoup moins important même que les livres des Rois, ou que le premier livre d'Esdras : celui-ci, malgré son absence du canon hébraïque, avait été accepté sans hésitation par l'ancienne église ; il est cité avec honneur par Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, et encore, à la fin du quatrième siècle, par Didyme d'Alexandrie. Grâce à la légende de Zorobbabel, il offrait matière à de nombreuses applications morales, et c'est surtout cette légende, avec le beau proverbe : Μεγάλη ἡ ἀλήθεια καὶ ὑπερισχύει (1 ESDR. 4,41) qui servait de thème aux exhortations. Pour le reste, l'histoire du retour des exilés et de la reconstitution de la communauté juive présentait assez peu d'intérêt. Il serait assez naturel que les auteurs des recensions chrétiennes, un Hésychius par exemple, aient donné moins d'attention et de soins à la révision d'un tel livre, et qu'on n'y trouve plus que d'une manière atténuée et affaiblie les traces de leur activité.

S'il fallait maintenant résumer ou apprécier les résultats de cette étude, ils se ramèneraient, somme toute, à assez peu de choses.

Ce que nous avons le plus clairement constaté, c'est l'existence d'un certain nombre de familles de manuscrits, qui remontent sans doute à un petit nombre de sources, et représentent les diverses recensions faites au début du quatrième siècle : la recension lucianique la plus intéressante et la mieux caractérisée restait en dehors du cadre de ses recherches ; les recensions hésychienne et hexaplaire semblent n'avoir laissé que peu de traces dans le livre d'Esdras-Néhémie. Les traces existent pourtant ; nous n'avons pas voulu autre chose que nous mettre à leur poursuite, pour retrouver, dans la mesure du possible, ce qui nous est conservé du travail d'Hésychius et de Pamphile.

Gustave BARDY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

John Bowen Edwards. — *The Demesman in Attic Life*, dissertation de l'Université de John Hopkins, 1916, 8°, 63 pages.

M. J. B. Edwards a fait choix d'un très intéressant sujet, d'autant plus intéressant qu'il a séjourné à l'École américaine d'Athènes, qu'il a conséquemment parcouru l'Attique, étudié les lieux et les gens, ce qui me semble indispensable à qui veut pénétrer dans la vie du dème antique. Ce sujet, comment l'a-t-il traité? Si je prends connaissance de la *Partial Bibliography* insérée à la fin de sa thèse, je suis moins surpris des fautes d'impression, pourtant fort nombreuses, que de certaines lacunes. Il y manque l'ouvrage capital de Joh. Kirchner, cette *Prosopographia attica* (1901-1902) dont M. Edwards n'a pas dû manquer de tirer parti ; il y manque le mémoire classique de Joh. Sundwall (*Epigraphische Beiträge zur sozial-politischen (Geschichte Athens im Zeitalter des Demosthenes*, 1906), qui eût pu lui servir de modèle, tant le sujet est bien délimité, tant la méthode est nette et sûre. En revanche ne soyez pas étonné d'y trouver des ouvrages et articles de philosophie sociale, de Sir Henry Maine, de R. von Pöhlmann (qui, par inadvertance, devient Poland !). M. Edwards a manifestement l'esprit philosophique, le goût des considérations et des théories sociologiques. Nous en sommes avertis dès la préface, où la note 1 nous apprend pourquoi les Ioniens étaient moins conservateurs, moins attachés à leurs dieux que les Athéniens : c'est que leurs dieux ne les avaient pas également protégés contre l'ennemi ! J'invoquerais pour ma part d'autres raisons : le climat, le milieu, le contact avec d'autres religions, l'incomparable prospérité d'une capitale telle que Milet, l'habitude plus tôt prise d'une plus grande liberté qui s'épanouit magnifiquement dans les œuvres des philosophes ioniens. Dès la première page, dès cette note qui repose en somme sur un texte de Lysias (XXX, 18), que M. Edwards citera plus loin (p. 15), nous sommes informés des tendances de l'auteur.

Le plan est le suivant : Ch. I. *Attachement local au dème et à l'État.* — II. *Le dème en tant qu'unité politique.* — III. *Le dème en tant que centre religieux.* — IV. *Le dème en tant que centre commercial.* — V. *Le démote dans le drame.* — VI. *Le démote dans les orateurs.* — VII. *L'unité sociale du dème.* — VIII. *Thucydide et retour en arrière.* — Appendice. *La signification du démotique.* Je ne surprendrai personne en disant que le chapitre le plus long est le chapitre VI (p. 31-47). Les orateurs, c'est-à-dire le quatrième siècle, sont le vrai centre d'informations sur la vie du dème. La part du cinquième siècle, si précieuse qu'elle soit, est infiniment moins considérable: Aristophane et Thucydide ne sauraient être comparés aux orateurs. Il va de soi que M. Edwards ne pouvait laisser de côté les témoignages du cinquième siècle, mais pourquoi n'a-t-il pas plus nettement délimité son sujet en complétant son titre : Le démote dans la vie attique à l'époque classique, aux ve et ive siècles ? Pourquoi n'a-t-il pas réservé à son introduction les développements qu'il a donnés au chap. III sur l'origine du dème et sur la

réforme de Clisthène? C'est dans ce chapitre que prennent place les considérations sur les quatre caractères communs à la *Village Community* et à la cité (p. 7-8), sur les Pélasges et les Ioniens. Je ne me permettrai pas de dire qu'elles sont étrangères au sujet, mais, sans parler de ce qu'elles ont d'incertain et de flottant, d'artificiel même, mieux valait en dégager le terrain historique sur lequel nous devons nous mouvoir, sur lequel ont vécu Aristophane et les orateurs. Là encore, il fallait distinguer entre le cinquième et le quatrième siècles. Je ne conteste pas les observations sur l'opposition entre les dèmes ruraux, plus conservateurs, et les dèmes de la Paralie p. 25 et suiv., où l'auteur tire parti de l'excellent livre de M. Maurice Croiset sur *Aristophane et les partis politiques à Athènes*), mais encore faut-il la rattacher à une période déterminée plus nettement que ne le fait M. Edwards p. 18, où nous retrouvons la même défiance des dieux qui n'ont pas suffisamment défendu Athènes pendant la guerre de Péloponnèse, ni garanti la pureté du dème ! Cf. p. 21 et suiv. Je veux bien qu'on me parle de l'aristocratie de naissance (Aristocracy of Blood), de familles nobles, mais à la condition de leur assigner une époque : sans quoi, ce sont des mots qui sonnent faux et éveillent des idées fausses. Qu'on ne me dise pas non plus trop longtemps que les démotes descendent d'un ancêtre commun, (p. 31 ; cf. p. 15 et 16). Ce n'est pas en effet un lien de gentilité qui les unit entre eux. Toutes ces distinctions sont délicates à établir, mais ce ne sont ni les cadres, ni les formules de la sociologie qui les éclaireront. C'est à la lumière des textes qu'il faut les étudier.

Aussi n'est-il pas surprenant que les meilleurs chapitres, les plus substantiels de l'ouvrage soient ceux qui sont le plus solidement fondés sur les textes : *Le démote dans le drame.— Le démote dans les orateurs*, ce dernier surtout. Je ne garantirais certes pas que M. Edwards m'a convaincu sur tous les points. Dès le début du chap. vi (p. 31), je trouve à redire au portrait d'Andocide. Le grand orateur est un oligarque, étroitement attaché à l'ἑταιρία d'Euphilètos, mais sans compter que ledit Euphilètos est du même dème qu'Andocide, est-ce parce qu'il est oligarque qu'Andocide use plus volontiers du patronymique que du démotique dans ses discours? M. Edwards ne s'est pas demandé quel était l'usage officiel dans l'Athènes de la fin du cinquième siècle et du commencement du quatrième. Il lui fallait consulter les inscriptions, décrets et documents administratifs, comparer par exemple les décrets nos 51 et 52 de Hicks-Hill et les comptes des trésoriers d'Athéna (no 53), qui datent de la même année 433/2. Il lui fallait poursuivre ces études, examiner l'emploi du démotique dans le titre et dans l'intitulé des décrets. Mais M. E. ne semble pas assez familier avec l'épigraphie attique. Telle observation à la p. 59 le prouve amplement, et la note 11 n'est pas exacte puisque dans le titre de IG. I, 61, le nom du secrétaire n'est pas suivi du patronymique, mais seulement du démotique. Ce secrétaire, à la fin du cinquième siècle, n'est d'ailleurs pas un simple *Clerk*, mais un personnage considérable.

J'aurais bien d'autres observations à présenter à M. Edwards. Pour m'en tenir aux orateurs, il me semble que tous les passages cités ne se rapportent pas toujours très exactement au contexte, ou qu'il en tire souvent des conclusions forcées. Par exemple, p. 16, note 4 : voulant prouver que le héros de la tribu n'avait pas le même crédit qu'une divinité locale, que les héros du dème, M. E. écrit qu'on pouvait l'invoquer dans une harangue politique ou dans un discours d'apparat mais qu'on ne jurait pas sur son autel pour s'engager à exécuter un contrat, et il renvoie à Isée II, 31. Or, dans ce passage du plaidoyer sur la succession de Ménéclès, il s'agit d'ar-

bitres privés qui prêtent serment sur l'autel d'Aphrodite, dans le dème de Képhalé. Le héros de la tribu n'a rien à voir dans l'affaire. — P. 44, note 92 : le passage cité du plaidoyer contre Makartatos (XLIII, 64) ne dit nullement qu'il fallait être du même dème et de la même tribu pour hériter d'un domaine ! Commentant la loi sur les funérailles, Démosthène rappelle que ni la mère de Makartatos, ni la femme de Théopompos n'étaient parentes d'Hagnias (οὐδὲν γένει προσήκουσιν) et il ajoute : étant d'une autre tribu et d'un autre dème, elles n'eurent même pas connaissance de la mort d'Hagnias. A la même p. 44, je ne vois vraiment pas comment le bail bien connu des Aixonéens (Roberts-Gardner, II, nº 129, p. 371), justifie la première partie de la phrase qui porte l'appel de la note 95. — P. 36. N'est-ce pas aller trop loin que d'affirmer que dans Isée il n'est jamais question de la vente d'un domaine de famille ? Dans le plaidoyer sur la succession de Ménéclès (II, 29), nous voyons Ménéclès I vendre sa terre à Philippos de Pithos pour rembourser l'orphelin devenu majeur, dont il avait pris le patrimoine à bail. — P. 39 (Isée, VII, 36). Si Thrasyllos prend à témoin les membres de sa tribu, c'est que la liturgie qu'il se vante d'avoir remplie intéressait la tribu et non le dème. Les exemples ne manquent pas dans Isée de liturgies fournies dans le dème (II, 42 ; III, 80 etc.). — P. 39. N'est-ce pas l'intérêt, plus encore que le désir de maintenir la pureté de la race, qui justifie certains exemples d'endogamie ? M. E. a montré lui-même (p. 37) combien étaient fréquents les mariages entre familles de dèmes différents. — P. 42, note 84. Le texte d'Isée auquel renvoie la note (III, 50) ne contient vraiment pas tout ce qu'en tire M. E., qui semble s'appuyer bien plutôt sur le commentaire de W. Wyse que sur l'orateur même.

J'en ai dit assez pour montrer à M. Edwards avec quel soin j'ai lu son mémoire, et quel intérêt j'y ai pris. Je reste, après tant d'années passées, très attaché aux dèmes attiques : ἀποβλέπων ἐς τὸν ἀγρόν... τὸν δ' ἐμὸν δῆμον ποθῶν, comme dit le rude Dikaiopolis, et, je fais toujours bon accueil aux collègues plus jeunes que tente ce sujet si vivant et si varié. Je souhaite donc très vivement que M. Edwards poursuive ses études, en donnant seulement plus de rigueur et de sûreté à sa méthode de recherche et d'exposition.

Bernard HAUSSOULLIER.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

PASSAGES CONTROVERSÉS DES DIONYSIAQUES DE NONNOS

La tradition manuscrite des Dionysiaques de Nonnos est une des plus défectueuses qu'on connaisse. Du XVIe au XIXe s., les études et les éditions successives n'avaient amendé le texte que d'une manière partielle et insuffisante. En 1907, la découverte de fragments importants de trois chants des Dionysiaques trouvés sur papyrus [1] semble avoir encouragé et hâté la publication d'une nouvelle édition complète. M. Ludwich, admirablement préparé par les travaux qu'il poursuivait depuis plus de trente ans sur Nonnos et Musée [2], a donné cette édition dans la *Bibliotheca Teubneriana* (1909-1911). Son travail marque un énorme progrès. Mais si perspicace, si consciencieux qu'ait été le nouvel éditeur des Dionysiaques, on ne peut pas dire qu'il nous apporte un texte définitif, surtout dans les endroits controversés. C'est pour illustrer par des exemples cette affirmation que H. Tiedke, un autre critique attentif de Nonnos, sortant d'un long silence [3], est revenu à des études abandonnées, dit-il, à regret [4]. Sur quelques points difficiles, choisis parmi les innombrables passages discutés des Dionysiaques, nous voudrions confronter les leçons de ces deux vétérans de la critique nonnique, examiner leurs opinions, soit de tous deux, soit de l'un ou l'autre des deux et apporter, le cas échéant, notre avis et nos conjectures personnelles.

I

Dionysiaques, II, 143.

Une Hamadryade formule une série de vœux pour échapper aux ravages de Typheus. Elle dit, selon le texte de l'édition

1. *Berliner klassiker Texte*, W. Schubart et U. v. Wilamowitz-Mœllendorff.
2. Son premier travail, *Beitraege zur Kritik des Nonnos*, date de 1873.
3. Tiedke, comme Ludwich, a commencé à s'occuper de Nonnos en 1873 : *Quaestionum Nonnianarum specimen*. Son dernier travail sur ce sujet était de 1883.
4. Tiedke, *Zur Texkritik der Dionysiaka des Nonnos*, dans *Hermes*, 1914, pp. 214-228 ; 1915, pp. 445-455.

Ludwich[1] : « Puissé-je être une source vive dans mon pays, comme Comaitho, mêlant de nouveaux flots au Cydnus indigène ! Non, je ne veux pas me conformer à cette fable de Comaitho, pour ne pas mêler mes eaux obstinément vierges aux ondes d'une vierge malheureuse en amour. »

> εἴην ὑγρὸν ὕδωρ ἐπιδήμιον, οἷα Κομαιθώ,
> πατρῴῳ κεράσασα νεόρρυτα χεύματα Κύδνῳ·
> οὐκ ἐθέλω παρὰ μῦθον, ὅτι προχοῇσι συνάψω
> παρθενικῆς δυσέρωτος ἐμὸν φιλοπάρθενον ὕδωρ.

Mais le texte de Ludwich est un remaniement complet de la tradition manuscrite, remaniement fâcheux de l'aveu de Tiedke. « On voit, dit-il, que le texte original est maintenant tout à fait obscurci et avec lui du même coup le sens du passage[2]. » Le Laurentianus et tous les manuscrits donnent en effet πατρῴων et non πατρῴῳ, μύθων et non Κύδνῳ, Κύδνον et non μῦθον. Toutefois Ludwich n'a fait que suivre les traces de ses devanciers : tous ont jugé le passage corrompu et l'ont corrigé. Graefe et après lui Marcellus ont admis

> πατρῴῳ κεράσασα νεόρρυτα χεύματα ῥείθρῳ.

Kœchly s'est avisé que ῥείθρῳ était peu nonnique et l'a remplacé par κόλπῳ, de sens voisin. Ludwich, lui, a fait une transposition avec changement de cas, de μύθων et de Κύδνον.

Tiedke au contraire désire garder intégralement le texte des manuscrits :

> πατρῴων κεράσασα νεόρρυτα χεύματα μύθων.

La critique qu'il fait des corrections antérieures et le rapprochement avec Dion. XL, 138, allusion plus développée à la légende locale de Comaitho, me semblent judicieux. Certaines réflexions pourtant viennent à l'esprit et engagent à proposer une autre solution.

1° Tous les devanciers de Tiedke, de Graefe à Ludwich, ont senti la nécessité d'un datif pour servir de régime à κεράσασα et ce datif paraît en effet indispensable.

2° Le son α, si fréquent dans ce vers, κεράσασα, νεόρρυτα, χεύματα n'est pas agréable et peut bien être cause d'un bourdon.

1. Vv. 143-146.
2. Tiedke, *Hermes*, 1914, p. 215, en haut.



3° Si, examinant les rapprochements relevés par Tiedke dans la Paraphrase et dans les Dionysiaques [1], j'étudie plus spécialement Dion. XXIII, 283, il me semble que la leçon des manuscrits :

ἠιόνας κόσμοιο κατέκλυσε χεύμασι μύθων

est bien préférable à la correction adoptée depuis Graefe : χεύματα μύθων. C'est l'Océan qui va parler : il est bien naturel que les flots — plutôt que le flot — de ses paroles submergent les confins du monde. Et, de la sorte, je suis amené à présenter pour le passage controversé une conjecture qui apporte le datif nécessaire et ne change la tradition manuscrite que par la correction d'une faute de bourdon :

πατρῴων κεράσασα νεόρρυτα (sc. χεύματα) χεύμασι μύθων.

« Puissé-je être une source vive dans mon pays, comme Comaitho, mêlant de nouveaux flots aux flots des légendes locales... ! Non, je ne veux pas me confondre avec le Cydnus pour ne pas unir mes eaux obstinément vierges aux ondes de la vierge malheureuse en amour. »

II

Dionysiaques, XII, 21.

Au début du chant XII, les quatre Saisons de l'année, les Heures sont venues trouver dans son palais Hélios. L'Automne lui adresse une instante supplication [2] pour savoir quand la vigne sera implantée sur la terre et quel dieu en aura la protection. Cette prière est introduite par les deux vers suivants (21-22), donnés ainsi par tous les manuscrits :

Καί οἱ ἀνηύτησεν ἔπος σταφυληκόμος Ὥρη,
μάρτυρον ἱκεσίης σχομένη φθινοπωρίδος Ὥρην...

« Et l'Heure appelée à soigner la grappe jeta ces mots à Hélios... » Le second vers n'offre aucun sens. Tous les éditeurs et commentateurs du poète, de Rhodomann à Ludwich, ont peiné sur ce texte et présenté des conjectures. Elles sont trop nombreuses pour être discutées ici. D'ailleurs Scheindler [3], et après lui Lud-

1. P. 215, en bas : Paraph. K, 74 ; M, 184, 189 ; Z. 217 — Dion. XXIII, 283 ; XLI, 375.
2. Fr. Braun : *Hymnen bei Nonnos von Panopolis. Inaug. Dissert.* Kœnigsberg, 1915, pp. 50-51, considère cette prière, à cause de l'invocation du début, comme un hymne.
3. Cf. Scheindler : *Zu Nonnos von Panopolis* dans *Wiener Studien*, 1880, pp. 38-39, et l'apparat critique de l'édition Ludwich.

wich, les ont repoussées pour de bonnes raisons. Bornons-nous à examiner la dernière en date, celle que Ludwich admet dans son texte.

...μάρτυρον ἱκεσίης σχομένη φθινοπωρίδος ἅρπην.

L'Heure appelée à soigner la grappe s'adresse à Hélios en tenant « la serpe de la déesse de l'arrière-saison ».

Trois objections s'imposent : 1° le changement de ὥρην en ἅρπην est paléographiquement peu justifiable ; 2° le poète ayant déjà donné à l'Été comme attribut la ἅρπη (XI, 503) — avec le sens de faucille, il est vrai —, on peut trouver bizarre que, si vite après, il mette aussi une ἅρπη aux mains de l'Automne ; 3° l'apparition de la serpe en cet endroit est prématurée ; l'invention de cet instrument est très postérieure. Voici comment Nonnos la raconte : quand la vigne fut venue du ciel sur la terre — γαίῃ Οὐρανόθεν[1] —, Dionysos coupa les premières grappes avec son thyrse pointu, prototype de la serpe qui devait être inventée plus tard[2]

βότρυας ἀμώων νεοθηλέας ὀξέι θύρσῳ
τεύχων ὀψιγόνοιο τύπον γαμψώνυχος ἅρπης.

Or la vigne n'est pas encore sur la terre puisque l'Automne demande justement quand cette implantation se fera. Ainsi la déesse ne peut porter la serpe, et la conjecture de Ludwich, ἅρπην, ne peut être acceptée.

Nous proposons plutôt la correction suivante :

...μάρτυρον ἱκεσίης σχομένη φθινοπωρὶς ὀπώρην

« ...pour justifier sa prière, l'Automne a pris en main, déesse de l'arrière-saison, un pampre de l'arrière-saison ».

Les avantages de cette conjecture sont sensibles :

1° Paléographiquement, le changement est des plus simples. La confusion s'explique aisément : le ς final de φθινοπωρίς et le π de ὀπώρην ont été mal lus par le copiste distrait et transcrits fautivement par lui : δ et σ.

2° La correction rétablit dans le texte un de ces rapprochements de mots : φθινοπωρὶς ὀπώρην, cliquetis de paronomase et

---

1. XII, 294-95.
2. XII, 335-36.

d'allitération, où se plaît Nonnos[1] et nous rappelle d'autre part la fin du v. 513 du chant précédent : ἐπεὶ φθινοπωρὶς ἐοῦσα.

3° μάρτυρον ἱκεσίης retrouve ainsi un sens plein. La vigne et le raisin sont déjà dans le ciel, d'où ils descendront sur la terre. La déesse vient demander quand les terres produiront la grappe mère du vin[2]. Elle n'ose pas encore garnir son front et son cou de pampres et de fruits [3] parce qu'elle n'a pas encore été déclarée « nourrice de la vigne »[4], mais il est naturel qu'elle ait chargé son bras d'un rameau ou d'une grappe, pour justifier et appuyer sa prière : μάρτυρον ἱκεσίης.

4° Enfin le mot βότρυν du v. 24 s'explique aussi beaucoup mieux de la sorte. Il semble correspondre à un geste de la déesse vers la branche qu'elle porte.

On pourrait objecter que ὀπώρη signifie : fruits en général et que le traduire par : vigne, pampre, raisin, c'est forcer son sens. L'objection tombe d'elle-même, si l'on examine les exemples du mot, simplement dans ce chant XII[5]. Sont particulièrement frappants à ce point de vue : 263, où Dionysos dit à Athéna en comparant l'olivier et la vigne :

σὸν φυτὸν ἀγλαόδωρος ἐμὴ νίκησεν ὀπώρη,

291, qui nous montre que Dionysos a jeté aux vents ses anciens soucis,

φάρμακον ἡβητῆρος ἔχων εὔοδμον ὀπώρην

et 314 où nous voyons la vigne couronner le pin qu'elle enlace de ses guirlandes :

καὶ πίτυν ἀντικέλευθον ἕλιξ ἔστεψεν ὀπώρης.

Voici, la correction admise, le sens de tout le passage[6] : « L'Heure appelée à soigner la grappe jeta ces mots à Hélios ; pour justifier sa prière, elle a pris en main, déesse de l'arrière-saison, un pampre de l'arrière-saison : O Hélios généreux, providence des plantes, souverain des fruits, quand les terres produiront-elles cette grappe mère du vin ? Auquel des Bienheureux le Temps réserve-t-il cette attribution ? Ah ! je t'en prie, ne

1. Par exemple XII, 47, 102, 111, 112, 153, 167, 177-78, 179, 234, 246, 288, 364.
2. XII, 24.
3. XI, 515 sqq.
4. XII, 29.
5. Par ex. : 95, 180, 196, 200, 240, 263, 291, 313, 314.
6. Vv. 21-28.

me le cache pas. Seule parmi mes sœurs, je n'ai point d'attribution : car je ne produis ni la vigne, ὀπώρην (non encore attribuée — et c'est une façon de la revendiquer —) ni l'épi, ni l'herbe des prés, ni l'averse de Zeus [1]. »

III

Dionysiaques, XIV, 128.

Le poète dénombre l'armée que Dionysos rassemble contre les Indiens. On y remarque, entre autres, les Satyres, fanfarons, danseurs infatigables, prodigieux buveurs, « loin de la mêlée, lions; dans la bataille, lièvres » [2]. « Un petit nombre d'entre eux sont d'humeur belliqueuse : ce sont ceux auxquels Arès a enseigné l'art varié de la guerre et à instruire un bataillon [3]. »

> τῶν ὀλίγοι γεγάασι μαχήμονες, οὓς θρασὺς Ἄρης
> παντοίην ἐδίδαξε μεληδόνα δηιοτῆτος,
> κοσμῆσαι δὲ φάλαγγα...

Ce texte, donné par tous les manuscrits, est admis par Ludwich dans son édition.

Si l'on peut, à la rigueur, admettre la construction un peu raide qui attribue à ἐδίδαξε pour compléments un nom et une proposition, le texte n'en reste pas moins condamnable pour deux raisons : 1° l'emploi de δέ est tout à fait anormal ; 2° κοσμῆσαι est difficile à garder. Si Arès enseigne à des Satyres « à instruire un bataillon », ce ne peut être qu'un bataillon de Satyres et dès lors il est irrévérencieux de dire que l'enseignement d'Arès, transmis par des Satyres valeureux (μαχήμονες), aboutisse à former les vantards et les lâches des vers 120-125.

On a proposé des remèdes de deux sortes :

1° τε au lieu de δέ (Graefe, Marcellus) ; mais alors l'objection contre κοσμῆσαι subsiste.

2° κόσμησαν au lieu de κοσμῆσαι (Kœchly), ne supprime pas ladite objection, puisque les Satyres μαχήμονες sont toujours présentés comme les instructeurs des autres Satyres, et introduit une faute de métrique. Nonnos en effet n'accepte pas au début du vers, pour former un pied et demi, de trisyllabe proparoxyton, comme κόσμησαν [4].

1. Attribués à l'Été, au Printemps, à l'Hiver; cf. XI, 488 sqq.
2. XIV, 123.
3. XIV, 126-28.
4. Cf. H. Tiedke, *Quaestiuncula Nonniana* dans *Hermes*, XIV, 1879, pp. 412 sqq.

On peut songer à la correction suivante :

...καὶ κόσμησε φάλαγγα...

Elle supprimerait la difficulté de δέ et, laissant à Arès l'honneur d'avoir façonné les Satyres μαχήμονες, ne dirait pas que ceux-ci ont formé, d'après les leçons divines, les tristes soldats que sont leurs compagnons. La faute s'expliquerait de la façon suivante : καὶ aurait été omis par haplographie (à cause de la confusion facile : καὶ κοσ-) dans l'archétype du Laurentianus. Le scribe demi-savant du Laurentianus, capable d'ajouter un vers de son cru quand le sens lui paraît tronqué[1], aurait voulu rétablir la mesure en ajoutant δέ et tous nos manuscrits des Dionysiaques, qui dérivent du Laurentianus, auraient reproduit la faute. Quant à κόσμησε pour κοσμῆσαι, c'est le résultat d'une prononciation (ε = αι) dont on retrouve constamment des traces dans les manuscrits classiques et dans les papyrus.

Le passage ainsi restauré signifie donc : « Un petit nombre de ces Satyres sont valeureux : ce sont ceux auxquels Arès a appris l'art varié de la guerre et il a instruit leur bataillon. »

IV

Dionysiaques, XXVI, 235.

Nous avons ici un passage où tous les éditeurs et critiques de Nonnos ont exercé leur sagacité et leur esprit inventif pour amender le texte des trois vers 235, 245, 246. De Falkenburg à Ludwich, chacun s'y est cru obligé. Tiedke affirme et, à notre avis, prouve que le texte des manuscrits doit être conservé, sauf un mot manifestement indéfendable[2]. Il n'y a plus à revenir sur les vers 245 et 246. En ce qui concerne 235, nous voudrions ajouter quelques mots.

Ce vers termine un développement où Nonnos explique que l'Indus, après un long parcours, arrive sur le plateau d'Éthiopie, tombe en cataracte en Égypte et devient le Nil soumis aux crues régulières[3]. « Et une autre armée arriva de ces trois cents îles qui se rangent et s'égrènent l'une après l'autre, voisines entre elles, dans le vaste lit où l'Indus, par deux bras, emmène hors de son pays ses ondes sinueuses. Il glisse insensiblement hors

1. Cf. XLVIII, 909, à l'apparat critique de l'édition Ludwich.
2. *Hermes*, 1914, pp. 224 sqq.
3. Vv. 228 sqq.

des roseaux de l'Inde, oblique à la surface du sol parallèlement au rivage de la mer orientale et vient rouler de lui-même au-dessus de la colline d'Éthiopie. Là, grossi par l'apport des eaux estivales, il enfle de coudée en coudée ses courants spontanés, étreint, humide époux, la terre grasse et pénètre de ses baisers liquides son épouse altérée. Plein du désir multiplié de cet hymen d'où naît la gerbe, par degrés mesurés, il produit les crues de ses eaux...[1]. »

Et, pour conclure, le vers 235, tel que le donnent les manuscrits :

Νεῖλος ἐν Αἰγύπτῳ καὶ ἑώιος Ἰνδὸς Ὑδάσπης.

« ...C'est le Nil en Égypte et en Orient l'Indus... » La mention de l'Hydaspe est certainement une faute. Il faut attribuer cette altération du texte primitif au retour fréquent de la fin de vers Ἰνδὸς Ὑδάσπης[2]. La formule a frappé le copiste demi-savant du Laurentianus qui l'a aussi introduite à tort XXXIII, 269, où Scaliger a remplacé Ὑδάσπης par ὁδίτης. Il ne peut être question ici que de l'Indus, nommé déjà au vers 225, nommé encore au vers 246. Pour terminer le vers, Tiedke (il se défend de proposer une conjecture) ajoute : ἀκούων, « et en Orient on le nomme Indus ».

Voici d'autres suggestions. Peut-être le mot qui était dans l'archétype du Laurentianus ressemblait-il à Ὑδάσπης ; c'était, par exemple, un dérivé de ὕδωρ ou de ὑγρός (cf. XXV, 79, ὑγρὸς Ὑδάσπης). D'autre part, si l'on pense que le poète nous décrit soigneusement le chemin parcouru par l'Indus avant de donner naissance au Nil, on est tenté de chercher une épithète qui fasse allusion à la course, au voyage du fleuve. On peut songer soit à ὁδίτης, proposé par Scaliger pour XXXIII, 269 (où Ἰνδὸς est adjectif et ὁδίτης substantif), soit à ἀλήτης, employé par Nonnos, à propos du fleuve Alphée qui d'Élide va jusqu'en Sicile à la recherche d'Aréthuse[3] :

...ὅπῃ μετανάστιος ἕρπει
στέμματι Πισαίῳ κομόων Ἀλφειὸς ἀλήτης.

Justement μετανάστιος et ἕρπει font songer au cours de l'Indus dans notre passage[4] :

1. Vv. 222-234.
2. Cf. par exemple : XVII, 254 ; XXI, 225, 321 ; XXII, 3 ; XXIII, 120, 149 ; XXXI, 488 ; XXXIX, 45, etc.
3. XIII, 323-24.
4. XXVI, 225-26.



...ἄγων μετανάστιον ὕδωρ
ἑρπύζων κατὰ βαιόν...

On pourrait aussi rapprocher III, 54 : Ὕπνος ἀλήτης. Le sens serait d'ailleurs le même avec les deux épithètes : « C'est le Nil en Égypte et en Orient l'Indus voyageur. »

V

Dionysiaques, XXXVIII, 212.

Hélios achève un discours par lequel il veut dissuader Phaéthon de monter sur le char solaire. « ...Crains, toi aussi, mon fils, de subir un traitement semblable. — Il dit, sans le persuader. L'enfant, battant son père, mouilla de larmes plus brûlantes ses vêtements, toucha de ses mains la barbe paternelle flamboyante, se prosterna, inclinant et courbant sa tête sur le sol, pour le supplier[1]... »

...ἄζεο καὶ σύ, τέκος, πανομοίια πήματα πάσχειν.
212. Εἶπε καὶ οὐ παρέπεισε· πάις δὲ γενήτορα νύσσων
δάκρυσι θερμοτέροισιν ἑοὺς ἐδίηνε χιτῶνας·
χερσὶ δὲ πατρῴης φλογερῆς ἔψαυσεν ὑπήνης
ὀκλαδὸν ἐν δαπέδῳ κυκλούμενον αὐχένα κάμπτων
λισσόμενος...

Tel est le texte des manuscrits reproduit par Ludwich. Tiedke[2] relève les objections auxquelles prête le vers 212 : 1° la coupe après le 4e trochée (πάις δέ) est inadmissible chez Nonnos ; 2° γενήτορα n'est pas nonnique ; Nonnos emploie γενέτης ou γενετήρ ; 3° le second hémistiche est bien singulier au point de vue du sens. Il remarque aussi qu'on n'a pas encore trouvé d'amélioration lumineuse du texte, car γεννήτορα proposé par Hermann au lieu de δὲ γενήτορα n'est pas plus nonnique.

Essayons d'apporter un peu de lumière. Constatons d'abord que παρέπεισε sans régime est un peu surprenant et que πάις, ne faisant en quelque sorte que répéter la fin de παρέπεισε, pourrait bien être une dittographie. Nous sommes ainsi amenés à chercher un complément à παρέπεισε et à nous débarrasser de πάις. Ce nom régime, en imitant une reprise d'expression ou une négligence familière à Nonnos, nous pouvons le prendre dans le vers précé-

1. XXXVIII, 211-216.
2. Tiedke, *Zur Textkritik der Dionysiaka des Nonnos* dans *Hermes*, 1915, p. 448.

dent, τέκος, et mettre après lui une ponctuation forte. Dès lors, δέ doit être reporté après le mot suivant : γενήτορα. Or γενήτορα n'étant pas nonnique, nous le remplaçons par γενετῆρα qu'emploie le poète. Reste l'inadmissible νύσσων. L'enfant qui va supplier si humblement son père ne doit pas commencer par le battre ; il est naturel plutôt qu'il le regarde piteusement pour tâcher de l'attendrir. Aussi est-on amené à proposer de remplacer νύσσων par λεύσσων, fréquent chez Nonnos et qui offre une certaine similitude de forme avec ce mot. Λεύσσων est au masculin parce que le poète pense à Phaéthon, désigné par le mot τέκος.

Nous avons ainsi un vers nonnique :

εἶπε καὶ οὐ παρέπεισε τέκος· γενετῆρα δὲ λεύσσων...

« Il dit, sans persuader l'enfant ; mais, regardant son père... »

VI

Dionysiaques, XLVII, 649-650.

La lutte va s'engager entre Dionysos et Persée. Le dieu du vin provoque, menace et raille son adversaire, que l'intervention divine même ne peut soustraire à sa colère. « Je vais te tuer, dit-il[1], et l'altière Mycène verra fauché le faucheur de Méduse ou bien après t'avoir entouré dans un coffre de liens plus grands[2], je vais te lancer, pour que tu y navigues une deuxième fois, sur la mer qui t'est familière. »

ἀλλὰ κατακτείνω σε, καὶ αὐχήεσσα Μυκήνη
ὄψεται ἀμηθέντα τὸν ἀμητῆρα Μεδούσης,
ἤ σε περισφίγξας ἐνὶ λάρνακι μείζονι δεσμῷ
πλωτὸν ἀκοντίζω σε τὸ δεύτερον ἤθάδι πόντῳ.

Mais ce texte, admis par Ludwich, résulte de deux corrections de Tiedke. Les manuscrits donnent tous en effet :

ἤ σε περισφίγξας ἐνὶ λάρνακι μείζονι δήσω
πλωτὸν ἀκοντίζων σε τὸ δεύτερον ἠθάδι πόντῳ.

Montrons que les conjectures de Tiedke admises par Ludwich

1. Vv. 647 sqq.
2. Tiedke, *Nonniana* dans *Rhein. Mus.* XXXV, p. 474, traduit : *in arca te constrictum majore vinculo iterum jaculabor in altum.*

sont inopportunes et qu'on peut s'en tenir au texte des manuscrits.

Voici ce qu'on peut reprocher aux corrections de Tiedke :

1° δεσμῷ au lieu de δήσω est arbitraire et se justifie mal paléographiquement. Le fait que περισφίγγειν se rencontre trois fois dans Nonnos avec δεσμῷ accompagné d'un adjectif ne suffit pas à autoriser ici l'introduction de cette tournure, malgré les manuscrits[1].

2° Écrire : « Deinde μείζονι δεσμῷ dictum est sicut II 345 μείζονι πυρσῷ, XV, 291 μείζονι κέντρῳ[2] » est une affirmation un peu rapide. Car dans les deux cas invoqués, il y a une comparaison pour justifier μείζονι : dans le premier, Typhon déclare qu'il forgera des foudres *plus grandes* que celles de Zeus ; dans le deuxième, Hymnos sent que l'aiguillon du désir est *plus grand* que la lance de Nikaia, qu'il tient à la main. Ici au contraire, le comparatif μείζονι, lié à δεσμῷ, est inattendu et inexplicable. Quels sont donc les liens *moins grands* que ceux dont Dionysos menace Persée ?

3° Dans l'hypothèse de Tiedke-Ludwich, ἐνὶ λάρνακι est privé du verbe dont il doit logiquement dépendre, et on n'imagine pas sans sourire l'opération à laquelle devrait se livrer Dionysos : entraver Persée — et « avec un plus grand lien » ! — dans un coffre : περισφίγξας ἐνὶ λάρνακι. D'autre part, une allusion au coffre où Persée enfant fut déposé ne se conçoit guère sans un adjectif pour déterminer λάρναξ, et cet adjectif, quoi qu'en dise Kœchly[3], peut très bien être μείζων. En effet, aucune circonstance ou réflexion postérieure ne peut diminuer l'évidence et le naturel de la pensée qui vient en premier lieu à l'esprit : le coffre où Dionysos placera Persée vaincu sera plus grand que le coffre dans lequel Persée enfant fut ballotté sur la mer.

4° Enfin la suppression de δήσω est une gêne dans la phrase, non seulement parce que ἐνὶ λάρνακι reste en suspens[4], mais parce qu'on attend un verbe au futur. Car, sans reparler de δεσμῷ admis à la légère, c'est justifier insuffisamment la substitution de ἀκοντίζω à ἀκοντίζων que de dire : « Denique ἀκοντίζω pro tempore est futuro, non secus ac paulo supra κατακτείνω[5]. » Il est vrai que le présent de l'indicatif chez Nonnos et même dans la prose classique a parfois le sens du futur, comme ici κατακτείνω, mais 1° nous avons, dans l'apostrophe de Dionysos à Persée, une

1. D'autant plus qu'on rencontre περισφίγγειν sans δεσμῷ, par ex. XII, 353 : XIV, 360 ; XXI, 38.
2. Tiedke, p. 475.
3. Préface de son édition : « tum exspectes μείονι, quoniam Perseus elevatur. »
4. Ce que sentaient très bien Graefe, Marcellus et Kœchly qui corrigeaient δήσω en θήσω.
5. Tiedke, p. 475 du même article.



série de verbes au futur : 639 αἰνήσεις, 640 ὄψεαι, 641 σκεδάσεις, λήξω, 642 δείξω, 644 σχώσει, et δήσω continue la série ; 2° si κατακτείνω fait exception et tache dans cette série, on ne doit pas s'en autoriser pour conjecturer et justifier ἀκοντίζω, car κατακτείνω est un cas de nécessité métrique, κατακτενῶ (⏑ – ⏑ –) ne pouvant trouver place dans un hexamètre.

Pour toutes ces raisons, il semble bien qu'il faille garder le texte des manuscrits et comprendre : « ....Oui, je te tuerai et l'altière Mycène verra fauché le faucheur de Méduse ; ou bien, après t'avoir complètement entravé (σε περισφίγξας), je t'attacherai dans un coffre plus grand (que celui où tu fus enfermé enfant)[1], te lançant, pour que tu y navigues de nouveau, sur la mer qui t'est familière. »

Comme on l'a vu par ces études critiques, le texte des Dionysiaques nous est parvenu extrêmement altéré. Très amélioré déjà depuis le XVIe s., il offre encore, même après l'édition Ludwich [2], matière à la réflexion et aux suggestions des critiques. Est-il possible aujourd'hui, d'après les travaux antérieurs, de fixer une règle précise selon laquelle, le cas échéant, le texte des Dionysiaques devra être amendé ? Nous ne le pensons pas, mais les remarques suivantes pourront donner une direction.

Nonnos a eu de son temps un succès considérable. Nous en avons pour preuve quelques témoignages et la docilité de ses disciples à l'imiter. Les fragments des Dionysiaques qui nous sont parvenus sur papyrus datent du VIIe s. et sont une marque de la popularité qu'avait encore à cette époque le Panopolitain. Déjà pourtant le texte est loin d'être irréprochable et, de lui-même, le scribe, en se relisant sans doute, a fait de nombreuses corrections. Avant cette heureuse trouvaille, nous n'avions pour le poème qu'une famille de manuscrits, dont l'archétype, un Mediceo-Laurentianus, date de 1280, et dont les copies sont du XVIe s. Du VIIe au XIIIe s., les éditions ont dû se succéder, augmentant, par leur apport particulier, le nombre des fautes primitives : de là, pour une part, le mauvais état de notre texte. D'autre part, il faut bien ajouter que l'énormité de l'œuvre

1. Tiedke traduit lui-même ainsi le texte des manuscrits (p. 474) : *in arca majore ponet quam qua infans inclusus erat.*

2. Un compatriote de l'éditeur, Paul Maas, dans *Deutsche Literaturzeitung* XXXI, 41, se montre très sévère pour l'édition.

explique la fatigue et l'inattention des copistes ; que les particularités de la langue et du style de Nonnos, sa métrique nouvelle, ses noms propres rares justifient beaucoup de leurs bévues. Enfin les remèdes qu'a prétendu parfois apporter au texte la demi-science vigilante du copiste du Laurentianus ont été plus funestes au poète que l'ignorance et l'incurie.

Dans ces conditions, comment traiter le texte des Dionysiaques? Avec défiance sans doute, mais aussi avec prudence. Il ne faut changer la tradition que lorsqu'elle aboutit dans l'interprétation à une contradiction ou à une sottise. La pensée de Nonnos n'est pas toujours limpide ; elle ne s'impose pas toujours du premier coup. Une réflexion postérieure, un rapprochement inopiné sont parfois des traits de lumière et font condamner une correction hâtive. Si pourtant une correction s'impose — et le cas n'est pas rare — comment la faire? En se laissant d'abord guider par le bon sens, quand il s'agit d'une faute habituelle aux copistes et dont on trouve l'explication dans le contexte immédiat. En recourant ensuite à Nonnos et à ses disciples. Au cours de ses 48 chants, le poète s'est souvent répété et les disciples ont parfois servilement imité le maître : un passage des Dionysiaques peut en éclairer un autre, une copie peut renseigner sur le modèle. Enfin, et surtout, pour qu'une conjecture ne lui fasse jamais dire ce qu'on voudrait, d'après une idée préconçue, il faut étudier Nonnos avec sympathie, même dans ses défauts et suivre, sans notre moderne impatience, les fantaisies prolixes de sa pensée, les ralentissements imprévus, les méandres capricieux et traînants de sa narration.

Paul Collart.

LA LANGUE DES TABLETTES D'EXÉCRATION LATINES

CINQUIÈME PARTIE

SYNTAXE

Cette division de notre étude mériterait plutôt le titre de « Notes de syntaxe ». En effet, dans des inscriptions peu nombreuses, d'un style assez uniforme, souvent brèves, difficiles à déchiffrer et parvenues à nous dans un état parfois fragmentaire, on ne peut s'attendre à faire une riche moisson de remarques. Néanmoins ces notes sont nécessaires pour caractériser le latin très spécial des *Tabellae defixionum* ; on pourra constater dans les pages qui suivent plus nettement que dans la Morphologie le degré d'altération de la langue vulgaire et la somme d'illogisme qui y règne. Il y a peu de phrases correctes ou clairement ordonnées, car pour la plupart elles procèdent d'une psychologie rudimentaire qui exclut la logique. On en verra des preuves aussi bien dans la syntaxe d'accord que dans l'étude des cas et des prépositions et dans les chapitres du verbe, du pronom et des mots invariables.

I. SYNTAXE D'ACCORD

Nous examinerons successivement les dérogations aux règles élémentaires de l'accord des verbes avec leurs sujets, des pronoms avec leurs antécédents, des appositions avec les noms auxquels elles se rapportent, des personnes verbales entre elles.

1. Dans la série des tablettes *272-284* ayant trait aux courses de chevaux, découvertes à Sousse et datant du IIe siècle, on rencontre des cas d'accords corrects. Ex. : *Funarius Nous cum Dario Superbus Tetrapla cadant 272*. 8-9, etc. ; — *Eliu cadat uertat 284*. 19, etc.

Mais on trouve aussi de nombreux cas où le verbe, *précédé* d'une pluralité de sujets, est au singulier. Ex. : *Delicatianus Capria Volucer Neruicus comes cadat*, *Dextroiugus Nous cum Amando Germanicus Celestinus comes cadat*, *Hilarinus Polidro-*

mus Delicatus Maurusius Salutaris cadat, Blandus Profugui Pretiosus Germanicus Amor Pelops Zefurus Alcastrus Clarus Clarus cadat cadat, etc. *272*. 2-8 ; — *Castore* [*Su*]*pestite russei seruu Reguli cadat uertat 276*. 3-4 ; — *Ganimede Cursore cadat* ibid. 18 ; — *Romanu Niofitianu cadat uertat frangat, Lydeu Supestite cadat uertat frangat, Repenti*[*nu*] *Eupropete cadat frangat uertat 279*. 3-6 ; — *Elegantu Puerina cadat* ibid. 9-10 ; *Lydiu Victore cadat 282*. a. 10-11 ; — *Lyceu Epafu cadat 283*. a. 10-11 ; — *Eliu Castore cadat uertat... Lidu Repentinu cadat uertat 284*. 19-20.

Ou encore, faute plus grave qu'on ne lit que dans les tablettes *275*, *278*, *282* et *284*, des sujets singuliers régissent des verbes pluriels. Ex. : *Faru cadant, Croceu cadant, Elegantu cadant... Danuuiù cadant... Agricola cadant... Epafu cadant, Hellenicu cadant... Ganimede cadant, Multiuolu cadant... Tagu cadant, Eucles cadant, Verbosu cadant 275*. 6-17 ; — *Elegante cadant... Mul*[*tiuol*]*u cadant, Delusore cadant 278* a. 3.8-9 ; — *Alumnu cadant... Multiuolu cadant... Agricola cadant... Romanu cadan*[*t*] *282*. a. 8. 15. 16. 21 ; — *Elegante cadant... Adamatu cadant, Danuuiu cadant, Acceptore cadant, Germanicu ueneti cadant... Agricola cadant... Massinissa cadant frangant... Supestite russei seruu Reguli cadant uertant 284*. 3. 10. 11. 13. 16. 18. etc.

Ces faits sont susceptibles de plusieurs explications :

1°) *n* devant *t* étant à peine perçue (v. p. 52), nous aurions, dans la première série des fautes, des cas de chute de *n* dans cette position, et dans la seconde série, des « contrépels ».

2°) Selon M. Pouquens, *Syntaxe des Inscr. lat. d'Afrique*, p. 191, il faudrait attribuer aux signes magiques qui coupent le texte intelligible un sens tel que *grauate*, *obligate* ; de ces ἐφέσια γράμματα dépendraient les noms de chevaux qui seraient effectivement des accusatifs et non des nominatifs à forme d'accusatifs (v. p. 134) ; quant aux verbes *cadant*, *uertant*, etc., au pluriel avec des sujets singuliers, ils seraient intercalés au hasard et auraient pour sujets logiques tous les noms qui précèdent. En revanche, lorsque plusieurs sujets régissent un verbe au singulier, cela tient au fait que le magicien lance une imprécation particulière contre le dernier cheval, concurrent plus à craindre que les autres.

3°) A notre avis, dans tous les cas, nous avons à faire à des fautes, involontaires par le fait que le sorcier répétait d'une manière purement machinale, comme un refrain à cette sorte de mélopée qu'était devenue l'exécration, les *cadat uertat...* ou *cadant uertant...*, sans songer à les accorder avec le contexte.

Cette explication n'exclut pas la première, les confusions entre singulier et pluriel ayant été sûrement facilitées par la prononciation ; elle a d'autre part l'avantage de ne pas faire état des ἐφέσια γράμματα, qui devaient être tout à fait inintelligibles.

2. On constate quelques désaccords en genre entre un pronom et son antécédent. Dans la tablette découverte à Bath, en Angleterre, le désaccord s'explique par un oubli, dans l'esprit du graveur, du genre du mot *mantelium*, quand il traça deux lignes plus bas : *ni q*(*ui*) **eam** [*sa*]*luauit* ***104***. 3 (IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

Quant à *quem* se rapportant à un antécédent féminin, qu'on lit dans quatre tablettes de Sousse, nous avons vu, p. 79 et suiv., qu'il est possible de l'expliquer morphologiquement. Mais les troubles syntaxiques que nous constatons partout dans nos tablettes nous autorisent à y voir peut-être un fait de syntaxe, et, par conséquent, à en faire mention ici.

3. L'accord en cas n'est pas toujours observé entre l'apposition et le nom auquel elle elle se rapporte (Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 163 ; Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 50). Dans l'exemple suivant, le nom est assez éloigné pour donner à penser que le graveur a oublié que l'apposition devait être au nominatif, et non à l'accusatif : (*Victoria*)... *donec at me ueniat puella*[*r*]*u d*[*eli*]*cias* ***265***. a. 9-11 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Une tablette de même provenance porte, à côté de deux cas d'accord correct de l'apposition, trois cas de désaccord, ce qui tendrait à prouver que l'apposition était en train de devenir invariable, ce qu'elle est effectivement devenue en français : σεδ ιν μεντεμ αβιατ με Σέπθιμαμ 'Αμενε φιλια ***270***. 8-9 (IIe s. ap. J.-C.); — ετ χορ ουραθουρ Σεξτίλι Διονισίε φιλιους ibid. 11-12 ; — ομνια μεμβρα θοθιους χορποριις Σεξτίλι Διονισίε φιλιους ibid. 19-21.

Selon M. Pouquens, *o. c.*, p. 192, de tels désaccords se constatent en Afrique plus peut-être qu'ailleurs.

Les deux exemples suivants dont la lecture ou l'interprétation offrent par ailleurs des difficultés, pourraient s'expliquer par des chutes de *m* finale : *Clymene Cambosa piam*... (?) ***131***. 3-5 (San Severino, Ier s. ap. J.-C.) ; — *C. Babullium et fotr*(*icem*) *eius Tertia Saluia* ***191***. a (Calvi Risorta, même époque).

Il y a parfois désaccord en cas entre les diverses parties des noms propres, et le phénomène, dans les inscriptions de la Gaule par exemple, est beaucoup plus fréquent qu'on pourrait s'y attendre (Pirson, *o. c.*, p. 166). Nous en possédons deux exemples dans nos tablettes : *Rufas Pulica* ***135***. b. 7 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.), cas probable de chute de *s* (v. p. 59) ; — *nomen delatum Naeuiae LI Secunda* ***196***. 1-3 (Cumes, Ier s. avant J.-C.).

4. Il arrive enfin que, de deux verbes parallèles appartenant à la même phrase, l'un soit à la 3e personne du singulier, p. ex., et l'autre à la deuxième. C'est une preuve de plus de la difficulté que rencontrent les gens du peuple à discipliner leur pensée et son expression ; les idées restent enchevêtrées au lieu de se dégager nettement. Ex. : *quomodi hic catellus auersus est nec surgere potesti* (= *potuisti*, v. p. 84) *112. 1-3* (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.). Cf. *Inscr. Hisp. christ.* N° 242 : *is rex Alfonsi patris sui uestigio prudenter... regnum gubernas,* Henry MARTIN, *Notes on the syntax of the latin Inscriptions found in Spain,* 1899, p. 30.

II. LES CAS ET LES PRÉPOSITIONS

1. CONFUSION DES CAS.

a) *Les cas sans les prépositions.*

1. *Noms propres indépendants de la syntaxe.* — C'est ainsi, en effet, qu'il faut considérer certains noms propres qui sont au nominatif, alors qu'on s'attendrait à les voir à l'accusatif ou au génitif. Les graveurs péchaient en quelque sorte consciemment contre la syntaxe quand ils mettaient le nom de la personne à vouer aux dieux infernaux hors de la construction, en vedette à la manière d'une adresse. Ainsi s'expliquent : *Domitius Niger et [L]ollius et Iulius Seuer[u]s [e]t S[e]uerus Nig[ri] serus adue[rsa]r[ii] Bruttae et quisquis aduersus ilam loqut(us est) omnes per[d]es 93.* a (Bregenz, Ier s. ap. J.-C.) ; — *Lynceus Margarita premas depremas hocidas quinto depremas B. A.* 1910. II. a. 1-5 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Dans une tablette où deux personnes sont soumises à l'opération magique, le nom de la première est au nominatif et celui de la seconde à l'accusatif, comme si le graveur avait eu conscience d'une faute qu'il n'a pas voulu répéter : *Fructus Gracilis et Aurum Aditorium def[ero] 95.* a. 1-4. (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.).

Les noms propres indépendants de la syntaxe ne sont pas toujours en tête de la *defixio*. Ex. : *Inimicorum nomina ad inferos* (s.-e. *defero*) *Optatus Silonis Faustus Ornatus*, etc. (suivent 17 noms, tous au nominatif) *96.* b (ibid.).

Voici des cas où l'on s'attendrait à voir le nom propre au génitif : *Seuerinus et Santius defero inferis nomina 102.* a. 1-2 (lec-



ture de R. Wünsch d'une tablette de Kreuznach de la même époque que les précédentes) ; — *Malcio Nicones oculos manus dicitos... defico* *135*. a. 1-2 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Rufa Pulica manus detes oclos bracia...* (*defigo*) ibid. b. 1-2.

2. *Nominatifs au lieu d'accusatifs.* — Dans les exemples qui précèdent, il convient donc de voir des manifestations d'indépendance à l'égard de la syntaxe, et non des fautes. Il n'en est pas de même pour ceux qui suivent; en effet, tandis que le graveur de la tablette *190*, qui contient une énumération des parties corporelles susceptibles d'être vouées à l'exécration, écrit correctement tous les noms à l'accusatif, dans les tablettes de Rome (?) de l'Université de Baltimore et celle de Mentana, n° 135, offrant le même caractère, les nominatifs et les accusatifs sont confondus, par suite d'un oubli de la construction, disions-nous, p. 82, explicable chez des gens sans culture. C'est ainsi qu'on lit : *uenter umblicus J. H. T.* Pl. 31 (1er s. avant. J.-C.) ; — *scapulae* ibid. Ves. 33 (mais *scapulas* Pl. 32) ; — ..(*manus*).. (*uncis*).. (*caput*) (*pedes*) (*femus*) *uenter* (*natis*) *umlicus* (*pectus*).. *collus* (*os*).. (*dentes*).. *me*[*nt*]*us*.. (*supercili*(*a*)).. *uenter* (*mentula*) (*crus*).. (*ualetudines*) *135*. a. (IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — ..(*manus*) (*detes*).. (*bracia*) *uenter* (*mamila*) (*pectus*).. *uenter* ..(*crus*) (*os*) (*pedes*) (*frontes*) (*uncis*).. *uenter umlicus cunus* (ibid. b.).

Remarque. — Dans cette tablette *135*, nous avons écarté les formes qui sont sûrement des accusatifs ; il y en a 19 ; puis nous avons indiqué entre parenthèses 23 formes qui ne présentent pas de différence à l'accusatif et au nominatif. Ces dernières étaient assez nombreuses pour créer des confusions dans l'esprit du graveur et lui faire écrire 10 noms au nominatif, au lieu de l'accusatif.

C'est sans doute aussi par distraction que le graveur de la tablette *139* de Rome (1er s. avant J.-C.) a mis au nominatif les deux derniers noms propres d'une énumération : *Dite pater, Rhodine tibei commendo, uti semper odio sit M. Licinio Fausto. Item M. Hedium Amphionem, item C. Papillium Apollonium, item Vennonia Hermiona, item Sergia Glycinna* *129*. 12-18.

3. *Accusatifs au lieu de nominatifs.* — *α*) Le cas de *quas* réservé, lequel est sûrement un nom. plur., d'origine archaïque ou dialectale (v. p. 79 et suiv.), je crois qu'il faut considérer comme des accusatifs fautifs au lieu de nominatifs les formes en *-as* que présentent nos tablettes, et non comme des cas du nom. plur. en *-as* de thèmes en *-ā-* attesté dans le latin postérieur (Meyer-Lübke, *Einführung*, p. 162-163 ; pour l'Espagne, voy. Carnoy, *o. c.*, p. 228).



En ce qui concerne *delicias* de la tablette *265*, nous avons vu p. 131 que cette forme résulte d'un désaccord entre l'apposition et le nom auquel elle se rapporte. Dans une tablette d'Arezzo du IIe s. de notre ère, l'accus. en *-as* paraît devoir s'expliquer par la complication syntaxique de la rédaction, ainsi que par le voisinage de *uos* et peut-être de *feruentes* : *uti uos Aquae feruentes siu[e u]os Nimfas [si]ue quo alio nomine uoltis adpe[l]lari, uti uos eum interemates 129*. b. 4-10.

Il en va pareillement dans une tablette de Carthage du IIe ou du IIIe s. ap. J.-C. : *[quomodi] huic gallo lingua uiuo extorsi et defixi sic inimicorum meorum linguas aduersus me ommutescant 222*. b. 1-5 ; la raison pour laquelle on a *linguas* au lieu de *linguae* est sans doute la suivante : la pensée du magicien était : « De même qu'à ce coq-ci vivant (un coq était dessiné sur la tablette) j'ai arraché et cloué la langue, ainsi les langues de mes ennemis... » il allait continuer «... je les arracherai », mais il se ravisa après avoir tracé *linguas* et termina «... qu'elles se taisent à mon égard », sans se donner la peine de corriger *linguas* en *linguae*.

L'accusatif pluriel au lieu de nominatif est donc accidentel et sporadique ; nous avons vu en outre (p. 21) qu'il faut considérer *manos* comme une graphie inverse dans le passage : *manos illi et ro[bur?... pe]des illi obligentur 250*. b. 11-12 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

β) En revanche, au singulier, l'accusatif sans *-m* a le plus souvent usurpé la place du nominatif, dans la série de nos tablettes dirigées contre des cochers et des chevaux hadrumétois. L'unification des deux cas serait accomplie au IIe s. de notre ère, à moins toutefois que l'on n'admette l'explication de M. Pouquens (v. p. 130). Ex. : *Priuatianu Supestianu russei qui et Naucelliu Salutare Supestile russei seruu Reguli Eliu Castore Repentinu. Glaucu Argutu ueneti Destroiugu Glauci cadant, Lydu Alumnu cadant, Italu Tyriu cadant, Faru cadant, Croceu cadant, Elegantu cadant, Prancatiu Oclopecta Verbosu cadant... 275* 1-7 ; cf. aussi *276-284* et *B. A.* 1906. I. II.

Seuls les deux noms *Eucles 275*. 17 ; *B. A.* 1906. II. 20. 37 et *Crisaspis 276*. 8 ; *277*. 10 ; *282*. a. 9 ; *283*. a. 8 font exception et conservent leur forme nominative ; ce sont des noms grecs dont les formes fléchies n'étaient peut-être pas très familières aux magiciens de la ville d'Hadrumète.

4. *Ablatifs au lieu d'accusatifs.* — Au singulier les formes d'accusatif et d'ablatif ne se distingueront plus nettement, pour les raisons phonétiques que nous avons vues : chute de *m* finale,



oubli de la quantité, confusion entre *o* et *u*. Cependant, la confusion entre accusatif et ablatif pluriel n'étant pas accomplie à l'époque où furent gravées nos tablettes, et des formes d'accusatif singulier s'employant parfois parallèlement avec des formes d'ablatif singulier, nous ne croyons pas que les *notions* d'accus. et d'ablat. étaient réellement confondues et nous qualifierons d'*apparentes* les confusions suivantes entre ablatif et accusatif : *capilo... fronte... mentula... quastu... mamila* (*defigo*) *135*. a. b. (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *uidetur arte sua facere 140*. 6 (Rome, même date) ; —*Comedo ilius.. colore ficura.. umbra.. frute.. uetre.. uisica 190* (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ilius uita ualetudin*(*e*) *quaistum 195*. 3-4 (Capoue, même date) ; — *profucate Porcellu et Malisilla usore ipsius anima coratu Ol.* 3 (Bologne, IVe-Ve s. ap. J.-C.) ; —*Martialim Cosconio Ianuarium 220*. a. 5 (Carthage, IIe-IIIe s.) ; — *lingua.. extorsi 222*. b. 1-2 (ibid.) ; — *Commendo tibi Iulia Faustilla Marii filia 228*. a. 2-4 (ibid., IIe s.) ; — *commendo tibi Iulia Faustilla* ibid. b. 2-3 ; — αμετ Μαρτιαλε... [ιν α]νιμω αβεατ αμωρε *231*. 28.31 (ibid.) ; — *illi obliga pede*[*s*] *m*[*e*]*m*[*br*]*a sensus medulla 247*. 12-14 (ibid., IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — (*ut facias*) *Tzelica* [*appa*]*ritorem* [*Ades*]*icla... 248*. a. 5-6 (ibid., IIIe s. ap. J.-C.) ; — ειντπλικατε λακινια *252*. 11 (ibid., IIe-IIIe s.) ; — *faciatis Victoria quem peperit Suauulua amante furente pre amore meo... ut illa cogas 265*. a. 4-8 ; b. 7 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — κωγιτε Βονῶσα *267*. 15 (ibid., IIe s.) ; — *Persefina obblegate illa 268*. 1. (ibid., IIIe s.) ; — *palma uincere non possint 272*. a. 12-13 ; *280*. 14 ; *281*. 14 ; *283*. 31 ; *284*. 34 (ibid., IIe s.), etc.

5. *Vocatif au lieu de nominatif.* — On attendrait un nominatif dans l'expression suivante : *et te ad*[*iu*]*ro quisquis inferne* [*es*] *demon 250*. a. 27-29 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; cependant il n'y a pas, à proprement parler, confusion de deux cas ; en effet, le magicien s'adresse bien au *daemon infernus*, mais il a maladroitement introduit le vocatif dans la subordonnée ; on rétablit sans difficulté : *et te adiuro, inferne demon, quisquis es...*

Remarque. — Voici encore quatre exemples de confusions de cas purement accidentelles : *seic ego Ploti tibi trado mando J. H. T.* Pl. 40-41 (Rome, Ier s. avant J.-C.) ; le graveur a subi l'attraction de la finale du mot suivant, et il a mis *Ploti* au lieu de *Plautium* ; — *denuntio personis infra scribtis Lentino et Tasgillo 111*. 1-2 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; confusion entre les personnes vouées aux dieux infernaux et les dieux à qui le magicien dénonce ces personnes, d'où datif au lieu d'accusatif ; — *sic ilos* [*in*]*imicos auersos ab hac l*[*i*]*te esse* (s.-e. *possint*) ibid. 10-11 ; *112*. 1 : le

graveur a cru peut-être avoir affaire à une construction infinitive, et il a mis l'accusatif au lieu du nominatif ; — φαχ Σεξτιλίουμ Διονισίε φιλιουμ νε σομνουμ χονθινγαθ *270*. 16-18 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.) ; contamination de deux constructions : *fac Sextilius... ne somnum contingat* ou *fac Sextilium... somnum non contingere*.

b) *Les cas avec les prépositions.*

Après les prépositions on constate aussi des confusions de cas dites *apparentes*. Toutefois, en passant en revue les prépositions employées par les graveurs de tablettes magiques, nous devrons reconnaître ici ou là les premiers symptômes d'un bouleversement dans la notion des cas.

1. *AD* est parfois employé avec l'ablatif (HAAG, *Fredeg.*, p. 905 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 47) : *fuerit ad [nilo 222*. b. 7 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.).

2. *CONTRA* et *ADVERSVS* également (GRANDGENT, *Ibid.*) : *contra patre meu 221*. 3 (ibid.) ; — *aduersus ea loqui n[on possint] 220*. b. 7-8 (ibid.), mais *aduersus eam*, ibid. b. 5, ce qui paraît bien prouver que l'emploi de l'accusatif après préposition était encore courant au IIe ou au IIIe s. de notre ère (HAAG, *Fredeg.*, p. 905).

3. *PER avec ablatif* (HAAG, *Ibid.* ; GRANDGENT, *Ibid.*) : *per Bonosa 268*. 2 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *[p]er deo meo uiuum* ibid. 4.

4. *ANTE avec ablatif* (HAAG, *Ibid.* ; GRANDGENT, *Ibid.*) : *ante mense Martium J. H. T.* Ves. a. 27 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.), mais *ante mensem Martium* ibid. Av. a. 17 ; Ves. a. 17.

5. *INTER avec ablatif* : *inter quibus nomen Seneciani 106*. 6 (Lydney-Park, Ier s. ap. J.-C.) ; ici la confusion est bien réelle (cf. HAAG, *o. c.* p. 906), mais il faut remarquer qu'à l'origine *inter*, employé dans un sens local, ne renfermait aucune idée de translation d'un lieu à un autre ; cette préposition prit ce sens depuis Virgile et Tite-Live et fut dès lors assimilée à *in*. Mais, dans le parler vulgaire, elle s'employait avec l'ablatif quand elle n'exprimait pas une idée de déplacement ; en outre, dans une expression du genre de celle que nous avons relevée, *in* figurait souvent à la place de *inter* (DRAEGER, *Hist. Syntax* I, pp. 608, 647).

6. *CVM avec accusatif*. Dans l'exemple qui suit, on pourrait croire à un cas de graphie inverse de chute de *m* finale : *cum*



compotem feceris J. H. T. Av. 18 ; 'Ves. 24 (Rome ? Ier s. avant J.-C.), d'autant plus qu'on lit *cum compote feceris* ibid. Pl. 17 ; mais l'exemple de Pompeï *Saturninus cum suos discentes*, du Ier s. de notre ère, et ce fait enseigné par Meyer-Lübke (*Gr. d. rom. Spr.* III, p. 47), que dans la langue populaire l'accusatif tendait à devenir le cas général après les prépositions, nous induisent à penser qu'ici la confusion n'est pas apparente, mais que nous avons un cas certain de *cum* employé avec l'accusatif (pour l'accus. cas général, v. encore Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.* p. 393 ; Haag, *Fredeg.*, p. 905 ; Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 50).

7. *EX avec l'accusatif.* Krauss, *De praepositionum usu apud sex scriptores Historiae Augustae*, p. 86, cite un cas d'emploi de *ex* avec l'accusatif : *Aurel.* 50. 3 *serui ex senatus sententiam manu missi* (pour d'autres exemples, il renvoie à Rönsch, p. 140). En tout cas ni son exemple, explicable par une dittographie, ni les nôtres, qui tous semblent résulter de graphies inverses, ne militent en faveur d'un emploi certain de l'accusatif après *ex* : *ex hac diem* ***268***. 3 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *ex anc ora ex anc die ex oc momento* ***286***. b. 3-4 ; voy. aussi ***291***. a. 8-10 ; ***293***. a. 8 (ibid.) ; — *ex a^o^nc die ex oc mo[mento]* ***290***. b. 2 ; — *ex hanc die ex hanc ora ex oc momento* ***293***. b. 3-5 ; — *ex anc die ex oc momento B. A.* 1910. II. b. 3-4.

8. *SINE avec accusatif* ; un cas de graphie inverse (v. p. 62) : *facia[s] il[l]um sine sensum sine memoria sine ritu sine medul[l]a* ***300***. a. 9-12 (Constantine, IIIe s. ap. J.-C.).

9. *IN avec accusatif au lieu d'ablatif, et vice-versa.* La confusion des cas après les prépositions est donc, dans la majorité de nos exemples, purement apparente. Il ne s'ensuit pas moins qu'une incertitude était créée entre l'emploi de l'accusatif et celui de l'ablatif, et cette incertitude, plus manifeste après les prépositions qui demandent l'un ou l'autre cas, suivant qu'elles impliquent ou non une idée directive, ne tarda pas à porter atteinte à la distinction fondamentale des idées de lieu où l'on est et de lieu où l'on va. Le peuple, semble-t-il, met indifféremment l'accusatif ou l'ablatif après *in*, comme suffisent à le prouver les exemples suivants de nos tablettes : *praefocato eum Praestetium fili[um Asell]es [in] termas [in] ualneas in quocumque loco* ***140***. 13-14 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *in omnem proelium in omni certamine euanescat* ***250***. b. 6 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

Cependant, l'accusatif après *in* n'impliquant pas une idée de déplacement se rencontre beaucoup plus fréquemment que l'ablatif après *in* directif (Haag, *Fredeg.*, p. 905). Ex. : (*defico*) *in as*

tabellas 135. a. 10 ; b. 8 (Mentana, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; —*in numerum tu a[b]ias 228*. a. 6 ; voy. aussi ibid. b. 6 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; —*et ispiritum deponat in omnem pro(e)lium 250*. b. 14 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.) ; — *Vincentζus Tζaritζo in ampitζatru... in ampitζatru Carthaginis in ζie Merccuri obbligate 253*. 10 ; 17-18 (ibid. IIe s. ap. J.-C.) ; — *im sensem et isapientiam [e]t inte[llectum] 268*. 1 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.) ; — σεδ ιν μεντεμ αβιατ *270*. 8-9 (ibid. IIe s. ap. J.-C.). Dans ce dernier cas, M. Friese, *De praepositionum et pronominum usu*, p. 12, croit à une action analogique de l'expression : *in mentem esse*.

Le cas inverse ne se présente qu'une seule fois, dans une tablette gréco-latine dont le sens, en ce passage, est obscur et discutable : ἐξορκίζω ὑμᾶς αννηναμηγισεχει τὸ βασίλιον ὑμων *in Vincentζo Tζaritζoni 253*. 16-17 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

2. Emploi des cas

L'action toujours puissante de l'analogie et l'impropriété des termes sont les principaux facteurs qui ont introduit dans la langue vulgaire des emplois de cas ignorés dans la bonne société. Nos tablettes sont trop peu variées dans leur expression pour offrir beaucoup d'exemples dans ce domaine, mais ceux que nous avons à relever ne manquent pas d'intérêt.

a) *Accusatif.*

1. Un certain nombre de verbes dits intransitifs étaient transitifs en latin vulgaire (Draeger, *Hist. Syntax* I, p. 141 et 361 ; Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 532 et suiv. ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 170 et suiv.). *Maledicere* est du nombre ; il est actif avec le sens de « maudire » (v. p. 124) dans le passage suivant : *quoniam maλedixit partourientem 295*. 9-10 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.). Cf. Petr. *Satyr.* 96 ; Arn. II, 45 ; fragm. Tragur. 58.74 Burm. extr. ; Tertull. *adu. Prax.* 29 ; Priscien, *G. L.* III. 324-325 *et Romani* « *maledico te* » *et* « *tibi* ».

2. Sur le modèle de verbes comme *poscere* ou *rogare*, dont la force verbale est suffisante pour s'étendre à un second accusatif (Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, p. 359), *petere* est dans une de nos tablettes, construit avec deux accusatifs, celui de la personne et celui de la chose : *oc te peto 289*. b. 17 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.). Cf. chez Grégoire de Tours, *h. F.*, p. 397. 2, la construction de *petere* avec l'accusatif de la personne (Bonnet, *o. c.*, p. 535).



b) *Datif*.

1. Déjà chez Plaute et Varron, puis chez Cicéron et César, le participe présent de *audire*, employé adjectivement, se construisait avec le datif dans l'expression courante *dicto audiens* (Prisc., *G. L.*, 371.5), « obéissant ». Ce sens d'« obéissance » s'est parfois étendu au verbe lui-même, qui dès lors se construisit avec le datif, comme dans l'expression *frenis audire* qu'on trouve dans les tablettes d'exécration ayant trait aux courses de chevaux: *nec frenis audiant 278*. 19-20; *280*. 15; *281*. 15; *282*. a. 24-25; *B. A.* 1906. I. 15 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.); — *nec frenis audire possint 275*. 29-30; *284*, 31 (ibid.).

2. Dans la tablette de Rome qui porte le n° *140*, on lit : (*si forte*)... *exsultetur tibi 140*. 16 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); le sens est: « si par hasard il se réjouit à tes dépens, s'il te fait outrage ». Mais dans ce cas le datif *tibi* ne pourrait se comprendre que par une confusion de *exsultare* avec *insultare* « outrager, insulter », qui lui se construit avec le datif ; la confusion était d'ailleurs facile pour la forme entre ces deux verbes de même radical; quant au sens, celui de « moquerie » et celui d' « outrage » sont assez voisins, cf. le *insultans* de Virgile, *Aen.* II. 330, indiqué par Servius.

3. Dans le latin familier, et aussi dans la langue poétique, on trouve certains verbes signifiant « écarter, enlever » construits avec le datif d'avantage ou de désavantage (J. B. Pouquens, *Syntaxe des Inscr. lat. d'Afrique*, p. 59). Nos tablettes offrent des exemples de constructions de ce genre; [*Quomodi*] *huic gallo lingua uiuo extorsi et defixi 222*. b. 1-3 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *Aufer illae somnum 230*. a. 2 (ibid., IIe s. ap. J.-C.); — *Auferas illis dulce somnum 289*. b. 16 (Sousse, IIIe s.); mais on lit dans la même tablette, ligne 6 : *aufer*[*as*] *ab eis neruia uires*, de même que dans la tablette *288*. b. 5-6.

4. Par analogie avec *amicus inimicus*, *aequus iniquus*, *propitius*, *infensus*, *obnoxius*, etc. généralement accompagnés d'un complément au datif, la langue populaire faisait suivre l'adjectif *malus* du datif de la personne envers laquelle s'exprimait la malveillance; exemple: *uos omn*[*es q*]*ui illi mali* [*f*]*uera*[*t*]*is 93*. b. 1-2 (Bregenz, Ier s. ap. J.-C.).

3. Emploi des prépositions

Le peuple, par besoin de clarté, étendit toujours plus l'emploi

des prépositions. On sait que les langues romanes ont continué cette tendance jusqu'à remplacer partout les cas obliques définitivement disparus par des constructions prépositionnelles. Nos tablettes témoignent que la langue populaire accuse dès les premiers siècles de notre ère cette tendance à une expression plus analytique, par conséquent plus claire de la pensée, grâce aux prépositions.

Nous allons passer en revue celles parmi les prépositions qui trahissent une tournure de pensée inconnue à la langue classique.

a) *AD.*

1. Le latin vulgaire, dans la construction des verbes avec lesquels on n'exprime pas seulement l'objet immédiat de l'action, mais aussi la personne en vue de qui l'action est faite (type : *donner*), avait une tendance à substituer au datif, cas normal de la personne, l'accusatif précédé de la préposition *ad* (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 586 ; Haag, *Fredeg.*, p. 906 ; Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, p. 395 ; Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 195 ; Bourciez, *Linguistique romane*, p. 114 ; cf. aussi du même auteur, *De praepositione AD casuali in latinitate aeui Merovingici*, p. 37 et suiv.). Cette construction a prévalu dans tout le domaine roman (Meyer-Lübke, *Gr. d. rom. Spr.* III, p. 56) ; elle est fréquente dans des tablettes trouvées en Germanie : *Inimicorum nomina... ad inferos* (s.-e. *defero*) *96*. b. 1-3 (Kreuznach, Ier-IIe s., ap. J.-C.) ; — *Data nomina ad inferos 97*. a. 1-2 (ibid.) ; — *Sintonem et Adiutorium eius Sintonis defero ad inferos 98*. 6-7 (ibid.) ; — *nomina data delata legata ad inferos* (lecture de R. Wünsch) *100*. a. 1-4 (ibid.).

On rencontre déjà des constructions de ce genre chez Plaute et Tite-Live, et l'on peut même considérer qu'elles sont normales après des verbes comme *deferre* ou *legare* qui impliquent une idée de direction ; *ad*, en effet, qui exprimait à l'origine la tendance, est devenue de bonne heure, avec *in* et l'accusatif, la préposition directive par excellence. Quant à *dare*, on pourrait croire, avec Ph. Thielmann, *Das Verbum* dare *im lateinischen als repräsentant der indoeuropaïschen Wurzel* dha-, p. 112, que des confusions entre quelques composés de *dare* et des composés à base * *dhē-*, skr. *dhâ-*, gr. θη-, ont parfois donné à ce verbe le sens local de « placer, poser » qui autoriserait l'emploi de *ad*. Toutefois, il est plus simple et plus vraisemblable d'admettre qu'au datif d'attribution s'est substituée une construction avec *ad*

directif, par suite d'une tendance qui se trouvait en germe dans le latin archaïque.

2. C'est l'idée de mouvement (BONNET, *Grég. de Tours*, p. 586; HAAG, *Fredeg.*, p. 906), et sans doute aussi le préverbe qui ont amené la construction du verbe *accipere* avec *ad*, alors qu'on attendrait *apud* (GRANDGENT, *Introduction*, p. 39-40); ex.: *nec ad deos nec ad homines acceptus est* ***139***. a. 7-8 (Rome, Ier s. avant J.-C.).

b) *APVD.*

1. Cette préposition fut de bonne heure confondue avec *ad* dans le peuple, et cela explique qu'on puisse la trouver au lieu et place du datif d'attribution. Ex. : *hunc ego apud uostrum numen demando deuoueo desacrifico uti uos...* ***129***. a. 8-10-b. 1-4 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.); il faut peut-être reconnaître ici une confusion de deux idées, celle de l'attribution de la victime à la divinité, et celle de la présence immédiate de la victime auprès du dieu inférieur.

2. De l'idée de proximité, *apud* a passé, mais à une date postérieure, à celle d'accompagnement; c'est ainsi que *apud* s'est substitué à *cum* chez les écrivains de la Gaule, où il devint le provençal *ab*, *ap* et l'ancien français *aud*, *od*, *o* (fr. moderne *avec* < *apud hoc*) (BONNET, *Grég. de Tours*, p. 587 ; HAAG, *Fredeg.*, p. 908 ; G. MOHL, *La préposition cum et ses successeurs en gallo-roman*, Bausteine Mussafia, p. 61 ; PIRSON, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 271 ; GRANDGENT, *Introduction*, p. 40 ; BOURCIEZ, *De praepositione AD casuali...*, p. 97 et suiv. et *Linguistique romane*, p. 285). On est tenté d'attribuer le sens d'accompagnement à *apud* dans ces passages d'une tablette du Ier siècle avant J.-C. : *seic Rhodine apud M. Licinium Faustum mortua sit* ***139***. 3-5 (Rome); — *seic Rhodine aput M. Licinium accepta sit* (ibid., 9-10).

Toutefois il est plus probable qu'il s'agit de la cohabitation, comp. fr. popul. et rural *chez* : la Rose chez Dubois.

c) *CONTRA* ET *ADVERSUS.*

Des verbes tels qui *dicere*, *respondere*, *loqui*, et même *facere*, se construisaient généralement avec le datif de la personne en vue de qui l'action était faite. Mais quand ces verbes avaient un sens d'hostilité, le datif ne paraissait plus assez explicite et on y

substituait *contra* ou *adversus* suivis de l'accusatif. De là, chez Térence, la construction *loqui aduersus*, et *respondere contra* chez Cicéron (HAAG, *Fredeg.*, p. 911) ; celles parmi nos tablettes qui ont trait à des procès accusent un notable développement de cette construction : *ne contra me nec dicere nec facere ua[l]eant* *217*. a. 2-3 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *nec aduersus nos respondere* *218*. 8-9 (ibid.) ; — *ne quit possint respondere contra* *219*. a. 6-8 (ibid) ; *respondere contra* est employé ici absolument ; — *aduersus eam loqui no p<o>ssit inimi[ci] aduersus ea loqui n[on possint]* *220*. b. 5-8 (ibid.) ; — *no potes [contr]a nos drspondere* *221*. 2 (ibid.) ; — ... *nec ualiat aduersus [respon]dere...* *223*. a. 16-17 (ibid.) ; — *[si quis aduersu]s me locutus fu[erit]* *225*. 1. 1 (ibid., IIe s. ap. J.-C.).

d) *SVPER*.

Au lieu du génitif, et pour marquer plus explicitement un sens de supériorité, on trouve *super* suivi de l'accusatif (FRIESE, *De praepositionum et pronominum usu*, p. 34 ; J.-B. POUQUENS, *Syntaxe des Inscr. lat. d'Afrique*, p. 29). Ex. : ατιουρο ουως περ ουνκ πρε[πο]σιτου σουπερ νεκεσσι[τατ]ης τερρε *231*. 20-22 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

e) *DE*.

1. Cette préposition, grande favorite de la latinité postérieure qui, dans le roman, supplanta nombre d'autres prépositions et prit la place de cas comme le génitif, n'accuse pas, dans nos tablettes, un emploi qui fasse prévoir sa future importance. On trouve *de* et l'ablatif au lieu de l'accusatif après *ridere* : *Et rideat de te* *140*. 16 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.). La langue classique, en effet, disait *ridere aliquem*, cf. p. ex. Quint. VIII. 3. 19 et le passif *rideor* « on se rit de moi » ; le français moderne dit « rire de quelqu'un ». Cette construction est analogue à *male lacerat amicus de te* des *Sortes Sangallenses*, n° 2. 7. que cite M. LÖFSTEDT, *Philol. Komment. zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 105.

2. Après les verbes composés avec la préposition *ex*, pour marquer le point de départ on trouve parfois *de* alors qu'on attendrait *ex* : *de an[pit]eatro exire* *248*. b. 2-3 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.), construction analogue à *ut exiremus de ecclesia* Peregr. Aeth. 3. 6 (cf. LÖFSTEDT, *o. c.*, p. 103, où l'on trouvera un aperçu bibliographique du sujet).

f) *EX.*

L'emploi de *ex* s'était peu étendu en latin vulgaire. Nous notons un emploi de cette préposition avec le verbe *resoluere* : *per eum qui te resoluit ex uite temporibus* ***293***. b. 6-8 ; ***294***. 11-13 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — mais on rencontre aussi dans la même série de tablettes : *per eum qui te resoluit uite temporibus* ***290*** b. 8-9; ***292*** b. 5-6.

g) *IN.*

1. Dans les locutions de temps le latin classique se servait déjà de *in* lorsqu'il s'agissait d'exprimer une certaine durée ; la langue de nos tablettes a conservé cet emploi. Ex. : *in omni ora in omni momento* ***253***. 13 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — *in omni ora* ibid. 21. Toutefois, on trouve aussi : *cras et perendie et omnibus horis* ***295***. 23-24 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.); — *ne currere possit crastini et perendinic circensibus* ibid. 17-18.

D'autre part *in*, en vertu des tendances analytiques de la langue vulgaire, paraît généraliser son emploi et s'introduire à la place de n'importe quel ablatif de temps (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 620; Haag, *Fredeg.*, p. 916; Pierson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 198, Grandgent, *Introduction*, p. 46). Voici les cas de cet emploi que renferment nos tablettes : *in crastino die* ***243***. 33 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.); — *in ista ora* ***247***. 5 (ibid., IIe-IIIe s.); — *i(n) di[e] muneris* ***248***. b. 3 (ibid., IIIe s.); — *in ζie Merccuri* ***253***. 13-14 (ibid., IIe s.).

2. Dans un sens local, l'usage de *in* avec l'ablatif pour désigner un pays dans lequel on se trouve n'était plus toujours observé, puisqu'on lit, à quelques lignes de distance : Καταξιν *[q]ui es Aegupto magnus daemon* ***230***. a. 1 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.); — Ρικουριθ *agilissime daemon in Aegupto* ibid. a. 9.

III. LE VERBE

Le verbe latin renfermait des parties caduques : ainsi les formes déponentes qui, comme nous l'avons vu au chapitre de la morphologie, p. 83 et suiv., auront disparu quand l'évolution du latin en roman sera chose faite ; ainsi le futur et le parfait passif, comme nous aurons à en constater des indices; quant aux voix, nous verrons tout d'abord que, dans la langue vulgaire, l'emploi absolu de certains verbes se fait aux dépens du passif.



a) *Confusion de l'actif et du passif.*

L'emploi sous forme active de verbes dont le sens est passif paraît remonter d'après nos tablettes au Ier s. avant J.-C. Ainsi *perdere* et son composé *disperdere* sont employés absolument, avec le sens « qu'ils se perdent, qu'ils se corrompent », en parlant de Plotius ou Vesonia, personnages voués aux dieux infernaux : *Male perdat, male exe(a)t, male disperdat J. H. T.* Pl. 43-44; Ves. b. 45-46 (Rome ? Ier s. avant J.-C.).

De même *frigere*, v. p. 85, « frire, griller », dans une tablette de Sousse du IIe s. de notre ère : *uratur frigat... ardeat Vettia* **266**. 20-21, — *frangere*, chez Corippus (Petschenig, *ALL.* III, p. 284) et chez Grégoire de Tours (Bonnet, *o. c.*, p. 631) est employé dans un sens passif, ainsi que dans une série de tablettes de Sousse ayant trait à des courses de chars, où l'on souhaite voir des chevaux « se briser, s'écraser dans la carrière », mais le composé *disfrangere*, souvent parallèle, est toujours à la forme passive : *cadan frangan disiungantur* **272**. a. 12 (IIe s. ap. J.-C.); — *equi frangan* **274**. a. 13 (ibid.); — *cadant frangant disfrangantur* **275**. 31; **280**. 12-13; **281**. 12-13; **282**. a. 26; — *cadant frangant disiungantur* **283**. a. 28; **284**. 32; *B.A.* 1906. I. a (ibid.); — *cadant frangant* **276**. 11. 14; **282**. 29-30; **284**. 16 (ibid.); — *[fran]gant disfrangantur* **276**. 23 (ibid.); — *cadat frangat disfran[ga]tur* **279**. 12. (ibid.).

uertere et quelques-uns de ses composés accusaient déjà avant l'époque classique un emploi nettement absolu. C'est ainsi que chez Plaute *uertere* a parfois le sens de « se tourner, se diriger » (cf. E. Wölfflin, *Der reflexive Gebrauch der verba transitiva*, *ALL.* X. p. 4-5, et pour l'emploi absolu du part. *uertens* Brugmann, *Die mit dem Suffix -to- gebildeten Participia in Verbalsystem des Lat. u. des Umbr.-Osk.*, I. F. V. p. 116). Dans la même série de tablettes magiques trouvées à Sousse, on rencontre *uertere* employé comme *frangere* et *cadere* à la forme active, avec le sens de « verser, être renversé, se rouler à terre », en parlant de chevaux : *cadat uertat frangat* **275**. 19. 21. 23. 24. 25. 26. 27; **279**. 2. 3. (ibid.); — *russei uertant... uertant* **275**. 31-34 (ibid.); — *cadat uertat* **276**. 1. 2. 3. 4; **277**. 2. 3. 4. 5. 6; **278**. 13. 14. 15. 17; **282**. a. 2. 3. 4. 5. 21. 22; **283**. 2. 3. 4. 22. 23. 24 (ibid.); — *uertat* **276**. 20. 21 (ibid.); — *cadant uertant* **277**. 13; **284**. 18 (ibid.).

Remarque. — L'évolution dans le sens et l'emploi de *uertere* est analogue à celle du verbe *ruere*.

b) *Infinitif au lieu de subjonctif.*

L'infinitif prend parfois la place du subjonctif; le cas en est rare dans nos tablettes, et peut-être, dans nos exemples, faut-il sous-entendre un subjonctif comme *possint : sic ilos [in]imicos auersos ab hac l[i]te esse 111.* 10-*112.* 1 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.), à rétablir : *sic illi inimici auersi*... l'accusatif étant certainement une faute, v. p. 135 et suiv. ; — *ne aduersus nos respondere 218.* 8-9 (Carthage, IIe-IIIe s. ap J.-C.) ; — *ne quit repo[n]dere 303.* I. 3; II. 6; VI. 2 (ibid., IIe s.).

c) *Confusion de l'indicatif et du subjonctif.*

Nos tablettes distinguent encore nettement l'emploi de ces deux modes, et c'est une faute de graveur qu'il faut relever dans : ... *mutos et m[e]tu pleno[s] facias qurum nomina h[ic] abeas 220.* b. 1-3 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); *(h)abeas* a certainement été écrit sous l'influence de *facias* qui précède.

d) *Présent et futur.*

La notion de futur s'est émoussée en latin; c'est d'ailleurs dans le verbe une forme peu nécessaire, aisément remplaçable par le présent, caduque par conséquent; aussi substituera-t-on de bonne heure au futur une périphrase faite à l'aide d'un verbe auxiliaire au présent. Nos tablettes ne renferment pas de périphrases de ce genre, d'où est sorti le futur français p. ex., mais l'une d'elles, provenant de Sousse et datant du IIe s. de notre ère, où on lit un présent coordonné à des futurs, prouve qu'à cette époque la notion de futur n'était déjà plus très nette : σι μινους δεσχενδο ιν αδυτους 'Οσυρις ετ δισσολουαμ θεν θαπεεν ετ μιτταμ ουτ... *270.* 21-23.

Une construction comme celle-là est caractéristique de la langue parlée, qui pour donner plus de vivacité à l'expression néglige volontiers la concordance du temps (Draeger, *Hist. Syntax*, I., p. 286 ; Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 634-35 ; Haag, *Fredeg.*, p. 921 , Pirson, *Inscr. lat. de la Gaule*, p. 206 ; Grandgent, *Introduction*. p. 56).



e) *Parfait passif (ou déponent).*

On trouve, au Ier siècle avant J.-C. déjà, des parfaits passifs ou déponents, du subjonctif plus particulièrement, en fonction et avec le sens de présents; cela provient de la forme de présent de l'auxiliaire et de l'emploi toujours plus étendu du participe passé comme adjectif « *Amatus sim*, *amaturus sum*, comme *sim* et *sum*, semblent affirmer des faits présents » (Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 644). Ex. : *Paulina auersa sit P.* a. *1* (Pettau, IIe s. ap. J.-C.); — *Et deficsa sit* ibid. a. 3; — *sic traspecti sin quomodi ille 112.* 4-5 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.); — *Seic Rhodine apud M. Licinium Faustum mortua sit 139.* 3-5 (Rome, Ier s. avant J.-C.); — *nec ad deos nec ad homines acceptus est*, ibid. 7-8; — *seic Rhodine aput M. Licinium accepta sit* ibid. 9-10; — *peruersus sit, perperuersus sit Maurussus 250* b. 9 (Carthage, IIIe s. ap. J.-C.).

Pour de nouvelles formes de parfaits avec l'auxiliaire au parfait, v. p. 84 et suiv.

f) *Participe.*

Le participe *conuersans* est employé comme substantif, au nominatif singulier, dans le passage : *Demon qui ic conuersans trado tibi os equos 233.* 28-30 (Carthage, IIe s. ap. J.-C.).

Contrairement à l'opinion courante, qui y voyait un contrépel pour *conuersas*, M. Pouquens, *o. c.*, p. 94 pense qu'il s'agit ici du participe, véritable hellénisme dans cet emploi, comme le prouve ce passage d'une *defixio* grecque (Audollent, no *271.* 1) : *Horcizo se daemonion pneum[a] to enthade cimenon* (κείμενον); le pronom *qui*, dans notre texte, est l'équivalent de l'article τὸ.

IV. PRONOMS

a) *Pronoms personnels.*

Le latin vulgaire manifeste une tendance à multiplier l'emploi des pronoms personnels comme sujets de verbes, par un besoin de clarté semble-t-il, les finales n'étant plus toujours perçues distinctement; nos tablettes en offrent des exemples, dont voici l'un des plus typiques : *hunc ego aput uostrum numen demando deuoueo desacrifico, uti uos Aquae feruentes siu[e u]os Nimfas [si]ue quo alio nomine uoltis adpe[l]lari, uti uos eum interemates 129.* a. 8-10; b. 1-10 (Arezzo, IIe s. ap. J.-C.).

b) *Pronoms démonstratifs.*

1. L'emploi des démonstratifs a beaucoup évolué depuis la période classique. Les distinctions entre *hic* pronom de la 1re personne, *iste* de la 2e, *ille* de la 3e, *is* employé de préférence comme antécédent du relatif, et *ipse* marquant l'identité (Bourciez, *Linguistique romane*, p. 100-101) s'effacèrent assez vite. Au temps de César déjà on employait indistinctement *hic*, *ille* et *iste* (Grandgent, *Introduction*, p. 35), puis *hic* et *is* ne tardèrent pas à se confondre (cf. Friese, *De praepositionum et pronominum usu*, p. 52, qui renvoie à Ziegel, de **is** et **hic** *pronom. quatenus confusa sint apud antiquos*. Diss. Marburg, 1897). En effet, *hic* a souvent pris la place de *is*, chez les poètes tout d'abord, pour des raisons métriques, puis d'une manière plus étendue dans la langue du peuple. Nous en relevons des cas dans nos tablettes : *horum quos suprascripsi 218.* 7-8 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — ουιιους σιπιριτους ετ χορ χομβουρατουρ *270.* 18-19 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

is fut dès lors souvent explétif, employé simplement dans un but de clarté (Friese, *ibid.*, p. 48-49), comme dans l'exemple de la p. 146 : *hunc ego aput uostrum numen demando deuoueo desacrifico uti..... eum interemates 129* a. 8-10 ; b. 1-10 (Arezzo, IIe s.).

2. *Hic* lui-même devait disparaître à la fin du ve siècle. Il fut, dès la fin du Ier siècle de notre ère, remplacé parfois par *iste* (Löfstedt, *Philol. Komment. zur Peregregrinatio Aetheriae*, p. 123). Nous en relevons une preuve dans une tablette du IIe-IIIe siècle ap. J.-C. : *in ista ora 247*. 5 (Carthage).

3. Dès lors *iste* indique la proximité, *ille* l'éloignement. En cette qualité *ille* se substitua souvent à *is*, et les langues romanes possèdent encore aujourd'hui des traces de cette substitution. Voici les exemples que fournissent les textes imprécatoires : *comedo ilius memra colore ficura 190.* 5-6 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *ilius uita ualetudin(e) 195.* 3 (Capoue, même époque) ; — *linguas illoro medias 219.* a. 3-4 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; cf. fr. *leur* ; — *res illius 222.* b. 8 (ibid.) ; — *trado tibi os equos ut deteneas illos 233.* 29-31 (ibid., IIe s. ap. J.-C.) ; cf. fr. *les*, ainsi que Bonnet, *Grég. de Tours*, p. 298 et suiv. ; Carnoy, *Lat. d'Espagne*, p. 247 ; Grandgent, *Introduction*, p. 34 ; Löfstedt, *o. c.*, p. 123 qui renvoie à Wolterstorff, *Historia pronominis ille exemplis demonstrata*, Marburg, 1907).

4. *Ille* à son tour s'affaiblit et fut remplacé par *ipse* (Löfstedt,

Ibid.). Deux tablettes d'exécration d'une époque plutôt récente, où on lit *ipse* pour *is*, prouvent que *ipse* a fini par devenir un simple démonstratif : ⟨*Mall*⟩*silla usure ipsius*, *Ol.* 1. 4 (Bologne? IVe-Ve s.) ; — *Mallsilla usore ipsius Ol.* 3. 4-5.

Remarque. — On sait que, dans la plupart des langues romanes, *ille*, et, en sarde, en provençal et en catalan, *ipse* sont devenus articles. Cet emploi ne se laisse pas encore deviner sur nos tablettes.

c) *Pronoms indéfinis.*

Les nombreux pronoms indéfinis du latin ne devaient pas subsister tous dans la langue postérieure. Des confusions qui se sont établies entre certains d'entre eux ont aidé à la disparition de quelques-uns. C'est ainsi que *quidquid* se substitue parfois à *aliquid*, et il semble bien que Cicéron, dans sa correspondance il est vrai, ait écrit *quidquid* pour *aliquid* : *Ad. Att.* XIV. 12. 3 *tu si quid erit de ceteris* (sc. *scribe*) *de Bruto utique quidquid* (cf. Scherwood Fox, *Amer. Journ. of Phil.*, XXXIII, 1912, supp. p. 46, qui renvoie à Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, p. 626 ; Wölfflin, *Sitzb. der bayr. Akad.*, 1882, p. 466 et suiv.). Les Johns Hopkins Tabellae de Rome (?) du Ier s. avant J.-C. renferment des cas de cette substitution : *Quomodo quicquid legitime scripsit mandauit* Pl. 39 ; Av. b. 38 ; Sec. 35 ; Ves. b. 40.

V. MOTS INVARIABLES

a) *QVOMODO*

1. L'emploi de cette conjonction devait beaucoup s'étendre dans la latinité vulgaire et postérieure. Ce n'est pas que, dans les phrases comparatives d'égalité, le latin classique ait ignoré l'emploi de *quomodo* (cf. Cicéron, *Tusc.*, IV. 13) ; mais la langue de l'Empire devait étendre l'usage de *quomodo* en corrélation avec *sic* au point de supplanter *ut* et *uelut*, qui ont disparu en roman (J. Pirson, *Quomodo en latin vulgaire*, Festchr. Vollmöller, p. 70). Les exemples de cet emploi sont nombreux dans nos tablettes, quelle qu'en soit la provenance : *Quomodo hic catellus nemin*[*i*] *nocuit*, *sic*... *111*. 4-5 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.) ; — *Quomodi nec mater huius catelli defendere potuit sic nec aduocati eorom e*[*os d*]*efendere non possint sic ilos* [*in*]*imicos*... ibid. 7-10 ;



— *Quomodi hic catellus auersus est nec surgere potesti sic nec illi sic traspecti sin quomodi ille quomodi in hoc m[o]nimont(o) animalia ommutuerun nec surgere possun nec illi... 112.* 1-8 (ibid.); la construction est ici singulièrement enchevêtrée; — *Quomodo quicquid legitime scripsit mandauit seic ego Ploti tibi trado mando J. H. T.* Pl. 39-41; Av. 38-40; Ves. 40-42 (Rome ?, Ier s. avant J.-C.); — *Quomodo mortuos qui istic sepultus est nec loqui nec sermonare potest, seic Rhodine apud M. Licinium Faustum mortua sit nec loqui nec sermonare possit 139.* 1-6 (ibid.); — *Comodo Securus ...o sic n[o]n posit [lo]qui, comodo Securus non potes(t) loqui sic non posint [lo qui a[d]uo[cati] 221.* 8-10 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.); — *[Quomodi] huic gallo lingua uiuo extorsi et defixi sic inimicorum meorum linguas aduersus me ommutescant 222.* b. 1-5 (ibid.), etc., v. aussi *221.* 1. 6; *222.* a. 9, où les textes ne sont pas complètement déchiffrés.

2. Mais la phrase n'était pas toujours régulièrement construite; il arrivait, dans le langage familier, qu'on intercalât l'une dans l'autre les propositions comparatives d'égalité, de sorte que *sic* et *quomodo* se trouvaient souvent rapprochés; la clarté de la phrase exigea par la suite qu'on répétât *sic* en tête de la proposition comparative. En voici un exemple : *Valentinus Sinto inimcus sic comdi plumbum subsidet sic Sintonem et Martialem Sint[onis] et Adiutorium Sintonis... 98.* 2-4 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.).

Sic quomodo, analogue comme formation à *sicut*, *sicuti*, a survécu dans l'ancien français *sicom* et *sicome*, prov. *sicom*, it. *siccome* (J. Pirson, *o. c.*, p. 69).

3. Les conjonctions latines étaient souvent suivies de *et* signifiant « aussi ». *Et* finit par se souder peu à peu à la conjonction, de sorte que *sic et*, *simul et*, etc., furent bientôt des doublets syntaxiques de *sic*, *simul*, etc. Il en fut de même pour *quomodo*, et *quomodo et*, dans son emploi et par sa forme, explique l'ancien *come* et l'actuel *comme* du français, *come* du portugais et de l'italien. Vising a montré (J. Pirson, *o. c.*, p. 65 et suiv.) que la conjonction composée avec *et* se rencontre généralement devant un nom ou un pronom; c'est dans cette position précisément que nous lisons *quomodo et* sur une tablette de Sousse du IIIe siècle de notre ère : *Quomodo et tu Iacundu* (?) *emeritus 295.* 25.

b). *QVOD.*

Dans la latinité postérieure, *quod* tend à devenir la conjonction

par excellence (STOLZ-SCHMALZ, *Lat. Gramm.*, p. 542 ; BONNET, *Grég. de Tours*, p. 660-661 ; JEANJAQUET, *Recherches sur la conjonction que* ; HAAG, *Fredeg.*, p. 930 ; BOURCIEZ, *Linguistique romane*, p. 136-137). Une seule de nos tablettes porte un cas de *quod* suivi de subjonctif pour *ut* final ; partout ailleurs, dans des expressions analogues, on rencontre *ut* ; on est donc loin encore du *quod* universel : *Dii iferi uobis comedo si quicua sactitates hbetes ac tadro Ticene Carisi quodquid acat quod icidat omnia in aduersa 190.* 1-4 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.).

c) *VT.*

On pourrait croire que *ut* final s'est construit avec l'indicatif dans le cas suivant : *et demamdo tibi ut crucietuntur ecui cuos abes tecum B. A.* 1910. II. b. 2-5 (Sousse, IIIe s. ap. J.-C.).

Mais *crucietuntur* est un barbarisme, dont l'apparition peut d'ailleurs s'expliquer comme suit : le graveur avait tracé *crucietu* quand il fut arrêté par le bord de la lamelle de plomb ; « en traçant *crucietu*, peut-être pensait-il qu'il s'agissait du singulier *crucietur* ; arrivé là, il s'aperçut que le sujet était un pluriel, et il acheva en ajoutant *-ntur*, mais en oubliant d'effacer la syllabe précédente *tu*, désormais superflue ». *Crucietuntur* doit donc être lu *crucientur* (AUDOLLENT, *Bulletin archéologique*, 1910, p. 148).

d) *La négation.*

La négation et les mots négatifs sont, comme tous les mots expressifs, sujets à une usure plus rapide ; c'est ainsi que *nemo* et *nihil*, à force d'être employés dans des phrases négatives, perdirent de leur valeur propre au point qu'on dut leur adjoindre une négation ; exemples : *nec nemo potes 221.* 7 (Carthage, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — νον λιγετ νεμινεμ *252.* 38 (ibid.).

Le roman a conservé des constructions de ce genre ; ainsi on dit en espagnol *no he visto á nadie*, en portugais *não tenho visto nenhum*, en ancien français *nul n'ai vëu*, en roumain *nu văzuĭ pe nimene*, en italien *non ho veduto nessuno.* (BOURCIEZ, *Linguistique romane*, p. 128); le français moderne dit encore : *nul n'est venu.*

Les négations éprouvent, elles aussi, le besoin d'être renforcées. La langue vulgaire y pourvoit en les accumulant comme dans ce texte d'une tablette de la Gaule : *sic nec aduocati eorum e[os d]efendere non possint 111.* 8-10 (Charente-Inf., IIe s. ap. J.-C.).

e) *L'asyndète.*

L'omission de la conjonction *et* entre deux termes d'une proposition ou entre deux propositions est extrêmement fréquente dans nos tablettes. Ainsi celles de l'Université de Baltimore, du Ier s. avant notre ère, ne renferment ni *et*, ni *-que* ; dans les autres, on peut dire que la présence de la conjonction de coordination est une exception, surtout dans des énumérations ; quelques exemples pris au hasard suffiront à le prouver : *uobis comedo ilius memra colore ficura caput...* ***190.*** 4-6 (Minturnes, Ier s. ap. J.-C.) ; — *nomina data delata legata...* ***100.*** 1-4 (Kreuznach, Ier-IIe s. ap. J.-C.) ; — *patiatur febris frigus tortionis palloris sudores obbripilationis meridianas interdianas serutinas nocturnas ab hac ora ab hoc die ab hac* (*nocte*) ***140.*** 8-11 (Rome, IIe-IIIe s. ap. J.-C.) ; — *neque ternis plagis occidat tauru ursu* ***247.*** 17-18 (Carthage, même époque) ; — *obligo Vettia* [*quam*] *peperit Optata sensum sap*[*i*]*entiam et* [*intel*]*lectum et uoluntatem* ***266.*** 9-12 (Sousse, IIe s. ap. J.-C.).

Dans ce dernier cas, *et* devait ou être totalement omis, ou répété trois fois. On constate ailleurs encore de tels flottements.

De très nombreux cas d'asyndète entre les propositions se rencontrent dans les tablettes concernant les jeux de cirque de Carthage et de Sousse.

Donc l'asyndète, courante déjà dans la langue archaïque et religieuse (Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, p. 685), est caractéristique aussi de la langue magique, où l'expression est généralement violente et intensive.



CONCLUSIONS

Il nous reste à résumer les constatations les plus importantes faites au cours de cette étude, et à dégager quelques faits généraux.

Phonétique. — 1. Deux grands faits dominent l'histoire du vocalisme : 1° la substitution d'un accent d'intensité aux lieu et place de l'accent de hauteur ; 2° la disparition de la quantité. Le premier de ces phénomènes a eu pour conséquences des cas de syncopes de voyelles atones et d'apocopes vocaliques ou syllabiques ; par l'action du second, des voyelles qui différaient uniquement par leur durée se distinguèrent par leur timbre : les brèves se prononcèrent ouvertes et les longues fermées ; dès lors, l'*ĭ* s'assimila à *ē*, tous deux ayant pris le timbre *ẹ*, et parallèlement *ŭ* s'assimila à *ō*, tous deux ayant pris le timbre *ọ* ; aussi trouve-t-on *ĭ* transcrit fréquemment par *e*, et *ŭ* par *o*, et inversement *ē* et *ō* sont parfois confondus avec *i* et *u*. Les plus fermées des voyelles, *ī* et *ū*, restent stables, et il faut considérer comme des contrépels la notation accidentelle de *ī* et *ū* par *e* et *o*. *Ĕ*, sauf raisons spéciales, se maintient ; son évolution en *o* paraît dialectale ; mais en hiatus, *ĕ* passe très souvent à *i*. *Ī* transcrit par *ei* ne représente pas une prononciation, mais une orthographe archaïsante, ou plus rarement, une notation hellénique. Le son intermédiaire *ü* est transcrit tantôt par *i*, tantôt par *u*, et υ par *u*, traditionnellement, et plus fréquemment par *i* ou *y*.

Quant aux diphtongues, *au* à l'initiale devient *a* sous l'influence d'un *u* de la syllabe subséquente, et généralement *o*. *Æ* se monophtongue en *e* (*ẹ̄*) ; il est écrit une seule fois archaïquement *ai*. *Œ* en un cas s'orthographie *e*.

On constate cinq cas de prosthèse ; l'épenthèse n'est probablement pas représentée, et les cas de contraction sont très rares.

2. En ce qui concerne le consonantisme, voici d'abord ce qu'il y a à remarquer sur l'évolution des consonnes simples :

G intervocalique est souvent orthographié *c*, probablement par une réaction de la prononciation contre sa tendance à disparaître ; *qu* et *gu* perdent accidentellement leur appendice labial devant

e ou *i*, et *qu* devient parfois *c* dans le mot *quomodo*. *T* intervocalique devient sonore en un cas, et *d* se confond avec *r* sous l'influence de dialectes italiques. *B* à l'initiale et à l'intervocalique se confond avec *v*. Les occlusives aspirées du grec sont souvent rendues pas les non aspirées correspondantes, sauf φ, transcrit plus souvent par *ph*, puis, quand il fut devenu spirant, par *f*. Les semi-voyelles *i* et *v* sont parfois absorbées ; *v* suivi de *u* tombe, de même qu'en position intervocalique. L'aspiration n'étant plus sentie depuis longtemps dans le peuple, *h* est souvent omise.

Les consonnes géminées se simplifient fréquemment, tandis que les consonnes simples ne se doublent que dans quelques cas ; simplifications et géminations ne sont pas toujours des fautes d'orthographe.

Dans les groupes de deux consonnes on constate des cas d'assimilation ou de recomposition inconnus à la langue classique, ainsi que des faits d'assibilation ; quand le premier élément est une nasale, il y a parfois des confusions entre nasales d'organes différents ; on constate des chutes de ce premier élément quand il est représenté par *s*, *r* ou *n* ; *v* après liquide devient *b* dans la prononciation. Quant aux groupes de trois ou quatre consonnes, ils se simplifient souvent.

Parmi les consonnes finales, *t* tombe parfois à la 3e personne des verbes, *d* s'assourdit fréquemment, *s* se maintient sauf accident tandis que *m* est omise dans un très grand nombre de cas.

Les phénomènes de la dissimilation et de la métathèse offrent quelques exemples caractéristiques du parler populaire.

Morphologie. — 1. La déclinaison des noms présente quelques vulgarismes : dans les noms propres féminins en *-ā-*, le génitif est souvent *-aes* ou *-es*, par une contamination, peut-être dialectale, ou sous l'influence du grec ; on trouve un génit. *-as* archaïque ou dialectal ; — dans les thèmes en *-io-*, le génit. sing. en *-i* a survécu ; les nomin. plur. sont rarement contractés ; à noter le dat. plur. *dibus* ; — dans les thèmes en *-i-*, on remarque l'accus. sing. *Martialim* ; les ablat. sing. *mensi* et *cubile* ; des accus. plur. en *-īs* d'origine phonétique probablement ; l'ablat. plur. *infernalis* ; — dans les thèmes en *-u-*, l'accus. plur. *domus* ; — dans les thèmes consonantiques l'ablat. sing. *nomini*, le vocat. *Dite*, le nom. sing. *femus* et l'accus. plur. *iocinera*.

Les thèmes en *-u-* tendent à se confondre avec ceux en *-o-* (accus. plur. *impetos*), accidentellement avec ceux en *-i-* (*sensem*) ; à côté de thèmes en *-nt-*, on constate des dérivés en *-ntu* (*Elegantus*, *Eminentus*) ; certains thèmes en *-id-* (*Osiris*) se comportent comme des thèmes en *-i-*.



Des déclinaisons hétéroclites naissent : génit. *Martialici(s)*, accus. *Eupropete(m)*, *Danaene(m)*, *Ticene(m)*. La déclinaison grecque n'apparaît, outre quelques nominatifs de noms propres, que dans deux génit. sing. en -ης et deux accus. plur., un en -ας, l'autre en -ους.

Quant aux pronoms, nous avons relevé *me* pour *mihi*, archaïque ou dialectal, le dat. fém. *illae*, les accus. *illunc*, *illanc* ; le relatif fém. *quem*, le nom. plur. *quas*.

2. La confusion des genres s'est produite d'une manière certaine entre les masculins en *-us* et les neutres en *-um* (*collus*, *mentus*, — *somnum*), entre les neutres plur. et les féminins sing. en *-a* (*labra*, *labia*, *bracia*, *neruia*. *intestina*).

3. Dans les formes de la conjugaison, des déponents sont devenus actifs, ou vice-versa, mais plus rarement ; — des parfaits ont été recomposés sur des présents (*dicerit*, *potesti*) ; — un parfait déponent a l'auxiliaire au parfait (*locutus fuerit*) ; — une 2e pers. du sing. déponente en *-rus* est peut-être archaïque ; — le participe *transpectus* est probablement une forme normale en *-tus* pour *transfixus*. — Un seul cas de confusion de conjugaison : *liquat* pour *liqueat*.

Formation des mots. — 1. En matière de dérivation, certains suffixes ont varié de sens et d'emploi : *-tor* continue à produire des noms d'agents, mais il est concurrencé par *-arius*, suffixe d'adjectif désignant maintenant des métiers ; les noms d'action en *-io* ou en *-mentum* s'augmentent de quelques unités ; le suffixe d'abstraits *-tudo* est beaucoup moins fréquent que *-tas*, et les diminutifs deviennent plus nombreux, ceux en *-ellus* ou *-illus* plus que ceux en *-ulus* ; *-inus* est devenu un suffixe hypocoristique pour les noms propres, tandis que *-o* (*-io*) avec une valeur intensive a pris un certain développement dans les noms propres d'hommes.

Parmi les suffixes d'adjectifs, *-anus* est très ouvert, dans les cognomina notamment ; *-acius*, *-orius*, *-aris*, *-alis* forment quelques mots nouveaux ; *-osus* est répandu dans les noms propres, surtout en Afrique, et *-tinus* a une signification temporelle.

De suffixes verbaux, il n'y a à signaler que le fréquentatif dans *adiutare*, et un nouveau venu, *-iare*, qui se substitue à *-ire* dans *exilire*.

Les suffixes d'origine indo-européenne *-*dhro* et **-tro* étant susceptibles d'être interchangés, on constate un vulgaire *palpetra*, à côté de *palpebra*.

2. Les procédés de composition sont traditionnels pour les noms (*Multiuagus*, *Dextroiugus*, *Exorbis*, etc.). — La composi-

tion par préfixes est abondante, mais, à part *per-*, devenu intensif, et *con-*, qui modifie l'aspect du verbe dans un sens perfectif, les préfixes *ad-*, *in- de-* concurrencé par *dis-*, qui sont les plus fréquents, paraissent ne servir qu'à augmenter l'ampleur phonique du verbe, sans ajouter à son sens. — La juxtaposition d'adverbes et de verbes a produit des expressions telles que *minus facere*, *contrauenire*, *suprascribere* ; celle de mots invariables la conjonction : *sic quomodo*, et la proposition *desub*.

Il arrive qu'on confonde les préfixes *ab-* et *ob-*, *prae-* et *pro-*, *ex-* et *in-*.

Vocabulaire. — 1. Les tablettes d'exécration apportent un contingent de 16 mots nouveaux et de 21 mots rares, ce qui, pour des textes d'étendue restreinte, peut paraître considérable; mais l'intérêt que présentent ces vocables est très inégal. Le nombre des mots étrangers, noms propres mis à part, se réduit à neuf termes empruntés au grec.

2. Les changements de signification ne sont pas très caractéristiques : ils ont généralement pour cause l'application de termes courants aux domaines particuliers de la magie et des jeux de cirque, par spécialisation ou par métaphore, et, pour d'autres mots, la signification a varié par suite d'une restriction, ou au contraire d'un élargissement, ou enfin d'une égalisation de sens.

Syntaxe. — 1. Le désaccord est notable en nombre entre des verbes et leurs sujets, en genre entre des pronoms et leurs antécédents, en cas entre des noms et leurs appositions, en personne enfin entre des verbes de même sujet.

2. L'altération phonétique a amené un certain trouble dans la syntaxe des cas ; comme il était devenu presque impossible de reconnaître un accusatif singulier d'un ablatif singulier, la distinction fondamentale entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va s'émoussa, et l'accusatif tendit à devenir le cas général après les prépositions *in* non directif et *cum* ; en revanche, *ad*, *per*, *contra*, *aduersus*, *ante* semblent souvent construits avec l'ablatif, tandis que *inter* est réellement suivi de l'ablatif.

L'emploi des cas a subi des modifications après des verbes devenus transitifs d'intransitifs qu'ils étaient, ou dont le sens a varié. — L'emploi des prépositions s'est étendu : *ad* et même *apud* se substituent au datif d'intérêt, *contra* et *aduersus* au datif de la personne après *loqui*, *respondere*, etc. ; *de* signifiant « au sujet de » sort de son emploi propre et remplace l'accusatif après *ridere* ; ailleurs *de* est pour *ex* avec des verbes à préfixe *ex-*; *in* marque dans le temps le rapport qu'il marquait dans le



lieu : il remplace l'ablatif locatif pour indiquer un point de la durée.

3. Des verbes actifs sont employés absolument dans un sens passif (*perdere*, *frangere*, *uertere*, etc.) ; l'infinitif se substitue parfois à des subjonctifs à sens final ; — le présent est mis une fois pour le futur, et le parfait passif ou déponent fonctionne comme présent.

4. Les pronoms personnels sont d'un emploi beaucoup plus fréquent que dans la langue classique ; — les démonstratifs ne marquent plus que des rapports de lieu, alors qu'autrefois ils désignaient les objets par rapport aux trois personnes ; *hic* et *ille* se confondent avec *is* et se substituent à lui ; *iste* remplace parfois *hic*, puis *ipse* devient synonyme de *ille* ; — dans les indéfinis, on confond *quidquid* et *aliquid*.

5. Parmi les mots invariables, *quomodo*, essentiellement en corrélation avec *sic*, étend son emploi ; — *quod* accuse, par un cas, une tendance à se substituer à *ut* final ; — les négations, qui se sont usées, s'emploient pléonastiquement avec des mots négatifs ; - les conjonctions de coordination font très souvent défaut dans les formules magiques.

Bref, nous constatons dans les tablettes d'exécration latines de nombreux vulgarismes, des dialectismes italiques, quelques archaïsmes. Les différenciations provinciales sont nulles, ou d'intérêt tout à fait secondaire ; dans les tablettes africaines, si incohérentes de style, si emphatiques et violentes, on serait tenté de reconnaître des manifestations du *tumor africus*, si la plupart de celles d'Europe ne présentaient sensiblement les mêmes caractères, qui sont ceux de notre genre d'écrits.

Ces conclusions, enfin, corroborent en de nombreux points nos connaissances en latin vulgaire, et parfois y ajoutent et, pour quelques cas, elles confirment des hypothèses de romanistes. Les témoignages en sont précieux, quand ils sont puisés à une source aussi spécifiquement originale et vulgaire.

(*A suivre.*) Maurice JEANNERET.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Rowald (Paul), *Repertorium lateinischer Wörterverzeichnisse und Speziallexika, Supplementum auctorum latinorum*. Leipzig et Berlin, Teubner (Bibliotheca), 1914. 22 p. in-18. Prix : 0 Mk. 60.

Une liste des index des auteurs latins est très utile. Mais un travail de ce genre doit être conduit avec méthode et être complet.

Rowald ne paraît pas s'être défini sa tâche bien exactement. Il a flotté entre la bibliographie de la lexicographie et la liste des index. Le premier livre inscrit est le traité de Heerdegen, publié dans le manuel d'Iwan Müller. Sa place est marquée dans un répertoire de la lexicographie ; il n'a rien à faire dans le répertoire des index. J'en dirai autant de l'*Archiv* de Wölfflin, bien que le cas soit un peu différent. R. paraît avoir entrevu la solution, quand plus loin, il indique G. Gröber, *Vulgärlateinische Substrate*. Il fallait relever dans l'*Archiv* les autres articles qui sont des index, et ne pas le placer en tête, sauf comme référence.

Le choix des dictionnaires est arbitraire. J'estime beaucoup le dictionnaire de Stowasser, mais il fallait l'omettre ou citer les dictionnaires semblables publiés en France et en Angleterre. En revanche, je cherche en vain le *Lexique latin-français* de M. Emile Chatelain. Cet ouvrage ne doit manquer dans aucune bibliographie scientifique, bien qu'il doive son existence à une de nos innombrables réglementations du baccalauréat. C'est dans ce format le seul index complet de la langue latine, sauf quelques mots inconvenants qui se trouvent d'ailleurs dans la première édition. Il est le résultat d'un travail très solide ; c'est un répertoire exact des mots, des sens et de la prosodie. Ce dernier point doit être mis à part : la vraie prosodie de certains mots ne se trouve indiquée correctement que dans ce volume. Je ne parle pas de sa commodité qui permet de l'avoir toujours sur sa table. Malheureusement ce livre épuisé n'a pas été réimprimé : c'est souvent le sort des livres sérieux chez nous.

Puisque R. donnait à sa liste cette extension, il n'aurait pas dû omettre l'*Antibarbarus* de Krebs, dont Schmalz a fait un ouvrage nouveau et qui est devenu un répertoire de la lexicographie classique ; ni le travail intéressant de Adolf Hemme, *Das lateinische Sprachmaterial im Wortschatze der deutschen französischen und englischen Sprache* (Leipzig, 1904). C'est un dictionnaire de rapprochements qui peut rendre de grands services dans l'enseignement et même dans la recherche originale.

Le recueil de Rönsch n'était peut-être pas à sa place ; en tout cas, le titre est *Collectanea philologa* (non *philologica*).

Dans les lexiques particuliers figure le *Dizionario epigrafico* de Ruggiero (à côté de Olcott) ; pourquoi pas, alors, le *Lexikon der Mythologie* de Roscher ? Quoi qu'on en pense, R. devait au moins indiquer un des suppléments du Roscher, I. B. Carter, *Epitheta deorum quae apud poetas*

latinos leguntur. Nous avons ici l'*Orbis latinus* de Graesse et les index du *Corpus*. Pour la nomenclature géographique, si on ne voulait pas citer les dictionnaires spéciaux, l'admirable Smith, qui n'a pas encore été remplacé, il eût été bon d'indiquer les tables de la *Patrologie latine* de Migne. On n'a qu'à voir l'usure du premier volume dans les bibliothèques publiques pour juger des services de tout genre qu'il rend aux gens avisés. Puisque R. cite des ouvrages comme le livre de Köhm, il fallait ajouter au *Lexicon Italicum* de Bücheler, les lexiques vraiment mis au point pour l'osque et l'ombrien dans les livres de M. Conway et de M. Buck. Pour Du Cange, il fallait citer l'édition de Didot. Il n'y a rien, dans cette partie, sur les noms propres d'hommes. Il semble que le recueil considérable de W. Schulze, *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*, ne pouvait être omis.

A côté du Lexique de la langue de la rhétorique d'Ernesti, une mention était due à Causeret, *Etude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron* (Paris, 1886). C'est un travail médiocre, mais il existe. On peut souhaiter que quelque jeune philologue se donne à ce genre d'étude. On trouvera beaucoup de secours dans les éditions des œuvres de rhétorique de Cicéron et de Quintilien, *Orator* de Sandys, *De oratore* de Wilkins, *Brutus* et *Orator* de Kroll, écrits de rhétorique de Cicéron par Piderit, dixième livre de Quintilien par Peterson et par Dosson, etc. Plusieurs de ces éditions ont des index, des notes, parfois un véritable vocabulaire technique : elles auraient été mentionnées à aussi juste titre que les index du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* de Vienne.

Les index particuliers des auteurs forment une liste à part. On n'y trouvera les anciens index que s'ils n'ont pas été remplacés par des index modernes. Cette règle me paraît maladroite. Qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un grand établissement, on utilise les index qu'on trouve à la bibliothèque. Même s'il s'agit de diriger les acquisitions, il faut savoir d'abord ce qu'on a. La liste n'aurait pas été beaucoup plus longue, si nous avions ici la liste de tous les index publiés avec les éditions *ad usum Delphini*, dans les compilations du type Burmann et dans la collection Lemaire. Voici les lacunes que j'ai observées. Dans la collection Lemaire sont omis les index de Juvénal, Lucrèce, Martial, Perse, Phèdre, Pline le Jeune, Sénèque le Tragique, Térence parmi les plus importants. Ajouter encore : pour Cicéron, Ernesti, *Clauis ciceroniana* ; pour Ennius et Lucilius, les index des éditions de Lucien Müller ; pour Lucain, Oudendorp (Lemaire est très incomplet) ; pour Lucilius, Harder (Berlin, 1878) ; pour les élégiaques, les index de Vulpi (qui reproduit peut-être l'index de Properce par Passerat, 1608) ; pour Virgile, La Rue, A. W. Schlegel (dans Heyne), Allais (Paris, 1825, incomplet comme celui de Schlegel). R. indique pour Virgile les tables des noms propres dans Ribbeck et Ladewig ; il n'aurait pas fallu passer sous silence celle de Thilo, quoique un peu incomplète ; elle est bien comprise, distingue les homonymes et n'a pas de fautes, tandis que celle de Ribbeck en est criblée. Et alors, les tables de noms propres que contiennent nombre d'éditions de César et d'Horace étaient à noter. Ajoutons l'index semblable de l'édition Martin Hertz de Tite-Live et le volume d'index dans le Tite-Live Drakenborch (Stuttgardt, 1828). Une des plus fâcheuses impuissances de notre temps aura été l'impossibilité de mener à bonne fin le *Lexicon Liuianum* de Fügner.

La plus grave lacune est cependant le manque d'un index de Sénèque œuvres philosophiques). Beaucoup de travaux ne peuvent être conduits

avec toute la sûreté désirable, faute de ce guide. Voilà un emploi pour le désintéressement d'un Mécène et d'un jeune philologue. En attendant, l'index de l'édition Haase rend de grands services : R. n'en parle pas.

Menues observations. Puisque sous Hieronymus, R. citait Paucker, il aurait dû y joindre le livre de M. Gœlzer sur le latin de saint Jérôme. Et alors pourquoi pas le livre capital de Max Bonnet sur Grégoire de Tours, ce chef-d'œuvre du savant que la mort vient de nous enlever ? Après *Iordanes*, mettre *Itala*, avec renvoi à *Vulgata*.

Je termine par une critique générale. Rowald a eu raison de distinguer par un signe les index qui ne contiennent que des memorabilia. Il était aussi important de distinguer ceux qui donnent seulement des chiffres, comme ceux de Hiller pour Tibulle, de ceux qui citent quelques mots du contexte, comme l'index (omis) de Térence dans Lemaire.

En résumé, l'auteur n'avait aucune expérience ni aucune compétence. Ce livre n'est pas à refaire, il est à faire.

Paul Lejay.

C. Sallusti Crispi Bellum Iugurthinum. Recensuit Axel W. Ahlberg. Gotoburgi, Eranos'Forlag. vi-152 p. in-8° [1915]. Prix : 3 fr.

Cette édition fait partie d'une *Collectio scriptorum ueterum upsaliensis*. M. Ahlberg y a publié déjà une *Coniuratio Catilinae*. Le *Jugurtha* est une excellente édition critique où les *testimonia* et les variantes des mss sont indiqués avec le plus grand soin. Ce sera désormais l'édition critique à laquelle on devra recourir.

P. 29, 11 (18, 11) : *proxume Carthagine* est le texte de M. A., contre les mss. On ne voit pas nettement dans l'apparat que cette leçon, intéressante pour la grammaire, provient d'Arusianus Messius, cité à l'autre étage des notes. Je crois qu'il faudrait dans les cas semblables employer le système suivant de notation : *Carthagine* Arusianus, *Carthaginem* Ω'. Un lecteur pressé peut croire qu'il a affaire à une correction personnelle de M. A. — P. 63,3 (44,5) : < *ea* > *in illo exercitu* ; cette addition de *ea* est-elle nécessaire ? — P. 63, 9 (45,2) : *aut* [*quem*] *alium* : la suppression de *quem*, dans un édit surtout (« edicto ») ne paraît pas justifiée ; *alius quis* ou *quis alius* est fréquent dans les textes de lois. — P. 63, 10 (45, 2) *ne miles* < *hastatus aut* > *gregarius* : l'addition s'impose-t-elle ? — P. 72, 24 (53, 5) : « Quamquam itinere atque opere castrorum et proelio fessi *laetique* erant. » Le texte est évidemment altéré. On a proposé divers remèdes. M. A. li *fessi fatigatique erant*, et compare 76,5, *labore proeliisque fatigati*. Ce rapprochement prouve, en effet, que *fatigati* est possible ; mais le choix du mot est secondaire, dans le texte de M. A. Ce qui est le principal, c'est la double expression *fessi fatigatique* ; le point sur lequel devrait porter la démonstration n'est pas touché. Salluste a-t-il de ces formules couplées si fréquentes dans Cicéron, précisément celle-ci ou une autre approchant ? En tout cas, il eût fallu citer le supplément de Dietsch : *laetique* < *uictoria* > (cf. *nihil remissi*), parce que cette conjecture indique un autre procédé d'émendation que la substitution d'un mot à un autre. — P. 73, 5 (53, 7) : *uelut hostes aduentare* subordonné à un infinitif de description *tumultum facere*. Un ms. d'Epternach (D dans M. A.), du xi[e] siècle, donne *aduentarent*, que M. A. introduit dans le texte. Cette leçon n'est pas la tradition. De plus *aduentarent* est la syntaxe banale. Si *uelut aduentare*

était la leçon de l'archétype, un scribe a pu inconsciemment la changer en *uelut aduentarent*. On ne voit pas comment si *aduentarent* était primitif, tous les mss, sauf un seul, l'auraient altéré en *aduentare*. — P. 73, 13 (54, 1) : *quatriduo<m> moratus*. Les mss ont *quatriduo*. M. A. suppose une dittographie qui fait rentrer l'expression dans la syntaxe ordinaire de l'époque classique. L'hypothèse est intéressante, mais elle aurait pu rester dans l'apparat. On n'oubliera pas que l'ablatif se rencontre en dehors des écrivains classiques, et même isolément dans César.

Voilà des doutes qui portent moins sur le fond que sur la disposition du livre. Si le but d'une édition critique est de nous donner l'état de la tradition, on peut dire que jamais ce but n'a été atteint plus complètement que dans le travail de M. Ahlberg.

Paul Lejay.

Hoffmann (Martin), *Die ethische Terminologie bei Homer, Hesiod und den alten Elegikern und Jambographen*. Tubingue, Klœres, 1914. v-156 p. in-8e.

Martin Hoffmann a présenté comme thèse la première partie de ce mémoire, sur Homère. Le tout paraît être sorti de l'enseignement de Wilhelm Schmid. Trois parties dont les deux premières concernent chacune Homère et Hésiode. H. considère d'abord les termes qui servent à désigner des qualités ou des défauts particuliers, puis les termes généraux, et résume son enquête en une conclusion. La langue morale d'Homère présente la plus grande unité. Elle est d'ailleurs pauvre en expressions purement morales et les formules négatives dominent. Hésiode forme un contraste frappant. Chez lui, les expressions morales sont nombreuses ; celles qu'Homère emprunte à l'esthétique manquent ; la notion de l'utile et de l'avantageux domine. Pour Théognis, l'opposition ἀγαθός-ἐσθλός et κακός-δειλός doit d'abord être étudiée. Sa terminologie montre une régression par rapport à Hésiode.

Un index termine ce travail qui pourrait être poursuivi. Une étude comparative des expressions latines serait alors possible.

P. L.

Theodor Mommsen, *Gesammelte Schriften*. Achter Band, Epigraphische und numismatische Schriften, Erster Band. Berlin, Weidmann 1913. x-626 p. in-8°. Prix : 18 Mk.

Ce huitième volume des *Gesammelte Schriften*, de Mommsen, commence une série nouvelle, les opuscules et articles d'épigraphie et de numismatique. Il comprend trois parties : 1° les *Analecta* épigraphiques ; 2° les *Obseruationes epigraphicae* ; 3° les *Commentarii ludorum saecularium quintorum et septimorum*. La première série avait paru dans les *Berichte* de Leipzig ; la seconde ainsi que les *Commentarii*, dans l'*Ephemeris epigraphica*. Quelques-uns des numéros des deux séries ont été supprimés, parce qu'ils ont reparu ailleurs ou ont été entièrement ou presque entièrement repris et dépassés dans des travaux subséquents de Mommsen. De même les notes de détail qui accompagnent le texte des *Acta ludorum saecularium* ont été reprises dans le *Corpus* et sont omises ici. On retrouvera dans ce volume quelques-unes des plus célèbres et des plus



pénétrantes dissertations de Mommsen, dans un domaine concret, où les systèmes et les philosophies ne peuvent fausser le raisonnement.

C'est H. Dessau qui a préparé le volume et qui a eu la tâche ingrate de le mettre au point, surtout de revoir et de changer les citations. Presque toutes les notes ont été refaites. Il a fallu aussi avertir le lecteur de conclusions nouvelles ou des faits que Mommsen n'avait pas connus. C'était une tâche longue et minutieuse. P. L.

Iurisprudentiae anteiustinianae reliquias in usum maxime academicum compositas a Ph. Eduardo HUSCHKE, *editione sexta aucta et emendata ediderunt* E. SECKEL *et* B. KUEBLER. Voluminis alterius fasciculus prior. Leipzig, Teubner (Bibliotheca), 1911. IV-188 p. in-18. Prix : 2 Mk 20.

Les titres de la *Bibliotheca teubneriana* deviennent de plus en plus latins et de moins en moins faciles à comprendre. Il n'est pas sûr que Paul, qui n'est jamais qu'un auteur du troisième siècle de notre ère, eût rédigé un si beau titre ; *Pauli sententiarum ad filium liber*, I, II, etc., est plus portatif. J'aime à croire que Cicéron lui-même eût souri en lisant la période de Seckel et Kübler. Elle est arrondie, elle contient un ablatif absolu ; mais sur toute cette page de titre, on cherche en vain les deux mots utiles : *Pauli sententiae*. Ce n'est pas là une chicane. Il faut songer aux catalogues, aux bibliothécaires et aux lecteurs. Ce titre signifie beaucoup de temps perdu et il est une énigme.

Les nouveaux éditeurs ne se sont pas contentés de publier les *Sententiae* de Paul, telles que la Loi des Visigoths nous les ont partiellement conservées. Ils ont ajouté tous les fragments des *Sententiae* qui sont dispersés dans le Digeste et les autres compilations juridiques. Ils ont profité des progrès qu'a réalisés la connaissance des manuscrits. L'annotation est maintenant disposée en deux parties : l'apparat critique et l'indication des passages parallèles.

Aux *Sententiae* sont joints les petits fragments d'œuvres de Paul qui nous ont été conservés séparément, le fragment de Vienne sur la *formula Fabiana*, deux fragments d'Herennius Modestinus, les fragments du Fayoum, *De iudiciis* (maintenant à Berlin), le fragment *De iure fisci*, le petit traité d'une page *De gradibus cognationum*. Les éditeurs actuels ont reproduit le tableau des parentés en fac-similé réduit tel que le donne le ms. de Leyde 114, du IXe siècle. P. L.

Mistress Arthur STRONG, *Apotheosis and after life*. Londres, Constable, 1915. XX-293 p. gr. in-8°, 32 pl. Prix : 8 sh. 6.

Mme Strong qui est « Assistant Director of the British school at Rome », a réuni dans ce volume trois conférences faites aux États-Unis. Il est dédié « à Christian Mallet, maréchal des logis au XXIIe Régiment de dragons, IVe escadron, aux Armées en campagne ». M. Mallet, qui avait été à l'École anglaise de Rome « honorary assistant secretary » et qui s'était ouvert à l'intelligence et à l'admiration auprès de Mme Strong, devint lieutenant depuis la rédaction de cette dédicace, et passa dans l'infanterie, comme beaucoup de ses camarades. C'est ce que nous apprend l'envoi où se mêlent les souvenirs, l'espoir, et la foi « dans l'alliance de nos deux pays, pour la cause de la liberté ».

Suivant l'excellente habitude des auteurs anglais, le volume s'ouvre après la table des illustrations, sur une table détaillée des matières. On peut

ainsi suivre plus nettement la pensée de l'écrivain et s'assurer qu'il a un plan.

Les trois conférences sont précédées d'un avis aux étudiants. Mme S. constate un réveil de l'intérêt pour tout ce qui est romain. La génération qui précède immédiatement celle qui combat a hérité des vieux préjugés sur l'art romain. Le système outré de J. Strzygowski n'était qu'un replâtrage des vieilles théories. En revanche, la thèse de Wickhoff est exagérée: il ne s'est pas formé à Rome sous Auguste un art entièrement original, qui s'est propagé ensuite jusqu'aux limites de l'Empire. La vérité, c'est que les anciens éléments nationaux, italiques, les données fournies par l'Orient et la Grèce, enfin quelques inspirations nouvelles ont été combinées à Rome et ont produit une rénovation de l'art. Cette rénovation a été la source d'œuvres admirables, comme les voûtes des thermes que tous les grands architectes ont admirées depuis Michel-Ange. Et ce n'est pas seulement sur l'architecture que le génie romain a imprimé sa marque. Il a inspiré d'excellents portraits d'une psychologie profonde. Le sentiment, cette corde si vibrante des poètes latins, trouve son expression dans certains bas-reliefs de la colonne Trajane, où l'on voit l'empereur exprimer son horreur pour le massacre et sa pitié pour les vaincus. Cette rénovation de l'art a été féconde; elle a préparé d'autres progrès venus ensuite. La suspension du dôme de Sainte-Sophie a été rendue possible par les essais des architectes romains dans les bains de Caracalla et de Dioclétien ; cf. Choisy, *Hist. de l'architecture*, t. II, p. 51.

C'est à un de ces progrès qu'est consacrée la première conférence. L'art grec adopte dans la plastique l'ordonnance historique, c'est-à-dire que les personnages sont tous occupés à l'action et en relation entre eux ; la seule règle est l'harmonie des parties. Mais à l'opposé de ce plan se trouvait la frontalité, qui a pour effet de présenter de face, et, pour ainsi dire, sans liaison avec l'entourage, une divinité dont le croyant implore la protection. Les autres figures, s'il y en a, ne sont pas groupées avec la figure centrale. A l'origine, la divinité est ainsi figurée sous l'aspect magique d'une puissance surnaturelle. Tandis que la Grèce de l'époque classique a donné un caractère narratif à l'art antique, à une époque plus ancienne on retrouve des œuvres qui s'inspirent du principe de frontalité. Une phalère en bronze, provenant d'Elis, montre le lever de Hélios. Le dieu est de face ; les chevaux galopent de chaque côté, laissant libre l'espace qui le sépare de ses adorateurs : cela est un des caractères des compositions frontales à dessin centralisé. Le temple très archaïque, découvert à Corfou en 1910, a le centre du fronton occupé par une Gorgone, flanquée de Pégase et de Chrysaor. Tous trois sont de face comme les dieux protecteurs du temple et les préservateurs contre les maléfices. La figure d'une divinité placée de face, parmi les effets qu'elle doit produire, a aussi celui de détourner le mauvais sort. C'est ce qui explique que la phalère d'Elis a gardé cette pose archaïque, parce que c'était une amulette. Mais la tendance rationaliste de l'esprit grec fait prédominer peu à peu l'autre ordonnance. Une cylix du commencement du v[e] siècle, au musée de Berlin, représente Séléné se plongeant dans l'Océan. Si le corps de la déesse est vu de face, la tête est de profil, et les chevaux véritablement entrelacés se trouvent en avant, au premier plan. Le dessin est plus vrai que dans la phalère d'Elis, il n'a plus le cachet hiératique de cet objet. En étudiant les frontons d'Egine, d'Olympie, d'Athènes, de Delphes, on voit que le principe religieux disparaît, alors qu'il eût été si facile de le garder au centre du triangle. Phidias place un olivier au milieu du fronton occidental du Parthénon. Dans d'autres

frontons, il y a une figure centrale; mais les sculpteurs grecs sont impuissants à l'animer; elle est, plus ou moins adroitement, mêlée à l'action, elle n'est pas isolée, comme un objet de culte. L'ordonnance générale est souvent centrifuge, bien loin de ramener l'attention et les yeux à la figure centrale. Furtwängler a remarqué que la composition, au fronton du temple des Cnidiens à Delphes, ressemble à un morceau de frise. Cependant, dans les arts mineurs, subsiste davantage la tradition religieuse et archaïque de la frontalité.

La direction prise par l'art grec, est due, d'après Mme S., au caractère de la religion grecque, qui s'est arrêtée à un Olympe multiple, sans le subordonner à l'autorité d'un dieu vraiment prépondérant. Le Jupiter romain montre, par contraste, ce qu'aurait pu devenir le Zeus grec. Ce raisonnement est juste et touche la cause la plus immédiate. Mais je crois qu'il faut aller au delà. En résumant les idées de l'auteur, je l'ai indiqué d'un mot : l'esprit grec, dans ses manifestations les plus générales, s'est soumis à la raison, à une raison dépouillée d'éléments subconscients ou sentimentaux. C'est l'homme, non le dieu, qui est le centre de la pensée athénienne, et c'est ce que reconnaît indirectement Mme S. en disant que la sculpture grecque n'a pas la religion pour objet, mais est la première dans l'expression de la figure humaine. L'art ne pouvait exprimer des croyances qui existaient sans doute dans quelques individus, mais qui n'animaient pas la communauté, et qui, le plus souvent, s'adressaient à des divinités non cataloguées. D'autre part, le secret interdisait aux initiés l'expression publique de ce qui aurait pu être la religion d'un grand nombre. La religion grecque, et, pour d'autres motifs, la religion romaine présentent de grandes difficultés aux esprits qui veulent les faire entrer dans des synthèses. Et cependant, Mme S. le remarque très justement, malgré la pauvreté apparente et la sécheresse du « système olympien », il a eu assez de vitalité pour résister à l'effort monothéiste de la pensée grecque et pour s'imposer aux Romains.

Mais en dehors de la Grèce, ou plus exactement en dehors de l'Attique et des régions soumises à son influence, nous trouvons la persistance des vieilles habitudes religieuses. Mme S. cite avec admiration un vase de Naples représentant une scène rituelle en l'honneur de Dionysos, « dans une composition centralisée qui serait digne d'une table d'autel du moyen âge. Nous y voyons ce que les Grecs auraient pu produire si l'atmosphère qui entourait les dieux de l'Etat n'avait pas été hostile au développement de ce type d'œuvres religieuses » (p. 55). Il faudrait peut-être aller au delà et parler de l'hostilité qui était au fond de la vie et des sentiments généraux. Mais en Italie, nous sommes précisément dans une autre atmosphère, où le mysticisme a pu fleurir. Il suffit de rappeler les tablettes orphiques de Petilia, de Corigliano et de Naples. Dans de tels milieux se gardaient et se développaient des sentiments religieux analogues à celui du christianisme médiéval. On pourrait se demander si le vase allégué par Mme S. n'est pas aussi une pièce de religion secrète.

Les frises de Pergame montrent de nouveaux éléments : des groupes serrés, des paysages, des gestes dramatiques, qui vont reparaître dans l'art romain. Mais l'action se développe en surface et n'a pas de point central. L'effort pour concentrer l'intérêt sur un motif central est sensible dans la frise méridionale du temple d'Hécate à Lagina. Les sujets sont isolés et dispersés. Mais par la reprise du motif central, cette œuvre marque une date.

L'art hellénique, transplanté à Rome, montre aussitôt une tendance à

présenter les figures de face. Cela se trouvait déjà dans les sculptures de Lagina. De plus, les figures sont mieux arrangées en vue de la symétrie. Dans le sacrifice à Mars, du musée du Louvre. (S. Reinach, *Reliefs*, I, 277), l'autel forme le milieu de la composition. Mais ce qui va donner à l'art romain son originalité et va le faire retourner décidément à l'ordonnance primitive, c'est le culte de l'empereur. Mme S. touche ici au cœur de son sujet. Elle montre comment l'apothéose de l'empereur a trouvé son expression dans les œuvres d'art: autel du Belvédère, camées, coupe de Boscoreale. Cette coupe surtout est intéressante parce que l'empereur est bien le centre de la composition. Cependant il n'a pas encore la raideur hiératique que lui imposerait la « frontalité »; il est tourné de trois quarts. Il est le centre de la scène, mais il y a une scène. Le changement s'est fait graduellement. Il n'est accompli qu'à la fin du IIIe siècle, au temps de Dioclétien. C'est précisément là le point délicat de la thèse de Mme S. Y a-t-il eu évolution? Il est clair que l'empereur devait devenir le centre des scènes où il était mêlé. Cependant la « frontalité », qui l'isole des autres acteurs, qui en fait un être à part dans l'œuvre peinte ou sculptée, n'existe qu'à l'époque de Dioclétien. Et c'est à cette même époque que l'idée impériale subit un changement profond, qui la rapproche étroitement des conceptions dynastolatriques de l'Égypte et de l'Orient. On pourra difficilement croire que c'est là une simple coïncidence. Mme S. cherche très habilement à fortifier sa thèse par des considérations sur l'art primitif latin. Les temples archaïques d'Apollon à Falériës (Civita Castellana) et à Luni (musée de Florence) avaient des frontons avec figure centrale isolée. Ce même plan se retrouve à Rome même, aux temples de Mars Ultor, de Magna Mater, de Jupiter du Capitole. L'empereur prend ensuite la place du dieu. On doit convenir, en tout cas, que la conception de la monarchie sous Dioclétien était préparée de longue date par la croyance que l'Empereur était Sauveur: cette croyance venait, du reste, de l'Orient et de l'Égypte.

Dans toute cette partie de son ouvrage, Mme S. cite des monuments qui illustrent ce qu'on a écrit depuis une vingtaine d'années sur la divinisation des chefs d'État.

L'art chrétien substitue le Christ à l'Empereur. La « frontalité » triomphe au tympan des cathédrales. On doit noter qu'elle triomphe complètement. Non seulement la figure centrale, à laquelle doivent s'adresser les hommages est de face, mais les figures secondaires sont également de face. Mme S. fait cette remarque à propos de plusieurs œuvres profanes exécutées du IVe au VIe siècle. On pourrait l'étendre à presque toutes celles qu'elle cite pour cette période. Le procédé est surtout frappant quand le mouvement de la scène exigerait une autre position, par exemple dans le grand disque d'argent trouvé à Kertch en 1891, où l'empereur défile à cheval précédé d'une Victoire et suivi d'un officier: les trois figures sont de face. M. della Seta, dont Mme S. adopte les idées principales exposées dans *Religione e arte figurata* (Rome, 1912), critique justement cette pratique qui fausse et fige le mouvement des figures. Les artistes du moyen âge n'agiront pas autrement, témoin le tympan du portail de Chartres que Mme S. reproduit dès les premières pages du volume. Cependant cette attitude « paradisiaque » est mieux justifiée dans le Christ, les anges et les saints que dans l'Empereur à cheval suivi de sa cour. On doit noter qu'il n'y a plus coordination. Le caractère épique ou dramatique disparaît. Chaque figure est isolée, autant que la figure centrale.

J'ai résumé bien longuement la première partie du volume, qui soulève tant de questions intéressantes et suscite bien des réflexions sur les senti-

ments et les conceptions des Romains de l'Empire. Dans la seconde partie, Mme S. traite en deux conférences du symbolisme des tombeaux. On peut donner une idée de cette étude plus rapidement.

Un des premiers sentiments qu'aient inspirés les morts paraît avoir été la peur. On craignait de les voir revenir. On fermait les yeux et la bouche du cadavre pour que l'esprit n'en sorte pas. On enterrait ou brûlait le corps ; on élevait un tertre pour le maintenir ; on offrait au mort une habitation pour l'y faire demeurer ; on l'apaisait par des rites appropriés. Comme on tendait à identifier le mort avec sa tombe, on donna au monument la forme du défunt. Une autre idée qui associait le mort à la puissance végétative aidait le développement de cette imagerie. On représente aussi les objets qui sont considérés comme le siège de l'âme : serpent, oiseau, sirène. Peu à peu, on se représente la vie du mort dans l'au-delà, d'abord entouré de ses objets familiers, puis soumis à des purifications ou à une délivrance. Dès l'époque pré-hellénique, sur un sarcophage de Haghia-Triada, le mort est porté à travers l'éther enflammé sur un char ailé. Mme S. suit la même méthode que précédemment et éclaire l'étude des monuments romains par une considération approfondie des antécédents grecs et gréco-orientaux. Au milieu de ces témoignages variés de la préoccupation générale que donnent les morts, l'Attique fait encore exception. Mme S. répète une formule d'A. della Seta : « Les tombes attiques ne représentent pas la mort, mais immortalisent la vie. » Résumant ses propres recherches, elle conclut : « En Attique, les scènes d'apothéose sont limitées au cycle des dieux et des héros mythologiques. L'homme est en dehors du ciel. L'autre monde est une inconnue, il n'inspire pas les artistes. » Il y a sans doute, des exceptions, que cite Mme S. Ce qui domine toujours dans les préoccupations athéniennes, c'est l'homme, et cela est à rapprocher des conclusions analogues exposées dans la première partie.

Le sujet a été réparti entre les deux conférences. L'une traite des aspects de la tombe suivant les régions et les époques ; l'autre, des symboles et spécialement des symboles des tombes romaines. Dans la première, on voit l'origine et le sens de la plupart des symboles qui sont étudiés dans la seconde : banquet funèbre, coq, chien, figures ailées, griffons, sirènes, dauphins, monstres marins, dais étoilé, aigle, couronne, pomme de pin, paon, barque, amphore, cantare, etc. Comme ces diverses représentations sont signalées à mesure qu'on les rencontre et reviennent plusieurs fois dans ces pages, on voudrait un index spécial permettant de grouper les faits analogues ou mieux un résumé bref et méthodique. Presque aucun de ces symboles n'est mentionné dans l'index général. Dans la seconde conférence, Mme S. développe l'histoire à Rome des symboles de l'aigle et de la couronne, des symboles dus à l'influence du mithriacisme, de l'orphisme et de la religion dionysiaque. A la fin de l'antiquité, dans le monde romain, certaines représentations mythologiques deviennent des symboles d'immortalité ou ont une valeur apotropéique : Persée et la Gorgone, les Dioscures, Héraklès, Enée. D'autres présentent l'union de l'âme avec la divinité comme une hiérogamie : les scènes d'enlèvement de Proserpine, de Ganymède, d'Hylas, le mythe de Psyché, l'histoire de Rhéa Silvia et de Mars. Mme Strong trouve dans le monument d'Igel un éloquent résumé de toutes ces conceptions.

Le livre remue beaucoup d'idées et certains points ne seront pas admis sans réserves. On est un peu étonné de voir que l'héroïsation y tient si peu de place. — Dans l'exposé des idées des Grecs, je ne sais si le livre de Jules Girard sur le sentiment religieux est cité une fois ; il y a cependant là des

considérations solides, parce qu'elles sont fondées sur des textes, non sur des représentations figurées auxquelles l'ingéniosité de chaque génération d'archéologues prête successivement un langage différent. — Ne faut-il pas voir souvent dans la représentation du mort ou des satisfactions de l'autre vie une magie, non pas imitative, mais effective, qui produit réellement ce qu'elle exprime, dans la croyance de ceux qui font faire le tombeau ? — Dans la Rome antique, les mânes forment une foule sans individualité de revenants aux cris inarticulés, dont le culte s'occupe à certaines dates (p. 162-163). Il faudrait ajouter que ce qui domine dans ce culte, c'est la peur, comme en témoignent les *februalia*, les *parentalia*, la conception de l'ouverture du *mundus*. — La tombe de Véies, décrite p. 166, montre en avant du mort un homme armé d'une hache, « sans doute pour briser les obstacles sur le chemin de l'autre monde ». N'y avait-il pas quelque rapport entre cet homme à la hache et Intercidona, le génie à la hache que l'on voit paraître à la naissance (Varron, dans Aug., *Cité de D.*, VI, 6) ? — L'usage de plonger le nouveau-né dans l'eau froide d'une rivière n'est pas particulière aux peuples germaniques et celtiques ; cf. Virgile, *En.*, IX, 603-604. — Au début de ses conférences sur le symbolisme des tombes romaines, Mme S. cite le recueil de M. Espérandieu : « On y lit comme sur un livre le grand développement de ce mouvement religieux qui a inspiré l'iconographie de l'Empire romain. » On s'attend à voir le recueil souvent cité avec les monuments de nos musées. En fait, on ne le voit reparaître que par exception. — Enfin, je ferai encore une critique d'autre espèce à Mme S. La courtoisie l'obligeait à faire quelques compliments à ses auditeurs. Mais c'est aller un peu loin que faire l'éloge des gares Pennsylvania et Grand Central à New York et de la gare de Chicago. Un certain goût allemand a trouvé aux États-Unis des complicités qui disparaîtront, nous n'en doutons pas, et le « huge » cessera d'être une mesure d'art.

Le livre de Mme Strong est bourré de renseignements. On doit admirer à la fois l'étendue de l'information et des connaissances, la richesse des vues. J'ajouterai qu'il est illustré de planches excellentes et que des notes, rejetées à la fin du volume, suivant la mode anglaise, contiennent mille indications bibliographiques ou suggestives qui complètent le texte. Alors que l'on ne serait pas tout à fait convaincu par les thèses générales, on gardera de ce livre certaines vues d'ensemble fécondes pour l'étude des croyances antiques.

Paul Lejay.

Bouchier (E. S.), *Spain under the Roman Empire*. Oxford, B. H. Blackwell, 1914. viii-200 p., une carte. Prix : 5 sh.

Trois parties : 1° Histoire : introduction, d'Auguste à Hadrien, de l'époque des Antonins à la conquête wisigothique, l'Andalousie byzantine ; 2° Antiquités : les races primitives ; produits naturels, mines et commerce ; arts, architecture et monnayage ; religion ; les principales cités ; 3° Littérature : écrivains espagnols de l'époque impériale, le christianisme et son influence sur la littérature, le latin d'Espagne.

M. Bouchier a réuni sous ces titres une grande quantité de matériaux et de renseignements. Il a eu le mérite de faire circuler à travers tous ces détails, une idée générale, l'originalité de l'Espagne persistant malgré les événements et sous le costume romain. Ainsi le « pueblo », le village, se maintient dans la vie sociale, en dehors des colonies et des villes romani-

sées. Ainsi le goût du réalisme et d'un réalisme particulier se satisfait par l'art et la littérature dans les cadres classiques.

Ce jugement comporterait, au surplus, des atténuations. Depuis longtemps, on a été mis en garde contre une synthèse trop expéditive qui formait un groupe d'écrivains latins espagnols. Ces Espagnols sont les Sénèques qui assurément ont un air de famille. M. B. avoue lui-même que dans le recueil du père, les extraits des rhéteurs contemporains, hommes venus des quatre coins de l'horizon, présentent ce style caractéristique qui a exercé une profonde influence sur Lucain et Sénèque le philosophe. M. B. se débarrasse de Pomponius Méla et de Columelle, qui sont gênants, en disant que ce sont des écrivains techniques; de Quintilien, en rappelant qu'il a été élevé à Rome où son père était déjà professeur de rhétorique. Il rapproche Martial des satiriques espagnols modernes : mais l'épigramme de Martial est bien plus parisienne qu'espagnole. Il ne dit rien de Marc Aurèle, dont l'œuvre cependant mériterait une comparaison avec celle de Sénèque. Il ne mentionne non plus aucun homme d'action comme représentant du génie espagnol, ni Trajan, ni Hadrien, ni Théodose. Je ne parle pas des hommes célèbres de l'Eglise espagnole, qui sont assez différents les uns des autres. En somme, la thèse a besoin de correctifs, bien qu'elle permette quelques indications intéressantes.

Parmi les meilleurs chapitres, on peut citer ceux qui sont consacrés aux produits du sol et à la religion. M. B. a mis en œuvre d'une manière heureuse les données des auteurs et celles des inscriptions. Peut-être une comparaison plus approfondie de l'épigraphie d'Espagne avec celle de Gaule aurait-elle permis d'établir entre les deux pays, au point de vue religieux, une analogie plus grande que ne le suppose M. B.

Le *Corpus* est une des sources de ce livre, avec les inscriptions publiées dans le *Boletin* de l'Académie royale d'histoire.

A la fin de chaque chapitre M. B. donne une bibliographie sommaire. Si sommaire qu'elle doive rester on est surpris de ses lacunes. Parmi les omissions, je citerai P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*; A. de Laborde, *Voyage pittoresque et historique en Espagne*; du même, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*; Boissier, article sur Martial dans le livre intitulé *Tacite*; Puech, articles sur Priscillien dans *le Journal des Savants* et le *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*; livre de Babut sur le même sujet; H. Leclercq, *L'Espagne chrétienne*. Il n'est pas douteux que le livre de M. Bouchier sera une bonne introduction aux lecteurs qui voudront se faire une idée précise de l'Espagne romaine ou y prendre une première vue du sujet. Ce genre de public aurait trouvé dans les écrits que je viens de citer un complément de science solide et agréable [1]. P. L.

Q. Septimi Florentis Tertulliani Apologeticus. The text of Oehler, annotated, with an Introduction, by John E. B. MAYOR; with a translation by Alex. SOUTER. Cambridge, at the university press, 1917. xx-496 p. in-8°.

John E. B. Mayor, connu en France surtout pour son édition de Juvénal, est mort le 1er décembre 1910. Il avait commencé en 1893, dans *The Journal of philology*, la publication d'un commentaire sur l'*Apologétique* de

1. Les indications bibliographiques de M. Bouchier sont trop souvent incomplètes pour les publications citées. Il faudrait ne jamais omettre le lieu et la date.

Tertullien ; il n'avait pas été au delà du chapitre V. Mais très souvent, il avait pris l'*Apologétique* pour texte de ses leçons, de 1892 à 1907, accumulant les notes sur un exemplaire interfolié de la plus ancienne édition d'Œhler (1849). Ces notes, écrites très lisiblement, mais de caractères presque microscopiques, ont été déchiffrées par M. E. S. Payne qui en a fait une copie. Un savant aujourd'hui bien connu de tous ceux qui s'occupent de littérature chrétienne, le professeur d'Aberdeen A. Souter, a revu cette copie, vérifié et rectifié les citations, mis en ordre les notes, supprimé les redites. Cette tâche était particulièrement délicate et difficile. M. S. s'en est acquitté avec un soin aussi admirable que désintéressé. Il a ajouté, en regard du texte d'Œhler, une traduction anglaise, et enfin un index alphabétique des notes et de l'introduction, qui, à lui seul, est un travail remarquable et précieux.

L'introduction avait paru en 1893 dans *The Journal of philology*. Elle s'ouvre par une bibliographie que M. S. a complétée et mise au point. Elle continue par un plaidoyer chaleureux en faveur des études patristiques. On y retrouve l'humour, l'expérience et le savoir d'une autre préface savoureuse de M., celle qu'il a mise en 1889 à *The Latin Heptateuch*. Il ne s'agit pas pour Mayor d'augmenter le nombre des théologiens ; son discours s'adresse aux philologues. Ils se privent de grands secours en négligeant les auteurs chrétiens et commettent des méprises lamentables sur les textes profanes, faute de connaître les textes ecclésiastiques. Si ces plaintes étaient justifiées dans l'Angleterre de 1893, combien seraient-elles encore plus fondées chez nous depuis la fin du XVIII[e] siècle. Autrefois on disait en France : l'Antiquité sacrée et profane. On ne voit pas que les études anciennes aient gagné au divorce. Tous les grands philologues, et particulièrement tous les grands philologues français, unissaient les deux antiquités dans leurs lectures, sinon dans leurs œuvres. Le succès qui récemment a accueilli certaines tentatives montre que la public n'est pas, chez nous, rebelle à cette union des deux antiquités. Ce qui manque, c'est la préparation technique, ce sont ces connaissances que l'on n'acquiert qu'entre seize et trente ans, et dont tous les jeunes savants se trouvent détournés par une fâcheuse organisation de notre enseignement et, plus encore, par un humanisme étroit, qui n'aboutit, en fin de compte, qu'à l'ignorance de l'antiquité.

Cette interruption de nos traditions a une conséquence fâcheuse, c'est de nous faire négliger les travaux français du XVI[e], du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Mayor a touché ce point indirectement, quand il parle de « l'excellente compagnie » dans laquelle fait vivre l'étude des auteurs chrétiens. Dans l'énumération, figurent, à côté des Anglais et des Allemands, les Français Didier Herauld, Nicolas Rigault, Le Nourry, Tillemont, Ceillier. On pourrait l'allonger aisément, et même avec de plus grands noms.

Ces considérations, les indications bibliographiques et les jugements qui les accompagnent, rappellent que Mayor est l'auteur d'un ouvrage ancien, mais toujours utile, et injustement ignoré en France, *Bibliographical clue to Latin literature* (Cambridge, 1875). Il ne suffit pas de lire et de citer la dernière brochure allemande. Nous avons à nous remettre à l'école de nos grands devanciers, tout en donnant aux publications récentes l'attention qu'elles méritent. Mais pour cela, il ne faut pas être pressé. Et alors revient à l'esprit la phrase admirative de Flaubert, sur ces savants français du XVII[e] siècle « qui lisaient lentement ».

La traduction de M. Souter paraît très bien faite, autant qu'en peut juger un étranger. Elle ne vise pas à la concision, mais tend à rendre complète-

ment le sens des mots latins. Chap. I (p. 4, 15) : « Non libet rectius suspicari, non libet propius experiri », est traduit ainsi : « They (les adversaires du christianisme qui se plaignent de le trouver partout, sans se demander s'il n'en vient pas quelque bien caché) they do not care to form a truer conjecture upon a closer inquiry, they have no pleasure in trying it at closer quarters ». Une telle traduction s'inspire surtout du désir de donner en quelque sorte tout le contenu des expressions terriblement condensées de Tertullien.

A la fin du texte et de la traduction, on trouve une liste des corrections que M. avait faites au texte d'Œhler. M. S. a tenu compte de la plupart d'entre elles dans la traduction ; il a aussi suivi sur quelques points des conjectures personnelles ou proposées par d'autres savants.

Le commentaire est la partie principale du volume et occupe 336 pages ; Mayor le considérait comme un supplément des éditions antérieures. M. S. y voit le meilleur commentaire existant, soit pour la langue, soit pour le fonds. Tout le monde sera du même avis. Mais on devra recourir parfois aux anciens commentaires pour l'explication du sens. Les notes de M. consistent essentiellement en des références, à Tertullien, à d'autres anciens, aux ouvrages modernes. Les textes les plus importants sont donnés dans leur teneur ; pour les autres, on n'a que des renvois. A vrai dire, nous avons là plutôt les matériaux d'un commentaire que le commentaire lui-même. Un érudit attentif y trouvera tout l'essentiel. Mais qui voudrait aborder la lecture de l'*Apologétique* en suivant les notes de M. devrait s'armer de patience. L'enseignement de M. animait ces notes et leur donnait tout leur sens. C'est l'illusion de quelques-uns d'entre nous de borner l'annotation à des références ou de supprimer le renseignement parce qu'on peut le trouver ailleurs.

Un renvoi à Marquardt pour une question d'antiquités ou au *Tursellinus* de Hand pour un détail de langue ne résout pas une difficulté. Il reste à appliquer les renseignements de Marquardt ou de Hand au texte. Marquardt et Hand ont vu la question d'une manière générale, théorique, didactique. Rarement leurs remarques l'épuisent, même si elles comprennent le texte à étudier. L'éditeur, qui connaît son auteur et a une vue pleine de l'œuvre, doit donc se servir de ce qu'il trouve dans Marquardt ou Hand, mais c'est lui qui, en dernière analyse, découvre le sens du passage. Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas pour critiquer M., encore moins pour déprécier une publication inestimable. Je cherche à me faire une idée complète de la tâche du commentateur. Elle n'est pas remplie quand il a conduit le lecteur à la porte ; il doit faire entrer dans l'œuvre antique. S'il entend ainsi son rôle, il arrivera bien souvent qu'il trouvera du nouveau, et qu'il éclairera, précisera ou même rectifiera les données prises dans les ouvrages généraux, les manuels ou les répertoires. Il ne s'agit donc pas de déverser dans les notes la science d'autrui. Il s'agit de partir de cette science reçue pour aller plus au fond. Un texte isolé, rapproché d'autres textes isolés, peut s'éclairer. Mais une autre lumière jaillira du contexte et de l'œuvre prise dans son ensemble. La besogne du commentateur, ainsi entendue, sera longue ; mais la patience a toujours passé jusqu'ici pour la première vertu du savant.

Il y a une autre raison de procéder ainsi, et d'indiquer très brièvement la coutume ou la particularité grammaticale que l'on rencontre, même si un simple renvoi suffirait. L'éditeur doit épargner du temps au lecteur. Le plus souvent, une ligne peut renseigner, avec un renvoi pour qui voudrait aller plus loin. Les références nues, aux auteurs anciens ou modernes,

doivent être employées à titre de complément d'information. Mais le lecteur de l'ouvrage doit trouver sans dérangement, sous une forme accessible, tout l'essentiel. Je prends une page quelconque de Mayor, la p. 239, qui n'est pas des plus chargées. Elle contient sept citations in extenso, vingt-neuf renvois à un auteur ancien, sept renvois à des modernes. On lira les citations; mais qui ira voir aux trente-six renvois, en dehors de quelque savant qui devra se servir de ce passage de l'*Apologétique* pour un travail spécial? Je ne parle pas de la difficulté qu'a un particulier à réunir chez lui tant d'ouvrages différents ou à les consulter chacun pour quelques lignes dans une bibliothèque publique.

Ces observations montrent ce que n'est pas l'œuvre de Mayor. Ainsi prévenu le lecteur n'aura pas de désillusion, mais il éprouvera dès l'abord une admiration reconnaissante pour tant de science offerte à son service. M. met sous nos yeux une profusion de rapprochements et de matériaux. Il y a là toute une documentation pour l'histoire du christianisme, pour l'étude de Tertullien, pour celle de sa langue, pour la science des religions. Cette documentation est surtout patristique. M. ne cite pas toutes les autorités classiques. Ainsi à propos de *Aeneadae*, p. 199 (ch. 9), on pourrait apprendre que le mot provient de Virgile ; le rapprochement avec *Ad nat.* II, 17, où Tertullien reprend *posthabita Samo* de *En.*, I, 16, équivaut à une référence. P. 404, 5 : *terra mouit*, est documenté par Suétone et Aulu-Gelle ; mais cet emploi du verbe se trouve au plus tard dans Tite-Live. Il est toujours facile d'ajouter à un commentaire. Ce qui est plus fréquent chez M., ce sont des notes qui dépassent l'auteur et vont bien au delà de ce que suggère le passage. Ainsi p. 303 (ch. 72), sur l'aigle de l'apothéose impériale ; il n'en est pas question dans Tertullien. On sait que c'est un des caractères du Juvénal de M. ; le texte n'est souvent que le prétexte de la note.

D'autre part, ces notes ont une limite presque absolue. Sauf quelques renvois à Saglio ou à d'autres répertoires, M. ne fait aucune place à l'archéologie. Cela contraste avec les excellentes habitudes des anciens philologues auxquels M. voulait ramener les savants. Encore une question d'éducation première. Si le jeune philologue ou le jeune archéologue avait pratiqué simultanément la discipline des textes et celle des monuments figurés, nous aurions encore des spécialistes, mais des spécialistes aptes à se servir à la fois de la critique des textes et de celle des monuments pour en éclairer leur domaine particulier. P. 404, 16, M. rédige une longue note sur les chrétiens aux lions; il n'y a rien sur les représentations de scènes semblables. Même observation à faire sur la note de la page 256, 32, à propos des noms des jours de la semaine ; sur le début de l'*Apologétique*, que l'on commentera en s'aidant de l'article de dom Leclercq, « Accusations contre les chrétiens », dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, t. I, col. 265-307 (non cité). Et ainsi de suite.

L'ouvrage est soigneusement édité, M. Souter n'y a pas épargné sa peine. Sur un point il aurait pu faire une correction : p. 212, 24, la date de l'édition d'Evhémère par Némethy aurait dû être vérifiée. Je relève p. 335, 4, le fait que Mayor avait rédigé un commentaire sur la sixième satire de Juvénal. Ne pourrait-on pas enfin surmonter un cant absurde et combler cette inexplicable lacune dans le Juvénal de Mayor ?

Paul Lejay.

Niceforo (Alfredo), *I caratteri descrittivi della fisionomia umana e la loro trattazione statistica* (Estratto dall' « Archivio di antropologia criminale,



psichiatria e medicina legale », 1916, vol. XXXVII, fasc. 6; 1917, vol. XXXVIII, fasc. 1).Torino, Bocca, 1917. 61 p. in-8°.

M. A. Niceforo, professeur de statistique à la Faculté de droit de Messine, est un élève de Bertillon et a publié divers ouvrages en français sur les questions de statistique anthropologique. Il est partisan d'une méthode rigoureuse et veut, par elle, atteindre des résultats statistiques sur les caractères de la figure suivant les régions. Il prend ici pour exemples la forme du nez, du front et la coloration de l'iris. La brochure touche à la philologie par le commencement et la fin. Les premières pages sont une revue rapide des procédés d'expression consacrés avant l'époque contemporaine à la physionomie. On trouvera là des réflexions intéressantes sur Homère, les romans grecs et les *physiognomici*. A la fin, M. Niceforo étudie les épithètes caractérisant la physionomie dans Homère et Hésiode. Comme l'auteur ne se proposait pas d'épuiser le sujet, on ne peut lui faire un reproche d'avoir entièrement négligé les textes latins.

P. L.

Gunnar C. Tingdal, *Aendelsen -is i ackus. plur. hos de efteraugusteiska författarne*. Göteborg, Eranos' förlag, 1916. 117 p. in-8°.

Cette thèse de Göteborg étudie l'emploi respectif des terminaisons *-is* et *-es* à l'accusatif pluriel des noms latins postérieurement à Auguste. Après un exposé général et bibliographique, M. Tingdal étudie l'un après l'autre les textes et auteurs suivants : Monument d'Ancyre, *Carmina epigraphica*, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Celse, les *Dialogi* de Sénèque, Quinte-Curce, Pomponius Méla, les livres I, II, XI de Columelle, Perse, Lucain, Pline l'ancien (XI-XIV, XXXII), Valérius Flaccus, Silius Italicus, Stace (*Thébaïde*), Martial, Quintilien, Frontin, Tacite (*Ann.*, I-VI), Juvénal, Suétone, Florus, Fronton, Aulu-Gelle, les *Florides* et l'*Apologie* d'Apulée, Solin, Lactance et Ammien Marcellin. Un tableau, p. 114, donne le nombre total des accusatifs en *-es* et en *-is* avec la proportion pour cent, et, dans des colonnes spéciales, les chiffres pour les noms parisyllabiques, pour *omnis* et pour le participe présent. Suivent des conclusions. Malheureusement le tout est écrit en suédois; les conclusions, au moins, auraient dû être reproduites dans une langue plus répandue. A en juger par le tableau, les résultats varient beaucoup suivant les auteurs, de 2,3 % (Valérius Flaccus à 40, 8 % (Silius). Il aurait fallu étudier d'autres textes épigraphiques en outre du monument d'Ancyre. Les auteurs nous ont été transmis d'une manière trop inégale pour qu'on puisse les comparer entre eux.

P. L.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'EXIL DE JUVÉNAL

ET L'OMBOS DE LA XVe SATIRE [1]

En dehors des indications tirées des propres ouvrages de Juvénal, l'antiquité ne nous a transmis que des documents imparfaits sur l'auteur des satires. Nous citerons d'abord sept biographies d'une grande brièveté et en contradiction formelle les unes avec les autres. Toutes cependant s'accordent sur le fait qu'à la suite de quelques vers de la VIIe satire, qui blessèrent un acteur favori de l'empereur, notre poète encourut une disgrâce et fut envoyé en exil.

Nous possédons en outre une inscription découverte à Aquinum, ainsi formulée : « A Cérès, D. Junius Juvénal, tribun de la cohorte des Dalmates, duumvir quinquennal, flamine du divin Vespasien, a voué et dédié ce sanctuaire à ses frais [2]. »

Rappelons, en peu de mots, ce que nous apprend sur l'exil de Juvénal la plus ancienne de ses biographies, de laquelle se sont inspirées, plus ou moins fidèlement, les six autres et qu'on attribue à Suétone. Quand le poète recueillit ses satires et les publia, un histrion faisait les délices de la cour. Juvénal fut soupçonné d'y avoir fait allusion et malgré qu'il eût près de quatre-vingts ans, on l'éloigna de Rome sous le prétexte honorable d'un commandement militaire. Il fut nommé chef d'une cohorte qui se rendait à l'extrémité de l'Égypte, et c'est là qu'il ne tarda pas à mourir de chagrin et d'ennui.

Au ve siècle, la tradition de l'exil de Juvénal était si bien établie, que dans une lettre à un certain Magnus Félix, Sidoine Apollinaire évêque de Clermont, y fait allusion [3].

La plus récente mention de l'exil de Juvénal que l'on possède nous est offerte par Suidas, non sans quelque confusion [4].

Prenant à la lettre le texte attribué à Suétone, de nombreux

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi 14 décembre 1917.
2. *C. I. L.*, vol. 10, p. 531, n° 5382.
3. *Carmen* IX, v. 266-270.
4. Suidae. *Lexicon graece et latine*, t. I, col. 1004 et 1005.

écrivains et tous les guides aussi bien français qu'étrangers, ont fait de Syène, située à l'extrémité de l'Égypte, et où les Romains entretenaient une cohorte, le lieu d'exil de l'auteur des satires.

De cet ensemble de faits et d'après les travaux d'une critique très serrée, il est avéré aujourd'hui, ou du moins c'est l'opinion la plus généralement admise, que Juvénal fut exilé en Égypte par Hadrien, sans toutefois préciser dans quel district. C'est donc ce point que nous allons essayer d'établir aussi exactement que possible.

*
* *

Quelque vraisemblance que puisse avoir l'opinion faisant de Syène le lieu d'exil de Juvénal, démontrons d'abord que ce ne fut nullement dans cette localité qu'on envoya notre poète expier le crime d'avoir encouru le ressentiment d'un histrion.

Placée à l'extrémité méridionale de l'Égypte, dépourvue de toute végétation, exposée aux violences du terrible Samoum, Syène n'a d'autres horizons que de vastes solitudes formées de sables brûlants, d'où surgissent de loin en loin de gigantesques masses granitiques. Ainsi déshéritée, cette ville ne saurait évoquer un lieu de délices, mais semble plutôt offrir les qualités requises pour servir de villégiature à toute personnalité frappée de disgrâce.

Cependant malgré ce manque d'attraits, il ne faudrait pas considérer Syène comme une cité monotone et tout à fait inhabitable. En dehors des indigènes, une population flottante, souvent renouvelée, due à son trafic avec l'Éthiopie et le Soudan, ne cessait d'animer ses rues et ses bazars. A l'ouest, une branche du Nil, large d'environ 150 mètres seulement, la sépare de l'un de ses faubourgs, l'île d'Éléphantine, que sa position et sa fécondité ont fait surnommer l'*Île fleurie* ou *Jardin du Tropique*.

Un climat très doux, des acacias, des napécas, des doums, des dattiers, des mûriers, toute une exubérante flore tropicale en font un séjour enchanté, où le sage peut méditer avec calme, le poète composer ses hexamètres.

C'est là qu'était cantonnée la cohorte romaine.

Cette retraite n'excluait point la possibilité d'y recevoir des visites inattendues, susceptibles de rompre un ennui qu'aurait pu, à la longue, engendrer une trop grande solitude.

Au IIe siècle de notre ère, le culte d'Isis était dans sa plus grande vogue. Partis de tous les points de l'empire romain, les pèlerinages ne cessaient d'affluer au sanctuaire de la Bonne-Déesse, dans cette île de Philæ où Trajan venait d'ériger cet élégant

pavillon qui donne à la côte orientale un caractère si pittoresquement original.

Au retour ces multitudes s'arrêtaient forcément à Syène, avant de reprendre leur long voyage et, durant cette halte plus ou moins prolongée, traversaient le Nil pour visiter à Éléphantine le temple de Khnoum, dont la réputation était alors universelle [1].

Parmi ces fidèles accourus à la célébration des divins mystères, se trouvaient parfois des personnalités appartenant à la meilleure société de Rome, ne pouvant ignorer la disgrâce du poète et quelle en était la cause. Soit par intérêt ou plutôt par simple curiosité, la plupart d'entre elles n'auraient point manqué d'aller le voir. De retour à Rome, voulant se montrer bien informées, elles se seraient livrées à des bavardages, des commentaires sans fin, pouvant à la longue fatiguer le pouvoir. Aussi peut-on être certain que celui-ci n'eut jamais l'idée d'envoyer à Syène notre poète.

A cette considération, qui a bien sa valeur, vient se joindre une raison, non moins péremptoire. On a vu plus haut, par l'inscription d'Aquinum, que Juvénal avait une dévotion fervente pour Cérès. S'il avait séjourné à Syène, nul doute qu'il ne se fût rendu à Philæ pour y faire ses dévotions comme la plupart de ses collègues. Nous voyons en effet, parmi les inscriptions de cette île sacrée, le proscynème d'un commandant de légion, venu avec son fils et huit centurions pour adorer la maîtresse Isis ; ceux d'un chevalier romain chef de cohorte et d'autres officiers cantonnés à Syène. De même que dans la XVe satire, il s'est énergiquement élevé contre les ridicules superstitions des Égyptiens, délaissant les autels de Diane, pour adorer les dieux qui poussaient dans leurs jardins, il n'aurait certes point manqué de faire l'apologie des solennités célébrées en l'honneur d'Isis, prototype de Cérès, sa déesse favorite. Or il n'en dit pas un mot.

Indépendamment des personnes qu'appelaient à Syène les devoirs religieux, toute la haute société romaine était alors attirée en Égypte par son passé mystérieux, ses antiquités, le sphinx, les pyramides, la statue sonore de Memnon, enfin, par le puits de Syène, que les travaux d'Ératosthène avaient depuis longtemps rendu célèbre. Susceptible par ces raisons de recevoir éventuellement des visites impériales, comme le fait se produisit sous Hadrien lui-même, sous Septime Sévère et sous Dioclétien, l'on ne pouvait songer à établir, dans une région devenue le but d'excursions mondaines, un lieu de relégation. Aussi, dans aucun texte, n'est-il fait mention de Syène comme résidence d'exil.

1. Strabon, l. XVII, 48.

Il faut donc renoncer à voir dans cette ville la localité où Juvénal fut envoyé en disgrâce et tâcher de la trouver ailleurs.

Un examen des diverses formes d'exil en usage dans l'ancienne Rome, nous permettra de l'établir.

*
* *

Avant le principat d'Auguste un tribunal pouvait prononcer le bannissement pur et simple; ce châtiment tomba en désuétude dès l'époque de Tibère. Auguste voulant remédier au danger que présentait, dans une même province, un trop grand nombre de bannis, créa la peine de l'internement qui, en enlevant au banni le droit de tester, entraînait la perte de son patrimoine et lui assignait comme résidence un lieu déterminé. C'était la *deportatio*.

C'est d'un exil semblable que fut frappé Ovide, mais fortement atténué par la magnanimité d'Auguste. Le poète d'ailleurs nous en fournit lui-même l'explication dans le deuxième livre des *Tristes* : « L'édit tout terrible et menaçant qu'il fût, est énoncé dans des termes pleins de douceur. Il ne dit pas que je suis exilé, mais relégué, ma triste destinée a été ménagée dans la forme [1]. » La peine infligée à Ovide portait donc le nom de *relegatio*, laquelle différait de la *deportatio* en ce sens qu'elle n'était que temporaire et n'entraînait point la confiscation des biens.

On a vu que Juvénal fut éloigné de Rome sous le prétexte honorable d'un commandement militaire; cette disgrâce déguisée ne pouvait évidemment point entraîner la déportation, mais plutôt sa forme atténuée, c'est-à-dire la relégation. Au temps d'Auguste, on reléguait dans certaines îles éloignées d'au moins quatre cents stades du continent. Plus tard, certains districts de l'Égypte furent affectés à cet usage. « Il y a dans la province d'Égypte, nous dit Ulpien, une sorte de relégation comme dans une île : savoir la relégation dans l'Oasis [2]. »

C'est donc là que nous devons chercher le lieu de retraite de Juvénal. Toutefois, comme les oasis relevant de l'Égypte sont assez nombreuses et que le texte d'Ulpien ne spécifie pas laquelle nous allons essayer de la déterminer.

*
* *

A l'occident de la chaîne libyque et suivant une courbe parallèle au cours du Nil, se développe une longue dépression du

---

1. Ovide, *Les Tristes*, l. II.
2. Digestes, titre XXII, VII, 5.



désert, ancien lit, sans doute, d'un courant fluvial des temps géologiques où, parmi les sables brûlants, vient s'égrener de distance en distance, tout un chapelet d'îles verdoyantes. Ce sont les oasis de l'Égypte.

La plus septentrionale, célèbre par son fameux oracle, est l'oasis de Siouah où Alexandre fut proclamé fils de Jupiter Ammon. Viennent ensuite, en remontant vers le sud, l'oasis d'Aradj, presque envahie par les sables et entièrement inhabitée; celle de Bakharieh que l'on croit être la petite oasis des anciens, l'oasis de Farafreh; de Dàkhel, l'intérieure; enfin la grande oasis de Thèbes, avec sa palmeraie, l'oasis de Beris.

Située à l'extrémité méridionale de l'Égypte, la Grande Oasis, connue de nos jours sous le nom d'El-Khargeh, mesure environ 160 kilomètres de long sur 40 dans sa plus grande largeur. C'est la plus importante des oasis égyptiennes, elle doit sans doute à cette particularité d'être simplement appelée l'*Oasis*, sans autre dénomination, c'était l'oasis par excellence. Cette manière abrégée de la désigner, n'était point spéciale à la période romaine, car, on le verra plus loin, nous la retrouvons déjà sous la XIe dynastie.

Si d'une façon générale, le terme *Ouit* s'appliquait à toutes les oasis, quelques-unes d'entre elles étaient désignées par un nom particulier. Ainsi l'oasis d'El-Khargeh s'appelait *Kenem*. Quand on voulait mieux préciser, on disait *Ouit-res hibit*, l'oasis méridionale et la ville de Hibit. Le monument le plus ancien, où il est fait mention de cette oasis, est une stèle de la XIe dynastie, dans laquelle nous voyons le prince Antef, chef de Thini et du nome Thinite, appelé sire de l'Oasis [1]. El-Khargeh semble avoir été de tout temps l'une des provinces les plus florissantes de l'Égypte. Placée sur le chemin des caravanes venant de Dongola et du Darfour, elle était le centre d'un commerce très actif, source de prospérités et de richesses. Ses mines d'alun, si renommées dans l'antiquité, ont toujours constitué pour le trésor des revenus considérables [2]. Les listes géographiques nous montrent les produits de *Kenem*, arrivant à Oxyrrhynchus, avec ceux de To-Cheou, de Zoszès [3] et autres oasis. Son territoire est couvert de monuments qui attestent l'aisance de ses anciens habitants. Le plus remarquable est un temple d'Ammon, précédé de trois propylons

1. Voir plus haut.
2. Au temps de Mehémet Aly, ces mines d'alun fournissaient de sept à huit cents quintaux par an à l'Egypte.
3. Zoszès, aujourd'hui l'oasis de Dakhel. Voir DUMICHEN: *Die Oasen der Lybyschen Wüste*.

et mesurant 191 pieds de longueur. Il fut construit sous le règne de Darius et ne le cède en rien, comme magnificence, aux plus beaux temples de Thèbes.

Maîtres de l'Égypte, les Romains ne négligèrent rien pour conserver une région aussi privilégiée; ils en confièrent l'administration à un stratège et placèrent le pays sous la protection d'une cohorte.

D'après ce qui précède, on voit ce qu'était l'oasis d'El-Khargeh et quelle importance y attachaient les Romains. Entourée d'un océan de sable, elle forme une île au milieu du désert, constituant, bien mieux que Syène, un lieu propre à la déportation. *Je ne crains donc point d'affirmer que c'est là où Juvénal fut envoyé en disgrâce.* Située à l'extrémité de l'Égypte, cette région répond entièrement à ce que dit la biographie de notre poète, « qu'on l'éloigna de Rome sous le prétexte honorable d'un commandement militaire et fut nommé chef d'une cohorte qui se rendait *à l'extrémité de l'Égypte* ».

El-Kargheh, la capitale actuelle de la Grande Oasis, occupe presque le même emplacement que celle de l'antiquité. Située au nord, elle fait face à la région où s'élevaient Coptos et Tentyris, dont elle n'est séparée que par quatre jours de marche à travers le désert, en suivant la route de Farchout. Dès lors, on peut, sans le secours de la philologie, expliquer le passage de la XVe satire qui a donné lieu à tant d'opinions contradictoires.

Voici, vraisemblablement, comment les faits durent se passer. Dès qu'il eut reçu l'ordre de rejoindre son poste, Juvénal s'embarqua à Pouzzoles pour Alexandrie. De là il se rendit à Canope où il put se rendre compte, par lui-même, de ce qu'il savait déjà sur les mœurs de cette ville ; il remonta ensuite le Nil jusqu'à Tentyris.

A cette époque Coptos était le principal entrepôt des marchandises venant de l'Inde et de l'Arabie. C'est de là que partaient les caravanes conduisant à Bérénice, Myos-Hormos et autres ports de la Mer Rouge [1]. D'autre part, de même qu'aujourd'hui, la Grande Oasis communiquait avec les bords du Nil, par trois voies bien distinctes ; au sud celle de Beris à Esneh ; au nord celle de Siout. La troisième, la route de Farchout, aboutissant à Denderah, semble avoir été la plus fréquentée. Cette dernière ville avait en effet sur les précédentes, l'immense avantage d'être peu éloignée de Thèbes et très rapprochée de Coptos où venaient se déverser les produits des caravanes destinées au littoral de la mer Erythrée.

---

1. STRABON, XVII, 45.



De ce fait, elle se trouvait être la base d'un service de communication entre le Nil et la Grande Oasis. Obligé de rester quelque temps dans cette région pour y attendre le départ de la caravane, ou bien encore, à cause de son âge, pour se reposer et y prendre des forces en vue de la traversée du désert, c'est pendant son séjour à Tentyris, que Juvénal apprit l'acte de cannibalisme sujet de la XV[e] satire. Celle-ci est si énergique, si précise et révèle un tel accent de vérité, qu'on ne saurait douter que le fait fut conté au poète par un témoin oculaire.

Cette XV[e] satire a été l'objet de controverses sur lesquelles on n'a pu encore tomber d'accord. Ces divergences portent sur deux points que noux examinerons suivant l'ordre où ils se présentent dans le poème.

Le premier consiste à savoir quelle était cette ville voisine de Tentyris, que Juvénal a voulu désigner. Le second doit nous apprendre quel est celui des deux peuples qui fut l'agresseur.

*
* *

En ce qui concerne le premier point, les manuscrits portent des noms différents. Toutefois comme de tous ces noms, deux seulement sont susceptibles d'être acceptés, Ombos et Coptos, l'on a, tour à tour, employé tantôt l'un, tantôt l'autre. Les anciennes éditions et quelques travaux modernes se basant sur le fait que les Ombites adoraient le crocodile, ont opté pour Ombos (Kom-Ombo), sous prétexte que celle-ci faisait partie du même nome que Tentyris. Voir dans ces deux villes, séparées par une distance de trente lieues, deux cités voisines, c'est vraiment prodigieux. D'autres philologues ont cru très sage, d'après la topographie des lieux, de voir dans Coptos, distante de douze lieues seulement de Tentyris, la ville qu'a voulu désigner Juvénal.

Un autre fait qui a également échappé à la perspicacité de tous ces philologues, c'est qu'en dehors de la distance, il y avait encore le Nil à traverser, Ombos et Coptos se trouvant sur la rive droite du fleuve, alors que Tentyris est sur la rive gauche. Ils n'ont pas remarqué non plus que Juvénal ne parle ni de navigation, ni d'embarcations, que dans la bataille, les fuyards ne courent pas vers leurs canots, mais vers les murs de leur ville.

Si tous ces commentateurs avaient tenu compte de ces particularités, les uns et les autres auraient certainement reconnu combien se trouvait entachée d'erreur leur affirmation respective.

Un Allemand, reconnaissant, en effet, l'impossibilité des deux systèmes, n'a pas craint d'avancer que Juvénal n'avait jamais été

en Égypte, qu'il ne connaissait pas ce pays, que la XVe satire était apocryphe et l'œuvre d'un faussaire. Système bien germanique de résoudre les difficultés.

Au lieu d'aller si loin, il eût été prudent, avant de conclure, de faire des réserves et d'examiner si toutefois cette ville n'aurait pas disparu au cours des bouleversements dont la Thébaïde fut tant de fois le théâtre.

Un seul cependant, Fabre de Narbonne, a judicieusement émis l'opinion que l'Ombos de Juvénal devait se trouver également sur la rive gauche du Nil au sud de Tentyris [1].

Or il y a quelques années, des découvertes sont justement venues démontrer combien était fondée une semblable assertion. Aujourd'hui, en effet, nous la connaissons cette Ombos de la XVe satire ; des fouilles pratiquées en 1895, par MM. Flinders Petrie et Quibell, en ont déterminé l'emplacement.

C'est au nord de Nagada, sur les confins du désert, en un lieu connu dans le pays sous le nom de Kom-Belal, à quatre kilomètres environ du village actuel de Ballas, qu'ils trouvèrent les restes de la ville de Noubt (nom égyptien d'Ombos) avec les substructions du temple de Set, la nécropole et dans la partie septentrionale de celle-ci une pyramide en partie ruinée [2].

Il est fait mention de cette ville dans deux listes géographiques égyptiennes. L'une d'elles, gravée sur les murs du temple de Ramsès II à Abydos, énumère les villes du sud au nord, dont voici un abrégé, comprenant la région qui nous occupe [3] :

ABU [4].....	Éléphantine	KUSI......	*Apollinopolis Parva* Qous
NOUBIT ...	Kôm-Ombo	NUBIT	Kôm-Belal
KHENNOUI .	Silsilis	KEBTI.....	*Coptos* Qouft
DEBOU	*Apollinopolis Magna* Edfou	HASI-AST..	*Tabenne* Geziret-el-Kharb
MAD	Medamoud	ANT......	*Tentyris* Denderah

1. *Les satires de Juvénal*, traduites en vers français par FABRE DE NARBONNE, t. III, p. 151, note C. Ombos et la suite p. 152.

2. Sur l'existence de ces ruines et leur emplacement, voir *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 15e année, 1893, p. 44, XCVI, Notes et Remarques, par G. Daressy.

3. *Fouilles exécutées en Egypte*, par Mariette bey, Abydos, t. II, pl. 59.

4. Les grandes capitales servent à désigner les noms égyptiens, les italiques les noms grecs, le romain les dénominations modernes.

Sur une autre liste [1] fournie par un papyrus de la XXe dynastie, la nomenclature est ainsi faite :

Abu......	Eléphantine	Kesit.....	*Apollinopolis Parva* / Qous
Noubit ...	Kôm-Ombo	Kebti.....	*Coptos* / Qouft
Khennqui .	Silsilis	Nubaa....	Kôm-Belal

Chacune de ces listes fait donc mention de deux cités, ayant un nom analogue dont *Nub* forme le radical.

L'une de ces villes bien connue de nos jours, était Kôm-Ombo, au nord d'Assouan, l'autre voisine de Denderah, n'avait pu encore être identifiée. Dans une liste elle est placée avant Coptos (Qouft), dans l'autre on la trouve après. Toutefois d'après ces deux listes, sa position géographique devait être à peu près à la hauteur de Coptos, mais sur la rive gauche du Nil ; or Kôm-Belal se trouve justement dans ces parages.

Les fouilles pratiquées par Petrie et Quibell ont amené la découverte de nombreux vestiges [2], permettant en outre d'affirmer, d'une façon péremptoire, que les ruines de Kôm-Belal sont bien en effet celles de l'Ombos de la XVe satire.

Nous citerons rapidement d'abord, de nombreux scarabées; un fragment de statue en granit noir; divers cartouches aux noms de Thothmès III, d'Amenhotep II, de Ramsès II et de Menephtah ; un magnifique sceptre *ouas* en faïence émaillée bleu-turquoise, portant le nom et les titres d'Amenhotep II. Ce sceptre, trouvé dans l'une des salles du temple était consacré au dieu Set, il mesure 1 m. 50 environ de hauteur et constitue la plus volumineuse pièce de céramique égyptienne que l'on connaisse. Les fouilles ont également mis à jour des vestiges d'une plus haute importance et bien plus significatifs. Voici une stèle représentant une table d'offrandes devant laquelle se tient debout le dieu Set porteur du sceptre *ouas*, et du signe de vie *anx*. L'inscription nous apprend qu'elle fut exécutée pour le porteur de l'enseigne d'Ammon Anhotep, par le prêtre d'Ammon, chef des graveurs Nedjem. Un linteau offrant une double représentation du dieu Set devant l'oiseau d'Horus, auquel il présente le signe de vie *anx*. Le nom de Thothmès Ier, placé au milieu de la composition permet de faire remonter le sanctuaire de Set au moins à cette époque. Voici

1. Papyrus Golenischeff.
2. *Nagada and Ballas*, par Flinders Petrie et J.-E. Quibell, 1895.

encore une frise où se trouve deux fois reproduit, le prophète de Set Ousirat, en adoration devant Ammon et devant le dieu Set où celui-ci est qualifié de « Bel enfant du Soleil ». Enfin une petite stèle de la XVIIIe dynastie, bien conservée, portant encore des traces de couleur, nous montre, affrontés et la tête dorée Noubit (Set) Seigneur du midi et la déesse Hathor, souveraine de Denderah. Ces divinités sont placées de manière à nous faire connaître l'orientation de leur sanctuaire respectif. Hathor occupe la droite, assimilée au nord, et le dieu Set la gauche assimilée au sud. Il ne saurait donc y avoir le moindre doute sur l'identification des ruines de Kôm-Belal, avec l'Ombos de la XVe satire.

La découverte d'un crocodile en granit, à Deïr-el-Ballas à six kilomètres au nord de Kôm-Belal, permettrait d'établir que toute cette région pratiquait le culte du dieu Set [1].

Comme dernier argument, je puis ajouter qu'au mois de juillet dernier (1917), en suivant à dos de baudet la lisière du désert, je n'ai guère mis plus de quatre heures pour me rendre de Kôm-Belal à Denderah ; distance relativement peu considérable et qui justifie pleinement l'expression de *finitimos*, employée par Juvénal, pour désigner les deux villes voisines.

Nous savons que le culte de Set fut surtout en grand honneur sous la XVIIIe et la XIXe dynasties. L'on comprendra donc qu'à cette époque, les images et les symboles de cette divinité se soient multipliés, ce qui explique pourquoi on les a trouvés en aussi grand nombre. C'est d'ailleurs de cette période que datent les plus belles images, de ce dieu, que nous connaissions. Dans un bas-relief, entre autres, où Set est représenté montrant à Thothmès III, le maniement de l'arc, sa figure est traitée avec un art extrême, une grande habileté ; du jour où ce culte eut moins de vogue, les représentations de Set non seulement diminuèrent, mais furent souvent détruites. C'est ce qui explique qu'après la XIXe dynastie ces symboles soient de plus en plus rares. Mais il ne s'ensuit nullement, comme tend à l'insinuer certain guide, qu'au IIe siècle de notre ère, la ville d'Ombos n'existât plus. S'il en était ainsi, l'on pourrait nier son existence à une époque plus reculée, puisque les moins récents vestiges remontent à la XIXe dynastie. La XVe satire nous montre au contraire que si les images de Set étaient devenues plus rares, les passions religieuses n'avaient rien perdu de leur violence [2].

---

1. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 3e série, n° 5, année 1894, p. 103 et suiv. Note de M. Daressy.

2. D'ailleurs ce n'est pas seulement entre les habitants d'Ombos et ceux de Tentyris que la superstition donna lieu entre voisins à des rixes sanglantes. De

Ce fait bien établi, reste à examiner le second point, basé surtout sur des conjectures ; mais quoique d'un ordre d'idées différent, il n'en a pas moins d'importance que le premier, puisqu'il nous fait connaître tout un côté de la psychologie de Juvénal.

*
* *

La désinvolture avec laquelle sont faites la plupart des traductions peut être mise en lumière par ce passage de la XV[e] satire. Rien dans le texte ne nous révèle quel est celui des deux peuples qui attaqua l'autre, Juvénal ayant soigneusement évité de nous le faire connaître. Cependant la majeure partie des traducteurs, quel que soit le nom qu'ils donnent à la cité rivale de Tentyris, mettent suivant leur préférence, et sans en donner la raison, qu'elle était en fête. Pour d'autres, au contraire, les réjouissances avaient lieu à Tentyris. Quelques exemples feront mieux comprendre ce que je veux dire. J. Dusaulx écrit : « Les habitants de Tentyre célébraient une fête [1]. » Fabre de Narbonne : « Tentyre était en fête [2]. » Pour ces deux traducteurs, — inutile n'est-ce pas de multiplier les exemples — ce sont les Ombites qui furent les agresseurs. D'après d'autres ce serait le contraire. Silvecane traduit : « Ceux de Tentyre, un jour par leurs chefs animés, vinrent pour attaquer les Ombiens désarmés [3]. Parmi les modernes, Despois, dont la traduction passe aujourd'hui pour la meilleure, reconnaît aussi les Tentyrites comme agresseurs, ayant mis : « C'était fête à Coptos [4]. » Or ni les uns ni les autres n'ont suivi fidèlement le texte, puisque rien n'y indique quels sont les agresseurs et les attaqués. Que quelques traducteurs, faute de documents plus précis et d'une connaissance parfaite des lieux, aient mis Coptos pour Ombos ou vice-versa, cela peut à la rigueur s'excuser, mais ajouter un membre de phrase qui ne se trouve point dans le texte, voilà ce qu'à aucun

pareilles scènes étaient si fréquentes que les Romains durent vigoureusement intervenir pour rétablir l'ordre. Plutarque raconte que les Oxyrrhynquites adorateurs de l'Oxyrrhynque, voyant les habitants de Cynopolis manger de ce mormyre, égorgeaient les chiens à titre de représailles et s'en nourrissaient comme chair de victimes.

1. Satires de Juvénal, traduites par Dusaulx, nouvelle édition, 1826, revue et corrigée par Jules Pierrot, t. II, p. 339 (collection Panckoucke).

2. Satires de Juvénal, traduites en vers français, avec le texte en regard par Fabre de Narbonne, t. III, p. 153 (Paris 1825).

3. Traduction nouvelle des satires de Juvénal en vers français, avec des remarques sur les passages les plus difficiles par M. de Silvecane, président en la cour des Monnaies, Paris, 1690, t. II, satire XV, p. 537.

4. Juvénal et Perse, traduction nouvelle par E. Despois, 4[e] éd., p. 217.

prix l'on ne saurait tolérer. Cette manière de traduire un poème ne nous paraît pas absolument de bonne foi.

Parmi les traducteurs qui ont suivi le texte avec la plus scrupuleuse exactitude, nous citerons l'abbé de Marolles qui traduit : « Mais pendant une fête de l'un de ces peuples [1] », puis Courtaud d'Ivernesse, dans la collection Nisard, lequel donne : « l'une des deux cités était en fête [2] » traductions imparfaites, si l'on veut, mais qui du moins n'ont rien de tendancieux.

*
* *

A partir de Qouft (Coptos), le Nil cessant de couler vers le nord, décrit une grande courbe et roule ses eaux du côté de l'Occident. Sur la rive septentrionale, est assise la ville moderne de Keneh, du côté opposé, mais plus à l'ouest, gisent imposantes, les ruines de Tentyris. A trois ou quatre milles de celles-ci, juste en face de Keneh, s'élève un vieux mur en pierres sèches, mesurant trois pieds de large sur trois pieds et demi de hauteur. Long d'environ quatre milles, il se dirige vers le sud, franchissant torrents et collines, pour rejoindre une falaise de la chaîne libyque, qu'il remonte jusqu'à une hauteur considérable.

Sur la corniche de cette falaise se trouve une petite guérite, sorte d'échauguette enduite de plâtre, d'où la sentinelle pouvait surveiller les routes de Coptos, Myos-Hormos et le désert de l'est, jusqu'au partage des eaux.

En dehors de trois brèches insignifiantes, dont deux pratiquées par le torrent, ce mur est intact et présente sur sa face occidentale des vestiges de portes et de tourelles. Des diverses hypothèses émises pour savoir dans quel but il avait été construit, on est arrivé à conclure qu'il était destiné à protéger les habitants de Denderah, contre une attaque venue de l'amont du fleuve. Grâce à cette muraille, les ennemis ne pouvant plus se cacher dans les ravins et encercler la ville de Denderah, auraient été réduits à se présenter par les pentes non accidentées du Nil.

Avant la découverte de Petrie et Quibell, ne sachant point exactement si c'était de Kôm-Ombo ou de Coptos qu'il est question dans la XVe satire, connaissant en outre l'animosité qui régnait entre Tentyris et une ville voisine, l'on pensa que les

---

1. Les satires de Juvénal et de Perse, avec des remarques latines et en français, par Michel de MAROLLES, abbé de Villeloin, Paris, 1658, p. 213.

2. Juvénal, Traduction nouvelle, par COURTAUD d'IVERNESSE, dans la collection Nisard, Satire XV, p. 282.

Tentyrites avaient construit ce mur pour se protéger contre les habitants de Kôm-Ombo ou de Coptos. Jugeant toutefois avec raison que Kôm-Ombo était à cent milles de Denderah et beaucoup trop éloignée de cette ville, l'on s'arrêta à l'opinion que le mur servait à défendre les Tentyrites contre les Coptites [1].

Mais depuis que nous connaissons la véritable Ombos de Juvénal, il ne paraît pas excessif d'admettre, qu'irrités de voir les Tentyrites faire une guerre sans merci au crocodile auquel ils rendaient un culte, les Ombites durent si souvent tomber à l'improviste sur les habitants de Denderah, casser, détruire, tout saccager dans le temple d'Hathor, que ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux, pour éviter à l'avenir toute surprise, que de construire une muraille avec tourelles et postes d'observation, permettant de surveiller les alentours.

L'endroit où s'élève ce mur vient confirmer notre opinion. Il est assez près de la ville pour que l'alarme donnée par les guetteurs pût être rapidement entendue, et il en est assez éloigné pour donner le temps aux Tentyrites de repousser les agresseurs et les empêcher d'approcher du temple. Ceci bien établi, il reste à examiner quels furent les agresseurs dans cette mémorable bataille qui fait l'objet de la XV[e] satire. Tout porte à croire, et c'est l'opinion la plus généralement admise, que ce furent les Tentyrites.

Si l'on songe que, par son caractère monstrueux, le culte rendu au crocodile était une honte pour l'humanité, l'on comprendra que les Tentyrites, adorateurs de la déesse Hathor, l'Aphrodite égyptienne, fussent scandalisés des hommages rendus à une horrible bête. Exaspérés, en outre, des attaques incessantes dont ils étaient l'objet de la part des Ombites, les habitants de Denderah résolurent, une fois pour toutes, d'y mettre un terme et profitèrent d'un jour où leurs voisins célébraient une fête pour les attaquer. Croyant rencontrer des gens affaiblis par l'orgie et incapables d'aucune résistance, ils les trouvèrent au contraire pleins de sang-froid, très résolus, assez forts pour se défendre et les mettre en fuite. Mais des renforts leur étant survenus, les Tentyrites reprirent énergiquement l'offensive et obligèrent leurs adversaires à une prompte retraite. Les gens d'Ombos repoussés tournent le dos et se sauvent, poursuivis par leurs voisins, les habitants de Tentyris. Dans la déroute, un des vaincus qui, tout éperdu s'esquivait à toutes jambes, tombe, est pris aussitôt, découpé

1. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 3[e] série, n° 5, année 1894, page 99 et suivantes. L'ancien mur de Denderah, Tentyris, Coptos ou Ombos, par E.-A. Floyer.



en petits morceaux, il faut que chacun puisse en avoir sa part. Les vainqueurs le dévorent et on le ronge jusqu'aux os. On ne s'est pas donné la peine de le faire bouillir ni rôtir, on se contente de le manger cru. Au reste, les monstres qui ont osé mordre dans un cadavre, n'ont jamais rien mangé qui leur parût si bon. Pour les premiers qui en tâtèrent, ce fut une sensation de volupté bien vive, puisque le dernier qui survint, lorsque tout était mangé, passa ses doigts sur le sol pour y recueillir et goûter au moins un peu de sang [1].

Un acte de cannibalisme aussi odieux ne se peut expliquer que de la part de gens chez qui sont poussés au paroxysme l'exaspération et la fureur. Les Ombites ne cessant d'attaquer leurs voisins, n'avaient aucune raison pour se mettre dans un semblable état. Après avoir, par des agressions toujours renouvelées, forcé les Tentyrites à se garantir au moyen d'une muraille, ils continuèrent à les harceler sans relâche. S'ils les avaient laissés tranquilles, les habitants de Denderah, gens paisibles, puisqu'ils s'étaient isolés pour avoir la paix, n'auraient certainement jamais songé à les attaquer. Mais un beau jour, exaspérés, n'y tenant plus, poussés à bout par leurs exécrables voisins et leurs démonstrations scandaleuses en l'honneur d'une monstrueuse bête, après avoir pris leurs mesures en conséquence, choisissant le moment favorable, d'attaqués ils se firent agresseurs et fondirent en masse sur les Ombites pour en finir.

D'ailleurs, le texte de Juvénal ne permet pas le moindre doute à cet égard. D'après le 28e vers de la XVe satire « *Gesta super calidae moenia Copti* », c'est au-dessus de la brûlante Coptos, et non *dans* la brûlante Coptos ou *près* de la brûlante Coptos, comme on l'a généralement traduit, qu'eut lieu cet acte de cannibalisme. Or Kôm-Belal (Ombos) est à cinq kilomètres au sud de Coptos sur la rive gauche du Nil ; ce fleuve coulant du sud au nord, Ombos est bien en effet au-dessus de Coptos. La scène s'est donc passée entre le village actuel de Ballas et Kôm-Belal. Comme l'extrême limite nord de cette région se place à plus de vingt-trois kilomètres au sud de Tentyris, on ne peut douter que les agresseurs fussent les Tentyrites. Arrivés à Ombos où ils croyaient ne rencontrer que des gens affaiblis par l'orgie, ils furent d'abord repoussés, mais ayant reçu des renforts, ils ne tardèrent pas à prendre énergiquement l'offensive et à mettre en déroute leurs adversaires.

Un autre fait, d'ordre purement psychologique, vient renforcer

1. Voir Juvénal, XVe satire, vers 38-92.



notre opinion. On ne saurait mettre en doute la générosité de Juvénal, mais il est permis de croire que si les Ombites avaient été les agresseurs, il n'aurait point manqué de le dire, imputant leur acte de sauvagerie au culte horrible qu'ils pratiquaient. D'une nature droite et loyale, il n'a pas voulu fausser le jugement de l'histoire, d'autre part éprouvant de la répugnance à montrer que le culte d'Hathor pouvait conduire à un acte aussi odieux, il s'est borné à traiter de monstres ceux qui l'avaient commis, mais il a soigneusement évité de les nommer.

Revenons maintenant au lieu d'exil de Juvénal.

*
* *

Après avoir contesté son séjour en Égypte, déclaré qu'il ne connaissait pas ce pays, puisqu'il faisait, croyait-on, de Kôm-Ombo et de Tentyris deux villes voisines, l'on a également nié l'exil de Juvénal, se basant sur ce fait qu'il n'en fait mention dans aucune de ses satires, alors qu'Ovide n'a jamais cessé de se plaindre.

Nous ferons d'abord remarquer qu'il y avait entre les deux poètes une grande différence de caractère et de situation. Poète de cour, relégué dans une région désolée, parmi des peuples barbares, Ovide ne pouvait se résoudre à être éloigné pour jamais du brillant milieu où il avait toujours vécu.

Avec Juvénal rien de semblable, c'est assez tard que ses vers furent appréciés. Jamais il ne fréquenta la haute société de Rome, et le cours de sa vie qui précéda son exil ne fut marqué par aucune des joies, de ces bonnes fortunes, qui firent de la jeunesse d'Ovide un véritable enchantement.

Aussi lorsqu'il fut frappé de disgrâce, ce n'est point le souvenir d'une vie de délices qui pouvait lui faire regretter le séjour de la ville éternelle. La région où il fut relégué, non seulement n'avait rien d'effroyable, mais offrait au contraire tous les éléments propres à séduire un artiste. Un ciel toujours pur, une exubérante végétation formée de toute la flore des tropiques, des ruisseaux d'eau limpide, courant en méandres à travers les plantations de palmiers, de citronniers, d'acacias, de cyprès ; des monuments d'une architecture aux grandes lignes calmes, imposante de majesté ; les contours pittoresques des montagnes environnantes ; tout cet ensemble formait un merveilleux tableau embelli par l'éclatante lumière du soleil, qui lui donnait un charme, une beauté inexprimables. Ses habitants, doux, policés, y parlaient la langue d'Homère et celle de Virgile, pratiquaient les arts, dont quelques œuvres, parvenues jusqu'à nous,

témoignent d'un goût sûr et des plus raffinés. Que fallait-il de plus à un sage, à un poète ? Pourquoi se serait-il plaint ? Il savait d'abord, par avance, que cela n'aurait servi à rien.

D'après sa biographie, il mourut d'ennui et de chagrin ; cependant comme il avait plus de quatre-vingts ans, il est bien permis de reconnaître que sa fin n'eut rien de prématuré, et que l'âge y fut aussi un peu pour quelque chose.

Comme l'a dit de lui Victor Hugo, Juvénal était la vieille âme libre des républiques mortes. Trop fier pour se montrer courtisan et commettre la moindre bassesse, il préféra, au lieu de se plaindre, opposer à une disgrâce imméritée un silence hautain, attitude pleine de noblesse qui donne une très haute idée de son caractère et ne manque point de grandeur.

P.-Hippolyte Boussac.

ESSAIS ET NOTES SUR VIRGILE [1]

XI

L'OMBILIC DE L'ITALIE

Les peuples les plus divers, d'origine et de culture différentes, désignent une région ou un point comme le centre l'ombilic, soit du monde soit de leur pays. L'Allemand W. H. Roscher, après d'autres savants, a réuni dans deux mémoires récents les textes, les monuments, les rites, les récits relatifs à cette croyance [2]. Dans l'intervalle, M. Loth a complété le premier de ces mémoires pour les régions celtiques [3]. On trouvera sans doute encore à glaner.

Pour l'Italie, Roscher mentionne seulement Henna en Sicile (Callimaque, *H. Cérès*, 15; Diod., V, 2; Cic., *Ver.*, III, 192), le lac de Cutilia (Varron, dans Pl., *N. H.*, III, 109) et, à Rome, le miliaire d'or et l'*umbilicus urbis Romae* [4]. Virgile, dans l'*Énéide* (VII, 563), se fait l'écho d'une tradition analogue, fixée dans la région d'Aeclanum :

> Est locus Italiae medio sub montibus altis
> Nobilis et fama multis memoratus in oris,
> Ampsancti ualles; densis hunc frondibus atrum

---

1. Voy. *Revue*, t. XL (1916), p. 149.
2. *Omphalos*, dans les *Abhandlungen der sächs. Gesellschaft der Wissenschaften, Philol.-histor. Klasse*, XXIX, 9, Leipzig, 1913, in-4°; — *Neue Omphalosstudien*, même recueil, XXXI, 1 (1915).
3. *L'omphalos chez les Celtes*, dans la *Revue des études anciennes*, 1915, p. 193 (voy. *Revue des revues*, t. XL, p. 46, 52). Roscher n'a eu connaissance de cet article que par des résumés donnés dans les journaux qui rendent compte des séances de l'Académie des inscriptions. Il devait ces extraits, envoyés à la veille de la guerre, « der Güte meines gelehrten jungen Freundes, des Herrn René Duchamp de Lageneste » (*Neue Omph.*, p. 24, n. 48). Ce jeune savant, qui donnait les plus belles espérances, élève de l'École des Hautes Études et déjà collaborateur de cette revue, a été tué par les compatriotes de Roscher, en mai 1916, devant Nieuport.
4. *Omphalos*, p. 34.

Vrget utrimque latus nemoris medioque fragosus
Dat sonitum saxis et torto uortice torrens.
Hic specus horrendum et saeui spiracula Ditis
Monstrantur ruptoque ingens Acheronte uorago
Pestiferas aperit fauces, quis condit[1] Erinys :
Invisum numen terras caelumque leuabat.

Ce n'est pas au hasard que Virgile, si versé dans les antiquités religieuses, si attentif à les rapporter dans son poème, dit que le lac d'Ampsanctus est *Italiae medio*. Servius ne laisse aucun doute sur le sens de cette expression : « Hunc locum umbilicum Italiae chorographi dicunt. » Il y avait donc sur ce lac une tradition toute semblable à celle qui entourait le lac de Cutilia. Une île flottante avait rendu remarquable le lac de Cutilia ; mais là était aussi une région de sources sulfureuses, les *Aquae Cutiliae*, que les médecins de l'Empire recommandaient.

Le lac d'Ampsanctus se trouvait dans le pays des Hirpins, peuple samnite, au S.-E. de la ville d'Aeclanum (aujourd'hui Grotte di Mirabella). Il porte maintenant un nom dérivé de celui de Mefitis, Le Moffete. Pline nous apprend, en effet, que près du lac s'élevait un temple consacré à Mefitis (*N. H.*, II, 208). Le lac exhale toujours des vapeurs d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré. D'après Servius, dans ce lieu, les victimes n'étaient pas immolées ; on les exposait seulement aux émanations qui les suffoquaient : « Grauis odor iuxta accedentes necat, adeo ut uictimae circa hunc locum non immolarentur, sed odore perirent ad aquam adplicatae. Et hoc erat genus litationis. »

Ces gaz ont fait prendre ce lac pour une des bouches des Enfers. Les Anciens associaient volontiers les deux choses. On n'a qu'à se rappeler ce que Virgile dit lui-même du lac Averne (VI, 237-242). La notion de l'omphalos paraît, au contraire, indé-

1. *condit* M b c γ, *condita* R ; Servius : « *Condita* : alii *condit* legunt et *se* subaudiunt » ; Ps.-Servius : « *Condita* : recepta ». Le ms. P manque ici. Les deux leçons *condit* et *condita* remontent ainsi à l'antiquité. Dans les mss anciens, les mots n'étaient pas séparés, et la faute *ae* pour e, inverse de celle du moyen âge (*e* pour *ae*), se rencontre assez souvent (cf. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 1062). Par suite, un Ancien a pu écrire *aerinys* pour *erinys*, ce qui donnait *conditaerinys*, d'où la tradition des commentateurs, représentée par les deux Servius, a tiré : *condita Erinys*. L'emploi de *condit* au lieu de *se condit*, n'a pas d'analogue ; mais Apulée, *Mét.*, VI, 12, emploie ainsi *abscondere*. La langue d'Apulée est, en partie, renouvelée par des imitations et des extensions de tours plus anciens. *Condere*, pour *se condere*, n'est pas plus surprenant que le sens réfléchi de *turbare*, *sistere*, *insinuare*. On sait que les verbes de mouvement sont surtout pris avec cette acception. La faute *condita* doit donc avoir eu une double origine ; on aura voulu écarter un mot qui ne paraissait pas pouvoir se construire, en utilisant une faute graphique.

pendante. Cependant à Delphes, à côté de l'omphalos, s'ouvrait une excavation d'où sortait un souffle ; les exhalaisons terrestres et les crevasses ont donné un caractère sacré à ce lieu voué de bonne heure aux divinités chthoniennes. Sans presser ce rapprochement, dans notre ignorance du passé delphique, dans notre plus grande ignorance de l'histoire religieuse de l'Ampsanctus, nous sommes du moins aidés à comprendre que les phénomènes géologiques du lac sulfureux pouvaient s'accorder avec la conception de l'omphalos chez des peuples primitifs. Une étymologie que rapporte Servius est incertaine, car nous ne savons à quelle langue appartenait le mot *Amsanctus*. Mais elle exprimait pour les Latins l'horreur sacrée qu'inspirait le lac pestilentiel, *locus omni parte sanctus* [1].

XII

LE SANCTUAIRE DES PALIQUES

La notion de l'omphalos est celle d'un centre. L'omphalos peut, en effet, se placer dans un lieu qui est, à peu près, le centre géométrique du pays. Ainsi Enna est le nombril de la Sicile, placé au lieu où se coupent approximativement les bissectrices des angles de la Trinacrie. Roscher a montré sur une peinture de Pompéi l'omphalos figuré entre les *Lares compitales*. La notion de centre se fixe au point de croisement des voies [2]. Ailleurs le centre ombilical est seulement celui d'une région. Les Celtes surtout donnent volontiers à toute bourgade centrale un nom approprié, sans préjudice de l'omphalos de l'ensemble du pays [3]. Cette multiplicité de centres tient probablement à l'émiettement des Celtes en tribus, *ciuitates*. Mais la notion est souvent d'un caractère tout idéal, et on serait bien embarrassé de faire intervenir la géométrie ou même la topographie des voies aboutissant à

1. Le second mémoire de Roscher se termine sur une phrase singulière, qui montre à nu des préoccupations souvent dissimulées avant la guerre : « Nicht undenkbar wäre es, dass Deutschland oder besser gesagt der zu erwartende Bund germanischer und gleichen Idealen politischer und kultureller Art huldigen Völker infolge seiner *zentralen* [souligné dans le texte] Lage in Europa einmal berufen sein könnte, die Rolle eines ὀμφαλός γῆς im höchsten Sinne des Wortes zu spielen. » Sous le ridicule, gronde le terrible sérieux d'un sentiment qui ne doit nous laisser aucune illusion.

2. *Omphalos*, p. 114.

3. Voy. l'article cité de M. Loth.



un carrefour. Il suffit que le point ombilical corresponde à la conception d'un centre moral, politique, historique ou religieux [1]. L'étude de la carte ne peut révéler que le sanctuaire des Branchides possède un omphalos. Ce sont surtout les croyances religieuses qui fixaient la notion à un lieu déterminé. N'est-ce pas un sentiment très voisin qui animait l'étranger sympathique dont je viens de citer en note l'impression? N'est-ce pas le même sentiment qui inspire à l'autre bout de l'histoire le vieil Homère, quand il fixe le nombril de la mer, ὅθι τ' ὀμφαλός ἐστι θαλάσσης (*Od.*, I, 50), dans la mystérieuse Ogygie? Nous ne devons donc pas nous étonner de découvrir dans l'antiquité d'autres traçes de la même conception.

Puisque Virgile nous a donné l'occasion d'ajouter un nom à la liste de ces lieux célèbres et sacrés, on me permettra de risquer une conjecture qui nous en fera connaître encore un autre. Cette conjecture ne touche pas au texte de Virgile, mais se rattache indirectement à l'*Énéide*.

Dans le chant IX, le poète raconte que Turnus a réussi à pénétrer dans le camp des Troyens, grâce à une imprudence des géants qui gardaient la porte. Une fois entré, il fait un grand carnage. Quelques critiques, se ressouvenant de morceaux semblables dans l'*Iliade*, ont appelé cette partie l'ἀριστεία de Turnus. Mais malgré les rappels directs d'Homère, le récit est mêlé de thèmes d'origine populaire et de souvenirs locaux qui teintent par endroits l'épopée d'une nuance de conte de fées. Ce mélange est un des charmes de l'*Énéide*.

---

1. Pour montrer combien cette conception est naturelle, qu'on me permette de citer un texte du jour, la conversation d'un Chilien très distingué, M. Carlos Silva Vildosola, avec M. Francis de Miomandre (*Journal des débats*, 14 avril 1917). Ces deux messieurs étaient loin de soupçonner qu'un philologue guettait leurs propos et n'ont peut-être jamais entendu parler de l'omphalos.

« Mais, plus encore que toutes les choses attachantes ou flatteuses qu'il m'a dites, ce dont je me souviendrai surtout, c'est de ce moment vraiment inoubliable, où, arrivé au jardin des Tuileries, devant le grand jet d'eau, non loin de la grille et du Jeu de Paume, M. Carlos Silva Vildosola s'arrêta, heureux, admiratif, ému. Il prit une aspiration plus forte, il regarda de tous côtés. Il ne dit que quelques mots, mais dont chacun marquait qu'il jouissait finement, en artiste et en voyageur, de la beauté délicate des nuages, groupés comme dans un paysage de Fragonard, de la couleur des pierres, de l'étincellement écumeux du jet d'eau, des perspectives d'avenues partant toutes de ce point comme d'un centre. Un centre oui, c'était bien cela. On sentait que pour notre hôte, certes, il fallait voyager c'est une nécessité naturelle. Oui, mais à condition que tous les voyages aboutissent là, au centre de la rose. Et je reverrai toute ma vie dans mon souvenir cet étranger élégant et disert, s'orientant de toute sa face subtile et attentive d'Indien de race, comme s'il se sentait, enfin, au milieu de l'univers. » Il y a toute une philosophie ethnographique entre la grâce élevée de ce tableau et la lourde menace de la phrase massive de Roscher.



Parmi les victimes de Turnus se trouve le fils d'Arcens (IX, 581) :

> Stabat in egregiis Arcentis filius armis,
> Pictus acu chlamydem et ferrugine clarus Hibera,
> Insignis facie, genitor quem miserat Arcens
> Eductum Martis luco, Symaethia circum
> Flumina, pinguis ubi et placabilis ara Palici.

Servius donne du commencement de cette phrase une construction où paraît l'esprit byzantin : « Ordo est : *Stabat Arcentis filius*, *Arcens*, *in armis egregiis*. Nam non congruit ut, huius filii praetermisso nomine, bis fiat patris commemoratio. » Cet inconvénient qui arrête le scoliaste est moins grave que l'entortillement qu'il préfère. Mais il a raison de s'arrêter à l'expression *Arcentis filius*. Elle a besoin d'une explication, d'ailleurs fort simple. Le héros est un tout jeune homme, qu'on a encore l'habitude de désigner par le nom de son père. Nous avons d'autres exemples de cette périphrase.

Camille abat aussi un jeune Ligure, *filius Auni* (XI, 700) ; il n'a pas d'autre nom. Une telle expression donne un caractère réaliste et familier à la narration épique. Quand le père d'Horace donnait à son fils des leçons pratiques de morale tirées de la vie de leurs voisins, il ne s'exprimait pas autrement : « Nonne uides, *Albi* ut male uiuat *filius*? » A l'école, le maître romain interpelle ses élèves par la même périphrase : « Dicat *filius Albini* : si de quincunce remota est | uncia, quid superat [1] ? » La variété du ton dans Virgile est juste l'opposé du style convenu et perpétuellement solennel que lui suppose une tradition de perruques.

Le fils d'Arcens est venu de Sicile. Cette origine est pour le poète une occasion de rappeler des traditions et des cultes locaux et de mêler la légende populaire aux grands coups d'épée.

Les deux derniers vers ne sont pas sans difficulté. Au v. 584, *Martis* est la leçon des mss anciens *MPR* et du Pseudo-Servius. Les mss de Macrobe (V, 19, 15) ont *matris*, leçon qui a passé dans quelques copies carolingiennes de Virgile et qui a eu beaucoup de succès auprès des éditeurs modernes. On ne sait pas, en effet, quel rapport existait entre le culte des Paliques et celui de Mars. En lisant *matris*, on obtient la tranquillité à peu de frais. Mais *Martis* est évidemment la leçon transmise par l'antiquité.

---

1. Horace, *Satires*, I, iv, 109 ; *Art poét.*, 326-328.

Elle n'est ni absurde ni inintelligible. Notre ignorance est un motif insuffisant pour lui substituer une correction trop facile. Si *matris* était le texte, il aurait fallu un accident bien peu ordinaire pour changer le mot en *Martis*. L'empressement des éditeurs à choisir *matris* montre, au contraire, combien était glissante la pente dans l'autre sens [1].

L'épithète *placabilis* jointe à *ara Palici* exerçait déjà la sagacité des commentateurs anciens, comme le prouvent les réflexions de Servius et de Macrobe. Nous ne nous arrêterons pas à les discuter. M. Postgate a démontré que *placabilis* a le sens de *placanda*, soit ici, soit dans le passage du livre VII où Virgile parle de l'autel de Diane Taurique : « pinguis ubi et placabilis ara Dianae » (VII, 764) [2]. Ce rapprochement assure le sens de *pinguis*. L'autel du Palique et celui de Diane sont « gras » du sang des victimes. Le sens de l'épithète, qui se retrouve ailleurs (IV, 62, *pinguis ad aras*), ne devrait arrêter personne. Il se trouve éclairci par un autre passage, IV, 201 : « Pecudumque cruore | pingue solum ». Lors de la course au pied, au livre V, c'est sur un sol imbibé du sang des victimes que Nisus glisse et tombe (V, 328 suiv.). M. Ciaceri, ordinairement mieux inspiré, croit, après Macrobe, que l'autel du Palique est gras à cause de toutes les offrandes de céréales qui s'y accumulent [3]. Cependant le rapprochement avec l'autel de Diane aurait dû suffire à écarter cette idée. Et ce rapprochement conduit à admettre que, comme l'autel d'Artémis Taurique, l'autel du Palique est engraissé par le sang de victimes humaines.

Le texte de Virgile est maintenant éclairci dans la mesure du possible. Je viens à l'objet principal de cette note. Nous quittons Virgile pour prendre Macrobe. Ce grammairien a tout un chapitre sur les Paliques (V, 19). Son point de départ est dans les vers que nous venons d'expliquer. Rappelons d'abord quelques notions essentielles.

Actuellement, près de la petite ville de Palagonia, se trouve un cratère d'où sortent des gaz, surtout de l'acide carbonique. Le courant est assez fort pour entraîner des feuilles et des objets légers. A la saison des pluies, le cratère se remplit d'eau, les bulles de gaz sortent à la surface, et du milieu du lac ainsi formé deux jets de gaz font sauter l'eau en l'air. Les oiseaux évitent

---

1. Bauer, dans l'article cité plus loin (Roscher, t. III, 1re p., col. 1295, l. 15), a proposé d'expliquer *Martis* par un rapprochement avec un culte sicilien.
2. Postgate, dans *Hermathena*, t. XVII, n° 39 (1913), p. 404.
3. Dans l'ouvrage cité plus loin, p. 32.

de passer sur ce lac ; on trouve parfois sur les bords les cadavres de petits animaux ; les bœufs, qui entrent dans l'eau, respirent péniblement et se hâtent de sortir. Dans l'antiquité, ces phénomènes devaient être plus considérables. Macrobe (V, 19, 19) parle de deux cratères que les gens du pays appelaient *Delli* (auj. lago dei Palici ou Naftia)[1]. Ce lieu était le centre d'un culte à des dieux jumeaux, les deux Paliques. En cas de vol ou de détournement, l'accusé et l'accusateur s'approchaient du lac ; l'accusé jurait qu'il était innocent. Si le serment était faux, le parjure recevait immédiatement sa punition et perdait la vie dans le lac. Si Virgile ne mentionne qu'un Palique, c'est peut-être parce que, déjà de son temps, il n'y avait plus qu'un cratère comme aujourd'hui.

On racontait que les Paliques étaient les enfants d'un dieu, Jupiter, Vulcain ou l'Etna, et d'une déesse. Pour dissimuler cette infidélité, Jupiter aurait confié à la terre la jeune femme, ou, du moins, les deux enfants qui auraient un jour reparu à la lumière. Ce mythe était ancien ; car Eschyle, dans sa tragédie perdue, *Etna*, en parlait. Quantité de détails s'étaient ajoutés au récit primitif. Les savants modernes, à leur tour, l'ont enrichi de multiples hypothèses. On trouvera un exposé de ces questions complexes dans un article du *Lexikon* de Roscher et dans un livre écrit à Catane par M. Ciaceri[2]. Le fruit que l'on retire de toute cette érudition est fort médiocre. Le résultat le plus clair a été très bien dégagé par M. Ciaceri : le culte des Paliques est un vieux culte local que les Grecs, dès le ve siècle avant notre ère, ont expliqué et nourri par leurs propres idées.

Après Eschyle, le plus ancien témoin cité par Macrobe (§ 25) est Callias. « In septima historia de rebus Siculis ita scribit : Ἡ δὲ Ἐρύκη τῆς μὲν Γελῴας ὅσον ἐνενήκοντα στάδια διέστηκεν, ἐπιεικῶς δὲ ἐχυρός ἐστιν ὁ τόπος καὶ <.....> τὸ παλαιὸν Σικελῶν γεγενημένη πόλις· ὑφ' ᾗ καὶ τοὺς Δέλλους καλουμένους εἶναι συμβέβηκεν. Οὗτοι δὲ κρατῆρες δύο εἰσιν, οὓς ἀδελφοὺς τῶν Παλικῶν οἱ Σικελιῶται νομίζου-

1. M. Is. Lévy, *Rev. arch.*, t. XXXIV (1899), p. 256, a proposé d'identifier les lacs des Paliques avec les Salinelle, volcans de boue près de Paternò, sur les bords du Siméthus, nommé par Virgile. Palagonia est assez éloignée du Siméthus ; mais sa vallée est arrosée par un affluent ; le Siméthus est le grand fleuve de cette région, comme l'Etna en est la montagne dominante. La paraphrase de Macrobe, de plus, place la scène de séduction de la nymphe sur les bords du Siméthus ; on peut supposer ailleurs dans la région la naissance des enfants. L'expression de Virgile est très large : *in luco circum*.

2. Bloch, dans Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen u. römischen Mythologie*, t. III, 1e p., 1897-1907, col. 1281-1295. — Ciaceri (Emmanuele), *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, Catane, 1911, p. 23-37.

σιν, τὰς δὲ ἀναφορὰς τῶν πομφολύγων παραπλησίας βραζούσαις ἔχουσιν. « La ville d'Erycé est distante de Géla d'environ quatre-vingt-dix stades. La position est assez forte et... dès l'antiquité devenue une ville des Siciliens. A ses pieds se trouve aussi ce qu'on appelle les Delli. Ce sont deux cratères que les Siciliotes croient frères des Paliques ; la poussée des bulles de vapeur y est presque semblable à celle de l'eau bouillante. » Ce texte contient une lacune ; car on ne voit pas comment Callias passe d'Erycé à la ville de Palique. Nous n'avons aucun moyen de le conjecturer. Ce n'est pas ce point que je veux étudier. La suite du texte présente, en outre, une absurdité : les Delli sont des cratères et ces cratères sont les frères des Paliques.

Cette absurdité semble avoir passé chez un paradoxographe d'époque romaine, Polémon, que cite également Macrobe (§ 26) : « Polemon uero in libro qui inscribitur Περὶ τῶν ἐν Σικελίᾳ θαυμαζομένων ποταμῶν sic ait : Οἱ δὲ Παλικοὶ προσαγορευόμενοι παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις αὐτόχθονες θεοὶ νομίζονται. Ὑπάρχουσιν δὲ τούτων τῶν θεῶν ἄμφω ἀδελφοὶ κρατῆρες χαμαίζηλοι ». « Ceux qu'on appelle les Paliques passent chez les gens du pays pour des dieux autochtones. Ces dieux ont deux frères, des cratères à fleur de terre. » Ainsi d'après Callias et Polémon, des cratères sont les frères des Paliques. On pourrait admettre à la rigueur que les cratères devenus des dieux appelés Delli, fussent les frères des Paliques. Mais ce n'est pas cela que nous avons. Les Delli sont définis des cratères, et une fois que cette donnée bien matérielle et nullement mystique nous a été donnée, on nous dit que ces cratères sont frères des Paliques. Bloch a vu qu'il y a là trois désignations, Paliques, Delli, cratères, pour une même chose. Mais il n'est pas aussi simple qu'il le dit, de supposer que Callias et Polémon trouvaient dans leur source Δέλλοι et Παλικοί avec l'addition ἀδελφοί et qu'au lieu de prendre les Delli pour des frères, les Paliques pour des frères, ils ont pris les Delli pour les frères des Paliques. Une pareille méprise est difficile à admettre, surtout quand le mot κρατῆρες, placé dans le contexte, aurait dû éviter toute confusion.

Sans doute les mythographes et les simples curieux d'origine grecque ont greffé sur les données indigènes des rapprochements fantaisistes ; ils ont imaginé d'ingénieuses combinaisons et des identifications arbitraires. Callias a dû déjà subir l'influence de ces altérations et y contribuer pour son compte. Mais ce travail avait pour but d'éclaircir pour l'esprit des Grecs les données indigènes et de les faire rentrer dans le cadre des religions helléniques connues. Si Callias ou un Grec antérieur a imaginé, son

invention peut être une explication un peu détournée ou compliquée; elle ne doit pas être un non-sens. Le but de tels exégètes est précisément de faire disparaîtrè les non-sens apparents et non pas d'en introduire de réels. On peut encore concéder une absurdité à un démarqueur comme Polémon. On hésite à la faire endosser à Callias, historien peu scrupuleux, surtout quand il s'agit de son bienfaiteur Agathocle, mais écrivain de bonne époque et qui était sur place. Quant à la donnée initiale, indigène, certaine, elle résulte de la légende même. Les Paliques sont frères et sont sortis du sein de la terre par les deux craères. Si on admet que les cratères étaient primitivement les Paliques, on admet que les cratères sont frères, mais non pas qu'ils sont frères des Paliques. Et le nom de Delli reste en l'air : on ne sait ce qu'il vient faire.

La méprise paraît reposer sur un texte fautif de Callias. Je lis :

ὑφ' ᾗ καὶ τοὺς Δελφοὺς καλουμένους εἶναι συμβέβηκεν. Οὗτοι δὲ κρατῆρες δύο εἰσίν, οὓς δελφύας τῶν Παλικῶν οἱ Σικελιῶται νομίζουσιν.

Nous avons en grec δελφύς (dor. δελφύη), la matrice, d'où ἀδελφός, le frère (sorti de la même mère), littéralement « utérin ». Fernand de Saussure expliquait par cette racine le nom de Delphes et comparait la tradition religieuse qui en faisait le nombril de la terre. La notion que suggère le nom de Delphes et celle de l'omphalos sont aisément assimilables.

On peut traduire : « Au pied de cette ville se trouve le lieu appelé Delphes. Ce sont deux cratères que les Siciliens pensent être les matrices d'où sont sortis les Paliques. » Dans le texte rétabli, les Paliques restent les Paliques, et les deux cratères portent un nom local, οἱ Δελφοί. Les propos de Callias ont un sens.

La faute commise par les copistes n'est pas très grosse. Le principal manuscrit de Macrobe au lieu de τοὺς Δέλλους donne τούσδε ἄλλους, ce qui n'a d'ailleurs aucun sens. Δέλλους est une vieille correction, imposée par le contexte où Macrobe parle des Delli. Le texte de Callias était déjà gâté quand, à l'époque romaine, à une date incertaine, avant Macrobe, le doxographe Polémon rédigeait sa compilation. C'est peut-être lui qui, le premier, a supposé que des cratères sont frères des dieux. Macrobe n'en a pas vu plus long. Nous avons donc là une faute très ancienne, commise sur des noms propres peu connus. Car l'homonymie de Delphes était plus propre à égarer qu'à guider un demi-savant. On savait bien que Delphes n'était pas en Sicile. Cette notion géographique tendait à faire disparaître ce nom du récit

de Callias. La seconde faute ἀδελφούς pour δελφύας était fatale, et probablement solidaire de la première, surtout dans le cas où Δελφούς était mis en marge comme correction ou variante de Δέλλους.

Si on accepte ces possibilités, — sinon, il faudra expliquer raisonnablement la phrase de Callias, — si donc on admet que l'erreur a pu suivre cette marche, on aura un texte qui offre juste le degré de difficulté nécessaire pour qu'il ait été défiguré. Le nom du lieu est grec ou traité comme tel par les habitants. On a supposé, en parlant de *Delli*, qu'il s'agissait d'un nom de langue inconnue, peut-être d'un mot sémitique. Cela serait admissible. Mais les Siciliens dont il est question sont des colons grecs, qui parlent grec, qui élaborent en grec une légende mythologique d'après les traditions grecques. Ils ont pu partir d'un nom local étranger. Mais c'est en grec qu'ils ont cherché, comme toujours, à l'expliquer. Nous avons un échantillon de ce genre de spéculations précisément à propos des Paliques. Avant de citer Callias, Macrobe rapporte qu'Eschyle, dans l'*Etna*, expliquait le nom des dieux, Παλικοί, par πάλιν ἱκέσθαι. Il est peu vraisemblable que ce vieux nom local soit grec. On n'était sûr ni de l'accentuation ni de la quantité de l'ι. Nous ne devons donc pas nous étonner que les Grecs aient confondu l'autre nom, quel qu'il ait été, avec celui de Delphes.

Ils pouvaient y être amenés par une assimilation plus profonde. A l'époque où ils travaillaient la légende, le culte des Paliques avait un caractère de « centre », qui suggérait invinciblement à leur esprit la notion de l'omphalos. Si nous reprenons le texte de Callias dans notre restitution, nous voyons que les deux cratères appelés Delphes étaient considérés comme les matrices d'où étaient sortis les Paliques, δελφύας τῶν Παλικῶν. Ce génitif n'arrêtera personne, je pense. Avec un nom, le génitif peut être ou possessif, ἡ δελφύς τῆς μητρός, ou « objectif », et alors il représente des idées très variées, toutes celles qu'un complément verbal peut exprimer près d'un verbe, βέλη τοῦ σκόπου, des flèches destinées à atteindre le but, τρόπαια βαρβάρων, des trophées de victoire sur les barbares (Platon, *Lois*, p. 717 A; Xénophon, *Anab.*, VII, 6,36). On trouvera dans les grammaires et les ouvrages spéciaux des exemples qui prouvent quelle richesse de significations présente cet emploi du génitif. L'organe, ἡ δελφύς, peut être considéré par rapport à la mère et par rapport aux enfants qui en sortent, c'est le contexte qui décide, ainsi que dans tous les cas analogues. Indépendamment de la vraie forme du nom géographique, les Siciliens pensaient donc

que les cratères étaient les matrices d'où sortaient les Paliques. De là, il n'y avait qu'un pas pour songer à l'omphalos.

Le rapprochement avec Delphes se fait plus étroit. Le vieux sanctuaire sicilien est devenu lui aussi le siège d'un omphalos. Devenu ? Le mot est une précaution. Car la notion de « nombril de la terre » est commune à bien des races différentes. Elle pouvait être antérieure à l'époque où l'imagination grecque s'est emparée des données relatives aux Paliques. En tout cas, rien n'était plus convenable à un culte si ancien, si important pour toute une région.

A deux reprises au moins dans le cours de l'histoire, le sanctuaire des Paliques a été un sanctuaire national. Au milieu du ve siècle avant notre ère, Ducétius voulut grouper les éléments indigènes contre les colons grecs et fonda près du temple la capitale de Paliké, qui ne survécut pas à la victoire des Syracusains. Au IIe siècle, le second soulèvement des esclaves contre les maîtres grecs et romains s'ourdit dans le bois sacré des Paliques ; le nouveau chef, Salvius, un moment vainqueur, sacrifia aux Jumeaux divins et leur offrit son manteau de pourpre, comme s'il eût voulu donner à cette révolte le caractère d'un mouvement indigène. Le sanctuaire des Paliques avait son oracle. La tradition merveilleuse qui faisait de ces dieux les gardiens et les vengeurs de la foi jurée, montre que leur temple était aussi un temple de civilisation, maintenant le lien social et garantissant la sûreté des relations humaines [1]. Enfin, les exhalaisons rendaient ces lacs redoutables, comme celles du lac omphalique d'Ampsanctus. Tous ces traits conviennent parfaitement à une Delphes sicilienne, à un omphalos concurrent du grand temple d'Henna [2].

XIII

LES CINQ ÉLÉMENTS

Dans le conseil des dieux, au moment où Jupiter va commencer de parler, toute la nature fait silence (X, 100-102) :

---

1. Voy. T.W. Beasley, dans cette *Revue*, t. XXIII (1899), p. 270.

2. La notion de l'omphalos fait partie du folk-lore. Dans l'*Élite des cones du sieur d'Ouville*, édition Ristelhuber (Paris, Lemerre, 1876), conte 26, p. 47, *D'un seigneur de village et de son meunier*, le seigneur veut savoir où est le milieu du monde.



Tum Pater omnipotens, rerum cui prima potestas,
Infit : eo dicente deum domus alta silescit
Et tremefacta solo tellus, silet arduus aether,
Tum Zephyri posuere, premit placida aequora pontus.

Solo a été diversement interprété. Conington donne à *solum* le sens de fondation. Il compare l'expression de Lucrèce *terrai solum* (I, 212 ; etc.), dont il faut rapprocher celle d'Ennius, *sola terrarum* (Festus, v° *solum*) : « La terre ébranlée dans ses fondements se tait ». L'explication de Heyne revient peut-être au même. Elle est assez obscure. Peerlkamp corrigeait *solo* en *silet*.

Le sens de *solo* paraît indiqué par le contexte. Le poète a d'abord évoqué l'image de l'univers, pris dans son ensemble, par un souvenir homérique, *rerum cui prima potestas* (cf. *Il.*, II, 118). Ensuite, il décompose, pour ainsi dire, l'univers, et nomme d'abord trois parties, le ciel, *deum domus alta*, la terre, l'éther, *arduus aether*.

Cette énumération rappelle immédiatement la conception des quatre ou cinq éléments, familière aux Anciens. Les éléments étaient rangés dans le monde par ordre de gravité : au fond, la terre, puis l'eau, puis l'air, enfin le feu et l'éther, partie plus subtile que l'air. C'est ce qu'Ovide expose dans des vers connus, dont il suffit de rappeler ceux-ci (*Mét.*, I, 52) :

Imminet his aer : qui quanto est pondere terrae
Pondere aquae leuior, tanto est onerosior igni.

En vertu d'une théorie dont Ovide s'est encore fait l'écho, et qu'il prête à Pythagore, ces éléments s'échangent perpétuellement et ne sont que les états plus ou moins pondérables d'une même matière (*Mét.*, XV, 243). Pour Ovide, les éléments pondérables sont la terre et l'eau, les éléments impondérables, l'air et le feu. Mais c'est là une classification un peu sommaire, comme le prouvent les termes mêmes dont il se sert (*ib.*, XV, 240) :

Ex his duo sunt onerosa suoque
Pondere in inferius, tellus atque unda, feruntur;
Et totidem grauitate carent nulloque premente
Alta petunt, aer atque aere purior ignis..

Il est inutile de retracer les origines de cette doctrine [1]. Au

1. Voy. le livre excellent d'Otto Gilbert, *Die meteorologischen Theorien des griechischen Altertums*, Leipzig, 1907.



temps de Virgile, elle faisait partie du premier enseignement et établissait dans les esprits ces catégories qui sont comme la structure des cerveaux cultivés. Notre passage y correspond sans effort, et les épithètes en reçoivent leur valeur. Tout à fait en haut, se dresse au-dessus de tout, *arduus*, l'éther. Le ciel lui-même est seulement en haut, *deum domus alta*. L'eau, représentée par la mer, *pontus*, ne reçoit pas d'épithète locale, pas plus que les zéphyrs, qui figurent l'air dans ce tableau. Au fond, *solo*, est la terre, *tellus*.

Dans cette énumération, on cherche d'abord le feu, qui est un des quatre éléments de la tradition vulgaire. Mais Virgile n'avait pas à le nommer à part. La scène a lieu dans l'Olympe. Or, comme le dit Parménide, le feu occupe une partie du monde, le ciel, et engendre de lui-même le soleil, la lune, l'éther, la voie lactée (γάλα οὐράνιον), les étoiles et l'Olympe [1]. Virgile doit envisager les éléments dans son tableau plutôt comme des régions du monde que comme des principes. L'Olympe ou le ciel, demeure des dieux, est le lieu propre des astres. Homère et les philosophes s'accordent avec le vulgaire pour y voir la région du feu. Virgile en nommant le ciel a nommé le feu.

Il distingue donc cinq éléments. Cette doctrine s'est formée par la séparation de l'air et de l'éther. L'éther est la partie la plus subtile de l'air. Virgile le met au sommet, au-dessus du feu et de l'air. C'est un Pythagoricien, Philolaüs, qui a été amené par des similitudes mathématiques à placer l'éther au-dessus des quatre éléments vulgaires. Ceux-ci forment le monde sublunaire. Le cinquième les englobe, pour ainsi dire, s'élevant au-dessus de tout. Aristote reprendra cette doctrine, et lui aussi superposera aux quatre éléments l'éther, mais il en fera la région divine du ciel [2].

Dans une description, de telles précisions ne seraient pas à leur place. Les philosophes grecs, d'ailleurs, ne séparaient pas toujours avec netteté l'air, le feu et l'éther [3]. Il reste cependant qu'ici Virgile admet cinq éléments. Il n'est pas très difficile d'indiquer l'origine de cette conception. Une renaissance du pythagorisme se produit au moment où écrivent Virgile et Ovide. Le rôle assigné à Pythagore dans les *Métamorphoses* en est une preuve. On sait combien Virgile accueillait volontiers les enseignements de cette école.

---

1. GILBERT, *l. c.*, p. 676, note 1, citant Parménide d'après Simplicius.
2 GILBERT, *l. c.*, p. 83 et 664.
3. On peut s'en assurer en rapprochant divers passages du livre de Gilbert réunis à la table alphabétique sous αἰθήρ, πῦρ, οὐρανός. Voy. encore p. 676.



Ces quatre vers montrent que Virgile n'écrit pas au hasard et que rien n'est plus trompeur que de se reposer comme Heyne sur les libertés du langage poétique : « Adiectum *solo* spectat ad poeticum ornatum ». Ce qui est poétique, c'est l'ordre et le mouvement de la phrase, ce sont les variations des tours : deux éléments sont d'abord groupés avec *silescit*, puis vient *silet arduus aether* ; les deux derniers membres sont encore différents et n'ont plus de ces indications locales *alta*, *solo*, *arduus* qui rappellent la théorie. La science, si l'on peut vraiment parler de science à propos de données primaires, la science est subordonnée à la poésie.

XIV

LA NEUTRALITÉ DES DIEUX

Jupiter, dans son discours, impose aux dieux la neutralité entre les Troyens et les Latins. Ce discours présente quelques obscurités (X, 104-112) :

« Accipite ergo animis atque haec mea figite dicta.
Quandoquidem Ausonios coniungi foedere Teucris
Haud licitum nec uestra capit discordia finem,
Quae cuique est fortuna hodie, quam quisque secat spem,
Tros Rutulusne fuat, nullo discrimine habebo.
Seu fatis Italum castra obsidione tenentur
Siue errore malo Troiae monitisque sinistris
(Nec Rutulos soluo), sua cuique exorsa laborem
Fortunamque ferent : rex Iuppiter omnibus idem.
Fata uiam inuenient. »

L'expression *secat spem* a été autrefois expliquée par M. Havet d'après l'image du fil des Parques : ni les Parques ni les dieux n'interviendront ; les hommes eux-mêmes couperont le fil de leur avenir. Comme souvent, *spem* désigne l'objet de l'attente[1]. La hardiesse de l'expression de Virgile consiste à avoir supprimé la mention du fil et des Parques, en gardant seulement l'action de couper. On pourrait confirmer cette interprétation par un exemple de Valérius Flaccus. Récemment, M. Badolle a montré comment

1. *Bulletin de la Société des humanistes français*, t. I, p. 86 (séance du 20 mars 1895).

colus prend le sens de « années » dans Valérius Flaccus. Sénèque, par exemple, avait dit : « Consumptos iterum deae supplent Eurydices colus » (*Herc. Oet.*, 1083). Valérius Flaccus tire de telles expressions : « Datque alias sine lege colus » (VI, 445) [1]. Ce rapprochement éclaire peut-être d'une autre manière le passage de Virgile. M. Havet citait à ce propos Ennius (dans Macrobe, I, 4,17) : « Hac noctu filo pendebit Etruria tota ». Il est possible que Virgile, par le même procédé que Valérius Flaccus, ait abrégé dans *secat spem* une expression épique antérieure où était nommé le fil des Parques.

Les vers 109-110 ont embarrassé les éditeurs. Ribbeck les supprime. Ce traitement simplificateur vaut à peu près la variante *populos* qu'il prend dans Nonius pour le v. 111, au lieu de *Rutulos* des mss. En général, on met une virgule après *habebo* et la phrase s'achève, plus mal que bien, sur *sinistris*. Norden a singulièrement éclairci le morceau en rattachant *seu... siue...* à ce qui suit et en mettant *nec Rutulos soluo* entre parenthèses [2]. Ainsi l'opposition des Troyens et des Rutules s'explique et la leçon *Rutulos* est sauvée.

La phrase qui commence au vers 109 applique à la situation actuelle la décision générale *nullo discrimine habebo*. Cette application est faite d'abord aux Troyens : « Si un destin favorable aux Italiens a décidé le siège du camp troyen ou si une erreur fâcheuse et des avertissements trompeurs ont égaré les Troyens. » Cette double hypothèse correspond à peu près à ce qu'ont dit séparément Vénus et Junon. Vénus s'est demandée si les destins n'étaient pas changés et devenus favorables aux ennemis d'Énée : « Cur noua condere fata ? » (35). Junon, à son tour, a distingué, avec une passion subtile, entre l'attaque du Latium et le voyage des Troyens en Italie : ce voyage, certains oracles, qu'elle raille, peuvent l'avoir autorisé ; mais : « Aeneam hominum quisquam diuumque subegit | bella sequi aut hostem regi se inferre Latino ? » (65-66). Jupiter suppose donc que la liberté laissée aux combattants peut amener le triomphe des Rutules. D'autre part, ceux-ci ne sont pas privilégiés ; ils peuvent aussi se tromper sur les oracles et suivre un destin funeste. Les risques sont pour les deux partis : *nec Rutulos soluo*, « je ne soustrais point les Rutules aux conséquences de ma décision ».

Mais Norden a tort de mettre entre parenthèses : *rex Iuppiter omnibus idem*. Cette proposition est la chute de la période. On a

1. *Revue*, t. XL (1916), p. 199.
2. Édition du livre VI (Leipzig, 1903), p. 156.



dès lors deux phrases analogues, sinon tout à fait symétriques. La première est générale. La seconde répète la même idée en la rendant particulière à la situation présente, l'attaque du camp troyen par Turnus. L'ensemble a une allure oratoire fortement marquée, comme il convient.

La conclusion du discours est : *Fata uiam inuenient*. Je n'y vois pas la soumission de Jupiter au destin, comme le font d'anciens commentateurs de Virgile. Le point délicat, dans la discussion qui vient d'avoir lieu sur l'Olympe, est précisément l'exécution des arrêts du destin. Vénus affecte de croire qu'ils doivent avoir été changés : « Cur noua condere fata ? » (35). Junon les repousse comme le délire d'une folle : « Italiam fatis petit auctoribus : esto, | Cassandrae impulsus furiis » (67-68). Si Jupiter laisse aller les événements sans favoriser personne, que deviendront les destins? Ils auront à trouver leur voie. Sans nul doute, ils se réaliseront; mais Jupiter n'a pas besoin de l'affirmer. C'est le comment qui est obscur. Il restera obscur. Jupiter ne veut pas dire autre chose. Cela suffit pour que l'action se poursuive et que le lecteur reste dans l'incertitude. Par là même, le but du poète est atteint. Une phase nouvelle de l'action est ouverte.

XV

QVIN

Junon dit à Jupiter (X, 613) :

> Si mihi quae quondam fuerat quamque esse decebat
> Vis in amore foret, non hoc mihi namque negares
> Omnipotens, quin et pugnae subducere Turnum
> Et Dauno possem incolumem seruare parenti.

On remarque l'emploi du *quin* après *non nego* et on note que c'est le premier exemple. De Virgile, cette construction passe à Cornélius Népos et à Tite-Live : Corn. Nép., X (*Dion*), 2,2 : « Qui quidem... adulescenti negare non potuerit quin eum accerseret, cum Dion eius audiendi cupiditate flagraret » ; Tite-Live, XL, 36,2 : « Negare non posse quin rectius sit etiam ad pacatos barbaros... exercitum mitti ». Cette construction a une référence ancienne, s'il faut lire dans Caecilius, *Fallacia* (Nonius, p. 512):

« Nam quin duriter nos educarit... non negat. » On verra des expressions similaires dans les notes de Weissenborn, sur Tite-Live, et de Madvig, sur le *De fin.*, V, 32.

Mais dans Virgile la phrase est d'un type un peu différent. Nous n'avons pas *non negares quin*, mais *non hoc negares quin*. Le verbe *nego* a un complément *hoc* qui annonce, si l'on veut, la conjonction *quin*. Il n'en est pas moins vrai que, grammaticalement, *non hoc mihi namque negares* est une proposition complète par elle-même. *Quin* développe une première proposition et introduit le contraire ; on peut le traduire par « mais ». Cela est très clair dans Tér., *Héc.*, 64-65 : « Hortor ne quoiusquam misereas | quin spolies, mutiles, laceres » ; la vieille entremetteuse dit à la jeune courtisane : « Je te prie de n'épargner aucun amant, mais de le dépouiller, de le mutiler, de le mettre en morceaux. » On pourra rendre la phrase de Junon de même : « Tu ne m'aurais certainement pas refusé cela ; mais j'aurais pu dérober Turnus à la bataille et le garder sain et sauf pour Daunus son père. »

Des phrases de ce genre se trouvent à toutes les époques [1], peut-être assez rarement à l'époque classique. En voici un exemple dans César, *B. G.*, V, 53,5 : « Neque ullum fere totius hiemis tempus sine sollicitudine Caesaris intercessit, quin aliquem de consiliis ac motu Gallorum nuntium acciperet. »

On peut expliquer de même l'expression *nec requies* dans l'éloge de l'agriculture (*Géorg.*, II, 516) :

Nec requies, quin aut pomis exuberet annus
Aut fetu pecorum aut Cerealis mergite culmi
Prouentuque oneret sulcos atque horrea uincat.

« Il n'y a jamais de repos dans la vie du cultivateur, mais... ». On glose *nec requies quin* par *semper* : ce qui est exact en gros, mais n'explique pas la construction. L'expression doit être comparée à celle de Plaute, *Amph.*, 239 : « Nec recedit loco quin statim rem gerat [2]. »

1. Voy. pour la littérature archaïque Ch. E. Bennett, *Syntax of early Latin*, t. I, p. 301 ; la note de P. Thomas sur Tér., *Héc.*, 65.

2. Dans les éditions anciennes de Virgile, on met à X, 615, un point-et-virgule devant *quin* et on fait de *quin* la particule de gradation. Mais *hoc* reste sans explication. Il n'y a pas de gradation. Pouvoir dérober Turnus au combat et le rendre à Daunus est précisément ce que Jupiter refuse à Junon.



XVI

DOUBLES COMPARAISONS SIMILAIRES

Lacfadio Hearn, dans ces études de littérature anglaise, si originales et si suggestives que l'on vient de publier, se plaint, à ses auditeurs japonais, d'une des plus graves lacunes de notre outillage occidental. Comme il voulait traiter de poèmes sur les insectes et les oiseaux, sur la nuit, la lune et les étoiles, il a été embarrassé pour réunir la matière même de ses leçons. Il paraît que les Japonais sont mieux partagés. Toute la poésie japonaise a été mise en index, contre-index, répertoires d'images, de sentiments, de figures. Tous les rêves et tous les mirages fugitifs qu'un poète japonais a fixés sont inventoriés et catalogués, prêts pour la comparaison et pour l'étude [1]. Ce ne sont pas seulement les littératures modernes d'Occident qui sont dépourvues d'un pareil instrument de travail. Malgré l'accumulation des recherches et des livres sur les littératures anciennes, nous n'avons pas ce répertoire général qui grouperait sous une même rubrique tous les détails similaires. Maspero disait à un philologue classique : « Ah ! si nous avions des répertoires comme vous en avez [2] ! » Sans doute, les philologues classiques sont mieux armés que les égyptologues. Mais nous n'avons pas encore même des vocabulaires complets, clairs, bien ordonnés, pour tous les poètes grecs et latins. Et nous n'avons pas du tout, pour aucun, l'index des sujets traités, des thèmes, des moyens d'expression, des figures. Les deux notes qui suivent seront l'illustration de cette lacune, si toutefois on peut faire briller un peu de lumière dans le vide.

M. Fowler, dans le charmant opuscule qu'il a consacré à la revue de l'armée latine, a voulu supprimer du livre VII de l'*Énéide* les vers 703-705 [3] : « Virgile, dit-il, ne réunit jamais deux comparaisons de même nature sur un même sujet. » Dans

---

1. Lacfadio HEARN, *Interpretations of literature*, publiés par J. Erskine (Londres, 1916), t. II. p. 238.

2. L. HAVET, *Gaston Maspero*, nécrologie dans l'*Annuaire* de l'École pratique des hautes études, 1916-1917, p. 44.

3. W. Warde FOWLER, *Virgil's « Gathering of the clans »*; Oxford, 1916, p. 65. Voy. *Revue*, t. XL (1916), p. 147.

mon compte rendu, j'ai indiqué le danger de ces négations générales. Rien n'est plus imprudent et rien n'est moins concluant. Interdire à un auteur, à un poète, de ne pas faire ce qu'il n'a fait nulle part, c'est interdire à l'oiseau de voler. Mais, en fait, on trouve dans Virgile de ces doubles comparaisons. C'est ce que nous saurions tous, si nous avions le répertoire dont je parlais. Quand j'écrivais mon compte rendu, je ne connaissais qu'un autre exemple. J'en ai trouvé un troisième et un quatrième. On me permettra de les citer ici tous les quatre pour susciter dans de meilleures mémoires que la mienne d'autres passages semblables.

Ce sont d'abord les soldats de Messapus dont la marche et le chant font songer aux grandes bandes des oiseaux (VII, 698) :

Ibant aequati numero regemque canebant,
Ceu quondam niuei liquida inter nubila cycni
Cum sese e pastu referunt et longa canoros
Dant per colla mudos ; sonat amnis et Asia longe
Pulsa palus.
Nec quisquam aeratas acies ex agmine tanto
Misceri putet, aëriam sed gurgite ab alto
Vrgeri uolucrum raucarum ad litora nubem.

Ascagne apparaît au milieu des guerriers troyens semblable à un précieux bijou (X, 132) :

Ipse inter medios, Veneris iustissima cura,
Dardanius caput, ecce, puer detectus honestum,
Qualis gemma micat, fuluum quae diuidit aurum,
Aut collo decus aut capiti, vel quale per artem
Inclusum buxo aut Oricia terebintho
Lucet ebur ; fusos ceruix cui lactea crinis
Accipit, et molli subnectens circulus auro.

Un peu plus loin (X, 270), le casque d'Énée jette des lueurs terribles, menaçantes pour les Rutules, semblables à celles de la fatale Canicule ou à celles des comètes, sinistres annonciatrices :

Ardet apex capiti cristisque a uertice flamma
Funditur et uastos umbo uomit aureus ignis :
Non secus ac liquida siquando nocte cometae
Sanguinei lugubre rubent, aut Sirius ardor,
Ille sitim morbosque ferens mortalibus aegris,
Nascitur et laeuo contristat lumine caelum.

Enfin, au I[er] livre, Vénus déguisée en nymphe chasseresse est comparée successivement à une jeune Spartiate et à la Thrace Harpalycé (315-317) :

Virginis os habitumque gerens et uirginis arma
Spartanae uel qualis equos Threissa fatigat
Harpalyce uolucremque fuga praeuertitur Eurum.

Dans les deux comparaisons, nous avons la même image, la silhouette nerveuse et vive d'une jeune femme légèrement vêtue et armée.

XVII

APPARITIONS DIVINES ET EFFETS DE LUNE

Je ne sais si on a remarqué autant qu'on l'aurait dû, la place que Virgile fait dans l'*Énéide* aux scènes nocturnes et aux effets de lune. L'admirable deuxième livre est un acte de nuit. On ne voit pas vraiment de telles scènes d'horreur et de douleur, si on ne voit en même temps la nuit tour à tour épaisse sous un ciel de nuages et éclairée par la pleine lune. La méthode rationaliste n'a pu accorder de pareilles « contradictions ». Cette méthode a été un fléau pour l'explication des poètes anciens. On leur a demandé la sécheresse mathématique d'un journal d'état-major et on a été offusqué de ne trouver auprès d'eux que la notation variée des jeux mobiles de l'atmosphère.

Suivant une tradition que devait connaître Virgile, Troie avait été prise un jour de pleine lune. Cependant les Troyens, épuisés par les émotions de la journée précédente, cette journée de la mort de Laocoon, de la ruse de Sinon, de l'entrée du cheval de bois, de la fête de Minerve, les Troyens s'étaient endormis au milieu d'une profonde obscurité :

Vertitur interea caelum et ruit Oceano nox,
Inuoluens umbra magna terramque polumque
Myrmidonumque dolos ; fusi per moenia Teucri
Conticuere, sopor fessos complectitur artus.

Mais les Grecs s'avancent, favorisés par la lune :

Et iam Argiua phalanx instructis nauibus ibat
A Tenedo tacitae per amica silentia lunae



Litora nota petens, flammas cum regia puppis
Extulerat fatisque deum defensus iniquis
Inclusos utero Danaos et pinea furtim
Laxat claustra Sinon.

Le temps pendant lequel les Troyens ont perdu conscience de l'état du ciel a été très court. La lune a donné presque aussitôt, alors que la nuit avait été d'abord rapide et sombre. Quand Énée, réveillé par le crépitement de l'incendie et le bruit de la lutte, monte sur la terrasse de sa maison, ce qu'il voit, ce sont les flammes qui dévorent la ville : *Iam proximus ardet | Vcalegon ; Sigea igni freta lata relucent* (311). Quand il est descendu dans la rue et groupe autour de lui des guerriers troyens, il reconnaît ses compagnons sous le clair de lune, *oblati per lunam* (340). Cette troupe, enfin rassemblée, s'avance semblable à des loups affamés sous une sombre nuée, *atra in nebula* (356) ; et, de fait, la nuit les couvre de son ombre : *Nox atra caua circumuolat umbra* (360). — Contradiction, s'écrient les logiciens. — Beauté pittoresque, répondrons-nous. Pourquoi admettre nécessairement un ciel sans nuages ? Virgile ne dit pas qu'il y a des nuages, et cela est assez conforme à sa manière, rapide et sobre, qui suppose partout un lecteur attentif et intelligent. Mais il a suggéré cette image dans la comparaison : la phrase du v. 360 est la conclusion de la période où le ciel couvert a donné le fond du tableau :

Inde lupi ceu
Raptores atra in nebula, quos improba uentris
Exegit caecos rabies catulique relicti
Faucibus expectant siccis, per tela, per hostis
Vadimus haud dubiam in mortem mediaeque tenemus
Vrbis iter : nox atra caua circumuolat umbra.

L'épisode de Corèbe, qui suit, se passe dans l'obscurité et ne s'explique que par l'obscurité : *Per caecam congressi proelia noctem* (397). Les combattants ne se reconnaissent qu'à la langue qu'ils parlent, *ora sono discordia* (423), *obscura nocte per umbram* (420).

La prise du palais et la mort de Priam sont racontées sans indication de ce genre. Une action placée à l'intérieur d'une maison est facilement visible même la nuit. Les allées et venues dans le palais et la réunion d'Hécube et des filles de Priam près de l'autel exigeaient l'emploi de torches et de flambeaux. Virgile omet absolument de tels détails domestiques, soit quand ils

n'ont pas d'importance pour son récit, soit quand ils ne font point partie d'une description écrite pour elle-même ou plutôt pour le repos du lecteur. D'ailleurs Pyrrhus et les assaillants sont armés de torches qu'ils lancent sur le toit (478). On peut admettre aussi que les nuages se sont écartés ou recouvrent seulement la lune, si nous n'avons pas une simple formule dans : *Ferit aurea sidera clamor* (488).

Mais alors cette clarté aurait été passagère. C'est l'incendie dont la lueur guide le retour d'Énée à la maison : « Dant clara (ncendia lucem | erranti passimque oculos per cuncta ferenti » 569). Vénus disparaît aux yeux de son fils dans une ombre épaisse : *Spissis noctis se condidit umbris* (621). On doit aussi se représenter la fumée qui couvre désormais tout le ciel et en cache la vue. Cette obscurité recouvre la malheureuse ville dans les quartiers que l'incendie a dévorés ou n'a pas encore atteints : *Ferimur per opaca locorum* (725), *obscura limina portae* (752).

Ces observations sont des préliminaires à l'objet de la présente note. Elles montrent l'importance de certains détails : les jeux de lumière teintent l'action d'éclaircies ou de ténèbres. Le ciel tourmenté de la première partie du récit est en accord pathétique avec le sujet et corrige, si on peut dire, la pleine lune de la tradition. Nous allons voir maintenant des effets de lune aider au merveilleux.

Énée vient de fonder Pergamos dans l'île de Crète. Une épidémie et l'infection de l'air, qui gâtent les récoltes, l'avertissent de chercher ailleurs la nouvelle Troie (III, 147) :

> Nox erat et terris animalia somnus habebat :
> Effigies sacrae diuum Phrygiique penates,
> Quos mecum a Troia mediisque ex ignibus urbis
> Extuleram, uisi ante oculos adstare iacentis
> In somnis multo manifesti lumine, qua se
> Plena per insertas fundebat luna fenestras.
> Tum sic affari et curas his demere dictis.

Énée s'est endormi préoccupé. Il a près de lui les Pénates apportés de Troie. La lune donne. Ils lui apparaissent et lui parlent. Est-ce le jeu des rayons de la lune sur les objets sacrés ? est-ce une vision ? est-ce un songe ? Énée ne saurait le dire (173) :

> Nec sopor illud erat, sed coram agnoscere uoltus
> Velatasque comas praesentiaque ora uidebat :
> Tum gelidus toto manabat corpore sudor.

La clarté de la lune mêle à la vision une incertitude. Virgile a bien marqué lui-même le caractère trouble de l'apparition. Ce caractère est moins une satisfaction offerte aux doutes d'un lecteur rationaliste que la couleur prêtée à un événement merveilleux par un poète qui rêve aux mystères de la nuit.

Dans une autre occurrence, Virgile a été moins explicite. Je crois cependant qu'un effet de lune favorise une apparition au livre X. Les vaisseaux des Troyens ont été changés en Nymphes. Énée descend le Tibre la nuit, ramenant les auxiliaires arcadiens et étrusques. Soudain paraissent les Nymphes des vaisseaux, qui poussent les barques et accélèrent le retour (215) :

Iamque dies caelo concesserat almaque curru
Noctiuago Phoebe medium pulsabat Olympum :
Aeneas (neque enim membris dat cura quietem)
Ipse sedens clauumque regit uelisque ministrat.
Atque illi medio in spatio chorus, ecce, suarum
Occurrit comitum : nymphae, quas alma Cybebe
Numen habere maris nymphasque e nauibus esse
Iusserat, innabant pariter fluctusque secabant,
Quot prius aeratae steterant ad litora prorae.
Adgnoscunt longe regem lustrantque choreis.
Quarum quae fandi doctissima Cymodocea
Pone sequens dextra puppim tenet ipsaque dorso
Eminet ac laeua tacitis subremigat undis.

Cette fois encore, la lune éclaire la scène. Sa lumière se joue sur les eaux. Elle s'accroche au sommet des vagues ; elle en blanchit la croupe. Reflets de lune ou corps de femmes ? Peu à peu, Énée épuisé par la tension de tous ses nerfs, voit des femmes, des nymphes. Ce n'est plus une vague qui se soulève derrière la poupe : c'est le dos de Cymodocée : *Ipsa dorso eminet*. Ce n'est plus le flot qui pousse son bateau : c'est la nymphe elle-même. Mirage du marin qui veille seul à la fin de la nuit et qu'appesantit la fatigue ? non ; Énée, dans le bruit du vent et de la mer, entend une voix éloquente, la plus éloquente des Nymphes, *quarum quae fandi doctissima*. Il entend tout un discours. Mais la réalité qui le frappe est l'incroyable rapidité de sa course, car il est hésitant sur la cause du phénomène (249) :

Celerant cursus : stupet inscius ipse
Tros Anchisiades ; animos tamen omine tollit.

Il fait sa prière à la déesse de l'Ida, la Cybèle phrygienne. A



peine a-t-il achevé, le jour se lève, chasse la nuit avec ses fantômes (256) :

Tantum effatus ; et interea reuoluta ruebat
Matura iam luce dies noctemquc fugarat.

C'est après minuit, au moment des songes vrais, *post mediam noctem*, *cum somnia uera* (Horace, *Sat.*, I, 10, 33), que les Nymphes se sont montrées. Croyons donc à leur apparition, mais avouons que Phœbé a d'étranges lueurs. Le gracieux tableau des Nymphes, poussant la nef des espoirs romains, a inspiré le frontispice de l'édition du P. de La Rue. Mais Virgile a su le placer dans un clair obscur que ne rendra aucun burin.

Cette veille d'Énée rappelle une autre veille, hantée aussi par les troublantes suggestions de la fatigue et de l'isolement, la veille de Palinure que Somnus trompe et précipite de son poste. La lune, alors, est innocente. Le songe est trompeur ; car il a lieu avant que la Nuit ait dépassé la moitié de sa course (V, 835) :

Iamque fere mediam caeli Nox umida metam
Contigerat : placida laxabant membra quiete
Sub remis fusi per dura sedilia nautae.

Les compagnons de Palinure dorment, tombés de fatigue, sur leurs bancs de rameurs. Au livre X, Virgile retourne l'expression et nous dit qu'Énée ne s'abandonne pas au repos : *Neque enimi membris dat cura quietem* (X, 217). Le pilote est seul, dans les deux circonstances. Virgile appuie davantage sur la fatigue de Palinure. Le Sommeil lui murmure (V, 844) :

Datur ora quieti
Pone caput fessosque oculos furore labori

Palinure succombe (854) :

Ecce deus ramum Lethaeo rore madentem
Vique soporatum Stygia super utraque quassat
Tempora cunctantique natantia lumina soluit.

Les deux récits, celui du livre X et celui du livre V, ont des raits communs. Le plus accusé est cette lassitude extrême de l'homme qui veille seul à la barre. Son imagination est prête pour tous les mirages.

Nous nous sommes éloignés de notre point de départ. Mais ces exemples montrent quelles associations d'images nous offrirait un recueil bien fait. On passerait des unes aux autres et on reprendrait facilement les voies qu'a suivies l'invention du poète. On rattacherait les dernières peintures à un même groupe, les nuits de mer, et on n'oublierait pas un autre tableau mystérieux, la navigation par temps bouché, du livre III (192 ; cf. V, 8).

Les deux notes qui précèdent pourraient orienter quelque jeune philologue vers un champ négligé. On sait combien fut fécond le court et actif enseignement de Studemund à l'université de Strasbourg. Il aimait à susciter les efforts. Pas une leçon ne se passait sans qu'il indiquât un ou même plusieurs sujets de recherches. Sa formule favorite était : « Encore un travail pour un jeune philologue, *Noch eine Arbeit für einen jungen Philologen* ». On pourrait répéter la même phrase en guise de conclusion de ces deux notes. Mais s'il ne s'agit plus de rapprochements partiels, pour lesquels les éditions offrent des amorces, s'il s'agit d'entreprendre le grand répertoire à la japonaise, ce n'est plus un jeune philologue, ce sont plusieurs jeunes philologues et quelques vieux savants qui auraient à élaborer et à poursuivre le travail. Ce répertoire devrait comprendre tous les sujets, de quelque nature qu'ils soient, traités par les poètes, toutes les images, tous les sentiments, toutes les peintures, toutes les figures de rhétorique, tous les agencements et tous les procédés de composition. Il faudrait d'abord dresser le catalogue pour une œuvre ; à l'aide des catégories et des mots directeurs ainsi trouvés, on pourrait l'étendre graduellement. C'est un travail dont on aura reconnu l'utilité en France, je l'espère, avant qu'on l'ait exécuté ailleurs.

XVIII

L'IDÉE DE LA VOIX MOYENNE [1]

La voix moyenne a pour but d'indiquer l'intérêt personnel que le sujet prend à l'action. Ainsi définie, elle a disparu de la langue

1. Les points qui vont être traités ci-dessous ne sont pas touchés dans la médiocre compilation de B. Delbrück, *Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*, t. II, Strasbourg, 1897, p. 412. Delbrück s'est borné, dans son étude des voix, au sanskrit, au zend et au grec. Il débute par une définition de



latine. On considère les déponents comme des verbes moyens. Cela est exact si l'on veut expliquer l'origine de cette conjugaison. Mais beaucoup de grammairiens confondent trop souvent l'origine préhistorique et l'usage historique. En fait, les Latins n'avaient plus le sentiment de la voix moyenne quand ils disaient *nascitur*, *moritur*. Deecke a bien dressé une liste de verbes déponents avec une traduction qui suggère une idée analogue à celle du moyen grec ; mais si on peut encore traduire *moritur* par « il se consume », la notion de moyen s'efface complètement avec *nascitur*, « il est engendré ». Et alors que penser de *sortior*, traduit : « je tire au sort pour moi » (ce qui peut être un faux sens) ou de *nanciscor*, traduit : « j'obtiens pour moi » [1]. Quelle différence y a-t-il entre *reor* et *puto* ? De telles interprétations sont un jeu d'esprit qui peut tout au plus montrer comment, à l'origine, tel verbe a pu se fixer sous la forme moyenne, laissant périr la voix active. La meilleure preuve que les Latins ne sentaient plus la valeur moyenne des verbes déponents, c'est qu'ils ont admis les formes actives en concurrence et sans aucune différence de sens. Même ces formes actives sont très nombreuses à l'époque archaïque et disparaissent à l'époque classique en grande partie [2]. Nous devrions attendre le mouvement inverse si, dans les premiers temps de la littérature, on avait eu conscience de la valeur moyenne des verbes déponents. On peut cependant, peut-être, tirer un enseignement de la prédominance des verbes déponents. J'ai montré qu'une des tendances du latin classique est de marquer toujours davantage le travail de la pensée sur elle-même et de distinguer ce qui est fait et ce qui est pensée ou mêlé de pensée à un degré quelconque [3]. L'intérêt que

---

Denys le Thrace : διαθέσεις εἰσὶ τρεῖς, ἐνέργεια, πάθος, μεσότης· ἐνέργεια μὲν οἷον τύπτω, πάθος δὲ οἷον τύπτομαι, μεσότης δὲ ἡ ποτὲ μὲν ἐνέργειαν ποτὲ δὲ πάθος παριστᾶσα, οἷον πέπηγα, διέφθορα, ἐποιησάμην, ἐγραψάμην. Delbrück tire de ces derniers mots cette définition de la voie moyenne : « Un degré intermédiaire entre l'expression de l'action et l'expression de la passivité, dans des verbes qui par leur forme appartiennent à un de ces domaines et par leur sens à l'autre, welche mit ihrer Form dem einen Gebiet, mit ihrer Bedeutung dem anderen angehören. » Denys le Thrace ne dit pas cela. Il entend par « moyens » des verbes qui ont tantôt le sens actif et tantôt le sens passif. Reste à savoir ce qu'il a voulu dire par là. Delbrück aurait trouvé l'explication de l'énigme, s'il avait consulté l'édition de son compatriote Uhlig (Leipzig, 1883), § 13, note, p. 49. Denys le Thrace, avec tous les grammairiens anciens, attribue à la voix moyenne les parfaits seconds. Il en cite deux qui ont le sens passif. En effet, on trouve διέφθορα intransitif, c.-à-d. passif, *perii*, bien que le pur atticisme ne l'admette guère que transitif, *perdidi*. Les deux aoristes ont le sens actif.

1. W. Deecke, *Erläuterungen zur lateinischen Schulgrammatik*, Berlin, 1893, p. 79.

2. Voy. les listes de Neue, *Formenlehre*, t. III, p. 17 suiv.

3. Voy. *Philologie et linguistique*, *Mélanges Louis Havet*, p. 197-233.

le sujet prend à l'action du verbe est essentiellement « réflexif ». Les écrivains classiques ont donc une inclination à éliminer la forme objective du verbe, la voix active, pour adopter de préférence la voix moyenne, quand ils sentent confusément une part plus intime du sujet à l'action. C'est bien la notion même du moyen qui reparaît. Mais elle reparaît, elle s'est donc affaiblie. Bien loin que nous ayons là une survivance, nous avons dans ce phénomène une résurrection qui démontre une mort antérieure. C'est pour satisfaire un besoin nouveau, qui s'est imposé de plus en plus impérieusement, que les auteurs contemporains de César et d'Auguste restaurent la ruine de la voix moyenne.

Ce qui a pu les aider à retrouver la nuance moyenne dans les déponents, c'est la persistance d'un des sens dérivés du sens moyen dans la voix passive : *lauor*, « je suis lavé », mais aussi « je me baigne ». Un des emplois du verbe moyen, en grec, est l'expression du réfléchi, λούομαι τὰς χεῖρας. Mais *lauor* est proprement un passif. Les deux notions du passif et du réfléchi sont assez voisines pour qu'en français on emploie, pour exprimer le passif, le verbe réfléchi plutôt que le verbe passif : *L'édit du prince s'exécute.*

C'est principalement pour l'expression du réfléchi que le latin a dû chercher un substitut pour le moyen. Il a développé une propriété commune à toutes les langues indo-européennes. La racine verbale, dans ces langues, n'a pas par elle-même de valeur transitive ou intransitive ; par suite, le verbe, employé intransitivement, absolument, peut exprimer l'idée réfléchie : ἔχω, j'ai quelque chose, je me tiens ; *uorto*, je tourne, je me tourne.

Un cas spécial du réfléchi est l'emploi réciproque : « ils se battent », ce qui suppose « ils se battent mutuellement, entre eux ». Le grec dit : μάχονται. Le latin, d'après ce qui vient d'être exposé, remplacera la voix moyenne par l'actif pris intransitivement. Tel est, en effet, l'enseignement des grammairiens modernes. Mais il s'en faut que les exemples justifient la thèse.

Kühner cite *coniungere*, *colloqui*, *contendere*, *concurrere* [1]. Or le sens même de ces verbes implique une action réciproque. Nous n'avons pas là un équivalent de μάχονται, ou de la distinction que fait Lysias entre νέμειν et νέμεσθαι, suivant que le père partage entre ses enfants ou que ses enfants se partagent entre eux.

Brugmann, par contre, considère les déponents comme des

1. Kühner et Stegmann, *Grammatik der lateinischen Sprache*, II, t. 1, p. 617 (§ 118, 10, *c*, rem. 12).



moyens primitifs. « Là où l'on rencontre des formes dialectales actives à côté des moyennes, il est souvent visible que ce sont des innovations de date récente [1]. » Pour le linguiste, qui considère le grec et le latin comme des dialectes de l'indo-européen, les formes actives concurrentes sont, en effet, récentes. Mais nous avons vu que l'usure du moyen était en latin, avant l'époque historique, telle que, par un recommencement propre à cette langue, les formes moyennes ou déponentes sont souvent récentes et littéraires par rapport aux formes actives et populaires. Mais, partant de l'identification du moyen avec le déponent, Brugmann cite comme exemples de moyen réfléchi deux verbes déponents : *luctantur*, *etiam dispertimini*. Suivant l'usage dans son *Abrégé*, Brugmann ne donne pas de référence [2]. Le second exemple provient de PLAUTE, *Curculio*, 188-189 : « Nequeunt complecti satis : | etiam dispertimini? » Cet exemple n'est pas net. Car on peut contester que l'action de se séparer soit une action réciproque de sujets qui la font l'un sur l'autre. Le premier exemple est bien l'équivalent exact de μάχονται. Il se trouve dans VIRGILE, *En.*, VI, 643. Mais le latin archaïque a un actif *lucto*, employé par Ennius, Térence et d'autres écrivains. On peut se demander si Virgile a pensé à cette forme et entendu *luctantur* comme un passif, analogue au réfléchi *lauor*. Il est même fort possible que *luctantur*, ainsi que tant d'autres détails de la poésie de Virgile, vienne d'Ennius en droite ligne. Nous ne pouvons décider si nous avons affaire à une forme moyenne proprement dite, c.-à-d. à un déponent, ou à une forme passive de sens réfléchi.

Cela nous conduit à un autre substitut du moyen exprimant l'action réciproque. Puisque la forme active est employée avec la valeur d'un réfléchi, elle doit, dans certaines circonstances exprimer, par suite, la réciprocité. C'est précisément le cas de *luctant* dans Ennius : « Viri ualidis cum uiribus luctant » (dans NONIUS, p. 472). J'ai trouvé dans Virgile trois autres exemples.

Dans la lutte d'Entelle et de Darès, l'engagement des deux champions est décrit par le vers (V, 429) : « Immiscentque manus manibus pugnamque lacessunt. » La liaison des deux parties du vers par *que* répété marque une union étroite, une communauté d'idées. Dans le premier hémistiche, la réciprocité est

---

1. BRUGMANN, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. fr., Paris, Klincksieck, 1905, p. 633.
2. *Ib.*, p. 635.

marquée par un des procédés ordinaires, la répétition d'un complément à des cas différents, *manus manibus*. Dans le second hémistiche, l'action réciproque est impliquée par un sens particulier donné au verbe. En effet, *lacessere* veut dire « provoquer, exciter » : « Vltro me maledictis lacessisti » (Cic., *Ph.*, II, 1). Le sens fondamental de l'expression de Virgile sera donc : « Ils se provoquent au combat », par suite : « Ils engagent la lutte ». L'accusatif *pugnam* est un complément direct difficile à rendre en français littéralement, puisque le verbe *provoquer* a son complément direct dans le pronom réfléchi. Mais la construction n'est pas différente de celle de *percussae pectora* ou d'un verbe moyen grec transitif. En décrivant les exercices de la jeunesse latine, Virgile reprend le même verbe (VII, 165) : « Cursuque ictuque lacessunt », « ils se provoquent à la course et au tir de l'arc. » Le nom de chose est, d'ailleurs, construit à l'accusatif, quand le verbe a le sens actif : *ferrum lacessere* (X, 10) ; *ignota lacessere bella* (XI, 254). Nous disons de même : « provoquer la guerre ». Dans *ferrum lacessere*, *ferrum* est une métonymie.

Dans le discours de Diomède que les envoyés latins rapportent en style direct, le roi grec rappelle le combat qu'il soutint contre Énée (XI, 282) : « Stetimus tela aspera contra | contulimusque manus. » Il y a une anastrophe comme dans : « Magnum Alciden contra stetit » (V, 414). Le P. de La Rue explique : « contra tela Aeneae », ce qui suppose *stetimus* pris au sens de *steti*. Mais la seconde partie de la phrase précise, comme souvent, la première. *Contulimus* est un pluriel réel. Telle est l'interprétation de Servius : « Et comminus et e longinquo inter nos bella tractauimus. » M. Sabbadini a donc raison de paraphraser ainsi : « Stetimus contra tela alter alterius. » Puisque *alter alterius* manque, le pluriel *stetimus* a une valeur de réciprocité : « nous nous sommes dressés contre les armes l'un de l'autre. »

On voit que cette nuance du moyen réciproque est rare en latin quand la forme verbale est seule à la représenter. Elle est exprimée dans les conditions ordinaires que la disparition de la voix moyenne imposait à la langue, soit par le passif, soit par l'actif pris intransitivement.

Mais un autre procédé par lequel on a suppléé le moyen est l'usage d'un verbe composé avec *ad*. C'est M. Barbelenet qui a le premier, je crois, mis ce fait en lumière. Tandis que *curare* signifie « prendre soin de », *adcurare* signifiera « se donner la peine ». La nuance est exactement celle du moyen grec, celle qu'on classe quelquefois sous l'étiquette de moyen dynamique. M. Barbelenet n'a guère étudié la question que pour quelques

verbes et surtout pour Térence[1]. J'ai relevé dans Virgile quatre verbes composés avec *ad* qui ont le sens moyen.

Adparo. Ce verbe ne signifie pas « se préparer », car dans les trois exemples suivants, le sujet doit déjà être prêt. Le sens est de nuance morale, et le verbe exprime le sentiment. — *En.*, IX, 146 : « Ferro quis scindere uallum | apparat et mecum inuadit trepidantia castra ? » : « Qui *se sent* prêt à... ? » — X, 453 : « Desiluit Turnus biiugis, pedes apparat ire | comminus. » Turnus, descendu de son char, est, par le fait, prêt à combattre à pied. Virgile ne veut pas dire qu'il se prépare, mais qu'il est tout prêt, et ce sont ses sentiments que peint le verbe. On pourrait presque traduire par : « il brûle de combattre ». Immédiatement après, une comparaison avec un lion qui guette un taureau développe l'idée de *apparat.* — XI, 116 : « Si bellum finire manu, si pellere Teucros | apparat, his mecum decuit concurrere telis. » Enée reproche à Turnus de n'avoir pas terminé la guerre par un combat singulier. Traduire *apparat* par « se prépare » introduirait une grave inexactitude. Il s'agit encore des dispositions de l'âme. « Si Turnus se sent disposé à chasser les Troyens, il aurait dû engager la lutte avec moi. » Donc, s'il a *le désir* de terminer la guerre par un combat.

Adseruo. Lors de la destruction de Troie, le butin et les captifs sont placés par les Grecs sous la garde de Phénix et d'Ulysse (II, 762) : « Custodes lecti Phoenix et dirus Vlixes | praedam *adseruabant* ». Le composé est plus fort que le simple. Phénix et Ulysse *montaient la garde.* Le verbe n'a pas un sens local, mais marque l'intensité de l'action du sujet.

Adsimulo. M. Barbelenet a rencontré ce verbe dans Térence et a marqué sa différence avec *simulo.* « Le composé, dit-il, pose la dissimulation comme un élément d'une intrigue... Le simple ne considère généralement pas le but de la feinte[2]. » En d'autres termes, *adsimulo* ajoute l'expression d'un calcul au sens ordinaire et objectif de *simulo.* Les deux emplois de *adsimulo* dans Virgile justifient cette distinction. Dans le premier passage, on voit Junon former un nuage à l'image d'Énée pour entraîner Turnus à la suite de ce fantôme et le sauver des coups du véritable Énée (X, 636) : « Tum dea... umbram | in faciem Aeneae... | Dardaniis ornat telis clipeumque iubasque | diuini adsimulat capitis, dat inania uerba. » On voit Junon s'ingénier à donner

---

1. D. Barbelenet, *De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris (thèse), 1913, p. 368 et suiv.
2. Barbelenet, *l. c.*, p. 371.

l'aspect du bouclier et du casque d'Énée à une vaine apparence. L'autre passage est tout à fait semblable. La sœur de Turnus, Juturne, prend la forme de Camertus pour tromper les Rutules (XII, 224) : « Formam adsimulata Camerti (quoi genus a proauis ingens clarumque paternae | nomen erat uirtutis et ipse acerrimus armis), | in medias dat sese acies. » Elle a soin de prendre l'aspect d'un guerrier renommé, par une feintise calculée.

Aduelo. Dans le seul passage où Virgile use de ce verbe, le sens est celui d'un moyen réfléchi, de sorte que *aduelo* équivaut à *uelor* et rentre dans la catégorie connue des verbes signifiant « se revêtir ». Il exprime, comme ces verbes de forme passive, une action que le sujet exécute sur lui-même et peut être accompagné d'un accusatif désignant une partie du corps : « Viridique aduelat tempora lauro » (V, 246). La phrase est semblable à celle-ci (III, 545) : « Capita... uelamur amictu. »

XIX

REGNATVS, TRIVMPHATVS

On trouve en tête du troisième volume de Neue et Wagener, *Formenlehre der lateinischen Sprache* (Berlin, 1897), une liste de verbes latins qui n'ont pas de passif régulier et qui en reçoivent un chez les poètes ou les prosateurs de l'époque impériale. Il conviendrait de mettre un peu d'ordre dans cette liste.

D'abord, on y voit des verbes qui ont été employés transitivement à l'époque archaïque ; j'ai étudié ici le cas de *inuideor*, qui correspond à un ancien verbe transitif *inuideo* (*aliquam rem*) [1]. De plus, des participes s'expliquent par l'emploi connu de la tournure personnelle au sens de « on » quand le verbe est déclaratif (« dire, croire », etc.) : « *dicuntur* Galli in Italiam transisse ». Ce tour est étendu par les poètes à des verbes qui ne l'admettent pas en prose ; de : « An dea sim *dubitor* » (Ovide, *Mét.*, VI, 208), on tire : « *Dubitati* tecta parentis » (*ib.*, II, 20), c.-à-d. *parentis de quo dubitatur* [2].

---

1 *Revue*, t. XIX (1895), p. 149.

2. Riemann, *Syntaxe lat.*, 5e éd., §§ 178 *d* et 134, rem. 3. Des exemples de *dubitari* cités par Schmalz, *Antibarbarus*, 7e éd., t. I, Bâle, 1905, p. 476, tous, sauf un, ont l'adjectif verbal, voy. plus loin ; le seul qui reste : *alterum dubitari non potest quin* (Cic., *Off.*, III, 9) signifie : « Sur l'autre point, il ne peut y avoir de doute que... » ; *alterum* est un accusatif pronominal (voy. Riemann, *Syntaxe*, § 35, *d*).



Les poètes ont été plus loin encore. Ils ont employé, au moins au participe, le passif de verbes intransitifs. Les plus connus sont *regnatus* et *triumphatus*, dont on trouvera les références dans le livre de Neue. L'objet de cette note n'est pas d'allonger la liste, mais de définir la liberté prise par les poètes.

Les premiers exemples paraissent dans Virgile et dans Horace : *regnatus*, *En.*, III, 14 ; *Od.*, II, 6,11 ; *triumphatus*, *Géorg.*, III, 33 ; *Od.*, III, 3,43. On trouve aussi *regnandam* (*En.*, VI, 770). Les formes personnelles montrent ensuite : *non triumphabor* (Tite-Live, dans les scol. d'Hor., *Od.*, I, 37,30), *ne triumpharetur* (Tac., *An.*, XII, 19), *regnantur* (Tac., *Germ.*, 25). En somme, pour ces deux verbes, l'emploi du passif commence par le participe et, si les listes de Neue donnent une impression exacte, cet emploi est surtout fréquent au participe.

D'autre part, *regnare*, à l'actif, ne reçoit jamais d'accusatif complément direct ; *triumphare aliquem* ne paraît qu'au ɪᴠᵉ s. de notre ère, dans Lactance et l'*Histoire Auguste*. Il faut donc écarter l'hypothèse qui s'impose pour *inuideor*, une très ancienne construction transitive.

La question se complique cependant si l'on fait intervenir des expressions comme *pugnata bella* (Virg., *En.*, VIII, 629). Mais alors on n'a qu'une légère extension d'une liberté prise par Cornélius Népos, XXIII (*Hannibal*), 5,1 : *Hac pugna pugnata*. On dit *pugnare malam pugnam*. Le tour passif logique serait *pugnam pugnatur* ; mais le tour illogique de Cornélius Népos est habituel en grec, plus rare en latin. Le passif impersonnel, *pugnatur*, n'existe pas en grec. Les Latins ont, d'ailleurs, un sentiment plus net que les Grecs de la différence qu'il y a entre l'accusatif direct et la masse des emplois indirects du même cas. On disait donc parfois *pugnare bellum*, *bella pugnata*. Mais si on pouvait dire *regnare regnum tranquillum*, et, par suite, *regnum regnatum*, on ne pouvait dire *regnare terram : regnum* serait un accusatif indirect de qualification, caractéririsant l'action de *regnare* ; *terram* serait un complément direct, interdit à *regnare*. Donc *terra regnata* ne s'explique pas comme *pugnata bella* [1].

Et par conséquent, si Virgile écrit : « Terra acri quondam

---

1. On expliquera de même *deuicta bella* (X, 370), *uestigia titubata* (V, 332). — Le tour *pugnata pugna* se trouve dans des conditions qui le font passer chez Cicéron, *Mur.*, § 34. « Cuius (belli) ex omnibus pugnis, quae sunt innumirabiles, uel acerrima mihi uidetur illa quae cum rege commissa est et summa contentione pugnata. » La distance qui sépare *pugnata* du sujet, la dégradation que *pugnis* subit dans ce sujet qui est *quae*, la nécessité de la symétrie avec *commissa est* atténuent singulièrement la hardiesse de la construction. On a tort de citer cette phrase comme un exemple de *pugnata pugna*.



regnata Lycurgo », il étend à un verbe quelconque une liberté prise d'abord avec les verbes déclaratifs. De : *dubitare de Latona an dea sit*, *dubitare de parente*, on est passé à *dubitatus parens* ; de même de : *triumphare de gentibus*, Virgile tire : *triumphatas gentes*. La situation de *regnare* est particulière ; avant l'époque impériale, il n'admet que des compléments circonstanciels : *regnare in Italia*, *per urbes*. Dans toutes les phrases où l'on trouve *regnatus* et *triumphatus*, c'est l'idée de « on » qui amène le tour passif. Il faut rattacher ces exemples à la série des verbes pour lesquels cette idée est rendue par le passif personnel : *dicuntur Galli transisse*.

On demandera pourquoi l'usage poétique a commencé par le participe. Nous observons, en fait, que, dans l'emploi des voix, le participe et l'adjectif verbal jouissent de plus grandes facilités que les autres formes verbales. Le participe de nombreux verbes déponents peut avoir le sens passif. Ce sont avant tout des participes passés qui prennent la valeur du moyen transitif, *percussae pectora* [1]. Quand *fruor* a cessé de recevoir un complément direct, *fruendus* est encore très usité [2]. Cicéron ne dit plus comme Ennius (Servius, *En.*, X, 10) : « Quis *te* persuasit », mais admet *persuasus* dans les *Tusc.*, III, 72. *Doctus* et *docendus* ont une syntaxe plus libre que *doceor* [3]. La question vaudrait une étude d'ensemble. Beaucoup de linguistes pensent que la notion de la voix est, à l'origine, étrangère aux formations participiales. Et cela expliquerait pourquoi *conspectus* est échangeable avec *conspicuus* ou *conspiciendus* (Virg., *En.*, VIII, 588) [4]. L'objet de cette note était plus limité. A l'époque classique, les écrivains distinguent l'actif et le passif. Nous devons chercher à définir le sentiment qu'ils ont des faits linguistiques. C'est le seul moyen d'entendre les œuvres littéraires et de ressaisir, point par point, le travail qui a donné à Rome une langue poétique, souple et nuancée.

Paul LEJAY.

1. Voy. RIEMANN, *Synt. lat.*, 5e éd., § 133 *a* 2° ; 133 *b*, 2, rem. 3.
2. Le fait est connu pour l'adjectif verbal, voy. RIEMANN, *Synt.*, § 248 *b*, rem.
3. *Revue*, t. XXXI (1907), p. 61.
4. Voy. surtout P. PERSON, *De Origine ac Vi primigenia gerundii et gerundivi latini*, Upsal, 1900, p. 86 suiv.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

White (John-W.), *The Scholia on the* Aves *of Aristophanes*, with an Introduction on the Origin, Development, Transmission, and extant Sources of the old Greek Commentary on his Comedies. 8° cx + 378 p. Boston et Londres 1914.

Un ouvrage utile et un ouvrage bien fait. Depuis longtemps déjà le besoin d'une nouvelle édition des scolies d'Aristophane se faisait sentir. Le texte de Dübner n'est pas à l'abri de toute critique, le fac-similé du Venetus de Allen n'est pas à la portée de toutes les bourses, l'édition complète promise par Schepers et van Ijzeren risque de se faire attendre encore longtemps : aussi doit-on féliciter M. White de nous avoir donné les scolies des Oiseaux qui, avec celles des Grenouilles, sont parmi les plus intéressantes. Le volume de M. White se divise en deux parties : alors que l'introduction étudie « l'origine, le développement, la transmission et les sources actuelles de l'ancien commentaire grec », la seconde partie reproduit le texte même des scolies aux Oiseaux. La division est rationnelle et l'on doit saluer toute tentative qui fait avancer, ne fût-ce que d'un pas, notre connaissance de l'antiquité. L'objection que pourraient faire des esprits chagrins qu'il n'est pas possible, en bonne méthode, de donner une édition partielle des scolies lesquelles forment un tout presque indivisible, cette objection ne tient pas devant une constatation autrement importante, à savoir que l'art est long et la vie courte et que le temps passe à attendre des œuvres trop définitives.

La transmission des scolies offre, au point de vue de la critique du texte, un problème très délicat du fait que le nombre des manuscrits à scolies est relativement considérable, que leur valeur est diverse, qu'il faut savoir séparer le bon grain des commentaires antiques de l'ivraie de la tradition byzantine et enfin, et surtout, qu'une scolie qui manque dans un ms. peut très bien se trouver dans un autre. L'apparat critique est donc difficile à établir. M. White s'en est tiré d'une manière qui peut prêter le flanc à la critique mais qui n'en est pas moins intéressante. Réservant le recto des feuillets à une transcription littérale du Venetus 474 (V) et à toutes les notes critiques, il consacre le verso au texte que j'appellerai courant, c'est-à-dire aux scolies telles qu'elles doivent être présentées et aux conjectures des éditeurs modernes. Ce procédé offre des avantages pratiques incontestables. Cherche-t-on uniquement une référence, n'utilise-t-on les scolies que pour mieux comprendre Aristophane, les pages du verso nous présenteront le texte le plus clair et le plus lisible qui soit; aborde-t-on au contraire les scolies pour elles-mêmes, le recto nous offrira toutes les variantes désirables et même davantage car — et c'est là, je crois, un défaut que l'on pourrait reprocher à l'ouvrage de M. White, défaut qui n'est chez l'auteur que l'exagération d'une qualité : une scrupuleuse exactitude — l'apparat critique est trop chargé, il occupe parfois plus de la moitié des pages et reproduit des leçons qui n'ont guère d'importance pour l'établissement du

texte. Ainsi sc. *Aves* 365, est-il vraiment indispensable d'indiquer que M, un manuscrit du XIV[e] siècle porte δεῖραι pour δεῖρε? C'est là une faute d'orthographe commune à l'époque byzantine et même avant. Sc. *Aves* 759, la leçon ἀμυντείριον pour ἀμυντήριον qu'on rencontre dans E est une faute datant de l'époque où η, ει et ι se prononçaient de la même manière, elle ne nous aide en rien pour l'établissement du texte. Autre fait encore : c'est un point de méthode définitivement fixé qu'un manuscrit qui est la copie d'un autre manuscrit également conservé, ne peut nous être utile que là où l'original est illisible. Or il est prouvé, depuis les travaux de Hiller et de Zacher que le Codex Venetus 375 (g) est une copie de **V**. Pourquoi donc en noter si soigneusement les variantes, ansi sc. 1283 σκυταλίου et Ξενοφῶντος qui ne sont que de vulgaires méprises causées la première par l'influence du τοῦ qui précède, la seconde par une lecture de νικοφῶντος. Certains défauts déparent aussi l'introduction. L'auteur appelle cette partie de son travail une étude sur le commentaire grec aux comédies d'Aristophane. On devrait donc s'attendre à voir énumérer les différents commentateurs du grand comique et ceux-là seulement. Or que voyons-nous? Alors qu'Aristophane de Byzance, dont l'édition critique et le commentaire oral exercèrent une si grande influence sur les commentateurs postérieurs, n'arrive pas à remplir une page (p. XVII-XVIII), alors qu'Aristarque, dont le nom revient une trentaine de fois dans nos scolies, n'occupe qu'une place insignifiante (p. XIX), on rencontre des noms tels que ceux d'Aristonicus, d'Antigone et d'Apion dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est plus que douteux qu'ils aient jamais commenté Aristophane. Je ferai le même reproche à ce que dit l'auteur de la Bibliothèque d'Alexandrie. C'est un hors-d'œuvre, très intéressant il est vrai, mais qui n'en a pas moins qu'un rapport très lâche avec le sujet traité, car, ne l'oublions pas, M. White a eu l'intention d'écrire, non une histoire de l'annotation grecque mais bien une histoire du commentaire d'Aristophane. Je ne chercherai pas chicane à l'auteur pour la haute opinion qu'il a de Didyme parce que ce dernier a fait de nombreuses citations (p. XXIX) ; l'érudition n'est heureusement pas l'unique chose qu'on réclame de nos jours d'un philologue et je ne puis, au sujet de Didyme, que renvoyer le lecteur au jugement si juste et si pondéré que porte sur lui M. Boudreaux dans son livre : *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*. On regrette de trouver dans l'ouvrage de M. White un certain nombre d'assertions et d'hypothèses parfaitement en l'air. Ainsi est-il bien vrai que ce soit l'incendie de la la Bibliothèque d'Alexandrie qui ait poussé Didyme à faire une *editio Variorum* ? (p. XXXVII). Est-il bien vrai que la Bibliothèque d'Alexandrie se soit spécialisée dans l'achat des œuvres des poètes, tandis que Pergame contenait surtout les prosatenrs (p. XXXVIII)? A propos de Pergame pourquoi n'avoir pas fait état de la scolie *Aves* 1508, qui semble cependant faire allusion à une tradition pergaménienne du texte d'Aristophane différente de celle d'Alexandrie, pourquoi non plus n'avoir pas cité, à propos d'Ammonius, la très intéressante dissertation de J. Steinhausen : Κωμῳδούμενοι (Bonn 1910) ? Si j'ai été amené à faire quelques réserves sur la méthode employée dans l'introduction, cela ne m'empêche pas de reconnaître tout ce qu'il y a de sérieux et de mûri dans l'édition même des scolies. La collation de tous les manuscrits faite avec une exactitude scrupuleuse représente un travail énorme et l'auteur mérite toute notre reconnaissance car les scolies d'Aristophane sont un élément de tout premier ordre pour la compréhension du poète et il importe que leur texte soit aisément accessible.

Georges MÉAUTIS.



MOORE (Clifford-Herschel), *The religious Thought of the Greeks*. Cambridge, Harvard University Press, 1916, in-8° de 385 pp.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'érudition et ne vise pas à l'originalité. Ce sont de simples conférences d'université que l'auteur a réunies en un volume agréable à lire et utile pour les aperçus qu'il offre et les faits qu'il rappelle. M. C.-H. Moore y montre, avec autant de précision qu'on peut en attendre de pareilles synthèses, le progrès de la pensée grecque dans la philosophie morale et religieuse, depuis Homère jusqu'à Plotin, puis son extension au monde romain et sa fusion avec le Christianisme.

On pourrait critiquer le point de départ (les poèmes homériques), si l'on ne se souvenait que l'auteur a surtout en vue les éléments philosophiques et mystiques que la religion chrétienne doit au développement de la pensée grecque : il prend donc la religion grecque à sa source la plus ordinaire, aux yeux mêmes des Grecs, c'est-à-dire Homère, puis Hésiode. Nous voyons ensuite apparaître, avec l'orphisme et les mystères, des idées nouvelles sur la vie future, sur la possibilité d'un salut par la purification de l'âme et des cérémonies d'initiation. Les poètes du VIe et du Ve siècle, Pindare, Eschyle, Sophocle, ennoblissent la religion par de hautes idées morales et en favorisent l'épanouissement. Mais avec les philosophes, puis les sophistes et Euripide, on sent déjà la décadence du vieil Olympe en face du nationalisme grandissant. Grâce à Socrate, religion et morale deviennent les parties essentielles de la philosophie ; Platon et Aristote achèvent la destruction théorique du polythéisme, par leurs idées sur l'existence d'un dieu unique se confondant avec la raison et la perfection morale. Nous sommes ainsi amenés au stoïcisme, puis aux dernières philosophies comme le philonisme et surtout le néoplatonisme, qui est l'aboutissant de la pensée grecque : les esprits sont alors préparés à comprendre le christianisme au point de vue moral (perfection de l'individu) et au point de vue métaphysique (Dieu unique, absolu, transcendant) (chap. VI).

Ici M. Moore place deux chapitres qui rompent un peu la suite des idées bien qu'ils soient nécessaires pour amener à la dernière partie : l'un montre la conquête philosophique de Rome par la Grèce, l'autre l'importance des religions orientales à l'époque du christianisme (cultes d'Isis et de Mithra). Les deux derniers chapitres sont consacrés à la religion chrétienne, à son développement et à l'influence qu'elle subit de la pensée grecque — puis à sa transformation en une véritable philosophie grecque avec les Apologistes, les Gnostiques, Clément et Origène, qui assurent au Christianisme le succès dans le monde intellectuel.

Tous ces chapitres clairs et justes sont suivis d'une bibliographie abondante et d'un index détaillé. Il est regrettable que nous ayons à relever dans la bibliographie un jugement aussi sommaire et par suite aussi injuste que celui-ci : « P. Foucart. *Les mystères d'Éleusis*. L'hypothèse de l'origine égyptienne des mystères d'Éleusis est insoutenable. » Une thèse comme celle de M. P. Foucart, appuyée sur une érudition considérable et longuement prouvée par des confrontations incessantes de documents grecs et égyptiens, ne peut être rejetée aussi légèrement ni aussi affirmativement. C'est d'ailleurs une erreur de détail dans le livre de M. Moore ; elle ne diminue pas la valeur de l'ensemble qui peut être d'une grande utilité pour des étudiants.

Alfred LAUMONIER.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



NOTES CRITIQUES

SUR LA VERSION LATINE DU Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων.

L'original grec du remarquable mémoire d'un médecin ionien itinérant qui figure sous le titre Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων dans la collection des écrits hippocratiques, ne nous est conservé que dans des manuscrits pour la plupart tout récents (un seul remonte au XIIe siècle) et offrant un texte assez médiocre. On comprend bien, dès lors, que M. J. L. Heiberg, dans un article sur les sources de la tradition manuscrite du Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων, paru dans l'*Hermes*, XXXIX (année 1904), p. 133 et suiv., réclamât avec insistance la publication de l'ancienne version latine du cod. Parisinus Lat. 7027 saec. X., cette traduction, si délabrée qu'elle soit dans le Parisinus par la négligence des copistes successifs, pouvant servir dans bien des cas, non seulement à guider le choix entre les variantes des manuscrits grecs, mais encore à mettre à nu des altérations survenues déjà dans l'archétype des manuscrits grecs et dont, sans ce complément de l'apparat critique, on ne se serait peut-être jamais avisé[1]. Le desideratum formulé par M. Heiberg trouva une prompte réalisation. Dans le volume XL de l'*Hermes* (année 1905), p. 248 et suiv., M. H. Kühlewein reproduisit in extenso le texte du Parisinus Lat. 7027 en utilisant les leçons d'un autre manuscrit bien supérieur, mais malheureusement très fragmentaire, écrit vers 900 à Ravenne et déposé actuellement à la bibliothèque Ambrosienne de Milan sous la cote G 108 inf. fol. Les corrections par lesquelles M. Kühlewein s'est appliqué à éliminer les fautes du manuscrit de Paris qui fourmillent, sont pour la plupart ingénieuses et souvent définitives, mais

---

1. Le premier qui ait tiré de la traduction du Parisinus Lat. 7027, malgré sa barbarie, certaines corrections excellentes de l'original grec a été, si je ne fais erreur, E. Littré (voir sa *Traduction française des œuvres complètes d'Hippocrate*, tome II, Paris 1840).

je crois qu'il est possible de pousser bien plus avant ce travail de nettoyage. A cet effet, l'édition plus récente de M. G. Gundermann[1], qui donne le texte du Parisinus sans aucun changement ainsi que la *varia lectio* complète de l'Ambrosianus, rend de bons services, car celle de M. Kühlewein ne permet pas de se faire une idée exacte de la tradition manuscrite, dont il a trop souvent omis de rapporter le témoignage. Voici quelques exemples qui en feront foi[2].

Chap. 2. Texte grec p. 34,24 K = p. 4,11 et suiv. G. : καὶ κατορθοίη οὐκ ἐλάχιστα ἐν τῇ τέχνῃ, texte latin, p. 255,11 K. : *et non parva*[*m*] *corriget in arte* avec la note critique : *in arte*] *partem* P. Ici, les précisions suivantes s'imposent. A et la première main de P donnent *parva* ; *parvam*, dans P, est une des nombreuses corrections arbitraires de la seconde main, dont la valeur est nulle selon la déclaration de M. Kühlewein lui même. Il eût donc fallu imprimer dans le texte *parva* et non *parva*[*m*]. Au surplus, M. Kühlewein n'indiquant, pour ce passage, aucune variante du manuscrit A, son silence pourrait faire croire que *in arte* est la leçon de A. Or, il n'en est rien, car A porte *per artem*, ce qui représente, à n'en pas douter, la leçon authentique. Dans l'exemplaire qui a servi de modèle au copiste de P, il devait y avoir *p*(*er*) *artem*, d'où la faute *partem*.

Chap. 8. Texte grec p. 45,20 et suiv. K. = p. 16,22 et suiv. G. : εἰ δὲ μή, ὀδμὴν ἴσχει πονηρὴν καὶ βράγχος καὶ βῆχες καὶ βαρυφωνίη τοῖς πίνουσι προσίσταται, texte latin p. 260,6 et suiv. K. : *sin minus, odorem habebit malignum et raucitudinem et graves voces bibentibus efficit*, avec la note critique : *graves* A, *gravi* P[1], qui doit être complétée comme suit d'après l'édition Gun-

1. *Hippocratis de aere aquis locis mit der alten lateinischen Uebersetzung*, Bonn 1911 (= *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, herausgegeben von Hans Lietzmann, 77e fascicule). Les conjectures personnelles de M. Gundermann, indiquées dans l'apparat concurremment avec celles de Kühlewein, sont peu nombreuses et rarement convaincantes.

2. Explication des sigles :
P = cod. Parisinus Lat. 7027
A = cod. Ambriosianus Lat. G 108 inf. fol.
K, quand il s'agit du texte grec, = *Hippocratis quae feruntur opera omnia*, vol. I, rec. H. Kühlewein, Leipzig 1894 ; quand il s'agit de la version latine = H. Kühlewein, *Die Schrift* Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων *in der lat. Uebersetzung des Cod. Parisinus 7027*, *Hermes*, XL (1905), p. 248 et suiv.
G = édition Gundermann ; voir la note 1 ci-dessus.

dermann : *raucitudinem* P, *raucedinem* A ; *efficit* P², *efficitur* P¹, *efficiuntur* A. La leçon de A : *graves... efficiuntur* correspond très certainement à la rédaction originale ; il fallait donc non seulement la mentionner dans l'apparat, mais l'introduire dans le texte. Ici encore, M. Kühlewein s'est mis en contradiction avec lui-même en suivant la seconde main de P.

Chap. 14. Texte grec, p. 56,9 et suiv. K. = p. 30,33 et suiv. G. : τοῦ δὲ χρόνου προϊόντος ἐν φύσει ἐγένετο, ὥστε τὸν νόμον μηκέτι ἀναγκάζειν, texte latin, p. 266,14 et suiv. K. : *tempore autem procedente in natura*<*m*> *conversata est*, [u]*ita ut iam non lege sola*[m] *cogantur* [1]. M. Kühlewein mentionne que P offre *unam* au lieu de *iam*, mais non que ce même manuscrit a *longe* au lieu de *lege*. Et pourtant, cette dernière variante a son importance tout aussi bien que l'autre. En effet, comme l'a vu M. Heiberg, *Hermes* XXXIX, p. 142, note 2, la leçon *unam* s'explique par le fait que le traducteur crut lire ou lisait effectivement, dans le manuscrit grec, sur lequel il travaillait, μόνον au lieu de νόμον [2]. Dans ces conditions, il faut naturellement surseoir à la correction de *unam* et, par conséquent, *longe* ne saurait être pris pour une altération de *lege*, ce qui prouve que M. Kühlewein a eu tort de passer sous silence cette leçon. *non longe* traduit μηκέτι, *solam* renforce *unam*, à moins qu'il ne faille corriger *non longe solam* en *non longius iam*.

Des portions de texte qui me paraissent attendre encore leur guérison et qui seront examinées ci-après, aucune n'est conservée dans le manuscrit A ; c'est donc à P seul que nous aurons affaire par la suite. Pour servir de base à la discussion, je citerai, dans chaque cas, 1° le texte grec, 2° le texte latin tel qu'il nous a été transmis par le Parisinus, 3°, s'il y a lieu, c'est-à-dire s'il n'est pas conforme à celui du Parisinus, ce même texte latin tel qu'il figure dans l'édition de M. Kühlewein.

Chap. 4. Texte grec p. 37, 10 et suiv. K. = p. 6, 27 et suiv. G. : τούτου δὲ αἴτιόν ἐστι τοῦ σώματος ἡ ἔντασις καὶ ἡ σκληρότης τῆς

---

1. Cette partie manque dans A.

2. Nous verrons plus loin plusieurs autres cas du même genre ; en attendant, voici encore deux exemples relevés par M. Heiberg, *l. c.* : ὄρεσιν (p. 61,23 K. = p. 38,2 G.) est rendu par *temporibus* dans la traduction par suite de confusion avec ὥρῃσιν, et inversement τῶν γὰρ ὡρέων (p. 62, 17 K. = p. 38,19 G.) par *montibus enim*, ὡρέων ayant été confondu avec ὀρέων.



κοιλίης· ἡ γὰρ ξηρότης ῥηγματίας ποιεῖ εἶναι καὶ τοῦ ὕδατος ἡ ψυχρότης, texte latin de P, p. 7,25 et suiv. G. : *cuius rei causa est distentio corporis et durities et disruptiones eis faciunt de qua nimium frigida*, p. 256,20 et suiv. K. : ..... *et disruptiones eis faciunt de aqua nimium frigida*..

La correction *aqua* pour *qua* est évidente, mais il ne fallait pas s'en tenir là, car l'altération qu'a subie ce passage est bien plus profonde. Voici les remaniements que je juge nécessaires pour l'éclaircir : *cuius rei causa est distentio corporis et durities* *<ventris. durities> enim disruptiones eis faciunt et aqua nimium frigida*. L'intercalation de *<ventris. durities>* se recommandera suffisamment, j'espère, par la vraisemblance graphique immédiate. Il est vrai que *durities* ne s'harmonise pas tout à fait avec le texte grec, l'équivalent latin de ξηρότης étant plutôt *siccitas* que *durities* ; comp. p. ex. chap. 10 p. 50,10 et suiv. K. = p. 24,6 G. : διὰ τὴνθ ερμότητα καὶ ξηρότητα τῆς σαρκός, traduit p. 25,5 et suiv. G. = p. 263,7 et suiv. K. par *propter fervorem et siccitatem carnis*. La difficulté, cependant, n'existe qu'en apparence, puisque au chapitre 7, p. 41,5 K. = p. 10,33 G. τάς τε κοιλίας ξηροτάτας est rendu dans la traduction p. 11,29 G. = p. 258,18 et suiv. K. par *ventres autem durissimos*. On constatera donc simplement que le traducteur s'est exprimé avec une propriété insuffisante en attribuant à ξηρότης, ξηρός « sécheresse, sec » le sens de « dureté, dur », ce à quoi il pouvait se croire autorisé par le fait que σκληρότης et σκληρός avaient effectivement l'une et l'autre signification. La faute *et* pour *enim* provient sans doute de l'emploi de l'abréviation *eī* dans l'un des exemplaires, dont le Parisinus est dérivé, de même que, inversement, *enim*, p. 35,9 G. traduisant καὶ paraît attester que *eĭ* a été lu *eī*. Peut-être devrait-on remplacer encore *faciunt* par *facit* en admettant que le pluriel *faciunt* au lieu du singulier *facit* ait été entraîné par le pluriel *disruptiones*. Cependant, il ne paraît pas impossible de justifier *faciunt*, les sujets de la phrase étant au nombre de deux, dont le second, il est vrai, ne vient qu'après le verbe.

Chap. 7. Texte grec, p. 40,20 et suiv. K. = p. 10,25 et suiv. G. : τοῦ δὲ χειμῶνος παγετώδεά τε καὶ ψυχρὰ καὶ τεθολωμένα ὑπό τε χιόνος καὶ παγετῶν, ὥστε φλεγματωδέστατα εἶναι καὶ βραγχωδέστατα. τοῖσι δὲ πίνουσι σπλῆνας μὲν ἀεὶ μεγάλους εἶναι καὶ μεμυωμένους, texte latin, p. 11,22 et suiv. G. : *aque autem graciles et frigida et turbulenta de nive et gluttantur et fleumatica sit et raucos constituens bibentes eas. splenes autem semper grandes et insanies*

conversos esse, p. 258,12 et suiv., K. : *aquae autem glaciales et frigida<e> et turbulenta<e> de nive et glaciatu, ut et fleumatica sit et raucos constituens bibentes eas. splenes autem semper grandes et in carnes conversos esse.*

La restitution tentée par M. Kühlewein ne satisfait pas pour plusieurs raisons. D'abord les pluriels *frigida<e>* et *turbulenta<e>* s'accordent mal avec les singuliers *fleumatica sit* et *constituens*. Ensuite, le *glaciatus* conjectural est complètement inconnu par ailleurs et l'auteur de notre traduction, en particulier, rend le terme grec παγετός (p. 46,7 K. = p. 18,1 G.) non par *glaciatus*, mais par *gelu(m)* (p. 19,1 G. = p. 260,14 K.)[1]. Enfin, la correction *in carnes* au lieu de *insanies* semble superflue. *in sanies conversos* serait en grec πεπυωμένους ; or, d'après ce qui a été dit plus haut des divergences entre l'original grec et la version latine dues à la confusion de certains mots grecs d'aspect semblable, on est fondé à mettre la leçon *in sanies conversos* sur le compte d'une erreur de déchiffrement, par laquelle le traducteur aurait lu πεπυωμένους au lieu de μεμυωμένους, que cette erreur soit d'ailleurs imputable à sa propre inadvertance ou à un lapsus du copiste de son modèle grec. Mais ne faudrait-il pas, à tout le moins, *in saniem* puisque les grammairiens enseignent expressément que *sanies* n'a pas de pluriel ; comp. Charisius, *G. L.*, I, p. 32,4 et suiv. : *item feminina semper singularia.... sanies..* ? Je ne le pense pas, car d'abord un tel avertissement eût été sans objet, s'il n'était jamais venu à l'idée de personne de mettre *sanies* au pluriel, et puis le génitif du pluriel *sanierum* se rencontre effectivement chez Caelius Aurelianus, c'est-à-dire précisément chez un médecin (*de significatione diaeteticarum passionum* 97,98).

Si donc M. Kühlewein a corrigé mal à propos certains mots de ce passage qui n'en avaient nul besoin, il en a laissé subsister un, en revanche, que la comparaison du texte grec révèle comme sûrement altéré. Je veux parler de *aque* qui ouvre la phrase et qui est incompatible avec χειμῶνες dans l'original. Il est probable que, sous l'influence du contexte, dont l'ensemble traite des eaux, un copiste a été amené à substituer *aqua* à *hieme* qu'il lisait dans son modèle et dont la désinence de *aque* semble conserver un dernier vestige.

---

1. Le manuscrit porte *gelum*, mais il se pourrait que la leçon véritable fût *gelu* et que l'*m* eût été ajouté par un copiste sous la suggestion du contexte antérieur (*in locum calidum, ubi maxime solvatur gelum*) ; aussi M. Kühlewein écrit-il *gelu*.

Je résume les critiques formulées ci-dessus en opposant au texte adopté par M. Kühlewein le suivant : *hieme autem glacialis et frigida et turbulenta de nive et gelu, ita ut et fleumatica sit et raucos constituens bibentes eas. splenes autem semper grandes et in sanies conversos esse*.

Comme on le voit, j'ai maintenu *eas*, bien que grammaticalement il fallût *eam* et que le passage de *eam* à *eas* entre *bibentes* d'une part et *splenes* de l'autre s'expliquât sans peine. Étant donné que, dans la partie de ce chapitre qui précède, il est parlé des eaux au pluriel, l'on peut, à la rigueur, voir dans *eas* un accord d'après le sens.

Chap. 8. Texte grec, p. 44,17 et suiv. K. = p. 14,35 et suiv. G. : ὁκόσα δε ὑπὸ τοῦ ἱματίου ἐσκέπατται ἢ ὑπ ἄλλου του, ἱδροῖ, texte latin, p. 15,32 et suiv. G. : *que autem subiecta sunt aut sub alia aut quecumque, sudaverint*, p. 259,17 et suiv. K. : *quae autem <sub veste> subiecta sunt aut sub alia aut quaecunque, sudaverint*.

La correction de M. Kühlewein demande à être complétée et retouchée. Il faut supprimer *aut* devant *quaecunque*, qui est une répétition fautive de l'*aut* qui précède, et changer en conséquence l'insérende *<sub veste>* en *<sub vestem>*. On écrira donc : *quae autem <sub vestem> subiecta sunt aut sub alia [aut] quaecunque, sudaverint*. Au lieu de *sudaverint*, on attendrait *sudant* ; la leçon traditionnelle repose, semble-t-il, sur un contresens du traducteur qui aura pris ἱδροῖ pour l'optatif.

Chap. 8. Texte grec, p. 45,7 et suiv. K. = p. 16,11 et suiv. G. : ἕως μὲν οὖν διεσκεδασμένον ᾖ καὶ μήπω συνεστήκῃ, φέρεται μετέωρον, texte latin p. 17,9 et suiv. G. : *quo usque ergo dispersum fuerit et nec dum fuerit in altum*, p. 259,29 et suiv. K. : *quousque ergo dispersum fuerit [et] nequedum <densum> fuerit, <fertur> in altum*.

Si M. Kühlewein a supprimé *et*, c'est évidemment faute d'avoir connu l'emploi de *nec* au sens de *non* (et, par conséquent, celui de *necdum* au sens de *nondum*) très fréquent, pourtant, dans le latin populaire ; voir Löfstedt, *Philolog. Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 88. L'insertion de *fertur* devant *in altum* ne paraît pas non plus légitime ; il vaut mieux croire à une substitution de *fuerit* à *fertur* occasionnée par le *fuerit* qui précède et amorcée par l'identité des initiales. J'estime donc qu'on rétablirait avec plus de probabilité : *et necdum <densum>, fertur in altum*.

Chap. 15. Texte grec p. 56,25 et suiv. K. = p. 32,11 et suiv. G. : ὀλίγῃ τε χρέονται βαδίσει κατὰ τὴν πόλιν καὶ τὸ ἐμπόριον, ἀλλὰ μονοξύλοις διαπλέουσιν ἄνω καὶ κάτω, texte latin, p. 33,9 et suiv. G. : *medicamen autem utuntur deambulatione usque ad civitatem et ad locum rebus coemendum necessarium, sed rebus singularibus lignis transmetant superiora et inferiora*, p. 266, 26 et suiv. K. : *modica autem utuntur deambulatione usque ad civitatem et ad locum rebus coemendis necessarium, sed <lint>-ribus singularibus lign<e>is transmittunt superiora et inferiora.*

S'il est vrai qu'une conjecture est d'autant meilleure qu'elle comporte une explication plus facile de la faute, *<lint>ribus singularibus lign<e>is* est une conjecture très mauvaise, et l'on s'étonnera à bon droit que M. Kühlewein ait eu recours à un tel expédient puisque l'hypothèse d'une fausse anaphore de *rebus*, rappelé au copiste par la désinence de *singularibus*, devait s'offrir en quelque sorte d'elle-même. L'altération de *transmittunt* en *transmetant*, supposée par M. Kühlewein, trouverait une justification au moins partielle dans la confusion assez fréquente entre *u* et la forme ouverte d'*a*. Je préfère admettre, cependant, que *transmetant* est issu de *transmeant* par anticipation du *t* final en faisant remarquer que cette anticipation comblait un hiatus, ce qui la rend plus aisément explicable. Une faute exactement comparable se rencontre du reste au chap. 2, p. 3,23 G., où P porte *scitat* au lieu de *sciat* qui est la vraie leçon conservée dans A (le texte grec a εἰδείῃ). Au résumé, la rédaction primitive me paraît avoir été : *sed* [*rebus*] *singularibus lignis transmeant superiora et inferiora.*

Chap. 19. Texte grec p. 61,9 et suiv. K. = p. 36,27 et suiv. G. : καὶ ἡ χώρη ἐλάχιστα θηρία τρέφει κατὰ μέγεθος καὶ πλῆθος, texte latin, p. 37,24 et suiv. G. : *et regio minimas bestias nutrit et magnitudinem necessario.*

M. Kühlewein reproduit ce texte latin tel quel, bien que *necessario* ne soit ni conforme à l'original ni intelligible en soi. Je soupçonne que le traducteur avait écrit : *et magnitudine*[*m*] *et numero* et que la faute est née de la méconnaissance d'une abréviation. *numero*, dans l'un des ancêtres du Parisinus, devait être abrégé en *n̄ero*, ce qu'un copiste ignorant transcrivit *necessario* en supprimant du même coup *et* qui précédait et qui ne cadrait plus avec *necessario.*

Chap. 19. Texte grec p. 61,25 et suiv. K. = p. 38,4 et suiv.

G. : ὁ γὰρ χειμὼν κωλύει καὶ τῆς γῆς ἡ ψιλότης, texte latin p. 39,4 G. : *hiemps enim prohibet terre altitudo*, p. 269,21 K. : *hiemps enim prohibet <et> terrae altitudo.*

Si je cite ici ce passage, ce n'est pas pour y changer quelque chose, la seule modification nécessaire ayant déjà été apportée par M. Kühlewein, mais parce qu'il fournit un nouvel exemple curieux de confusion d'un mot du texte grec, sur lequel a été faite notre traduction, avec un autre d'aspect voisin. En effet la leçon *altitudo* atteste que le copiste d'un exemplaire de l'original avait transcrit ἡ ψιλότης par ὑψηλότης ou que le traducteur a opéré cette substitution en lisant de travers. Dans les deux cas, la faute s'explique par la prononciation itacisante.

Chap. 19. Texte grec, p. 62,7 et suiv. K. = p. 38,10 et suiv. G. : τά τε ὕδατα πίνοντες ἀπὸ χιόνος καὶ παγετῶν τοῦ τε ταλαιπώρου ἀπεόντες (ἀπεόντος les manuscrits), texte latin p. 39,9 et suiv. G. : *aquas bibentes de glacie et nivibus calore absente.*

M. Kühlewein n'a rien changé au texte latin, et a laissé subsister, notamment, la leçon *calore*, bien que le texte grec fasse attendre *labore*. L'on peut tenir pour probable que le traducteur a effectivement écrit *labore*, mais qu'un copiste en a fait *calore* par suggestion du contexte, *calore absente* s'accordant mieux, en apparence, avec *aquas bibentes de glacie et nivibus* que *labore absente*. On peut se demander encore si *de glacie et nivibus* ne doit pas être corrigé en *de nive et glaciebus*, ce qui correspondrait plus exactement à l'original, en supposant l'interversion des radicaux des deux mots contigus et synonymes. Je tiens, quant à moi, pour l'affirmative, mais je concède que cette hypothèse échappe à une démonstration rigoureuse.

Chap. 20. Texte grec, p. 63,2 et suiv. K. = p. 38,29 et suiv. G. : ὁκόταν δὲ καυθέωσιν, ἀναξηραίνεται ἐκ τῶν ἄρθρων τὸ πολὺ τοῦ ὑγροῦ καὶ ἐντονώτερα μᾶλλον γίνεται καὶ τροφιμώτερα καὶ ἠρθρωμένα τὰ σώματα μᾶλλον, texte latin, p. 39,24 et suiv. G. : *cum autem usti fuerint, siccantur et ex articulis quod plus humores est. et farmaces efficiuntur et sicciora et articula quidem correcta magis*, p. 270,8 et suiv. K. : *cum autem usti fuerint, sicca[n]tur [et] ex articulis quod plus humoris est et farmaces efficiuntur et sicciora et articula quidem correcta magis.*

Voilà certes un des passages les plus lamentablement corrompus de cette traduction. Je ne prétends pas, bien entendu, aplanir d'une manière définitive toutes les difficultés qu'il pré-

sente, mais je voudrais essayer, tout au moins, de compléter sur un ou deux points la restitution proposée par M. Kühlewein. La leçon *farmaces*, absolument incompréhensible dans l'état actuel, correspond aux mots ἐντονώτερα μᾶλλον du texte grec. Or, p. 69, 18 K. = p. 46,19 G., ἔντονος est traduit par *fortis* (p. 47,18 G = p. 273,27 K.), ce qui suggère la correction *for<tiora> magis*. Pour rendre compte de l'altération supposée par cette conjecture, observons d'abord que *fortiora magis* pouvait être orthographié *forciora mages*, ensuite que ces mots sont suivis de *et sicciora*. Alors la mutilation de *forciora mages* en *for mages* ferait pendant à celle qu'offre le manuscrit P de Marcellus Empiricus p. 147,36 et suiv. éd. Niedermann, où, au lieu de *ex..... portatione vel ex contusione*, on lit *ex..... portati vel ex contusione*[1]. Cette mutilation accomplie, un copiste ou un correcteur aurait cherché à prêter une apparence de sens à *for mages* en écrivant *farmaces*.

Sicciora, par lequel semble conditionnée la faute dont il vient d'être parlé, est d'ailleurs suspect lui-même de s'être glissé dans le texte après coup en en chassant la leçon authentique. De fait, τροφιμώτερα a pour équivalent latin non *sicciora*, mais *spissiora*, et c'est ce dernier qu'il faut sans doute rétablir. La leçon fautive *sicciora* est visiblement en connexion avec *siccantur* qui précède à peu de distance et qui était rappelé au copiste par cette circonstance que *siccantur* et *spissiora* étaient suivis respectivement par deux groupes homophones, à savoir *ex articulis* et *et articula<ta>*.

articula<ta>, que la comparaison de l'original conseille de substituer à *articula*, paraît suffisamment évident pour pouvoir se passer d'une justification expresse. En revanche, ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation que je propose de remplacer *correcta* par *corpora*, car j'avoue ne pas entrevoir d'explication rationnelle d'une telle conjecture. On songe à la mélecture d'une abréviation, mais faute de précisions cette hypothèse demeure nécessairement en l'air.

Sous le bénéfice de cette dernière réserve, j'arrangerai donc comme suit le texte du Parisinus : *cum autem usti fuerint, sicca[n]tur [et] ex articulis quod plus humoris est et for<tiora> magis efficiuntur et spissiora et articula<ta> quidem corpora magis*.

---

1. Sur cette suppression de l'une de deux terminaisons identiques de mots voisins, voir *Festgabe für Hugo Blümner* (Zurich 1914), p. 333 et suiv.

Chap. 23. Texte grec, p. 67,19 et suiv. K. = p. 44,15 et suiv. G. : ἐν μὲν γὰρ τῷ ἀεὶ παραπλησίῳ (παραπλησίως les manuscrits sauf b qui a ὁμοίως) αἱ ῥαθυμίαι ἔνεισιν, ἐν δὲ τῷ μεταβαλλομένῳ αἱ ταλαιπωρίαι τῷ σώματι καὶ τῇ ψυχῇ, texte latin, p. 45,8 et suiv. G. : *in eo enim quod semper similis est et indifferes plicitates insunt. in eo autem quod inmutati laboris corporis et anime*, p. 272,23 et suiv. K. : *in eo enim quod semper simile est, et indifferentiae* <*et*> *placiditates insunt, in eo autem quod inmutatur, labores corporis et animae.*

On objectera à M. Kühlewein que *indifferentiae*, qu'il rétablit à la place de *indifferes*, n'a pas de correspondant dans l'original grec, qu'il ne donne pas de sens satisfaisant, qu'il oblige à insérer *et*, enfin, que l'altération de *indifferentiae* en *indifferes* ne comporterait pas d'explication plausible. La dernière de ces critiques s'applique également à la correction *inmutatur* au lieu de *inmutati*. En cherchant une solution plus acceptable, je partirai de ce fait que le manuscrit grec perdu, dont le Vénitien Gadaldi a jadis noté les variantes, portait ὁμοίως au lieu de παραπλησίως par suite, sans doute, d'une substitution de glose explicative. Dès lors, on peut imaginer sans trop de hardiesse que le traducteur trouvait dans l'exemplaire du texte grec, dont il s'est servi, écrit en surcharge dans l'interligne, au-dessus de παραπλησίῳ (altéré plus tard en παραπλησίως) la glose ὁμοίῳ et que, y voyant une addition destinée à compléter l'idée exprimée par παραπλησίῳ, il a traduit *similis et indifferens*.

En ce qui concerne la faute *inmutati*, on la redressera de façon plus simple et plus vraisemblable en écrivant *inmutat*, ce qui, au contact de *laboris*, pouvait facilement s'altérer en *inmutati*. L'emploi intransitif de *inmutare* est conforme à une tendance générale du latin vulgaire ; voir *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, XXIX (1912), p. 332.

Étant donné que le traducteur suit servilement l'original en rendant mot après mot par l'équivalent latin, je présume enfin qu'il a écrit *corpori* au lieu de *corporis*. Par contre, on peut et, sans doute, doit maintenir inchangé *similis* ; c'est un exemple de la confusion vulgaire du masculin et du neutre qui a abouti à l'élimination totale du neutre dans les langues romanes.

Voici donc quel était, selon moi, le texte authentique : *in eo enim, quod semper similis est et indifferens, placiditates insunt, in eo autem, quod inmutat, labores corpori et animae.*

Bâle, décembre 1917.

Max Niedermann.

SUR UN PRÉTENDU FRAGMENT DE LUCILIUS

A propos du passage de l'*Epitoma* de Florus I 40, 16 (p. 98, 3 et suiv. éd. Rossbach) : *docens adventare Lucullum, qui — horribile dictu — per medias hostium naves utre suspensus et pedibus iter adgubernans videntibus procul quasi marina pristis evaserat*, Claude de Saumaise cite, dans son édition de cet auteur, parue en 1609, p. 78 la glose suivante, extraite d'un manuscrit alors en sa possession : *pristrix bellua maris. Actius pristices dixit*. Sur la foi de ce témoignage, Otto Ribbeck enregistrait, en 1871, *pristices* parmi les « fragmenta ex incertis fabulis » de L. Accius (voir *Tragicorum Romanorum fragmenta* éd. O. Ribbeck, p. 226). Quelques années après, en 1876, Gustave Loewe signala, dans son *Prodromus corporis glossariorum Latinorum* p. VII et suiv., comme source de la glose rapportée par Saumaise le Liber glossarum[1] ; or, chose curieuse, la leçon originale, fournie par les manuscrits du Liber glossarum, se trouve être en désaccord précisément sur le mot le plus intéressant, le nom d'Actius, lequel y est remplacé par *lucius* ; *C. G. L.* V 234, 1 : *pistris belua maris lucius* « *pistrices* » *dixit pluraliter*. Voilà donc le fragment d'Accius à vau-l'eau pour céder la place à un fragment de Lucilius ; car *lucius* a été corrigé en *Lucilius* par Loewe *l. c.* et cet amendement a rencontré, entre autres, l'approbation de l'éditeur du dernier recueil des fragments de Lucilius, M. F. Marx (voir *C. Lucilii carminum reliquiae* éd. F. Marx v. 1252, I, p. 85 et II, p. 397)[2]. Pour moi,

---

1. A comparer, sur cette vaste compilation encyclopédique du VIIIe siècle, le mémoire de M. G. Goetz, *Der Liber glossarum*, dans les *Abhandlungen der philol.-histor. Classe der K. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften* XIII, 213 et suiv.

2. M. G. Goetz, *Abhandl. der philol.-histor. Cl. der K. Sächs. Ges. der Wissensch.* XIII, 279 et suiv. suppose que la glose en question se rapporte à Virgile, *Enéide* X, 211 et qu'elle remonte à Donat que nous savons avoir écrit un commentaire des œuvres de Virgile. Cette dernière hypothèse paraît purement gratuite ; par contre, l'on peut tenir pour probable qu'il s'agit de l'une des innombrables gloses virgiliennes, mais qui vise plutôt le passage *Enéide* III, 427, comme l'indique M. Marx, *C. Lucilii carm. rel.* II, 397.

je dois dire que je ne partage point cet avis et que je crois être en mesure, au contraire, de prouver l'inutilité de toute correction atteignant le mot *lucius*. Cette démonstration peut être faite, si je ne m'abuse, à l'aide de la glose que voici du Codex Leidensis Fol. 24 : *belua iumentum asinus luteus* (voir G. Goetz, *Thes. gloss. emendat*, I, 136). Les mots *iumentum asinus*, n'offrent évidemment aucun sens intelligible, mais la leçon authentique a été rétablie de longue date par Loewe, *Prodromus corporis gloss. Lat.*, p. 73 ; il faut lire *iumentum marinum* d'après le témoignage du Codex Leidensis 67 E, f. 10v a, qui donne : *billa* (c'est-à-dire *belua*) *iumentum marinum*. Loewe estime que *iumentum*, en l'espèce, ne signifie autre chose que *pecus*, *bestia*, tandis que M. Goetz, *Thes. gloss. emendat.* I, 136, cherche l'origine de *iumentum marinum* dans une confusion de κῆτος « belua marina » avec κτῆνος « iumentum ». Une troisième possibilité consisterait, semble-t-il, à voir dans *iumentum marinum* une expression analogue à « vache marine » ou « vache de mer », nom populaire donné au « morse » (*trichechus rosmarus*). Quoi qu'il en soit, il paraît impossible de ne pas s'apercevoir que *luteus*, dans la glose *belua iumentum marina luteus* n'est qu'un doublet graphique de *lucius* dans cette autre glose : *pistris belua maris lucius* « *pistrices* » *dixit pluraliter*, et alors il ne sera plus question, naturellement de changer *lucius* en *Lucilius*. Au surplus, le sens de « brochet », avec lequel *lucius* se présente dans la latinité postérieure, p. ex. chez Ausone, *Mosella* 122 (ive siècle) et chez Anthime, *De observatione ciborum* § 40, p. 15, 25 éd. Rose (vie siècle)[1], est parfaitement justifiable dans les deux contextes qui précèdent. L'on sait que par *pistris*, *pristis*, *pistrix* (voir les références données par H. Nettleship, *Contributions to Latin lexicography*, Oxford 1889, p. 559) les Romains désignaient : 1° un cétacé, baleine ou cachalot[2], et 2° la scie

---

1. A comparer aussi la glose *C. G. L.* V 369, 19 : *lucius haecid*, dont l'interprétament est le mot anglo-saxon signifiant « brochet », et les noms romans du brochet, v. fr. *lus*, ital. *luccio*, rhétor. *lusch*, prov. *luz*, catal. *llus*, port. *lucio*.

2. P. ex. Virgile, *Enéide* III, 426 et suiv. :

prima hominis facies et pulchro pectore virgo
pube tenus, postrema immani corpore pistrix
delphinum caudas utero commissa luporum

en parlant de Scylla, et *Enéide* X, 209 et suiv. :

hunc vehit immanis Triton et caerula concha
exterrens freta, cui laterum tenus hispida nanti
frons hominem praefert, in pristim desinit alvus.

Paul Diacre p. 27, 21 éd. Lindsay : *ballenam beluam marinam ; ipsam dicunt esse pistricem, ipsam esse et cetum.*

(*pristis antiquorum*), c'est-à-dire une espèce de requin[1]. Or, il n'y a aucune invraisemblance à admettre que, dans quelque couvent situé loin de la mer à l'inérieur des terres, un moine se soit servi, pour l'explication de *pistris*, du nom du brochet, auquel sa voracité extrême a valu le surnom de « requin d'eau douce », et qu'il ait élaboré une glose comme *pistris belua maris, lucius*, dont un autre tira, à son tour, la définition *belua iumentum marinum, lucius*. L'auteur de la glose *pistris belua maris, lucius* lui-même ou bien l'un de ceux qui la consultèrent par la suite y joignirent encore une remarque d'ordre morphologique dans le genre de celle qu'on lit *C. G. L.* V 573, 16 : *Nar generis neutrius nomen est fluvii ; nam de naso « haec nâris, huius naris » dicitur, plurali « haec narices »*, d'où *pistris belua maris, lucius ; « pistrices » dicitur pluraliter* (ou simplement « *pistrices* » *pluraliter*). La substance de cette amplification semble empruntée à Servius, lequel, à propos du vers 427 du IIIe chant de l'Enéide, enseigne ce qui suit : *si navem intellegas, « haec pistris, huius pistris » facit, si de belua, « haec pistrix, huius pistricis » facit.* Enfin, un copiste ou un correcteur mal avisés, prenant *lucius* pour le nom propre de quelque auteur, donnèrent à la glose la forme, sous laquelle elle nous a été transmise par les manuscrits du Liber glossarum : *pistris belua maris, lucius « pistrices » dixit pluraliter.*

Au résumé, la discussion qui précède nous autorise à affirmer que *pistrices* n'a pas plus d'existence réelle en tant que fragment de Lucilius qu'en tant que fragment d'Accius.

Bâle, décembre 1917.

Max Niedermann.

---

1. P. ex. Valérius Flaccus, *Argonaut.* II, 530 et suiv. :

iamque agmine toto
pistris adest miseraeque inhiat iam proxima praedae.

L'emploi métaphorique de *pristis* au sens de « vaisseau de guerre long, étroit et rapide » dérive, lui aussi, de l'acception « requin » ; voir Cecil Torr, *Ancient ships*, Cambridge 1894, p. 121 et P. Gauckler, article « pristis » dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, IV, 657.

REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES
DU DISCOURS
DE DÉMOSTHÈNE CONTRE LEPTINE

Paragr. 15 : μάλιστα δύνανται τιμᾶν. — La plupart des critiques considèrent le mot τιμᾶν comme suspect, y compris les auteurs des deux éditions commentées les plus récentes, Weil et Sandys, qui néanmoins le conservent dans le texte. Le motif de la suspicion est la différence de sens entre les mots τιμᾶν et τιμῇ dans les deux phrases parallèles τῇ μὲν γὰρ χρείᾳ... et τῇ δὲ τιμῇ... ; dans la première, τιμᾶν aurait le sens de distinction en général, ou récompense ; dans la seconde, τιμή aurait son sens précis et ordinaire d'honneur, considération. En réalité, le verbe τιμᾶν a déjà dans la première phrase son sens ordinaire d'honorer, exactement correspondant à celui du substantif τιμή dans la seconde. D. l'a choisi avec intention pour l'opposer à χρείᾳ ; son intention est d'indiquer que pour lui les tyrannies et les oligarchies n'ont qu'un moyen d'honorer un homme, c'est de l'enrichir. Le motif invoqué pour suspecter le mot τιμᾶν n'est donc pas légitime. On pourrait traduire : « C'est par un avantage matériel que... peuvent surtout honorer ceux qui obtiennent leurs faveurs... ; mais pour le caractère vraiment honorifique et durable de la récompense accordée... »

Paragr. 47 : ..ὡς ἀναξίων ἀφαιρησόμεθα. — La difficulté vient de ce que le grec emploie ἀφαιρεῖσθαι avec le génitif de la personne, mais jamais avec le génitif de la chose. On ne peut donc songer pour le génitif ἀναξίων qu'aux deux constructions suivantes : 1° Le considérer comme masculin dépendant de ἀφαιρησόμεθα ; mais cela est impossible, car il ne s'agit dans tout ce qui précède que d'un seul bienfaiteur : Epikerdès. 2° Le considérer comme « génitif neutre absolu » (Sandys). Mais l'absence du participe, laissant ainsi l'adjectif au génitif absolu sans aucun appui, paraît sans exemple en grec. Tout différents sont du moins les

cas cités dans Kühner-Gerth, II, 102-103; et dans le passage de la Midienne cité par Dobree (ap. Sandys), soit 519,5 (par. 13), κληρουμένων n'est pas un génitif absolu. Il faut donc supposer une altération du texte. L'hypothèse la plus simple paraît être celle d'une lacune. On lirait par exemple : ὡς ἀναξίων (τετυχηκότος) ἀφαιρ..

Paragr. 55 : οἵ... οὕτω φιλάνθρωποι καὶ πάντα ποιοῦντες. — En admettant l'absence du verbe εἰμί à la première personne du pluriel de l'indicatif présent dans une proposition relative, il faut au moins remarquer que cette absence paraît tout à fait exceptionnelle, surtout en prose. Aucun des deux exemples cités par Sandys, soit Cor. 268 et Phil. I, 29, n'entre en ligne de compte. D'abord, la forme absente y est la première personne du singulier. Ensuite, les propositions y sont des propositions indépendantes; en effet, dans Cor. 268, la construction de la subordonnée ὅτι... ἐπαρκῶν sans εἰμί ne fait que reproduire celle de la proposition indépendante 'Εν μὲν τοίνυν... qui précède. Pas d'exemple entièrement comparable dans Kühner-Gerth, I, 41. Le ms. L ajoute après κακοί le verbe φανησόμεθα.

Paragr. 91 et 92. — La difficulté que présente au paragr. 91 le passage Καὶ γάρ τοι τότε μέν... paraît avoir été signalée d'abord par Weil et Herwerden. Le dernier éditeur, Sandys, reconnaissant comme eux cette difficulté, paraît en outre la considérer comme non résolue; il est donc utile d'étudier ce passage. Cette étude s'étend nécessairement au paragr. 92, qui, lui, a été de tout temps en discussion.

La difficulté signalée dans le paragr. 91 porte sur le membre καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν. Elle peut être présentée sous deux formes : 1° forme logique (Weil) : il y a contradiction à dire successivement que l'on faisait des lois nouvelles (ἐνομοθέτουν) et que l'on n'en faisait pas (καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν); 2° forme historique (Sandys) : l'affirmation de l'orateur καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν paraît contraire à la vérité historique.

Avant d'entrer dans la discussion, il faut fixer le sens de la phrase τέως τὸν τρόπον τοῦτον ἐνομοθέτουν, en écartant l'interprétation de Weil : « toutes les fois qu'ils établissaient des lois nouvelles » (suivant cette procédure), et en maintenant l'interprétation traditionnelle : « aussi longtemps qu'ils faisaient des lois nouvelles... »

Les remèdes proposés pour résoudre la difficulté ont été les suivants : 1° Correction : ἐτίθεσαν codd.] ἐτίθ. εἰκῇ Weil, Herw. Cette conjecture introduit dans l'argumentation précise de D. une idée juste, mais vague; en outre, elle affaiblit l'antithèse des

deux membres τοῖς μὲν ὑπάρχουσι... et καινοὺς δέ... en introduisant dans le second une idée à laquelle rien ne correspond dans le premier. 2° Interprétations : *a*) le verbe ἐνομοθέτουν veut dire que l'on avait une procédure pour faire des lois nouvelles, et non pas qu'on en usait (Dareste). Cette explication, qui d'ailleurs force le sens du mot, répond à la forme logique de l'objection, mais non à la forme historique. *b*) Le verbe ἐτίθεσαν signifie non pas « ils ne proposaient pas », mais « ils n'étaient pas dans l'habitude de proposer » (Sandys). Cette explication fait, elle aussi, violence au texte ; en outre, de l'aveu même de son auteur, elle n'écarte pas la difficulté.

Les mots καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν, inintelligibles en eux-mêmes, prennent leur sens de ceux qui les précèdent, τοῖς μὲν ὑπάρχουσι νόμοις ἐχρῶντο, auxquels ils sont unis par une étroite antithèse. La relation que l'auteur a établie entre ces deux membres conduit à entendre par καινοὺς [νόμους], non pas des lois nouvelles quelconques, mais des lois qui auraient reproduit des lois existantes, et par conséquent inutiles. Une traduction qui mettrait en lumière l'intention de l'auteur, et cependant fidèle, serait : « Et certes aussi, pendant tout le temps que les lois se faisaient suivant cette procédure, on appliquait les lois existantes, sans avoir besoin d'en faire de nouvelles. » Les mots par lesquels D. traduit sa pensée peuvent provoquer la critique d'un logicien ; ils n'offraient pas d'obscurité pour l'auditeur, qui était au courant d'un sujet sans doute fréquemment traité à la tribune.

Il reste à montrer que cette interprétation est d'accord avec la partie du texte qui précède le passage, et avec celle qui le suit.

Dans les paragr. 89 et 90, D. a rappelé la procédure législative établie par Solon, en vertu de laquelle il était nécessaire, pour amener la modification d'une loi existante, de présenter à la fois deux motions, l'une rappelant expressément les dispositions à abroger, l'autre énonçant les dispositions nouvelles proposées pour remplacer les anciennes. Il a ajouté : on ne peut s'étonner que Solon ait imposé cette double épreuve aux lois, lui qui imposait une double épreuve aux juges. Puis vient la phrase Καὶ γάρ τοι... (« Et certes aussi... »). La relation logique, qui justifie l'emploi de ces particules, est fournie par les idées suivantes : 1° Cette loi, qui avait l'avantage de la logique, avait aussi celui de maintenir en vigueur les lois existantes (nuance traduite par *aussi*) ; 2° elle avait évidemment cet avantage, car elle obligeait les auteurs de projets de loi à prendre connaissance de la juris-

prudence antérieure (nuance traduite par *certes*). Cette relation logique convient, non seulement au membre τοῖς μὲν ὑπάρχουσι... mais au membre καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν, tel que nous avons proposé de l'entendre.

Considérons maintenant la partie du texte qui suit ce membre, c'est-à-dire la fin du paragr. 91 et le début du paragr. 92. Il y a entre la première partie de la période Καὶ γάρ τοι... ἐτίθεσαν et la seconde ἐπειδὴ δέ... ὑμῖν εἰσίν une symétrie complète.

1° A τότε μέν... ἐνομοθέτουν correspond ἐπειδὴ δέ... καὶ ὃν ἂν τύχῃ τρόπον.

2° A τοῖς μὲν ὑπάρχουσι νόμοις ἐχρῶντο correspond τοσοῦτον μέν... πέρας ἔχειν. Autrefois on appliquait les lois existantes ; aujourd'hui on ne peut pas les appliquer, car il y a quantité de lois contradictoires, qui se tiennent réciproquement en échec, et que l'on travaille vainement à éliminer.

3° A καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν correspond ψηφισμάτων δέ... ὑμῖν εἰσίν. L'idée sur laquelle se fonde la correspondance est celle de lois nouvelles reproduisant des lois antérieures, et par conséquent inutiles. C'est là le fait que D. vient de nier en ce qui concerne le passé, si l'interprétation proposée plus haut pour καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν est exacte, et qu'il doit maintenant affirmer pour le présent, si l'allure de la pensée est, comme on doit le supposer, en harmonie avec la structure de la période.

a) ψηφισμάτων δ'οὐδ' ὁτιοῦν διαφέρουσιν οἱ νόμοι. Le caractère distinctif des décrets par rapport aux lois (v. le commentaire de Sandys sur le paragr. 92) est d'être rendus pour régler des espèces particulières en application de lois générales nécessairement antérieures. Dire que les lois ne diffèrent plus des décrets, c'est dire qu'elles sont instituées dans des cas où un décret suffirait, parce qu'il existe déjà une loi applicable à l'espèce en question. Nous trouvons donc déjà ici, dans cette première division de la partie de période que nous étudions, l'idée fondamentale de lois reproduisant des lois antérieures, et par conséquent inutiles.

b) ἀλλὰ νεώτεροι οἱ νόμοι, καθ' οὓς τὰ ψηφίσματα δεῖ γράφεσθαι, τῶν ψηφισμάτων αὐτῶν ὑμῖν εἰσίν. Ici se présente la difficulté propre au paragr. 92. Le sens de cette phrase, et en particulier celui du mot νεώτεροι, est controversé. Beaucoup de critiques, parmi lesquels Weil, ont considéré le mot comme inintelligible et essayé des corrections. Dareste (ap. Weil) a proposé l'interprétation suivante : « Le décret pourvoit en général à l'application d'une loi : il faut donc, en bonne règle, que la loi précède le décret ; mais par abus, on fait souvent le décret avant que la loi ait pu être votée, par anticipation. » Cette explication est à écar-

ter : elle porte sur la confection des décrets, or D. critique non pas la confection des décrets, mais celle des lois. Le commentaire de Sandys (« Mais dans l'état présent des choses, à cause du grand nombre de lois nouvelles, les lois sont elles-mêmes de date plus récente que les décrets qui doivent d'ordinaire être rendus en application de ces mêmes lois ») contient l'indication du véritable sens, mais sous une forme obscure et peu précise. La pensée de D. est celle-ci : on fait des lois ; on devrait faire des décrets pour appliquer ces lois aux cas particuliers, mais on trouve les décrets tout faits et antérieurs à la loi ; pourquoi ? parce qu'il existait déjà une loi qui correspondait exactement à la loi nouvelle, et qui avait déjà donné naissance à des décrets exactement applicables à l'espèce présente. Ainsi cette deuxième partie du groupe de mots ψηφισμάτων δέ... ὑμῖν εἰσίν contient comme la première l'idée fondamentale qui est nécessaire à l'enchaînement logique du passage, et que nous recherchons : celle de lois nouvelles reproduisant des lois antérieures. Elle fournit donc une preuve à l'appui de l'interprétation donnée plus haut pour les mots καινοὺς δ'οὐκ ἐτίθεσαν du paragr. 91.

La construction d'ensemble des paragr. 91 et 92 est simple et solide ; il n'y a pas non plus d'obscurité réelle dans le détail des idées, ni même dans l'expression. Cependant il y a dans ces paragraphes un certain embarras, qui est d'ailleurs sensible dans toute cette partie du discours (paragr. 89 à 92), et dont la cause est la suivante. D., voulant signaler le désordre de la législation athénienne, et en tirer argument à la fois contre la loi de Leptine et en faveur de celle que lui-même propose, indique à la fois deux caractères de ce désordre : les lois contradictoires aux lois existantes, et les lois reproduisant inutilement des lois existantes. Mais au lieu de traiter les deux idées séparément, il les a traitées concurremment et fondues ensemble. Peut-être a-t-il cru devoir, dans une partie secondaire de l'argumentation, exposer sa pensée sous la forme la plus concise possible, même si cette forme n'était pas en même temps la plus claire.

Paragr. 95, 96 et 97. — Quels sont les quatre documents désignés dans ces paragraphes par le mot νόμος, et lus par le greffier à la demande de l'orateur ?

D'après l'explication de F. A. Wolf, Schaefer, Westermann, acceptée par Weil et Sandys (v. le comment. de Weil sur le paragr. 95), ces quatre pièces seraient :

1° Loi A du paragr. 95 : premier « préambule » de la loi de D. « signalant les vices de la loi de Leptine ».

2° Loi B du paragr. 95 : deuxième « préambule » ou exposé de « motifs » à l'appui de la loi de D.

3° Loi du paragr. 96 : loi ancienne citée incidemment.

4° Loi du paragr. 97 : « la formule même de la loi destinée à remplacer celle de Leptine. »

Cette explication est en opposition avec le texte de D. (paragr. 95). Il résulte en effet de ce paragr. que D. fait lire sous les n°s 1, 2 et 4, non pas des exposés de motifs, mais des textes mêmes de lois, et ceux de deux lois jumelles présentées par lui et ses amis, l'une portant (avec motifs plus ou moins développés) abrogation de la loi de Leptine, l'autre formulant celle que D. y substitue. De plus, l'explication indiquée ci-dessus ne tient pas compte du mot ἐπίσχες (paragr. 96) qui indique clairement le mouvement général du passage.

Les données fournies par le texte de D. conduisent à déterminer les quatre νόμοι de la manière suivante :

1° Loi A du paragr. 95 : loi de D. portant abrogation de la loi de Leptine.

2° Loi B du paragr. 95 : loi de D. formulant la loi qui doit être substituée à celle de Leptine. En réalité, cette loi, annoncée par D., le greffier ne la lit point tout entière ici, car il est interrompu par l'orateur (ἐπίσχες) ; il ne lit sans doute qu'une partie du début.

3° Loi du paragr. 96 : loi ancienne, dont la substance est indiquée au début du paragraphe : τὰς δωρειὰς ὅσας ὁ δῆμας ἔδωκε κυρίας εἶναι, et dont la citation textuelle est annoncée à la fin par les mots : αὐτὸν τὸν νόμον.

4° Loi du paragr. 97 : la même que le n° 2, dont la lecture a été annoncée, mais non effectuée.

Cette interprétation est d'accord avec la tradition manuscrite du passage, dans laquelle les quatre documents sont expressément désignés par le mot νόμος. Elle est d'accord en outre avec le contenu du passage précédent, où D. indique que sa loi est conforme à la procédure établie par Solon (paragr. 94), et que cette procédure exige, en cas de contradiction avec une loi antérieure, la présentation simultanée de deux lois, l'une destinée à annuler la loi ancienne, l'autre à instituer les dispositions nouvelles (paragr. 90).

Il reste à justifier la composition des paragr. 95-97.

La clarté et le bon enchaînement du discours exigent que l'énoncé de la loi présentée par D. en remplacement de la loi de Leptine (n° 2 et n° 4) prenne place à la fin de ce développement. En effet, dans le développement suivant, où D. affirme son intention d'assurer le vote effectif de sa loi, il n'est question que de cette loi, et non plus de la loi de Leptine. C'est donc sur la loi

de D. que l'attention des auditeurs doit être fixée au moment où commence le développement nouveau.

Restent les lois n° 1 et 3. On peut être surpris que D. n'ait pas tiré plus grand parti de la loi ancienne (n° 3) qui assurait « la possession des récompenses accordées par le peuple ». Il pouvait, semble-t-il, s'en servir de deux manières. D'abord insister, comme il le fait ici, sur le fait même de la contradiction entre cette loi et la loi de Leptine, qui suffit à rendre cette dernière irrecevable. Mais alors le développement pouvait être beaucoup plus long et devait présenter en opposition à la loi ancienne, non pas la loi de D. relative à la loi de Leptine, mais cette dernière loi elle-même. L'orateur pouvait aussi signaler la différence entre l'esprit de la loi ancienne et l'esprit de la loi de Leptine; le développement se confondait alors avec celui des paragr. 102-104, et pouvait être reporté à cette place. La loi τὰς δωρειὰς ὅσας ὁ δῆμος ἔδωκε κυρίας εἶναι du paragr. 96 fournissait à D. une base d'argumentation beaucoup plus solide que la loi invoquée au paragr. 102, qui vise les donations faites par des particuliers : « ἐξεῖναι δοῦναι τὰ ἑαυτοῦ ᾧ ἄν τις βούληται ἐὰν μὴ παῖδες ὦσι γνήσιοι. »

Peut-être la loi relative aux récompenses accordées par le peuple, citée au paragr. 96, avait-elle en réalité moins de portée qu'il ne semble, était-elle d'interprétation douteuse, ou tombée en désuétude. Cela expliquerait pourquoi D. ne l'a mentionnée que brièvement, plutôt pour appuyer sa loi que pour combattre celle de Leptine, et pourquoi il l'a intercalée, en quelque sorte par surprise, entre deux autres textes de loi d'importance capitale.

Cette considération explique en outre le choix et l'ordre des qualificatifs que D. applique à la loi ancienne (Τοῦτο μέν ἐστιν... paragr. 96), et qui ont arrêté certains commentateurs. Il l'apprécie d'abord en termes qui conviennent à une maxime morale autant qu'à une formule juridique : καλόν, σαφές (ce dernier caractère par opposition à la loi de Leptine, qui présente des difficultés d'application : voy. paragr. 21-50); ce n'est qu'à la fin de la phrase et dans une partie bien distincte qu'il lui applique l'épithète qui convient essentiellement à une loi : δίκαιον. Cette dernière épithète est néanmoins nécessaire, parce que la loi ancienne va servir aussitôt de base à un argument purement juridique, d'ailleurs sommairement indiqué : l'opposition entre cette loi et la loi de Leptine, qui entraînerait la non-recevabilité de celle-ci.

Paragr. 101 : Κάλλιον δέ... τίθησιν. — Weil et Sandys font à D., au sujet de cette phrase, un reproche de « rouerie oratoire » qu'il ne paraît pas mériter. L'artifice de l'orateur consisterait : 1° dans les mots τὸν ὑφ' ὑμῶν κριθέντα καλῶς ἔχειν νόμον à préjuger

l'adhésion du peuple à sa loi, et cela sans motif plausible ; 2° dans les mots ὃν νῦν ἀφ' αὑτοῦ τίθησιν à faire abstraction de l'assentiment précédemment donné par le peuple à la loi de Leptine. Mais 1° On peut donner à κριθέντα un sens hypothétique : « qui aura reçu votre approbation ». L'expression de D. devient irréprochable : il est incontestable qu'en condamnant la loi de Leptine (ἐὰν δ' ὃν οὗτος ἔθηκε λυθῇ, paragr. 98), le peuple témoignera qu'il est favorable à celle de D. 2° L'expression ἀφ' αὑτοῦ n'implique pas opposition entre l'opinion de Leptine et celle du peuple (« il trouve commode de représenter la loi de Leptine, qui avait reçu les suffrages du peuple, comme étant seulement une conception personnelle de son adversaire » Sandys). Elle est amenée par l'opposition entre la loi de D., que celui-ci vient de supposer présentée par Leptine (αὐτὸς θέτω) et la loi de Leptine lui-même.

Paragr. 115 : Καὶ τούτων ψήφισμ' ἔστιν 'Αλκιβιάδου, ἐν ᾧ ταῦτα γέγραπται. — « Le génitif objectif τούτων est expliqué par les mots ἐν ᾧ τ. γ. » (Weil, Sandys). L'explication est inutile et constituerait une répétition. Τούτων désigne les faits eux-mêmes, et ταῦτα la mention qu'en fait l'orateur. On pourrait traduire : « Et il existe à ce sujet un décret d'Alcibiade, dans lequel on trouve ce que je vous dis. » Même ainsi comprise, la phrase n'est assurément pas d'une rédaction soignée.

Paragr. 118 : οἱ πρῶτοι τῶν προγόνων. — « Ces mots n'offrent pas de sens satisfaisant. » (Weil.) « La phrase prête à suspicion. » (Sandys.) Les mots suspectés — à tort, semble-t-il — font allusion au paragr. 112. Ils désignent les Athéniens du temps des guerres médiques, qui ont accordé à Cimon et à ses soldats une récompense purement honorifique. Ce fait fournissait à Leptine pour la défense de sa loi un argument que D. combat par avance ; l'argument est d'ailleurs sérieux, et il ne l'écarte que par un raisonnement spécieux, sur la valeur duquel lui-même ne pouvait se faire illusion. D. a donc tout intérêt à présenter le fait en question comme appartenant à un passé éloigné. En le rappelant ici, après l'avoir mentionné plus longuement au paragr. 112, son intention est d'indiquer au lecteur, aussi bien par la disposition d'ensemble du développement que par le choix des termes, que le fait, incontestable en lui-même, est cependant trop ancien pour fournir un argument. L'expression qu'il emploie est d'autant plus claire, que les auditeurs comprennent fort bien à quel passé plus récent l'orateur oppose l'époque qu'il désigne par οἱ πρῶτοι τῶν πρ. Ce passé plus récent est représenté par l'époque d'Alcibiade et de Lysimaque, dont D. vient de faire mention (paragr. 115), et à laquelle il a emprunté un exemple favorable à sa cause.

Paragr. 130 : ...καὶ σὺ προσδιώρισας ἐν τῷ νόμῳ. — «... et toi-même par la restriction (ou la définition) ajoutée dans ta loi. » Le sens précis du mot προσδιώρισας ne permet pas de l'appliquer, comme le veulent Weil et Sandys, au considérant de la loi de Leptine (v. paragr. 128) ὅπως οἱ πλουσιώτατοι λῃτουργῶσιν, mais seulement à la restriction πλὴν τῶν ἀφ' Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος. Cela est d'autant plus vrai que, par la manière dont la loi de Leptine est citée (paragr. 128), l'attention de l'auditeur est appelée uniquement sur ces derniers mots. Nous sommes ainsi ramenés à l'interprétation traditionnelle (Sauppe ap. Sandys), que l'on peut présenter ainsi. Proposition que D. veut démontrér : l'immunité dont jouissent les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton s'applique aux liturgies ordinaires par opposition aux contributions d'ordre religieux et d'ordre militaire. Preuve : la loi de Leptine elle-même, et en particulier la restriction qu'elle contient au sujet de ces citoyens. Pourquoi? Parce que D. vient d'établir (paragr. 128) que l'on ne peut entendre ce passage de la loi de Leptine dans un sens différent de la stèle mentionnée au même paragr. 128, qui maintient pour les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton l'obligation aux contributions d'ordre religieux. Ainsi la mention faite de ces citoyens dans la loi de Leptine vient à l'appui du texte de la stèle (ἥ τε στήλη δηλοῖ καὶ σύ...) et de la distinction affirmée par l'orateur dans l'ensemble du passage entre les liturgies et les contributions religieuses proprement dites. Comme d'autre part les contributions militaires viennent d'être mises hors de question (paragr. 129), il reste que l'immunité accordée aux descendants d'Harmodius et d'Aristogiton ne peut s'appliquer qu'aux liturgies ordinaires (ἐγκύκλιοι), ce que D. veut démontrer.

R. Cahen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

R. Cagnat et V. Chapot. *Manuel d'archéologie romaine.* Tome I. *Les monuments. Décoration des monuments. Sculpture.* Paris, Auguste Picard, 1917, 8°, xxvi-735 pages, 15 francs.

On connaît l'importante série dont fait partie ce volume et que recommandent suffisamment les noms de Joseph Déchelette, de Charles Diehl et de Camille Enlart. L'archéologie romaine a trouvé des représentants également autorisés, joignant à une érudition très large une information sûre et précise, et — j'insiste sur cette qualité — le sens très net des nécessités de l'enseignement. Un manuel est avant tout un livre d'enseignement; c'est à nos étudiants qu'il doit rendre service, en les guidant, en les éclairant, en leur facilitant même des recherches plus approfondies. M. R. Cagnat, dont l'enseignement fécond a suscité tant de travaux et de livres utiles, et qui peut être considéré comme le patron des études françaises d'archéologie romaine, était tout désigné pour entreprendre et faire aboutir un manuel de ce genre. Son collaborateur, M. V. Chapot, qui est un de ses meilleurs élèves et qu'ont fait connaître non seulement ses thèses de l'École des Hautes Études et de la Sorbonne, mais d'importants articles et mémoires parus dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, et dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, est également un esprit clair, positif. Les deux auteurs ont pris sous des cieux différents, l'habitude de regarder et d'interroger les monuments. M. V. Chapot, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, a étudié en Grèce et surtout en Asie Mineure, en Syrie et dans la vallée de l'Euphrate l'œuvre de Rome et ses moyens d'administration. M. R. Cagnat est un Africain. Il est depuis longtemps le proconsul scientifique de l'Afrique et de la Numidie : or l'Afrique — et c'est justice — tient une grande place dans le *Manuel d'archéologie romaine*. Le lecteur ne manquera pas d'en être frappé. Il apprendra, s'il l'ignore ou s'il ne le sait pas suffisamment, quel grand effort nos archéologues ont accompli en Tunisie, en Algérie, au Maroc ; quel esprit de suite a guidé toutes nos entreprises scientifiques dans nos provinces nouvelles et quel succès l'a couronné. Les auteurs ont fait à la science française la part qui lui revient, et cette part est considérable.

Il n'est guère besoin d'Introduction dans un manuel d'archéologie grecque. Quand l'auteur a fixé le terme chronologique de son étude et marqué la période où il veut s'arrêter, il peut aussitôt aborder son sujet. Il n'en va pas de même pour l'archéologie romaine et c'est par un essai de définition que commencent MM. Cagnat et Chapot : que faut-il entendre par l'archéologie romaine ? De quelque côté qu'on aborde l'art romain, la première question qui se pose est celle de l'originalité ou de la dépendance de Rome. Elle se pose, par exemple, dès la première ligne de la thèse de M. Edmond Courbaud sur *Le bas-relief romain à représentations historiques* (1899, p. ix) ; elle se pose à plus forte raison dès les premières pages de l'Introduction du nouveau Manuel (p. vi et suiv.). Quels sont

les éléments qui constituent l'archéologie romaine ? Quelles influences a-t-elle subies ? Les auteurs passent successivement en revue les Italiotes et l'Étrurie. La Grèce les retient plus longtemps, puis l'Orient (Égypte et Asie), enfin les régions d'Occident. Revue forcément rapide, constatations « nécessairement assez superficielles » (p. xx), d'où il résulte que, en dehors de l'Italie, les ouvrages les plus romains d'aspect sont ceux de caractère officiel, ceux qui servent aux agents de la métropole ou qui exaltent sa puissance. Il y a en somme une civilisation d'empire et ce sont surtout ses monuments que vont étudier les auteurs. Voilà le fait. Je goûte moins la formule aux termes interchangeables dont ils se servent pour le caractériser : Unité et diversité.

Après l'Introduction vient l'*Index des abréviations*. J'ai déjà dit que le Manuel avait l'ambition de faciliter aux lecteurs des recherches approfondies. La bibliographie a toute l'abondance et l'exactitude souhaitables : elle a été dressée avec le soin le plus scrupuleux par M. V. Chapot, qui est conservateur d'une grande bibliothèque, et elle rendra service à tous les travailleurs.

Ceux-ci me sauront gré de leur mettre sous les yeux un résumé de la Table des matières de ce premier volume.

Livre I. Les monuments.

Ch. I. Matériaux de construction. — Ch. II. Utilisation des différents matériaux pour la construction et la décoration des édifices. — Ch. III. Routes, ponts et ports. — Ch. IV. Les villes, murailles et portes. — Ch. V. Citernes, aqueducs, fontaines et égouts. — Ch. VI. Le forum et ses monuments. — Ch. VII. Les monuments religieux. — Ch. VIII. Les salles de spectacle. — Ch. IX. Les établissements de bains. — Ch. X. Marchés, greniers, magasins, celliers. — Ch. XI. Salles de réunion, bibliothèques. — Ch. XII. Les camps et les défenses des frontières. — Ch. XIII. Monuments honorifiques. — Ch. XIV. Maisons de ville. — Ch. XV. Exploitations agricoles. Maisons de campagne. — Ch. XVI. Monuments funéraires.

Livre II. Première partie. La Sculpture.

Ch. I. Généralités. La technique. — Ch. II. Les divinités. — Ch. III. Le portrait. Empereurs et impératrices. — Ch. IV. Le portrait. Les particuliers. — Ch. V. Les sujets de genre en ronde bosse. — Ch. VI. Les reliefs décoratifs. — Ch. VII. Bas-reliefs à sujets religieux. — Ch. VIII. Reliefs funéraires. — Ch. IX. Reliefs à sujets historiques et militaires. — Ch. X. Bas-reliefs à sujets de genre. — Ch. XI. Sujets de lampes. — Ch. XII. Les reliefs de stuc. — Ch. XIII. Les reliefs de céramique peinte.

Tel est l'immense domaine de l'archéologie romaine. Encore ce premier volume ne suffit-il pas à l'épuiser. Le second achèvera, avec la peinture et mosaïque, la décoration des monuments ; et un troisième livre y sera consacré aux Instruments de la vie publique et privée.

J'ai dit plus haut dans quel esprit était traité ce sujet si complexe et si varié. L'exposé est toujours sobre et net, parfois un peu rapide, mais il faut louer sans réserves la mesure et les proportions de l'ensemble. Est-ce à dire que le lecteur ne trouve pas çà et là quelques objections à présenter, des lacunes, même des erreurs ? Comment pourrait-il en être autrement dans une œuvre de cette importance ? Pour montrer aux auteurs avec quel soin je les ai lus, je leur soumettrai brièvement quelques observations. Le Ch. II du Livre I (Utilisation des différents matériaux pour la construction et la décoration des édifices) n'est pas parmi les mieux venus. Je sais bien qu'il est difficile parfois de distinguer les deux domaines



de l'archéologie et de l'architecture, mais l'exposé vraiment est ici trop rapide et je n'adopterais pas toutes les vues de M. Benoît, cité p. 28-29. Est-il vrai que « la Grèce et l'Asie Mineure restèrent dans l'ornière hellénique, à peine affectées par la conception romaine des programmes civils » ? Les monuments d'Éphèse, les fouilles plus récentes de Milet et de Didymes ne nous montrent-ils pas que l'Asie Mineure est sortie de « l'ornière hellénique » ? Les généralisations sont en quelque sorte l'inévitable défaut des grands traités d'architecture, et les meilleures histoires, telle celle du maître des maîtres Auguste Choisy, n'y ont pas échappé. Nous n'avons pas pour l'architecture romaine l'équivalent du *Greek Architecture* d'Allan Marquand (New York, 1909). Je doute que la page 33-34 laisse une idée bien nette de l'ordre toscan. — P. 191 et 200. Noter, dans un ouvrage très correctement imprimé, la faute plusieurs fois répétée : Thermessos, pour Termessos. — P. 208 et suiv. Pour les établissements de bains, il y avait intérêt à citer les deux monuments milésiens dont nous avons les plans dans le septième rapport de M. Th. Wiegand sur les fouilles de Milet et de Didymes (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1911, p. 30 et suiv. du tirage à part, planches II et III). Les thermes milésiens datent de Faustine. — P. 682. Il n'est pas exact de dire que « les lampes dont se servaient les Grecs restaient presque toujours unies, ou sans autre ornementation qu'un pur décor linéaire et stylisé ». J'ai dressé jadis, en ma première année d'Athènes, le catalogue des lampes conservées au Musée du Varvakeion, et M. V. Chapot a pu voir ces petits monuments dans un autre Musée. Les Grecs savaient décorer leurs lampes. Il est vrai que certains sujets sont d'une obscénité telle que les lampes qui en sont ornées ne sont pas exposées et restent au fond d'un tiroir.

Les plans et illustrations sont pour la plupart excellents. Les dessins au trait sont de moins en moins nombreux et cèdent le pas à de bons clichés. C'est en somme un remarquable instrument de travail que nous donnent MM. R. Cagnat et V. Chapot, qui ont droit à toute notre reconnaissance.

Bernard Haussoullier.

Kühner (R.), *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* ; Zweiler Band, *Satzlehre*, Zweiter Teil; neubearbeitet von Carl Stegmann, Hannovre, Hahn, 1914, viii-738 p. in-8°. Prix : 18 Mk. 50.

La réédition de Kühner comprend deux parties. La seconde partie, qui est la syntaxe, a deux volumes. Nous avons rendu compte longuement dans la *Revue*, t. XXXVI (1912), p. 329 suiv., du premier de ces deux volumes. Nous avons caractérisé l'œuvre de Stegmann, compilation utile qui annule le Draeger, mais dans laquelle on trouve surtout des matériaux bruts et qui laisse à faire au lecteur le travail de critique, le triage des faits et l'interprétation. Mon compte rendu n'a pas dû être du goût de l'auteur et de l'éditeur. Il ne figure point parmi ceux qui sont indiqués dans la préface, et les additions et corrections gardent un silence de mort sur les deux ou trois points que j'avais touchés en manière de sondage.

Le second volume contient la syntaxe de coordination et de subordination, l'interrogation, les figures de grammaire (ellipse, brachylogie, pléonasme, attraction, anacoluthe), l'ordre des mots et la métrique de la phrase, la construction de la période. Le qualificatif « sogenannte », placé devant les noms de l'ellipse et de l'attraction, m'avait fait espérer quelques vues

plus exactes sur ces « tarte à la crème » des grammairiens ; mais Stegmann ne s'élève pas, dans ces deux paragraphes, au-dessus d'un exposé très limité de quelques faits.

En tant que répertoire, l'ouvrage est assez complet. P. 7, sur *et* après une expression de vraisemblance ou de différence : « de la même manière que », « autrement que » : on pourrait noter un passage remarquable de Lucrèce où foisonnent de telles expressions, V, 1059 suiv. : « Cum pecudes mutae... | *dissimilis* soleant uoces uariasque ciere | cum metus aut dolor est *et* cum iam gaudia gliscunt... Irritata canum cum... ricta fremunt..., | longe *alio* sonitu... minantur | *et* cum iam latrant... Longe *alio* pacto... adulant | *et* cum deserti baubantur... Non hinnitus item *differre* uidetur, | inter equas ubi equus... saeuit..., | et cum sic alias concussis artibus hinnit ?... | Longe *alias* alio iaciunt in tempore uoces | *et* cum de uictu certant... » Il est difficile de trouver un second morceau qui montre à quel point cet emploi de *et* est voisin de la coordination d'où il est venu. Voy. aussi la note de Munro sur I, 280. De même il fallait citer *unus et* ou *que* dans Virgile, *En.*, X, 704, XI, 864 : *simul... que*, XII, 758. Enfin il était impossible de séparer de telles expressions d'avec *eodem tempore et*, *simul et*, *uix et*, etc., qui sont étudiés cent soixante pages plus loin (§ 178, 7, p. 166-167), sans qu'un renvoi fasse même soupçonner la liaison des phénomènes. C'est toujours le même fractionnement des faits qui cache la vue des grandes lignes.

Je n'ai rien trouvé sur *quin* servant à développer l'idée de la proposition principale ; voy. C. E. Bennett, *Syntax of early Latin*, p. 301 (§ 2).

Paul Lejay.

P. Cornelii Taciti Dialogus de oratoribus. Mit Prolegomena, Text und Adnotatio critica, exegetischem und kritischem Kommentar, Bibliographie und Index nominum et rerum. Von Alfred Gudeman. Zweite, völlig neubearbeitete Auflage. Leipzig et Berlin, B. G. Teubner, 1914. viii-528 p. gr. in-8°. Prix : 14 Mk.

Alfred Gudeman, pendant un séjour aux États-Unis, avait publié une édition anglaise du *Dialogue* en 1894. Cela doit être simplement rappelé. Car la présente édition est vraiment un ouvrage nouveau. Non seulement les dimensions du volume ont au moins triplé ; mais toutes les parties ont été complètement renouvelées.

Les prolégomènes ont maintenant 138 pages de texte serré. Sur les deux questions principales, Gudeman défend l'attribution à Tacite et la composition ancienne du *Dialogue*, avant Domitien. Le premier point est, naturellement mieux établi que le second. Les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié le brillant article où M. Wormser a montré Tacite reprenant, un an après, le thème traité par Quintilien dans l'*Institution oratoire* (*Revue*, t. XXXVI [1912], 179). La controverse est capitale, car elle tourne sur la conception que l'on a du *Dialogue*. Suivant qu'on se fait de l'esprit de l'opuscule telle ou telle idée, on le placera plus tôt ou plus tard, dans la dépendance ou hors de l'influence du grand traité de Quintilien. Cf. plus loin, *Revue des revues*, p. 152, 6.

L'histoire du texte a été complétée par ce que nous ont appris la découverte du manuscrit de Jesi et d'une note de Decembrio. Les rapports des mss entre eux ont été établis avec plus de rigueur. Le texte a subi surtout des modifications qui le rapprochent davantage de la tradition, j'ajouterais :

dans la mesure incertaine où cela se peut pour un ouvrage exclusivement connu par des mss d'humanistes. Des collations publiées en 1900 par Andresen ont, en partie, donné plus de sûreté à ce fondement. Gudeman croit que les sept mss principaux forment trois familles homogènes et qu'il n'y a pas lieu de supposer qu'un de ces manuscrits ait subi l'influence d'une autre source. L'apparat, outre un relevé des variantes, cite un grand nombre de conjectures.

Le commentaire a été allégé des discussions que contenait la première édition sur des points particuliers. L'exposé des vues divergentes n'a été gardé que sur les passages controversés. Mais cette partie de l'ouvrage a reçu cependant un fort accroissement, grâce à des notes nouvelles et au développement qu'a pris chacune d'elles. De nombreuses références permettront de pousser les comparaisons et les recherches au delà du terme où est conduit le lecteur. On peut dire que chaque mot est commenté.

Après des additions et corrections, le volume se termine par une bibliographie et un index. L'index doit être complété par un chapitre des prolégomènes (p. 99-111), qui n'est autre chose qu'une table méthodique des particularités de grammaire et de style étudiées dans le commentaire.

Paul Lejay.

McLemore (James S.), *The tradition of the Latin accent*, a dissertation submitted to the faculty of the university of Virginia. University of Virginia, juin 1917. 96 p. in-8°.

M. McLemore réunit dans l'ordre chronologique tous les textes relatifs à l'accent latin. Il accompagne chacun d'eux de remarques plus ou moins longues. A la fin de la brochure, il résume ses conclusions. L'auteur est élève de M. Fitz Hugh, dont il suit les théories. On sait que sur la nature de l'accent latin ancien, il y a deux doctrines en présence, la doctrine germanistique, qui en fait un accent d'ntensité semblable à l'accent allemand et qui a perdu beaucoup de terrain, et la doctrine soutenue par les philologues français, Weil et Benlœw, M. Louis Havet, M. Vendryès, qui reconnaît dans cet accent un accent de hauteur semblable à l'accent du grec ancien. Les témoignages réunis par M. McLemore sont en faveur de cette seconde théorie, du moins ceux qui sont antérieurs au IIe siècle de notre ère. La vérité est claire, même dans la présente brochure où les textes sont obscurcis dans le commentaire par les idées préconçues de l'auteur. M. Fitz Hugues a greffé sur la théorie germanistique un système personnel, qui n'a probablement pas chance de s'étendre beaucoup hors de l'université de Virginie. On aurait pu désirer, du moins, que, dans ce travail de compilation, l'état des questions fût exposé complètement. Mais il n'en est rien. On cherche en vain, dans la courte bibliographie et dans la suite, la mention des ouvrages de Weil et Benlœv et de M. Vendryès. Le texte de Cicéron. *Or.*, 58, est cité sans ce qui le précède et ce qui prouve que Cicéron parle de chant et de mélodie. Le texte capital de Vitruve est reproduit sans commentaire et sans renvoi à l'article de M. Havet. En somme la principale utilité de cette brochure est de réunir les textes ; mais on n'est dispensé ni de recourir au contexte ni de faire la critique de ces témoignages.

Paul Lejay.



Titi Liui ab urbe condita libri. Editionem primam curauit Guilelmus WEISSENBORN. Editio altera quam curauit Guilelmus HERAEUS. Pars V, fasc. 2, liber XLI-CXLII. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca*), 1912. xx-244 p. in-18. Prix : 2 Mk.

Édition des livres XLI-XLV, et des *periochae* des livres XLI-CXLII. L'introduction indique les divergences entre le texte de Heraeus et celui de Zingerle pour Tite-Live, et celles qu'il y a entre Heraeus et Rossbach pour les *periochae*. Ces indications, d'ailleurs précises et comportant un dépouillement des publications récentes, seraient plus faciles à utiliser si elles étaient placées sous le texte, si au moins chacune d'elles était séparée des autres par un signe typographique. Telles quelles, ces dix-huit pages sont un véritable fouillis. Pour Tite-Live, Heraeus s'est rapproché le plus possible du manuscrit de Vienne, surtout dans les détails d'orthographe; il a tiré parti de la collation minutieuse donnée par Zingerle dans son édition et de la reproduction du manuscrit dans la collection De Vries. Le texte des *periochae* est établi sur les bases qu'a définies H. J. Müller, dans son compte rendu de l'édition Rossbach, *Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin* (*Zeitschrift für das Gymnasialwesen*), t. LXV (1911), p. 5-16.

P. L.

Poetae latini minores. Post Aemilium Baehrens iterum recensuit Fridericus VOLLMER. Vol. II, fasc. 1, Ouidi Halieuticon libri I fragmentum, Gratti Cynegeticon libri I fragmentum, 1911; 53 p. Prix : 0 Mk. 60. Vol. II, fasc. 3, Homerus latinus. 1913 ; x-65 p. Prix : 1 Mk. 20. Vol. V, Dracontii de laudibus Dei, Satisfactio, Romulea, Orestis tragoedia, Fragmenta ; Incerti Aegritudo Perdicae. 1914; x-268 p. — Leipzig, Teubner (*Bibliotheca*), 3 vol. in-18.

Friedrich Vollmer, professeur à Munich, s'est chargé de rééditer les *Poetae latini minores*, autrefois publiés par Emil Baehrens. J'ai vu avec satisfaction qu'il rendait justice à son devancier. Baehrens a été violemment attaqué. Sans doute, la plupart de ses très nombreuses conjectures sont inadmissibles. Mais là même, il a mis le doigt sur les difficultés des textes. De plus, aucun éditeur ne s'est donné plus de peine pour trouver et faire connaître de nouveaux mss., lui qu'on accusait habituellement d'arbitraire et de légèreté. Dans cet œuvre rapide et parfois confuse, se sont glissées plus d'une inadvertance et des erreurs. Cela n'aurait pas dû faire oublier les qualités solides et les mérites réels d'un travail considérable.

De son côté, Vollmer a essayé de donner une plus large information et a fait connaître de nouveaux manuscrits. Il a étudié les éditions antérieures et rend honneur à quelques travaux anciens, ainsi à la *Venatio nouantiqua* de Vanvliet (Janus Vlitius, † 1666).

L'édition de Dracontius est une refonte de celle que l'auteur a publiée dans les *Monumenta Germaniae*.

Dans le premier fascicule, paru en 1910, et que je n'ai pas reçu, je note que l'article de R. Hildebrandt. *Philologus*, t. LXVI (1907), p. 562-589, n'a pas été utilisé pour l'*Aetna*. Il aurait préservé ce texte difficile de quelques platitudes, telles que *centerrita sidera signis*, au v. 53, ou d'impropriétés comme *tunc imber cessat*, au v. 69.

P. L.

LA LANGUE DES TABLETTES D'EXÉCRATION

INDEX

Les renvois sont faits aux chiffres entre crochets [].

TABLE

N. B. On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des revues* de l'an prochain.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les noms d'auteurs de comptes rendus sont en petites capitales ; les noms d'auteurs de livres, en romain ordinaire ; les sujets de livres (indiqués sommairement), en italiques[1].

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Quarante et unième Année

FASCICULES PUBLIÉS EN 1916

Rédacteur en chef : Paul LEJAY

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1916

AVIS

Les circonstances ne nous permettent pas encore d'assurer l'analyse régulière des publications faites en pays ennemi ou occupé par l'ennemi. Voir à la fin.

Les chiffres qui suivent le nom de l'auteur de l'article ou précèdent le titre indiquent la page initiale et la page finale de cet article.

BELGIQUE

Le Muséon. IIIe sér., t. I, n° 2 (16 mars 1916). Deux étymologies mythriaques [L. H. Gray]. 189-192. Les noms des deux dadophores du Mithra tauroctone ont une terminaison incertaine, mais le thème est Caut-, et Cautopat-; le premier est le « brûleur », le second, « celui qui laisse son [flambeau] brûlé tomber ». L'élément commun se rattache à la même racine que καίω. Quant au dieu Navarze (Navarz-, Nabarz-), c'est une haplologie pour * navavarz, signifiant καινοποιός, le renouvelant, le régénérateur. ¶ Le culte du taureau Apis à Memphis sous l'Empire romain [J. Toutain]. 193-202. Ce culte a subsisté jusqu'au temps de Théodose et prouve la tolérance religieuse des Romains pour les provinces. Liste des témoignages depuis Diodore de Sicile jusqu'à Libanius et Ammien Marcellin. P. L.

DANEMARK

Rédacteur général : Hans Ræder.

Aarböger for nordisk Oldkyndighed og Historie. 1915, fasc. 2 (paru en 1916). Antiquités grecques et romaines trouvées en Danemark [Chr. Blinkenberg]. 165-173. C'est à tort qu'on a supposé que des monnaies plus anciennes que l'Empire romain n'aient été importées dans le Danemark que par les antiquaires modernes. Énumération de diverses monnaies grecques trouvées en Danemark. On y a aussi trouvé un vase de bronze fabriqué par C. Annius Masus et un autre portant la marque [L] Ansi Diodo[ri]. Sur une coupe de terra sigillata on lit Comitialis f., c'est-à-dire que la coupe a été fabriquée à Rheinzabern, une ville du Palatinat.

Det kgl. danske Videnskabernes Selskabs Skrifter. 7e série, section des lettres II 5. Catalogue supplémentaire des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Copenhague [Ada Adler]. 301-402. Dans ses « Notices

sommaires » (1879), Ch. Graux a traité les manuscrits de l'Ancien fonds de la bibliothèque royale. Ici on donne non seulement un supplément du Catalogue de Graux, mais aussi un catalogue des autres collections de la bibliothèque. Suit un extrait du catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial, rédigé en 1784 par D. G. Moldenhawer et T. C. Tychsen, lequel donne un supplément notable du catalogue de Miller.

Geografisk Tidskrift. Vol. XXIII, fasc. 1-2. La carte de Danemark de Ptolémée [G. Schütte] 9-20 et 62. Les indications de la carte de Danemark due à Ptolémée sont confirmées par les témoignages du Monumentum Ancyranum, de Strabon, Velléius, Pline et Pomponius Méla. Elle tire son origine de l'expédition militaire en Germanie en 5 ap. J.-C. D'après cette carte, les Cimbres habitaient le Jutland. ¶¶ Fasc. 3. Une carte de la Belgique, masquée chez Ptolémée [G. Schütte]. 108-111. Plusieurs peuples qui, sur les cartes de Ptolémée, figurent en Germanie, sont vraiment en Belgique. ¶¶ Fasc. 7. L'Europe septentrionale et centrale d'après le Ptolémée purifié [G. Schütte] 257-268. Le manque de critique de Ptolémée est même surpassé par des cartographes modernes (voir Beiträge zur Gesch. d. deutschen Sprache u. Literatur 1916). Mais si l'on regarde les doublets nombreux qui figurent sur les cartes de Ptolémée, on peut distinguer les diverses cartes originaires, qui sont souvent placées l'une à côté de l'autre. Ainsi on peut parvenir à une conception vraie de l'ethnographie de la Germanie ancienne.

Nordisk Tidsskrift for Filologi. 4. série V, fasc. 1. Les commentaires néoplatoniques du Phédon de Platon [J. L. Heiberg]. 15-21. W. Norvin (Olympiodoros fra Alexandria, Copenhague 1915) maintient avec de bonnes raisons que la série A des commentaires qui portent le nom d'Olympiodore contient des notes d'après les leçons d'Olympiodore. Mais les commentaires B.C.D. ne peuvent pas remonter aux leçons d'Olympiodore, comme le veut W. Morvin, mais sont faits d'après les leçons d'autres savants. ¶ Sur l'Eutyphron de Platon [H. Holten-Rechtolsheim]. 22-24. Plat. Euthyphr. 9 C les mots θεομισὲς μὲν γὰρ...ἐφάνη sont interpolés. ¶¶ Fasc. 2. Στυμφαλίδες [Chr. Blinkenberg]. 65-80. Exposé des traditions littéraires et monumentales sur les oiseaux stymphalides. Quant à l'explication du mythe, la théorie la plus vraisemblable est celle de Weicker, qui voit dans les oiseaux stymphalides des âmes humaines. Cette théorie est appuyée par une notice de Pausanias (VIII 22), selon laquelle il y avait dans le temple d'Artémis à Stymphalos quelques statues de vierges avec des jambes d'oiseaux, c'est-à-dire des sirènes. ¶ La langue hittite est-elle indo-européenne? [K. Wulff]. 81-88. Résumé de la théorie de Krozný. ¶ Annalium confectio. Tabula. Annales maximi [C. W. Westrup]. 89-92. L'ancienne tabula, mentionnée par Caton et Pison, a été peut-être rédigée à l'époque de la première guerre punique. L'édition plus récente, les annales maximi, date de la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C. Mais il n'y a aucune tradition historique sur l'histoire romaine avant 390. ¶ Les papyrus d'Oxyrhynchos XI [H. Ræder]. 93-99. Compte rendu de la publication de Grenfell et Hunt.

Oversigt over det kgl. danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1916, fasc. 3. Un bas-relief grec de la glyptothèque Ny-Carlsberg [Chr. Blinkenberg]. 203-209. Sur le bas-relief Ny-Carlsberg nº 234 on voit un groupe de trois personnages — une femme, un homme et une femme — s'adressant à un dieu et à une déesse. L'inscription donne les noms des trois personnages et d'une triade divine : Διὶ 'Επιτελείωι Φιλίωι καὶ τῆι μητρὶ τοῦ θεοῦ Φιλίαι καὶ Τύχηι 'Αγαθῆι τοῦ θεοῦ γυναικί. La mère du dieu ne figure donc pas sur le bas-relief. La composition s'explique de telle manière que les trois person-

nages (l'homme, son épouse et sa mère) se sont construit une famille divine conforme à eux-mêmes, à laquelle ils s'adressent avec le but spécial d'obtenir la fécondité du mariage. ¶¶ Fasc. 4. Deux Papyrus à contenu d'ordre chimique [J. Hammer Jensen]. 279-302. Dans le papyrus X de Leyde publié par Leemans en 1885 et le papyrus de Stockholm publié par Lagercrantz en 1913, il n'y a rien de mystérieux et rien qui tienne à l'alchimie. On n'y trouve que des recettes purement techniques, où il s'agit du traitement et de la coloration des métaux, et de l'imitation de la pourpre et des pierres précieuses. Le traitement des métaux, spécialement de l'électrum (ἄσημον) s'était surtout développé en Egypte, tandis que la fabrication des fausses pierres tirait son origine de l'Inde.

Teologisk Tidsskrift. 3e série, VII, fasc.4. L'idée de Dieu dans le Néo-platonisme [P. Helms]. 257-271. Plotin doit à Platon la distinction entre les idées et le monde sensible, à Aristote la conception du νοῦς, et aux Stoïciens la doctrine de l'âme universelle. Mais partant de ces principes, il ne pouvait pas pénétrer jusqu'à l'Unité, qui est ἐπέκεινα οὐσίας, sinon par la mystique. Toutefois sa mystique n'est que la continuation de la réflexion philosophique. La philosophie de Plotin repose donc sur des fondements non seulement grecs mais aussi orientaux. Hans Ræder.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Rédacteur général : Mlle Germaine Rouillard.

American Journal of Archaeology. Vol. XX (1916). No 1. Traits caractéristiques des grains d'enfilage, ornés d'yeux, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque [Gustavus Eisen]. 1-24. 1 planche, 19 fig. Description générale des grains d'enfilage ornés d'yeux, étude chronologique de la technique de leur fabrication. D'après les procédés employés pour produire les « yeux », on peut classer les grains d'enfilage en quatre classes ; les « yeux » sont simples, ils ont la forme d'anneaux, de spirales, ils sont stratifiés ou formés par des faisceaux de baguettes incrustés dans le corps du grain. Description détaillée des divers types de grains d'enfilage ornés d'yeux, leur date et le lieu de leur fabrication. Description de la planche. ¶ Cachets de l'Italie centrale depuis 350 jusqu'à 50 av. J.-C. environ [Duffield Osborne]. 28-31. 1 fig. Les gemmes gravées de l'Italie centrale, se distinguent des gemmes dites gréco-romaines par les matériaux qui les constituent, par leur forme, leur travail et les sujets qu'elles reproduisent. Elles doivent être classées à part. ¶ Etude sur l'histoire et la topographie de la Locride, I [W. A. Oldfather]. 32-61. 7 figures. Y eut-il deux villes portant le nom de Larymna ? Si oui, quels rapports existèrent entre Larymna la haute et Larymna la basse ? On doit identifier Larymna la haute, avec les ruines qui se trouvent à Bazaraki ; cette conclusion s'accorde en particulier avec le texte de Strabon (IX, 2, 18, p. 406) relatif à Λάρυμνα ἡ ἄνω. On ne peut cependant admettre avec Strabon que Larymna la haute était locrienne à un moment où Larymna la basse était béotienne. La tentative d'Ulrichs pour expliquer le texte de Strabon reste vaine ; il n'est pas possible de situer Larymna la haute près de Kephalari, et de supposer qu'après l'occupation béotienne, son ἐπίνειον prit une importance telle, qu'il éclipsa complètement la cité locrienne. Les ruines de Larymna la haute ne remontent pas à une haute antiquité ; au contraire, on trouve près du port de Larymna la basse les restes d'un ancien mur polygonal de style ancien. Larymna était donc un port fortifié



considérable à une époque fort ancienne, peut-être durant la période mycénienne ; Larymna a été une cité minyenne avant d'être une cité locrienne. Les Locriens atteignirent la côte avant la complète décadence d'Orchomène, mais ce n'est que vers 600 av. J.-C. que leur domination atteignit son apogée. Les données archéologiques et le texte de Strabon permettent de conclure que Larymna la haute n'est point ancienne et aurait été « ajoutée » par les Romains au temps de Sylla à Larymna la basse (ᾗ προσέθεσαν Ῥωμαῖοι τὴν ἄνω). Peu après 273/272 av. J.-C., Larymna la basse devint béotienne, et l'était encore du temps de Strabon. A un moment, pendant la période chrétienne, la ville ou plutôt ses ruines auraient été désignées par le nom de « Larissa », nom qui semble synonyme de « forteresse ». Elle a dû être abandonnée à la fin de la période classique. Le nom de Larymna serait d'origine carienne. ¶ Le problème de la notation neumatique à l'époque byzantine [H. J. W. Tillyard]. 62-71. 1 fig. Etude des traits communs à la notation linéaire et à la notation ronde : les signes d'intervalle, les martyriae, les hypostases. Règles pour une méthode de transcription de la notation linéaire. Exemples de transcription (Octoechus Cod. Sinaiticus Graecus 1244). ¶ Nouvelles archéologiques [William N. Bates]. 95-122. Notes sur des fouilles et découvertes récentes, nouvelles diverses. ¶¶ N° 2. Un nouveau cylix d'Euphronios au Metropolitan Museum of art [Gisela M. A. Richter]. 125-133. 5 planches, 1 fig. Le Metropolitan Museum of Art vient d'acquérir une coupe appartenant au groupe des vases signés : Εὐφρόνιος ἐποίησεν. L'intérieur et l'extérieur sont ornés de scènes tirées de la vie d'Héraclès ; la scène de l'intérieur représente Héraclès marchant près d'un jeune garçon, la composition de cette peinture n'est point celle qui est généralement usitée à l'intérieur des coupes ; une des scènes de l'extérieur se rapporte à la lutte d'Héraclès et des fils d'Eurytos, sans doute au cours d'un banquet, et d'après la version de la légende fournie par le scholiaste d'Euripide (Hippolyte 545). On connaît six autres vases dont les peintures sont relatives à la légende d'Eurytos. L'autre peinture de l'extérieur, très mutilée, représente la lutte d'Héraclès et de Busiris, sujet traité sur un certain nombre de vases connus. La coupe en question se rapproche étroitement de la coupe d'Eurystheos du British Museum. ¶ L'origine du soufflage du verre [Gustavus Eisen]. 134-143. Il y a deux procédés pour le soufflage du verre ; on peut opérer au moyen d'un tube de verre ou d'une bulle de verre fondu, le premier procédé est le plus ancien et a été inventé à l'époque ptolémaïque. Les vases de verre soufflé les moins récents sont des verreries mosaïques qui n'ont pu être obtenues qu'au moyen de tubes soufflés ; peu à peu on a trouvé le moyen de souffler une bulle de verre. ¶ Fragment d'un vase d'Oxford, le peintre du cratère de Tyszkiewicz à Boston [J. D. Beazley]. 144-153. 8 fig. Un fragment de πελίκη d'Oxford peut être rapproché d'une πελίκη de la collection Castellani à Rome sur laquelle se trouve également un artisan polissant un casque. On connaît deux autres vases dont les peintures reproduisent le même sujet et qui sont l'œuvre du peintre du cratère de Tyszkiewicz. Liste des œuvres de ce peintre. ¶ Histoire et topographie de la Locride, II < cf. Am. Journ. of Philol. 1916, n° 1, 32-61 > [W. A. Oldfather]. 154-172. 5 fig. Recherches relatives à l'emplacement de Bumeliteia, qui semble bien avoir éclipsé Larymna un peu avant l'époque de Justinien. Bumeliteia paraît avoir été située près de la moderne Martino. Cyrtone ne se trouvait pas à Monachon comme le pense Solling, mais plutôt à Kolaka ; Corsea, sans aucun doute, était près de Proskyna. Recherches sur le nom antique du mont Chlomos ; les

roses qui y fleurissent pour quelques jours en mai, rappellent l'éclat éphémère des « roses locriennes » évoqué par les poètes comme le symbole de la fragile beauté. ¶ Inscriptions latines à l'université de Pensylvanie [John C. Rolfe]. 173-174. 1 fig. Dans l'inscript. latine publiée par l'auteur en 1915 (Old Penn, XIII, pp. 873 sqq.), Ga ne serait ni nomen ni un cognomen ; le lapicide l'aurait pris à tort pour une abréviation de Gaia. ¶ Origine babylonienne d'Hermès le dieu au serpent et du caducée [A. L. Frothingham]. 175-211. 40 fig. Le prototype d'Hermès, divinité préolympienne, fut un dieu oriental, d'origine babylonienne, principe de la fécondité. Il n'était d'ailleurs que l'agent et le messager de la grande Mère ; chaque année, au printemps, il engendrait la vie et fut ainsi associé au soleil printanier. Sous cette forme, Hermès avait comme attribut le serpent et d'abord il était représenté par le serpent lui-même ou plutôt par deux serpents mâle et femelle, qui constituent le caducée. A une époque fort ancienne, peut-être 4000 av. J.-C., les Babyloniens vénéraient le caducée, formé de deux serpents enroulés autour d'un bâton, comme un dieu de la fécondité ; il reçut parfois le nom de Ningishzida et était aussi adoré sous la forme humaine. Il n'y a pas trace du caducée en Assyrie et en Perse, mais l'emblème et le dieu passèrent de Babylonie chez les Hittites, en Syrie et à Chypre ; on peut rapprocher ces faits de l'introduction chez les Syriens du culte du dieu babylonien du printemps Tamnuz qui correspond à Ningishzida. On trouve également le dieu au caducée dans la triade vénérée à Hiérapolis. Une tablette phénicienne de Tarragone qui est au musée de Madrid et représente le ἱερὸς γάμος de Baal et de Tanit illustre le symbole du serpent. ¶ Discussions archéologiques [William N. Bates]. 213-265. ¶¶ N° 3. Tête d'Hélios provenant de Rhodes [Théodore Leslie Shear]. 283-298. 2 planches. 3 fig. En comparant une tête d'Hélios déterrée par un paysan, vraisemblablement sur l'emplacement de l'ancienne Rhodes, avec d'autres têtes, celle d'Agias (Fouilles de Delphes IV, pl. LXIII, LXIV) et celle d'Héraclès (Arndt, La Glyptothèque Ny-Carlsberg pl. 89-92), on peut conclure qu'elle a été exécutée au IVe siècle par un artiste rhodien, qui a subi fortement l'influence de Lysippe. Peut-être cet artiste avait-il exécuté une statue de l'Hélios des Rhodiens dans le style du chef-d'œuvre que Lysippe fit pour Rhodes. ¶ Les grains en forme de boutons ; étude spéciale de ceux qui se rattachent à la période étrusque et romaine [Gustavus Eisen]. 299-307. 2 planches. Les « boutons » antiques sont la plupart du temps des moitiés de grains. Les deux moitiés, souvent formées de verre différemment coloré et orné, sont réunies par un ciment percé d'un trou à travers lequel passe un fil ; ce n'est que par exception que le fil traverse le verre. Les boutons les plus anciens et les plus beaux sont ornés d'un dessin en forme de « comète ». Explication des planches. ¶ La collection de vases grecs de Bryn Mawr [Mary Hamilton Swindler]. 308-345. 3 planches. 21 fig. Description d'une cylix « cyrénaïque » qui provient du palais Borghèse à Pratica di Mare (Lavinium) ; les peintures de l'intérieur représentent la lutte de deux guerriers armés, la date de ce vase se placerait entre 550 et 500 av. J.-C. Description d'une hydrie à figures noires ; les peintures de la partie supérieure, représentent un combat entre fantassins et cavaliers et celles du corps de l'hydrie un cortège nuptial. Le style rappelle celui des peintures d'Exekias, le vase doit être à peu près contemporain des œuvres de ce dernier (550-530 av. J.-C.). Description d'une amphore attique décorée d'yeux symboliques ; elle est d'un caractère ionique assez marqué et est postérieure au milieu du VIe siècle. Fragment d'un cyathos à figures noires signé par Nikosthène ;

la peinture représente un homme conduisant un taureau. Description de nombreux fragments de vases dont ceux d'une cylix à figure rouge portant le nom d'Epeleios et provenant peut-être de l'atelier de Cachrylion, et des fragments de deux coupes dans le style de Douris. ¶ Addenda au sujet de Larymna et de Cyrtone [W. A. Oldfather]. 345-349. Notes sur divers points touchant à la topographie de la Locride. ¶ Tête de marbre trouvée à Corinthe [E. H. Swift]. 350-355. 2 planches. L'étude de la technique de la tête de jeune fille trouvée à Corinthe en 1914 semble montrer qu'elle est due à un archaïsant de l'époque des Antonins ; l'artiste aurait pris comme modèle une œuvre dans le genre de la tête du musée Borghèse (nº CCXVI, salle d'Egypte). D'après la direction du regard, la statue à laquelle appartenait la tête en question aurait fait partie d'un groupe, peut-être s'agit-il d'une Artémis. ¶ Nouvelles archéologiques [William N. Bates]. 357-381. Notes sur les fouilles et découvertes récentes ; nouvelles diverses. ¶¶ Nº 4. Une tête de déesse grecque au Musée des Beaux-Arts de Boston [L. D. Caskey]. 383-390. 3 planches, 2 fig. L'expression majestueuse et les proportions surhumaines de la tête de femme acquise par le musée de Boston montrent qu'elle appartenait à une statue de déesse érigée sans doute dans un temple. Le nez, les lèvres et le menton sont assez gravement mutilés. La façon dont les cheveux sont traités, la structure du front et la forme des yeux rappellent de très près la manière de Praxitèle ; on aurait affaire à l'œuvre d'un disciple du maître. Il est impossible d'identifier la déesse qu'il avait représentée. ¶ Réminiscences d'un drame satyrique [William N. Bates]. 391-395. 3 fig. Sur un petit miroir de bronze qui figure parmi les antiquités étrusques du musée de l'Université de Pensylvanie, l'artiste a représenté un Héraclès, un Satyre et un Eros ailé. Les peintures de vases, les bas-reliefs et les miroirs étrusques sont parfois inspirés de scènes tirées des drames satyriques et c'est le cas semble-t-il pour le miroir de Philadelphie. Peut-être pourrait-on alors voir dans le sujet qu'il représente une preuve de la vogue du drame satyrique grec en Italie au IIIe ou au IIe siècle av. J.-C. ¶ Nouvelles représentations de chariots sur des vases attiques à dessins géométriques [Eugen von Mercklin]. 397-406, 3 fig. Sur les vases à figures géométriques publiés depuis qu'a paru la dissertation de l'auteur (Der Rennwagen in Griechenland, 1 Teil, Leipzig 1909), on reconnaît les deux types de chariots représentés par le chariot de bronze de Berlin et le chariot de terre cuite du British Museum ; la perspective est plus ou moins bien observée dans ces peintures. Discussion des explications données par Miss Gisela M. A. Richter < cf. Am. Journ. of Arch. XIX 1915, p. 385 sq > au sujet de la construction des chariots peints sur deux amphores du Musée Métropolitain de New York. ¶ Note sur l'usage de l'arc dit « en fer à cheval » en Espagne [Georgiana Goddard King]. 407-416. 8 fig. L'arc outrepassé aussi bien que le véritable arc en fer à cheval sont d'un usage fréquent en Espagne. Les Wisigoths y trouvèrent cette forme architecturale et ils l'adoptèrent. On en trouve des exemples dans des églises bâties au VIIe et au VIIIe siècle ; dans les miniatures des mss. du Xe et du XIIIe siècle ; dans des églises du Xe s. dont la plus remarquable est peut-être S. Miguel de Escalada près de Léon ; on peut citer aussi Santiago de Peñalva et de nombreux monuments postérieurs à la défaite des Maures par exemple le cloître de S. Engracia de Saragosse bâti en 1536. ¶ Trois notes sur les chapiteaux [Georgiana Goddard King]. 417-425, 6 fig. — 1. Note sur les chapiteaux de l'église de Santiago de Barbadelo à représentations d'animaux et de monstres divers. — 2. Etude des chapiteaux du

couvent de Las Huelgas près de Burgos, de Sahagun dans le royaume de Léon, de S. Miguel de Escalada de Santiago de Peñalva. On constate qu'un style original se développe dans le pays de Léon; dans la première moitié du xe siècle ou plutôt dans la seconde moitié du xie. — 3. La chapelle du monastère de Villafranca del Vierzo où les moines de Cluny entretenaient deux hospices, porte la marque de l'art français. ¶ Etude préliminaire du grand calice d'Antioche contenant les portraits les plus anciens du Christ et des Apôtres [Gustavus A. Eisen]. 426-437. 1 planche, 4 fig. Le calice que les Arabes trouvèrent en creusant un puits à Antioche en 1910 date de la seconde moitié du i^{er} siècle. Le travail de l'intérieur de la coupe est assez grossier, il est plus ancien que celui des ornements extérieurs qui furent ajoutés plus tard. Ceux-ci révèlent la technique, l'habileté et le goût d'un artiste grec de valeur. La tête du Christ et celle de dix Apôtres ont une individualité si marquée et une telle originalité qu'elles font songer à des portraits. L'intérieur du calice était certainement une relique précieuse et les ornements ciselés lui furent adjoints pour l'orner et la préserver. ¶ Note sur deux vases [Stephen Bleecker Luce Jr.] 438. Informations supplémentaires sur un cratère cité par Miss Gisela M. A. Richter < cf. Am. Journ. of Arch. XX, 1916, p. 132, nº 10 > et sur un vase nommé par Miss Mary Hamilton < cf. Am. Journ. of Arch. XX, 1916, p. 312 >. ¶ L'origine de la forme de l'amphore de Nole [Stephen Bleecker Luce Jr.]. 439-474. 13 fig. Contrairement à l'opinion de H. B. Walters (History of Ancient Pottery, vol. I, pp. 160-162), l'amphore à corps rouge n'est pas le prototype de l'amphore de Nole ; il y a toute une série de vases à figures noires dont la forme est presque identique à celle de l'amphore de Nole ; on peut montrer qu'ils ont été fabriqués avant que la technique des figures rouges ne soit en usage à une époque de transition. Le type de l'amphore de Nole résulte ainsi d'une combinaison de l'amphore dans laquelle le corps n'est pas nettement séparé du col et de l'amphore à corps rouge dans laquelle cette séparation est nette ; on obtint ainsi les vases à figures noires, dont la forme se développa durant la période des vases à figures rouges. Appendice I. Liste des vases représentant Héraclès et le lion de Némée (vases à figures noires, vases à figures rouges, représentations peu courantes, vases non classés, vases douteux), Héraclès avant et après le combat avec le lion. Appendice II. Liste de vases montrant le massacre des oiseaux du lac Stymphale (vases à figures noires, vases à figures rouges). ¶ Discussions archéologiques [William N. Bates]. 475-509. G. Rouillard.

American Journal of Philology. 37e année (1916). Fasc. 1 (nº 145). Les derniers développements du texte de l'Iliade [George Melville Bolling]. 1-30. Les textes de l'Iliade fournis par les papyrus et les manuscrits descendent tous d'un texte qui vers le milieu du iie siècle av. J.-C. comprenait 15.600 vers. Il n'y a aucune raison de croire qu'un seul vers de ce « noyau » ait été perdu; au contraire, une centaine de vers ont été ajoutés durant l'évolution de la tradition manuscrite. Un certain nombre d'entre eux s'ajoutant aux 10 vers, connus seulement par des citations, a porté la vulgate, sur laquelle reposent nos textes imprimés, à 15.693 vers. D'autre part, toutes les différences directement constatées entre le texte d'Aristarque et la vulgate sont dues à l'interpolation de la vulgate ; les vers indiqués comme ayant été interpolés dans la vulgate n'étaient point dans le texte d'Aristarque. Donc, en 150 av. J.-C., la vulgate devait correspondre vers pour vers à ce texte; rien ne nous permet de faire l'hypothèse contraire. ¶ Les grammairiens latins à l'époque impériale [W. M. Lindsay]. 31-41. Les 7 volumes

des Grammatici Latini de Keil qui sont généralement considérés comme une ἄβατος ἐρημία peuvent offrir quelques oasis à ceux qui les consultent en se rappelant les principes suivants. Les grammairiens édités par Keil ne sont pas des chercheurs comme Nonius; ils écrivent dans le but plus modeste de répondre aux besoins de leurs élèves ; ils considèrent la grammaire comme une partie de l'enseignement de la rhétorique et citent de préférence les auteurs lus dans les écoles. Ils se préoccupent par exemple de faire éviter les barbarismes à leurs élèves; préoccupation utile pour qui enseignait le latin aux jeunes Grecs, aux Africains et même aux jeunes Romains. L'habitude qu'ont ces grammairiens de répéter les mêmes exemples, permet de se rendre compte, par la comparaison des divers passages où une forme apparaît, si cette forme est usuelle ou rare. Il faut tenir compte de l'origine grecque de certains de ces maîtres et de leurs élèves; elle explique un certain nombre de faits, par exemple l'introduction de l'optatif dans le paradigme du verbe latin. ¶ AN avec le futur [Henry N. Sanders]. 42-61. L'examen critique des différents passages du texte de Platon relatifs à l'emploi de ἄν avec le futur amène à cette conclusion: l'intérêt croissant que l'on prenait aux questions grammaticales à la fin du ve siècle et au début du ive correspondait à une tendance puriste qui répugnait à l'emploi de ἄν avec le futur. On se relâcha bientôt de ce purisme étroit qui apparut de nouveau au temps de Lucien (cf. Luc. Sol. 2). ¶ Pro domo mea I. — (à suivre) [Edwin W. Fay]. 62-72. Études sur le superlatif et le groupe ordinal. ¶ Derniers échos de Calpurnius et de Nemesianus [Wilfred P. Mustard]. 73-83. L'influence exercée par Calpurnius et Nemesianus jusqu'à l'époque de Charlemagne est démontrée par les « testimonia » de l'édition de Schenkl (Vienne 1885); on peut aussi retrouver des traces de cette influence après la Renaissance ; elle se manifeste dans certains passages de Faustus Andrelinus, de Franciscus Modius, de Baptista Mantuanus, de Sannazar, de Politien, de Leonardo Dati, etc.; on la retrouve chez Garcilaso de la Vega. ¶¶ Fasc. 2, n° 146. Notes sur Tibulle [Kirby Flower Smith]. 131-155. La recherche des imitateurs modernes de Tibulle, qui tient une certaine place dans le commentaire de l'édition publiée par l'auteur en 1913, a une valeur historique et critique. Exemples de cette imitation chez Frédéric Plessis, Ben Jonson, Lessing, Ange Politien, etc... ¶ Pro domo mea, II < cf. A. J. P. XXXVII, 62 > [Edwin W. Fay]. 156-172. Études sur la flexion du verbe nasal, sur l'allongement de la racine -d/-dh. ¶ L'origine de la racine-suffixe nominale dans les langues indo-européennes, I. — (à suivre) [Walter-Petersen]. 173-193. En partant de ce principe, que les forces déterminant actuellement l'évolution du langage sont les mêmes que celles qui ont fait apparaître les phénomènes linguistiques, on peut conclure que la composition a joué un rôle tout à fait secondaire dans le développement du système des suffixes; celui-ci a été le résultat du procédé de « fausse abstraction » qui a donné naissance aux suffixes dont on peut étudier la formation; on constate en effet, dans ce cas, que le suffixe est dû à une erreur d'analyse d'après laquelle la fin d'un mot déterminé et une racine déjà existante, de sens généralement plus vague, sont considérés comme un tout. Au point de vue de la sémantique, la théorie de la composition est également peu satisfaisante. Les faits nous contraignent à admettre que, pour les suffixes, les sens les plus vagues sont les plus anciens, ce qui est incompatible avec la théorie de la composition. ¶ Mimnerme et Properce [Donald Blythe Durham]. 194-205. Wilamowitz pense que, dans le livre de Cynthia, Properce a beaucoup imité Mimnerme (cf. Wilamowitz: Mimnermos und Properz, dans les Sitzungsberichte d. k. preuss. Akad. d.

Wiss., 1912, I, pp. 100-122 et « Sappho und Simonides », Berlin, 1913, pp. 276-304, où l'article de Wilamowitz a été republié avec des changements assez importants). Les preuves apportées par Wil. à l'appui de sa théorie, sont tout à fait insuffisantes. Wil. ne se borne pas à l'examen des fragments de Mimnerme; en fait, il s'en sert peu et fait surtout usage des remarques d'Hermésianax et des poètes de l'âge d'Auguste dont il force quelque peu le sens. En omettant l'amour, considéré comme un thème général, parmi les dix motifs qui apparaissent dans les fragments de Mimnerme, trois seulement, l'infidélité, la débauche et les tristesses de la vie, se retrouvent chez Properce; deux d'entre eux y sont rares et leur rôle est secondaire. L'influence de Mimnerme sur Tibulle serait moins légère que celle qu'il a exercée sur Properce. D'ailleurs, les élégiaques romains paraissent avoir imité Philétas bien plus que Mimnerme. ¶ Un passage discuté des « Commentaires sur la guerre des Gaules » [Frank Gardner Moore]. 206-209. Dans le récit de la seconde invasion de la Bretagne (V, 16-83), César fait observer les difficultés subies par son infanterie et par sa cavalerie grâce à la tactique de l'ennemi; le désavantage imposé à l'infanterie immobile en présence d'un ennemi si rapide, les dangers courus par la cavalerie romaine, lorsque les Bretons quittent leurs chariots pour combattre à pied parmi leur propre cavalerie; et on arrive au passage qui a embarrassé critiques et commentateurs: « Equestris autem proelii ratio et cedentibus et insequentibus par atque idem periculum inferebat. » On l'a généralement compris ainsi: que la cavalerie romaine se retire ou qu'elle poursuive l'ennemi elle est également en danger; ce qui semble difficile à expliquer. Mais on a négligé la double et frappante antithèse qui apparaît entre « equestris » et « pedibus » d'une part, « dispari proelio » et « par atque periculum » de l'autre, lorsque l'on compare le passage en question à une phrase précédente (V, 16, § 2): « ex essedis desilirent et pedibus dispari proelio contenderent. » On aurait ainsi le sens suivant: tant que les « essedarii » n'étaient point démontés, la cavalerie romaine n'avait pas le désavantage; le danger était égal des deux côtés pour les fuyards et pour ceux qui les poursuivaient (et cedentibus et insequentibus). On admet ainsi que « cedentibus et insequentibus » peuvent désigner les Romains aussi bien que les Bretons suivant les hasards du combat (cf. Cés. Guerre des Gaules, II, 19, 5; V, 16 (insequi cedentes); VII, 80, 8 pour une interprétation analogue du participe). ¶ 'ΟΠΩΣ et 'ΟΠΩΣ AN [B. L. G.]. 209. Il semble que, contrairement à l'opinion du Prof. Smyth (Greek Grammar, § 1345), on doive maintenir la distinction entre ὅπως et ὅπως ἄν, en admettant que ὅπως ἄν = ἐάν πως. ¶¶ Fasc. 3. N° 147. L'origine de la racine suffixe nominale dans les langues indo-européennes, 2ᵉ partie < cf. A. J. P. XXXVII, 193 [Walter Petersen]. 255-281. Toutes les significations des suffixes nominaux, à l'exception de ceux qui dérivent indubitablement de suffixes plus anciens, peuvent apparaître dans les racines et autres mots inanalysables du seul fait de la situation, c'est-à-dire du fait de la comparaison d'un nouveau sens d'un mot avec un sens plus ancien. Le sens premier et le second sens des suffixes apparaissent de la même manière. A l'origine, ces significations se développaient de la même façon dans les mots qui se terminaient par des suffixes nominaux et ces derniers étaient eux-mêmes dépourvus du sens qu'on leur attribua plus tard. Cette théorie, d'après laquelle les suffixes indo-européens ont été généralement des terminaisons de mots dénués de sens transférées d'un mot à un autre, puis pourvues d'une signification qui a évolué, repose sur l'existence des forces psychiques et linguistiques dont l'action s'exerce chaque jour. Elle explique

des faits insolubles par la théorie de la composition. ¶ César B. G. III, 12, 1. — Une revue et une interprétation [Samuel Grant Oliphant]. 282-299. Revue des différentes lectures fournies par les mss. et les éditions du « de Bello Gallico » avec les corrections successivement proposées pour le passage : « quod bis accidit semper horarum XII spatio » à propos des marées de l'Atlantique. Les mots « bis », « accidit » et le chiffre « XII » doivent être pris dans un sens absolument littéral, contrairement à l'opinion des éditeurs les plus récents. Dans l'esprit des lecteurs de César, le mot « hora » était associé avec le « dies naturalis » dont il désignait la douzième partie, c'est pour éviter un terme ambigu que César écrit « horarum XII spatio » et non pas « diei spatio » ; étant donné que lui-même emploie le mot « dies » tantôt pour désigner l'espace de temps qui s'écoule entre le lever du soleil et son coucher, tantôt pour désigner le jour légal qui s'étend de minuit à minuit. César ne veut point dire que la marée se produisait deux fois chaque jour entre le lever et le coucher du soleil, mais qu'elle avait lieu deux fois dans une période de temps égale à celle qui sépare le lever du soleil et son coucher. Les faits montrent que César a dû s'éloigner du territoire des Vénètes vers la fin du mois d'août de l'an 56 ; car la table des marées de l'an 56 à Quiberon et à Port-Navalo montre : 1° que le temps qui s'y écoule entre deux marées hautes consécutives est de 12 heures 25 minutes ; 2° que la longueur du « dies naturalis » ou de son équivalent, « horarum XII spatio » dépasse ce temps de 12 h. 25 pour les jours compris entre le 1er avril et le 10 septembre. Le renseignement fourni par César est donc rigoureusement vrai pour chaque jour compris entre ces deux dates. Dans l'ensemble de ses œuvres, César emploie vingt-quatre fois par ailleurs la forme « accidit » ; dans vingt-trois de ces passages, le contexte montre que le temps est une question secondaire. Dans le passage discuté « accidit » ne peut être compris comme un présent exprimant une vérité d'ordre général, mais plutôt comme un passé relatif à ce qui se passa en l'an 56 pendant la campagne en question. Dès lors « bis » n'est plus une source de difficultés, et « spatio » est l'ordinaire ablatif de temps. Aucune correction ne doit donc être apportée à ce passage qui est au contraire un exemple de la précision de César. ¶ Une interprétation de l'Antigone de Sophocle [Charles Knapp]. 300-315. Malgré les apparences, Sophocle a voulu représenter Antigone parfaitement sage ; c'est Créon qui viole les lois de la Justice. Il est vrai que durant près de mille vers, personne, sauf Hémon, ne s'avise de défendre Antigone qui est convaincue de son droit ; les vieillards du Chœur n'ont point à ce propos des idées très nettes, ils n'osent s'opposer à Créon ; si bien que les lois humaines semblent avoir triomphé des lois divines auxquelles Antigone croit avoir obéi. Mais par la bouche de Tirésias, les dieux proclament la culpabilité de Créon, reconnue ensuite par le Chœur, par le messager, par Eurydice, par Créon lui-même, et affirmée encore dans les derniers vers chantés par le Chœur. ¶ La personnalité des dieux épicuriens [George Depue Hadzsits]. 317-326. Ce n'est point contre les dieux de la Grèce ou de Rome que les Épicuriens entreprirent de lutter, mais plutôt contre les fausses idées populaires et philosophiques sur la divinité. Les anciens dieux adorés sous leurs noms traditionnels constituent essentiellement le Panthéon épicurien ; et Philodème ne concevait pas que les dieux se puissent exprimer dans une langue qui ne fût point la langue hellénique ou quelque chose de très approchant. L'exposition et la critique des vues des philosophes que fait Velleius (Cic. Nat. Deor. I, 10, 25-15, 41) sont inspirées par la croyance épicurienne, d'après laquelle les dieux possèdent une forme et un organisme qui sont

affranchis des lois du temps, des misères et des nécessités auxquelles sont asservis les corps des êtres. Toute tendance pour s'éloigner de l'anthropomorphisme, semble à Velleius fatale aux idées religieuses, autant que les mythes poétiques et les superstitions populaires. S'opposant à l'universalisme impliqué dans le stoïcisme, les Épicuriens prétendirent conserver ce qu'il y avait de meilleur dans l'ancien polythéisme. ¶ Molle atque facetum [M. B. Ogle]. 327-332. Prof. Jackson (Harvard Studies 25, 1914, pp. 117 sq.) considère que l'expression « molle atque facetum » (Hor. Sat. I, 10, 44) ne désigne pour Horace d'autres qualités spécifiques que la simplicité du style et le charme attique. Mais les preuves apportées par Prof. Jackson à l'appui de cette conclusion ne sont pas toujours satisfaisantes. L'examen des textes ne montre pas d'une manière certaine que les épithètes « mollis » et « facetus » soient les épithètes spécifiques du style simple, du « genus tenue », dans la langue des rhéteurs. La diversité des sens attribués au mot « mollis » ne permet pas davantage d'affirmer qu'Horace ait eu en vue l'idéal de style de Pollion ou des Atticistes ; ceux-ci ne furent ni « molles » ni « faceti ». L'expression d'Horace désigne plutôt la tendresse et le charme ; peut-être une tendresse toute féminine ; ou simplement un style d'un caractère féminin sans intention péjorative. ¶ L'article grec dans les papyrus du premier et du second siècle [Frank Eakin]. 333-340. L'étude des papyrus non littéraires du premier et du second siècle qui se trouvent dans les quatre premiers volumes du recueil d'Oxyrhynchos, met en lumière les faits suivants. Les expressions prépositionnelles sans article y sont fréquentes comme dans le Nouveau Testament, ce serait une preuve de l'étroite ressemblance qui existe entre la langue des textes sacrés et le langage communément usité ; et on aurait tort, parfois, de qualifier d'« hébraïsmes » certains tours qui s'expliquent par les usages populaires ; cette observation pourrait donner lieu à de légers changements pour l'interprétation de certains passages ; par exemple ἐν οἰκίᾳ (Luc 8, 27) désignerait non pas une maison quelconque, mais une habitation bien déterminée. L'usage classique de l'article devant un nom d'homme, précédemment cité sans article, est d'un usage fréquent dans les papyrus ; de même l'emploi de l'article devant le génitif du nom du père ou de la mère d'un personnage, et cet usage se retrouve dans le Nouveau Testament. Ce dernier emploi de l'article devant les noms propres s'est développé avec le temps ; avant le Ier siècle avant J.-C., l'addition du nom du grand-père à côté de celui du père n'est pas fréquente et l'article est employé ou non avec le nom du père ; au Ier siècle, on prend l'habitude d'ajouter le nom du grand-père et l'article est placé à la fois devant ce nom et devant celui du père ; après le Ier siècle, on emploie l'article devant le nom du grand-père seul ; ce dernier cas pourrait peut-être s'expliquer par l'influence romaine : les Gréco-Égyptiens prennent l'habitude d'avoir deux noms comme les Romains ; ceux qui n'en avaient qu'un ajoutaient à ce nom celui de leur père sans article comme si c'eût été un second nom. Devant les noms de lieux, dans les papyrus comme dans le Nouveau-Testament, l'usage de l'article est exceptionnel et seulement « anaphorique ». L'absence de règles pour l'emploi de l'article devant les noms des mois s'expliquerait par la hâte plus ou moins grande avec laquelle furent rédigés les textes papyrologiques. D'une manière générale, l'usage de l'article dans les papyrus et dans le Nouveau-Testament semble être rarement soumis au pur hasard. ¶ Note sur l'usage de l'article devant le génitif du nom du père dans les papyrus grecs [C. W. E. Miller]. 341-348. L'auteur du précédent article aurait pu suivre de moins près les théories de Deissmann (B. P.

W. 1902, col. 1467 fol.) et de Moulton (Prol. p. 83). Le premier a le tort de ne pas avertir le lecteur que dans une formule telle que παρὰ Πολέμωνος τοῦ Τρύφωνος, τοῦ se rapporte à Πολέμωνος et non à Τρύφωνος. Moulton affirme à tort que le nom du père ou de la mère au génitif est normalement accompagné de l'article, alors que dans un très grand nombre de cas l'article manque. Deissmann et Moulton ont méconnu les règles suivies dans le grec classique ; d'après celles-ci, on doit distinguer d'une part le langage officiel du langage non officiel ; d'autre part le génitif et les autres cas auxquels se trouve le nom du fils ou de la fille. Il faudrait distinguer aussi entre le nom du père et celui de la mère ; ce dernier est régulièrement précédé du mot μητρός, il n'est pas précédé de l'article qui le relierait au nom du fils ou de la fille, ni relié au nom du père par καὶ. ¶¶ Fasc. 4. N° 148. L'épisode du cerf messager [M. B. Ogle]. 387-416. Il semble généralement admis que le thème du cerf ou d'une biche servant de guide à un héros conduit près d'une fée est d'origine celtique, et que la présence de cet épisode dans un poème médiéval est la preuve de la provenance celtique de ce poème ou d'une influence celtique subie par lui. Mais il ne peut être prouvé que l'épisode du cerf messager faisait partie de la tradition celtique avant qu'elle parût sur le sol français; d'ailleurs, cette légende se présente avec des variantes ; tantôt le cerf disparaît après avoir amené le héros auprès de sa dame, tantôt il est égorgé ; et ces deux versions semblent séparées par des différences fondamentales. L'origine de la légende en question est plutôt orientale; ce thème paraît venir de l'Inde; les Hébreux l'auraient connu par l'intermédiaire des Perses, et c'est aux Arabes que seraient dus les détails romanesques. Pour ce qui est de la source immédiate, tout ce que l'on peut dire avec quelque certitude, c'est qu'il y aurait eu une version populaire de la légende, traduite en latin avant le temps de Jean de Alta Silva, qui se retrouve dans la version hébraïque des « Sept sages » ; cette dernière dérive d'un texte arabe perdu, remontant au XIe siècle au plus tard. Quelle fut l'influence exercée sur cette légende par l'histoire de Picus racontée par Ovide, on ne saurait la préciser. On ne peut affirmer non plus que la légende d'Hylas, telle que la présente Valerius Flaccus, fut populaire. En tous cas, l'épisode du cerf messager était connu depuis des siècles lorsque apparut la littérature celtique. ¶ Sémantique des terminaisons des adjectifs latins [Edward W. Nichols]. 417-433. Au point de vue des rapports qui peuvent exister entre la racine et la terminaison, les adjectifs latins peuvent être répartis en trois catégories. 1° Ceux dans lesquels la racine et la terminaison sont connues comme mots indépendants; expers, furtificus, par exemple. 2° Ceux dans lesquels la racine étant connue, la terminaison n'a pas une valeur bien définie, et peut avoir une étymologie incertaine; aquosus, aureus, rapax, par exemple. 3° Ceux dans lesquels racine et terminaison sont inconnues, douteuses ou du moins sans signification propre; bonus, aequus, malus, par exemple. Étude de ces différentes classes d'adjectifs d'après le texte de Plaute. Il est probable que les adjectifs du premier groupe furent créés à diverses époques suivant les besoins ; mais étant donné leur forme stable, leur usage est assez restreint. Les adjectifs du troisième groupe sont très fréquents à toutes les époques, ils se prêtent facilement à l'expression des émotions, des concepts vagues. Le second groupe est le plus intéressant. Le caractère fixe de la racine, et la souplesse du suffixe font de ces adjectifs des instruments propres à exprimer les idées précises et claires. Il est probable, qu'avec le temps, ces adjectifs ont tendu à se diviser de plus en plus en groupes définis ; cependant les possibilités de variation sont telles qu'on ne peut établir entre les différents

adjectifs une ligne de démarcation en se basant sur la terminaison et dans chaque cas particulier, il est nécessaire d'examiner le contexte pour préciser la valeur de la terminaison. ¶ La malédiction de Judas Iscariote [H. Martin]. 434-451. Les Chrétiens n'ont pas toujours suivi à la lettre le précepte « Tu ne jureras point »; ils ont usé d'imprécations et d'épithètes variées et nombreuses dans leurs formules de malédiction ou de bénédiction. Le nom de Judas, souvent qualifié par l'épithète de « traître », est l'élément essentiel de la malédiction plus ou moins longue ou complexe; on lui associe les noms de personnages maudits de l'Ancien Testament, de persécuteurs du Christianisme, d'hérétiques. La malédiction de Judas est dérivée du serment officiel des Grecs et des Romains; elle est plus violente que son modèle païen, elle excite davantage l'imagination et fait un appel plus pressant aux sentiments de crainte et d'horreur. Son but est purement négatif, sa fonction est inhibitive. On le trouve dans les déclarations d'ordre politique, dans certains décrets pontificaux, dans des épitaphes et des poésies. Le nom de Judas fut introduit bientôt dans les serments; par exemple dans celui que prêtaient les préfets du prétoire au temps de Justinien. D'autres formules de malédiction se développèrent parallèlement à celle de Judas. ¶ Les derniers développements du texte de l'Odyssée [George Melville Bolling]. 452-458. D'après le commentaire de Ludwich et l'apparat critique de Monro-Allen, on peut dresser une liste: 1° des passages atteints de corruption superficielle; 2° des interpolations. En rapprochant de ces passages les textes fournis par les papyrus, on arrive à concevoir un texte qui circulait au IIIe siècle et qui serait la forme la plus ancienne du texte que les matériaux dont nous disposons actuellement permettent de constituer. Il semble possible que les manuscrits de l'Odyssée dérivent d'un archétype qui ne serait pas antérieur au IIIe siècle. Les interpolations de l'Odyssée ont en général le même caractère que celles de l'Iliade, les deux poèmes sont atteints d'auto-intoxication; mais le texte de l'Odyssée a souffert davantage et il a été légèrement affecté par celui de l'Iliade, alors que la réciproque se manifeste à peine. Si l'analogie entre le texte de l'Iliade et celui de l'Odyssée a existé avant le IIIe siècle, l'Odyssée avait déjà subi des interpolations à ce moment-là, et le texte débarrassé des interpolations serait une version concordant vers par vers avec l'édition d'Aristarque. ¶ Le suffixe -μα chez Aristophane [Charles W. Peppler]. 459-465. Le suffixe -μα, -ματ- ajouté aux racines verbales forme des « noms d'action » qui représentent la plupart du temps le résultat de l'action du verbe. Ces noms qui se rencontrent chez Hérodote, qui sont très fréquents chez Hippocrate et dans la κοινή en général, abondent aussi dans les tragédies. Chez les comiques, lorsque ces noms en -μα désignent par métonymie des personnes, ils ont un sens péjoratif qui est accusé par leur genre neutre. Exemples tirés des comédies d'Aristophane. Les formes en -ευμα dérivées des verbes en -εύω et εύομαι, sont très rares chez Hérodote, chez Thucydide, et chez les orateurs; elles abondent chez Euripide. Leur usage était fréquent et varié dans la tragédie, Aristophane les emploie très librement. ¶ Construction des mots coordonnés dans les dialectes des Philippines [Frank R. Blake]. 466-474. Malgré la pauvreté des matériaux dont on dispose pour étudier la construction des mots coordonnés dans les diverses grammaires philippines on peut arriver aux conclusions suivantes. A l'origine, les dialectes philippins coordonnaient les mots suivant deux constructions, l'une était subtractive, l'autre explicative; la première servait pour les noms de nombre et les objets énumérés; la seconde dans tous les autres cas. En outre la simple construction copulative s'est développée,

de ce fait que dans la construction explicative les particules de coordination ont pris le sens de « et ». La construction copulative a presque supplanté la construction explicative dans le cas des noms communs et elle remplace rapidement la construction subtractive des noms de nombre, et la construction explicative des noms de personne et des pronoms. ¶¶ Dans les quatre fascicules : Courtes notices [Gildersleeve]. G. Rouillard.

Art and Archeology, vol. III. N° 1. Janv. Les sept merveilles de l'ancien monde [Edgar J. Banks]. 27-33. Trois gravures : La pyramide de Chéops, l'ascension de la pyramide, vue de la pyramide à distance. Histoire et description de la pyramide de Chéops. ¶ Cupidon et Psyché dans l'art antique [El. Hazelton Haight]. 43-53. Sept gravures : Mythe de Prométhée ; Cupidon et Psyché, musée du Capitole ; Cupidon et Psyché de Rodin, musée de la Métropole ; l'autel d'Amemptus ; l'urne de Severeanus au Vatican ; mythe d'Endymion sur un sarcophage ; pierres gravées : Psyché ailée, Psyché tourmentée par Eros, Cupidon enchaîné, Cupidon et Psyché, scène du mariage, char traîné par deux Psychés, Psyché et Cupidon dormant. — Mythe de Cupidon et Psyché, son interprétation dans l'art funéraire d'après Collignon ; explication des gravures. ¶ Notes et Nouvelles : Récentes fouilles à Pompéi [C. Densmore Curtis]. 50-57. ¶¶ N° 2. Fév. Le Mythe de Cupidon et Psyché, II [El. Hazelton Haight]. 87-97. Sept gravures, fresques de Pierino Del Vaga au château Saint-Ange : Culte de Psyché et l'oracle, Psyché conduite dans la montagne, Psyché reconnaît Cupidon, Plaintes de Vénus, Châtiment de Psyché, Psyché et le vase de beauté, festin nuptial. — Cupidon et Psyché dans l'art de la Renaissance. ¶ Les animaux comiques dans l'art romain [Allan Ball]. 99-105. Cinq gravures : enfant à l'oie de Boéthos, Vatican ; Singe ; Ganymède et l'aigle, gallerie Chiaramonti, Vatican ; Serpent tenté, groupe de genre au musée du Capitole ; lynx, salle des animaux au Vatican. — L'animal en caricature : caricature de l'homme ; les animaux dans la fable d'Esope et de Phèdre. ¶ Notes et nouvelles : Récentes fouilles à Pompéi [C. Densmore Curtis]. 119-120. Boutiques ; deux maisons. ¶ N° 3. Mars. Aphrodite de Milo [W. Ph. Stafford]. Poème. Une planche. ¶ Les sept merveilles de l'ancien monde [Edg. J. Banks]. 130-136. 3 gravures. II, les murs de Babylone. ¶ La Sicile classique [Norman E. Henry]. 142-147. Huit grav. : théâtre de Taormine, trois vues ; fontaine d'Aréthuse à Syracuse ; colonne du temple et temple de la Concorde à Girgenti ; théâtre grec de Syracuse ; symbole de la Trinacrie sur une mosaïque. ¶ Les animaux comiques dans l'art romain [Allan Ball]. 153-163. Dix gravures : frise, courses, bas-relief ; Minerva medica, collection Ludovisi au musée des thermes ; Amour sur un monstre marin, mosaïque d'Ostie ; Coq et nain, mosaïque du musée de Naples : Génie et chimère, détail d'une frise du forum de Trajan ; Job et la baleine, sarcophage ; Mère et fils, chiens, galerie des animaux au Vatican ; Laie et marcassins, ib. ; Jeunes lévriers, groupe trouvé près de Lavinium. — Les animaux dans le symbolisme religieux, dans l'art funéraire, dans l'art décoratif. ¶ Dessin de la mosaïque de Medeba (carte de la Palestine) au Musée national américain [I. M. Casanowicz]. 175-178. 2 grav. Dessin en couleur d'après l'original déposé au Musée par l'auteur, M. Woodward. Historique et description. ¶ Notes et nouvelles. Découverte d'un grand amphithéâtre à Pouzzoles, près Naples []. 179. D'après « The Nation ». ¶ Réhabilitation de Belshazzar [A. T. Clay]. 180. 1 grav. Son existence historique est prouvée par une tablette trouvée à Warka, l'Erek biblique. ¶ Le sauvetage de la Vénus de Milo []. 181. Comment la statue a été sauvée pendant la guerre de 1870 et la Commune. ¶ Un tarif découvert dans l'Afrique romaine [R. V. D. M.]. 181. Fragment d'un

tarif trouvé à Lambèse en 1913 mentio. ¶¶ N° 4. Avril. L'Apollon du Belvédère [W. Ph. Stafford]. 188-189. 1 pl. Poésie. ¶ Le fort romain d'Ambleside dans le canton des lacs en Angleterre [Ida C. Thallon].212-220. 7 vues. Article fondé sur un article de R. G. Collingwood (avec introduction de Haverfield) dans les Transactions de la Cumberland and Westmorland antiquarian and archaeological society, t. XIV, et des notes et vues recueillies sur place. ¶ L'auditorium de Mécène [Hnna Sp. Jenkins]. 222-227. 3 grav. : Thanatos, Rhyton de marbre blanc, et Marsyas du musée des Conservateurs à Rome. ¶ Notes et nouvelles [R.V.D.M.]. 237-238. Trouvailles de Crimée ; découvertes à Tirynthe ; archéologie dans les tranchées. ¶¶ N° 5. Mai. Hermes [Juanita Tramana]. 248-249. 1 pl. Poésie. ¶ L'influence grecque sur le théâtre moderne [Clarence Stratton]. 250-253. 10 grav. Imitation dans l'action et le costume des acteurs modernes ; représentations de drames antiques (Troyennes d'Euripide). ¶ Le sculpteur Myron à la lumière des découvertes récentes [George H. Chase]. 265-273. 10 gravures relatives au Discobole avec discussion de la pose et du caractère de l'original. ¶ Les sept merveilles de l'ancien monde [Edgar J. Banks]. 279-283. 2 grav. La statue de Jupiter par Phidias à Olympie. ¶¶ N° 6. Juin. Le sculpteur Myron à la lumière des découvertes récentes [George H. Chase]. 317-325. 10 grav.: Apollon et Marsyas.

Vol. IV. N° 1. Juillet. Athéna [Juanita Tramana]. 4-5. 1 pl., Minerve du Vatican. Poème. ¶ La destruction du Parthénon [Ch. H. Weller]. 7-9. 2 grav. ¶ Comment l'Angleterre a acquis les marbres Elgin [W. Hyde Appleton]. 10-25. 9 grav. : vue et reconstitution de l'Acropole, état actuel (2 vues) et restauration du Parthénon (2 grav.), Hélios, le Génie du mont Olympe, Déméter et Perséphone. ¶ Les croyances et la vie d'Athènes reflétées dans les sculptures du Parthénon [Ch. N. Smiley]. 26-46. 17 gravures, reproduisant des sculptures, des fragments de la frise et la reconstitution de la Minerve de Phidias d'après le modèle du Musée métropolitain de New-York. ¶ Marbres peints de Thessalie [Alice Walton]. 47-53. 4 grav. : stèles de Pénéis et Hérodotos, de Lyméné, d'Archidicé, d'Onésime, fils d'Ammonius. ¶ Notes et nouvelles [A. T. Clay]. 59-60. 1 grav. Vase de Xerxès acquis par la collection babylonienne de Yale. [R. Montforte]. 60-61. Découvertes importantes à Ravenne à l'occasion de la restauration de Sant' Agata : nombreuses tombes, inscriptions à date consulaire, etc. Les monuments les plus récents sont de l'époque de Théodoric. Une longue inscription métrique est curieuse. Poteries d'époque médiévale etc. Le tout sera publié par l'Académie royale des Lincei. ¶¶ N° 2. Août. L'aube de l'art [G. Grant MacCurdy]. 70-90. 31 grav. Peintures et ornements d'époque préhistorique. ¶ Le grand temple d'Ammonra à Karnak [G. Chatfield Pier]. 91-100. 8 grav. d'après les photographies originales de l'auteur. ¶ L'ancienne cité de Petra, merveille du désert [G. L. Robinson]. 101-109. 6 grav. : temple d'Isis (Trésor), place, temple à triple colonnade, le Khazneh à travers la gorge de Wady Sik, le théâtre, la nécropole. ¶¶ N° 3. Septembre. < Rien qui touche à la philologie classique >. ¶¶ N° 4-5, Octobre-novembre. Quand Hadrien gouvernait le monde [J. C. Dean]. 196-214. 13 grav. : restauration du mausolée d'Hadrien (château Saint-Ange), du forum de Trajan, de la basilique Ulpia, du temple de Vénus et de Rome ; pont et château Saint-Ange ; temple de Neptune (Bourse actuelle de Rome), buste de Trajan et d'Hadrien, ruines de la villa d'Hadrien, à Tivoli, Colysée, Antinoüs, colonne Trajane, Panthéon. ¶ L'Italie, patrie des arts, après un an de guerre [Raffaello Giolli]. 215-230. 16 grav. État des destructions autrichiennes et acuqisitions des musées (art médiéval et art moderne surtout ; p.224, planche :

la Niobide du musée national de Rome). ¶ Atelier d'un sculpteur égyptien de portrait au xive s. av. J.-C. [J. H. Breasted]. 232-242. 13 grav. A Tell el-Amarna, d'après Ludwig Borchardt. ¶ Nouvelles de Rome [A. W. van Buren]. 249-251. Découvertes au Palatin, au Transtévère (fragment des actes des Arvales), à Ostie (Casa di Diana, avec mithreum), à Velletri (terres cuites archaïques), dans le Latium et l'Étrurie. ¶¶ Nº 6. Décembre. < Nº consacré à l'art américain ancien >. ¶ L'évolution de la figuration de l'oiseau dans l'art décoratif [Kenneth M. Chapman]. 307-316. Nombreuses figures rapprochant les figurations de l'oiseau dans les divers pays du monde : Chaldée, Cypre, Égypte, comparées avec l'art primitif ou populaire du Mexique, du Pérou, de l'Arizona, de l'Afrique du Sud, etc. P. L.

Classical Journal (The). < Nous n'indiquons pas les articles de pédagogie ou d'enseignement. > Vol. XI, 1915-1916. Oct. 1915. Nº 1. L'expérience d'Ovide avec les langues parlées à Tomi [H. S. Gehman]. 50-55. A Tomi, les Grecs de la colonie parlaient un grec fortement altéré par l'accent local. En outre, on parlait gète, langue qu'apprit Ovide et dans laquelle il écrivit des poèmes en l'honneur d'Auguste. Il y avait aussi des dialectes besse, sarmate, scythe. Cf. surtout Tr. III, 1, 17-18 ; 2,39 ; 11,9 ; 14,38 suiv. ; IV, 1, 93 ; V, 7 et 10 ; Pont., I, 8, 55-56 ; III, 2, 40 ; IV, 13 et 14. ¶¶ Nº 2. Nov. 1915. L'appréciation des Anciens sur le paysage des montagnes [W. .W Hyde]. 70-84. Les Grecs ne manquaient pas de goûter les montagnes, témoins certains paysages homériques ou la description de la colline de Colone (Œd. Col., 670) ; cf. Eur., Bacch., 1051 ; Aristoph., Nuées, 275 ; etc. Voy. Norman Young, The Mountains in Greek poetry. Mais il y a peu de traces de ces sentiments. A l'origine, les Grecs croyaient que les montagnes étaient hantées : de là, le culte voué aux sommets. Les Romains voyaient dans les hautes montagnes un objet d'épouvante, à cause du climat et des difficultés. Ni les uns ni les autres ne goûtaient la nature sauvage. ¶ Quelques aperçus sur le limes de Rétie [Katharine Allen]. 95-105. ¶ Références à des personnes dans les satires d'Horace [Dorothy Printup]. 112-114. Statistique < faite depuis longtemps dans le livre de M. Cartault >. ¶¶ Nº 3. Décembre. La date de l'arc de Titus [D. McFayden]. 131-141. Il ne peut être du temps de Domitien, mais il a été élevé sous Nerva ou sous Trajan. ¶ Lectures classiques de Macaulay [W. Chislett]. 142-150. ¶ Le choriambe [Mary H. Leonard]. 181-185. Deux parties égales : un dactyle et une longue prolongée. Il dérive du spondée. ¶¶ 1916. Nº 4. Janv. Archéologie en 1914 [G. H. Chase]. 196-207. Fouilles de Sardes, de Pergame (en 1913), de Phocée, de Rhodes, de Thasos, de Délos, de Crète, de Corinthe (statues-portraits d l'époque d'Auguste), à Athènes, à Holae, à Delphes, à Tirynthe, à Élis, à Corfou, en Italie. ¶ Ibsen et le monde classique [A. R. Anderson]. 216-225. ¶ L'épisode de Varus [W. A. Oldfather]. 226-236. La façon dont on considère généralement cette campagne, ne paraît pas exacte, et on a fortement exagéré la portée de l'événement. Les historiens anciens nous donnent des détails aussi abondants que difficiles à concilier. Florus et Dion sont en complet désaccord ; leur goût de la rhétorique les rend suspects, même Dion, d'ordinaire assez bon, mais qui paraît avoir voulu forcer les contrastes. L'Epitome de Tite-Live est un abrégé sans valeur. Velleius Paterculus subordonne tout au panégyrique de Tibère : Varus sert de repoussoir. Tacite apporte son hostilité pour Auguste et Tibère, son admiration romantique pour les Germains, sa préférence pour la politique d'attaque de Trajan sur la politique conservatrice des deux premiers empereurs. L'événement lui-même n'a pas le caractère d'une bataille. Varus marche avec trois légions dans un pays de bois et de montagnes, et cette très petite armée, engagée

par une imprudence criminelle, est massacrée, non pas dans le choc d'une grande bataille, mais en plusieurs jours, par l'usure d'une marche difficile. Rien ne ressemble moins au heurt des forces de deux grands peuples. Les trois légions perdues sont une très faible fraction de l'armée romaine. On a réuni précédemment douze légions contre Marobode et quinze dans la révolte de Pannonie. Les vingt-quatre légions d'Auguste, avec les auxiliaires, forment un total de 250.000 hommes, et cette force peut être concentrée rapidement en Germanie. Qu'est-ce que la population germanique établie entre le Rhin et l'Elbe, un million d'hommes environ, comparée aux cinquante-cinq millions d'habitants de l'Empire, suivant les estimations très modérées de Beloch et d'Ed. Meyer? Rome a tous les avantages de la position, la supériorité de la tactique et de l'armement, d'énormes ressources. Dès lors, si après 9 av. J.-C., Rome n'a pas achevé la conquête de la Germanie, c'est qu'elle ne le désirait pas. Après la défaite de Varus, Rome se montre en Germanie plus puissante que jamais, dans les campagnes des Germanicus. Le projet de conquérir la Germanie ne peut être, de fait, attribué à Auguste, qui désirait seulement donner à l'Empire des frontières faciles à défendre et raisonnables. Cela résulte, non seulement de son testament, mais du monument d'Ancyre, écrit trois ans avant l'événement, et du texte de Dion, LIV, 9, qui se rapporte à 20 av. J.-C. Il y a là une ligne de conduite générale. Aucune raison, d'ailleurs, pour désirer reporter la frontière sur l'Elbe. Auguste n'avait pas ce rêve de l'empire universel que Ranke lui a prêté. La défense de la Gaule ne pouvait pas être rendue plus facile par l'occupation de la Germanie ; car, il fallait en même temps maintenir une armée pour tenir en bride la turbulence des Gaulois, et, comme l'a vu Mommsen, un tel établissement exigeait un énorme développement de l'armée permanente, qu'Auguste, au contraire, voulait réduire. Une rivière telle que l'Elbe était une mauvaise frontière. Assurer la tranquillité de l'arrière-pays par des progrès en avant avait pour conséquence d'entraîner les Romains toujours plus loin à mesure que les marches se civilisaient, jusqu'à la mer glaciale et au Pacifique ! La frontière de l'Elbe n'était pas assez sensiblement plus courte que la ligne Rhin-Danube pour être préférée, quoiqu'en ait pensé Ed. Meyer. La véritable raison des expéditions en Germanie paraît être la nécessité d'assurer une frontière intacte et tranquille. Tandis que presque partout la mer ou le désert limitait l'Empire, il n'avait pas une telle protection au N.-E. en Arménie et au N.-O. en Germanie. En Germanie, la population était nombreuse et belliqueuse. De petits cours d'eau et des forts étaient insuffisants pour les maintenir. La politique romaine s'assura des tribus amies ou soumises dans le rayon le plus proche. Pour parer aux attaques soudaines, il fallait leur inspirer la confiance et répandre la crainte au delà de cette ligne de protection. Ces expéditions avaient pour but d'effrayer, d'avertir et de punir. Cela explique qu'en Germanie, rien ne fut organisé de manière permanente et solide ; les places étaient des relais d'étape et d'approvisionnement ; pas de réseau de routes ; aucune organisation administrative et civile, aucune colonie. Des expéditions analogues se trouvent dans l'histoire de l'Égypte et de l'Assyrie contre les Nubiens et les barbares des montagnes ; sous Auguste, contre l'Arabie, l'Ethiopie, la Dacie, la Pannonie. Les campagnes de Germanicus, plus considérables, ont remédié au désordre de cette frontière de Germanie pour plus de deux siècles, et quand la barrière céda, c'est que les points d'arrêt du Danube et du haut Rhin avaient sauté. La pratique des Etats-tampons est également ancienne, en Egypte, en Babylonie, sous Alexandre (Porus, le prince de Taxila), sous l'Empire (Arménie, Juba en Maurétanie).

¶ Observation de Plutarque sur la supériorité du latin sur le grec comme moyen d'expression [H. S. Gehmann]. 237-239. Les Athéniens admiraient l'éloquence latine de Caton, qui leur parlait latin : Caton ne disait que quelques mots, tandis que l'interprète devait délayer et en employer beaucoup (Plut., Cato maior, 12). Plut., ib., 14 fin, doit employer deux adjectifs dans une réplique de Cicéron, où il n'y en avait qu'un, probablement mansuetior. Ailleurs Plut., Mor., Quaest. couu., 8, 6, 5, montre que les termes latins pour désigner les repas sont plus expressifs que les Grecs. Il note l'énergie du ueni uidi uici (Caes., 50, fin). ¶ Lysias sur l'olivier sacré [J. A. Scott]. 239-240. Ce discours VII semble d'une longueur disproportionnée, l'acquittement paraissant s'imposer dès le début. C'est que le client est riche, et l'orateur pourra présenter une forte note à payer si le discours est long. ¶¶ N° 5. Févr. Un jour au lac de Némi [Elizabeth H. Haight]. 285-292. ¶ Le fondement théorique de la déification des souverains [A. E. R. Boak]. 293-297. On a reconnu que la déification des souverains n'est pas d'origine orientale, mais est grecque, et se rattache à l'héroïsation. Exemples de Lysandre à Sparte et de Cléarque d'Héraclée. Le principe peut être dans l'évhémérisme, qui considère les dieux comme des rois et des bienfaiteurs déifiés. C'est peut-être dans cet esprit qu'Aristote éleva un autel à Platon. Socrate enseignait que la participation au gouvernement n'était pas due à tout citoyen, mais aux plus dignes, et Platon voulait un gouvernement de philosophes. Aristote dit que quand un homme est supérieur à tous les autres, il est supérieur à la loi et la porte en lui-même. Isocrate déclare à Philippe de Macédoine qu'il a achevé l'œuvre des demi-dieux en faisant des barbares les esclaves des Grecs. De telles théories s'appliquaient très bien à une époque de désordre où la nécessité d'un pouvoir était évidente. De la déification découla l'idée que le souverain n'est pas lié par la loi : c'est le principe d'Alexandre, de ses successeurs, de César et des empereurs. ¶ Hysteron proteron [H. C. Nutting]. 298-301. Beaucoup de phrases présentent, en réalité, une précision qui n'est pas dans la première partie. La conjonction de coordination marque alors une gradation. Ainsi, Cic. Cat., IV, 21 Hannibal in Africam redire atque (« et par suite ») Italia decedere coactus est. Le sens de « en outre, enfin, pour tout dire » est alors fréquent. Explication dans ce sens de Cic., Cat. III, 10 respondisset dixissetque ; Virg., En., II, 353 ; Cés., B. C., VI, 95, 1 ; 98,3. Il faut donc analyser avec soin le rapport des membres de phrases. ¶ Notes sur l'attitude des Grecs devant les paysages de montagne [R. C. Horn]. 302. 1 pl. La façon dont les Grecs plaçaient leurs théâtres prouve qu'ils étaient sensibles au décor des montagnes ; on peut citer les théâtres d'Athènes, d'Epidaure, de Syracuse, et surtout de Taormina et de Delphes ; vue du théâtre de Delphes. ¶¶ N° 6. Mars. La charrue courbée [Fairfax Harrison]. 323-332. Etude du labour romain. ¶ Influence de la poésie alexandrine sur l'Énéide [E. S. Duckett]. 333-347. Étude sur l'influence indirecte, d'une ambiance littéraire pénétrée d'éléments alexandrins, en laissant de côté le livre IV, inspiré directement et le livre VI, étudié par Norden : intervention de la personne du poète, conflits de sentiments, pittoresque et précision dans la peinture des individus, décor floral et paysage alexandrin, difficulté d'admettre le miracle, réalisme minutieux, ecphrasis, mots hellénistiques (antrum, hyacinthus, electrum, calathus, delphin), coupe du vers, etc. ¶ Ovide, Met., II, 74-75 [Ernest Riedel]. 368. « Ne te citus auferat axis » est une phrase concessive, « en admettant que le char ne t'emporte pas » ; c'est la forme négative de la phrase affirmative avec ut, comme « utque uiam teneas » (vers 110). ¶¶ N° 7. Avril. La prophétie messianique de la quatrième églogue

de Virgile [Ella Bourne]. 390-400. Manière dont le christianisme et le moyen âge ont utilisé cette bucolique. ¶ Notes sur les sources latines de Shakespeare. 446-447. ¶¶ N° 8. Mai. Défense d'Horace [H. R. Fairclough]. 454-465. Contre le chapitre consacré à Horace par Tyrrell dans « Latin poetry». ¶ Fortunatus et ille [Tenny Frank]. 482-494. La poésie de la nature n'est pas inconnue des Romains, comme le prouve la sympathie de Virgile pour les êtres et maints vers d'autres poètes, Catulle, Horace, Lucrèce, le Peruigilium. ¶ La dégradation de sens de certains mots grecs [L. Van Hook]. 495-502. Discussion d'une thèse soutenue par R. E. Macnaghen, dans Class. Rev. XXI. ¶¶ N° 9. Juin. Quelques traits du style d'Ovide [Fr. J. Miller]. 516-534. I. La personnification des abstractions : description de Rumor (entièrement indépendant de Virgile), etc., apostrophes à des personnifications. Il excelle surtout dans les descriptions de personnifications : l'Envie (Mét., II, 760), la Faim (VIII, 799), le Sommeil (XI, 592). Demi-personnifications. ¶ Lois électorales dans Rome républicaine [R. W. Husband]. 535-545. Lois contre la corruption, la brigue, etc. depuis 432 av. J.-C.

Tome XII (1916-1917). N° 1. Oct. 1916. Les lois internationales dans les campagnes de Gaule [Max Radin]. 8-33. Conduite à l'égard des peuples appelés « amici » ou « fratres populi romani ». Droit des ambassades. L'iniustum bellum. Deditio. Potestas. Fides. Beneficium, officium. ¶ Elision et hiatus dans la prose et les vers latins [E. H. Sturtevant]. 34-43. L'élision ne se rencontre en prose qu'a l'intérieur de la phrase. L'élision consistait dans une suppression complète de la syllabe. Quintilien, Velius Longus d'après Verrius Flaccus, enseignent cependant, et contrairement à la pratique des poètes, que les finales en -m perdent seulement l'm, comme dans circuire. Les élisions diminuent brusquement vers 30 av. J.-C., puis se multiplient chez les poètes de l'âge d'argent. La plupart des élisions se trouvent devant les voyelles brèves initiales de syllabes longues par position. ¶ La doctrine d'Aristote sur la katharsis et l'activité positive ou constructive qui y est impliquée [A. H. R. Fairchild]. 44-56. La katharsis n'est pas un élément indépendant. Elle est le côté négatif d'une activité totale. ¶ Les jours anciens du ballet. [Shirley Smith]. 57-65. Mime et pantomime à Rome, comparés aux danses russes. ¶¶ N° 2. Nov. Certaines erreurs anciennes d'orientation géographique [E. T. Merrill]. 88-101. Carte. Erreurs de César, de Strabon, de Polybe, de Tacite, de Ptolémée, qui proviennent de cartes mal dressées. ¶ Le procès de Muréna [R. W. Husband]. 102-118. Les plaidoiries. ¶ Les sources de l'Odyssée [J. A. Scott]. 119-130. L'auteur connaît beaucoup de légendes et de traditions ; mais il évite de les répéter. L'action et la composition sont des créations nouvelles et originales. ¶ La nature dans l'Iliade et l'Odyssée [J. A. Scott]. 145-146. Les différences viennent des sujets et ne prouvent pas que les deux poèmes soient les œuvres de deux auteurs différents. Mais on doit noter que dans l'Odyssée il n'est question ni des fèves ni des œufs, quoique le poète connaisse les fèves, les oiseaux et la volaille. Est-ce un tabou, comme dans le pays du pythagorisme ? ¶ Xénophon, Anabase, I, 8, 13 [Ch. Knapp]. 146-148. Ὅμως est en opposition, non à l'ensemble des idées exprimées par δρῶν et ἀκούων, mais au participe ἔχων, qui est pour ainsi dire entre parenthèses. Cf. § 23. ¶¶ N° 3. Décembre. Réminiscences d'Hésiode dans les Ascraea de Kostes Palamas [A. E. Phoutrides]. 164-175. Sur un poète grec moderne, auteur de Ἀσκραῖος (1904). ¶ La décadence de la tragédie romaine [Tenny Frank]. 176-187. Le goût pour des spectacles plus matériels a pu exercer une influence sur la disposition de la tragédie. Mais la véritable cause est l'épuise-

ment des anciens sujets. Après Accius, la tragédie aurait dû se renouveler entièrement. Elle ne le pouvait que par des sujets d'histoire moderne ou par des sujets de mœurs contemporaines. Les premiers étaient à peu près inexistants ; car la légende romaine des six premiers livres de Tite-Live n'était pas encore élaborée ; elle est l'œuvre de rhéteurs et d'historiens romanciers du premier siècle. Ce passé, dans la mesure où il pouvait être utilisé, avait été déjà exploité. Quant aux sujets de la vie quotidienne, le milieu social ne se prêtait pas plus à ce genre de tragédie que dans l'Angleterre après Élisabeth, ou en France après Racine, ou en Grèce après Euripide. ¶ Une conception grecque de la constitution de la matière [Joseph B. Pike]. 188-199. La théorie atomistique d'après Lucrèce. ¶ Archéologie en 1915 [G. H. Chase]. 200-208. Revue rapide des fouilles et découvertes.

Paul Lejay.

Classical philology. Vol. XI. N° 1. ΤΥΧΗ ΠΡΟΛΟΓΙΖΟΥΣΑ et l'identification du personnage du prologue [Clifford Herschel Moore]. 1-10. Il semble que les auteurs dramatiques ont toujours trouvé un avantage à employer des θεοὶ προλογίζοντες, même lorsque l'identité du personnage qui prononçait le prologue eut cessé d'être importante, alors que le prologue était formellement séparé du reste de la pièce ; les auteurs avaient ainsi un moyen d'éveiller l'intérêt de leur auditoire et de captiver son attention. ¶ Pétrone, Pogge et Jean de Salisbury [Evan T. Sage]. 11-24. Si Jean de Salisbury connaissait à fond le texte de Pétrone, il n'est point certain qu'il ait eu un ms. Il a pu connaître par Fleury un ms. du type de B, contenant aussi la « Cena ». Pogge n'a pas apporté la « Cena » d'Angleterre ; la « Cena » n'a pu venir de Cologne dans un ms. semblable à A pour son contenu et sa forme. C'est avec raison que Bücheler considère les feuilles de Leyde (Va) comme une partie de B ; il a eu tort d'identifier B avec l'Altissiodurensis de Pithoeus. ¶ Les « magistri » de Campanie et de Délos [A. E. R. Boak]. 25-45. Ce que pensent Mommsen, Schulten, Kornemann Hatzfeld, Fergusson, sur les « magistri » de Campanie et de Délos. Un nouvel examen de la question amène aux conclusions suivantes : considérés en tant que « magistri fani », les collèges des Hermaïstes, des Apolloniastes et des Poseidoniastes correspondent aux collèges des « magistri » de Jovis Compagus, Diana Tifana, Cérès, etc... De même les Compétaliastes rappellent les « ministri Larum ». Les différentes associations professionnelles de Délos, celle des « olearii » par exemple, trouvent une réplique dans les collèges des « mercatores » de Capoue. D'une manière générale, on peut dire que le rôle des épimélètes athéniens de Délos est analogue à celui des préfets romains à Capoue ; cependant on ne trouve pas dans l'association des marchands Italiens de Délos l'équivalent de l'organisation en « pagi » administrés par les « magistri pagi » qui se trouvaient chez les Campaniens ainsi que la plupart des populations italiques ; l'absence des « magistri pagi » à Délos explique l'importance du rôle qui y était attribué aux « magistri fani ». ¶ La nouvelle édition critique des Métamorphoses d'Ovide [E. K. Rand]. 46-60. Considérations critiques sur l'édition du texte des « Métamorphoses » par Hugo Magnus, sur les théories de ce dernier. Il reste encore beaucoup à faire pour le texte des « Métamorphoses » en retraçant son histoire pendant le moyen âge, en distinguant les classes des mss., en étudiant les Glossaires du moyen âge. Le travail de Magnus demeure actuellement une source d'information indispensable pour la critique. ¶ Les noms propres chez Plaute, Térence et Ménandre [B. L. Ullman]. 61-64. L'étude comparée des noms propres, chez Plaute, Térence et Ménandre amène à la conclusion suivante :

les noms propres des personnages de Térence sont beaucoup plus souvent que ceux des personnages de Plaute empruntés à Ménandre. ¶ Les ΔΡΑΠΕΤΙΔΕΣ de Cratinos et le décret du tribut à Eleusis [Rollin H. Tanner]. 65-94. Pour déterminer la date et l'occasion des Δραπέτιδες de Cratinos, on a eu le tort de ne point remarquer le rôle actif joué par Lampon à propos de l'établissement du tribut que les Athéniens et leurs alliés devaient payer au temple d'Eleusis. Il n'est point douteux qu'il y ait un rapport entre le décret qui institua ce tribut et la pièce en question. La date qui paraît devoir être définitivement admise pour la promulgation du décret est le printemps de 443, et la pièce de Cratinos aurait été représentée au printemps de 442. Cette date conviendrait parfaitement pour la pièce, si l'on examine, en particulier, le fragment 56 K. où il est question du « jeu du chien et de la cité ». Cette allusion aux mœurs politiques des Athéniens pourrait très bien se rapporter en effet au temps de l'ostracisme de Thucydide fils de Melesios. ¶ Quelques nouveaux fragments comiques [Clifford Herschel Moore]. 95-96. Notes sur quelques fragments attribués à Ménandre publiés par la Société italienne de Florence. ¶ Notes sur Pétrone [Keith Preston]. 96-97. Notes relatives à Pétr. 69, 5 ; 56, 4 ; 127, 5. ¶ Note sur Ennius. Ann. 202-3 V. [Andrew R. Anderson]. 98-99.On ne doit pas garder la lecture des mss. qui donnent « via » ; il faut lire « viai » qui a la valeur d'un ablatif dont l'emploi est dû probablement à l'influence grecque. ¶ Notes sur Sextus Empiricus ΠΡΟΣ ΜΟΥΣΙΚΟΥΣ 21 [Paul Shorey]. 99. Notes critiques relatives à Sext.Emp. Πρὸς μουσικούς 21 ; πρὸς γραμματικούς 189 ; πρὸς Γραμ. 278. ¶ La césure homérique et le style homérique [Samuel E. Bassett]. 100-101. L'article de Scott < cf. Clas. Phil. X 438-42, cf. Rev. des rev. 1916, p. 21, l. 45-48 > sur l'article de Seymour consacré à la césure homérique <cf. Harv. Stud. III 1892, 91-129 > peut donner une impression peu exacte des vues et des conclusions de l'auteur. ¶ « Philosophaster » chez Erasme [Andrew F. West]. 101-102. L'emploi de l'épithète « philosophaster » appliquée par St Augustin à Cicéron (De civ. Dei II, 27) est confirmée par une lettre d'Erasme à Jean Eck (15 mai 1518). ¶ Exemples où les règles relatives au quatrième pied de l'hexamètre ne sont pas appliquées [A. Shewan]. 102. ¶¶ N° 2. Interprétation de la comédie latine [Henry W. Prescott]. 125-147. La critique moderne considère que la comédie hellénistique était soumise à certaines règles caractéristiques, elle explique les dérogations à ces règles dans les comédies latines, par des faits relatifs à la tradition des textes de ces dernières, et par les méthodes de composition suivies par les comiques latins. Mais l'étude du « Rudens », du « Persa » et du « Stichus » montre dans ces pièces des anomalies, d'après le point de vue des critiques modernes, et ceux-ci n'ont point tenu un compte suffisant, en examinant certains détails techniques, de l'auditoire auquel les pièces s'adressaient, des limites et restrictions qui s'imposaient parfois au poète. Ces soi-disant anomalies devaient se trouver inévitablement dans l'original grec ; on ne peut donc les considérer comme des défauts proprement latins dus à la contamination ou à l'abréviation ; elles ne viennent pas confirmer la théorie des règles hellénistiques introduites dans la comédie nouvelle sous l'influence d'Euripide. ¶ Prétendues contradictions à propos des saisons dans l'Odyssée [John A. Scott]. 148-155. L'opinion de Finsler sur les contradictions qui règnent à propos des saisons entre le début et la fin de l'Odyssée ne paraît pas fondée. D'après Finsler, l'assemblée à Ithaque, le voyage de Télémaque et les quatre premiers livres en entier, se placent en été, alors que les aventures d'Ulysse, depuis son arrivée chez les Phéaciens jusqu'à

sa réunion à Pénélope, ne peuvent avoir lieu qu'à la fin de l'automne ou au début de l'hiver. Les derniers livres de l'Odyssée font supposer il est vrai, une saison plus fraîche que les quatre premiers livres ;cinq semaines environ se sont écoulées depuis la première assemblée à Ithaque et l'arrivée d'Ulysse dans sa patrie qui a dû se placer à la fin d'octobre ; cet intervalle suffit pour expliquer un changement de température, alors qu'on ne peut admettre que les aventures des premiers livres aient pu se placer en été et celles des derniers en hiver, à Ithaque en particulier. On ne saurait donc relever des contradictions sur ce point dans l'Odyssée. Les indications fournies par le texte, par le nom des astres qui y sont cités, permettent de situer les quarante jours qui séparent le début de l'Odyssée de la fin, à la mi-automne, dont ils évoquent bien la température. ¶ Horace atticiste [M. B. Ogle]. 156-168. On ne saurait admettre sans réserves les vues de Jackson (cf. Harv. Studies XXV, 117 sqq) ou celles de Ullman (Clas. Phil. X, 1915, 270 sqq.) sur l'atticisme d'Horace. La dixième satire ne fut pas spécialement écrite à l'occasion des disputes entre les Atticistes et les Asiatiques ; cette satire comme la quatrième est plutôt un exposé des idées d'Horace sur la satire et ses rapports avec Lucilius. Ce dernier fut maître et comme lui Horace usa d'une langue peu éloignée de la langue familière, mais il chercha à éviter ses défauts, l'indifférence de l'effet artistique et la brutalité dans les attaques personnelles. La satire IV et la sat. X sont des réponses aux critiques visant les idées d'Horace sur la satire ; dans la sat. IV, il réplique à ceux qui l'accusaient d'attaquer les personnes avec trop d'âpreté, dans la sat. X, ils répond à ceux qui ne le trouvaient point assez âpre. ¶ Les sources pour les « Epigrammes » et « la Forêt » de Jonson [William Duismore Briggs]. 169-190. — 1. Emprunts faits par Jonson à Martial, Sénèque, Pline, Horace, dans les « Epigrammes ». — II. Emprunts à Martial, Juvénal, Virgile, Horace, Stace, Sénèque etc. dans « la Forêt ». ¶ L'institution des arbitres athéniens [Robert J. Bonner]. 191-195. L'usage des preuves écrites devenu général à Athènes vers 399 n'implique pas une révision complète de ὁ τῶν διαιτητῶν νόμος. ¶ La date du Laterculus Verpnensis [Clinton Walker Keyes]. 196-201. En se basant sur la présence de l'Egypte, du Pont et de la Numidie dans la liste des provinces romaines fournie par le Laterculus Veronensis, Mommsen pensait que ce document pouvait remonter au temps de Dioclétien. Si l'on fait usage de renseignements dont on dispose depuis la publication de l'article de Mommsen sur ces mêmes provinces, on est amené à placer le Laterculus Veronensis entre 303 et 314. Il n'est pas possible de déduire l'existence d'une province au temps de Dioclétien du fait qu'elle figure dans la liste du Laterculus Veronensis. ¶ La dissimilation dans l'écriture latine au temps de la République et les voyelles UO chez Plaute [E. H. Sturtevant] 202-207. Ce n'est pas seulement une aversion pédante pour le redoublement des voyelles qui amena les Latins à écrire QVOM, INGENVOS, SERVOS, ADICIO, INFERIS correspondant aux prononciations quum, ingenuus, servus, adiicio, inferiis. Il y a lieu de modifier sur ce point les conclusions de Kent et d'Anderson. L'usage de I pour ii et iii ; l'usage de VO pour uu et vu est dû à ce fait qu'on avait conservé une ancienne orthographe pour figurer une prononciation nouvelle. Les anomalies qui en résultèrent étaient expliquées dans les écoles par la répugnance qu'on éprouvait à redoubler les voyelles, on se contentait de cette explication, et des formes orthographiques en désaccord avec la valeur phonétique des lettres se perpétuèrent ainsi. Anderson critique sans succès l'interprétation traditionnelle de VO chez Plaute, il a tort de penser

que ol (sauf après v) ne s'est affaibli en ul qu'après Plaute. Mais il a démontré que le changement de « quo » non accentué en « cu » s'est produit vers 150 av. J.-C., cent ans plus tôt qu'on ne le supposait. Il est probable comme le pense Anderson que l'orthographe VO pour VV n'avait plus de valeur phonétique au temps de Cicéron. ¶ Quelques étymologies latines [Francis H. Wood]. 208-210. ¶ Les inscriptions d'Halae (Am. Journ. of Arch. 1915. 438 sqq.) [Carl D. Buck]. 210-212. Notes linguistiques sur les inscriptions publiées par Miss Goldman. ¶ Correction du texte de Platon, Lois 795 B. [Paul Shorey]. 213-215. ¶ La date d'une lettre de Cicéron à Atticus (XV, 6) [Tenney Frank]. 216-217. Cette lettre n'a pas été écrite le 28 ou 29 mai, comme on le pense généralement, mais plutôt le 2 juin. Si l'on adopte cette date, deux passages de la lettre jusqu'ici mal interprétés deviennent clairs ; il est inutile de changer « acturum » en afuturum » (Att. XV, 5, 2) ; la phrase « praesidia sunt in tot annos provisa » s'ajoute aux arguments de Sternkopf pour prouver qu'Antoine jouissait de la « lex de permutatione provinciarum » datant du 1er ou du 2 juin. ¶¶ N° 3. Horace et Valerius Caton [G. L. Hendrickson]. 249-269. La question de l'authenticité des huit vers qui précèdent la satire huitième d'Horace, peut être examinée de nouveau. On se base sur l'interprétation des vers eux-mêmes et l'on remarque le rapport qui existe entre eux et le début du poème tel qu'il a été définitivement fixée par Horace. D'autre part, on peut se placer à un point de vue original en recherchant la source des idées combattues par Horace, la forme sous laquelle elles étaient représentées par son adversaire, très probablement un traité « de Lucilio ». ¶ Un nouveau criterium pour la correction des textes latins [W. M. Lindsay]. 270-277. 1 fac-similé. Etude relative à la nouvelle théorie d'après laquelle l'usage des abréviations dans les mss. latins a été continu, en évoluant avec les générations, sans être borné aux mss. d'ordre juridique. Chute de différentes abréviations ; intérêt et portée d'investigations de ce genre pour la critique des textes. ¶ L'oracle par le sort à Delphes [Frank Egleston Robbin]. 278-292. 2 fig. Interprétation du vase de Thémis du musée de Berlin. La phiale qui apparaît sur le vase de Thémis, la ciste de Préneste et un autre vase où apparaît Apollon serait celle que mentionne Suidas, elle servait à recevoir les jetons sacrés. ¶ Le prix de la vie dans l'Egypte romaine [Louis C. West]. 292-314. Etude sur le prix de la vie dans l'Egypte romaine considéré au point de vue chronologique ; le rapport entre le prix des objets de trafic et les gains des travailleurs. Comparaison entre les prix indiqués dans les papyrus du début du ive siècle et ceux que porte l'édit de Dioclétien ; il semble en résulter que lors de sa tentative de réforme monétaire celui-ci tenta de donner au denarius une valeur tout à fait fictive. Tables contenant la valeur approximative des monnaies citées dans le texte. ¶ L'expulsion des étrangers de Rome [Richard Wellington Husband]. 315-333. Etude des cas d'expulsion connus, des lois relatives à l'expulsion. ¶ Magnum Jovis incrementum. Ciris 398 : Virg. Ec. IV 49 [Tenney Frank]. 334-336. Discussion sur le sens du mot « incrementum » ; on le trouve dans une inscription où sa présence n'avait point été notée jusqu'ici (C. I. L., VI, 13213). ¶ Udas ante fores (Perse V, 165-66) [George Converse Fiske]. 336-338. L'expression « udas ante fores » chez Perse, s'explique grâce à l'existence parmi les thèmes satiriques de Lucilius d'une scène dans laquelle on jette de l'eau chaude ou froide sur la tête de l'amoureux éconduit. ¶ Note sur Stobée Eclog. II, 104. 6 W. [Paul Shorey]. 338. ¶ Arrien était-il gouverneur de Syrie ? [G. A. Harrer]. 338-339. On connaît un gouverneur de Syrie qui était

peut-être en relation avec Lucien au moment où Arrien avait quitté la Cappadoce et qui s'intéressait à la philosophie. Sans être certaine, l'identification d'Arrien avec ce gouverneur est tout à fait possible. ¶ Eschyle Suppliantes 518 [J. E. Harry]. 339-340. A la place des corrections proposées jusqu'ici pour l'expression ΠΙΕΤΩ, sans aucun sens, qui se trouve dans les mss ; on pourrait adopter la correction ΦΟΙΤΩ. ¶ Plaute, Amph. 551 sqq. et l'action simultanée dans la comédie latine [E. T. M.]. 340-341. L'Amphitryon offre un exemple d'action simultanée : le dialogue d'Amphitryon et de Sosie d'une part, le monologue d'Alcmène de l'autre. Il serait intéressant de rechercher dans le théâtre ancien l'origine de l'action simultanée, des a parte en usage sur les scènes modernes. ¶¶ N° 4 ΕΠΙΣΚΗΨΙΣ et ΔΙΚΗ ΨΕΥΔΟΜΑΡΤΥΡΙΩΝ [George Miller Calhoun]. 364-394. Depuis que Rentzsch, Bonner, Leisi et Lipsius ont traité la question de la δίκη ψευδομαρτυρίων et aboutissant à des vues très différentes, le papyrus de Halle donne sur certains points un nouvel intérêt à l'examen de la question. On ne saurait cependant user trop de prudence en tirant de ce document alexandrin des conclusions pour les détails de la procédure attique. Etude de la nature de l'ἐπίσκηψις, de la date à laquelle elle apparut, de l'accusation, le moment où elle était faite. Illégalité des poursuites sans mise en accusation ; limites du droit de poursuite ; abandon des poursuites dirigées contre les parjures ; la juridiction, les pénalités ; effet produit sur la première action. ¶ La scansion homérique dans le dialogue et le récit [A. Shewan]. 395-404. Les conclusions tirées par Drewit dans son article sur les formes en -σσ dans Homère < Am. Journ. of Phil. XXXVI, p. 288 sqq ; cf. Rev. des r. > à propos des différences qui caractérisent la versification des dialogues et celle des récits ne sauraient être admises. Critiques des vues de Drewitt au sujet de l'augment temporel, de scansions telles que καλ|ός etc. et des formes en -σσ. ¶ Isocrate et les Epicuriens [Harry M. Hubbell]. 405-418. Examen du jugement de Philodème sur Isocrate ; cette étude jette une lumière nouvelle sur l'attitude traditionnelle des Epicuriens envers Isocrate et permet de dissiper certaines obscurités de l'histoire de la rhétorique pour la période qui s'étend du temps d'Isocrate à celui de Cicéron. D'une manière générale les Epicuriens ne repoussent pas complètement l'enseignement des rhéteurs ; ils distinguent entre l'art et la forme et l'éloquence pratique. La « Rhétorique » de Philodème semble avoir été une œuvre de polémique dirigée contre les partisans de l'idéal d'Isocrate d'après lequel la rhétorique a la valeur d'une discipline générale et doit jouer un rôle prépondérant dans l'éducation ; le renouveau de ces idées, diamétralement opposées au système d'Epicure est attesté pour le Ier siècle et Philodème les combat en ne voulant reconnaître en Isocrate qu'un maître de l'art oratoire mais non un éducateur. ¶ L' « Alexandre » de Plutarque et l' « Anabase » d'Arrien [R. B. Steele]. 419-425. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure Arrien dans son « Anabase » a pu être influencé par l'Alexandre de Plutarque. Il semblerait parfois qu'Arrien ait voulu expliquer le texte de Plutarque ou même corriger ce que ce dernier avait écrit. Arrien paraît s'attacher plus étroitement que Plutarque à la phraséologie de ses sources et faire preuve de plus d'indépendance dans l'interprétation des faits. ¶ Les diminutifs dans les adjectifs latins [Walter Petersen]. 426-451 (à suivre). I. Les diminutifs de qualité et les diminutifs par enallage. — II. Les rapports entre -lo- et -culo- en latin et -ko- et -lo- dans les langues indo-européennes. — III. Les adjectifs diminutifs proprement dits. Les adjectifs dont ils sont formés expriment suivant les cas une quantité

ou une qualité indéterminée ; l'idée de petitesse, de jeunesse, de faiblesse, la grandeur d'une qualité ou d'une quantité, ou ils n'ont pas de rapport avec l'idée de grandeur ou de qualité. — IV. Les adjectifs hypocoristiques. Les suffixes dont ils sont formés expriment l'admiration pour la beauté extérieure, la pitié ou la sympathie, la tendresse. ¶ L'onciale chez saint Jérôme et Servatus Lupus [Elmer Truesdell Merrill]. 452-457. Etude des deux textes les plus anciens où le mot « unciales » soit employé dans le sens paléographique (S. Jer. Préf. de Job. ; Servatus Lupus Epist. 5). Bien que ni les érudits de l'antiquité ni ceux du moyen âge n'aient conçu la paléographie comme une science, S[t] Jérôme aussi bien que Servatus Lupus, faisait une distinction entre les « capitales » et les « onciales ». S[t] Jérôme employait le mot « onciale » avec le sens que nous lui donnons; les termes qu'emploie Servatus Lupus semblent impliquer un doute sur la nature des lettres appelées « onciales ».¶ La droite et la gauche dans l'hexamètre homérique [Samuel E. Bassett]. 458-460. Le sens de βαίνομαι, l'usage de δεξιός pour indiquer l'idée de commencement en général et en particulier le début de l'unité métrique et le trimètre dactylique de neuf syllabes ne laissant pas de doute sur le sens d'un passage de la Métaphysique d'Aristote (1093 a) ; ce passage signifie que les trois premiers pieds de l'hexamètre dactylique composés de cinq dactyles et d'un spondée contiennent une syllabe de plus que les trois derniers. Ce texte cependant ne peut servir à prouver que la doctrine ou le fait de la césure aient été explicitement posés dès l'époque d'Aristote. ¶ Plaute Bacchides 434 [Kerth Preston]. 460-461. On pourrait lire: « fieret coruim tam maculosum quamst natricis pallium » au lieu de « fieret coruim tam maculosum quamst nutricis pallium ». ¶ Strabon I 4-6 [Horace L. Jones].462-464. Notes critiques sur le passage. ¶ Note sur Diogène Laerce IX 108 [Paul Shorey]. Corrections proposées. ¶ Note sur Platon Rep. 587 C.-E [A. G. Laird]. — 1. Pourquoi Platon emploie-t-il le cube du nombre 9 pour indiquer le rapport entre le bonheur d'un roi et celui d'un tyran. — 2. Quel est le sens du mot ἐπίπεδον.

G. Rouillard.

Harvard Studies in classical philology. T. XXVI. Quo modo Aristophanes rem temporalem in fabulis suis tractaverit [Otis Johnson Todd]. 1-72. — I. En recherchant quel temps est censé s'écouler entre le début et la fin des pièces d'Aristophane, on voit que l'unité de temps n'est point observée dans le « Plutus », les « Nuées », « Lysistrata », « les Acharniens » ; l'action se déroule dans l'espace d'un jour dans « les Chevaliers », « les Guêpes », « les Femmes aux Thesmophories », « l'Assemblée des Femmes ». On pourrait considérer que l'unité de temps a été respectée dans les « Grenouilles », « la Paix » et « les Oiseaux » mais l'élément merveilleux qui entre dans ces comédies les classe à part. — II. Les moyens dont Polczyk a signalé l'emploi, par les auteurs de la comédie nouvelle et les tragiques, pour maintenir l'unité de lieu, se retrouvent dans les comédies d'Aristophane. — III. Invraisemblance que l'on peut remarquer chez Arist. par rapport à la question du temps. — IV. Comment Arist. traite les événements qui se passent hors de la scène, l'usage qu'il fait de la parabase ; il y apporte plus de soin que certains ne l'admettent. — V. Dans les trois pièces qui commencent alors qu'il ne fait point encore jour (Nuées, Guêpes, Assemblée de femmes), le poète a fait en sorte que les spectateurs se rendissent compte du passage progressif des ténèbres à la lumière. — VI. Observations faites par Arist. sur les conditions de température, sur la saison où se passe l'action. — VII. Conclusions ; on ne saurait accuser Arist. d'avoir négligé dans ses pièces, ce qui

se rapporte au temps. ¶ Les « magistri » romains dans les services civils et militaires de l'Empire [A. E. R. Boak]. 73-164. Etude de l'usage du mot « magister » employé comme titre officiel chez les Romains à l'époque impériale. — I. Le titre de « magister » apparaît vers la fin du Ier siècle dans les services civils. Il fut alors porté par certains fonctionnaires qui s'occupèrent de la perception des impôts lorsque celle-ci fut placée sous le contrôle impérial ; d'autres fonctionnaires appartenant au même service ont le titre de « promagistri ». Il semble que ces titres aient été empruntés aux « societates publicanorum » au moment où l'Etat assuma la responsabilité de lever les impôts. A la fin du IIe siècle, les « magistri » et les « promagistri » ont disparu. Au IIIe siècle, on trouve un autre groupe de « magistri » ; ce sont des fonctionnaires investis d'emplois divers (curae, officia, scrinia) dans l'administration impériale centralisée à Rome ; ils dirigeaient des services désignés antérieurement par les expressions « ab admissione », « a censibus », « ab epistulis », « a libellis », « a memoria » et « a studiis » ; ce ne sont donc pas de nouveaux fonctionnaires, mais ils ajoutent le mot « magister » à leurs anciens titres, si bien que l'on a le « magister ab admissione, » le magister a censibus », le « magister a libellis », le « magister a studiis ». Le « magister a cognitionibus » n'est pas connu. Ce fut après 239 ap. J.-C. au plus tôt que ces titres furent en usage ; les allusions à ces fonctionnaires, avec le titre de « magistri officiorum », ou « magistri scriniorum », dans les « vies » d'Alexandre Sévère et de ses prédécesseurs, ne prouvent pas qu'ils aient été qualifiés de « magistri » avant 239. Sous Dioclétien, probablement, avant 297, ces titres subirent un autre changement ; la préposition « a » (ab) tomba, et l'ablatif qui la suivait devint un génitif, on usa dès lors de formes telles que « magister epistularum », « magister studiorum », etc... Vers la même époque, le « procurator sacrarum cognitionum » devint « magister sacrarum cognitionum ». Pendant ce temps, il apparaissait de nouveau dans l'administration financière, au cours du IIIe siècle, le fonctionnaire affecté à la « res privata » devint « magister (sacrae) privatae » et l'assistant du fonctionnaire proposé au fisc fut appelé « magister summarum rationum ». Ces deux titres disparaissent avant la fin du règne de Constantin I ; et jusque vers 350, les inspecteurs de la « ratio privata », dans les provinces, ont le titre de « magistri (rei) privatae ». Sous Constantin le Grand, apparaît le titre de « maître des offices » qui se retrouve dans l'empire byzantin (ὁ μάγιστρος). Au cours du IVe siècle, il y eut dans l'Empire d'Orient des fonctionnaires de rang inférieur, les « magistri lineae vestis », et « magistri privatae ». Après le règne de Justinien, on ne trouve plus que le titre de « maître des Offices » dont l'usage persiste jusqu'au début du XIIe siècle au moins. Ces « magistri » des services civils, à l'exception du « magister summarum rationum » et des « magistri lineae vestis et privatae » étaient à la tête de leur service ou occupaient du moins une situation en accord avec une épithète synonyme de « qui magis ceteris potest ». — II. Les « magistri » dans l'administration militaire de l'empire romain. Durant la période du Principat, le titre de « magister » fut exclusivement accordé à divers officiers subalternes dont le grade n'était pas plus élevé que celui de centurion. Même dans le Bas-Empire, l'usage du titre de « magister » ne fut jamais aussi étendu dans l'administration civile que dans l'administration militaire. Comme le titre de « magistri » fut traduit, et non pas transcrit en grec, comme celui de maître des offices, il cessa d'exister dans l'Empire Byzantin. D'une manière générale, il est impossible de for-

muler aucun principe qui détermine l'emploi précis du mot « magister » ; ce fait qu'il peut s'appliquer indifféremment à tous ceux qui détiennent une part quelconque d'autorité, explique qu'on en ait usé si largement dans l'administration impériale. Index des inscriptions relatives aux magistri dans l'administr. civile et militaire de l'Empire. ¶ Notes sur le quatrième et le cinquième siècle [George W. Robinson]. 165-173. — 1. Le bibliothécaire de Julien l'Apostat. Dans la lettre de Julien aux Athéniens, εἷς.... εἷς (p. 277 B. C.) signifient « l'un... l'autre » ; le second εἷς n'est pas l'équivalent de « un certain » comme on l'a admis dans la traduction Wright (Londres 1913). Les deux hommes dont il est question sont Evémère l'Africain, le bibliothécaire de Julien, et Oribase de Pergame le célèbre médecin. — 2. Ausone et Aristippe. Il n'est pas nécessaire comme l'ont fait Schenkl et Peiper, à la suite de Souchay, d'accuser Ausone (de Herediolo 11-14) d'avoir imité Horace (Sat. II, 3, 99-102) ; deux anecdotes différentes sont contées par Diogène Laërte sur le mépris d'Aristippe pour l'or ; Horace, a songé à l'une de ces anecdotes, et Ausone à l'autre. — 3. Annona Gallica. Trois passages de Claudien (In Eutropium, I, 401-409 ; De consulatu Stilichonis, II, 390-396 ; ibid., III, 89-98) qui se rapportent à l'hiver 397-98 montrent que lors de la révolte de Gildon, Rome étant privée du blé d'Afrique, ce fut la Gaule qui l'approvisionna. Une lettre de Sidoine Apollinaire (Epistolae VI, 12) relative à l'hiver 474-75 nous apprend que l'Auvergne, la Provence et la vallée du bas-Rhône, réduites à la famine par les déprédations des Wisigoths, furent pourvues de grain grâce à Patiens évêque de Lyon. Ces textes prouvent que les centres de la culture du blé étaient les mêmes dans l'ancienne Gaule et dans la France moderne. En 397-98 et 374-75, le Rhône et la Saône étaient les grandes artères utilisées pour le transport du grain ; l'activité commerciale de la Bourgogne au XVIe siècle peut n'avoir été que la reprise d'une ancienne tradition. — 4. Un illogisme dans la cartographie historique. Dans les cartes relatives au Bas-Empire on a généralement le tort de ne pas tenir compte de tous les Etats sujets de Rome dont Théodoret a donné la liste partielle (Graecarum affectionum curatio, IX, 14) et de ne comprendre dans les limites de l'Empire que les territoires érigés en préfectures, diocèses et provinces. ¶ Analyses de dissertations. 1. De choro Euripideo [Aristides Evangelus Phoutrides] Euripide, loin de contribuer à diminuer l'importance du chœur dans la tragédie a réussi à lui garder son prestige ; dans ses œuvres, le chœur tragique brille d'un dernier éclat. — 2. De Scripturae Hibernicae Fontibus [William Frank Wyatt]. Etude des types d'écriture en usage chez les scribes irlandais et leur formation ; la forme des lettres, les ligatures, les initiales, les abréviations. On conclut que l'écriture fut connue en Irlande, au IVe siècle, sous la forme de l'ancienne cursive latine laquelle devint la base de l'écriture des scribes irlandais. La « ronde » irlandaise dérivait de l'écriture de mss. achetés peut-être au Ve siècle, écrits en une sorte de semi-onciale. Les deux types d'ériture irlandaise, usités, l'un par les copistes de mss., l'autre pour les usages journaliers, se développent entre le IVe et le VIIe siècle. Plus tard, une cursive moins soignée règne en Irlande. Les scribes empruntèrent très tôt quelques notes tironiennes et l'essentiel de leur système d'abréviations ; ils eurent peu de mss. comme modèles ; mais ils le copièrent librement, si bien qu'ils paraissent à la fois soucieux de respecter les traditions, et désireux de se livrer à leur imagination inventive.

T. XXVII. La doctrine des formes littéraires [Roy Kenneth Hack]. 5.1-65

Histoire de la critique appliquée à l' « Art poétique » d'Horace ; critique de la méthode de Norden d'après lequel l' « Art poétique » est une εἰσαγωγή écrite d'après des règles fixes, et de la méthode de Weissenfels pour lequel l' « Art poétique » est une simple épître, écrite dans un style familier. Ces deux théories contraires sont dues l'une et l'autre à une erreur d'après laquelle la loi des genres a été admise comme un critère indiscutable par les critiques des auteurs classiques. La doctrine qui se dégage de l' « Art poétique » n'est pas réalisée dans les poésies d'Horace ; comme celle de Cicéron sur l'art oratoire, elle a été empruntée à Platon ; et l'idéalisme de Platon appliqué à la littérature ne peut engendrer que des excès ou une routine toute mécanique. On ne saurait employer dans la critique littéraire la méthode pseudo-scientifique reposant sur la théorie des genres ; le critique doit être à la fois un savant et un poète. ¶ Le vrai Socrate d'après l'hypothèse du professeur Burnet [Charles Pomeroy Parker]. 67-75. Si on pense avec Burnet que le Phédon a un caractère historique et fait revivre le dernier entretien de Socrate et de ses disciples tel qu'il eut lieu réellement, on est conduit à admettre que Socrate s'intéressait aux doctrines biologiques d'Archelaos sur l'assimilation, se demandait comme Empédocle, Diogène d'Apollonie, Leucippe, si le sang, l'air ou le feu était l'instrument de la pensée, mentionnait les problèmes cosmologiques et mathématiques discutés les uns par Empédocle, Leucippe, Anaxagoras, les autres par Zénon. L'ensemble du « Phédon » paraît montrer que pour la théorie de la pensée, Socrate a mis à contribution le système pythagoricien, en l'interprétant d'ailleurs d'une manière originale. Si l'on accepte les vues de Burnet, on devra rejeter comme étant platoniciennes et non purement socratiques les idées prêtées à Socrate dans les autres dialogues de Platon lorsqu'elles sont compatibles avec celles qu'il exprime dans le Phédon. ¶ Le chœur d'Euripide [Aristides Evangelus Phoutrides]. 77-170 < cf. l'analyse dans Harv. Studies, t. XXVI, plus haut, p. 29, 34. ¶ Analyse de la dissertation de [Lester Burton Struthers]. Quo modo Claudius Claudianus praeceptis rhetoricis in laudationibus scribendis usus sit quaeritur. Etude des règles admises par les rhéteurs pour la composition d'un éloge ; celui-ci peut être divisé en huit τόποι dont l'ordre est susceptible de varier. Usage fait par Claudien de ces τόποι ; étude spéciale consacrée au De Consulatu Stilichonis. Dans le plan général et dans la manière dont il a traité les détails, Claudien a suivi de près les principes formulés par les rhéteurs.

Germaine Rouillard.

Transactions and Proceedings of the American philological association ; 1915, vol. XLVI. ¶¶ Première partie. **Transactions.** La date du crucifiement de Jésus [R. W. Husband]. 5-27. On n'a pas tenu compte d'une donnée importante. Les évangiles rapportent que Pilate avait coutume de libérer un condamné à l'occasion de la fête de Pâques. Pour que, au moment du procès de Jésus, ce fût une coutume établie, συνήθεια (Jean, 18, 39 ; Matt. 27, 15) et que le peuple juif y vît une sorte de droit (ἀνάγκην εἶχεν, Luc, 23, 17), il fallait que Pilate eût introduit l'usage au moins trois ans plus tôt. Pilate a exercé dix ans ses fonctions et revenait à Rome quand Tibère mourut, en 37 (Jos., Ant., XVIII, 89 ; Eusèbe, H. E., I, 9, 2). Il est donc entré en charge en 27. Ses débuts furent maladroits et mécontentèrent gravement les Juifs. Il tenta, sans doute, de gagner leur faveur par un acte de clémence. Cette situation explique aussi que les Juifs préférèrent à Jésus Barrabas, un séditieux armé contre Pilate et qui s'était réfugié dans le brigandage. Le crucifiement ne saurait donc être antérieur à 29, date

fixée par d'anciens auteurs ecclésiastiques. Quatre autres données chronologiques sont fournies par les évangiles : l'âge de Jésus quand il commença son ministère, le temps mis à bâtir le temple, le commencement de la prédication de Jean-Baptiste, le temps de sa décollation. 1° La dernière indication est fort obscure. 2° L'expression relative au début de la mission de Jésus, ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα, est approximative, comme le prouve ὡσεί ; le chiffre trente est un nombre indéfini dans la plupart des passages de la Bible qui le contiennent. La plus grande largeur était admise par les Anciens dans de tels comptes. Ainsi, ils considéraient la maturité acquise à quarante ans et comptait la naissance d'après quelque grand événement. Pamphila, dans A. G., XV, 23, 2, donne l'âge d'Hellanicus, Hérodote et Thucydide en plaçant leur naissance quarante ans avant un événement important, pour Thucydide, le commencement de la guerre du Péloponnèse. 3° Le passage sur les quarante-six ans de la construction du temple (Jean, 2, 20) n'est pas clair en lui-même et paraît devoir s'appliquer au temple de Zorobabel, non à celui d'Hérode. 4° La date du ministère de Jésus est donnée par la 15ᵉ année de Tibère. Doit-on l'entendre du temps où Tibère fut associé à l'Empire, 11 ou 12 après J.-C. ? Mais d'ordinaire les historiens font partir le règne de Tibère de la mort d'Auguste en 14. Les papyrus et les inscriptions en usent de même. Le mot de Luc, ἡγεμονία, ne peut non plus être invoqué en faveur de l'hypothèse susdite. En somme, tout conduit à admettre la date de 33, année où le 14 Nisan tombe un vendredi. ¶ Héphestion et les pieds irrationnels [Milton W. Humphreys]. 29-33. Le passage souvent cité d'Héphestion, Westphal, p. 21, prouve qu'il était incompétent. ¶ Sténographie de sermons improvisés de saint Augustin [Roy J. Deferrari]. 35-45. Les 124 « traités » sur l'évangile de saint Jean ont dû être improvisés, recueillis par des notarii et transmis tels quels. C'est ce que semblent indiquer certaines expressions de style parlé, les figures, la vivacité et la brusquerie du ton, les appels à l'attention. Possidius remarque, dans sa biographie d'Augustin, qu'il n'eut pas le temps de revoir toutes ses œuvres, et Augustin lui-même, dans les Rétractations, dit que son travail de revision n'a point porté sur les lettres dictées à des secrétaires, et sur les sermons « sermones ad populum ». Nous avons là un document précieux, qui fait revivre l'orateur et qui est le plus important témoignage de la langue de la conversation au vᵉ siècle de notre ère. ¶ L'atticisme dans Pétrone [Evan Ts Stage]. 47-57. Pétrone s'est fait un nom dans la critique par une seule expression : Horati curiosa felicitas. Les idées littéraires de Pétrone ont été exprimées par Encolpe, le rhéteur Agamemnon et le poète Eumolpe. Les trois hommes appartiennent à des milieux différents et ne se ressemblent ni par leur culture ni par leurs mœurs. Ils expriment des opinions semblables. Il y a des chances pour que ce soient celles de Pétrone. Le schedium, Lucilianae humilitatis d'Agamemnon est écouté avec attention par Encolpe, tandis que les autres passages poétiques des Saturae sont donnés pour ridicules et mal accueillis : Eumolpe est lapidé pour la Troiae Halosis, la Guerre civile est débitée ingenti uolubilitate. Il faut donc considérer ce morceau (5) avec attention. Agamemnon vient d'approuver (3-4) les idées d'Eumolpe (1-2). Enfin, le morceau par lequel Eumolpe annonce son poème (118) est en désaccord sur le sujet avec le poème lui-même. Encolpe, Agamemnon et Eumolpe sont d'accord sur un certain nombre de points : études littéraires sérieuses, lectures étendues, liste de certains auteurs classiques. Dans le morceau d'Encolpe, les expressions sont prises à la langue courante de la critique, spécialement dans la controverse entre Atticistes et Asiatiques : leuibus atque inanibus sonis (cf. Suét., Aug., 86), pudica oratio

(Fronton, Laudes fumi, 4, 3, sur Caton l'Ancien), turgida (cf. Hor., A. p., 27 ; Sat., I, 10, 36), naturali. Les modèles sont ceux des Atticistes, Thucydide et Hypéride. La réplique d'Agamemnon recommande la lecture des philosophes socratiques; cf. Hor., A. p., 310. Dans le prélude d'Eumolpe, l'invitation à fuir les mots vulgaires, ab omni uerborum uilitate, doit s'entendre des mots de la plèbe, non du langage parlé par les gens cultivés. La recommandation de ne pas laisser des pensées se détacher hors du tissu de l'ouvrage est comparable à Hor., A. p., 447 et 14. On peut joindre à ces morceaux, les distiques de 132, 15, où Pétrone présente sa propre défense et définit sa manière : sermonis puri non tristis gratia. Le rapport du Bellum ciuile à la Pharsale ne peut être entièrement négligé. Le motif principal du poème de Pétrone n'est pas la parodie ou la satire ; mais il est difficile de ne pas croire que l'atmosphère satirique générale qui pénètre l'œuvre entière n'affecte pas aussi le poème. Pétrone paraît se contredire en condamnant l'épopée historique et en composant un poème de ce genre. Les expressions « uilitas uerborum » et « uolubilitas » visent à la fois la Pharsale et le Bellum ciuile. Les grandes lectures qu'exige Pétrone ne se trouvaient pas dans Lucain. Pétrone critique aussi sa manière prosaïque et sa révolte contre l'emploi de la mythologie et de l'imagination dans l'épopée. L'ensemble présente donc un mélange de parodie et de satire avec la critique sérieuse qui se retrouve dans les Guêpes d'Aristophane : Aristophane vis-à-vis d'Euripide est comparable à Pétrone devant Lucain. Un passage de Gil Blas où le héros critique la grandiloquence et l'obscurité de son camarade Nunez s'inspire des mêmes principes que Pétrone. ¶ Adjectifs pronominaux grecs du type ποῖος [Walter Petersen]. 59-73. A l'exception de la forme récente et évidemment analogique παντοῖος, tous ces adjectifs sont dérivés d'un génitif pluriel primitif du type *ποίων. Cette forme *ποίων était le génitif normal de τίς. Il y a donc synonymie originelle entre ποῖος et τίς. De *ποίων, on a tiré ποῖος et un nouveau paradigme. ¶ L'importance des langues spéciales dans l'étude du latin vulgaire [A. J. Carnoy]. 75-85. Exemples tirés des langues romanes. ¶ Analyse de la renaissance païenne au IVe siècle, spécialement dans son rapport avec Symmaque [D. N. Robinson]. 87-101. Vues de Symmaque d'après ses écrits. ¶ La science du style [Edw. P. Morris]. 103-118. On doit faire entrer dans des voies scientifiques l'étude du style, en tenant compte des résultats de la philologie et de la linguistique. Programme de recherches sur les figures, sur le style des écrivains qui ont subi l'influence des théories anciennes de rhétorique, sur le vocabulaire, sur la syntaxe et le style. Exemples tirés de la littérature latine. Critique du traité de style publié par Schmalz dans le manuel d'Iwan Müller. Il faudrait partir de l'expression spontanée et faire une large place à l'observation psychologique. Une brochure comme celle de Pick, professeur des maladies nerveuses à Prague, Die agrammatischen Sprachstörungen, mérite toute attention. Une page de Tite-Live ou de Tacite présente une quantité de faits, si on analyse le style en la réduisant à un schéma. Mais les formules anciennes sont plus instructives, au moins comme point de départ, parce qu'elles ne sont pas autant artificielles. L'étude du style d'un écrivain comme un tout et comme un problème isolé ne répond pas aux exigences. Il faut étudier des détails isolés, comme l'a fait Leo pour Plaute. ¶ Les voyages de Dardanus et les Dardani [Grace Harriett Macurdy]. 119-128. Dardanus est un symbole des migrations et des mouvements du commerce passant des Balkans en Troade. ¶ Elision et hiatus dans la prose et les vers latins [E. H. Sturtevant et P. G. Kent]. 129-155. Dans la prose latine, l'élision ne se rencontre qu'à la fin de la phrase

et non ailleurs. Quand il y a élision, la voyelle finale, ou l'm avec la voyelle précédente, est complètement supprimée. Ce genre d'élision devint régulier en poésie, quoique l'hiatus n'en ait jamais été tout à fait banni. Au Ier siècle après J.-C., certains maîtres préféraient l'hiatus à l'élision dans les cas où l'm était supprimée devant voyelle ; mais la technique des poètes n'est pas d'accord avec cette doctrine. L'élision devient soudain et sensiblement rare vers 30 av. J.-C., reprend de l'importance chez les poètes de l'âge d'argent et décline ensuite. La plupart des élisions se produisent devant voyelle initiale brève d'une syllabe longue par position. Les poètes n'avaient aucune prévention contre l'élision d'une syllabe en -m. On ne voit pas de préférence pour l'élision devant voyelle de même nature. ¶ La clausula et la haute critique [Susan H. Ballou]. 157-171. La méthode appliquée par Paul von Winterfeld à la vie d'Hadrien, dans l'Histoire auguste, ne pouvait conduire à des résultats. Le biographe n'a pas fait d'extraits, mais rédigé d'un bout à l'autre, adaptant ses sources à son style et à sa métrique. ¶ L''Οδυσσῆς de Cratinus et le Cyclope d'Euripide [Rollin H. Tanner]. 173-206. La pièce de Cratinus est de très peu postérieure au Cyclope. Le Cyclope est la pièce la plus ancienne d'Euripide ; il est au plus tôt de 441. ¶ Les épigrammes de Sénèque [K. P. Harrington]. 207-215. Trois épigrammes sont attribuées à Sénèque par les mss. ; soixante-dix autres, par les philologues. Dans l'ensemble, les sujets conviennent à l'exilé et au stoïcien ; certaines allusions paraissent claires, à son abandon forcé de la préture (alios praetura sequatur), à ses deux frères et à son neveu (51 Baehrens). Les épigrammes inconvenantes ne doivent pas étonner, en un temps où Pline le jeune en écrit lui-même. Le trait final est digne de Martial. Dans une étude sur l'Apocolocyntose (Trans., t. XXVI), on a cherché la preuve de l'authenticité et de la date par une étude de la langue et du style. On peut appliquer la même méthode aux épigrammes. Il semble que la plupart ont été écrites dans les débuts de la carrière de Sénèque et avant son intimité avec Pétrone. La langue se rapproche beaucoup plus du type classique qu'on ne l'attendrait. En reprenant la classification lexicographique adoptée autrefois pour l'Apocolocyntose < R. d. R., t. XXI, p. 149, 36 >, on supprimera la classe des mots de forme inusitée. Celle des mots grecs n'existe pour ainsi dire pas : pyramidas et mausoleum devaient avoir droit de cité, et Basilissa est le nom d'une femme à qui s'adressent deux épigrammes. Mots nouveaux : Britannis (Priscien), triga. Sens nouveaux : conrodit, « baise passionnément » ; fritinnit, « caquète ». Mots familiers : deperit, dissilit (qui a le même sens), gestare (Riese 452, 13). Mots caractéristiques de l'époque ou de Sénèque : apex (prêtrise), scopulus (danger), discorrere (Sénèque), fellitis, Diue, adaperto, inocciduis (Lucain), intrepidos, diffusa, requieta, supercilio, dediscet, Phryxeae aquae (cf. Sén. H. Oet. 776), cocco, marcida, actum, aduocationem. Le petit nombre de mots nouveaux ou d'époque tardive ne s'explique que dans l'hypothèse d'un auteur du premier siècle. La métrique est conforme à celle des meilleurs élégiaques ou de Martial. La rime à l'intérieur et à la fin du vers est fréquente, sauf dans le long poème 72. Les sujets sont les mêmes pour un certain nombre d'épigrammes qui se suivent. L'arrangement, qui rapproche les poèmes de même sujet, doit être postérieur à Sénèque. Certains thèmes sont formulés dans chaque épigramme avec des variantes presque insignifiantes. Que l'on compare 29, 3-4 ; 30, 3-4 ; 31, 2 ; 33, 5-6 ; 34, 5-6 ; 35, 6 ; 36, 9-10, ou deux pièces entières, 17 et 18, avec leurs rimes, leurs allitérations, leurs échos. Il est difficile d'admettre que tous ces doublets sont l'œuvre de Sénèque. Ainsi 72, sur la guerre civile, est très différent de technique de 73, sur le même sujet, bien que 72 pré-

sente le même genre de rhétorique, qui est de l'époque et de la famille de Sénèque. 73 paraît bien l'œuvre de Sénèque. On ne sera pas trop hardi en supposant que Lucain est l'auteur de 72. Il est sans doute aussi l'auteur de quelques-unes des épigrammes sur les républicains fameux, Pompée et Caton. Le gros de la collection est de Sénèque ; mais elle contient un élément indéterminé de pièces contemporaines et peut-être d'imitations postérieures. Cela expliquerait les variations brusques dans la technique du vers. ¶ La théorie de Démocrite sur la perception des sens [R. B. English]. 217-227. Mécanisme de la sensation. Rapport de la sensation avec la pensée. Les critères de la réalité. ¶ Ancien grec de Cypre [George Hempl]. 229-248. L'écriture grecque peut être dérivée de l'écriture minoënne. L'alphabet sémitique est dérivé d'un alphabet grec finissant à Y ; les noms sémitiques des lettres sont des adaptations, dues partiellement à des espèces d'étymologies populaires, de noms grecs n'ayant pas de sens. Les noms grecs sont, pour la plupart, la corruption des syllabes consonantiques en -e d'un système d'écriture syllabique analogue à celui de Cypre et qui, comme celui-ci, est un développement de l'écriture linéaire minoënne, qui est elle-même un développement de l'écriture minoënne pictographique. La langue des inscriptions sur boules de terre et sur un anneau créto-mycénien de Larnaka est le grec non javonien, probablement de même espèce que celui des textes cypriotes tardifs. Etude de ces inscriptions au point de vue de l'évolution des signes et au point de vue de la langue. ¶¶ **Proceedings.** Usage de l'accent dans le vers latin ancien et le vers du vieil-irlandais [Th. Fitz Hugh]. xv-xvi. ¶ Un problème de culte et d'agriculture [W. Sh. Fox]. xvi-xvii. La blancheur du gypse et de la chaux dans les rites du culte grec a la signification ordinaire de lumière et de pureté qu'a la couleur blanche. Mais cela est l'élément accessoire. L'usage même de la chaux et matières semblables est lié, semble-t-il, à l'idée de renaissance, de rendre une nouvelle vie à un être. Le trait central des Skirophories consistait à répandre du gypse en poudre sur le sol. C'était une imitation de l'usage bien attesté des composés calcaires par les fermiers athéniens pour fertiliser le sol. Cela paraît expliquer l'usage religieux et éclaircit les récits de la mort de Skiron, Ino (la déesse blanche, Leukothée), Céphale, Sappho, Thésée, par-dessus une falaise ou un rocher calcaire. Les rites de fertilité liés à la pierre Thoricienne sont en liaison avec la même idée. On voit le sens fondamental du mot κονίσαλος, qui désigne tantôt la poussière, tantôt les ἀφροδίσια, tantôt un génie priapique. La conception d'Aphrodite apparaît aussi sous un autre jour. Son nom, comme sa personne, se montre comme un emprunt probable aux Sémites. Il a une ressemblance remarquable avec les variantes de deux vieilles racines sémitiques, 1° hébréo-phénicien ʿaphar, araméo-syrien ʿaphro, babylonien ipru epru, 2° hébréo-phénicien ṭîṭ, babylonien ṭîṭu. Les deux racines signifient « argile, poussière ». Ishtar, l'original d'Aphrodite, est associée à ces deux mots comme créatrice de l'humanité et dans ses relations chthoniennes. ¶ Déguisements linguistiques [H. S. Gehman]. xvii-xviii. Joseph, dans la Genèse xlii, 23 ; le prêtre de l'oracle d'Apollon Ptoos (Plut., Def. orac., 5) ; le commandant grec à Mycale (Hérodote, IX, 98) ; les envoyés de Sennachérib (II Rois, 18, 13 ; Jos., Ant., X, 1, 2) ; Hannibal (Dion dans Zon., VIII, 24, 8) ; C. Mucius (Den. Hal., V, 28 ; Plut., Publ. 17) ; M. Fabius (T. L., IX, 36) ; D. Brutus (Appien, Gu. civ., III, 97) ; Oreste (Esch. Choéph., 558) ; Démosthène et les Messéniens (Thuc., III, 112) ; Tullus (T. L., I, 27). ¶ Variation secondaire dans la base indo-européenne gʷemē [H. C. Tolman]. xviii-xix. ¶ Comment appliquer les méthodes de la science à l'étude de la littérature

[S. A. Chambers]. xxvii-xxviii. Discussion des procédés de la critique française dans Sainte-Beuve, Taine, Brunetière. Aucune science n'est la répétition d'une autre ; chacune a sa méthode. Donc la littérature doit avoir la sienne. Le rôle de l'impression est légitime, nécessaire pour la connaissance complète d'un auteur, pour apprécier sa valeur esthétique. P. L.

University of California, publications in Classical philology. Vol. II, n° 14, 28 janv. 1916. Le complot d'assassiner César sur le pont [Monroe E. Deutsch]. 267-278. Parmi les projets entre lesquels les conjurés hésitèrent pour assassiner César, Suétone, Jul., 80, mentionne : « Vtrumne in Campo per comitia tribus ad suffragia uocantem partibus diuisis e ponte deicerent atque exceptum traderent. » Ces mots, souvent discutés, s'éclaircissent par le texte de Nicolas de Damas, 23 (C. Müller, Fragm. hist. graec., III, 443) : ἄλλοι δ'ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις, ἐν αἷς αὐτὸν ἔδει καθιστάντα ἐν τῷ πρὸ τῆς πόλεως πεδίῳ τὰς ἀρχὰς διιέναι τινὰ γέφυραν, διακληρωσάμενοι τὸ ἔργον ὅπως οἱ μὲν ὤσειαν αὐτὸν ἀπὸ τῆς γεφύρας, οἱ δὲ ἐπιδραμόντες κτείνειαν. Le pont ne peut être le passage en planches que devaient franchir les citoyens pour voter. César, présidant l'assemblée, était assis sur son tribunal. Nicolas de Damas ne dit pas que César devait se tenir sur le pont, comme il l'aurait fait dans l'hypothèse du pons suffragiorum, mais qu'il le passerait, διιέναι, et même qu'il devrait le passer. Il faut entendre l'indication ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις du jour des comices, et non précisément de la tenue des comices ; « comitiis » est pris ainsi par Varron, L. L., V. 91 (cf. VI, 92-93), Val. Max., I, 1, 3. Les conjurés devaient se diviser en deux bandes, les uns pour le pousser et le faire tomber du pont, les autres pour le tuer, cf. un procédé analogue dans Suét., Tib., 62, 2. Ce pont est celui d'un petit cours d'eau appelé Petronia, « quam magistratus auspicato transeunt, cum in Campo quid agere uolunt » (Festus, p. 250). Les « auspicia peremnia », sans lesquels l'élection n'était point valide, devaient être pris auprès de ce pont. Dans Suétone, « tribus ad comitia uocantem » doit s'entendre de la convocation de l'assemblée. La tentative devait avoir lieu de nuit, les auspices étant pris « noctu » (Var. L.L., VI, 86). La date se place entre le 15 février et le 15 mars 44. ¶¶ N° 15. Mars. Action grecque au v[e] siècle [J. T. Allen]. 279-289. < Ne nous est point parvenu. > ¶¶ N° 16. 5 mai 1916. Térence, Adelphes. 511-516 [C. C. Conrad]. 291-303. Kauer, dans son édition des Adelphes, a mis cette scène entre crochets, comme une interpolation ancienne. Mais ses raisons sont discutables. Le commentaire de Donat affirme que ces vers manquent dans certains exemplaires : il faudrait savoir ce que vaut ce genre de remarques critiques et à qui elles remontent. La prétendue contradiction avec la scène précédente n'existe pas. Après que Déméa est parti à la recherche de Micion, Hégion, qui sort de chez Sostrata et vient d'entendre ses plaintes, peut, à son tour, vouloir parler à Micion. Il ne se considère pas comme libéré parce qu'il a convaincu Déméa d'agir. S'il ne mentionne pas la démarche de Déméa, c'est qu'elle vient d'être décidée dans la scène précédente et qu'il faut ménager la patience du spectateur (cf. Plaute, Poen., 920). Le but du poète est de séparer les deux hommes : Hégion verra Micion ; Déméa, trompé par un esclave, ne le rencontrera pas. Le point de départ de cette divergence est dans le monologue d'Hégion. Le style est banal, mais comme dans toutes les scènes de remplissage nécessaires à l'économie de la pièce. Car ce monologue est essentiel. Dans la comédie nouvelle, un acteur qui s'en va dans un endroit déterminé doit repasser sur la scène pour dire qu'il en revient ou expliquer pourquoi il revient d'un endroit imprévu. Cette règle se vérifie dans une quantité de passages, et notamment Ph., 311 suiv.,

que Kauer a rapproché de la scène des Adelphes. Examen des exceptions alléguées. ¶¶ Vol. III. Nos 1 et 2. Critique du texte de Lucrèce et suggestions pour son amélioration [William A. Merrill]. 1-46 et 47-133. Notes sur trois ou quatre cents passages, livres I-III et IV-VI. P. L.

FRANCE

Rédacteur général : Ch. Beaulieux.

Annales de l'Université de Grenoble. T. XXVIII (1916). L'étage calabrien (pliocène supérieur marin) sur le versant N-E. de l'Apennin entre le Monte Gargano et Plaisance [M. Gignoux]. 9-39. ¶ Simples remarques sur la syntaxe d'accord en latin [S. Chabert]. 273-300. Concordance des cas, des genres, des nombres, des voix, des personnes, des modes, des temps. Conclusion pratique : reconstruire la forme antérieure à l'accord quand le mot à mot ne va pas. ¶ Correction d'un passage des Entretiens d'Epictète (III, 22,5) [Th. Colardeau]. 467-471. Lire καὶ οὕτω διαβαίνει.

Année épigraphique. Voir à la *Revue archéologique*.

Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Section des sciences historiques et philologiques (1916-1917). Nécrologie : Michel Bréal [L. Havet]. 38-42. Gaston Maspero [L. Havet]. 42-46.

Anthropologie (L'). Tome XXVII. N° 1, janv.-avr. Nouvelles stations de gravures rupestres nord-africaines [E. F. Gautier]. 27-45. 12 fig. Sur la frontière de l'Algérie et du Maroc, au nord de Figuig, sur territoire marocain, cercle des Beni Guill. Notamment troupeau d'éléphants en marche ; cf. Pline, N. H., VIII, 1 sur les troupeaux d'éléphants sauvages. Lions, girafe (?), etc. Gravures libyco-berbères, postérieures à l'époque romaine. Les gravures anciennes montrent le pullulement d'animaux féroces qu'ont noté les Anciens. ¶¶ Découvertes en Crète [S. Reinach]. 197-210. 14 fig. A l'occasion d'un mémoire d'Evans dans Archaeologia, LXV (1914). A remarquer : vase en pierre, orné de coquilles ; cachet perforé en chalcédoine (grand chien qui paraît tenu en laisse par deux hommes) ; — chaton de bague en or, représentant une danse orgiastique : dans un champ semé de lis, des femmes aux seins nus, en robes à volants, les cheveux épars exécutent une danse ; trois d'entre elles lèvent les bras, une quatrième laisse tomber le bras gauche ; dans le champ, serpent, petite figure féminine, œil humain (bague d'enfant ou de squelette) ; — vase peint à trois anses ; gobelets polychromes ; vases géminés ; ciste en forme de double hache ; amphore à trois anses, ornée d'un octopus ; double hache plantée dans un piédestal à degrés ; statuette de plomb, dans l'attitude de l'adoration, type de la déesse aux serpents ; rhyton en forme de tête de taureau ; rhyton en forme de tête de lionne.

Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Sciences historiques et philologiques. Fasc. 220. Notes critiques sur Properce [Louis Havet]. 131 p. Corrections et explications sur un très grand nombre de passages dans toutes les élégies.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques. < Analyse différée. >

Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne. < Aucun fascicule paru depuis août 1914. >

Bulletin de la commission archéologique de Narbonne. Tome XIV (1916). La monnaie d'argent de Narbonne dans l'antiquité [G. Amardel]. 1-17. On pouvait croire qu'avant la domination romaine, Narbonne

n'avait pas frappé de monnaie d'argent. On s'y servait sans doute de la monnaie de Marseille. Celle de Rhoda et d'Emporium n'a jamais dû être considérable. Il faut admettre que Narbonne a fabriqué des monnaies à la croix. On peut les distinguer de celles de Béziers d'après leur fréquence. On trouve surtout dans l'Aude les pièces dont la croix est cantonnée de deux olives, d'une hache et d'une petite ellipse évidée. C'est d'abord à Narbonne que la monnaie de Rhoda a été imitée. On peut encore considérer comme frappées à Narbonne des oboles à la roue, imitées de celles de Marseille. Il reste encore un peu d'incertitude sur certains points. ¶ Etude historique sur Gruissan [J. Yché]. 36-94. <Les premières pages donnent quelques détails sur l'état antique. L'ensemble de l'article concerne le moyen âge et les temps modernes.>

Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 64. Séances du 20 nov. 1915 au 20 mai 1916. <Voir aux Mémoires pour les communications non signalées ici.>20 mai 1916. [Meillet]. 9. L'ancien nom du fils et souvent celui de la fille ont été éliminés en italo-celtique et en albanais. Ce n'est pas un accident. Ces mots étaient interdits. Dans l'Avesta, hunu- est réservé aux êtres de création mauvaise. ¶ Nécrologie. Michel Bréal [A. Meillet]. 10-19. A. Imbert [Id.]. 19-20. ¶ Discussions. Les verbes signifiant « dire » [A. Meillet]. 28-31. Les conditions spéciales des changements de sens ; la restitution des formes indo-européennes. A propos de l'article de Buck, American journal of philology < R. d. r. de 1915, p. 7, l. 20>.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France. Notice nécrologique sur Robert Mowat [V. Chapot]. 67-86. 19 juin 1823 -19 nov. 1912. ¶¶ 12 janv. [F. Martroye]. 106-107. D'après les textes des auteurs, depuis l'époque classique jusqu'au VIIe siècle, le terme « superstitio » a eu constamment l'acception de vaine imagination de la crédulité. C'est dans le même sens que les constitutions de Théodose et de ses successeurs l'ont appliqué aux juifs et aux hérétiques. ¶¶ 19 janvier [J. Formigé]. 109-111. Cimetière gallo-romain à Bouillé-Courdault (Vendée). La présence de ce cimetière important dans cet endroit isolé s'explique par une source sacrée auprès de laquelle, sans doute, on amenait les morts pour les ensevelir. ¶ [F. Martroye]. 111-113. « Superstitiosus », devin, sorcier : dans Plaute, Cicéron, Ennius. ¶ [Pallu de Lessert]. 113. Dans le droit, « superstitiosus » signifie « superflu, inutile, exagéré ». Telle est la nuance aussi pour la religion : piété exagérée, sorcellerie, religions indigènes (donc étrangères). ¶¶ 26 janvier [J. Toutain]. 114-118. Substitution d'une laie à la panthère dans le groupe du satyre d'Alise. Le sanglier est un animal sacré dans la religion gauloise. De même auprès d'Hercule, le taureau remplace le lion. ¶¶ 23 février [P. Batiffol]. 133-150. La Chandeleur n'est pas la substitution d'une fête chrétienne à celle des Lupercales. ¶¶ 12 avril. [Michon]. 198-199. A propos d'une statue découverte à Cyrène. ¶¶ 19 avril. [A. Merlin]. 200-202. 1 fig. Poids antiques byzantins récemment trouvés à Carthage. ¶¶ 26 avril. [F. Martroye]. 202-206. Qualité et autorité de Stilicon dans l'Empire après la mort de Théodose. Il n'est pas établi qu'il ait été le tuteur d'Honorius. <Le fasc. 2 a été reçu en mai 1917. Il n'a rien paru de plus au moment où nous mettons sous presse>.

Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences. N° 13, 17 mars. Sur un procédé colorimétrique utilisé par les Romains pour caractériser les eaux douces [A. Trillat]. 486-488. Les Anciens avaient observé les effets de l'eau dure sur la cuisson des légumes. Hippocrate, Airs, Lieux, etc. III, 36, indique un moyen de reconnaître l'eau douce. On faisait tomber goutte à goutte du vin sur l'eau à examiner. Il suffit de petites

quantités pour amener à se colorer l'eau douce digestible. La coloration de l'eau est d'autant plus rapide qu'elle contient moins de sels alcalins. Les Anciens devaient avoir pour ce genre d'épreuve des vins très colorés analogues à nos Teinturiers ; probablement les vins tirés des espèces appelées Amminea, Eugenia, Faecenia. < Cette communication paraît dériver de la note du Dr M. Stephanides, dans la Rev. des ét. gr., XXVIII (1915), p. 41. >

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916. Janv.-févr. 14 janv. [Delattre]. 14-16. Lettre communiquée par Héron de Villefosse. Inscriptions chrétiennes trouvées dans une riche sépulture sur le Koudiat-Zâteur : 1° BONIFATIVS | IN PACE ; 2° VERVLVS SIDONIENSIS IN PACE ; 3° POMP... Bas-relief de marbre, tiers de la partie droite de la face d'un sarcophage : à l'extrémité, personnage tenant un instrument et un oiseau ; autre tenant une sorte de faucille et des épis liés en faisceau ; troisième, avec lion à ses pieds ; quatrième, élevant en l'air une corbeille qu'un cheval cherche à atteindre ; dans l'angle inférieur, dauphin. Cette sculpture reposait sur une grande dalle de marbre couvrant un grand sarcophage, dans lequel se trouvait le squelette d'une femme couverte de bijoux, collier rehaussé d'émeraudes et de rubis, médaillon avec pierres rouges enchâssées formant une croix grecque monogrammatique pattée sous les bras de laquelle A et Ω étaient incrustés en or, agrafes avec cabochon, épingle d'or à ressort, boucle d'or massif d'environ 50 gr. ; petites appliques et tubes d'or avec perles fines, débris du vêtement de la partie supérieure du corps ; bague avec colombe, palme et étoile ; autre bague octogonale portant sur chacune de ses faces dans un cadre une des lettres ΧИΒΚΛΛΦ et une couronne. Le sarcophage lui-même était décoré de strigiles sur sa face antérieure et de deux génies tenant une torche renversée. Les tombes chrétiennes contenant des bijoux sont extrêmement rares. ¶ [H. de Villefosse]. 16. Le Louvre possède des ornements de vêtements en or, trouvés à Kertch dans un tombeau et acquis en 1889, qui ont la plus grande ressemblance avec les appliques et les tubes d'or décrits par Delattre. ¶ [C. Jullian]. 16-17. Théorie germanique qui fait de l'empereur gaulois Postume un empereur à la façon germanique, devancier d'Alaric. Rien ne l'appuie. La doctrine jusqu'ici admise donne à Postume et à son empire un caractère purement romain : noms et titres latins, politique romaine de barrage contre l'invasion germanique, etc. Il faut la maintenir. ¶ Les inscriptions puniques de la collection Marchant [J.-B. Chabot]. 17-34. 4 grav. Texte punique et traduction. Stèles anépigraphes représentant un personnage levant la main droite dans un geste d'adoration et tenant de la gauche un vase de fruits, devant un autel à édicule portant une tête de bœuf. La tête de bœuf est l'offrande. ¶ 21 janv. [Th. Reinach]. 37. Annonce du vol. XI des Papyrus d'Oxyrhynque, contenant des textes d'Hésiode, Bacchylide, Callimaque, Antiphon, etc. ¶ [P. Monceaux]. 37-39. 1 gr. Inscription chrétienne de Khamissa (Thubursicum Numidarum), trouvée en 1915 par Joly et communiquée par Gsell : (chrisme) « Inbide, quid laceras illos quos crescere sentis ? | Tu tibi tortor ; tu tecum tua bulnera portas ». L'inscription est inspirée de la superstition du mauvais œil, mais dirigée contre l'Inuidus par excellence, le démon, et composée d'expressions tirées de Cyprien, De zelo et liuore, 3-4, 7, 9-10. ¶ Fouilles archéologiques sur l'emplacement de la nécropole d'Eléonte, en Thrace, note sur le rapport présenté au nom de l'état-major du corps expéditionnaire d'Orient à l'Académie. [E. Pottier]. 40-47. 2 fig. et un plan. Fouilles de MM. Dhorme, J. Chamo-

nard et Courby. Eléonte, ville du héros Protésilas, a été découverte, où Choiseul-Gouffier l'avait indiquée, sur le plateau d'Eski-Hissarlik. Cimetière contenant deux sortes de tombes, 37 sarcophages de pierre et 17 grandes jarres d'argile; mobilier funéraire analogue à celui de Myrina, coupes, lécythes, figurines (Déméter, cycle d'Aphrodite et d'Eros, statuettes d'hommes et de femmes), parures, lampes, instruments de travail et de toilette. Ces tombes datent du VIe siècle au début du IIe ou un peu plus tard. ¶ 4 février. [V. Scheil]. 53-55. La légende de la descente d'Istar aux enfers, section nouvelle du poème déchiffré par Langdon. ¶ [Ch. Normand]. 55-56. Le théâtre de Troie, situé en face du Château d'Europe, sur la pente de l'Ida, pouvant contenir 6000 personnes ; sculptures, notamment bas-relief circulaire (à Berlin) représentant la louve allaitant Romulus et Rémus. Ce théâtre était moins grand que celui de Lutèce. ¶ Quelques observations sur les chiens et le vin à l'époque gallo-romaine. [Dr Capitan]. 66-83. 1 grav. Fouilles des environs d'Amiens. M. Commont a découvert dans un puits et un avant-puits des sépultures superposées, notamment des urnes funéraires contenant des os et des cendres. Parmi ces débris des restes de cadavres de chiens, placés dans une urne ou sous un squelette, en vertu d'un rite jusqu'ici inconnu. Le chien dans l'antiquité, textes (Grattius, Martial ; Pétrone, 64,71 ; épitaphe d'Auch CIL. XIII, 488) et représentations (d'après Espérandieu ; l'inscription « Cytheris l(iberta) », avec représentation d'une chienne, à Narbonne, se rapporterait au tombeau de l'animal). Dans d'autres vases, on a trouvé le résidu d'un vin résineux. Découvertes de vins antiques. ¶ 11 février. [J. Loth]. 85-87. Le gaulois petru- et son évolution au point de vue du sens. ¶ 18 févr. [Babelon]. 89-90. Signatures d'artistes sur des monnaies grecques ; initiales des grands sculpteurs Daidalos, Alcamène, Polyclète. ¶ 25 févr. [L. Leger]. 94-95. Le mouvement de l'humanisme en Dalmatie à l'époque de la Renaissance. ¶ [Th. Reinach]. 95. Epitaphe en vers d'un jeune Narcissos, à Sinope ; le dieu Phthonos, invoqué, est l'Envie des dieux, responsable des morts prématurées. ¶¶ Mars-avril. 3 mars. [P. Girard]. 114. ποδάρκης, épithète d'Achille dans l'Iliade, paraît avoir eu d'abord pour objet de glorifier la solidité de la résistance dans la défensive, mais le vers a évolué sous l'influence de ποδώκης. ¶ 10 mars. [S. Reinach]. 117-118. Navire à aubes, dans un traité latin sur les machines de guerre. ¶ Les inscriptions puniques de Dougga [J.-B. Chabot]. 119-131. 4 fig. Parmi ces inscriptions, deux donnent le nom punique de Dougga, en libyque TBGG. ¶ 17 mars. [Villefosse]. 132-133. 1 fig. Inscription de Syracuse trouvée en 1915 : Ξενοκρίτος Ἡφαιστοκλέου <Μ>ασσαλιώτης. Elle est du milieu du IIIe s. av. J.-C. et témoigne de l'extension du commerce marseillais, attestée encore par les oboles massaliotes du Ve siècle trouvées en Sicile, par l'épitaphe du commerçant marseillais Apellis, fils de Démon, à Delphes, etc. Marseille était alors un grand entrepôt des marchandises grecques. ¶ [Toutain]. 134-135. Idée religieuse de la rédemption dans le sacrifice d'une victime humaine précipitée dans la mer à Leucade, en Cypre, à Terracine, à Marseille. ¶ [L. Havet]. 135. La répartition des actes dans les comédies de Térence <voy. p. 56, 51>. ¶ [J.-B. Chabot]. 136-137. Le libyque TBGG doit être lu Thubgag; les gg de la forme latine sont une assimilation de bg. Le g final a été supprimé, comme la consonne finale dans Massinissa (-an), Mikipsa (-vsan), Vermina (-ad), etc. ¶ Un terme rare des décrets de Koptos [A. Moret]. 140-148. 6 fig. Ce terme hiéroglyphique représente un instrument de potier, qui servait à calibrer les vases d'argile avant l'invention du tour. Renseignements sur le travail du potier.

¶ 31 mars. Une grande basilique près de Sainte-Monique à Carthage [A. Delattre]. 150-164. 1 fig. C'est une des basiliques de saint Cyprien. Les principales trouvailles sont des inscriptions : 1. Vincet Deus in pace. — 2. Pascent ea in pacem ; uixi<t> annis LX. — 3. Maior in pace (chrisme) fidelis ; uixit an. xxv. — 4. Dominica fidelis in pace ; uixit an. xxxv. — 5. Antiocus fidelis in pace xit (sic) an. III. — 6. Euquitius fid<e>lis in pace. — Couuldonia fidelis in (chrisme) uixit annos xxxx. — 7-19. Noms des morts : Benedicta, Aeqitza, Exsilaraia, Exsiizios, Fortunata, Rustica, Deogratias, Cypriana, Viola, Felicitas, Victoria, Bictorinia, Maria, Bonifatius, Biator, Gemina, Famula, Peregrinus. — 20. Paulus aurifes. Quelques inscriptions grecques. Fragments d'inscriptions païennes, notamment TEMPLVM SECVRITATIS. — Epitaphe en vers : « In hoc tumulo iacens (ligne inachevée intentionnellement). | Quisquis ades lector causam qui noscere benis, | funde, precor, lacrimas ; non minor hic dolorest. | Hic iacet exanimis magnus decor illa parentum, | quam mors inmeritam inp<ia> sorte tulit : | incassum nil saeua iubans quam perdere duxit | insontem animam, dum sine sorde trait (sic). | Sed hanc dira dolum rapiens commune parentum | tradidit, et miseris tristia cordia dedit. | Nam uiuit haec moriens : aeterna in luce manebit | redemta et magno permanet Aelisio, | uis qui nos linquens supletis mentibus annos. | In pace deposita pridie kalendas apriles ind. XII. Un signe de ponctuation se trouve l. 5 après inmeritam, l. 7 après animam, l. 8 à la fin, l. 9 après miseris, l. 11 après magno. ¶ Une inscription grecque d'Egypte [Seymour de Ricci]. 165-168. 1 fig. Trois fragments du musée d'Alexandrie doivent être rapprochés. On y voit que le 27 Thoth de l'an V d'Hadrien (24 sept. 120), comparurent devant l'idiologue un groupe de Lyciens, chargés de la garde des nécropoles (μνηματοφυλακίαν προσήκουσαν αὐτοῖς), dont ils s'étaient fort mal acquittés. Leur condamnation avait été affichée par le moyen de cette table de marbre dont il reste trois fragments. ¶ Remarques aux inscriptions latines sur pesons de fuseaux trouvés en territoire gaulois et, en particulier, à l'inscription celtique de Saint-Révérien (Nièvre) [J. Loth]. 168-186. Héron de Villefosse a formé le recueil de ces objets dans le Bulletin archéologique. On y trouve des mots celtiques : curmi, bière additionnée de miel et d'épices ; Geneta, nom propre, qui a le sens de nata ; vimpi, équivalent de bella ; marcosior, verbe déponent 1re pers. sg. du subj. ou d'un présent-futur désidératif : « que je monte à cheval, je voudrais monter à cheval » (ici au figuré en un sens obscène). N° 7 : Matta, da gomota ballinee, nata : « Matta, donne le prix du bain, ma fille ». Dans l'inscription de Saint-Révérien, le mot le plus clair est gabi, « prends, donne, tiens ». ¶ 7 avril. Souvenirs de la mythologie antique dans un livre d'heures exécuté en France entre 1423 et 1430 [P. Durrieu]. 191-209. Exécuté pour le duc de Bedford, oncle d'Henri VI, Br. Mus. Add. 18850. Entre 1422 et 1430. ¶ 14 avril. [M. Croiset]. 212. Le rôle d'Apollon dans les Euménides d'Eschyle : il exige l'acquittement ; ses paroles ne sont pas des arguments, mais des ripostes passionnées aux insinuations des Euménides. ¶ 19 avril. [S. Reinach]. 218. Instruction préparatoire des candidats à l'initiation d'Eleusis. On y apprenait que Déméter était l'époux de Dionysos. ¶ 28 avril. L'origine des caryatides. [Th. Homolle]. 218. ¶¶ Mai-juin. 5 mai. [L. Havet]. 224. Dans Properce, la déesse Brimo, aimée d'Hermès, le repoussa d'abord, puis se donna à lui quand il eut miraculeusement changé en prairie l'étang thessalien de la Bœbeis. ¶ Un naufrage d'antiquités assyriennes dans le Tigre. [Pillet]. 224-239. 1 fig. La mission dont faisait partie M. Pillet s'est d'abord renseignée sur les circonstances du naufrage. Récit fondé sur les pièces

des Archives nationales. ¶ 12 mai. Sur deux inscriptions puniques et une inscription latine d'Algérie [J.-B. Chabot]. 242-250. Environs de Constantine et jardin de Guelma. Le n° 5211 et 17392 du t. VIII du CIL. doit être lu : D· M· S· AV... | SADAVIS· F· NV | MIDA MISIC ///// | PIVS·VIX· AN·L[X]. Lire probablement Misic<iri>, nom de de la tribu du défunt. ¶ 19 mai. [Th. Reinach]. 255. Epigramme grecque en l'honneur d'une poétesse qualifiée de Sirène. ¶ [De Pachtere]. 255. Découverte à Salonique d'un couvercle de sarcophage d'époque romaine. ¶ 2 juin. [H. de Villefosse et Louis Chatelain]. 259-261. 1 fig. Chien en bronze, aboyant au ferme, le cou tendu, la tête portée en avant, la gueule ouverte, les oreilles rabattues en arrière, les pattes de devant allongées et raidies par suite d'un brusque arrêt, trouvé à Volubilis. Chien courant à poil ras du genre sloughi. Comparaison avec un chien trouvé aux environs de Luxé (Charente) dont la fabrication est analogue (Rev. arch., 1901, I, 281, fig. 12-13). ¶ [Cuq]. 261-262. Inscription de Volubilis trouvée par Louis Chatelain. Claude y accorde divers privilèges à un municipe dont la population a été décimée par la guerre (publiée Comptes rendus 1915, 395). Claude déroge à la loi d'Auguste qui attribue au trésor les successions vacantes. Le fisc s'est substitué graduellement au Trésor public. Mais on n'avait pas de disposition aussi ancienne. ¶ Une nouvelle inscription découverte à Thuburbo maius [A. Merlin]. 262-267. Prescriptions et rituel d'un temple d'Esculape : « Iussu domini | Aesculapi, | L. Numisius L. f. | Vitalis | podium de | suo fecit. | Quisq(uis) intra | podium ad|scendere uo|let a muli|ere a suil|la | a faba a ton|sore a bali|neo commu|ne custodi|at triduo ; | cancellos | calciatus | intrare no|lito. » ¶ 16 juin. [Fr. Cumont]. 271-272. Projet de fouilles étendues à Vechten (Hollande), l'ancienne Fectio sur le Rhin inférieur. ¶ Les camps de la troisième légion en Afrique au Ier siècle de l'Empire [De Pachtere]. 273-284. Le camp de cette légion n'était pas à Tébessa, mais à Haïdra comme le suggère Tacite, III, 74, et comme le prouvent les milliaires, les épitaphes. ¶ 23 juin. [Fr. Cumont]. 285. Fragment de sarcophage romain exposé dans la nouvelle section chrétienne du Museo nazionale : chandelier à sept branches, au milieu de représentations païennes, Victoires, Saisons, pâtres de Bacchus foulant le vin. ¶ La mosaïque de l'ivresse de Bacchus au musée de Lyon [Ph. Fabia]. 286-294. 1 fig. Provient de Vienne. Disposition primitive des figures et bilan des pertes. ¶ 30 juin. [G. Glotz]. 296. L'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée. ¶¶ Juillet-août. [M. Croiset]. 297-302. Eloge de Maspero. ¶ Les stucs du Colisée [H. Lemonnier]. 303-307. La décoration en stuc de certaines parties du Colisée existait encore au XVIIe siècle et a été dessinée, avec plus ou moins de liberté, par Jean d'Udine, Charles Errard (album de la bibliothèque de l'Institut) et Desgodetz (bibliothèque de l'Institut). ¶ 12 juillet. [Formigé]. 317. L'édifice accolé au théâtre d'Orange et dans lequel on a vu un cirque est, en réalité, un gymnase. ¶ Déclaration d'un domaine royal et transformation en ville neuve sous Pepi II [A. Moret]. 318-333. 2 fig. ¶ 21 juil. [H. de Villefosse]. 334-337. Fragment de la frise du Parthénon offert au Louvre par Mlle Louise de La Coulonche. Tête de jeune homme tournée de trois quarts vers la droite, regardant en arrière. ¶ [M. Collignon]. 337-338. Statuette représentant l'Afrique personnifiée, acquise par Jean Maspero. Travail alexandrin des alentours de l'ère chrétienne. L'Afrique est représentée coiffée de la dépouille d'une tête d'éléphant ; un lion est couché à ses pieds. Le type du visage, aux lèvres fortes et saillantes a un caractère africain prononcé. ¶ 28 juil. [R. Pichon]. 344. Virgile parle moins de César dans l'Enéide que dans les œuvres précédentes. C'est qu'il a voulu se

plier à la politique d'Auguste, lequel, tout en étant le continuateur de César, mettait toute son application à s'en distinguer. ¶ [Fr. Cumont]. 344. Disque de terre cuite et moule inédit, provenant de Tarente, conservés au Louvre. Les animaux sacrés qui figurent à la surface de ces disques avec des attributs divins et des objets divers donnent à ces disques un caractère magique. Peut-être servaient-ils à la catoptromancie. ¶ 4 août. [J.-B. Chabot]. 347. Inscription bilingue, latine et punique de Masculula (Henchir Guerguour, Tunisie). La partie latine, CIL. VIII, 15789, doit être lue, en dépit des usages romains : <P.> Iun<i>us <Egr>ili f. Saturus <ui>xit a....... c. u. h. s. Le nom d'Egrilius est certain dans le texte punique. ¶ 11 août [S. Reinach]. 349. L'étymologie de Lugudunum, « Desideratus mons », vient d'une première traduction « Lucidus mons », modifiée sous l'influence du nom de saint Pothin. ¶ Les mosaïques superposées de la Déserte (place Sathonay) à Lyon [Ph. Fabia]. 350-356. Histoire des fragments. ¶ 18 août. [S. Reinach]. 357. Panaetius critique littéraire. <Voy. plus loin p. 58, 15>. ¶ 25 août. [Lantier] 358. Inscription de Galera, province de Grenade, communiquée par l'abbé Breuil : « Diuae Iuliae | Aug. auiae d(omini) n(ostri) | imp. M. Aur. Seue[ri ////// | pii fel. Aug. | res p(ublica) Tutuc(itana). » Il faut donc lire, CIL. II, 3406 RES P·TVTVC. ¶ Note sur les fouilles de Volubilis (Maroc) [L. Chatelain]. 359-366. 1 fig. On a déblayé complètement l'arc de triomphe et la basilique, déjà connus. On peut maintenant voir le forum, avec une plate-forme qui peut avoir été la tribune aux harangues, les restes d'un édifice en briques, une petite piscine, un escalier de cinq marches qui accédait au forum. A l'ouest, on a déblayé trois grandes pièces, probablement des boutiques. A l'est de la basilique, on a exhumé des constructions intéressantes. Il faut ajouter à ces découvertes, des voies romaines et une huilerie avec son installation. Les boutiques de la place de l'arc-de-triomphe devaient être précédées d'un portique. ¶¶ Sept.-oct. L'administration locale sous l'Ancien Empire égyptien. [A. Moret]. 378-386. ¶ 8 sept. [S. Reinach]. 387. Péon d'Amathonte (Cypre) racontait qu'Ariadne était morte en couches à Amathonte. Les détails qu'il donne supposent un mime rituel où le rôle d'Ariadne était joué par un éphèbe travesti. ¶ Deux milliaires de Septime Sévère [Fr. Cumont]. 388-395. Trouvés à Arimeh et à Sheikh-Nedjar sur la route qui de Bérée se dirigeait vers l'Euphrate et la Mésopotamie, en passant par Batné et Hiérapolis. Le premier est daté de 197. Le deuxième a été gratté pour recevoir une inscription arabe, probablement par un khalife qui a rétabli la route et réutilisé la borne antique pour en faire un milliaire arabe. C'est au moment où Septime Sévère préparait sa grande expédition contre les Parthes, qu'il devait entreprendre dans l'automne de 197, qu'il fit exécuter cette route nouvelle. Auparavant, on devait faire un crochet pour chercher le pont de Zeugma (Bâlkis), par monts et par vaux. Cette longue et pénible route évitait l'approche du désert. Mais à la fin du IIe siècle, l'administration impériale avait assuré la sécurité de la vaste plaine qui s'étend à l'Est d'Alep. Quand au moyen âge, cette région fut de nouveau abandonnée aux nomades, les marchands d'Alep durent refaire le même détour que leurs prédécesseurs sous les Séleucides et les premiers Césars. ¶ 15 sept. La prière des morts chez les Elamites [V. Scheil]. 396. Lot de tablettes trouvées dans des tombes susiennes. ¶ Fouilles d'Ensérune, près Béziers [Félix Mouret]. 397-411. 6 fig. Nécropole fort riche, où l'auteur, acquéreur du terrain, a découvert un grand nombre de vases en bon état. Mobilier de 138 petites tombes à incinération : 108 urnes ibériques, 25

poteries ibériques non cinéraires, 37 urnes cinéraires indigènes, 35 vases culinaires, 23 poteries (vases et assiettes) campaniennes, cinq vases grecs de la fin du ve et du ive siècle, magnifique vase du ive s., fusaïoles, objets en bronze, en fer, etc. On constatela prédominance dans cette région au ive et iiie s. de l'élément ibérique, l'importance de l'influence grecque sur les indigènes peu après la fondation de Marseille. Les habitants de cette époque étaient des Ibères, non des Gaulois. ¶ 22 sept. [S. Reinach]. 414. Dans l'anecdote d'Elien sur Apelle et Alexandre, le mot d'Apelle signifie : « Sire, votre cheval est beaucoup plus ressemblant que vous. » ¶ 6 oct. [S. Reinach]. 417. Vénus tenant la balance est un motif d'origine astrologique ; dans la répartition des planètes, Vénus a été placée dans le signe de la Balance. ¶ Une inscription grecque d'Egypte [Seymour de Ricci]. 420-424. Fragment d'une inscription qui contenait une nouvelle mention des 6470 citoyens dont il est question ailleurs. ¶ 13 oct. [A. Croiset]. 426-427. Les nouveaux fragments d'Antiphon. ¶ 20 oct. Deux inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage [H. de Villefosse]. 431-436. Textes communiqués par le P. Delattre. 1° A la fin d'un fragment très mutilé est la mention d'une religieuse : « uirgo, filia Deuter<i> » ; à la dernière ligne, une date consulaire, « Theodosi xϛ et Fau<sti> » (438), ce qui est unique dans l'épigraphie chrétienne de Carthage. 2° Inscription trouvée hors de la basilique de Sainte-Monique : 'Ενθαδε κῖτε Χρισκών<ιος>, | δοῦλος θεοῦ. Ὁ τόπο<ς Πο>ρφυ|ρίου κανιωθηνοῦ<ον> κὲ Βοσρην[οῦ. Plus bas : Victoria fideles in pace. Au revers : Cre<sco>nius fidel<is in> pace. Porphyrios était originaire de la Syrie, citoyen de Canatha et de Bostra ; le mot τόπος (locus) est employé dans les inscriptions de Syrie. Noter la forme Βοσρηνός, correspondant à Βοσρηνή d'une inscription de Nela (Waddington 2229). Le nom de la ville dans les inscriptions est généralement Βόστρα. ¶ Observations sur le théâtre romain d'Orange [Jules Formigé]. 455-458. 2 fig. Le tracé général de la cauea est un cercle outrepassé comme à Arles ; on doit y voir une influence grecque. Le balteus de l'orchestre a laissé sa trace très nette en deux points. Au-dessus de chacune des grandes entrées se trouvaient trois gradins et une loge, qui était de plain-pied avec la première précinction. Le rideau, d'après la disposition des cassettes, s'élevait au-dessus du plancher jusqu'à une hauteur d'environ 2^m80. Les colonnes de la frons scaenae reposaient sur le bord extérieur de leur socle, large de 2^m30, ce qui change complètement l'aspect de la décoration restituée par Caristie. Au lieu d'être tourmentée, elle est simple et ample, avec le même parti d'ensemble qu'à Arles et à Dougga. Les trigones pouvaient être employés. ¶¶ Novembre. 3 novembre. Les fouilles d'Ensérune, près de Béziers [E. Pottier et S. Reinach]. 469-484. 2 fig. Plateau situé à 9 km. au S.-O. de Béziers, dont le nom connu des habitants ne figure pas sur la carte d'état-major. Traces d'un oppidum, à 14 km. de celui de Montlaurès, de la même civilisation préromaine, tous deux semblant jalonner une route qui commandait l'accès de l'embouchure de l'Aude. Ruines d'une villa romaine. Les vestiges antérieurs sont moins visibles qu'à Montlaurès et paraissent avoir été détruits par des habitations postérieures. Il n'en reste que la nécropole, achetée et explorée par M. Mourel <plus haut, p. 42, 50>. Aucune trace d'inhumation. Toutes les sépultures sont à incinération, les cendres étant enfermées dans des urnes ou dans des loculi, poches taillées dans l'argile compacte. L'incinération rituelle devait avoir lieu en dehors du cimetière. Mobilier : fibules, bracelets, etc., grandes épées en fer placées à plat sous le récipient ou tordues, et déposés auprès de l'ossuaire. Description de quatre tombes ouvertes le

11 octobre 1916. Fragments d'une coupe attique qui peut être reconstituée complètement ; le sujet ne sort pas de la banalité des « conversations entre femmes et éphèbes », mais le style fleuri en est excellent. Les vases ibériques sont contemporains des vases à figures rouges de la fin du ve et du ive siècle. Ces fouilles posent des problèmes ethnographiques : on a là vers 400, des épées et des fibules de la Tène I, c.-à-d. celtiques, dans des tombes à incinération, alors que les mêmes objets, dans l'Est de la Gaule, paraissent toujours dans des tombes à inhumation. Les grafittes ibériques sur des vases prouvent que le milieu n'est pas celtique, mais seulement destiné à le devenir par conquête ou par infiltration. — Temple de Vénus, près de Vendres ; ces restes ne sont pas homogènes ; villa romaine et aqueduc au même lieu. ¶ Séance publique annuelle (24 nov.) : discours du président [M. Croiset], 487-511 ; jugement des concours, etc., 512-531. ¶ Notice sur la vie et les travaux de Michel Bréal (1832-1915) [G. Maspero]. 555-574. <Le fascicule de décembre n'avait pas encore paru à la fin de juin 1917.>

Gazette des Beaux-Arts. N° 687 (juin 1916 ; le n° 686 est de 1914). Courrier de l'art antique [S. Reinach]. 273-292. 19 gravures : Tête de Trajan en basalte (Rome) ; Aphrodite en marbre de Cyrène, dos et face (musée national de Rome) ; Koré archaïque, marbre de Cyrène, face et dos ; Peigne en or massif ; Vase en argent doré et Vase en argent orné de reliefs représentant l'éducation d'un jeune prince et de guerriers scythes, trouvés en Russie ; Bas-relief attique trouvé à Rhamnonte, autrefois en Angleterre, disparu ; Jupiter de l'ancienne collection Sallier, d'Aix, disparu ; Thésée et Cercyon, peinture de vase par Euthymidès (musée de Turin) ; Ménade et panthère, antéfixe de terre cuite (musée national, Rome) ; Autel de terre cuite orné de figures ailées (même musée) ; Artémis nourrissant un cygne, peinture de lécythe attribuée à Douris (musée de l'Ermitage ; pl. hors texte)s La dispute du trépied, peinture de vase, collection Saint-Ferriol, près Uriage ; Statuette présumée de Jésus enfant, marbre (musée national de Rome). ¶¶ N° 689 (décembre). Nouveautés architecturales de Delphes [G. Seure]. 417-432. 11 grav. D'après les recherches de M. Replat, dans Bourguet, *Les ruines de Delphes*, 1914 : bases votives à double colonne ; le Trésor des Athéniens reconstruit. ¶ Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la curiosité en 1914, 1915, 1916 [Auguste Marguillier]. 494-532. P. L.

Journal des Savants. Nouvelle série, 14e année. Janvier. Le droit alexandrin [G. Glotz]. 21-32. Un fascicule des papyrus de Halle intitulé : « Dikaiomata » contient le dossier d'un procès jugé par un tribunal d'Alexandrie sous le règne de Ptolémée II, des extraits d'ordonnances royales avec des copies authentiques de la loi municipale, ou πολιτικὸς νόμος. Les pièces du dossier nous font connaître : en droit public, les privilèges octroyés aux gens du roi, aux soldats, aux maîtres et aux acteurs ; en matière de procédure, la constitution des tribunaux, le serment et la citation en témoignage ; en droit criminel, le faux témoignage et les diverses espèces de violences contre les personnes, y compris l'attentat contre l'honneur et la liberté ; en droit civil, les droits des voisins et les formalités de la saisie et de la vente foncière. Avant tout, nous voyons pour la première fois apparaître la constitution d'Alexandrie : il faut compter comme « Alexandrins » les citoyens de première classe qui sont inscrits dans un dème, et les citoyens de seconde classe, qui n'y sont pas encore inscrits. Les pouvoirs des principaux magistrats de la cité (νομοφύλαξ, θεσμοφύλακες, ἀστυνόμοι et le αμίαι) sont définis par des séries de lois spéciales, dont une des plus impor-

tantes est l'ἀστυνομικὸς νόμος, qui a pu servir de modèle aux règlements édilitaires de la Rome impériale. C'est sur l'organisation judiciaire et la procédure, et aussi sur les principes fondamentaux de la justice municipale que le papyrus de Halle apporte le plus de renseignements nouveaux. Sur certains points, le droit alexandrin présente des imitations frappantes du droit attique. On voit aussi, en ce qui concerne l'organisation de la justice, les institutions alexandrines marquer un progrès considérable ; toutefois, si on examine l'esprit du droit alexandrin, on constate que la valeur morale est en hausse, p. ex. dans la question de la liberté personnelle et dans le traitement des esclaves coupables. Conclusion : De l'Egypte hellénisée, vient le plus vigoureux démenti à la thèse chère aux juristes allemands sur l'unité du droit grec. Il n'y a pas un droit grec, il y a des droits grecs. ¶ Variétés. Les papyrus d'Oxyrynchus, Partie XI. [Maurice Croiset]. 32-35. Le fragment d'Alcée (nº 1360) suggère une restitution de la strophe Ζεῦ πάτερ (nº 1234), antérieurement publiée. Le nº 1376 comprend un long morceau du livre VII de Thucydide. « On y voit qu'un certain nombre de leçons, généralement écartées à priori comme provenant de mss. secondaires, ne sont nullement imputables aux copistes du moyen âge, mais remontent à une haute antiquité. » D'où la nécessité de se défier des éliminations systématiques en matière de classement. ¶ Nouvelles et correspondances. Les fouilles de Volubilis à l'exposition de Casabianca [Louis Chatelain]. 36-38. Les recherches commencées en mai 1915 se sont portées sur un grand édifice qui est probablement le « temple aux portiques » élevé en l'an 158 de notre ère, sous Antonin le Pieux, par les fidèles de la maison impériale < v. R. d. R., 37, 119, 35 >. L'arc de triomphe est une construction qui date de la fin du règne de Caracalla (216 ou 217 ap. J.-C.). Plusieurs inscriptions ont été exhumées. Une, gravée en 196 de notre ère, est un des plus beaux textes que puisse revendiquer l'épigraphie de cette époque, et sa rédaction peut passer pour un modèle du genre. Une autre inscription qui est la plus belle découverte de la présente campagne, atteste la prospérité de Volubilis dès le milieu du 1er siècle de notre ère, et confirme la répression de la révolte d'Aedémon connue seulement par le texte de Pline. ¶¶ Mars. Les grands champs de fouilles de l'Espagne antique (1900-1915) d'après des publications récentes [R. Lantier]. 120-128 et 154-164. Les fouilles entreprises dans l'île d'Ibiza (Baléares) sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'Espagne carthaginoise. Celles d'Emporiae (Ampurias) ont fourni un abondant matériel archéologique (collection importante de vases grecs, nombreux vases à poterie rouge, à reliefs d'époque romaine), une statue d'Esculape en marbre blanc, une tête de Vénus de Praxitèle et une curieuse tête de femme de l'époque des Antonins. Une ville ibérique, les vestiges de l'un des sièges les plus fameux de l'antiquité ; une collection de vases domestiques, très curieuse par la diversité des formes et de la décoration : tels sont les principaux résultats des fouilles de Numance. Les découvertes les plus intéressantes d'Osuna sont les figures sculptées en bas-relief, maintenant disposées dans la petite salle ibérique du musée du Louvre. Elles ne se rattachent à aucune école d'art connue. Le marquis de Cerralbo a découvert une très antique ville ibérique et ibéro-romaine, Arcobriga, sur le Monte Villar (province de Soria), et a étudié les antiques nécropoles de l'âge du fer, échelonnées dans la vallée du Jalon (Anguilar de Anguita et Luzaga) qui présentent une remarquable analogie avec les tumulus de la région pyrénéenne. Les fouilles de Mérida ont amené le dégagement complet du théâtre romain. Les sculptures trouvées sont bien médiocres. Conclusion : les influences étrangères ne sont

parvenues en Espagne qu'après un certain retard. ¶¶ Mai. Les élégies romaines de Properce [P. Lejay]. 215-222, 261-271, 297-307. Callimaque dans ses Origines (Αἴτια) a servi de modèle à Properce dans ses élégies romaines : Vertumne, (IV, 2), Tarpéia (4), Actium (6), Hercule (9), Jupiter Férétrien (10). Les allusions nous reportent à l'année 738 | 16. Au vers 15 de la 2e élégie dulces cerasos désigne les cerises. Régulièrement il faudrait cerasa. Le Thesaurus allemand s. v. Cerasus omet le masculin pour le neutre. Explication des vers 39-44 tourmentés par les éditeurs. Au v. 42, lire : Mobilis e rectis fundere gaesa rotis ; au v. 43, le datif « illi » est suivi du génitif « iaculantis », construction fréquente dans Homère. Au v. 45, l'épithète « unca » appliquée à torquis, éveille l'image des deux bouts courbés en crochets. Le plan de la 2e et de la 10e élégie était seulement approprié au but de ces poèmes : causas aperire. Avec la 9e élégie consacrée à la fondation du culte de l'Ara maxima par Hercule, l'histoire connue est résumée brièvement, et la place gagnée est réservée aux peintures morales qui sont le propre de l'élégie. C'est une des plus amusantes de Properce. Le vers 4 est un trait du caractère d'Hercule ainsi que le v. 42 condamné à tort par les éditeurs à cause de la similitude du vers 66. Au v. 70 : lire : Hercli (génitif) exterminium nescit inulta sitis. Dans la 4e élégie (Tarpéia) v. 32 lire : famosa, avec NFL. V. 34 conspicer est un passif. V. 37 Meos amores signifie « l'objet de mon amour ». V. 68 écrire Furiis avec une majuscule. V. 72 lire abscisso avec DV. Dans l'élégie 6 consacrée à la bataille d'Actium, Properce a resserré l'horizon de la bataille. Au vers 45 Et (En : L. Müller) exprime l'indignation. En résumé, le caractère des élégies patriotiques de Properce est inspiré principalement par l'amour de Rome qui unit l'admiration pour les vertus antiques et la fierté des progrès contemporains, auquel se mêle chez le poète l'amour de sa petite patrie. ¶ Juin. Variétés. Pour l'inventaire des mosaïques romaines de Lyon [P. Fabia]. 271-278 et 317-324. Lorsque l'Académie des Inscriptions jugera à propos de réimprimer l'Inventaire des mosaïques de la Gaule Lyonnaise, il sera bon de faire entrer dans le classement les mosaïques retrouvées postérieurement à la 1re édition et de substituer à la chronologie des découvertes le principe topographique. Toutes les descriptions de l'inventaire que l'on peut confronter avec les originaux ou avec les planches d'Artaud (1835) sont inexactes, et devront être remaniées ou refaites. ¶¶ Août. Variétés. Lettres à Georges Cuvier sur l'organisation de l'Institut en l'an XI [H. Dehérain]. 368-376. ¶ Nécrologie. Gaston Maspero [B. Haussoullier]. 376-382.

Henri Lebègue.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. Tome XIX, fasc. 5. Notes de phonétique générale [M. Grammont]. 245-281. Phénomènes d'ordre général, concernant les dialectes indo-européens, l'indo-iranien, le vieil indien, le moyen indien et le néo-indien. ¶¶ Fasc. 5. De quelques inscriptions lyciennes [† J. Imbert]. 323-347. P. 347 : « Le lycien n'étant apparenté ni au grec, ni au perse, ni à l'arménien, ni aux langues sémitiques, les dictionnaires de ces divers idiomes ne peuvent nous secourir dans l'explication d'une phrase, en nous livrant la signification des mots. » P. 324 : « Si le lycien peut être compris, dans de courtes épitaphes notamment, le milyen est rebelle à toute analyse. » ¶ Index et table. 351-385. ¶¶ Tome XX. 1er fasc. Les premiers termes religieux empruntés par le slave au grec [A. Meillet]. 58-60. Termes chrétiens empruntés dans la région de Salonique par les Slaves avant la traduction de Cyrille et Méthode. ¶¶ Fasc. 2. Notes sur la fixation du latin littéraire [J. Marouzeau]. 77-88. []]. Utilisation des doublets. Une partie des doublets qui font la richesse de la langue latine

provient du besoin d'insister. A l'origine, une notion appelle l'insistance. La langue parlée y pourvoit par l'intonation, puis par des renforcements ou des substituts expressifs. La langue littéraire résiste d'abord à ces innovations, puis les admet à côté des mots ou des tours anciens. Exemples tirés des démonstratifs, des négations, des pronoms, des adverbes, des conjonctions. ¶ Quelques adverbes latins et slaves [A. Meillet]. 89-94. Un certain nombre d'adverbes ne sont pas explicables par la langue commune indo-européenne, mais par le pré-indo-européen. Ils sont irréductibles à des formes casuelles connues. Dès lors, on ne peut les expliquer par une théorie précise. Le latin et le slave présentent parallèlement des formes de ce genre, adverbes de lieu en -ŏi, indiquant le lieu où l'on va (quo, eo, isto, illo, d'où : istuc, illuc, huc), adverbes du type unde hinc. Un autre groupe, qui a des similaires sporadiques dans d'autres langues, est quom quam quot — tum tam tot — num nam. L'étude de enim, partim, undecim, en face de partem, decem, s'explique par la théorie que, dans les mots principaux, -im passe à -em, -im subsiste dans les mots accessoires prononcés rapidement; seul, -ım est constamment représenté par -im. En dehors des types d'adverbes qui ne peuvent être rattachés aux formes casuelles conservées, le slave et le latin ont une curieuse concordance dans les adverbes en -e (uere), anciens instrumentaux qui ont reçu secondairement le d final de l'ablatif thématique ; on a aussi des adverbes slaves en -e remontant à un instrumental thématique i. e. en ŏ/ē. ¶ Les vocatifs slaves du type « mǫžu » [A. Meillet]. 95-102. P. 101 : ces vocatifs slaves se rattachent à des thèmes en -yu-, qui sont encore représentés en indo-iranien, en baltique, et aussi en grec par le mot remarquable υἱύς. Ce mot présente deux traits notables. 1° Il est accompagné d'un parallèle en -o-, υἱός, qui doit être ancien ; cf. πρᾱός : πρᾱΰς. 2° La flexion de υἱύς comporte, à côté de formes du type normal qui peuvent s'expliquer par analogie (υἱέος, etc.), des formes du type de la flexion du sk. krátuḥ, gén. -abl. krátvaḥ, que le grec n'a encore que dans la flexion très anormale de Ζεύς : gén. υἷος, Διϝός. La formation des thèmes en -yu- est difficile à expliquer ; car presque aucun mot de cette sorte ne peut être restitué en indo-européen, et, dans chacune des langues, le développement de la formation a un caractère particulier. Plutôt qu'à un type indo-européen en -yu-, on a affaire à un élargissement par -u- des thèmes en -i-. ¶ Homérique αὖθι [A. Meillet]. 106-107. Haplologie de αὐτόθι (qui est à αὐτός ce que ὅθι est à ὅς, οὐρανόθι à οὐρανός) en *αὖτι, forme conservée dans αὐτίκα, et refaite en αὖθι, parce que le suffixe -θι des adverbes de lieu est clair et bien connu. ¶ A propos de lat. formica [A. Meillet]. 115. Le mot s'explique par une dissimilation. En se dissimilant, m a donné une sorte de b spirant, ce b spirant ne pouvant être que le représentant italique de i.-e. bh. C'est donc par l'intermédiaire du b spirant que i. e. bh a passé à italique f. En grec, i. e. bh a donné une occlusive sourde φ, ph (cf. πh et π des inscr.). La sourde de φέρω et celle de lat. fero résultent donc de deux procès distincts et le fait que les sonores aspirées de l'i.-e. sont représentées par des sourdes à la fois en grec et en italique n'apporte aucun appui à l'hypothèse d'une parenté particulière du grec et du latin. D'une manière générale, aucun des faits utilisés pour prouver cette parenté n'est probant. ¶¶ Fasc. 3. Le type thématique à redoublement en indo-européen [J. Vendryès]. 117-123. Au présent, on a τίκτω, γίγνομαι, πίπτω, ἵζω, ἐνίσπω, νίσσομαι, ἴσχω, μίμνω, ἰάχω, ἰάλλω. La plupart sont spéciaux au grec. Tous ont un caractère ponctuel, insistent sur le point de départ de l'action, plus rarement sur le résultat. Ils sont « perfectifs » : τίκτω, je mets au monde ; γίγνομαι, je viens au monde, je deviens (« devenir » est essentiellement une idée perfective) ; πίπτω, je tombe

sur (cf. le duratif lat. peto, je me dirige vers); ἵζω, cf. sido (si les deux mots sont équivalents); ἐνίσπω sert d'aoriste (donc de perfectif) à ἐννέπω, le type non redoublé; νίσσομαι et νέομαι servent tous deux à former le futur, parce qu'il en est ainsi dans toutes les langues, de sorte que le sens n'est pas net, cf. cependant Hom. κ 42 νισσόμεθα, nous rentrerons (idée du résultat), en regard de μ 188, ν 61, ξ 152 où νέομαι = « être en train de s'en retourner »; ἴσχειν, retenir, en regard de ἔχειν, tenir (Calypso retient Ulysse δ 558 etc.); μίμνω, je m'arrête, je me mets à rester, μένω, je suis en état d'arrêt ou d'attente (très net dans Hom., et même dans Euripide, Méd. 355). On doit tirer la même conclusion du latin : sisto, je m'arrête, cf. sto, je suis arrêté; sido, je m'assieds, je me fixe, je m'arrête, cf. sedeo, je suis assis; gigno, cf. γίγνομαι. En irlandais, ce type a fourni à certains verbes leur futur. Cette langue est d'accord avec le gotique et le vieux slave, où le présent perfectif sert à l'expression du futur. Cette valeur spéciale, perfective, de ces radicaux est due à la réunion du redoublement et de la forme thématique. Le grec a une tendance à employer le redoublement dans les verbes en -sko. Si on considère, d'autre part, l'aoriste à redoublement, on trouve le même fait. En sk., l'aoriste redoublé thématique a le sens causatif (donc perfectif de nuance résultative). Les aoristes thématiques grecs comportent souvent une nuance semblable : πεπιθεῖν, faire que quelqu'un soit persuadé (A 100, I 112), πεπυθέσθαι, arriver à savoir, finir par savoir (Z 50 etc.). ¶ Sur de nouvelles inscriptions arcadiennes [A. Meillet]. 124-134. Inscriptions publiées en 1914 et 1915 par Plassart et Blum dans le Bulletin de corresp. hellén. 1° Datif duel : μεσουν, διδυμοιυν, κραναιυν. La nasale finale est sans valeur sémantique. Ces mots ont donc l'u final du locatif duel i.-e. que l'on connaissait seulement par les langues autres que le grec. Les diphtongues οι et αι restent inexpliquées. Il faut noter qu'avec un complément au duel, l'adverbe prend la forme du duel : ιμεσουν τοις διδυμοιυν. On voit quel a été l'usage originaire des locutions prépositionnelles slaves au locatif duel. L'article n'a pas de forme de cas oblique au duel distincte du pluriel : ce fait indique que le duel est en voie de disparition. 2° Le ϝ est irrégulier. 3° ταν γγαν provient d'une erreur de graveur. Il a d'abord écrit ταν, puis s'est aperçu qu'il fallait marquer la nature gutturale de la nasale. 4° Le nom indigène d'Orchomène est Ερχομενος. Même à l'intérieur de l'Arcadie, les Orchoméniens se servent de la forme étrangère Ὀρχομενός, ce qui indique l'influence d'une langue commune, fondée sur l'influence de l'attique et puissante dès la première moitié du IVe siècle. 5° Μετιδριηων, gén. pl., désigne les habitants de Μεθύδριον (« Entre deux eaux »). C'est une forme locale où υ a été assimilé à l'ι suivant. 6° βωλα en regard de βόλομαι. Les deux mots ne doivent pas être mis en rapport. 7° ποεστι, cf. cypr. ποεχομενον. Le ς final du préverbe a été réduit, parce qu'il est à la fin du mot accessoire. Ces mots ne témoignent pas de l'amuissement général de σ intervocalique. 8° μινουσαι = μένουσαι. La nasale tend à fermer e en i. 9° ωφηλον, οφειλημασι : l'η est régulier; ὀφείλημα est un mot technique pris à la langue commune. ¶ Questions de phonétique latine [C. Juret]. 135-159. Questions relatives à la chute d'une voyelle brève. 1. Le groupe -cst- ne se réduit pas à -st- : cf. dexter, exta, etc. Il n'y a pas de raison d'identifier Sestius et Sextius; illustris < *en-loucs-tr-is : mais -cst- est placé après deuxième élément de diphtonge. 2. Dans les groupes -mpt-, -nct-, p et c subsistent : quinctus subsiste à côté de quintus, où c a disparu après voyelle longue. 3. Prétendue syncope de voyelle brève intérieure après occlusive non sonante : disciplina, propter, audacter, pono (réduit pour une raison rythmique), cottidie, frigda, decmus. 4. Prétendue absorption d'une

syllabe brève intérieure par une sonante précédente et précédée elle-même d'une syllabe brève : festra, alter, balneum, caldus, soldus, ualdus, domnus. 5. Y a-t-il syncope d'une brève après la sonante j, à la 4ᵉ conj. lat. et dans fīo ? 6. Une brève intérieure a disparu dans bellus, bellum, tibicen, meridies. 7. Il y a eu métathèse dans facultas < *faclitāts, paternus < *patrinos. 8. Juvenix n'est pas sûrement attesté par Plt. Merc. 304. ¶ Grec ταράσσω [A. Meillet]. 164. C'est un dérivé de ταραχή.

Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation Eugène Piot). Tome XX, 2ᵉ fasc. Tables : 1° noms et matières ; 2° illustrations dans l'ordre du texte [L. Dorez]. ¶¶ Tome XXII, fasc. 1 (40 de la collection). G. Perrot [R. de Lasteyrie et Max. Collignon]. I-XVII. Portrait ; fig. ¶ Le couteau de Gebel El-ʿArak, étude sur un nouvel objet préhistorique acquis par le musée du Louvre [G. Bénédite]. Couteau en silex à manche d'ivoire trouvé en Égypte. 1-34. 1 pl., 29 fig. ¶ Thanatos et quelques autres représentations funéraires sur les lécythes blancs attiques (musée du Louvre) [Edm. Pottier]. 35-53. 5 pl. Variante très importante des scènes funéraires représentées sur les lécythes. Thanatos figure d'ordinaire dans l'ensevelissement. Mais la nouvelle peinture montre un démon qui se précipite sur la morte les griffes en avant. La morte, comme galvanisée, se dresse épouvantée et cherche à fuir. Mais la présence d'Hermès psychopompe montre que la lutte est inutile. On avait déjà distingué deux conceptions différentes de Thanatos dans la littérature, le Thanatos paisible d'Homère, Il., XVI, 667, et le Thanatos impitoyable d'Hésiode, Pindare, Simonide, Solon, Théognis, etc. Cette dernière face de Thanatos trouve son expression plastique dans le lécythe du Louvre. Il n'y a probablement pas de lien entre cette peinture et l'Alceste d'Euripide ; mais le πτερωτὸς Αἴδας du v. 259 se retrouve ici dans Tanathos et le texte ne doit pas être corrigé. Autres lécythes présentant des détails nouveaux. Femme agenouillée. Femme vêtue d'un chiton très fin et transparent, serré à la taille par une ceinture ; l'himation serré autour des reins et enveloppant les jambes est retenu par devant au moyen d'un gros nœud vers lequel se porte la main droite. Ce dispositif prélude à celui de la Vénus de Falerone, qui prélude à celui de la Vénus de Milo. Il ne faut pas croire que ces femmes n'ont pas de vêtement, mais la couche de peinture qui le représentait est partie, laissant voir la silhouette plus résistante du corps nu. Ainsi comme les artistes de la Renaissance et de l'école de David, ces peintres indiquaient le détail anatomique du corps nu, avant de l'habiller. Paysage. ¶ L'Apollon de Cherchell [Et. Michon]. 55-70. 6 fig., 3 pl. Trouvé en 1910. Apparenté à l'Apollon du Tibre du musée des Thermes à Rome. La tête est très belle. L'œuvre remonte au vᵉ s., au plus tard au milieu de ce siècle.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, t. XXXIX (40ᵉ année). N° 1. Janv.-mars. Les négations intruses ou omises dans le manuscrit des Pandectes florentines à propos d'un livre récent [C. Appleton]. 1-61. Le ms. de Florence a des fautes qui remontent souvent à l'archétype. Les plus graves consistent dans l'intrusion ou l'omission d'une négation. C'est la question que soulève le livre de M. Huvelin sur le furtum. D'après l'état actuel du texte, Labéon, Dig., XLVII, 2, 23, approuvé par Ulpien, nie que l'impubère, quoique capable de commettre un vol comme auteur principal, serait passible de l'action « furti » en cas de complicité par assistance (ope), ce qui implique la même solution négative au cas d'instigation (consilio). Les conséquences pratiques de cette doctrine en démontrent l'absurdité ; Mommsen corrige en ajoutant une seconde négation ce qui rend le texte affirmatif. Un autre texte de Labéon implique

d'ailleurs cette solution (Ib., 91, 1). Une correction s'impose dans le premier. Il faut, non pas ajouter une négation, mais lire : « et ope », pour « nec ope ». Dans Alfénus Varus, Dig., XLI, 3, 34, il faut lire : « non insciente domino ». La négation a été omise. Les conclusions de M. Huvelin doivent donc être écartées sur ce point. Fréquence et cause de l'intrusion ou de l'omission des négations, même dans l'archétype. Exemples nombreux. Dans 26 cas sur 42, l'omission remonte à l'archétype. Il n'y a aucune témérité à supprimer ou à rétablir une négation, même quand les Basiliques confirment le texte de Florence. ¶¶ N° 3. Juil-sept. La jeunesse de Cujas, Notes sur sa famille, ses études et son premier enseignement [P. F. Girard]. 429-504. Sur les années 1522-1547. ¶¶ N° 4. Oct.-déc. 590-627. Suite de cet article. Sur les années 1547-1554. Observations sur divers mss. en possession de Cujas ou dont Cujas s'est servi, et sur les premières éditions d'œuvres juridiques.

Pro Alesia. IIe Année. N°s 5-6. Nov. 1915 (paru en oct. 1916). Pro Alesia, revue gallo-romaine []. 1-21. Extension du cadre de la revue à l'archéologie gallo-romaine. ¶ La romanisation de la Belgique dans l'antiquité [F. Cumont]. 22-33. Divers facteurs de la romanisation. Transformation du pays. A partir du milieu du IIIe siècle, la Belgique devient marche frontière, tour à tour perdue et reconquise. L'épaisse couche de cendres qui recouvre les ruines de Bavai témoigne de la force dévastatrice des Germains. ¶ Les richesses archéologiques du Mont Auxois [V. Pernet]. 34-38. Liste d'objets trouvés dans un champ. ¶ Les origines de l'œuvre d'Alesia et la société des sciences de Semur (1904-1905) [J. Toutain]. 46-58. ¶ Variétés [J. Toutain]. 59-72. 75-80. L'industrie de l'os à Alesia (1 pl., 2 fig.) : manches de couteau. Les poids gallo-romains trouvés à Alesia (1 pl.) : 18 ont été trouvés, la plupart en pierre ; trois portent respectivement les chiffres L, XXV et III. Jambe votive en bronze trouvée à Alesia (1 pl. et 3 fig.). Coiffure gallo-romaine du Ier siècle de l'ère chrétienne (2 pl.) : buste en bronze de femme. ¶¶ N° 7, février 1916. Tête de panthère en bronze trouvée à Alesia [J. Toutain]. 97-101. 2 pl. ¶ La fontaine Sainte-Reine à Alesia [V. Pernet]. 102-123. 2 pl. Fouilles exécutées dans cette région. La fontaine a été utilisée avant l'époque romaine. ¶ L'archéologie gallo-romaine en 1915 [J. Toutain]. 124-133. ¶ Deux nouveaux poids gallo-romains d'Alesia [J. T.]. 134-136. L'un d'eux porte le chiffre XV. ¶¶ N° 8, mai 1916 (paru en mai 1917). Deux nouvelles sculptures gallo-romaines d'Alesia [J. Toutain]. 145-157. 2 pl. 6 fig. 1° Tête de cheval à laquelle adhère la plus grande partie de l'encolure ; sur l'encolure, s'appuie le bras gauche d'un personnage drapé, dont la main s'allonge jusque vers le sommet de la tête de l'animal : fragment de pierre d'une statuette d'Epona. 2° Buste en pierre d'une femme couronnée de tours : image de la Tutela d'Alesia. ¶ Une nouvelle théorie sur l'emplacement du combat de cavalerie qui précéda le siège d'Alesia [J. Toutain]. 158-167. A propos d'une brochure du lieutenant-colonel Colin. ¶ L'archéologie gallo-romaine en 1915 [J. Toutain]. 168-178.

Revue archéologique. Premier semestre (cinquième série, t. III, janv.-juin 1916). Astrologica [Fr. Cumont]. 1-22. 4 fig. La mélothésie zodiacale ou répartition des signes du zodiaque sur les parties du corps a trouvé son expression dans une miniature des Heures du duc de Berry. Tantôt le personnage nu qui figure l'homme est placé au milieu des signes du zodiaque disposés en cercle autour de lui ; tantôt le personnage porte sur son corps même les symboles zodiacaux (voy. B. N. gr. 2419 d'une part, XVe s., et B. N. lat. 7351, d'autre part, XIVe s.). Une autre figure, dite de l'homme anatomique, se rapporte à une autre conception astrologique et illustre la

mélothésie, non zodiacale, mais planétaire; cf. Cat. codd. astr. IV (Italici), p. 43, cod. 18, f. 311 ; cette figure est de tradition dans les livres d'Heures édités à Paris à dater des dernières années du xvie siècle. Dans le ms. du duc de Béry, la miniaturiste a combiné les deux premières représentations. — Recueil astrologique à figures, servant à l'enseignement dans les écoles carolingiennes, représenté par deux mss. du ixe siècle, Dresde 183, et B. N. lat. nouv. acq. 1614. Le Parisinus vient de Tours et est abondamment illustré: hémisphères célestes, deux séries d'images des constellations, purement mythologiques et avec les étoiles. — Notice sur B. N. lat. 17868, xe siècle, contenant un traité inédit d'astrologie, copié sur un original plus ancien : Incipit liber Alchandrei philosophi. Alchandre est Alexandre, dont le nom est altéré suivant le mode de transcription des langues sémitiques. Ce traité est connu et a été très répandu à la fin du moyen âge. Mais on n'en avait aucune mention avant le xiie siècle. Il est le plus ancien ouvrage où se manifeste l'influence de l'astrologie arabe dans l'Europe latine. Il cite les Saraceni et les mansions lunaires, théorie étrangère à l'astrologie grecque et donne des noms arabes à ces mansions et aux signes du zodiaque. L'auteur paraît être un Juif, peut-être converti, et a dû vivre en Gaule au viiie ou au ixe siècle. Analyse du traité par chapitre. ¶ Les monuments antiques figurés du musée archéologique de Milan [E. Espérandieu]. 23-73. 41 fig. Notice sommaire des sculptures réunies au Castello Sforzesco, pour lesquelles il n'existe aucun catalogue. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 74-97. 1 fig. Eros jouant avec un masque de Silène. Il existe une représentation assez fréquente: un Eros tient devant lui un immense masque de Silène qui le cache en grande partie; il passe la main dans la bouche du masque et effraie ainsi d'autres Eros qui prennent des attitudes de peur ou de recueillement. Cette scène est une scène de l'au-delà, comme toutes celles où l'on voit des Eros vendangeant, pressant le vin. Le masque est un apotropaion puissant; on le met dans les tombes : c'est qu'il est le symbole de l'au-delà qui engloutit tout. Les Eros ivres ou vendangeant expriment les joies dionysiaques des initiés dans l'autre monde. Le masque n'est donc pas nécessairement l'indication d'une profession dramatique, pas plus que les Muses sur un tombeau n'annoncent un poète : ce sont des images funéraires. Le masque est le monstre androphage auquel l'enfer est comparé. Souvent il laisse passer de sa gueule une partie du corps, la tête, les jambes, la main. La main a une valeur particulière dans le folk-lore ; elle sert aussi de talisman. Les attitudes des autres Eros devant le spectacle sont rituelles; ils lèvent la main, geste prophylaxique, ou ont les mains jointes sur la poitrine, geste de contemplation et de soumission. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 116-126. Le tombeau de Porsenna reposait sur un labyrinthe. Le vase de Tragliatella (S. Reinach, Rép. Vases, I, 345) représente un labyrinthe appelé « truia »; le jeu troyen, décrit par Virg., En., V, 533 suiv., correspond exactement comme l'affirme le poète à la danse du γέρανος crétodélienne, en sorte que le cortège de l'œnochoé peut représenter l'un ou l'autre. Il est difficile de lire les vers de Virgile sans songer aux Saliens et à leurs chants, où les mots antroare, redantruare, désignent d'après Festus, les mouvements des conducteurs et la reprise de ceux-ci par les autres danseurs. Notes sur Eros en croupe (p. 117, n. 2); sur les pierres à bassin et les emblèmes sexuels (p. 118, n. 1). Autres représentations sur des vases, d'où il résulte que le svastika, la spirale et le méandre dérivent du labyrinthe et que la patrie du labyrinthe doit être cherchée dans la région des hautes latitudes. ¶ Le puits du Gévaudan [S. Reinach]. 127-134. Dans

Sidoine Apollinaire, Propempticon, dernier poème du recueil, il faut lire : sublimem... orbem (non : urbem), qui désigne la lune. Les Gabales se vantaient d'avoir un puits où l'on voyait la lune se mirer, ce qui n'est pas possible dans nos régions. Il faut qu'elle passe au zénith, ou très près du zénith, ce qui ne se réalise que dans la zone torride élargie. La vanterie a pour principe une légende courante, du puits de la lune, qu'on retrouve en divers auteurs, et encore dans le Roman de Renart. ¶ Michel Bréal [S. Reinach]. 139-150. Portrait. Notice. ¶ Ch. Avezou [M. Collignon]. 151. Archéologue tué à l'ennemi. ¶ Sir John Rhys [S. R<einach>]. Celtiste (1840-1915). 151-152. ¶ Paul Pierret [S. Reinach]. 154. Egyptologue, 1836-1916. ¶ Montaigne et la bataille de Platées [P. R. de Costal]. 155-156. Deux citations. ¶ L'Eros de Lemnos [S. R<einach>]. 157. 1 fig. L'Eros trouvé par les Français en 1915 à Palaeopolis (Héphestia) est une réplique de l'Eros bandant son arc attribué à Lysippe, dont la collection Campana a un dérivé. ¶¶ 2e livr. L'Alexandre de Cyrène [Ada Maviglia]. < En italien>. 169-183. 1 fig. La statue trouvée à Cyrène est un Alexandre-Hélios dont l'original doit être attribué à Lysippe. ¶ Les Isiaques de la Gaule [E. Guimet]. 184-210. 1 pl. et 23 fig. On a condamné comme apocryphes des figurines égyptiennes maladroites qui sont le produit de l'industrie gallo-romaine à l'usage des dévots de la région lyonnaise, de l'Auvergne, etc. Trouvailles indiscutables. Ce ne peut être des objets de curiosité rapportés par des touristes : ils sont trop incorrects et trop nombreux. ¶ Outils en fer du musée de Saint-Germain [B. Champion]. 211-246 ; 16 pl. Travail du bois ; travail des métaux ; travail de la pierre ; travaux de terrassement, défrichement et défoncement ; travail de la terre ; outils et ustensiles du foyer ; objets en fer provenant d'Alise ; objets du tumulus de Celles (Cantal) ; instruments divers ; outils de potiers ; outils divers et outils figurés. Catalogue descriptif avec représentation des objets. ¶ Mosaïque de Carthage représentant les jeux du Cirque [L. A. Constans]. 247-259, 1 fig. Le mosaïste a représenté l'intérieur du Cirque et trois côtés du bâtiment, avec le velum, les gradins, dominés par deux petits temples, la spina et une fala, la course de quatre chars. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 260-271. 7 fig. II. Antéfixes gallo-romaines. Antéfixe de Néris : tête de taureau posée de face, encadrée par une feuille de palmette à double volute et par deux rosaces. Le motif central peut être aussi une tête humaine à cornes, une tête humaine sans cornes, parfois une simple saillie ovale. L'origine est le motif égyptien du personnage, parfois réduit à la tête, qui émerge du bouquet de lotus ou d'acanthe. Ces images sont apotropéiques et solaires. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 295-300. La tholos d'Epidaure. ¶ Notes nécrologiques sur le commandant Cros tué au nord d'Arras, l'helléniste C. A. M. Fennell, les historiens Babut et H. F. Secrétan (1856-1916), l'imprimeur Burdin (1866-1916). 307-310. ¶ Vases retrouvés [S. Reinach]. 311-312. ¶ Gravures et sculptures rupestres découvertes ou publiées par Joan Cabré, Carlos Esteban, J. G. de Rio, en Espagne [H. Breuil]. 322-327. 11 fig. ¶¶ N° 3. Inscriptions de Sinope [Th. Reinach]. 329-358. Textes mal publiés, par une revue locale, déchiffrés et commentés. A propos d'une épigramme, étude sur le dieu Phthonos (p. 353). Une autre épigramme ne peut être restituée qu'en partie (trimètres iambiques). Longue inscription agonistique. Langue curieuse : le latin est parsemé d'hellénismes et le grec de latinismes. ¶ Archéologie thrace, monuments inédits ou peu connus (IIe série) [G. Seure]. 359-386. 1 fig. Inscriptions funéraires. Recherches de Lajene (district de Lovetch, Bulgarie), résumées d'après l'Izvestia bulgare. Epitaphe en distiques latins, très incorrecte, adaptée

d'après un manuel. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 387-398. Une peinture de Pompéi (Rev. arch., 1862, t. II, pl. 10). Le labyrinthe de Tirynthe a été construit d'après une unité de mesure qui est l'empan de Goudéa. ¶ Notes nécrologiques sur A. Barth (1834-1916), A.-F. Imbert (1851-1916), G. Pitré, R. de Lageneste (1890, tué à l'ennemi 1916), A. Giraud-Toulon. 423-427. ¶ Rome et la politique d'annexion [G. Ferrero]. 431-432 < Extrait d'une conférence >.

Deuxième semestre (Ve série, t. IV, juillet-décembre 1916). N° 4. Un fragment de sarcophage judéo-païen [F. Cumont]. 1-16, 4 fig. Candélabre à sept branches dans un médaillon soutenu par des Victoires, le tout encadré par les Saisons. Au-dessous du médaillon, jeunes gens foulant le raisin. Ce sont là des symboles d'éternité et de résurrection, idées exprimées dans une épigramme en hexamètres, trouvée récemment dans la catacombe de Monteverde, et qui remonte au moins au Ier siècle de notre ère. Dans cette même catacombe, on a trouvé un couvercle de sarcophage représentant couché le défunt, un enfant. ¶ Les origines du chapiteau corinthien [Th. Homolle]. 17-60. 23 fig. Les lécythes à fond blanc montrent que l'acanthe avait un rôle funéraire à Athènes : on la voit au pied de la stèle ou la couronnant. C'étaient d'abord des bouquets coupés, déposés par la piété. Les artistes transposent le motif et en font la décoration de la colonne sur leurs peintures. Comme le chapiteau est sorti de la conception de la colonne comme une plante, l'acanthe devait tout naturellement devenir le chapiteau, d'autant plus qu'il figurait dans les cérémonies funèbres. L'inventeur doit être Callimaque, comme l'indique Vitruve, également expert dans le travail du marbre et dans celui du bronze. Les premières imitations de l'acanthe ont dû être exécutées en bronze : de là, le nom de Corinthe, cette ville fabriquant des pièces décoratives et des meubles où l'acanthe devait figurer. Callimaque était Athénien, mais a dû exécuter à Corinthe même le chapiteau dont il était l'inventeur. On peut citer, plus tard, les chapiteaux de bronze du portique d'Octavie et du Panthéon comme des exemples de la persistance de l'emploi du métal dans cet ordre. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 119-128. Labyrinthes médiévaux et modernes. ¶ Rapport du conservateur des antiquités à Chypre pour l'année 1914 [Markidès]. 157-162. Fouilles sur divers points. ¶ Gaston Maspero [Ed. Naville]. 172-176. Portrait. ¶ Une grande statue archaïque [S. R<einach>]. 180-182. 1 fig. Un des monuments les plus importants de la sculpture grecque vers 480, mise sous séquestre chez l'antiquaire Hirsch à Paris, réclamée par l'antiquaire italien Virzi de Palerme, sortie de France, passée en Suisse et acquise par souscription pour le musée de Berlin le 16 décembre 1915. ¶ Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine [Cagnat et Besnier]. 199-216. Janvier-juin. ¶¶ N° 5. Essai de chronologie crétoise [L. Franchet]. 217-229. Classification des antiquités crétoises d'après leurs caractères spécifiques jusqu'au premier âge du fer inclus. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [Maurice Pillet]. 230 241. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 242-256. 6 fig. III. Relief en terre cuite du musée de Genève. Provient de la collection Fol et représente de droite à gauche : Mercure, Minerve, Vulcain assis au milieu, l'Abondance, Apollon avec un arc de forme singulière. L'objet est de même facture qu'un relief de Mulhouse (S. Reinach, Reliefs, II, 96, 2). Tous deux sont suspects, mais le sujet est antique. — IV. Vases à puiser les liquides et vases à surprise : exemplaires du musée de Genève. — V. Rhombe ou roue solaire. Skyphos italique de la collection Fol (musée de Genève) représentant un jeune

homme qui tient une bandelette blanche. Fortement penché, il pose le pied gauche sur un rocher. Devant lui roule un disque dont les quatre rayons doubles sont séparés les uns des autres par des lignes de points, et dont le bord extérieur est hérissé de crochets blancs. On peut penser à un rhombe. Mais on peut aussi rappeler une pratique très générale des fêtes solaires, qui consistait à faire rouler du haut d'une colline une roue enflammée, imitation magique du cours du soleil. ¶ Octavien-Mercure [J. Six]. 257-264. 2 fig. Avant qu'on s'arrête à la supposition d'un génie d'Auguste, on a songé à voir dans Octavien l'incarnation de quelque dieu, notamment Mercure; cf. Hor., Od. I, 2, 30 suiv. Le soi-disant Germanicus du Louvre était un Octavien-Mercure. Dès l'antiquité, on a enlevé le pétase ailé. A l'époque moderne, la pointe du nez a été refaite. Ces changements ont altéré l'aspect de la physionomie, qui auparavant était celui des premières monnaies d'Octave, un type différent du type devenu ensuite officiel, qui s'accorde pourtant à merveille avec le petit bronze du vieux souverain que publia Rayet (Mon., pl. 69). La tête Chiaramonti et les marbres analogues représentent des Romains qui voulaient ressembler à Octave ou des personnages de sa famille. La statue du Louvre est des environs de 28 av. J.-C., date de l'ode d'Horace : Octave à 35 ans. ¶ Remarques sur les tombeaux percés d'une fenêtre à propos des fouilles d'Alésia [L. Maître]. 265-285. 10 fig. Ce sont des monuments chrétiens, imitation des procédés employés par la Rome chrétienne dès le temps des catacombes. Ce n'est pas une invention gauloise. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 286-294. La hache et le labyrinthe. ¶ Madame Dieulafoy [E. Pottier]. 307-311. Portrait (1851-1916). ¶ Henry Doulcet (1857-1916), George Coffey, R. Gauthiot, Marcel Dubois : notices nécrologiques [S. R<einach>]. 311-313. ¶ Le puits du Gévaudan [W. Deonna]. 313-316. Il s'agit dans Sidoine probablement d'une ville suspendue dans les airs apparaissant au fond d'un puits. ¶ Vestiges de la ville de Verrois []. 317-318. Dans l'Aube. ¶ Artémis Geneteira []. 319. M. Arvanitopoulos dans un sanctuaire d'Artémis en Thessalie a recueilli des inscriptions, dont une à cette déesse, protectrice des épouses fécondes. ¶¶ N° 6. Emporion [P. Paris]. 329-357. 16 fig. Colonie de Marseille en Espagne qui vient d'être l'objet de fouilles méthodiques. Histoire de la ville. Site et plan des fouilles d'Ampurias; murs, terrasses, temples, citerne avec filtre d'amphores, statue d'Asklépios, tête exquise de Vénus. ¶ La version sumérienne des origines [Morris Jastrow]. 358-372. < En anglais. > ¶ Corpus des céramistes grecs [G. Nicole]. 373-472. Première édition de cette liste qui paraîtra dans le Recueil Paul Milliet. I. Fabriques primitives non attiques. II. Vases attiques à figures noires. III. Vases attiques à technique mixte. IV. Vases attiques à figures rouges. V. Vases italiotes. VI. Vases plastiques. VII. Vases sans décor. ¶ Les fallacieux détours du labyrinthe [R. de Launay]. 413-421. Conclusion. Migrations des symboles. ¶ Le marquis de Vogüé [S. Reinach]. 428-447. Portrait (1829-1916). ¶ Paul Allard, Henri Thédenat (portrait), Félix de Pachtere [S. R<einach>]. 447-449. Notices nécrologiques. ¶ Le calendrier romain [S. R<einach>]. 452-454. Résumé d'un mémoire de Ridgeway : le calendrier commençant en mars était sabin, c'est-à-dire patricien; celui auquel César revint était latin = plébéien. ¶ A propos des tombeaux percés d'une fenêtre [E. Espérandieu]. 458-459. Ils ont été mutilés par des chercheurs de trésor. ¶ Revues des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine [Cagnat et Besnier]. 467-493. Juillet-décembre.

Revue celtique. Vol. XXXV. N° 2. Un rapprochement celto-ombrien [J. Vendryès]. 212-214. Rapprochement de « ad, ada », « loi, légal », avec ombrien

« arsmor », rit, institutions. Terme du vocabulaire religieux commun aux Italiotes et aux Celtes. Les Celtes l'ont laïcisé de bonne heure, ¶¶ N° 3. L'épisode du chien ressuscité dans l'hagiographie irlandaise [J. Vendryès]. 357-360. Patrice rend la vie à un chien qu'on lui offre tout cuit à manger. Autres variantes, dans l'hagiographie celtique, de ce conte où M. Reinach a trouvé une indication de totémisme.

Revue de l'histoire des religions, t. LXXIII. N° 1. Janv.-fév. Authenticité et valeur de la tradition populaire [G. Huet]. 1-51. Récemment M. Foulet, à propos du Roman de renard, a contesté l'antiquité des contes et la valeur de la tradition populaire. La thèse est que la littérature orale vient des livres et n'est que le reflet de la littérature écrite, souvent la plus récente. Discussion à propos du recueil de Cosquin. L'influence des livres imprimés, cependant, là où on peut la saisir, est bien moins grande qu'on ne pourrait le supposer. Autre exemple par l'histoire du conte de Berthe au grand pied. P. 22, conte de Dieuchidas de Mégare, dans le scol. d'Apol. de Rh., I, 517 ; récit analogue dans Apollodore, Bibl., III, 13. Formes parallèles du même conte dans Firdousi. P. 25, Ulysse et Polyphème. P. 28, la Belle et la Bête, dans Apulée. P. 33, les contes d'animaux. En somme, les contes folkloriques sont souvent anciens, ce qui n'exclut pas la possibilité d'influences littéraires accidentelles. ¶¶ N° 2. Mars-avril. Les prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare [W. Deonna]. 185-202. 10 fig. Daniel dans la fosse aux lions ; le cheval solaire et les monstres affrontés. ¶¶ N° 3. Mai-juin. L'Aphrodite chypriote [René Dussaud]. 245-258. 4 fig. Cypre a joué un rôle prépondérant au IIIe et au IIe millénaires avant notre ère. Egéens avant tout, ils finissent par subir partiellement l'influence de la Phénicie (fin du IIe millénaire), puis de l'Egypte (XIVe s. av. J.-C.). On doit avoir présents ces points de repère pour s'expliquer le type d'Aphrodite. Les Grecs racontent qu'elle reçut des Heures un collier et une couronne : ces attributs, elle les a dès le IIIe millénaire. En Orient, on avait l'habitude de renouveler ou de rajeunir le simulacre divin, tantôt par un changement de vêtement, comme à Athènes, tantôt par un bain. Le mythe de la naissance marine de la déesse s'explique par une cérémonie de ce genre accomplie au bord de la mer : encore maintenant, dans l'île, à Larnaca, on va sur la côte, on monte dans des barques, on s'asperge mutuellement d'eau de mer, puis l'on va toucher un point du rivage. La déesse de Paphos était représentée par une pierre et le temple était semblable à un sanctuaire phénicien, c'était sans doute une enceinte sacrée avec des autels en plein air (Hérod., I, 105 ; Tac. Hist. II, 3). Adonis est un autre rapport avec la Phénicie. Toutes ces analogies s'expliquent si, à l'origine, l'Aphrodite cypriote était une déesse-mère, la Terre-mère. Les représentations les plus anciennes la montrent avec l'enfant. Le geste de la déesse, se prendre les seins ou le ventre à deux mains, devait être un geste rituel, que répétaient les adorateurs dans les assemblées et exprimant les idées de maternité et d'enfantement. Explication des divers aspects de la déesse dans les monuments du Louvre et évolution du type sous l'influence de la Syrie (nudité), de l'Egypte (lotus), de l'Asie-mineure (tiare). L'Aphrodite grecque est le produit d'une superposition : elle n'est purement ni d'origine grecque, ni d'origine orientale ; il faut faire une place à l'influence cypriote.

Tome LXXIV. N° 4. Juillet-août. Le sens des termes οὐσία, ὑπόστασις et πρόσωπον dans les controverses post-nicéennes [Louis Rougier], 48-63. ¶¶ N° 5. Sept.-oct. Fin de l'article précédent. 132-189. ¶ Questions d'archéologie religieuse et symbolique, XI, la Vierge de miséricorde

[W. Deonna]. 190-227. 1 pl. A propos de l'acquisition par le Musée de Genève d'un bas-relief en bois polychromé de la Vierge de miséricorde. Etude des parallèles antiques : les bras étendus (la Piété, sur les monnaies de Matidie ; Juno Pronuba, sur les époux ; Jupiter Pluvius, sur les soldats romains de la colonne de Marc-Aurèle ; trophées) ; manteau protecteur (égide ; guerriers grecs ; Aristogiton semblant protéger Harmodios ; Niobé) ; manteau signe d'union abritant plusieurs personnages (filles de Pandaros, Heures, les époux) ; manteau séparant du monde (scènes funéraires, l'au-delà figuré par la draperie dans les scènes où paraissent les Erinyes ; tombeau des Haterii, où la femme qui a retrouvé trois enfants morts avant elle jouit du repos des Champs-Elysées séparés du monde terrestre par la draperie de fond ; draperie sur laquelle se détache le médaillon du défunt). Le rideau suspendu derrière Aphrodite du trône Ludovisi, derrière la Vierge byzantine, tenu par des Eros ou des anges, est un emblème divin, est le voile céleste, image de la voûte céleste, comme l'a montré Eisler dans Weltmantel u. Himmelzeit. ¶¶ N° 6. Nov.-déc. Un miracle de Marie-Madeleine et le roman d'Apollonius de Tyr [G. Huet]. 249-255. Le voyage de Peregrinus de la légende de Madeleine est inspiré de l'incident rapporté dans l'Hist. Apol. regis, 25-26 (p. 27-32 Riese). La tempête n'est pas indiquée dans l'Historia, mais on la retrouve à la fois dans d'autres versions (Gesta Romanorum, etc.), de la même histoire, comme dans le récit du miracle de Marie-Madeleine. ¶ Maspero et la religion égyptienne [A. Moret]. 264-310. 1 grav. Résultats acquis par Maspero : Théorie magique de la tombe ; les inscriptions des pyramides de Saqqarah ; la mythologie et les cosmogonies.

Revue de Paris (La). XXIIIe an. T. I. Janv.-févr. 15 févr. Le cinquantenaire de la « Cité antique » [C. Jullian]. 852-865. « La cité antique fut, en 1864, un spéndide défi aux prétentions de la violence. » Fustel montre dans une haute antiquité la femme consacrée et associée par le mariage, la cité née de l'alliance et unie par le souvenir des morts, l'Empire romain maintenu par le culte et un idéal unique. Les recherches ultérieures des préhistoriens et des archéologues, des juristes et des linguistes ont confirmé la conclusion de Fustel : « Ce n'est point la force qui a gouverné les hommes. » Fustel par sa méthode tend à reconstituer toute une société disparue et fonde la sociologie ; Durkheim est l'élève de Fustel : « Il y a un idéal sacré qui plane au-dessus des sociétés les plus rudimentaires de l'Afrique et de l'Australie » (Durkheim) ; l'âme humaine est partout la même : telle est l'idée fondamentale de Fustel. Les deux principes qui dominent aujourd'hui la science de l'école archéologique actuelle, l'évolution et la survivance, sont appliqués dans la « Cité antique ». Les linguistes de l'heure actuelle signeraient la phrase de Fustel : « Le sens intime d'un radical peut quelquefois révéler une ancienne opinion ou un ancien usage ; les idées se sont transformées, mais les mots sont restés. » L'école philologique a reproché à Fustel le mélange et l'absence de critique des sources ; mais cette école a souvent remplacé les faits par des discussions : Troie, la Rome royale, la préhistoire du Latium, les fouilles de Gaule ont montré qu'il y avait une vérité dans les textes. Les légendes les plus étranges, comme le pensait Leibniz, finissent par s'accorder avec un fait du passé. ¶¶ Tome IV. 1er août. L'œuvre de Gaston Maspero [A. Moret]. 562-576.

Revue de philologie. Tome XL. N° 1. Sur la détermination des actes dans les comédies de Térence [Louis Havet]. 5-17. Trois déplacements d'entre-actes sont nécessaires, un dans les Adelphes, un dans l'Eunuque,

un dans l'Andrienne (avec suppression des vers 171 et 226). Dans l'origine, chaque acte devait former un rouleau numéroté. Ensuite, pour la lecture, on a supprimé toute distinction, de sorte que la division de Donat ou des modernes est nécessairement conjecturale. ¶ Le modèle de l'Hécyre [G. Lafaye]. 18-32. Les Anciens ne savaient pas eux-mêmes si le modèle était de Ménandre ou d'Apollodore. C'est pourquoi Térence, dans le prologue, ne nomme pas d'auteur. A la fin, l'auteur a coupé pour brusquer le dénouement et ne pas impatienter les spectateurs. ¶ Sur le manuscrit grec Coislin 169 de la Bibliothèque nationale [Fr. Garin]. 33-37. Ms. de Théocrite du xve siècle ; détestable pour 1-8 ; copié à partir de 9 sur le Laurentianus XXXII, 16. Ce ms. ne mérite pas l'attention qu'on lui a donnée. ¶ Comment on cessait d'être colon [S. Reinach]. 38-46. C'est un des points les plus obscurs de l'histoire du colonat. Le colonat paraît avoir son origine dans des règlements mal connus qui ont eu pour objet de rendre difficile ou impossible l'aliénation ou même la location à des tiers des terres concédées. ¶ Aristote, Eth. Nic. B, 9, 1109 a 35 [P. d'Hérouville]. 47-48. Proverbe qui signifie : ramer faute de pouvoir voguer à la voile, c.-à-d. se contenter d'un pis-aller ; cf. Chrysostome, Adu. oppugn. uitae monast. III, 1 ; Homil. I in Matt. 1. ¶ La répétition du pronom relatif en grec [L. Laurand]. 49-50. La répétition du relatif en grec n'est pas aussi rare qu'on l'enseigne. ¶ 'Ωκεανέ [G. Méautis]. 51-54. Cette exclamation égyptienne veut dire : « bienfaisant comme le Nil ». Les Alexandrins avaient assimilé l'Océan des Grecs à leur fleuve national. ¶ Litanie grecque d'Isis [G. Lafaye]. 55-108. Edition du texte, traduction, commentaire, étude critique. Le principal intérêt de ce document est de nous montrer l'extension du culte d'Isis hors de l'Egypte. Index. ¶¶ N° 2. Origine et formation des scolies anciennes d'Aristophane [P. Boudreaux]. 113-124. Un grammairien anonyme, vers le ive-ve siècle, au moment où la forme du livre en codex se généralise, a constitué le texte de onze comédies conservées en collationnant divers exemplaires. Il a compilé les commentaires d'Héliodore, de Symmaque, de Phaeinus, d'anonymes. Il transcrivit texte et notes sur un codex qui est l'archétype de notre recension byzantine. Dans la suite, les dérivés se sont chargés d'additions provenant d'autres sources, de gloses et de conjectures. ¶ Plautus [L. Havet]. 125-132. Am. 418 ; af Telebois. Bacch. 51 : <hunc> unum. Cas. 311 : qua tu. Cist. 7 : ambae a me. Epid. 353 : his denumeraui manibus, is suam. Merc. 847 : inuentus res simitu... dedit. Poen. 968-969 : 969 est apocryphe ; 968 : profecto animo horunc hominum. Trin. 48 : o amice mi. 296 : nei colas neiue. 183 : sei recte sei. 538 : omnia mala (Bergk). Truc. 181 : amanti si cui quod dabo non est non didici fari. Avant on doit lire : Amantes si qui non danunt, non didici fabulari. ¶ Parcepromus [L. Havet]. 132. Devant r, le cas de composition est en -e ; donc garder parcepromus, Truc. 183, Ps. 1266. ¶ Isis Latina [F. Cumont]. 133-134. Faute du papyrus. Lire ἐν Πέρσαις Αναειτην ('Αναεῖτιν). ¶ Cicéron, Verrines [L. Havet]. 135-137. IV, 9 : illic (illi ?) in usum prouinciae te ; 16 : mandatum erat ; 35 : Popillus ; 49 : ligne tombée ; 56 : omnibus inspectantibus ; 65 : deferant, id in praetorium uti ; 121 : locis religiosis uidemus. ¶ Aurélius Victor [L. Havet]. 138-140. De Caesaribus 40, 2-3 ; epit., 41, 2 ; 41, 19-20. ¶ Varron, R. R. 1, 38, 2 [L. Havet]. 140-141. Sur I, 38, 2 ; 44, 1 ; 44, 2 ; 45, 1 et 2. ¶¶ N° 3. Essais et notes sur Virgile [P. Lejay]. 149-189. 1. Expression d'un sujet indéterminé en latin (Q. C., X, 7, 13 ; Nonius p. 496-497 ; Hor., A. p., 86-87, 234-235 ; Ep. II, 1, 250-269 ; Lucr. I. 324-327 ; Cic. Ver, V, 148 ; Caton, Agr., 86 ; Hor. Epît., I, 19, 43 ; Cic., N. D.,

I, 50 ; Plaute, Rud. 1290 ; Prop. IV, 1, 38 ; Pl., Most. 101 ; Var., R.R., II, 4 ; Virg., Georg. III, 123 etc. ; II, 75 ; IV, 231 ; II, 280 ; II, 433 ; Hor., S. I, 1, 50 ; Virg. En., VIII, 212 ; V, 638). — 2. Aventinus (En. VII, 655 suiv.) — 3. Cycnus et Cupavo (X, 185) ; lire (186) : Transierim, Cycni paucis. — 4. Praeciae, non : preciae, Géorg. II, 95. — 5. Feruit opus : texte de Géorg. IV, 169, malgré feruet d'En. I, 436. — 6. uocare (non uacare, mais au sens de uacare), Géorg., III, 477. — 7. rustum, ruscum ; lire : rusti, dans Géorg., II, 413. — 8. subicio, sub : « de dessous », mouvement de bas en haut. — 9. Un faux archaïsme, quom avec l'indicatif, dans En., IX, 249. — 10. Ignotus deus : dieu inconnu dans En., VIII, 249 suiv. C'est un dieu qu'on ne connaît pas. ¶ Ad ins. graec. (ed. minor) II¹, N° 1 [P. Foucart]. 190-192. Lecture des lignes 26-27. ¶ Notes sur Valérius Flaccus [M. Badolle]. 193-200. Sur VI, 1 suiv., 209 ; V, 227; VIII, 83 ; les mots créés par Valérius Flaccus ; le sens de colus, fremitus, mora, inexorabilis, lassus, magnus, educere leto, mutare, nutare, maculatus, etc. ¶ Panaitios critique [S. Reinach]. 201-209. Traits qui prouvent que Panaitios peut être compté parmi un des plus anciens représentants de la critique d'attribution. ¶ Lucrèce, IV, 1123 [A. Cartault]. 210-211. Transposer 1123 et 1124. ¶ Virgile, Enéide, VI, 586 [A. Cartault]. 212. Transposer 586 et 587. ¶¶ N° 4. La langue des tablettes d'exécration latines [Maurice Jeanneret]. 225-258. Bibliographie. Introduction. Phonétique : Vocalisme, voyelles, diphtongues, syncope, apocope, prosthèse, épenthèse, contraction. ¶ Lectulus, lit de table [L. Havet]. 259-262. Le lectus sert aux repas normaux qui ont lieu dans la maison; lectulus, quand il y a régalade exceptionnelle : tel est l'usage de Plaute, Térence, Cicéron. Dans Ad., 285, lire : et lectus, sis, iube. Dans Plaute, Stich., 704 : Cynice accipimur quom intus in lectu... ; phrase interrompue. ¶ Nonnos, Dionysiaques. VII, 100 [P. Collart]. 263-265. Au v. 202, lire : σῆμά τε τῆς θεότητος. ¶ La dissimilation des préfixes latins dans l'écriture [P. Lejay]. 266-267. Au temps de saint Augustin, in manibus et inmanibus sont identiques pour l'œil. ¶ Un indicatif dans le discours indirect [P. Lejay]. 268-269. Cicéron. De signis, 8, garder : pretii fuerunt ; la correction : dederint, du § 150, est contestable. ¶¶ Cette revue contient, en outre, à la fin des n°s 2, 3 et 4 : **Revue des revues et publications d'académies relatives à l'antiquité classique.** Fascicules parus en 1915. Pages 1-160.

Revue des Deux Mondes. 6e période. Tome XXXIV. 15 août. G. Maspero [Maurice Croiset]. 757-777 ¶¶. T. XXXV. 15 oct. Une guerre d'usure dans l'antiquité, la deuxième guerre punique [Paul Huvelin]. 883-908. Il faut y distinguer un prologue et quatre actes. Prologue : longue préparation dès le temps de paix, surtout par le mariage de la fille d'Hamilcar avec un chef Numide, Naravas, par la fondation d'une large base d'opérations en Espagne d'où l'on puisse atteindre de pied ferme l'Italie ; à ces préparatifs correspondent l'aveuglement et l'ignorance des Romains. Portrait d'Hannibal. Premier acte : traversée de la Gaule dérobée aux Romains, la Trebbia. Deuxième (217-216) : Trasimène, Cannes. Troisième : lutte d'usure de treize ans où Rome reprend le dessus ; perte et reprise de Tarente, le Métaure. Quatrième acte : dénouement par l'offensive ; Zama. Rome a soutenu cette lutte avec un certain nombre de faiblesses : défaut de préparation et de prévoyance, absence d'armée professionnelle, partage de l'autorité suprême entre deux consuls, influence des assemblées, émiettement de l'Italie en républiques rurales et isolées. Rome l'emporte grâce à son esprit militaire, à son esprit civique, à sa souplesse et à sa docilité dans les réformes nécessaires, à ses ressources matérielles judicieusement organisées, à la maîtrise de la mer.

Revue des études anciennes. Tome XVIII. N° 1. Études d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 1-11. II. Lampsaque et les Galates en 197-196. Le décret de Lampsaque en l'honneur d'Hégésias et de ses collègues, ambassadeurs à Marseille et à Rome en 196, contient dans la lecture actuelle due à Lolling deux mentions des Galates Tolostoages. La première, l. 49, est fournie par la pierre. La seconde l. 56-67, < περὶ τῶν Γαλα>τῶν, est l'œuvre de Lolling. Cette restitution est inacceptable dans la forme et dans le fond. Il n'y a pas eu de conflit antécédent entre Lampsaque et les Galates fort éloignés. Mais Lampsaque profita de l'ambassade pour user du crédit de Marseille auprès de tous les Gaulois et pour obtenir une recommandation auprès des Tolostoages. On peut supposer comme supplément à la l. 56, ἐνεστώτων, ou συμβάντων, ou πραγμάτων, ou autre expression analogue. ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 12-18. Lat. ātrium, indiqué comme d'origine étrusque par Servius, Varron, Festus, paraît un emprunt au sémitique hatṣar « vestibule », ou hādar « entourer (d'un retranchement) », cf. hĕdĕr, « chambre intérieure ». L'étrusque atar « maison » est un emprunt similaire, fait aux Phéniciens d'Afrique. — ēn, « voici », est identique à ἤν, qui est probablement un emprunt au cananéen, hébr. hēn, « voici ». — L'italique castra se rattache à la racine sém. hatṣr- : le correspondant celtique est un emprunt parallèle à une langue sémitique. ¶ Notes critiques sur les poètes latins [L. Havet]. 19-26. Claudien, Bell. goth. 153, lire : populoque referet. Carm. min., 26, 14, perfurit, au lieu de perforat, qu'il faut garder au v. 16. Restitution de la pièce 32, De saluatore : placer 4-6 après 15, en lisant au v. 5 Verbum (non : mundum) ; v. 8 : Virginei timuere sinus ; v. 19 : purgata repetes. Rapt. Proserp. I, 140 est authentique ; lire : commisit et oris ; 139 est interpolé, mais l'œuvre d'un excellent versificateur ; 141 est d'un raccommodeur maladroit et à supprimer. ¶ Statuette en terre cuite du musée archéologique national de Madrid [P. Paris]. 27-30. 1 fig. Figurine industrielle, Déméter, Cosé, ou dame athénienne, exprimant l'idéal et le style de l'art sévère des Athéniens entre les guerres médiques et Phidias. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 31-51. Epopée et folk-lore dans la Chanson de Roland. ¶ Le Saint Michel de Cize du codex de Compostelle et du guide des pèlerins [Jean de Jaurgain]. 51-54. C'est un faubourg de St-Jean-Pied-de-Port, le faubourg d'Espagne, appelé anciennement Iriberria, « la ville neuve », construit dans la première moitié du xiie siècle, et appelé St-Michel. ¶ [C. Jullian]. Dès lors, le tracé de la voie romaine devient clair ; on n'a plus à chercher du côté de St-Michel-le-Vieux. La route prend la montagne dès que possible, à St-Jean-Pied-de-Port, puis se tient toujours sur la crête, à la ligne de séparation des eaux, comme toute route romaine de montagne. ¶ Monument marseillais prétendu antique [M. Clerc]. 255-256. 2 fig. Décrit comme un autel antique par Grosson, c'est un bénitier du xiie siècle de St-Laurent ; aujourd'hui au Musée du Vieux-Marseille. ¶ Sévère et les Helvètes [R. Cagnat]. 57. Inscription d'Avenches, où Septime Sévère est dit : conseruat<ori> orb<is>. Ce titre ne s'était rencontré que pour des empereurs postérieurs. ¶ Un projet de restauration du Palais-Gallien de Bordeaux au xviiie siècle [Paul Courteault]. 57-59. Projet suggéré par d'Argenson, provoqué par Tourny et rédigé par l'architecte Portier. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 60-64. Notes bibliographiques. P. 63 : Lugdunum, mons lucidus, mons clarus (cf. Clermont), était le nom d'une colline consacrée à quelque dieu de lumière ; Lug était le plus beau des dieux, une sorte d'Apollon ; les Lugoves seraient des Lucinae, des Mères accoucheuses. ¶ Le sanctuaire de Nesmy [G. Chauvet]. 64. Quicherat écrit à Fillon que Némy, au xiiie siècle Naimilium, remonte à Nemetillum ; ce

serait un petit sanctuaire. ¶ Variétés. L'archéologie dans les tranchées [A.P. et P.P.]. 65. 1 pl. Nécropole des Dardanelles. ¶ Collection d'auteurs grecs et latins [O. Navarre, P. Masqueray, Delaruelle]. 65-69. ¶ P. Hochart [G.R.]. 69. Mort le 18 février 1916, à 85 ans. ¶¶ N° 2. Études d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 77-102. III. La mort d'Antiochus IV Epiphane. Il n'y a pas de raison de douter du récit traditionnel, pris dans son ensemble. Réfutation des objections. ¶ Annaeus Serenus, préfet des vigiles [H. de la Ville de Mirmont]. 103-117. — 1. Les incendies à Rome. — 2. Les secours contre l'incendie, l'organisation des vigiles sous l'Empire. ¶ Notes gallo-romaines, Camps de César [C. Jullian]. 118-120. On a de tout temps cherché des camps célèbres. Dans l'antiquité, on connaissait des camps de Décius (T. L., X, 15,5), de Varus (Tac. An., I, 61), des Cimbres et des Teutons (Germ. 37). Des villes sont d'anciens camps de généraux romains; ainsi Aoste (Strabon, IV, 6, 7). Sid. Apoll. Epist. II, 14, retrouve un camp de César. On a même des Castra Herculis (Am. Marc., XVIII, 2, 4). Le vulgaire développe ce que les érudits ont commencé. ¶ Le camp de Cyrus à propos des camps de César [G. Radet]. 121-122. Q. Curce, III, 4, 1, mentionne un camp de Cyrus, attribué au Cyrus connu, mais qui devait être, dans la réalité, un camp de Cyrus le jeune. Alexandre, personnage de folk-lore, ambitionnait de reproduire Cyrus l'Ancien, autre personnage de folk-lore. L'historiographie officielle (Callisthène) a fait plier la réalité à ces visées. Associer la marche d'Alexandre à celle du vainqueur de Crésus, c'était évoquer des présages favorables. ¶ Documents fournis à la préhistoire par saint Grégoire de Tours [Marcel Hébert]. 123-141. La puissance miraculeuse (uirtus), fluide pondérable ou lumineux ; la mort et la survivance; les rêves; monuments ou usages préhistoriques ; pierres à écuelles, dites empreintes de genoux ; empreintes des sabots de l'âne de saint Martin ; substitution du culte de saint Hilaire à celui d'un lac; cupules et leur emploi. ¶ Recherches sur l'origine des légendes, mosquée de Buzancy, question de méthode [O. Guelliot]. 142-144. Légende qui a pour origine une enquête officielle faite en 1820. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 145-146, ¶¶ N° 3. Etudes d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 153-171. III. L'anonyme du papyrus de Gourob est très probablement Ptolémée III Evergète. Réfutation des objections de Wilcken, G. de Sanctis et Bouché-Leclercq. C'est une « entrée » de prince, comme celle d'Attale I[er] à Athènes dans Polybe XVI, 25, 7, et celle des rois Roimétalkès, Polémon et Cotys et de leur mère, Tryphaina dans le décret de Cyzique (O. G. I, 332). — V. 'Αντίπατρος ἀδελφιδοῦς : c'est un prince-neveu, ainsi nommé parce qu'il était le neveu de Séleucus II ; on continua de l'appeler ainsi sous Antiochus III, d'où la méprise de Polybe qui le fait neveu de ce dernier prince. — IV. Sur la date de la fondation des Νικηφόρια. Elle est postérieure à 226. A propos de l'année 220, Polybe, IV, 47, 7 et 49, 3, la donne comme récente. ¶ Annaeus Serenus préfet des vigiles [H. de la Ville de Mirmont]. 172-180. — 3. Annaeus Serenus et Sénèque. Analyse des traités (Dialogi) qui lui sont dédiés : De constantia sapientis, De tranquillitate animi et De otio. ¶ Cippe funéraire d'une prêtresse trouvée à Aïn-Maja (Tunisie) [L. A. Constans]. 181-186. 1 pl. Prêtresse des Cereres, portant en ceinture la uitta caractéristique dont parle Tertullien, De pallio, 4, avec des rosaces sur le vêtement à la hauteur des seins, souvenirs de l'astre de Tanit. De chaque côté une sorte de flambeau, qui est un myrte, sur lequel est posé une colombe. Le myrte témoigne de la parenté des cultes d'Aphrodite et de Déméter, déesses de la fécondation, établie par les fouilles d'Orsi en Calabre. Dans les mêmes fouilles, la colombe est un attribut de Déméter. Les deux faces latérales du

cippe présentent la même figure, ce sont les Cereres : une femme soutenant la corbeille d'osier ; au-dessous, une truie pleine. Monuments semblables. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 187-190. De Lyon à Augst par Nyon. Cette route a été projetée par César. Le sénat, en fondant Lyon et Augst, a exécuté les projets de l'homme qui connaissait le mieux la Gaule. ¶ Les mosaïques de la planche XXXII d'Artaud [Ph. Fabia]. 190-192. Il y a eu interversion. Description. Corrections à l'inventaire des mosaïques de la Narbonnaise. ¶ Encore le dieu de Viège [W. Deonna]. 193-202. 2 fig. L'insigne qu'il porte est la clé laconienne privée de son manche qu'il porte sur le sexe, comme le Kronos mithriaque la porte sur la poitrine. Le clou qu'il a sur la poitrine est un signe cosmique et figure l'éclair. La clé a un sens analogue. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 203-214. P. 213, l'inscrition discutée par Chénon (Bul. antiq., 1915, 230) est authentique ; un dieu Cososus, génie de source et génie personnel, identifié à Mars, correspond à ce que nous savons. Les noms divins en -osus sont courants dans le Berry. ¶¶ N°4. Études d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 233-247. — VII. Les Etoliens auxiliaires d'Achaïos (Polybe, VIII, 16,7) lors du siège de Sardes. Ces Etoliens ont été recrutés et envoyés par l'Egypte et son ministre Sosibios. ¶ Notes latines [A. Cuny]. 248-252. — 1. Dans Plaute, Trin., 888, uesculum uinarium, contient un substantif emprunté probablement à l'ombrien veskla, récipient. — 2. Sur le traitement latin -nd- de i. e. * -ndh- intérieur. Il est bien attesté par fundus ; lumbus n'est pas une objection. — 3. Le latin uoltus peut être apparenté à uolo. ¶ L'épisode d'Aceste [R. Pichon]. 253-256. Il y avait à Ségeste une cérémonie où une colombe était immolée par la flèche d'un habile tireur. Cette cérémonie était rattachée à la légende de la fondation de la ville. Virgile s'est inspiré de cette tradition dans le V[e] livre de l'Énéide. ¶ Annaeus Serenus, préfet des vigiles [H. de la Ville de Mirmont]. 257-262. — 4. La préfecture d'Annaeus Serenus. Pl., N. H., XXII, 96, raconte qu'il est mort à la suite d'un repas de corps avec tous ses officiers, empoisonné par des champignons. Il n'y a pas lieu de douter de ce récit. Il est invraisemblable que Tigellin, pour se débarrasser de Sérénus ait fait empoisonner tous les officiers des vigiles, et les esclaves. Il y a toute apparence que Sérénus succéda comme préfet des vigiles avant 51 à Julius Paelignus, qui avait succédé lui-même en 48 à Decrius Calpurnianus. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 263-273. — LXXII. L'époque italo-celtique, son existence. Les linguistes ont établi l'existence d'une unité italo-celtique. La majorité des noms de lieux de l'Occident ont une telle similitude entre eux qu'ils doivent remonter à une langue commune. D'Arbois supposait une civilisation ligure, antérieure aux invasions concordantes italiotes et celtiques et définie par les concordances toponymiques. Cela n'est pas impossible. Mais il reste que les deux périodes sont antérieures aux temps de la Gaule celtique et de l'Italie ombro-latine et que leur extension géographique est semblable. Les âges du fer correspondent à la période de séparation. L'âge du bronze, qui n'a pas les distinctions et les variétés de l'âge du fer, est le témoin archéologique de l'unité italo-celtique. L'unité archéologique suppose plus que des rapports commerciaux, mais une unité organique, politique. Les traces de cette unité subsistent dans le nom d'Hercule, quoique sa légende chargée de détails imaginés soit d'ailleurs inutilisable, et dans le nom des Ligures, par lequel les Anciens désignaient ce qui subsistait et ce qu'ils savaient de l'unité italo-celtique. Le ligure était une langue indo-européenne. L'empire ligure s'est écroulé par les luttes des peuples qui le composaient. Sous le nom d'Hyperboréens, les Grecs ont désigné un peuple bien déterminé, apparenté

aux Ligures, ensuite les Ligures eux-mêmes (Bretagne et Celtes). Le vrai nom de tous ces peuples pouvait avoir été Ambres on Ambrons ; cf. Plut., Marius, 19. La parenté que les Anciens croyaient voir entre les Ombriens et les Celtes s'explique par le fait qu'ils étaient restés plus fidèles aux traditions communes, les Ombriens étant sans doute en retard sur les autres Italiotes. L'unité italo-celtique explique les analogies que présentent les institutions de la Gaule et de l'Italie, la facilité avec laquelle les Gaulois furent romanisés, comment l'Occident est redevenu si vite une unité sous la domination romaine. ¶ Le Mont Désiré [S. Reinach]. 277-279. Lugudunum est Mons lucidus. Dans le glossaire d'Endlicher on a Desideratus mons. Cela vient de ce que Mons Lucidus, ΦΩΤΕΙΝΟΝ ΟΡΟΣ, est devenu Desideratus mons, ΠΟΘΕΙΝΟΝ ΟΡΟΣ, sous l'influence du nom de saint Pothin. ¶ Le gaulois « petru », son évolution au point de vue du sens [J. Loth]. 280-286. Le nombre quatre a pris chez les Bretons un sens perfectif et intensif, comparable à τετράγωνος qui qualifie le sage dans Simonide. ¶ Inscriptions des pays rhénans [W. Cart]. 277-280. Notes tirées du Röm. Germ. Korr.-Blatt, 1914 et 1915. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 290-292. ¶ Félix de Pachtère [J. Jullian]. 308. Tué le 24 septembre 1916 en Macédoine. P. L.

Revue des Études grecques. T. 29. N° 131, janv.-mars. Les ∴ solaires [W. Deonna]. 1-10, 6 gravures. On croit retrouver l'association du Satyre avec Hèlios sur un canthare du Musée de Genève (N. 4794), provenant de Pouzzoles et relevant de la fabrique de Ruvo. Les trois boules, disposées en triangle aux côtés du cippe et à son sommet, sont sans doute les mêmes qui tatouent la jambe du Satyre sur un cratère du Louvre (Répert. des vases, I, p. 109). Les trois disques peuvent être aussi disposés sur une ligne horizontale ou verticale, et ces deux combinaisons (3 disques disposés en triangle et 3 disques disposés sur une ligne droite) peuvent s'unir, puisqu'elles ont le même sens, suivant une loi bien connue du symbolisme. ¶ Le roi Skolotos [Théod. Reinach]. 11-13. Au livre IV, ch. vi d'Hérodote, les mots τοῦ βασιλῆος (qui manquent dans PR) ἐπωνυμίην font difficulté. Ils semblent se rapporter à un roi déjà mentionné (τοῦ). Or, le récit précédent n'en mentionne que deux : Targitaos et Kolaxaïs. Aucun de ces 2 rois ne s'est appelé Skolotos et n'a pu transmettre ce nom au peuple scythique. Il faut lire ainsi la fin du chapitre vi : σύμπασι δὲ εἶναι οὔνομα Σκολότους · Σκύθας δὲ Ἕλληνες οὐνόμασαν, τοῦ βασιλῆος (p. e. τοῦ πρώτου βασιλῆος) ἐπωνυμίην. Les trois mots, omis par un premier copiste, puis récrits en marge, auront été intercalés à une fausse place ; peut-être même ne faut-il y voir que la glose d'un lector otiosus, inspirée par le chap. x, et qui a pénétré indûment dans le texte. Incidemment l'auteur propose de restituer ainsi les vers 15 et suivants des nouveaux fragments du Catalogue d'Hésiode (Oxyrhynchus Papyri XI, p. 48, n° 1358, fr. 2 : Αἰθίοπας τε Λίβυς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς || τῶν ῥα πατὴρ γ] ἔνεθ' υἱὸς ὑπερμενέος Κρονίωνος || ἀλλὰ Λίβυς] μέλανες τε etc. ¶ Les Trois-Mille et la restauration démocratique à Athènes en 403 [P. Cloché]. 14-28. Après avoir traité de l'histoire des Trois-Mille au cours de la guerre civile (4 périodes. 1° période d'accord entre les Trois-Mille, jusqu'au massacre des Eleusiniens par ordre des Trente ; 2° période de crise qui correspond au dénoûment de cette affaire et à la chute des Trente ; 3° période d'accord sous la dékarchie ; 4° nouvelle crise après l'intervention du roi Pausanias), l'auteur montre qu'entre la restauration de 403 et la période des Trente et des Dix, il n'y a pas eu dans la politique des Trois-Mille un brutal et violent contraste. La restauration fut loin d'être inclémente aux anciens privilégiés ; la haute société athénienne demeure impunie et riche après l'archontat d'Eu-

clide. Si elle n'a plus le monopole des honneurs, elle garde dans la vie publique une place éminente ; elle paralyse l'essor de la démocratie et dans la politique intérieure elle voit triompher plusieurs de ses aspirations traditionnelles. ¶ Ephèse et les Priéniens du Charax [M. Holleaux]. 29-45 (1 pl.). Texte suivi d'un commentaire crit. et explicatif et d'une discussion des restitutions d'Heberdey. L'auteur dresse le bilan des faits historiques que révèle le décret d'Ephèse < v. R. d. R. 38 [37 à tort], 165, 23 > et établit contrairement à l'opinion de Hiller von Gaertringen, Heberdey et W. Otto, que le φρούριον dont il est question dans le décret d'Ephèse n'est pas le Κάριον, mais s'appelle ὁ Χάραξ, qui appartenait aux Ephésiens, lesquels en firent abandon volontaire, et certainement temporaire aux exilés de Priène. ¶ Les éléments de population orientale en France. Les Grecs en France du xve au xixe siècle [J. Mathorez]. 46-68. Le plus célèbre des savants grecs attachés à la Cour de France est Jean Lascaris. C'est dans le château de Fontainebleau que les mss. grecs étaient classés, collationnés, catalogués et étudiés par une pléiade d'érudits dont Lascaris dirigeait les travaux. Une place d'honneur doit être attribuée à Ange Vergice dont la calligraphie célèbre fut le modèle des caractères grecs fondus par Garamond pour le roi François I[er]. Son fils Ange, né en Crète, fut chargé de la conservation de la bibliothèque de Fontainebleau, et y guidait dans leurs travaux Jacques Diassorinos et Constantin Palaeocappa. ¶ Bulletin archéologique [A. de Ridder]. 69-108. 19. gravures. 1. Architecture. Fouilles. — 2. Sculpture. — 3. Fresques. Vases peints. — 4. Bronzes. Terres cuites. ¶ Variétés. Sur l'interdiction des armes déloyales [G. Glotz]. 108. Strabon (X, 1. 12, p. 448) raconte qu'au temps de la lutte engagée en Eubée à propos de la guerre lélantique, Chalcis et Erétrie, quoique ennemies, conclurent une convention gravée sur une stèle et exposée dans le temple d'Aramynthos qui défendait « de se servir d'armes lancées de loin ». ¶ ¶ N° 132, avr.-juin. Sur une hypothèse récente relative à Socrate [Léon Robin]. 129-165. Selon Burnet il ne faut demander à Xénophon et à Aristophane autre chose qu'une vérité déformée. Ils ont fait trop peu de place, le premier à l'enthousiasme et au mysticisme, le second à la tournure critique de l'esprit et à l'ironie. Seul Platon nous a montré un portrait loyal ; chez lui se concilient la liberté de l'art et la fidélité de l'histoire. Conséquence : les doctrines originales qui sont exposées dans le Gorgias, le Ménon, le Phédon, le Banquet, le Phèdre, la République, le Théétète même en partie, deviennent avec Burnet le bien propre du vrai Socrate : or, ni la considération même des dialogues platoniciens ni les témoignages d'Aristote (ce qu'il dit de Socrate ne vient que de Platon) ne fournissent de preuves à la thèse de Burnet. Nous nous trouvons en présence d'une série d'hypothèses qui se prêtent un mutuel appui : l'hypothèse de l'historicité des dialogues platoniciens sert à prouver que les doctrines mises dans la bouche de Socrate sont véritablement les doctrines mêmes de Socrate : l'accord de cette seconde hypothèse avec une autre sur l'évolution générale des théories philosophiques lui sert de confirmation. ¶ Notes épigraphiques [P. Roussel]. 166-187. I. Liste d'archontes athéniens. Rectifications à la liste donnée par Fimmen Ath. Mittheil. t. 39 < v. R. d. R. 39,154,9 et 40,80,52 >. — II. Les Ῥωμαῖοι Τηίων. Sur une stèle funéraire trouvée à Erythrées se rencontre selon J. Keil (Wien. Jahresb. 13) la formule insolite Οἱ Ῥωμαῖοι Τηίων qui désignerait la colonie romaine de Téos. Dans cette inscr. ὁ δῆμος, ἡ γερουσία, οἱ Ῥωμαῖοι, employés absolument désignent le peuple, la *gerousia*, les romains d'Erythrées. — III. Le titre de λεσώνης et le culte des dieux crocodiles. Le λεσώνης ne paraît pas avoir été un personnage officiel, mais il jouait un rôle analogue à celui du

président des fabriciens d'une paroisse. Les prêtres attachés au sanctuaire du crocodile Soknopaios, prenaient à tour de rôle, annuellement leur service. — IV. Les femmes-peintres de Thasos. Ni la servante de la déesse inconnue (Mon. Piot xx, p. 48) ni la prêtresse et néocore de Cybèle (I. G. XII, 8 n. 378) n'ont pratiqué l'art de la peinture ; elles ont fait les frais de la peinture à l'encaustique et de la dorure. — V. Δαμᾶς Λυκάονος.. Dans l'inscr. de Lorima publiée par Chaviaras, Ἀρχ. Ἐφημ. 1913 Λυκάονος est un patronymique et non un ethnique. — VI. Zeus Homoboulios. Le décret mutilé, publié par Rehm (Karverau u. Rehm, Das Delphinion in Milet) fasc. 3 fait mention de Zeus Homoboulios. Roussel explique cette épithète par le rapprochement avec un texte de Pausanias III. 13, 4 « Ἀμβούλιος dérive de βουλή et s'applique aux divinités qui portent conseil dans les délibérations. Ὁμοβούλιος ne signifie point autre chose. » ¶ Une famille de Délos [Maurice Lacroix]. 188-237 (7 pl.). L'étude des familles déliennes nous met notamment en présence d'une très importante maison à ramifications nombreuses et complexes. Beaucoup de ses membres présentent deux caractères communs : ils ont, parmi leurs parents, un Antigonos ou un Andromènès, et quelqu'un de leurs proches fait le commerce des bois, quand ils ne le font pas eux-mêmes. Ces exposés généalogiques semblent montrer en Délos une île où toute la puissance politique et économique est concentrée entre les mains de quelques familles de financiers et de gros commerçants qui s'unissent entre eux par des mariages ; les alliances entre parents sont fréquentes. ¶ L'indolence des Dieux [S. Reinach]. 238-244. Il paraît difficile que S. Paul, élève des rabbins, en contact avec les juifs du parti helléniste, n'ait pas connu, du moins par ouï-dire, l'idée maîtresse de la théologie d'Epicure sur l'indifférence et l'indolence des dieux. Il y fait allusion dans un passage célèbre de la lettre aux Philippiens ii, 6 où il faut lire οὐκ ἄπραγμον (au lieu de οὐχ ἁρπαγμὸν) ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ, non rem a curis vacuam existimavit se idem esse ac Deum. ¶¶ N° 133-134 Juillet-sept. De quelques faits grammaticaux [A. Meillet]. 259-274. I. Remarques sur l'infinitif. La langue indo-européenne, dont le grec est une transformation n'avait pas d'infinitif. En se créant chacun un infinitif, les langues indo-européennes ont obéi à une tendance naturelle à laquelle le type très singulier de l'indo-européen avait opposé un obstacle. L'infinitif grec est dénué de toute flexion casuelle ; on observe en grec autant d'infinitifs que de thèmes verbaux. Chaque thème a son participe actif et moyen. Sur le modèle du participe, on a constitué à chaque thème un infinitif actif et moyen. Il n'y a que deux langues indo-européennes qui aient créé et largement développé ce qu'on appelle la phrase infinitive avec sujet à l'accusatif ; le grec et le latin. Après s'être développé d'une manière très étendue en grec, l'infinitif a disparu. Au lieu de l'infinitif, les Grecs ont recouru à ἵνα suivi du subjonctif. On observe le fait déjà chez Polybe et dans le Nouveau Testament. — II. A propos du verbe ἔσθω, ἐσθίω. Ce verbe appartient au type dit supplétif : il emprunte ses formes à deux racines différentes. Dans Homère la forme du présent est normalement ἐσθίω, et, à part la formule πῖνε καὶ ἦσθε les formes de ἔσθω figurent chez Homère seulement dans la mesure où les règles de l'hexamètre rendent impossibles les formes de ἐσθίω. Il en est de même chez Hésiode. Bien que la forme de ἐσθίω soit obscure, on conçoit que le présent ἔσθω et l'impératif *ἔσθι étant donnés, il en soit résulté ἐσθίω. Le parfait ἐδήδοται a pu être fait sur le modèle de πέποται ; ἐδήδοται a servi à son tour de point de départ à la forme active ἐδήδοκα. — III. Sur le datif pluriel des thèmes en -ᾱ- en Attique. La substitution de -αις à -ασι, -ησι sur les inscr. attiques est un fait parallèle au changement

qui s'est produit dans la langue littéraire, quand, au lieu de σσ et de ρσ qu'écrivaient les tragiques et Thucydide, on a écrit ττ et ρρ. La forme -ᾱσι, -ησι a été notée jusqu'en 420 parce que cette forme, qui a existé en vieil attique était la plus semblable à la forme ionienne, c'est-à-dire à la forme de la langue littéraire, -ησι : depuis 420, on a recouru à -αις parce que c'est la forme qui était seule restée en usage en dehors des adverbes (θύρᾱσι, Ἀθήνησι) et que les Athéniens du v[e] siècle ont voulu noter leur parler. L'action de -οις s'est marquée par la création de -αις (et -αισι à date ancienne). En résumé, l'influence ionienne a fait préférer, dans l'ancienne langue épigraphique athénienne -ασι, -ησι à -αις jusqu'au moment où, -αις ayant prévalu dans l'usage parlé et les Athéniens ayant, d'autre part, pris conscience de leur primauté sur les Ioniens, on a noté simplement la forme -αις usuelle à Athènes. ¶ ΕΡΚΟΣ ΟΔΟΝΤΩΝ [D. C. Hesseling]. On a prétendu que ἕρκος ὀδόντων dans Homère signifie les lèvres ; l'artificiel de cette explication saute aux yeux. Voici le concept primitif : la double rangée des dents barre le passage à ce qui entre et à ce qui sort par la bouche. En premier lieu cela s'applique à l'âme, comme on le voit au 9e chant de l'Iliade (vv. 400-409). Le rôle de barrière contre l'âme fugitive explique pourquoi Digénis Akritas, héros glorieux, mais de courte vie est appelé dans un chant chypriote ναρκοδόντας, c'est-à-dire qui a les dents écartées. Déjà dans l'antiquité d'après plusieurs passages d'Aristote et aes *Scriptores physiognomici* on considérait l'écart des dents comme le présage d'une vie brève. Enfin, selon la croyance grecque, l'homme peut retenir grâce à la barrière des dents les ϝέπεα πτερόεντα qui souvent trahissent ses pensées secrètes. ¶ L'histoire de Délos d'après les prix d'une denrée [G. Glotz]. 281-325. On voit une simple liste des prix de la poix refléter toute l'histoire de Délos durant les 150 ans de son indépendance et, inversemenl, projeter quelques lueurs nouvelles sur les vicissitudes de rivalités qui mirent aux prises les rois d'Asie, d'Egypte et de Macédoine.

Années	310-296	Moyenne	18-19 dr.	le métrète
»	282-268	»	27 dr.	»
»	250-169	»	14 dr. 30 ob.	»

Le maximum de la hausse atteint 40 dr. sous l'archontat d'Hypsiclès (en 279). L'invasion des Celtes en est la cause, et le minimum de 9 dr. est atteint, un siècle plus tard, sous l'archontat de Dèmarès en 179 grâce aux bons rapports des Déliens avec les rois de Macédoine, pays qui fournissait principalement la poix. La concomitance des faits économiques et politiques se vérifie dans le détail. Par ces synchronismes se précisent certaines dates jusque là douteuses : arrivée des Gaulois en Macédoine, au printemps de 279 ; défaite et mort de Kéraunos, dans la seconde moitié de mai ; règne de Méléagros, de mai à juillet ; règne d'Antipatros, pendant la Canicule, de fin juillet au commencement de septembre ; tentative de Brennos sur les Thermopyles, en automne ; massacre des Gaulois à Delphes, en novembre et en décembre. Enfin, plus de doute possible ; les années des archontes déliens sont bien celles que leur assignaient Homolle et Dürrbach. ¶ Bulletin archéologique [W. Deonna]. 326-381 (20 grav.). I. Fouilles. — II. Architecture. — III. Sculpture [1]. — IV. Fresques, vases peints. — V. Bronzes, terres cuites. — VI. Orfèvrerie. — VII. Divers.

1. Le Musée de Berlin avait acquis d'un professeur à l'Université de Gœttingue un relief de l'époque aurignacienne qui avait été volé. Le musée de Berlin ne l'a nullement restitué àson propriétaire, le D[r] Lalanne à Laussel (Dordogne).



¶¶ Partie administrative. Séance du 3 juin 1915 XLVIII-XLIX [A. d'Alès] rappelle que l'on discute depuis près de 300 ans sur la date de la trad. latine ancienne qui nous a conservé intégralement le grand ouvrage de saint Irénée sur les hérésies. Le nœud de la question est dans la relation qui unit cette traduction latine au traité de Tertullien contre les Valentiniens. L'examen de deux passages met hors de doute que les rencontres signalées ne sauraient être fortuites. La priorité paraît devoir être tranchée en faveur de l'Irénée latin, dont le travail a pu être utilisé par Tertullien pour son travail. L'attribution de l'Irénée latin au IIe s. est d'ailleurs confirmée par l'archaïsme de certains détails. ¶ XLIX-L [M. de la Charlonie] préconise le projet de création à Paris d'un musée de l'Hellénisme où la nature, l'art, la littérature seraient représentés. ¶¶ Séance du 2 déc. LIII-LIV [Edm. Pottier] fait quelques remarques sur un skyphos d'Hiéron et la religion d'Eleusis Ce vase a été souvent étudié, notamment par Perrot (X, p. 484-8). Le revers nous montre le départ de Triptolème qu'entourent Déméter et Koré ; derrière celle-ci est la nymphe Eleusis qui personnifie la ville des mystères. Sur la face, Eumolpos et Poseidon assis, d'autres personnages debout : Zeus, Dionysos, Amphitrite. Nous voyons se vérifier ici une idée importante exprimée par Foucart. Les mystères ne sont pas toute la religion d'Eleusis : il y a aussi une partie publique : c'est une fête agricole, la fête du pain à laquelle viendront se greffer un culte spécial et des mystères. L'auteur analyse successivement le rôle que jouent dans cette composition Koré qui porte ici son épithète populaire de Phérophatta, Poseidon, Amphitrite, Zeus et le héros Eumolpos. ¶¶ Séance du 3 févr. 1916. LVI LVII [R. Pichon] Traite de l'épisode d'Aceste dans le 5e livre de l'Enéide. La difficulté de ce passage porte sur les vers relatifs à l'interprétation du prodige Ni l'interprétation de Burmann n'est satisfaisante, ni celles de Wagner, Forbiger et Dübner. Peut-être serait-il sage de revenir à celle de Servius qui voit dans « sera » un synonyme archaïque de « grauia ». Conclusion : la légende a commémoré — en le rattachant à la fondation même de la ville — un rite traditionnel, l'immolation d'une colombe par la flèche d'un habile tireur. ¶ LVII [H. Pernot] traite du sacrifice d'Abraham, mystère crétois. C'est une des plus belles œuvres classiques de la Grèce moderne. La part du merveilleux y est très réduite. Comparé avec l'Abraham sacrifiant de Théodore de Bèze, le mystère crétois fait preuve d'une grande supériorité. ¶¶ Séance du 2 mars LVIII [Glotz] fait savoir qu'il a versé au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale une correspondance de Berthelot s'étendant sur une période de plus de trois années au moment où ce savant préparait la publication des Alchimistes grecs. Il s'agit dans ces lettres de questions philologiques, de recherches, d'hypothèses dont la connaissance pourra être utile à ceux qui étudieront les mêmes questions. ¶ LVIII-LIX [Et. Michon] relate l'histoire d'un buste antique de femme acquis par le musée du Louvre au début de l'année 1914. Il faisait partie de la collection du général de Vassoigne qui en 1855, découvrit le Métrôon du Pirée. L'inscr. du buste trouvé au Métrôon figure au C. I. A. III, 1. N° 94, mais avec quelques inexactitudes. Quant au buste il est intact à un degré bien rare pour une sculpture antique ; le travail en est un peu froid et banal. ¶ LIX [Th. Reinach] commente une série d'inscriptions récemment découvertes à Sinope et très imparfaitement publiées dans un journal local. Il propose des restitutions de texte et signale les singularités grammaticales de ces documents où le grec est émaillé de latinismes et le latin d'hellénismes. ¶¶ Séance du 11 mai. LXI [A. d'Alès] parle de l'édition complète des œuvres grecques de saint Ephrem que va publier Giovanni Mercati.

Un fait intéressant : les textes grecs nous sont présentés comme des vers rythmiques, heptasyllabes ou octosyllabes. On sait d'autre part qu'on s'accorde à dater la traduction grecque du temps même de l'auteur, c'est-à-dire du IVe siècle. ¶¶ Séance du 8 juin. LXIII-LXIV [Meillet] voudrait chercher pourquoi tant de mots usuels dont l'origine est peu connue et qui furent introduits entre l'époque indo-européenne et l'époque historique où le grec nous apparaît, ne sont plus des mots anciens. Par exemple, le nom de l'œil ὀφθαλμός, n'a d'équivalent dans aucune langue indo-européenne. Si le vieux nom de l'œil (lithuanien akis ; cf. oculus et ὄσσε) a été éliminé, c'est que nombre de superstitions y étaient attachées. Un autre procédé consiste à déformer artificiellement le nom que l'on ne veut pas prononcer : par exemple en germanique Auge. C'est ce qui a dû se passer en grec pour ὀφθαλμός. L'origine en est obscure (ὄψ-θάλαμος globe de l'œil ?), et ses divergences dans les dialectes grecs sont d'une explication malaisée ; la question s'éclaire quand on conçoit qu'il fallait des formes nouvelles. Κεφαλή pose un problème analogue. Il semble qu'une forme ancienne γαρ ait été évitée dans certaines circonstances. On lit dans les Oiseaux (303) le composé κεβλήπυρις, de κεβλά qui désignerait la tête. Le mot vient-il du macédonien ? On attendrait une autre forme. Autre cause : la brièveté. Par exemple le nom de la bouche (sanscrit et iranien âs) s'élargit en âsya. En grec on a eu recours à στόμα qui dans l'Avesta désigne la gueule du chien. Nous sommes ainsi en présence de mots grecs qui ne viennent pas de l'indo-européen, mais que le grec s'est donnés dans sa préhistoire. ¶¶ Séance du 6 juillet LXIV-LXV [Pernot] traite des origines du dialecte tsakonien qui compte à certains égards parmi les patois les plus archaïques de la Grèce moderne (traces du dialecte dorien), et à d'autres, parmi les plus avancés, et qui présente des coïncidences qui n'ont pas été relevées jusqu'ici avec les patois grecs de l'Asie mineure. <Le dernier fascicule de la Revue des Études grecques n'a pas encore paru >. H. LEBÈGUE.

Revue historique. T. CXXI. N° 1. Bulletin historique. Histoire grecque (1911-1914) [G. Glotz]. 109-154. ¶¶ N° 2. Flamininus et la politique romaine en Grèce (198-194 av. J.-C.), I [Léon Homo]. 241-279. 1. Débuts de Flamininus en Grèce, entrevue de l'Aoüs, défection de la ligue achéenne. 2. Les conférences de Nicée. 3. L'entente avec Nabis, la défection de la ligue béotienne, victoire de Cynoscéphales. 4. Le traité de paix avec la Macédoine : le texte fondamental est celui de Polybe ; T.-Live ajoute, d'après la tradition annalistique, trois articles qui doivent être rejetés (XXXIII, 30). 5. Insurrection de la Béotie, la proclamation des jeux isthmiques ; l'enthousiasme des Grecs s'explique moins par ce qu'ils obtenaient que par ce qu'ils avaient redouté.

Tome CXXII. N° 3. Flamininus et la politique romaine en Grèce [Léon Homo]. 1-32. 6. Flamininus et la commission sénatoriale, la guerre contre Nabis. 7. Règlement définitif des affaires de Grèce, évacuation des places, départ de Flamininus. 8. La politique sénatoriale et la personnalité de Flamininus. L'intervention en Grèce s'imposait au Sénat pour assurer la sécurité de Rome ; à l'intérêt politique se joignaient les intérêts maritimes et commerciaux. Elle a toujours été défensive, avec un double but, le maintien de l'équilibre oriental et la prépondérance romaine dans la mer Ionienne. Flamininus est d'abord un diplomate ; il était curieux et délicat d'esprit ; mais, d'abord, ambitieux et ne négligeant pas ses propres intérêts. 9. Conclusion, la politique en Grèce de 198 à 194. Elle se distingue par la continuité. Mais elle n'eut pas un caractère phillellène, comme on l'a cru, ni de la part du Sénat ni de la part du Flamininus, sauf

pour ce dernier en 196. Le général romain a mis à exécuter la politique du Sénat les qualités brillantes d'une riche et complexe personnalité. ¶ Bulletin historique, Histoire grecque [G. Glotz]. 80-120.

Tome CXXIII. N° 5. Bulletin historique, Histoire grecque [G. Glotz]. 89-135. ¶¶ N° 6. L'adoration des empereurs et les origines de la persécution de Dioclétien [E. Ch. Babut]. 225-252. Au IVe siècle, dans l'Empire chrétien, on pratiquait l'adoration (προσκύνησις), en s'agenouillant aux pieds du souverain et en baisant un pan de son vêtement de pourpre, insigne de la Majesté. Les images impériales recevaient des hommages analogues. A l'époque constantinienne, ces rites étaient une survivance d'une institution de Dioclétien, qui, lui, voulait être adoré comme un dieu, cela n'est pas douteux. Pendant une trentaine d'années, l'empire a été une théocratie. Un certain nombre de textes montrent que ces rites ont déterminé la persécution dans les milieux militaires (Eusèbe, H. E. VIII, 4 et App.) ; il en est de même de quelques actes de martyrs. En général, cependant, les historiens se sont tus. A l'époque constantinienne, l'adoration persistait dans le cérémonial, et on ne voulait pas soulever un conflit. C'est pourquoi nous avons si peu de renseignements. ¶ Bulletin historique, Histoire grecque [G. Glotz]. 305-330.

Revue numismatique. < Analyse différée. >

Revue tunisienne, fondée en 1894 par l'Institut de Carthage. T. XXI (1914). Encore un mot au sujet de Zama [H. Renault.] 46-47. Le texte de Vitruve, 3, peut aider à déterminer l'emplacement. ¶ Le panthéon d'Hannibal [E. Vassel]. 48-55. Baal-Garnaïm et les baals locaux. Rien n'autorise à affirmer que les Carthaginois aient jamais eu la notion d'un dieu infini et universel. ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita, nouvelle série [A. L. Delattre]. 56-62. 2 fig. Fragments, dont un mentionnait peut-être une « ecclesia Vazaritana »; plusieurs épitaphes portaient « uirgo sacra » ou « uirgo fidelis ». Epitaphe en vers : « Eutitia hic felix fideli morte quiescet, Eclesie quae sedes tam sacro nomine signans, Apparet hinc cunctis quod se Deo dederit ipsa. » Mosaïque funéraire d'une religieuse appelée Cobul, altération de Quod uult deus, dont on a les formes Cobuldeus (Damous-el-Karita) et Codbul (Carthage). ¶ Onzième chronique archéologique nord-africaine (1912-1913) [L. Carton]. 66-86. Destruction des monuments antiques et formation clandestine de collections d'antiquités par les fonctionnaires dans l'Afrique française. Analyse et discussion des publications récentes : préhistoire, civilisation berbère, civilisation punique (les ports de Carthage, etc.). ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita (suite) [A. L. Delattre]. 156-163. Compléments au CIL. VIII, 12532, 12538, 14090. Noter « ziebus » (diebus), Innocis (Innocens), le nom propre Fabarius. ¶ Le panthéon d'Hannibal [E. Vassel]. 164-184. Dieux révélés par l'épigraphie, les monuments et les auteurs. Le paganisme des Carthaginois était compréhensif, tout imprégné de sabéisme, de naturisme et de fétichisme, conservateur, mais sensible aux suggestions émanant de la nation dominatrice, accueillant aux dieux étrangers. Les Carthaginois étaient des Berbères, avec quelques gouttes de sang phénicien. ¶ Onzième chronique archéologique nord-africaine (1912-1913) [L. Carton]. 185-196. Civilisation romaine païenne, Tunisie. ¶ Nybgenii et Nefzaoua [L. Carton]. 207-216. Résumé des conclusions déjà obtenues par l'épigraphie. Des considérations géographiques et le rapport des noms autorisent à admettre que le Nefzaoua fut le pays des Nybgenii. ¶ Essai sur les sépultures en jarre de l'Afrique du Nord [Dr Bertholon]. 217-226. 1 fig. Répartition géographique du rite. Le rite est antérieur aux Phéniciens. Le mobilier funéraire. Affinités égéennes

des grandes jarres de Berbérie. ¶ L'Institut de Carthage à Oudena et au Djebel-Oust []. 247-263. Oudena est l'ancienne Uthina. Itinéraire pour la visite des ruines d'Oudena [L. Carton]. 2 fig. (citernes, portes des uomitoria de l'amphithéâtre d'Uthina), 1 plan. ¶ Note sur les terrains et les sources thermales du Djebel-Oust [L. Berthon]. 3 fig. Ces sources ont alimenté des thermes romains importants, situés au pied de la colline. Le Dr Carton avait été intrigué par l'absence de toute source chaude dans le voisinage. L'eau thermale vient d'être retrouvée par M. D. Gérini. ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita [A.-L. Delattre]. 264-272. Epitaphes. ¶ Les inscriptions de Thugga, textes privés [L. Poinssot]. 273-279. Epitaphes en mosaïque : D. M. S. summa bonitatis et ingeni puer Q. Papiris (Papirius) Fortunatianus Eusebius uix(it) anis [figure d'orant]. Autre : Vitellius Cirspinu(s) (Crispinus) in pace ; uixit anis octo. Epitaphes sur des stèles. Sur les stucs des murs du théâtre, à l'entrée S.-O. de la scène, dans un graffite on distingue les mots « monitor cancelli » ; serait-ce l'individu chargé de placer les spectateurs ? ¶ Onzième chronique archéologique nord-africaine (1912-1913) [L. Carton]. 286-300. Algérie, Tripolitaine et Maroc, Divers ; christianisme : Tunisie. ¶ Nybgenii et Nefzaoua [L. Carton]. 354-368. Limites du territoire des Nybgenii. ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita [A.-L. Delattre]. 369-377. Epitaphes. ¶ Les inscriptions de Thugga, textes privés [L. Poinssot]. 378-387. Table des âges de 686 individus, 398 hommes et 247 femmes. Il est vraisemblable que beaucoup de petits enfants et de femmes ont été enterrés sans épitaphes. Les nombres indiqués sont très souvent des multiples de cinq, ce qui s'explique par l'usage du recensement quinquennal. On devait multiplier par cinq le nombre d'inscriptions au registre et on comptait pour un lustre les années écoulées depuis le dernier recensement. Il y a, en revanche, quelques mentions du nombre de jours, et deux des heures (pour un petit enfant et un vieillard). Sur 589 personnes âgées de 20 ans ou plus, 58 ont 90 ans ou plus. 25 (un peu moins de 5 °/o) sont centenaires (un vieillard de 110 ans, un de 115). ¶ Onzième chronique archéologique nord-africaine (1912-1913) [L. Carton]. 388-395. ¶ Thuburbo Minus et Thuburbo Maius [J. Canal]. 410-413. ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita [A. L. Delattre]. 451-464. Epitaphes.

Tome XXII (1915). Nybgenii et Nefzaoua [L. Carton]. 35-47. Fin. Traces d'occupation romaine et routes ; évolution du territoire au Ier et au IIe siècle de notre ère. La capitale, Tamalleni, élevée au rang de municipe sous Hadrien. ¶ La marque des chameaux dans l'extrême-sud tunisien, la sima [C.-P. Pillet]. 48-54. Tableaux et 1 fig. Usage moderne des tribus de marquer au feu les chameaux, pour reconnaître leur provenance. ¶ Fouilles de Bulla Regia [L. Carton]. 57-59. Résumé des fouilles de l'auteur. ¶ Mœurs indigènes, les rogations pour la pluie (Thob en Nô) [Ch. Menchicourt]. 65-81. Pratiques actuelles rapprochées des anciennes (Tertullien, Apol., 23-24 ; Dion LX, 9, Hérodote IV). ¶ Note sur un bos primigenius trouvé à Bizerte [Flick]. 82. 2 fig. ¶ Etude sur les migrations du « scomber thynnus » (thon commun) dans le bassin occidental de la Méditerranée [J. Bourge]. 85-96. 1 carte. ¶ Les lampes d'art indigène trouvées à Thuburnic et à Simittu [L. Carton]. 97-109. 138-156. 20 fig. Caractères généraux ; manière dont le potier indigène a modifié les modèles romains. Description de 95 spécimens. ¶ Les inscriptions de Thugga [L. Poinssot]. 110-120. 157-167. Rédaction habituelle des épitaphes : D·M·S· — p(ius) u(ixit) a(nnos). — Noms du défunt au nominatif. A la fin : h(ic) s(itus) e(st). Erreurs des lapicides sur les formules. Formule « plus minus ». Transcription des nombres. Eloges en vers. Epitaphes chrétiennes. Conditions

dans lesquelles les monuments funéraires ont été érigés. Profession des défunts : les honneurs publics sont rarement mentionnés ; en revanche, un « magister », une « paedagoga ». Dans le t. VIII, on constate la rareté des textes concernant les honneurs publics et l'abondance des mentions concernant l'enseignement, à la différences des autres régions. Mention de la tribu. Eloge des morts ; épithètes affectueuses. ¶ Une exploration archéologique entre Bulla Regia (Hammam-Darradjii) et Tabraca (Tabarca) [A. Winkler]. 133-137. 1 pl. et 1 plan. L'église du Henchir Damous (Khoumirie). Ruines de Aïn-bou-H'adja (Thunuba ou Thiunuba?). Bordj-el-Hammam (Aquae Calidae) : ruines importantes d'une ville d'eaux. Routes antiques. ¶ Inscriptions de Damous-el Karita [A.-L. Delattre]. 168-178. 212-226. 262-276. 4 fig. Epitaphes mutilées. N° 337, svastika. Sculptures représentant des personnages (subsistent les têtes) ; emblèmes chrétiens. ¶ Douzième chronique d'archéologie babaresque (1913-1914) [L. Carton]. 227-253. 303-314. Fausses antiquités et destructions. Préhistoire. Civilisation berbère. Civilisation punique. Civilisation romano-païenne. Christianisme. Travaux divers. ¶ Les statues du Capitole de Thuburbo Maius [A. Merlin]. 257-261. 2 pl. Des fragments d'inscription rendent certaine la destination de ce monument considérable dont l'ensemble était connu. Il y avait les trois statues ordinaires Jupiter, Junon, Minerve, dont des fragments viennent d'être retrouvés, notamment la tête et les pieds du Jupiter, figuré assis, qui devait avoir environ 7^{m} de haut. Les déesses étaient un peu plus petites. La ciuitas a été transformée en municipe par Hadrien. Le Capitole a été construit sous Marc Aurèle et Vérus. ¶ Etudes puniques [E. Vassel]. 277-286. III. Encore l'inscription de Bir-Tlelsa. Deux lettres de M. [Clermont-Ganneau]. ¶ Un fragment de lampe chrétienne et une lampe entière [A.-L. Delattre]. 300-302. Du règne de Théodose II, dont elles reproduisent une monnaie. ¶ Supplément au catalogue des lampes du musée Alaoui [A. Merlin]. 314-341. 204 numéros. ¶ A propos de la caprification des figues [M. S. Mzali] 342-343.

Tome XXIII (1916). Etudes puniques [E. Vassel]. 17-24. 143-150. 278-286. 348-355. Figures. IV, Treize ex-voto. V. Sur la bilingue d'Althiburos, VI. Un passage de la dédicace de Bir-Tlelsa. VII. Quatrième note sur la néo-punique de Bir-Tlelsa. ¶ Quelques découvertes récentes au Khanguet-el-Hadjaj (Tunisie) [J. Renault]. 25-33. 7 fig. Jarres en terre cuite avec inscriptions. ¶ Supplément au catalogue des lampes du musée Alaou [A. Merlin]. 43-57. Fin. N°s 205-347. ¶ Inscriptions de Damous-el-Karita [A.-L. Delattre]. 58-69. 1 fig. Fin des fragments chrétiens. Quelques fragments d'épitaphes païennes. ¶ Quelques bulles de plomb trouvées à Carthage [A.-L. Delattre]. 77-86. ¶ Tabarca [Hannezo]. 239-265. Fig. Monographie dont les trois premières pages touchent à l'antiquité. ¶ Le voyageur Peyssonnel de Kairouan au Kef et à Dougga (août 1724). [Ch. Monchicourt]. 266-277. 356-364. Outre les lettres publiées par Dureau de La Malle en 1838. Peyssonnel a laissé une relation inédite de son voyage. Publication d'un long fragment d'après la copie médiocre de la bibliothèque d'Avignon (n° 1373). Description de nombreuses ruines ; copies d'inscriptions. ¶ Relation d'un court voyage d'un antiquaire amateur, F. Caroni, surpris par les corsaires, conduit en Barbarie et heureusement rapatrié (1804) [M. Conor et P. G. Grandchamp]. 287-294. 393-403. Extraits traduits de la relation italienne, publiée à Milan en 1805 et dont a eu connaissance Chateaubriand. Détails sur les ruines romaines.

GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : Henri Lebègue.

Annual (The) of the British school at Athenes. < Le volume XXI n'avait point paru à la fin de juin 1917. >

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to Antiquity (Society of Antiquaries of London). Vol LVIII ; IIe série, vol. VIII (1902-1903)[1]. Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine de Silchester, Hants, en 1901 [St John Hope]. 17-36. 2 plans, 5 figures, 1 planche en couleurs, dallage mosaïque de la maison no 1, Insula 27. La fig. 3 reproduit un fragment de tuyau de brique portant l'inscription : Fecit tubum Clementinus. Une autre brique, fig. 4, est sans doute une table de jeu semblable à celle qui est signalée dans Ovide, Ars Amatoria, III, 365, et Tristia, II, 481. Un fragment de verre gravé, fig. 5, représentant un poisson et une palme, est sans doute un emblème chrétien. ¶ Suite du même rapport. 413-428. 2 plans, 3 planches. Description très détaillée des édifices domestiques trouvés dans les fouilles commencées en 1899. ¶ Le rivage grec et romain submergé près de Naples [Günther]. 499-560, 1 carte, 6 plans, une vue panoramique 1 planche, 29 figures. Palaeopolis (Liv., VIII, 22) aurait été située dans la région de l'île de Gaiola, à l'ouest du Pausilippe. ¶¶ Volume LIX ; Deuxième série, volume IX (1904). Fouilles à Caerwent (Monmouthshire), sur l'emplacement de la cité romano-bretonne de Venta-Silurum dans les années 1901-1903. [Ashby, Hudd et Martin]. 87-124, 1 plan, 18 figures, 1 planche, une inscription en 10 lignes : | .... | LEGato LEGionis II | AVGustae PROCONSVLI | PROVINCiae NAR|BONENSIS | LEGato AVGusti PRO PRaetore PROVInciae | LVGDVNENsis EX DECRETO | ORDINIS RES|-PVBLica CIVITatis SILVRVM. ¶ Vestiges romains et postérieurs trouvés dans les fouilles sur l'emplacement de la Prison de Newgate 1903-1904 [Philip Norman]. 125-142. 3 plans, 7 figures. ¶ Notes sur quelques traces probables d'une maison de foulon romain en Bretagne [George Fox]. 207-232. 3 plans, 14 figures et vues. ¶ L'île d'Ictis [Clément Reid]. 281-288. Ictis = Vectis = Mictis, escale pour le commerce de l'étain de Bretagne, serait l'île de Wight. Données de Timée, César, Pline, Diodore de Sicile, commentées par une étude géologique. ¶ Fouilles à Caerwent (Monmouthshire), sur l'emplacement de la cité romano-bretonne de Venta Silurum en l'année 1904 [Ashby]. 289-310. 1 plan, 7 figures. Inscription d'une petite statue : (Deo) Marti Leno (si)ve Ocelo Vellaun(o ?) et num(ini) Aug(usti) M(arcus) Nonius Romanus ob immunitat(em) collign(i) d(onum) d(e) s(uo) d(edit), Glabrione et Homulo co(n)s(ulibus) (ante diem) X k(alendas) sep-(tembris) (23 août 152 ap. J.-C.). ¶ Le bas-relief de Linarès et les travaux miniers romains en Bétique [Horace Sandars]. 311-332. 1 carte, 18 figures ¶ Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine à Silchester (Hants), 1903-1904 [St John Hope et George Fox]. 333-370. 5 plans, 13 figures, 9 vues. ¶ Les tombeaux préhistoriques de Knossos [Arthur Evans]. 391-562, 147 figures. ¶¶ Volume LX, Deuxième série volume X (1906). Un second trésor d'argent provenant de Chypre [Ormonde Dalton]. 1-24. 2 planches, 27 figures. ¶ Sur deux statues de marbre et un bas-relief mithriaque de la période

---

1. Cette publication n'a plus été analysée depuis 1902 (voy. *Revue*, t. XXVI, p. 241, 29 = *Archaeologia*, Vol. 57). Nous donnons surtout pour les années 1902-1913, le titre des articles qui rentrent dans notre cadre, puis un résumé des deux derniers volumes.



romaine, trouvés à Londres [Haverfield]. 43-48. 3 planches. Tête de dieu fluvial et statue de Bonus Eventus (?), œuvres d'un artiste grec ou romain, importées en Bretagne romaine. Représentation d'un sacrifice Mithriaque avec l'inscription : Velpius Silvanus Emeritus Leg. II Aug. Votum solvit. Factus Arausione. ¶ Bronzes pré-romains, offrandes votives provenant de Despenaperros dans la Sierra Morena, Espagne [Horace Sandars]. 69-92. 4 planches, 17 figures. ¶ Fouilles à Caerwent (Monmoutshire(, sur l'emplacement de la cité romano-bretonne de Venta Silurum, en 1906 [Ashby]. 111-130. 1 plan, 9 figures, 1 planche en couleurs (fragment de peinture murale). ¶ Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine de Silchester (Hants), 1905 [St John Hope]. 149-168. 1 plan, 4 figures. ¶ Découvertes récentes se rapportant au Londres romain [Philip Norman et Francis Reader]. 169-250. 3 plans, 3 planches, 32 figures. ¶ Suite de cet article. 431-450 1 plan, 1 planche en couleurs, 8 figures. ¶ Fouilles à Caerwent, (Monmouthshire), sur l'emplacement de la cité romano-bretonne de Venta Silurum, 1906. [Ashby]. 451-464. 1 plan, 1 planche en couleurs (peintures murales), 5 figures. ¶¶ Volume LXI ; deuxième série, volume XI (1908). Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine à Silchester (Hants), en 1907 [St John Hope]. 199-218, 1 plan. 9 figures. Conjectures [Haverfield] sur trois fragments d'inscriptions. ¶ La villa d'Este à Tivoli et la collection des sculptures classiques qu'elle contient [Thomas Ashby]. 219-256. 10 planches. ¶ Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine de Silchester (Hants), 1908 [St John Hope]. 473-486. 2 plans, 5 figures. ¶ Fouilles à Caerwent (Monmouthsire), sur l'emplacement de la cité romano-bretonne de Venta Silurum, 1907, 1909 [Ashby, Hudd et King]. 565-582. 1 plan, 7 figures. ¶¶ Volume LXII ; seconde série, volume XII (1910-1911). Fouilles à Caerwent, cité de Venta Silurum, 1908 [Ashby, Hudd et King]. 1-20, 1 plan, 9 figures. ¶ Sur les membres de la Société des Antiquités de Londres qui ont rempli les fonctions de directeur [Bralrook]. 59-80. 8 portraits. La Société a compté 26 directeurs de 1717 à 1909. ¶ Fouilles sur l'emplacement de la cité romaine de Silchester (Hants), 1909 [St John Hope]. 317-332. 6 figures. ¶ Fouilles à Caerwent-Venta Silurum en 1909-1910 [Ashby, Hudd et King]. 405-448, 4 plans, 22 figures. Inscription sur le bloc central d'un autel : Deo | Marti |Ocelo | Ael. Agus|tinus op | V.S.L,M. | . ¶¶ Volume LXIII ; seconde série, XIII (1912). Une mosaïque de verre, décoration murale de la villa romaine impériale voisine de Naples [Günther et Manley]. 99-108. 1 planche en couleurs, 4 plans. Epoque vraisemblable vers 79 ap. J.-C. La colombe volant sur des palmes rappelle la légende de la colombe qui guida d'Eubée en Campanie les vaisseaux de la première colonie Chalcidique : Stace, Silves III, 5,80 et IV, 8, 47-8, Velleius I, 4. ¶ Découvertes relatives au Londres romain [Norman et Reader]. 257-444. 26 planches, 4 plans en couleurs, 36 figures. ¶ Volume LXIV ; deuxième série XIV (1913). L'emploi de la poterie samienne pour dater l'ancienne occupation romaine de la Bretagne [Bushe et Fox]. 295-314. 4 planches. ¶ Anciennes couleurs et leur identification dans les œuvres d'art [Laurie]. 315-336. ¶¶ Volume LXV, deuxième série, volume XV (1914). Le tombeau de la Hache double et les groupes associés, les chambres à pilier et les vases rituels du petit palais de Knossos [Evans]. 1-94, 4 plans, 12 planches, 97 figures. < Voy. plus haut, p. 36, l. 30 >. ¶¶ Vol. LXV ; deuxième série, Vol. XVI (1914-1915). L'abbaye de St-Denis et ses anciens trésors [W. M. Conway]. 103-158. 19 pl., 2 fig. < Mentionné ici à cause des pl. et fig. suivantes : > Vase de sardonyx, appelé Coupe des Ptolémées, p. 119 ; Bol de Chosroès, pl. VI ; intaille de Julie, fille de Titus, p. 129 ; Camée d'Auguste, pl. XII, 1. ¶ Taille des

rochers et architecture des tombes à Cypre durant l'occupation gréco-romaine [G. Jeffery]. 159-178. 15 fig. Les carrières et leur exploitation. Chronologie des tombes : âge du bronze, caves et chambres ; époque gréco-phénicienne, chambres taillées dans le roc, tombes bâties ; période gréco-romaine : tombes bâties et « kokim » taillées dans le roc ; âge byzantin, chambres taillées dans le roc, souvent dans les carrières. Tombes de Tamassos, de Paphos, de Larnaca (Kitium), de Salamine (Famagouste). Un exemple remarquable de la transformation en chapelle d'une tombe ancienne taillée dans le roc est la chapelle de l'Achéropîte, sur le site byzantin de Lambrousa, sur la côte septentrionale. Il reste quelques problèmes généraux à élucider. Les Romains sont des maîtres dans l'exploitation des carrières. A l'époque des Antonins, ils élèvent des constructions gigantesques comme celles de Baalbek. Cependant, on ne trouve rien de semblable dans les autres parties de l'Empire. Ces tours de force tiennent-ils aux qualités particulières de la race des ouvriers employés, et quelle est cette race ? Autre problème, comment les kokim étaient-ils taillés dans le roc ? Ils semblent propres aux Juifs de l'Empire romain. ¶ Notes sur la « Prison de Ste Catherine » à Salamine de Cypre [J.L. Myres]. 179-194. 2 pl., 1 fig. Ces ruines curieuses sont probablement de l'époque gréco-romaine. Description d'après une nouvelle exploration en 1913. ¶ Récentes découvertes romaines à Londres [Frank Lambert]. 225-274. 4 pl., 29 fig. I. Remparts romains découverts en 1880-1881 sur l'emplacement de Leadenhall Market, pour la reconstruction du marché actuel. II. Fouilles sur l'emplacement de l'ancien General Post Office, St-Martin le Grand. On y a trouvé des poteries de La Graufesenque, de Lezoux, et en moins grand nombre de Rheinzabern ; la plus grande partie de ces vases et des monnaies sont des deux premiers siècles. En outre, divers objets, une statuette de Vénus, placée dans une niche, le tout en terre cuite, mais réduit à un fragment. Mortiers. Timbres d'amphore. III. Fouilles aux nos 3-6 de King William Street, à la suite de la démolition des maisons. Fragment d'une céramique, rouge brun, probablement le coin d'un garde-fou en balustre. Beaux vases samiens. IV. Le développement de Londinium. On peut s'en faire une idée, en plaçant sur une carte les points découverts par ordre chronologique des objets. Le plus ancien établissement connu paraît être l'angle oriental du Walbrook et de la Tamise ; mais il faut aussi rapporter à une date ancienne, l'établissement de la colline de St-Paul. Puis viennent les poteries « samiennes » des années 80-90. La distribution de celles de La Graufesenque prouve que Londinium avait atteint ses limites dans le rempart à la fin du 1er s. ap. J.-C. ¶ Un objet de la dernière période celtique récemment entré au British Museum [Ch. H. Read]. 349-352. 1 pl. Il provient des armes de la Tour et est en bronze. On en a de semblables et au musée britannique et à Florence. Ridgeway, The origin and influence of the thoroughbred horse, p. 225, croit que c'est une fourche pour maintenir les rênes en place pour les empêcher de tomber à terre et d'embarrasser les pieds du cheval. Cela ne paraît pas possible parce que : 1° les peuples Bretons avaient antérieurement trouvé un procédé plus pratique (semblable aux clefs du handsome-Cab) pour empêcher les rênes de tomber ; 2° l'ornementation, et surtout la position des boutons et des œillets de cette sorte d'étriers, invitent à penser, contre l'opinion du professeur Ridgeway, que ce devait être l'armature d'un ornement posé sur la tête du cheval à la manière des panaches que portent encore les chevaux de certains chars funèbres. ¶ Poignard vieux celtique, fibule et camée de jais [Arthur Evans]. 569-572. 11 fig. Le poignard de fer dans sa gaine de bronze, trouvé dans une garenne

de Hertford Warren, par sa forme et sa décoration se rattache à l'art ancien de La Tène et peut appartenir au second siècle avant J.-C. — 2. La fibule de bronze, trouvée à Beckley, Oxon., et appartenant au Musée Ashmolean à Oxford, offre un nouvel exemple d'un type rare de fibules incurvées en dedans (cf. une fibule de Daner Graves publiée par le chanoine Greewell, Archeologia, 1907, p. 267). La comparaison avec la broche du tombeau de la Reine à Arras et d'autres provenant de la Marne reporte l'introduction en Bretagne de ces fibules « incurvées » à l'époque de l'invasion Belge, vers 300 av. J.-C. Affinité de cet art avec quelques formes de l'art italien de l'âge de bronze. — 3. Le camée de jais trouvé près de Rochester en 1838 est probablement le seul exemplaire d'un ancien camée breton. Il représente en relief une tête de Méduse vue de profil. L'épaisse tresse de cheveux rappelle les médailles gauloises du temps de César. Le jais breton était particulièrement estimé des Romains, et les amulettes de jais sorties des fabriques romaines provinciales sont bien connues. Le sujet du camée révèle l'influence de l'art classique. Dernière période de l'indépendance bretonne. ¶¶ Vol. LXVI ; deuxième série, Vol. XVII (1915-1914). Le temple néolithique de Hal-Tarxien à Malte [Professeur T. Zammit]. 127-144. Récit, description, plan des fouilles qui ont amené la découverte d'un temple et de monuments funéraires de l'âge de bronze. 13 planches hors texte, contenant 35 figures : ornements personnels, poteries, objets en métal, poignards, ciseaux, alènes, statuettes de pierre, objets symboliques, amphores, vases.

J. Croulbois.

Classical Quarterly (The). Vol. X. 1916. N° 1. Sophocle Electre 1074 sqq. [H. G. Viljoen]. 1-6. Étude critique du texte. ¶ Le dernier oracle sibyllin d'Alexandrie (suite) < cf. Clas. Quart. IX, p. 144-166 et Rev. des rev. 1916 p. 65, 1 24 sqq. [Walter Scott]. 7-16. Explication du texte des Oracula Sibyllina XIV, 284-361. Les vers qui se rapportent à la conquête arabe (v. 312-347) furent composés immédiatement après l'événement, c'est-à-dire en 646 ou 647 ap. J.-C.; ceux qui sont relatifs à la conquête persane furent écrits, soit à la même époque. soit vingt ans plus tôt. Ces deux passages présentent entre eux des analogies si étroites, qu'ils pourraient bien être dus au même auteur, un Juif d'Alexandrie, qui fut sans aucun doute le témoin oculaire des événements dont il parle, et qui y prenait un intérêt passionné ; ce sont les rancunes de Shylock qu'exprime la voix de la Sibylle; elles sont d'ailleurs tempérées par une foi robuste en un avenir meilleur, où la haine n'existera plus parmi les hommes. Texte proposé pour XIV 284-361. Notes sur les emprunts et transpositions relatifs à ce texte. ¶ Quelques problèmes dans les chapitres grammaticaux de Quintilien [F. H. Colson]. 17-31. Explications et corrections proposées pour divers passages des chapitres de Quintilien relatifs à des questions grammaticales : 4, 20 ; 4, 28 ; 5, 21 ; 5, 68 ; 6, 4 ; 6, 13 ; 5, 17. — 2. Lectures et explications suggérées pour des passages plus douteux : 4, 10 et 11 : 4, 20, 5, 22, 6, 38. ¶ Critique des criteria. Observations sur les indications fournies par le mètre et le style pour dater les poèmes latins [W. R. Hardie]. 32-48. — 1. On pourrait user de l'emploi du participe comme d'un nouveau critérium pour dater les œuvres des poètes latins. L'examen des textes montre en effet que les vers terminés par un participe et les vers composés d'une propositiou participe tombent en défaveur à l'époque d'Auguste. Les vers terminés par un participe sont encore peu appréciés au temps de Néron ; on les voit réapparaître sous Domitien dans les œuvres épiques; peut-être ce dernier fait est-il dû à l'usage que fit Virgile des vers de ce genre. — 2. Critique de la méthode de Norden relative à certains criteria fournis par

l'étude métrique des poèmes. ¶ Hirschfeld et Judeich et la loi Pompeia Licinia [T. Rice Holmes]. 49-56. On ne saurait admettre les vues de Hirschfeld, ni celles de Judeich qui ont proposé d'adopter comme date de l'expiration du commandement de César l'un le 1er mars de l'an 50, l'autre le 29 décembre de l'an 50. Il faut s'en tenir aux conclusions de Mommsen, à moins que Cicéron (Att. VII, 7, 6) en employant l'expression «annorum... decem» n'ait voulu dire « neuf années et dix mois », ou plutôt « neuf années neuf mois et vingt-sept jours », le commandement de César lui était assuré par la lex Pompéia Licinia jusqu'au 28 février de l'an 49. ¶ N° 2. Hésiodea [Hugh Evelyn White]. 65-69. Nouvelles restitutions proposées pour le fragment du catalogue hésiodique publié dans P. Oxy. XI, n° 1358, frag. 1, col. 100. 16 sqq.; frag. 2, col. 1, vv. 8 sqq. ¶ Sophocle Électre ou 137 sqq. [H.C. Viljoen]. 70-71. Correction de οὔτε γόοις οὔτε λιταῖσιν en οὔτε γόοισιν οὐ πένθει. ¶ La beauté de la composition de l'« Hercule furieux » [J. T. Sheppard]. 72-79. Les auditeurs d'Euripide peu soucieux de s'attarder aux subtilités de détail sur lesquelles insistent certains critiques modernes étaient plutôt frappés par les idées familières qui faisaient le fond de la pièce. Dans « Hercule furieux » la pensée dominante est celle-ci : l'affection des hommes est supérieure aux richesses, supérieure à la force brutale. Le poète engage son auditoire à pratiquer la modération. C'est ce thème qui fait régner l'unité de l'harmonie dans les chœurs de la pièce. ¶ Sur deux passages d'Oreste [A. S. F. Gow]. 80-82. Explications proposées pour les vv. 704 sqq., 1170 sqq. ¶ L'eau du Lyrcée [Arthur Platt]. 83-84. La difficulté offerte par l'expression Λυρκήιον Ἄργος dans un passage d'Apollonios (I, 124) disparait si l'on admet la correction Λυρκήιον ἄρδος. ¶ Notes sur le stoïcien Hiéroclès [F. W. Hall]. 85-86. Notes critiques relatives à Ἠθικὴ στοιχείωσις col. 2, 27 ; 5, 13. 4, 54. ¶ Essai pour déterminer la date de composition du livre VII de l'Énéide [Gertrude Hirst]. 87-96. Par l'étude de certains passages du livre VII de l'Enéide, considérés à un point de vue purement littéraire, on est amené à conclure à la priorité de composition de ce livre (et du livre VIII). ¶ Terga fatigamus hasta [W. M. Lindsay]. 97-99. La présence de certaines règles assez embarrassantes parmi les traités de prosodie des grammairiens latins, s'explique si l'on admet l'hypothèse suivante : la première compilation des règles de la prosodie latine est due à quelque « graeculus esuriens » qui se borna à traduire en latin les règles de la prosodie grecque (basée sur les poèmes d'Homère), en substituant aux exemples tirés de l'Iliade ou de l'Odyssée des exemples plus ou moins appropriés pris dans Virgile. ¶ Notes sur Lucain I et VIII [W. B. Anderson]. 100-105. Explications et notes critiques I 167-170; 291-295; 303 sqq.; 540-544; 688-690; VIII 129 sqq.; 637-693, 767-770. ¶ Nouveaux témoignages pour le texte de Festus [W. M. Lindsay]. 106-115. Textes de scholies tirées de Festus qui se trouvent dans un ms. des « Etymologies » d'Isidore découvert par Anspach à la bibliothèque Vallicelli à Rome. L'écriture du ms. semble remonter au XIe ou au XIIe s. Discussion sur son lieu d'origine. ¶¶ N° 3. Amyntor dans la Doloneia [A. Shewan]. 121-123. Les difficultés d'interprétation qu'offre la lecture ἐξ Ἐλεῶνος dans l'Iliade (K. 266) disparaissent si on lui substitue la correction εἰσελθὼν ἐς. ¶ Euripide Suppliantes 1114 sq. [H. J. Viljoen]. 123-124. Corrections proposées. ¶ Notes sur Catulle [Elmer Truesdell Merrill]. 125-129. Observations critiques sur le texte de Catulle (29, 20; 29, 23 ; 55, 9; 62,63 ; 63, 77 ; 64, 16, 68, 116; 68, 157 ; 67, 32 sq. ¶ Ovidiana [A. E. Housman]. 130-150. Notes critiques relatives à Trist. I, 7, 5-8; II 275-280 ; III 2, 23 sq.; III 4, 71 sqq.; III, 8, 11 sq. ; III, 11, 61 sq; III, 14, 47-50; V, 2, 23-27; V, 8, 1 sq.; V, 13, 1-6; Pont. I, 2, 99-102; I, 6, 21-24;

II, 2, 31-36 ; II, 5, 8-12 ; II, 6, 19-24 ; II, 7, 1-4 ; II, 8, 71-76 ; III, 4, 17-20 ; III, 4, 63 sq. ; IV, 16, 31-34. ¶ Notes sur Lucain IX [W, B. Anderson]. 151-157. Notes critiques relatives aux vers 84-88 ; 253-258 ; 283-290 ; 297-299 ; 447-454 ; 590-593. ¶ Le commentaire de Donat sur Virgile est-il perdu ? [E.K. Rand]. 158-164. Si les scholies attribuées par Pierre Daniel à Servius, sont comme le pense Barwik antérieures au texte du commentaire de Servius sur Virgile, et si elles constituent la source principale de Servius, on peut supposer qu'elles ne sont autre chose que le commentaire de Donat que l'on croyait perdu. Les analogies que l'on constate entre ces scholies et le commentaire de Donat sur Térence, les renseignements fournis par Donat lui-même dans sa lettre à Lucius Munacius, l'étude comparée de scholies et du commentaire de Servius etc. fournissent des preuves en faveur de l'identification des scholies en question et du commentaire supposé perdu de Donat. ¶ Formes de verbes latins [Ernest Riedel]. 165-168. — 1. Etude des six classes des formes contractes avec chute du v. — 2. Parfaits syncopés. ¶¶ N° 4. La réglementation des mariages dans la « République ». [A. S. Ferguson]. 177-189. Les critiques qui signalent des contradictions dans les réglementations des mariages telle que Platon l'expose dans la « République » et dans le « Timée », ont le tort de ne pas se placer au point de vue de Platon lui-même. Deux séries de lois doivent d'après lui réglementer les mariages dans la République idéale. Les unes sont à l'usage des magistrats, les autres doivent modérer les passions des gardiens. Les deux aspects de la pensée de Platon sont réunis dans la phrase : εἶεν δ' ἂν ἱεροὶ οἱ ὠφελιμώτατο (458e) ; toute une série de δόξαι basée sur des sanctions religieuses amènent en effet les gardiens à obéir à la loi de l'intérêt général. Le but des lois d'ordre divers doit assurer la prospérité et l'unité de l'Etat. Le « Timée » ne fait que reproduire les idées exprimées dans la République, Platon n'y a point oublié ce qu'il avait écrit autre part, il n'a pas non plus modifié ses théories. Les critiques ont réuni les passages qui semblaient se rapporter à l'infanticide au lieu de chercher d'après quels principes Platon faisait ses distinctions. Le livre III est relatif à la παιδεία et comporte la question du passage d'une classe à une autre ; le livre V traite de la τροφή exclusivement. ¶ Notes sur Ovide, Tristes et Pontiques. [J. P. Postgate]. 190-191. Notes critiques relatives à Trist. III, 6, 15 sq., 8, 35 sq. et à Ex.Pont. I, 6, 41 sqq. ; II, 7,23 sq. ¶ Le problème du Rhésus. [G. C. Richards]. 192-197. Il semble bien comme le pense Leaf dans son article du « Journal of Hellenic Studies » que le Rhésus soit une pièce d'occasion destinée à justifier ou à consacrer la fondation d'Amphipolis. Un nouvel examen de la pièce montre que rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été écrite et représentée vers 440 av J.-C. environ ; il est presque certain que c'est l'œuvre d'Euripide et qu'elle fut composée à peu près à la même époque que le « Cyclope ». Les allusions de la fin (97) se rapporteraient bien comme le pense Rolfe à une autre pièce relative à la guerre de Troie, dans laquelle se plaçait la mort d'Achille et les lamentations de Thétis. Le « Rhésus » aurait pu ainsi faire partie d'une trilogie troyenne. ¶ Le « Protrepticus de Clément d'Alexandrie et le « Phèdre » de Platon [G. W. Butterworth]. 198-205. — 1. Ressemblances entre le « Protrepticus » et le « Phèdre » pour le vocabulaire et les idées. — 2. Liste des phrases qui se trouvent à la fois dans les deux ouvrages. — 3. Liste des mots qui sont dans le même cas. Ces faits montrent combien Clément d'Alexandrie était familier avec le texte de Platon ; il en arrive à user du langage de Platon aussi inconsciemment qu'il usait de la langue de l'Ecriture. ¶ Varus et Varius [H. W. Garrod]. 206-221. Les mss. de ceux des auteurs latins qui attribuent un « Thyeste » à Varius ou à Varus, sans autre

mention, confondent si souvent ces deux noms que leur témoignage est suspect. D'après Donat et Servius, l'attribution de « Thyeste » à Varius était regardée comme douteuse au moins dès le IVe siècle. Selon Servius, certains considéraient Varus comme un poète ; Philargyrius et l'auteur des scholies de Berne lui attribuent le « Thyeste ». Etude des textes de Virgile et des notes de ses commentateurs qui contiennent des allusions à Varus. Il semblerait que le scholiaste de Vérone eût identifié le Daphnis de l'Eglogue V avec le Varus de l'églogue VI ; dans ce cas, le Daphnis de l'Eglogue VIII serait le même personnage que celui de l'Eglogue V ; et s'il s'agit bien de Varus, on en peut conclure que Varius est celui auquel le poète s'adresse au début de l'Eglogue VIII. Il y aurait eu deux éditions des « Eglogues », ce qui expliquerait le double titre sous lequel elles nous sont parvenues (Bucoliques et Eglogues). ¶ Corrections pour des poètes latins [S.G.Owen]. 222-224. Corrections relatives à Ovide Am. II, 19, 19-20. Héroïd. 17, 97-98; à Manilius Astron. II, 43-45, à Valérius Flaccus I, 63. ¶ Stace et la date du « Culex » [W B. Anderson]. 225-228. C'est à tort que l'on prétend trouver dans un passage de Stace (Silves II, 7, 54-74) la justification des corrections du texte de Donat, d'après lequel Virgile était âgé de seize ans lorsqu'il écrivit le Culex. Rien dans le passage de Stace n'autorise à corriger seize en vingt-six dans le texte de Donat. ¶ Correspondance. — 1 [Edwin W. Fay]. Défense des vues de l'auteur sur les criteria valables en matière d'étymolgie. —2. [Ales Pallis]. Notes sur Hérondas. G. ROUILLARD.

Classical Review (The), vol. XXX. N° 1. L'origine de l'atomisme [R. G· Bury]. 1-4. Les doctrines atomistiques ont des rapports étroits avec le système de Pythagore plus qu'avec tout autre système; si elles se rapprochent des doctrines des Eléates, c'est dans la mesure où ces dernières ont elles-mêmes des rapports avec le système pythagoricien. On a la preuve de cette assertion dans un texte d'Aristote (de Caelo III, 303ᵃ 8) qui compte les Atomistes parmi les philosophes qui rattachent tout aux Nombres ; la terminologie des théoriciens de l'atomisme en est une autre preuve. De plus, Atomistes et Pythagoriciens se distinguent également des partisans du monisme et du pluralisme ; ils adoptent également la dualité des principes et le caractère invariable des monades primitives qui se combinent non pas chimiquement mais mécaniquement. Il est vrai qu'ils conçoivent différemment les monades ; pour les Pythagoriciens, les points, tous identiques, ne sont différenciés qu'en formant des figures ; pour les Atomistes, les atomes diffèrent dès le début , mais cette divergence de vue ne parait pas irréductible. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 4-6. Corrections proposées pour Hymn. Dém. 268. Hymn. Apol. 337, 402, 403, 404, 406, 407. ¶ La prononciation du grec dans l'Egypte chrétienne [S. Gaselée]. 6-7. Les plus anciens mss. coptes montrent par la transcription de certains mots grecs, quelle pouvait être la prononciation de ces derniers dans l'Egypte chrétienne. 1. le κ devant ι, ε, η ou ει est transcrit par la letrre copte čιma qui avait à l'époque la plus ancienne, le son d'un κ copte palatal. — 2. Dans Νεφθαλείμ un π est substitué au φ. — 3. 'Ιακώβ est écrit par un seul κ, 'Ιάκκωβος avec un double κ ce qui prouve que l'accent avait la valeur d'une expiration. — 4. Dans δοκεῖ et ζώνη, le δ et le ζ sont précédés d'un ν, procédé employé dans le grec moderne pour ντόμινο et μπιλιάρδο. Dans un papyrus de la collection Phillips, de la fin du VIe s. croit-on (Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg 18 Heft),les mots grecs qui s'y trouvent en grand nombre sont correctement accentués. ¶ Notes épigraphiques [W. M. Ramsay]. 7-8. Deux exemples de l'emploi de πρεσβύτερος dans le sens de « senior » ont été cités à tort

par M. U. Tod <cf. Clas. Rev. vol. XXIX, nº 1-4> φιλόπατριν serait un nom propre contrairement à l'assertion de M. Tod< cf. ibid. » ¶ La première scène de l'« Iphigénie à Aulis » [J. E. Harry]. 8-9. Contrairement à l'opinion de Busche (W. K. Ph. 26 juillet 1915) et de Housman (C. R. XXVIII. 8). « Iphigénie à Aulis » commence après l'aube, les Pléiades sont invisibles, pas une étoile ne brille à l'Orient sauf celle sur laquelle se fixe le regard d'Agamemnon. Au v. 7, σείριος ne se rapporte pas à une planète ; Euripide comme tous les poètes classiques, désigne toujours par σείριος, le Chien ; seule, cette interprétation rend tout le passage intelligible. ¶ Le vocabulaire technique de la danse et du chant [F. A. Wright]. 9-10. Exemples des emprunts faits par l'art musical à la danse au point de vue de la terminologie : μέλος désignant un membre en mouvement prend en musique le sens de « mouvement de la voix » etc... ¶ Les vers latins au XVIIIᵉ siècle [D. M. Low]. 10-15. Les prologues et les épilogues latins composés au XVIIIᵉ s. par Vinny Bourne pour accompagner les comédies de Térence jouées par les étudiants ds Westminster School sont d'amusantes revues des événements contemporains ; Bourne évoque les sergents recruteurs en 1746, les vétérans en 1750 après la paix d'Aix la-Chapelle : il raille à plusieurs reprises l'éducation des femmes, qui sont d'ailleurs exclues des représentations de Westminster, en 1805, un vers malicieux illustre les prétentions féminimes : Rhetorice, Physice, Logice, Chymia, Ethica nil est ! Quod non foemineo convenit ingenio ; | Non jam fastidit mulier sublimia, sed quo | intellecta minus, sunt ea grata magis. En 1774, le prologue du Phormion attaque les lettres de Lord Chesterfield ; en 1753 il s'agit du « Marriage Act » de Lord Hardwick etc. En 1811, l'Andrienne est précédée par un dialogue entre Dave et Mysis qui discutent pour savoir s'il est opportun de vacciner ou non l'enfant de l'Andrienne ! ¶ Note critique sur Hor. Sat. I. 3. 9. 10. ¶¶ Nº 2. Le « Minos » d'Epiménide [T. Nicklin]. 33-37. D'après le Prof. Harris (Expositor Octobre 1906, pp. 306-317 ; avril 1907, pp. 332-337 ; 1912, pp. 348-353), le vers cité par Sᵗ Paul dans son discours aux Athéniens serait tiré du « Minos » d'Epiménide. Harris s'appuie sur un commentaire syriaque des Actes des Apôtres écrit par Isho 'dad de Merv vers 850 ap. J.-C. et sur le Gannat Busame (Jardin de délices) ; d'après ces textes τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμέν et ἐν αὐτῷ ζῶμεν καὶ κινούμεθα καὶ ἐσμέν seraient des passages cités d'après des poètes païens connus. Il s'agirait de l'hymne à Zeus de Minos et d'un passage d'Aratus Comme Diogène Laërce attribue à Epiménide des écrits sur Minos et Rhadamanthe, Harris conclut que le texte en question est dû à Epiménide. Dans Berliner Philol. Wochenschr. (26 juillet 1913, 935-38) Dr. Hugo Gressmann critique ces vues. La « chaîne » des auteurs ferait supposer qu'un poème attribué à Epiménide a été lu par Sᵗ Paul ; avec le temps, on a oublié cette origine de sa citation, on attribua à Callimaque (Hymne à Zeus, v. 8), la citation de Sᵗ Paul dans les « Epitres » et on ne regarda plus comme une citation le passage en question dans les Actes des Apôtres. Le poème d'Epiménide était connu au moment où les Epîtres furent écrites et il n'y a pas de raison pour supposer que ce poème était apocryphe. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 37-39. Notes critiques relatives à Hymn. Herm. 41 et Hymn. Aph. 252. ¶ In Propertium retractationes selectae [J. S. Phillimore]. 39-42 (Suite) <Clas. Rev. XXVIII, 1 et 3 ; XXIX 2>. Notes critiques et commentaire relatifs au 10ᵉ poème du IVᵉ (ou Vᵉ) livre de Properce où il se proposa d'imiter les « Aetia » de Callimaque. ¶ Aristote, Métaphysique X (I) 6 : 1056 B 27-32 [Archibald A. Bowman]. 42-44. Comment ce passage

dont l'interprétation a été très discutée, pourrait être traduit de manière à satisfaire à la logique interne du texte et à le rendre historiquement intelligible. ¶ Apotheosis [Max Radin]. 44-46. Le terme ἀποθέωσις désignant le passage de la nature humaine à la nature divine est employé pour la première fois à l'époque hellénistique et ne se retrouve pas dans les textes postérieurs. Il est peu probable cependant que l'idée ait été nouvelle à l'époque hellénistique. On peut remarquer que la proposition ἀπό a des rapports étymologiques avec ἄψ et se distingue d'autre part de ἐκ, ainsi ἀποθέωσις différait de ἐκθέωσις ou de θέωσις il faut se rappeler les conceptions orphiques d'après lesquelles l'âme humaine ne devient pas seulement divine à la mort, elle a toujours été divine et la mort la rend à sa nature première ; ainsi le mot ἀποθεώσις ne désignerait pas seulement l'élévation d'un homme à la condition divine ; il impliquerait qu'une telle élévation est un mouvement dans le cycle orphique une « restitutio in pristinum statum » ; le mot ἀποθεώσις comporterait ainsi toute une théologie. La vitalité et la diffusion de l'idée qu'il exprimerait sont pleinement démontrées. ¶ Les anciens Grecs et les Romains comprenaient-ils l'importance de l'effet produit par le fait de « rayer » les armes modermes ? [Robert F. Crook]. 46-48. Comme l'a montré G. Meyer (Curtius VII 180) l'épithète τερπικέραυνος appliquée à Zeus dans l'Iliade dérive de τερπ = τρεπ ; elle a été exactement traduite par Virgile au moyen de « qui fulmina torquet ». Chez Virgile, le verbe « torqueo » et ses composés paraissent traduire l'expression homérique ἀμπεπαλὼν προίει ; or il est probable que ἀμπεπαλὼν se rapporte au mouvement initial des héros homériques lançant leurs armes de jet. Les anciens auraient donc compris l'importance de l'effet obtenu en « rayant » les armes, procédé qui n'a été remis en vigueur que dans les armes à feu à l'époque de la guerre de Crimée. ¶ Notes relatives à Anth. Pal. VII. 22 (Philodème) [W. R. Paton]. 48. ¶ Note sur Aristote Météorologie II. 6 [F. H. Fobes], 48-49. La lecture καὶ μέσῃς qui se trouve dans E. Parisinus suppl. 314, Ambrosianus H, N, F Olympiodorus etc. doit être préférée à καὶ μέσον (κοινὸς ἀργέστον καὶ μέσον). ¶ Le verbe « manger » en grec [F. Nicklin]. 49. Dans les épîtres de Barnabé, et dans les œuvres des Pères de l'Eglise on ne trouve pas ἐσθίω ; Barnabé emploie τρώγω contrairement à l'usage des Apologistes. Usage des composés du verbe en question dans divers auteurs. ¶¶ Fasc. 3. Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 65-67 < cf. Clas. Rev. t. 30 fasc. 1. 4-6 ; fasc. 2, 37-39 >. Etude critique relative à Hymn. Herm. 82 sqq. ¶ Un trait du caractère de Jules César passé inaperçu [W. Warde Fowler]. 68-71. César s'intéressait particulièrement aux « caerimonia » relatives aux divinités romaines ou étrangères. Cet intérêt se traduisit parfois dans la pratique par l'usage d'une étrange procédure mi-religieuse qu'il fit revivre à propos de la condamnation de Rabirius en 63 av. J.-C. dont les circonstances ont été discutées par de Balliol dans les « Problems of Roman Criminal Law », et Hardy dans le Journal of Philology XXIV, p. 12 sqq. D'autre part en 46 av. J.-C., César se serait souvenu d'un rite fort ancien pour châtier deux soldats révoltés. ¶ L'âge d'argent dans Hésiode [Hugh G. Evelyn 'White]. 72. L'auteur a suggéré (Clas. Quart. VII 220) que les deux derniers vers du papyrus de Genève n° 94 (= vers 169 c-d) attribués aux « Travaux et Jours » doivent être considérés comme un début conventionnel de la description hésiodique de l'âge d'argent ; il a fait remarquer (Clas. Quart. IX, 72) que les vers 178-181 sont une forme stéréotypée de la fin de la description de l'âge d'argent correspondant au début stéréotypé (l. 169 c-d). Ce début et cette fin ne peuvent concorder avec le texte du

passage entier ; il est probable que l'on est en présence d'une double recension; les deux versions pourraient également être considérées comme hésiodiques et peut-être étaient-elles répandues lorsque le texte des « Travaux et Jours » n'avait pas encore été fixé. ¶ Erasmianum [J. Vürtheim]. 72-73. Note critique. ¶ Ovide Héroïdes I. 2 [D. A. Slater]. Corrections proposées. ¶¶ Fasc. 4. Les nouveaux fragments lyriques [J. M. Edmonds]. 97-107. 2ᵉ article < cf. Clas. Rev. 1914 fasc. 3 >. Etude des restitutions proposées pour les nouveaux fragments lyriques publiés dans le t. X des P. Oxy. Sappho Pap. 1231 frag., col. 2, 9, 13, 14, 15, 50; Alçée P. Oxy. 1233 fr. 3, 4, 8 ; P. Oxy. 1234 fr. 2, col. 1 et 2, fr. 4. ¶ Les hymnes homériques [T. L, 'Agar]. 107-110 < cf. Cl. Rev. A. 30 fasc. 1, 4-6, fasc. 2, 37-39 ; fasc. 3, 65-67 >. Etudes critiques relatives à Hymn. XXXIII. 14 ; VI, 1. Transpositions proposés pour 22 passages de l'hymne à Déméter. ¶ Properce : une réponse [O. L. Richmond] 110-116. Discussion des corrections apportées par Phillimore <cf. clas. Rev. A. 30, fasc. 2-39-42 > au texte de Properce (IV, 10). Etude de la structure du poème. Notes critiques sur divers passages. ¶¶ Fasc. 5 et 6. Les fragments sapphiques de Berlin, nouvelle étude [J. M. Edmonds]. 129-133. Restitutions et explications. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 133-136 < cf. Cl. Rev. t. 30, fasc. 1, 4-6 ; fasc. 2, 37-39 ; fasc. 3, 65-67 ; fasc. 4, 107-110. Etude critique de H. Dém. 476, H. Herm. 456, H. Dém 22. ¶ Euripides furens [J. F. Dobson] 136-139. Dans un ouvrage récent Margoliouth a montré qu'en intervertissant l'ordre des lettres dans le 3ᵉ et 4ᵉ vers iambique de chacune des pièces d'Euripide on obtient des vers, ou quelque chose d'approchant, qui donnent la date de la pièce ; le même auteur admet comme une chose démontrée l'usage fait par les tragiques dans la première strophe de chaque pièce, d'anagrammes de leur nom ; dans le premier vers, se trouverait le nom, et dans le second, la « clef » de l'anagramme. Il est vrai que dans de nombreuses strophes iambiques, les premières des pièces, on peut, grâce à un anagramme, retrouver le nom de l'auteur, mais le contraire se produit aussi, et il arrive souvent que l'on puisse retrouver, à volonté, le nom de Sophocle, d'Euripide ou d'Aristophane dans une même strophe. Parfois, en transposant les lettres de la première strophe iambique, on obtient des vers qui fournissent des renseignements sur la personne de l'auteur. La fragilité d'un tel procédé, où la fantaisie de chacun se peut exercer, est trop évidente. ¶ Sur un nouveau fragment d'Epiménide récemment cité [J. U. Powell]. 139-142. La restitution de 4 hexamètres attribués à Epiménide par Nicklin < cf. Clas. Rev. t. XXX, fasc. 2, 33-37 > prête à la discussion. Les renseignements que nous possédons sur les poèmes d'Epiménide tendent à prouver que ces poèmes sont apocryphes. D'autre part, l'expression ἐν σοὶ ζῶμεν qui implique des croyances panthéistes n'a pu être employée par Epiménide. ¶ Sur la transposition des mots ou hyperbate [J. P. Postgate]. 143-146. Divers cas où les poètes latins offrent des exemples d'hyperbate ; ces transpositions sont dues à une recherche emphatique ou au sens du rythme, du balancement des phrases. Nouvelle étude de quelques « cruces » dans Virgile [J. S. Phillimore]. 146-152. Etude relative à Eclog. I, 69 ; III; 88, 102 , V, 43. ¶ Jupiter et le triomphateur [W. Warde Fowler]. 153-157. Contrairement à l'opinion généralement admise, il ne semble pas, qu'à Rome, le triomphateur personnifiait Jupiter ; il apparaît clairement que les Romains le considéraient comme un homme et non pas comme un dieu ; seule une œuvre d'art ou une pièce de monnaie où le triomphateur serait représenté tenant la foudre prouverait sa divinité. ¶ Note [E. J. Brooks].

158. Aesch. P. V. 354. ¶ Explication relative à Polybe. III. 71-4 [W. R. Paton]. 158. ¶ Tam... quam [E. A. Sonnenschein]. 158-159. Dans certains cas, mais pas dans tous, « tam... quam » est l'équivalent de tam... quam si. L'usage du subjonctif après tam... quam implique l'idée d'une condition dans le futur. ¶¶ Fasc. 7. Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 177-180 < cf. Clas. Rev. t. 30 fasc. 1, 4-6 ; fasc. 2, 37-39 ; fasc. 3, 65-67 ; fasc. 4, 107-110 ; fasc. 5, 129-133 >. Etude critique de Hymn. Dem. 226, 240, 248 ; Hymn. Herm. 132. ¶ Les hyperboréens [Grace Harriet Macurdy]. 180-183. Il semble que le mythe des Hyperboréens se soit développé en Péonie. Le mot bora (= slav. gora) désignerait, d'après Schroeder, la montagne, c'est-à-dire les Balkans ; et les légendes relatives aux Hyperboréens doivent être préhelléniques ; mais on n'a pas de preuve de la croyance en un paradis où les Hyperboréens auraient vécu parmi les Thraces et leur dieu Apollon. Contrairement à cette hypothèse de Shrœder et de Daebritz, on pourrait penser que l'imagination poétique à laquelle nous devons le mythe des sœurs de Phaéthon dont les larmes devenaient des gouttes d'ambre, a créé cette légende d'une race pure vivant au delà du Bora sur la « route de l'ambre » qui menait au nord-ouest vers le séjour du soleil couchant, les traces d'un culte du soleil en Péonie sont nombreuses, il s'est répandu par la « route de l'ambre ». De la Piérie seraient venus ainsi vers la Grèce du Sud, les récits relatifs aux populations qui vivaient au delà du Bora derrière lequel disparaît le soleil et d'où viennent les offrandes au dieu de Délos. Les Grecs donnèrent à ces populations l'appellation d'Hyperboréens et ils crurent qu'elles habitaient « par delà le vent du nord ». ¶ Quelques notes sur Aristophane [P. Groeneboom]. 183-184. Notes relatives à Ach. 220, 435 ; Equ. 526 ; Pax 686 ; Ran. 238. ¶ Le royaume de Pélée [A. Shewan]. 184-186. Leaf note la différence qui règne entre Homère et l'auteur du « Catalogue » au sujet du royaume de Pelée ; il s'agit surtout de la possession de Iolchos ; l'auteur du Catalogue l'attribue à Eumelos, et Homère, d'après Leaf, l'attribuerait évidemment à Pelée. Leaf se base en particulier sur les rapports qui existent entre le nom de Pélée et celui du mont Pélion au pied duquel se trouve Iolchos. L'examen des preuves apportées par Leaf à l'appui de ces vues ne prouvent pas qu'Homère ait attribué à Pélée un vaste royaume contrairement à l'auteur du « Catalogue ». ¶ Nouvelle étude de quelques « cruces » dans Catulle [J. S. Phillimore]. Etude de Cat. I. 8-10. ¶ Erreurs d'interprétation pour César et Horace [J. P. Postgate]. 189-191. Explication de Cés. de bel. civ 3. 83. 3 sq. ; Carminis fragmentum ap. Sueton. Vit. Terent. 5 ; Horace Odes 3, 27, 69 sqq. ¶ Virg. Eclog. IV, 62 [Herbert W. Greene]. 191-192. Critique des explications de Phillimore à propos de la construction de « ridere » < cf. Clas. Rev. t. XXX, fasc. 5, 6 p. 149 >. ¶ Note. Horace Od. I xxxiv-xxxv [H. J. Rose]. 192-193. L'ode « parcus deorum cultor » où Horace parle de sa prétendue conversion, qui nous étonne, serait expliquée par la mention de la Fortune à la fin de xxxiv. La croyance en la Fortune, puissance surhumaine, irresponsable, plutôt favorable à Rome, était à peu près la seule divinité que craignaient les hommes cultivés, et Horace pouvait avoir été amené à la révérer. ¶ Note sur Catulle XVII, 17 sqq. [Harold P. Cooke]. 193. ¶¶ Fasc. 8. La description de l'hiver d'Hésiode [Hugh C. Evelyn White]. 209-213. On admet, assez généralement, que la description de l'hiver dans les « Travaux et Jours » (vv. 104-535] est une interpolation due à un poète ionien et cependant certains termes, tels que ἀνόστεος, ὑληκοῖται, τρίπους sont bien caractéristiques du style du poète béotien. La solution de ce problème semble être la suivante ; le passage en

question se composerait de trois versions. 1. Les vers 493-503 constitueraient la première version, qui comporte d'ailleurs des éléments étrangers. — 2. Les vers 493, 524-534 et 536 sqq, seraient la version hésiodique. — 3. Les vers 504-523, avec 536 sqq. seraient une version basée sur la seconde, mais corrigée, d'après le goût ionique. En réalité, la première version serait très brève ; débarrassée des éléments étrangers, elle se réduirait aux vers 493-5, 498-9 et il n'est pas surprenant que les successeurs d'Hésiode, soit en Béotie et dans la Grèce du Nord, soit en Ionie, aient compris la nécessité de développer cette maigre description. ¶ ΜΟΥΣΕΙΑ ΛΟΓΩΝ [A. S. Fergusson]. 213-216. I. Une bêche est-elle une bêche? Le proverbe anglais « to call a spade, a spade » semble dû à la traduction qui a été faite par Erasme de l'apophthegme τὴν σκάφην σκάφην λέγειν attribué par Plutarque à Philippe de Macédoine (Apophtheg. 178 b). Erasme fit de σκάφη un synonyme de « ligo » ; le voisinage du mot ἄγροικος l'amena, sans doute, à penser qu'il s'agissait d'un instrument agricole dans cette phrase : ἔφη, φύσει καὶ ἀγροίκους εἶναι Μακεδόνας καὶ τὴν σκάφην σκάφην λεγόντας. L'emploi de ce proverbe et d'expressions similaires par d'autres auteurs que Plutarque, amène à penser que le mot ἀγροίκους n'a pas ici le sens précis de « cultivateurs » ; l'ἄγροικος est celui qui n'entend point le langage raffiné et subtil, et le proverbe en question est une protestation contre les expressions énigmatiques employées par le βωμολόχος ou εὐτράπελος qui s'oppose à l'ἄγροικος dans les parodies tragiques de la comédie moyenne. Donc σκάφη a, dans ce proverbe, son sens ordinaire de « vase » ; il en est de même des termes similaires σκάφος, σκαφίς qui désignent des objets creux et non des instruments servant à creuser, contrairement à l'interprétation de Liddell and Scott. II. Explication de Straton Phoinikides, 40-4. ¶ La tête de Jean-Baptiste [Jane Harrison]. 216-219. Le caractère licencieux et sauvage de l'histoire de la danse de Salomé et de la tête de S[t] Jean-Baptiste disparaît si l'on admet l'interprétation suivante : la danse de la fille d'Hérodias tenant la tête de Jean-Baptiste est, mutatis mutandis, la danse rituelle d'Agavè avec la tête de Penthée ; c'est la danse du daimôn de la nouvelle année tenant la tête de l'année précédente qui est morte. Le fait que Salomé danse avec la tête de Jean-Baptiste n'est pas impliqué, il est vrai, dans le texte de S[t] Mathieu ni dans celui de S[t] Marc, où la tête est considérée comme une récompense pour Salomé ; mais il n'en est pas de même dans un ms. du XI[e] s. actuellement au M[t] Cassin ; celui-ci contient le récit du Μαρτύριον εἰς τὴν ἀποτομὴν τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Προδρόμου et où il est question de la danse avec la tête de Jean-Baptiste. C'est surtout dans les légendes russes que l'on trouve des rapports entre la personnification de l'année et le personnage Jean-Baptiste. ¶ Comment Virgile concevait le Tibre [W. Warde Fowler]. 219-222. Les difficultés qu'offre l'interprétation des vers de l'Enéide (VIII, 31-80) et en particulier le vers 65 où le poète parle du Tibre, disparaissent si on admet que Virgile a conçu le Tibre d'une manière plus conforme aux données scientifiques de la géographie qu'on ne le pense généralement. L'étude détaillée du passage semble bien montrer que Virgile a eu en vue non pas seulement le fleuve seul, mais tout le système fluvial dont il fait partie, le régime des eaux souterraines. Il avait lu les vers où Lucrèce (V, 261 sqq.) se préoccupe de l'équilibre des eaux dans un bassin fluvial, et lui-même évoque ailleurs (Georg. 368 sqq.), « omnia sub magna labentia flumina terra ». ¶ Corrections et explication pour Anth. Pal. X, 56 (Palladas) [W. R. Paton]. 222. ¶ Polybe X, 3, 7. Correction et explication [W. R. Paton]. 222-223. ¶ Notes sur Horace [H. Rackham]. 223-224. Commentaire

relatif à l'Epode IX (quando repostum) et à Carm. I xxxvii (Nunc est bibendum). Explications du sujet de Sat. I.VII init. G. Rouillard.

English (the) historical review. Vol. XXX (1915). Vieux-Sarum et Sorbiodunum [F. Haverfield]. 1-5. Vieux-Sarum était une toute petite localité. ¶ Les frères de l'empereur Constantin IV [E.W. Brooks]. 42-51. Discussion des témoignages sur les successeurs et descendants d'Héraclius. ¶¶ Vol. XXXI (1916). La table de Valeria ou la lex Rubria [E. G. Hardy]. 353-379. Discussion d'un article de J. M. Nap dans Themis, 1913, 194-207. La lex Rubria mentionnée dans la table était un plébiscite ou lex rogata. Si elle était manifestement une loi liant les magistrats municipaux de la Cisalpine et relative à la procédure judiciaire, la conjecture de Puchta, que c'était le titre de la loi sur la table, semble, en dépit du changement d'avis de Mommsen, encore devoir être gardée. ¶ La date de la Notitia de Constantinople [J. B. Bury]. 442-443. La mention du double mur conduit à placer la Notitia entre 447 et la mort de Théodose (28 juillet 450). P. L.

Hermathena. < N'a point paru en 1916. >

Journal of Hellenic studies (The). Vol. XXXVI, 1916). Fasc. 1. Le commerce de Sinope [Walter Leaf]. 1-15. L'utilité d'une histoire du commerce grec a été déjà montrée < cf. Journal of. Hel. Stud. vol. XXXV 1915, fasc. II 161-172 > et ce travail est commencé par la « Société Hellénique » ; l'exemple de Sinope est bien de ceux qui peuvent montrer l'importance du texte de Strabon pour une histoire du commerce grec. De toutes les colonies fondées par les Grecs sur les côtes sud, ouest et nord de la mer Noire, Sinope est la plus ancienne et tous les auteurs anciens s'accordent pour reconnaître qu'elle était la cité la plus importante de toute la région. Quelle fut la cause de cette prospérité ? Contrairement à ce qui est généralement admis à la suite d'une pure conjecture de Ernst Curtius, Sinope ne doit pas son importance à la facilité de ses communications par terre ; elle n'était pas le point où aboutissait une route très fréquentée par les caravanes venant de l'est à l'ouest ; c'est à la mer, et à la mer seule, qu'elle a dû sa richesse. Un autre problème se pose au sujet du commerce de Sinope ; il s'agirait de savoir ce qu'était au juste le μίλτος de Sinope dont parle Strabon (XII, 2-10). Il semble que le mot μίλτος était une expression commerciale désignant toutes sortes de pigments rouges tirés de la terre. Il désignait en particulier le vermillon qui dérive du cinabre minéral, et il est incontestable que ἡ Σινωπικὴ μίλτος était du cinabre. Le terme commercial était μίλτος, le terme scientifique κιννάβαρι ; d'où la confusion qui amena Théophraste à distinguer entre le μίλτος de Sinope et le cinabre des autres pays. Celui dont parle Strabon est qualifié de σινωπική parce que à une époque éloignée, Éphèse n'avait pas de produit pour rivaliser avec le cinabre exporté de Sinope exclusivement. Plus tard, les exportations de cinabre d'Ephèse firent concurrence à celle de Sinope sans les faire cesser ; et au temps de Strabon, il semble que les mines d'Ephèse étaient à peu près épuisées. ¶ Les bronzes d'athlètes d'Athènes [Hugh G. Evelyn White]. 16-24. 2 planches 3 fig. Parmi les bronzes de l'Acropole qui sont au Musée National d'Athènes, il en est deux (Nos 6614 et 6615) qui ne manquant pas d'intérêt n'ont pas été encore rattachés d'une manière assez précise à une école déterminée. Le no 6615 est presque en parfait état, il représente un éphèbe de face ; l'épaule droite s'abaisse ; la partie supérieure du bras droit pend à peu près perpendiculairement à l'épaule et l'avant-bras mutilé s'avance en se relevant très légèrement : la tête et le corps sont inclinés vers la droite ; le bras gauche est relevé de manière à ce que la main soit à la hauteur de la tête, et à ce que l'avant-bras fasse à peu près un angle

droit avec la partie supérieure du bras ; la jambe droite est un peu projetée en avant, le pied manque ; la jambe gauche légèrement retirée en arrière, s'appuie fermement sur le sol. Contrairement aux opinions émises par de Ridder et par Staïs, il ne s'agit ni d'un danseur, ni d'un éphèbe qui marche la main levée pour éviter un coup, mais d'un discobole dans la « seconde position typique » dont parle E. N. Gardiner (cf. J.H.S. XXVII. 16). La figure 6614 est aussi celle d'un éphèbe ; les deux pieds ont été brisés aux chevilles, le bras gauche est coupé presque à la naissance de l'épaule, et le bras droit au coude. En montrant cette figure, on n'a pas tenu compte de son centre de gravité. Son attitude est difficile à expliquer ; la position de l'avant-bras droit indique cependant qu'il s'agit d'un discobole. La figure 6615 est d'un caractère plus archaïque que la figure 6614 ; sa valeur artistique est moindre. Les deux bronzes paraissent être des produits de l'art attique; la figure 6614, vue de profil, se rapproche du « Discobole » de Myron, et si on ne peut supposer qu'elle soit l'œuvre de Myron ou de son école, il semble légitime de penser qu'elle nous révèle quelque chose du milieu et des influences qui agirent sur l'art de Myron. ¶ Nouvelle note sur la sculpture du dernier temple d'Artémis à Ephèse. [W. R. Lethaby]. 25-35. 7 fig. Description ou reconstitution de divers fragments sculptés du temple d'Ephèse. Wilberg (Ath. Mitth. 1914) a essayé de montrer que la restauration du temple de Priène par Wiegand, sans frise, soulevait de graves difficultés ; la question se pose également pour le temple d'Ephèse, puisque l'étroite ressemblance des fragments des entablements des deux temples montre que l'un est la copie de l'autre. Après discussion, et à la lumière de faits nouveaux, la théorie de Wilberg ne paraît nullement fondée. ¶ Ino-Leukothea [L. R. Farnell]. 36-44. Ino-Leukothea fait partie du groupe de ces personnages mythologiques, à la fois héros et dieux, chez lesquels la divinité l'emporte sur l'humanité. Son caractère et son origine ont donné lieu à des problèmes qui n'ont point été jusqu'ici résolus d'une manière satisfaisante. Les légendes et les rites relatifs au culte d'Ino-Leucothea mettent en valeur son caractère chthonien, bien plus que son caractère de divinité marine, elle a dû être à l'origine en Béotie une déesse-héroïne de la végétation. La légende d'après laquelle Ino se serait précipitée dans la mer avec son fils Mélicerte, aurait donné naissance à la fiction poétique qui en fait une déesse marine dans l'Odyssée. dans les œuvres d'Alkman, de Pindare, dans l'Anthologie. Mélicerte-Palemon, son fils, a le même caractère ambigu et son culte se développe à l'image de celui de sa mère ; ce couple divin étant associé, sans doute aux divinités qui protègent la végétation, la légende qui le fait se précipiter dans la mer se rapporterait à un rite purificatoire qui se retrouve dans toute la région méditerranéenne. Les versions différentes et contradictoires de la tradition d'après laquelle Mélicerte et son frère Léarchos auraient été plongés dans un chaudron contenant de l'eau bouillante auraient un sens rituel ; il s'agirait d'une scène de résurrection magique. D'après une inscription de l'époque de Trajan, trouvée en Syrie (Dittenberger. Orient. Graec. Inscr. 611). qui est une dédicace à la déesse Leukothea, on voit qu'un certain personnage a été l'objet de l' « apothéose » dans le chaudron utilisé d'après les rites : τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι δι' οὗ αἱ ἑορται ἄγονται ; on serait en présence dans cette inscription des mystères d'Ino et de son fils, qui étaient encore pratiqués au temps de Libanius ; et il serait très plausible dans les derniers temps du paganisme surtout, que ces mystères fussent relatifs à une doctrine de la résurrection. Pour ce qui est de l'origine et de la diffusion du culte d'Ino-Leukothea et de Palaimon-Mélicerte, on peut conclure que les légendes miny-

ennes puis des influences crétoises et cariennes ont joué un rôle prépondérant. ¶ Etudes sur le texte de l' « Ethique à Nicomaque » [W. Ashburnur]. 45-65. On ne saurait à juste titre se baser sur un texte imprimé de la traduction latine de l'Ethique faite au moyen âge. Les textes dont se servent Bywater et Susemihl, sont également peu sûrs et ne peuvent servir à corriger le texte grec. Etudes relatives au texte des trois livres communs à l'Ethique à Nicomaque et à l'Ethique à Eudème d'après Laur. 81, 12 ; Laur. 81,20 et Laur 81,15, Le premier ms. représente plus fidèlement l'original que les deux autres ; il y a pour les trois livres communs à l'Ethique à Nicomaque et à l'Ethique à Eudème une tradition propre à l'Eth. à Nicom. qui s'est conservée parallèlement à la tradition de l'Eth. à Nicom. dans les trois mss. étudiés, et ceux-ci ne représentent pas un essai d'édition complète de l'Eth. à Eud. faite par quelque humaniste au temps de la Renaissance. Appendice A : Collation de Laur. 81,12 et de Laur. 81,20 pour les trois livres en question. Appendice B : Collation des mêmes mss. pour le 1er, le 3e et le 8e livre de l'Ethique à Eud. ¶ Quelques bas-reliefs récemment acquis par le British Museum [A. H. Smith]. 66-86. 1 planche, 15 fig. 1. — Bas-reiief votif à Zeus Stratios, trouvé à Tégée. La figure se rapproche étroitement des représentations de ce dieu sur les monnaies des dynastes Hécatomnides. A la droite de Zeus se trouve une figure féminine que l'inscription désigne sous le nom d'Ada, et à sa gauche un homme dénommé Idrieus. Il s'agit évidemment d'Idrieus et d'Ada fils et fille d'Hécatomnos, frère et sœur de Mausole qui régnèrent conjointement entre 351 et 344 av. J.-C. Peut-être l'un des modestes artisans de Tégée qui suivirent Scopas à Halicarnasse avait-il dédié ce bas-relief où sont représentés la divinité la plus importante d'Halicarnasse et les deux princes qui y régnaient. 2. — Bas-relief funéraire trouvé en Attique, représentant un gracieux vase de loutrophore surmonté de deux colombes. 3. — Fragment de bas-relief funéraire. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. — Fragments divers de bas-reliefs funéraires ornés des portraits des défunts. 13. — Fragment d'un bas-relief sur lequel est représenté un guerrier devant un cippe, à la base de ce dernier se trouve un serpent enroulé. 14. — Relief votif représentant un guerrier devant un trophée autour duquel s'enroule un serpent ; à gauche, une femme qui fait une libation ; à droite un cheval tenu par un jeune garçon. Au-dessus et au-dessous du relief, se trouve une inscription sans rapport avec lui ; elle lui est antérieure ; elle renferme une série de noms propres au datif avec les ethniques et remonterait au troisième ou au second siècle av. J.-C. ; le bas-relief serait d'époque romaine. 15. — Panneau d'un sarcophage romain ; il représeute une scène de mariage ; un « mariage de guerre » probablement puisque les divinités qui président la cérémonie sont la Vaillance, la Victoire et la Bonne Fortune. ¶ Empreintes de cachets ptolémaïques. [J. G. Milne]. 87-101. 2 planches. Les empreintes de cachets ptolémaïques acquises par le Royal Ontario Museum Toronto auraient été trouvées à Edfou ; elles servaient à sceller des rouleaux de papyrus. Catalogue relatif à 224 de ces empreintes qui sont de style grec ou gréco-égyptien. Un certain nombre d'entre elles représentent des divinités ; Athéna, Isis ; mais elles comprennent aussi toute une série de portraits, des portraits royaux surtout dont l'identification prête plus ou moins à la discussion. ¶ La confédération ionienne. Addendum [M. O. B. Caspari] < cf. J. H. S. 1915 pp. 173-188 >. La convention monétaire établie entre certaines cités ioniennes révoltées prouve qu'il existait entre les cités ioniennes une entente politique mais elle ne saurait attester l'existence d'une véritable convention monétaire fédérale. ¶¶ Fasc. 2. Deux vases

d'Harrow [J. D. Beazley]. 123-133. 2 planches. 6 fig. Description et études d'une amphore et d'une oinochoè du Harrow School Museum. Les peintures de la première (N° 55 du catalogue de Torr) représentent deux Silènes, l'un tient des jambières et un casque, l'autre une lance et un bouclier ; ils ont suivi sans doute Dionysios dans la lutte des dieux contre les géants ; cette amphore est due à Cléophradès, elle date de la fin de la période archaïque. L'oinochoè (Harrow n° 56) est d'une forme commune à la fin de la même époque ; sa peinture représente un jeune garçon tenant un cerceau. ¶ Apollon et saint Michel : quelques traits de ressemblance [G. F. Hill]. 134-162. Dans la légende relative à la fondation du sanctuaire d'Apollon Smintheus à Alexandrie de Troade, de même que dans la légende du Mte Gargano et celle du Mont St-Michel, un taureau joue un rôle dans l'érection du sanctuaire. D'une manière générale, on trouve des analogies entre la conception qu'on se faisait au moyen âge de saint Michel, et les idées des anciens sur Apollon. L'un et l'autre ont une prédilection pour les lieux élevés. 1. Apollon est le dieu de la lumière ; lorsqu'il apparaît, saint Michel, tel un dieu du firmament, se manifeste parmi le tonnerre et les éclairs sous la forme d'une colonne ou d'un globe de lumière. Apollon Ἀμυκλαῖος a été assimilé à Resef-Mikal qui aurait été soit un dieu phénicien, soit une simple adaptation phénicienne du mot Ἀμυκλαῖος. Or il est possible que l'idole encore vénérée en 312 ap. J.-C. à Alexandrie sous le nom de Mikaïl, d'après Eutychias, ait été Resef-Mikal ; le patriarche Alexandre eut l'idée de transformer sa statue en croix et de faire placer son temple sous le patronage de saint Michel. Si Apollon pouvait guérir de la peste ou frapper de ce fléau, on constate dans les croyances populaires des liens entre saint Michel et la peste. En Phrygie, près de Constantinople, saint Michel est regardé comme un saint guérisseur, dans divers endroits, son nom est associé à celui de sources douées d'un pouvoir miraculeux. On considère généralement à tort que c'est sous l'influence des croyances germaniques que saint Michel est représenté par les artistes dès le XIe s. comme un guerrier vainqueur du Dragon. ¶ Lord Elgin et sa collection [A. H. Smith]. 163-372. 19 fig. Travail entrepris à l'occasion du centenaire de l'acquisition de la collection de lord Elgin ; histoire détaillée de l'organisation de l'expédition archéologique entreprise en Grèce par lord Elgin, de ses voyages en Orient, de sa captivité en France comme prisonnier de guerre et des dernières années passées par lui en Grèce, cette histoire montrant comment s'est formée la collection de lord Elgin. Etudes concernant l'acquisition de ses marbres par le British Museum et de leur installation, les relations de lord Elgin avec le comte de Choiseul-Gouffier, l'incident des papiers de John Tweddell. ¶ Deux fragments d'ivoire d'une statue d'Athéna [Carlo Abbizzati]. 373-402. 2 planches. 13 fig. Description de deux fragments d'une statue d'ivoire, un masque de femme et un bras mutilé trouvés dans la Sabine en 1824 et actuellement exposés au Museo Profano de la Bibliothèque vaticane. Ces fragments paraissent avoir appartenu à une statue attique chryséléphantine d'Athéna qui remonterait à 450 av. J.-C. environ, à l'époque de la maturité de Phidias. On peut les rapprocher de la « Suppliante » du palais Barberini, des marbres du Parthénon, de l'Apollon du Tibre. Il est difficile d'établir des distinctions entre le style personnel de Phidias et celui de Kolothes son élève, cependant la merveilleuse beauté des fragments en question donnerait à penser qu'il s'agit de l'œuvre d'un maître et non de celle d'un élève ; et il semble difficile d'autre part que la statue chryséléphantine d'Athéna due à Kolothes et placée à Elis ait pu être ravie aux gens d'Elis pour être transportée en Italie ; la chose n'aurait pu se produire qu'après la chute

du paganisme et c'est peut-être ce qui a eu lieu. ¶¶ A cette revue s'ajoute le supplément suivant : Proceedings of the Society for the promotion of Hellenic Studies (Exercice 1915-1916). Séances générales 1 Novembre 1915 [Prof. Percy Gardner] XLVIII. En juin 1914 a été découverte, à Cyrène, dans des bains d'époque ptolémaïque, une statue colossale d'Alexandre le Grand qui mesure 2^{m} 30. Sauf pour la tête, dont le type n'est pas douteux, cette statue est peu intéressante ; l'attitude de la tête correspond exactement à celle du portrait d'Alexandre, par Lysippe, que décrit Plutarque. Il pourrait se faire que cette statue représentât l'un des Dioscures sous les traits traditionnels d'Alexandre. 2. — Février 1916. [A. Hamilton Smith] XLIX. Bas-reliefs grecs et autres acquis par le British Museum durant les vingt-cinq dernières années. 3. — Mai 1916 XLIX < Cf. supra l'analyse de la conférence de M. G. F. Hill intitulée : « Apollon et saint Michel ; quelques traits de ressemblance » et parue dans le Journal of Hellenic Studies 1916 Fasc. 2. 134-162 >.

G. ROUILLARD.

Journal of Philology. < N'a point paru en 1916. >

New Palaeographical Society. < Aucun fascicule paru en 1916. > •

Journal (The) of Roman studies. Vol. V (1915), N° 2 (seul paru en 1916). Flambeaux funèbres sur des sépulcres romains [G. McN. Rushforth]. 149-164. 2 pl. 4 fig. Dans les sculptures de la tombe des Haterii, on voit l'exposition du corps dans l'atrium, sujet très rare, sinon unique. A chaque coin, se trouvent des flambeaux allumés. Cela rappelle l'usage chrétien et moderne. On voit de même des flambeaux funéraires sur le bûcher de parade des monnaies romaines relatives à l'apothéose impériale dans la période des Antonins (monnaies d'Antonin le Pieux, de Faustine la jeune, de Marc-Aurèle, de Maesa, etc.). Par suite, dans Perse, 3, 103, « candelae » doit s'entendre de ces flambeaux. Le vers se rapporte à l'exposition dans l'atrium. Le mot « tuba » n'y contredit pas, car un bas-relief de Rome authentique nous montre la scène du lit de mort avec un joueur de trompette (Saglio, fig. 3358). C'est aussi cet épisode que vise Pétrone, 78. D'autres textes sont relatifs aux apothéoses impériales (Hérodien, IV, 2, 8 ; Eus., Vie de Constantin, 4, 66). Sainte-Constance était un mausolée impérial où se trouvaient déposées notamment deux filles de Constantin, Hélène et Constantine. Cette tombe avait certainement au xviie siècle encore six grands candélabres, dont cinq subsistent, un à Saint-Agnès et quatre au Vatican. Ces candélabres peuvent être comparés aux candélabres permanents de certaines tombes du moyen âge. Un certain nombre de monuments funèbres se montrent aussi cantonnés par des candélabres : cippes du Musée britannique, d'Amemptus au Louvre, etc. Les inscriptions parlent de l'entretien en cire de ces luminaires : cénotaphes de Pise, CIL. VI, 10248, II, 2102 ; X, 633 (Büchler 1308), VIII, 9052. Pilastres de tombeaux représentant des candélabres ; figurés aussi sur le tombeau des Haterii. Explication du bas-relief de cette sépulture représentant la tombe en construction. Au-dessus du toit du mausolée, on a une seconde représentation, portée sur un plateau ou une corniche que soutiennent des aigles, des festons et des emblèmes de sacrifice, toutes images appartenant à la tradition funéraire. Cette représentation est l'intérieur de la tombe. La morte est couchée devant une draperie ; c'est la même que celle qui est dans la scène d'exposition et dont le buste en apothéose orne le fronton du monument. A ses pieds, jouent ses trois enfants, dont le buste est figuré sur un côté extérieur du tombeau. A côté, un autel, sur lequel une femme âgée jette de l'encens. Au pied du lit, un flambeau funèbre allumé.

Plus à droite, une colonnade, au milieu de laquelle est debout une figure féminine nue. Probablement l'artiste a voulu figurer le fond intérieur de la cella, l'espèce de retable qui ornait le mur. La femme nue est la morte divinisée en Vénus (Stace, Silv., V, 1, 231 suiv.). L'image est flanquée de deux flambeaux allumés dans l'entre-colonnement. Au-dessus, trois masques de cire, sans doute, les trois enfants. On notera comment on passe ici de l'usage funéraire des flambeaux à l'usage religieux. Ainsi on peut passer de l'usage païen à l'usage chrétien dont les plus anciens témoins sont cités dans Cabrol, Dict. d'arch. chr., V, Candélabre. L'usage paraît avoir eu pour origine le désir de donner au mort la lumière. Mais il n'est pratiqué qu'à l'époque d'Auguste, au moment où se répandent les idées d'immortalité et d'apothéose. C'est du culte des dieux que l'usage des candélabres passe au culte des morts. Le christianisme changera le symbolisme, au moins pour les morts qui ne sont pas honorés comme des saints. ¶ Expressions de l'art dans une cité commerciale, Ostie [Guido Calza]. 165-172. 1 pl. 4 fig. Trouvaille d'objets remarquables pour l'art : petit buste de nègre, bronze d'ornement, statuette de Priape en hermès, de lare, d'Hercule jeune, de Minerve, d'un Dioscure. ¶ Monnaies romaines d'argent trouvées à Corstopitum [H. H. E. Craster]. 173-190. Site romain près de Corbridge-on-Tyne, à trois milles au sud du mur d'Hadrien, dans le Northumberland. Catalogue de 359 monnaies d'argent trouvées là, dont 1 de la République, 23 légionnaires de Marc-Antoine, etc. ¶ Méthode de composition d'Hérodien [A.G. Roos]. 191-202. Discussion des vues divergentes de Baaz et de J.C.P. Smits. Hérodien a eu connaissance de Dion, et s'en est servi. Mais il altère les détails pour empêcher qu'on identifie la source. Il emprunte à la source de l'Histoire auguste et retouche ce récit par des détails pris dans Dion. ¶ Bas-relief archaïque en terre cuite à Boston [Mme Van Buren]. 203-206. 1 fig. Trouvé à Rome. Deux chevaux, dont un est monté, attelé à un char qui a disparu. C'est la seule représentation qu'on ait d'un soldat montant un cheval attelé à un char. Ces défilés sont dérivés de modèles orientaux, art hittite et assyrien, qui ont voyagé par les îles grecques. La technique est semblable à celle du relief trouvé près du Lapis Niger : tous deux paraissent antérieurs à la prise de Velletri. Cela révèle un centre assez important d'art et de commerce recevant des modèles étrangers. ¶ La loi dite Lex Iulia municipalis [J. S. Reid]. 207-248. Commentaire et discussion des diverses parties de la loi, d'après les vues de Hardy (Journal, IV, 55) et de Legras, La table latine d'Héraclée (Paris, 1907). ¶ Le nom d'Auguste [F. Haverfield]. 249-250. Ce nom était un adjectif qui indiquait une sainteté à demi religieuse, « sancta uocant augusta patres ». (Ov., F., I, 609), et convenait à la demi-divinité du Diui filius. Ce nom le mettait à part, comme le titre qu'il avait pris en 40 au début de sa carrière, Imp. Caesar. Comme nom propre, il n'avait appartenu à aucun personnage ou à aucun héros ; il ne rappelait aucune politique, aucune tendance particulière ; il ne paraît pas avoir été employé auparavant comme nom propre romain. Enfin un détail matériel paraît avoir décidé le choix. Les monnaies d'Antoine, surtout les monnaies légionnaires d'argent, avaient été abondamment répandues peu de temps avant Actium. La légende était : ANT· AVG·III·VIR R·P·C· Dans cette légende AVG représente Aug(ur). Mais la même abréviation servira pour aug(ustus). Les deux mots étaient associés de longue date : augusto augurio (Ennius, 245 M.) ; augusta paraphrase augurio consecrata dans Servius, En., VII, 153. Prendre un titre qui devait pour ainsi dire absorber automatiquement une formule ordinaire d'Antoine est bien d'accord avec les méthodes

d'Octave. Une fois créé, ce nom n'est pas porté par d'autres que l'empereur, sinon des individus tout à fait insignifiants. La loi de majesté était une barrière. ¶¶ Procès-verbaux de la Société, 1915. < Nous n'indiquons que les communications qui ne sont pas résumées ailleurs. > 2 mars. Les poteries samiennes et leur développement [Curle]. 251-252. Diffusion de ces poteries dans les provinces ; leur décoration. Lutte entre les centres de fabrication. ¶ 4 mai. Conceptions romaines de l'Empire [Haverfield]. 252-253. Après une période de guerre, l'Empire apporta et fit la paix. Les empereurs ont exercé peu d'influence sur le caractère de l'Empire. C'est à dessein que les limites ont été maintenues et que la politique d'expansion a été résolument évitée. C'est ce qui a permis à Rome de civiliser profondément les pays qu'elle garda. Une grande liberté locale régnait. Il n'y eut que des révoltes d'individus : aucune province ne s'est révoltée contre Rome. P. L.

Numismatic Chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society. Vol. XVI. Part. I (61). Une collection de sicles perses [J. G. Milne]. 1-12. 1 planche. Catalogue descriptif de 52 sicles persans. La plupart portent des poinçons dont les symboles sont assez compliqués porfois ; il semble, pour certains d'entre eux, qu'il s'agisse de caractères chypriotes, pour d'autres de lettres phéniciennes. Ces sicles ayant été trouvés en Ionie, il se pourrait que les poinçons en question aient été apposés à Chypre où dans les régions voisines du Levant. On peut supposer que celles de ces pièces qui portent une tête de lion ont été frappées à Sardes qui était peut-être un centre de frappe pour le royaume lydien ; il est plus difficile de déterminer où auraient été émises celles des pièces qui ne portent point la tête de lion. Cette collection ne fournit pas de lumières nouvelles pour le problème chronologique de l'émission de sicles. ¶ Monnayage de Néron. Etude préparatoire [E. A. Sydenham]. 13-36. 1 planche. Etude de la réforme du monnayage de Néron (63 av. J.-C.) pour les monnaies d'or et d'argent, de bronze et de cuivre ; examen des théories relatives au but et à la portée du système monétaire adopté par Néron. Comment dater ses monnaies. Critique de la théorie de Mowat qui attribue certaines pièces du règne de Néron à la monnaie de Lyon en considérant que le « globe » est la marque caractéristique de cette monnaie ; c'est le style des pièces qui permet de les rattacher soit à la Monnaie de Rome, soit à celle de Lyon. ¶ Le déclin et la disparition du denarius au IIIe siècle ap. J.-C. [C. Oman]. 37-60. 1 planche. Critique des vues de Mommsen sur la réforme monétaire effectuée par Caracalla la 17e année de sa puissance tribunitienne , il n'est point certain du tout que la nouvelle monnaie ait été désignée par le mot « antoninianus » ; elle se distinguait du denarius par son diamètre qui était plus grand, par la forme de la couronne impériale, par le croissant d'où émerge le buste de l'impératrice. La création de la nouvelle pièce ne se rattache pas à une réduction générale de poids de l'aureus ramené de 112 gr. à 100 gr. ; cette réduction admise par Mommsen n'a jamais eu lieu ; pour suppléer à la rareté des aurei dont il n'était pas possible de maintenir la circulation et l'échange à raison de 25 denarii pour un aureus de 112 gr., Caracalla émit donc de nouvelles pièces d'or de poids irréguliers qui n'étaient plus des multiples du denarius ; la plus légère de ces pièces aurait valu 25 « Antoniniani » (si on emploie le terme consacré à tort). Après Caracalla, le denarius fut de nouveau la seule unité des monnaies d'argent, mais il disparut vers 242 ap. J.-C., sous le règne de Gordien III ; on en frappe seulement de très petites quantités jusqu'au temps de Gallienus et de Postumus. L'usurpateur Postumus frappa plus de denarii que son rival ; étude de ses

pièces. Le quinarius équivalent à la moitié du denarius dont l'usage ne paraît pas avoir été très courant continua à être frappé après la réforme de Caracalla. Variations de son poids et sa disparition avec celle du denarius. ¶¶ Part II (62) Un dékadrachme de Cimon ; note sur les coins des Grecs [S. W, Grose]. 113-132. 1 planche. Les spécimens de monnaies anciennes frappées avec le même coin sont assez nombreux. On ne saurait admettre la théorie d'après laquelle les coins auraient été fabriqués avec un métal mou et auraient été vite usés ; il est cependant probable qu'ils se brisaient facilement étant donné la nature cassante du métal dans lequel ils étaient gravés. La variété qu'on rencontre dans les coins qui nous sont parvenus s'expliquerait par ce fait qu'on utilisait simultanémeut plusieurs coins, seul moyen d'intensifier la fabrication des monnaies. On pourrait suggérer le sens de « cassant » pour le mot περισκελής appliqué à un métal. ¶¶ Part III (63). Quelques pièces rares provenant de la Grande-Grèce [S. W. Grose]. 201-245. 2 planches. Description de pièces de la collection Mc Clean (Musée Fitzwilliam) ; les plus importantes sont celles qui proviennent de Catane d'Entella et un tétradrachme « de transition » de Syracuse. D'autres pièces décrites viennent de Cales, de Neapolis, de Tarente, d'Uxentum, de Crotone, de Laus et Sybaris, de Locres, de Rhegium, de Terina, d'Himera, de Leontini, de Messana, de Morgantina, de Panormos, de Tauromenium. Nouveau groupement chronologique proposé pour les pièces de Graxa. ¶ Collection de monnaies de bronze de Smyrne [J. G. Milne]. 246-250. L'étude de 74 pièces de Smyrne apportées au British Museum fournit des résultats intéressants au sujet des différents coins utilisés pour la frappe de ces pièces. ¶ Note sur les monnaies d'argent des Juifs [J. W. Hunkin]. 251-259. Etude de la composition, du poids et description des tétradrachmes, des denarii et des shekels « épais » des Juifs. Ces dernières pièces ne remonteraient pas à l'époque des Macchabées mais plutôt à la période de la première révolte. Addendum sur le poids spécifique des dariques et des monnaies de Crésus. ¶¶ < A la fin du n° II se trouve le supplément suivant. > Proceedings of the Royal Numismatic Society. 21 Oct. 1915. Denarius de Gallienus [E. A. Waltero]. Quinaris de Geta Gallien et Saloninus [Sir Arthur Evans] Quinarius de Saloninus [Webb] Drachme non encore publiée d'Antiochus VI avec le monogramme de Tryphon [Edgar Rogers]. Pièce de bronze de Probus [Webb pour Gunn]. Quelques pièces de Travancore [Codrington]. Le déclin et la disparition du denarius [Oman] <voir cet article dans le n° 1, 37-60 >. ¶ 18 nov. 1915. Un didrachme de Terina [Sir Arthur Evans]. Un moule de cuivre pour une pièce du Ier ap. J.-C. représentant peut-être une Messaline et portant une inscription grecque. Pièces anglaises montrant des défauts techniques [Henry Garside]. Un tétradrachme d'Antiochus I [Edgar Rogers]. Un statère d'Egine antérieur à 550 av. J.-C., un didrachme d'Athènes (527-430), avec la marque du changeur, une monnaie de bronze de Syracuse (344-317) [J. Mavrogordato]. Une note sur les coins grecs [S. W. Grose]. <Voir cet article dans le n° 2, 113-132>. Quelques rares spécimens de pièces de Grande-Grèce et de Sicile [S. W. Grose]. ¶ 16 Décembre 1915. Collection de pièces de bronze de Néron [Percy H. Webb]. Les monnaies de Néron [E. A. Sydenham] < Voir cet article dans le n° 1,' 13-36> ¶ 16 février 1916. Série de pièces romaines de bronze [P. H. Webb]. Classement chronologique des pièces de Chio (478-334 av. J. C.) [J. Chavrogordato] < voir cet article, Num. Chr., 1915, 361-432 > et Rev. des Rev. 1916, p. 77, l. 36 et sqq. ¶ 13 avril 1916. Collection de sicles perses [J. G. Milne]. < voir cet article dans le n° 1, 1-12. ¶

18 Mai 1916. Cinq tétradrachmes montrant les cinq types d'Antiochus IX Cyzienos. Histoire et monnaies d'Antiochus Grypus [Oman].

G. Rouillard.

Papers of the British school at Rome. < Cette publication, qui paraissait à des dates irrégulières, devient annuelle. > Vol. VII (1914). Dessins de peintures anciennes dans les collections anglaises [T. Ashby]. 1-62. 24 pl. Les amateurs anglais faisaient copier des fresques récemment découvertes. Les artistes qui ont travaillé à ces recueils sont Gaetano Piccini, Pietro Sante Bartoli (†1700), son fils Francesco Bartoli (1675-1730 env.). En général, ces dessins ne peuvent, en aucune manière, se substituer aux originaux. Ils sont très libres. Bartoli lui-même remplit les vides ou les lacunes par des figures prises à d'autres peintures, change les fonds, modifie les couleurs. Volontairement il donne de la même fresque des reproductions différentes, pour empêcher la publication de ses dessins. I. Dessins d'Eton College, exécutés pour Topham. Certains de ces dessins se retrouvent dans un recueil d'Holkham, dans un ms. Corsini, etc. Catalogue. Planches : I, Cammera sepolcrale ritrovata nella Vigna de RR. PP. Gesuiti a S. Stefano Rotondo (extérieur et intérieur d'un columbarium) : au centre, femme tenant un linge formant arc au-dessus de sa tête ; dans la lunette, trois canards ; pavé en mosaïque, avec Centaure au centre. II, Vigna des Jésuites alla Nauicella : hippopotame sous un palmier ; ibis (?) et trois colimaçons. III, 1 plinthe surmontée de quatre fenêtres ; au-dessus, trois canards nageant ; au-dessus, Victoire ailée entre deux niches pour les urnes. III, 2, sur le sol onze urnes ; dans la lunette, jeune homme assis tourné à droite, devant un châssis duquel pendent quatre filets oblongs. IV, 1 : Esculape assis ; devant lui deux femmes apportent des offrandes, vases et fleurs. IV, 2 : sept divinités, de gauche à droite : Minerve, Hercule, Diane, Apollon, Cérès, Vertumne, Terra Mater (?) couchée. V, 1 : deux Néréides et deux Cupidons sur des monstres marins, mer avec poissons ; les deux Néréides ont un nimbe. V, 2 ; enlèvement d'Europe. VI : paysage avec temples, statues, pont ; en avant pêcheur à la ligne ; au sommet d'un des temples, qui est rond, avec colonne et dôme, un disque rond. VII, 1 : mosaïque ; scènes de gladiateurs. VII, 2 : Minerve entre une femme à sa droite tenant la corne d'abondance et coiffée du modius, et une femme à sa gauche, la tête voilée, tenant une couronne. VIII, 1 : nymphe tenant un bouquet de roseaux et jeune homme, assis sur un rocher. VIII, 2 : marine ; au centre, rocher sur lequel sont deux nymphes nues, dont l'une tient en l'air une couronne ; deux bateaux contenant chacun deux enfants ; dans l'eau, enfant nu nageant. IX, 1 : panneau décoratif, avec architectures formant deux étages ; au centre, en bas, Apollon nu avec la phorminx, en haut, figure féminine nue, voltigeant ; de chaque côté, aux deux étages, une figure sur un piédestal. IX, 2 : panneau décoratif avec architectures formant deux étages ; en bas, Vénus (?) avec un javelot et une patère ; de chaque côté, Mercure et Diane ; en haut, Jupiter assis tenant le foudre. X, 1 et 2 : courses de char ; 3 et 4, gladiateurs (mosaïques trouvées à droite de la Voie Appienne en janvier 1720). XI, 1 : mosaïque à compartiments, Dionysos avec le thyrse, etc. XI, 2, sacrifice : à gauche sous un portique, statue d'Athéna ; trois femmes dont une soulève la ciste mystique d'où sort un serpent ; deux femmes et un enfant tenant un pedum ; femme portant sur sa tête une corbeille de fruits ; femme tenant le pedum. XII, 1 : Neptune et Amphitrite sur un char traîné par des monstres marins et conduit par un Triton ; Triton sonnant de la trompe ; XII, 2 : paysage ; promontoire rocheux, en arrière constructions ; bateau sur une rivière ;

pêcheur à la ligne coiffé d'un bonnet oblong. XIII : paysage avec temples, dont un porte un dôme surmonté d'un disque. XIV, 1 : mosaïque ; homme coiffé d'un bonnet pointu, versant le contenu sec d'un vase qui peut être en osier. XIV, 2 : paysage. XV, 1 et 2 : mosaïques à personnages. XVI, 1 : mosaïque (?) à personnages. XVI, 2 : mosaïque, lion terrassant un léopard. XVII, 1 mosaïque ; scène de chasse. XVII, 2 : à gauche, une femme assise tire un linge d'un vase placé sur un piédestal ou un autel ; à la file, trois femmes debout, dont celle du milieu à demi nue tend les mains sur les épaules de ses voisines ; trois autres portant l'une une corbeille de fleurs, l'autre, un bouclier, la troisième un vase pointu à anse ; en dernier lieu, jeune homme couronné tenant de la main gauche un objet difficile à distinguer, de l'autre une branche d'arbre ; fonds d'architecture. XVIII : grand panneau décoratif avec architectures et guirlandes, palais Rospigliosi où sont conservés de petits fragments. XIX, 1 : peintures de la Maison dorée ; 2, panneau du palais d'Auguste, scènes bachiques. XX, 1 : cortège de Bacchus à cheval sur un âne. XX, 2 : soldats consacrant des armes à une Victoire. XXI : vue d'un port, déjà gravé dans Bellori ; Pouzzoles (Carcopino, Mél. Ec. R. XXX [1901], 424, Rev. arch. 1913, II, 253). XXII, grand panneau, provenant des jardins Farnèse. XXIII, 1 : Mars ; 2 : Amazone. XXIV, 1 : Cupidon endormi veillé par les Grâces ; 2 : Atropos ; 3 : frise de vingt-deux figures, offrande à une divinité debout sur un piédestal. ¶ Antiquités provenant de Lanuvium conservées au musée de Leeds et ailleurs [A. M. Woodward]. 63-91. 17 fig. De 1884 à 1890, lord Savile a fait exécuter des fouilles à Civita Lavinia sur deux points, « la Villa royale » et le temple de Junon Lavinienne. Les objets trouvés et rapportés en Angleterre ont été répartis entre le Musée britannique et le musée de la société philosophique et littéraire de Leeds. Jamais ces objets n'ont été décrits complètement. Le but de cet article est une description et une brève discussion des sculptures provenant de la Villa et où on a d'abord voulu voir un char et un groupe équestre. On peut penser que sur une plate-forme rectangulaire, reconnue lors des fouilles, se trouvaient des cavaliers formant un groupe. L'hypothèse d'un char doit être abandonnée. L'œuvre paraît être du milieu du second siècle après J.-C. La villa où on l'a trouvée a été désignée comme celle d'Antonin le Pieux. ¶ Le « grand tour » d'un contemporain d'Elizabeth [A. H. S. Yeames]. 92-113. Publication d'un voyage en Italie accompli par sir Edward Unton en 1563 et rédigé par un de ses attachés, Richard Smith « gentlemann » ; d'après Br. Mus., Sloane 1813. ¶ Fragments oubliés de fresques anciennes de Rome [Mme Arthur Strong]. 114-123. 5 pl. dont 4 en couleur ; 1 fig. Orientation sur la bibliographie et l'histoire des études sur les fresques romaines. Peintures du Palatin : 1° prêtresse plaçant une corbeille de fruits en forme de liknon sur la tête d'un aide représenté beaucoup plus petit, à droite tronc d'arbre ; 2° prêtresse tenant et considérant un masque ; devant elle, aide de petite taille tendant les bras ; 3° marines avec architectures ; 4° fragment d'un Eros ; 5° lare sur un piédestal tenant une corne d'abondance, sur fond ocre (laraire particulier de la chambre qui avait cette peinture) ; 6° plafond divisé en panneaux présentant des scènes pastorales et une figure effacée (Génie ?).

Vol. VIII (1916). Terre cuite provenant de deux temples de Falerii Veteres [Mary Taylor et H. C. Bradshaw]. 1-34. 2 pl. et 13 fig. Restes de deux temples successifs, confondus dans l'appellation fausse de temple d'Apollon. Le plus ancien, du ɪᴠ^e^-ɪɪɪ^e^ siècle av. J.-C., avait son fronton décoré de figures en terre cuite, de beau style grec. Les acrotères et les extrémités des poutres du toit étaient aussi décorées de figures. Chaque pièce était

isolée, même dans le fronton, et n'était pas mêlée à une action. Parmi les divinités représentées, on peut supposer Apollon, Mercure. Le second temple, plus grand, était du IIIe-IIe s. av. J.-C., et décoré de même par des figures de terre cuite; il avait trois cellae, ce qui ne prouve pas qu'il était un Capitole. ¶ Dessins de peintures anciennes dans les collections anglaises [Th. Ashby]. 35-54. Dessins d'un recueil de Holkham, exécuté par Fr. Bartoli < voy. plus haut, p. 91, l. 9 >. Autre recueil dû à Bartoli et appartenant à M. Baddeley, exécuté pour le cardinal Camillo Massimi. Recueil de Chatsworth, exécuté probablement par Gaetano Piccini. Dans le premier recueil se trouve le soi-disant Coriolan, transformé ainsi par Bartoli ; la peinture représentait les adieux d'Hector et Andromaque. ¶ Le palais Odescalchi à Rome [Th. Ashby]. 16 fig. Détails sur l'histoire du palais et des collections d'antiques (collections Chigi). ¶ Fragments oubliés de fresques anciennes de Rome [Mme Strong]. 91-103. 7 pl. 3 fig. < Voy. le volume précédent >. Peintures de la maison de la Via de' Cerchi. Tricliniarque donnant des ordres, esclaves occupés dans l'attente des hôtes. ¶ La Via Trajana [Th. Ashby et Robert Gardner]. 104-171. 27 fig., 5 cartes. Description du pays et reconstitution du parcours, d'après l'étude des lieux et les textes des auteurs, notamment Strabon, Tite-Live, Horace (Sat. I, 5), Pline l'ancien, les itinéraires et les inscriptions.

Proceedings of the Cambridge philological society, C-CII, séances de 1915 (paru en 1916). ¶ 28 janvier 1915. Le sens douteux de λόγος dans Aristote [Hicks]. 1-2. Ethique à Nic., Polit., De anima, Metaph. ¶ Notes sur les Perses d'Eschyle [Sheppard]. 2-3. Sur 1-11, phrase soigneusement balancée. Au v. 232, lire : πάντ' ἐφήσομεν : cf. Hésych. ἐφίημι· ἐπιτρέπω, et Od., XIX, 502, XXI, 279. Au v. 332, lire : τοσόνδε (Weil) ταγῶν τῶν (non ταγῶν νῦν). Ponctuer 347 : μή σοι δοκῶμεν τῇδε λειφθῆναι μάχῃ | ἀλλ'ὧδε· L'accent est sur τῇδε. ¶¶ 11 février. Notes sur Sophocle, Œ. R. [Sheppard]. 3-5. Sur les sens ironiques ou anormaux de certains mots (Trach. 491, ἐπακτόν ; sur Œd. R., 11 et 1093, 88, 52 ; καιρός 979). Réminiscences d'Œd. R. dans Œd. Col. ¶¶ Sur le texte de Théocrite [Knox]. 5-6. Observations et traductions. ¶¶ 25 février. Atacta alexandrina [Knox]. 6-7. Sur Phénix de Colophon, Asclépiade, Apollonide de Nicée, Parménon de Byzance, Théophraste (Caract.), Théocr. 2, 60 ; Nicandre, Alexipharmaca ¶ Homère était-il de Chios [Giles]? 7-9. Sur la formation des poèmes homériques, la théorie de Fick et les analogies modernes. Chios a été anciennement ionisée, mais a retenu longtemps quelque chose du passé éolique. Ce qui expliquerait le caractère mélangé des poèmes d'Homère. L'erreur fondamentale des anciens critiques a été de croire qu'Homère était un début, tandis qu'il est le terme d'une époque. Bien des perturbations s'expliquent par les lectures publiques et l'adaptation à des publics ioniens ou athéniens. ¶¶ 14 mai. Transmission d'un texte ancien, le livre du Ps.-Philon, Antiquitatum biblicarum liber [James]. 9-10. Toute la tradition remonte à un seul manuscrit incomplet, en onciale, conservé à Trèves ou dans la région et contenant aussi la traduction latine de l'ouvrage authentique Quaestiones et Solutiones in Genesim. ¶ Restitutions conjecturales de Sappho et Alcée [J. M. Edmonds]. 10-12. Suggestions sur les textes du t. X de Oxyr. Papyri. ¶¶ 21 oct. Le développement subit de la comédie ancienne attique [Ridgeway]. 12. Appendice de l'ouvrage publié en 1915, *Dramas and dramatic dances of non European Races.* ¶ Notes sur des passages d'auteurs [Harrison]. 12-13. Soph. fr. de Troilus (561 N.) : explication du tabou, cf. Ap. Rh. IV, 866-879. — Eurip., fr. 891 N. dans Ar. Pol. 1310 A 33, lire . εἰς ὁ χρῇ ζῶν (χρῇ personnel). — Ov., F., V, 1-110 : il y a un couplet perdu après

78 ; 107 lire : duarum (suarum ms.). ¶¶ 4 nov. Notes et Recherches sur Aristote, Eth. Eud., III, V, VI [Jackson]. 13-14. Sur neuf passages, p. 1232 A-1233 B. ¶ Quelques termes médicaux grecs et la conception de la folie d'Hercule dans Euripide [Giles]. 14-16. Sur ἀκεόμαι, ἰάομαι, λύσσα. ¶¶ 18 nov. Quelques passages d'Ovide [Housmann]. 16-17. Ov. Her., 6, 110 ; Tr. III, 11, 61 ; V, 2, 23 ; Pont. I, 2, 101 ; 6, 23 ; II, 5, 11 ; 7, 3 ; III, 4, 64. ¶ L'origine de l'atomisme [R. G. Bury]. 17-18. Gomperz a probablement raison de dériver partiellement l'atomisme du pythagorisme. ¶ Addenda à la n. sur le fr. du Troïle de Sophocle 561 N. [Harrison]. Le silence des mariés a des parallèles dans le folk-lore. P. L.

GRÈCE

Rédacteur général : Bernard HAUSSOULLIER.

Bulletin de correspondance hellénique. Vol. XXXIX, 1915. ¶¶ Jr-Juin. ¶ Contributions à l'étude des ports antiques du monde grec. I Notes sur Léchaion [J. Paris]. 5-16. Corrigeant et complétant l'étude de l'ingénieur grec A. S. Georgiadès, P. montre l'importance de Léchaion, port de Corinthe sur le golfe de Corinthe : la surface des deux bassins atteignait près de dix hectares, soit près de cinq hectares de plus que le port de Délos. Léchaion n'était pas seulement le plus grand port du monde grec antique, mais l'un des mieux ordonnés. ¶ Princes hellénistiques. 1. Ptolémée IV Philopator. 2. Ptolémée VI Philométor. 3. Antiochos VIII Grypos [Gustave Blum]. 17-32. Études iconographiques et chronologiques fondées sur des pierres gravées, cachets, monnaies, bustes. ¶ Fouilles du hiéron d'Apollon Clarios à Colophon. Première campagne 1913. [Th. Macridy-Bey et Ch. Picard]. 33-52. Rendant compte des fouilles que l'École d'Athènes a entreprises avec la Direction des musées ottomans sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon Clarios, à peu de distance de Néa-Kolophon (K. sur mer qui avait remplacé l'ancienne Notion), P. étudie successivement la topographie, l'architecture (propylées et exèdre) et l'épigraphie. La série épigraphique la plus nombreuse est celle des proscynèmes retrouvés in situ. Tous les textes seront publiés plus tard. ¶ Orchomène d'Arcadie. Fouilles de 1913. Inscriptions < Rev. des Rev. t. XL, p. 81, l. 13 > [A. Plassart]. 53-127. P. publie et étudie successivement. III Détermination de la frontière entre Orchomène et Méthydrion en 369 av. J.-C. L'étude historique insiste sur le nom d'une ville arcadienne inconnue jusqu'à présent, Τορθύνειον que P. a retrouvé à Delphes et dans un texte de Pline IV, 22. Torthyneion occupait vraisemblablement les ruines antiques situées à 3 kilom. environ du village de Vervitsa. Longues et minutieuses observations linguistiques. IV Synœcie entre les Euaimniens et les Orchoméniens. P. profite de la découverte d'un nouveau fragment de IG, V 2, 243, pour publier de nouveau toute l'inscription et la traduire. Elle date probablement de la période 360-350 et l'emplacement de la ville d'Euaimon reste inconnu. V Inscriptions diverses et monnaies. P. ajoute, en terminant, une note additionnelle au premier article. ¶ Remarques sur divers décrets de la Ligue étolienne, récemment publiés [A. Plassart]. 127-134. Remarques sur la chronologie des stratèges et liens, d'après les découvertes de Thermon. ¶ Fouilles archéologiques sur l'emplacement de la nécropole d'Éléonte de Thrace (juillet-décembre 1915). Rapport présenté au nom de l'État-major du corps expéditionnaire

d'Orient à l'Académie des Inscriptions [J. Chamonard, E. Dhorme, F. Courby]. 135-240. Un premier ch. est consacré à la ville dont l'acropole occupait la hauteur d'Eski Hissarlik et le port la baie de Morto ; un second, plus considérable, à la nécropole et aux monuments funéraires. La nécropole s'étend au N. de l'Acropole et de la ville et sur la pente qui aboutit à la baie de Morto. Description détaillée des tombes, des monuments funéraires et du mobilier qui datent d'une période comprise entre le vᵉ et le iiᵉ siècle. Catalogue. ¶¶ Juillet-déc. ¶ Les cosmètes du Musée d'Athènes [Paul Graindor]. 241-401. Importante étude archéologique et chronologique de cette riche série de bustes, qui proviennent vraisemblablement du Diogéneion. G. commence par l'examen de trois reliefs éphébiques et aborde les hermès et les bustes, en tout 33 nᵒˢ et de nombreuses planches. Un appendice sur le pédotribat d'Abaskantos fils d'Eumolpos de Képhissia, une liste alphabétique des cosmètes sous l'empire, et une liste chronologique terminent ce précieux mémoire. ¶ Tête de nègre du Musée de Berlin [P. Graindor]. 402-412. G. propose d'y reconnaître un contemporain d'Hérode Atticus, l'Éthiopien Memnon, un des τρόφιμοι d'Hérode. L'œuvre, remarquable, daterait du iiᵉ siècle de notre ère. ¶ Figurines d'envoûtement trouvées à Délos [Charles Dugas]. 413-427. D. dresse d'abord le catalogue des 31 figurines d'envoûtement déjà connues. Il y joint 4 figurines de bronze, découvertes à Délos, et en étudie le type et la signification.

Bernard Haussoullier.

ITALIE

Rédacteur général : Émile Chatelain.

Atene e Roma. An. 19, nᵒ 205-206. Jr-fév. P. 1-13. Horace et la philosophie populaire [V. Ussani]. H. est un excellent témoin du mouvement intellectuel qui agitait le monde gréco-romain avant l'apparition du christianisme. S'il se vante d'être passé de l'épicuréisme au stoïcisme, c'est toujours Épicure qu'il préfère. Version italienne de la 7ᵉ satire du livre 2. ¶ 14-35. Q. Horatius Flaccus [U. Moricca]. Critique de Schonack et de G. Friedrich. La poésie lyrique d'Horace n'est pas une œuvre de basse imitation des poètes grecs, ni de servilisme envers l'empereur, mais c'est une poésie éminemment noble, profonde, inspirée des conditions morales et politiques du temps de telle sorte que domine la personnalité artistique du poète qui vivra glorieusement à travers les siècles. ¶¶ Nᵒ 207-208. Mars-avr. 49-55. Attilio de Marchi e Atene e Roma [Carolina Lanzani]. Hommage à la mémoire du savant défunt. ¶ 56-59. De Ménandre à la comédie classique italienne [A. Todesco]. A l'enthousiasme provoqué par la découverte des fragments sur papyrus a succédé une certaine froideur, même chez les hellénistes. On distingue dans la comédie de Ménandre à côté d'une poésie sentimentale, un effort de représentation réaliste. ¶ 60-79. La femme dans le sacerdoce romain [Giulio Giannelli]. Examen des trois sacerdoces féminins, de la Reine des sacrifices, des épouses des Flamines et des Vestales. Toutes ces prêtresses faisaient partie du Collège des Pontifes, soit à cause de leur mari, soit qu'elles dépendissent, comme les Vestales, juridiquement et disciplinairement, du Pontifex Maximus. Les prêtresses romaines exerçaient toutes des fonctions religieuses appartenant à l'origine à la reine comme mater familias. La religion devint naturellement

un instrument dans la main de l'État. ¶¶ N° 209-210. Mai-juin. 97-106. Florus et le certamen Capitolinum [Camillo Morelli]. Description du concours établi par Domitien en l'honneur de Jupiter Capitolin, suivant Suétone. Part qu'y prit Florus, sans doute l'historien de ce nom, en l'an 90. La curieuse préface publiée en 1842 d'après un ms. de Bruxelles, en tête d'une déclamation sur le thème: Vergilius orator an poeta? donne d'importants détails sur ce sujet. Dans l'Anthologie grecque on trouve un Florus et un Pollianus ayant pris part au même concours. ¶ 107-122. Objets d'art néo-classiques crus antiques [Carlo Albizatti]. La connaissance de ces monuments, parfois très artistiques, est nécessaire aux savants comme aux commerçants. Comme exemple, étude d'un relief cylindrique en terre cuite conservé au Musée national de Rome, qui semble fabriqué entre 1825 et 1850. De même une figurine de bronze, travail français du temps de Napoléon III, était mise en vente à Athènes, vers 1910 comme un objet antique provenant de Milo. Moyens de reconnaître la fausseté de ces objets. ¶ 123-132. L'art de Plaute [Arnaldo Alterossa]. Préface d'une traduction en vers polymètres italiens que l'auteur va publier. Plaute n'est pas un grand créateur, ni un grand constructeur; il a les défauts et les qualités des primitifs. Mais son œuvre de matériaux non polis sera poursuivie et perfectionnée par les grands poètes dramatiques de France et d'Italie. ¶ 133-136. Bacchylide 10 (11). [Dario Alfelli]. Traduction en vers italiens, avec une préface. ¶¶ N° 211-213. Juil.-sept. 145-168. L'origine du « nuraghe » sarde et les relations de la Sardaigne avec l'Orient [G. Patroni]. Le nuraghe sarde ne dérive pas de la cabane préhistorique (néolithique) européo-méditerranéenne, mais de la cabane conique de matériaux crus, d'origine asiatique (chaldéenne) transférée en Sardaigne des rives de la mer Égée, où elle est représentée en matériaux prémicénéens. Description de divers monuments confirmant cette théorie. ¶ 169-187. Aspects de l'art en Étrurie [Pericle Ducati]. D'abord original et développé parallèlement à l'art grec, il fut anéanti par la conquête romaine et devint absolument romain. (Leçon d'ouverture du cours d'archéologie à l'Univ. de Turin). ¶ 188-198. Notes de littérature homérique [N. Terzaghi]. Après 120 ans d'efforts combinés par la critique l'Iliade est toujours debout; on peut y reconnaître des interpolations, mais l'important est de l'étudier et de l'expliquer comme une œuvre d'art immortelle. ¶ 204-209. Une nouvelle édition des Lettres de Sénèque [C. Landi). Importance de l'édition publiée par Achille Beltrami avec le secours du ms. 22 de Brescia, inconnu jusqu'ici. Bon nombre de leçons nouvelles. ¶¶ N° 214-216. Oct.-déc. 213-220. Rome et la Gaule. A propos du 1500e anniversaire [V. Ussani]. En 416, Rutilius Namatianus, d'origine gauloise, après avoir été magister officiorum et praefectus urbis, abandonnait Rome. Renseignements tirés de son poème. ¶ 221-233. Le Reditus Augusti de Giovanni Pascoli [G. Procacci]. Poème couronné en 1897 au concours Hoeufftianum. ¶ 234-237. Amicus Plato, sed magis amica veritas [G. Pasquali]. Pensée tirée d'Aristote, mais formulée par Ammonius. ¶ 238-242. L'enseignement universitaire des antiquités pompéiennes [A. Sogliano]. Vues sur la chaire créée depuis dix ans à l Université de Naples. ¶ 243-252, Remarques sur les études classiques en Russie [T. Savcenko]. ¶ Horace. Epist. 2, 1, 256 [P. Rasi]. Ce vers est bien digne d'Horace et il n'est pas prouvé qu'il l'ait emprunté à Ennius. E. CH.

Athenaeum. Studii periodici di letteratura e storia. Anno 4, fasc. 1. Janv. P. 1-5. Doctus Catullus [Carlo Pascal]. Dans quel sens Catulle a-t-il été nommé doctus par tous les écrivains de l'antiquité? Dans un sens mondain, comme les dames romaines étaient doctae parce qu'elles cultivaient la poé-

sie amoureuse, la musique et tous les arts légers. ¶ 6-15. L'épitaphe de Florentius [Mass. Leuchantin]. Nouvelle étude de cette inscription métrique < cf. R. des R. 40, 95, 5 >. Au verso: Leo locum fe(cit) | se vivu cum co(m) | pare sua, où le mot compar = uxor. Observations de langue et de métrique. Les vers semblent remonter au IIIe siècle de notre ère. ¶ 16-38. Une indication sur la chronologie du Dialogue des Orateurs [F. C. Wick]. Examen critique des arguments employés par Gundeman (2e éd.) pour attribuer le Dialogue à Tacite et en fixer la composition en l'an 81. ¶ Communications et notes. 1 (p. 91-93). Le culte d'Isis à Rome et la date de l'Octavius [Ernesto Buonaiuti]. On n'a pas assez pesé le sens de cette phrase de Minucius Felix, 22, 2: haec tamen Aegyptia quondam, nunc et sacra Romana sunt. Il faut déclarer l'Octavius postérieur à l'Apologétique de Tertullien et lui assigner comme date de composition la troisième décade du IIIe siècle. — 2 (p. 94-96). Propositions de parenthèse [C. Pascal]. A propos d'un passage d'Ennius, cité par Cicéron, Mur. 14, 30 : Non ex iure manum consertum (sed magis ferro Rem repetunt regnumque petunt) vadunt solida vi, où l'on doit construire vadunt avec consertum. Exemples de parenthèses analogues en grec et en latin. ¶¶ Fasc. 2. Avril. 105-142. Le rythme du discours étudié en rapport avec la prononciation des sons et avec la lecture des vers classiques [E. Cocchia]. Nouvelle contribution herméneutique aux chapitres 11 et 14 du traité de Denys d'Halicarnasse περὶ συνθέσεως. 1. Le rythme du discours. 2. La lecture des vers classiques. 3. Valeur phonétique du ζ. 4. La prononciation correcte des voyelles grecques selon la doctrine de Denys. ¶ 143-149. La sixième ode olympique de Pindare [E. Romagnoli]. Commentaire et traduction en italien. ¶ 150-156. Horace et Properce [C. Pascal]. Si Properce montre de la déférence pour Horace, Horace n'a que du dédain pour Properce. Un passage d'Asconius Pedianus confirme l'hostilité qui régnait entre les deux poètes. ¶ 157-160. Januariae epitaphium [M. Leuchantin de Gubernatis]. Inscr. formant 4 distiques, publiée par Mancini en 1915, conservée au Musée national de Rome. Observations sur le style et la métrique. ¶ 161-167. De poetica loquendi ratione apud Justinum [Marcus Galdi]. Justin a beaucoup de phrases poétiques à côté de platitudes, d'efforts de rhétorique et de puérilités; c'est un Protée qui se présente sous les formes les plus variées. ¶ 168-180. Schisme et hérésie dans la littérature chrétienne primitive [Ern. Buonaiuti]. Il est curieux que ce soit le professeur de grammaire Cresconius, schismatique donatiste, qui ait le premier établi la distinction entre le schisme et l'hérésie. Recherches dans la littérature du Nouveau Testament, dans les Pères apostoliques et dans les Apologistes sur cette distinction. ¶ 181-217. Procris, Cephale et l'Aurore [Romano Sciava]. Nombreuses causes d'erreur dans l'interprétation des fables classiques, notamment les idées préconçues des critiques modernes, qui veulent reconnaître partout les mythes du soleil et de la lune. C'est un abus de considérer comme une erreur ou un sacrilège (suivant le mot de Wilamowitz) l'idée de chercher les dieux de la Grèce en Égypte, à Ninive ou dans l'Inde. S'il y a des mythes antérieurs à la séparation du rameau grec de cette branche dont dérivent aussi les Indiens, et si les Grecs, sans en avoir conscience, ont répété les légendes du ciel, du soleil de la lune, etc., en général les nouvelles et les légendes sont proprement grecques et ne figurent aucun symbole, mais servent tout simplement au plaisir de raconter des aventures merveilleuses et émouvantes. ¶ 227-236. Sur l'épitaphe de Florentius [Marco Galdi]. Au vers 3, inutile de corriger en improba pour éviter la faute de quantité d'improbe, car ce dernier mot est au vocatif. Les vers qu'on complète de diverses façons doivent se lire :

« Quid sine te < eheu > dulce rear quid amabile credam ? » et « Nil more iubere < virum > pietasque fidesque ». ¶¶ Fasc. 3. Juillet. 309-311. Un vers de Cicéron [C. Pascal]. Il est bien probable que Cicéron avait simplement écrit : O fortunatam me consule Romam ! Quintilien, Juvénal et les autres qui citent le vers complet sous la forme: O fortunatam natam me consule Romam, l'ont puisé dans l'invective apocryphe, mais connue des anciens: Sallustius in Ciceronem. L'ennemi de Cicéron faisait une allusion ironique au titre de nouveau Romulus que lui avait décerné ses admirateurs. ¶ 312-320. Pour une traduction supposée que Fonzio aurait faite d'Homère [E. Ferri]. Le cod. Riccardiano 904 contient la première traduction d'Homère en latin, faite par Leonzio Pilato, copiée en partie et corrigée çà et là par Fonzio. ¶ 321-334. La fortune de l'opuscule « de finalibus metrorum » Keil, VI, 229 sq. [Camillo Morelli]. L'auteur Metrorius, tout à fait inconnu, n'est probablement qu'une altération du mot « metrorum ». L'opuscule peut être daté approximativement entre l'époque florissante de Donat (vers l'an 350) et celle de Servius (fin IVe siècle); ce n'est qu'une compilation dont Martianus Capella du reste a fait usage. ¶ Communications et notes. 335-338. Le monde des enfers dans Claudien [Olindo Ferrari]. Très curieux le passage in Rufin. II, 456 sq. où les coupables sont transformés en animaux qui personnifient leurs vices. Ce n'est plus la peine du talion. Le poète a pu l'écrire sous l'influence de réminiscences lointaines, mais il ne faut pas en tirer trop de conséquences, car quand il parle des peines réservées à Rufin, il revient aux châtiments traditionnels de Tantale, Titius et Salmonée. ¶ 339-340. Encore l'épigramme du pseudo-Empédocle [G. Pesenti]. Philelphe a bien connu par le Vatic. gr. 1347, l'épigramme en question, mais il a fallu qu'il ait d'autres sources, peut-être le Paris. gr. 3047, de la main de Chrysocorre, copié en 1420 ou un autre. ¶¶ Fasc. 4. Octobre. 369-386. La coupe d'Archesilas et ses inscriptions [Giov. Patroni]. Pl. Critique des explications proposées par divers archéologues. Le mot inexpliqué MAEN signifie peut-être μόρια ἑκατὸν δέκα. ¶ 387-395. Gloses sur Catulle [Carlo Pascal]. Recueil des gloses mentionnant un vers ou un mot du poète. Quelques-unes publiées par R. Ellis d'après le Glossarium Balliolense; d'autres fournies par divers glossaires. Très importante est la glose fournie par Goetz, Corp. gloss., V, 643, 58: ligellum tuguriolum, parce qu'elle confirme la correction « ligellis » de Battista Guarini dans Cat. 55, 5 : « te in omnibus ligellis ». ¶ 396-415. Essai de classification des oracles [Silvio Ferri]. Le χρησμός, quant à sa forme, ressemble à une simple affirmation historique ou magique, sous forme de loi, récit, énigme, éclogues, élégie, etc. Néanmoins il ne se confond pas avec le λόγος. Il y a entre les deux une différence de caractère purement religieux, que nous ne distinguons pas toujours, mais qui était claire pour les fidèles. ¶ 416-433. Le Proverbe et le Corpus paroemiographorum Graecorum [A. Andrea Todesco]. Distinction des diverses sortes de proverbes. ¶ 434-453. Le codex XL de la Bibliothèque des Oratoriens de Naples et le De viris illustribus urbis Romae d'un auteur incertain [Attilio Barriera]. Copié au XVe s., ce ms. a de la valeur; le plus ancien connu n'est que du XIVe s. Relevé des variantes avec l'édition donnée en 1911 par Pichlmayr à la suite d'Aurelius Victor. Leur importance pour restituer le texte du Pseudo-Plinius. E. Ch.

Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti. Tomo 73, disp. 3ª, p. 415-429. Pour l'honneur d'Allia Potestas, de Pérouse. Note sur son épitaphe [B. Brugi]. Défense des mœurs de cette affranchie. Elle n'a pas été polyandre. Les deux jeunes gens mentionnés dans l'inscription sont ses fils ou du moins ceux d'Allius, son patron. ¶¶ Disp. 4ª, p. 687-733. Les

études récentes sur l'épitaphe d'Allia Potestas et la métrique du poème [Pietro Rasi]. Résumé des nombreux articles publiés à propos de cette inscr. Examen et explication des fautes assez nombreuses contre la prosodie et la métrique. Que l'auteur soit Allius lui-même ou un compositeur commandé par lui, la versification est populaire et semblable à celle de Commodien, quoique dans beaucoup de vers elle soit parfaitement correcte.

¶¶ Tome 74, disp. 4ª, p. 641-659. La quatrième ode Pythique de Pindare [Ettor Romagnoli]. Traduction en vers italiens et observations sur l'exégèse de Pindare. Pour bien comprendre la 4ᵉ Pythique, il faut avoir présents à l'esprit tous les mythes dont il parle. ¶¶ Disp. 9ª, p. 1555-1574. Le trône de Jupiter et les peintures de Panénos à Olympie [G. Pellegrini]. Nouvelle explication des barrières de ce trône et des tableaux que Panénos y avait peints. Il faut admettre une forme de trône inusitée, des colonnes en partie invisibles, des peintures plongées dans l'ombre, des traverses sculptées qui traversaient les champs de peinture, des tableaux de forme rectangulaire dans le sens de la hauteur. E. Ch.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino. Vol. 51, disp. 2. P. 149-170. Le codex Brixianus de Catulle. Observations et comparaisons. Note 1 [Ettore Stampini]. C'est à tort que Rob. Ellis considère ce ms. comme dépourvu de valeur, bien qu'il ait visité en 1901 la bibliothèque Queriniana. En réalité le ms. de Brescia est un frère du cod. Harleianus 2574. Relevé des variantes avec la 2ᵉ édition d'Ellis. ¶¶ Disp. 3. 239-260. Suite. Parfois le Brixianus se rapproche de O, avec lequel il représente une tradition indépendante. Il doit reproduire le texte d'un ancien ms. ¶¶ Disp. 4. 290-305. Le nouvel historien de Sicyone et la dynastie des Ortagorides [Mass. Lenchantin de Gubernatis]. Le texte fourni par un papyrus d'Oxyrhynchus (XI, n. 1365) concorde en partie avec le récit de Diodore. Il n'est pas probable que l'auteur soit Éphore, ni Aristote, ni Théopompe. Menaechmos avait composé une histoire particulière de Sicyone; reconnaître son œuvre dans les nouveaux fragments serait une hypothèse attrayante mais peu certaine. L'arbre généalogique des tyrans de Sicyone peut se restituer ainsi: Ortagoras, Andreas, Myron, Aristonyme, puis sur la même ligne Myron, Isodame, Clisthène. Ortagoras serait monté sur le trône entre 680 et 690; sa dynastie aurait duré entre 110 et 120 ans. ¶ 343-367. La chronologie des premiers Ptolémées [Aldo Ferrabino]. Principaux résultats fournis par l'étude des papyrus: Alexandre le Grand fut en Égypte avant le 14 novembre 332. La mort d'Arridée se produisit avant novembre 317. Ptolémée Soter prit le titre de roi avant novembre 305. Ptolémée III Euergète monta sur le trône le 25 Dios (janvier-février) 247 et mourut après le mois de Phamenoth (avril) 222 mais avant le mois de Payni (juillet) 222. Enfin, en juillet-août 223 eut lieu la bataille de Sellasia. ¶¶ Disp. 5. 438-452. Petites notes de phonétique [M. Lenchantin de Gubernatis]. Περσεφόνη, Persiphone. Beneficus, benificus; benevolus, benivolus. Sur les altérations de ĕ en i dans les manuscrits. Illae = ille. ¶¶ Disp. 13. 1044-1055. La composition des Dirae pseudovergilianae [Augusto Rostagni]. Composées entre 41 et 39, à peu près comme les Bucoliques, elles sont d'un style si différent que Virgile ne peut en être l'auteur. La substance du poème ou plutôt des deux pièces peut remonter à Valerius Cato gémissant sur la perte de ses terres à l'occasion des distributions faites par Sylla, mais c'est un imitateur, contemporain de Virgile, qui y a joint des allusions aux événements de l'an 41. ¶¶ Disp. 14. 1219-1228. La généalogie des tyrans de Sicyone d'après un nouveau fragment historique [Matilde Denicolai]. Arguments pour placer le commencement du règne d'Ortagoras vers l'an 620. ¶ 1229-1252. Le codex Berianus de

Tibulle [Ferruccio Calonghi]. La bibliothèque Berio de Gênes possède un ms. du Corpus Tibullionum, suivi de Catulle, ignoré des éditeurs. Écrit sur parchemin au milieu du xve s., il n'est pas une copie directe ni de V, ni d'Ambr., mais il dérive du même original. Relevé des variantes. ¶¶ Disp. 15. 1431-1463. Suite du même art. Continuation des variantes et discussion sur la valeur du nouveau manuscrit de Tibulle. E. Ch.

Atti della reale Accademia di archeologia lettere e belle arti (Napoli). Nuova serie, vol. 4. Parte prima. P. 21-31. Prétendus éléments gaulois dans l'histoire et dans la littérature de l'Italie antique [E. Cocchia]. Réclame contre l'exagération de plusieurs historiens de la littérature romaine. Si la langue latine a emprunté divers mots aux Gaulois, surtout dans les termes militaires, ces mots n'ont jamais pris l'aspect latin. De plus aucun écrivain latin n'a une origine gauloise ; même Plotius Gallus descend d'une famille étrusque. ¶ 35-63. Le sphynx étrusque. Conceptions théoriques et obstacles réels qui rendent impénétrables et mystérieuses les origines du peuple toscan [Id.]. Résumé des dernières recherches historiques, archéologiques et linguistiques. ¶ 67-72. Les douze Romains déclarés ennemis publics par Sylla en l'an 88 av. J.-C. [Ettore Pais]. Commentaire des textes de Tite-Live et d'Appien. Notes sur les 9 personnages mentionnés par ce dernier. ¶ 75-81. Un bas-relief de Capri et la cérémonie des Nonae Caprotinae [Id.]. Étude du monument connu sous la désignation de « Noces de Tibère », conservé au Musée de Naples. Explication de la cérémonie annuelle dans laquelle toutes les servantes, vêtues comme leurs maîtresses, sortaient de la Ville en tumulte appelant à haute voix Caius Lucius, Marcus, etc., et se livraient à une lutte fictive à coups de pierres. Légende de Tutela ou Philotis qui aurait eu l'idée de substituer les servantes aux maîtresses pour préserver celles-ci du rapt par les soldats barbares. ¶ 85-122. Benvenuto da Imola et la légende virgilienne [Franc. d'Ovidio]. Benvenuto, dont le commentaire latin sur Dante a vu le jour récemment, fournit de curieux renseignements sur la légende de Virgile, devin ou magicien au moyen âge. ¶ 253-265. L'élément osque dans la Campanie et la tombe de Virgile [E. Coccia]. Additions aux recherches de Sogliano. Pour l'emplacement du sépulcre de Virgile, importance du témoignage de Boccace. ¶ 269-290. Nouvelle série de mots glottologiques [Id.]. 1re partie- L'assibilation des participes latins et la prétendue nasalisation des groupes gn et gm en grec et en latin. Appendice sur la préservation du groupe -tt. encore intact en latin. ¶ 293-301. Falernus mons. Question de toponomastique campanienne [Antonio Sogliano]. Discussion des textes qui permettent de préciser l'emplacement du mons Falernus. ¶¶ Parte seconda. 3-28. Notes sur la Phèdre de Sénèque et son apparat critique [Vinc. Ussani]. Discussion du texte dans une vingtaine de passages. L'auteur a examiné, outre des mss. de Nicolos de Treveth, quatre mss. de Sénèque, trop négligés, trois à Rome dans le fonds de la Reine 1499 (s. xiv), 1500 (an. 1389), 1704 (s. xv), ce dernier portant une note établissant que Jean Courtecuisse (Brexis Coxe) l'avait légué à l'Église de Paris (Notre-Dame). Enfin un ms. du fonds Ottoboni 1749 (s. xv). ¶ 49-62. L'Europe de Moschus. Étude critique et version poétique en italien [Angelo Taccone]. Étude littéraire. ¶ 65-123. Synesii Cyrenensis hymni metrici [Nic. Terzaghi]. On connaît treize mss. copiés du xiiie au xvie s., ils appartiennent à deux familles. Examen des éditions publiées en 1567 et depuis. Édition critique des hymnes. ¶ 127-144. Les nombreux lieux communs introduits dans l'histoire des Bakkhiades [G. Porzio]. Les Bakkhiades sont des victimes innocentes de la logique des érudits. Dans tous les récits des auteurs anciens et

modernes à propos de cette famille corinthienne il n'y a pas une ligne qui ne doive être corrigée ou effacée entièrement. E. Ch.

Atti e memorie della R. Accademia Virgiliana di Mantova. Nuova serie, vol. 7, parte 2. P. 1-7. Pour la recension virgilienne de Probus [L. Valmaggi]. En. 12, 605; les mss. ont flavos crines, mais Probus soutient la leçon floros, admise par beaucoup d'éditeurs modernes. Or, il faut admettre que flavos est une expression rajeunie, ou qu'au contraire Probus, un des précurseurs du frontonianisme, a voulu rétablir un mot de la vieille langue. Probus était bien capable de cette manie. Il est peut-être plus sage de laisser flavos. ¶ 9-141. Bibliographie virgilienne 1912-1913. [Pietro Rasi]. Analyse détaillée de 160 publications. E. Ch.

Bollettino d'arte del Ministero della P. istruzione. 10e année. mars-avril. Nouveaux monuments du Musée national romain [R. Paribeni]. 65-82. 19 gravures. Acquisitions du Musée, du 1er janvier 1914 au 31 décembre 1915. Sculpture. Statue d'Aphrodite de Cyrène. Fragment de relief représentant une Victoire cherchant à maîtriser un taureau. Tête antique fragmentaire de bonne facture romaine, représentant une des Provinces de la Basilica Neptuni. Quatre fragments d'un grand vase de marbre « lunense » à relief, se rapportant à 2 scènes symétriques de sacrifice devant une statuette d'Athena Promachos, auxquels conviendrait le nom d'éclectique. Une petite stèle sépulcrale attique de marbre pentélique. Est figurée à très petit relief une femme assise qui prend congé d'un homme barbu, enveloppé dans un himation. En haut est écrit ΔΑΟΣ. Le caractère des lettres révèle une époque tardive. Tête en marbre « lunense » d'une dame romaine dont la coiffure est identique à celle qu'on voit sur les monnaies d'Hélène Auguste, Constance, Fausta. — Bronzes. Tête de jeune daim d'art industriel, de bonne époque romaine ; l'artiste a voulu représenter Diane ou Vénus. Figure d'Amour nageur. Figure d'Amour courant, une torche à la main. Statue d'acrobate marchant sur les mains. Statuette de Vénus nue jusqu'à mi-corps, de facture et de conservations médiocres. — Terres cuites provenant d'ateliers grecs du IVe s. Une antéfixe archaïque représentant une femme assise sur un cheval au galop, un arc dans la main gauche et l'épée au côté. Relief trouvé le long de la Via Ostiense, représentant une Victoire et des prisonniers, dont l'attitude rappelle celle que l'on voit sur les monnaies de Vespasien et de Titus de la Judaea capta. Belles lanternes romaines. — Gemmes. A noter une gemme de pâte de verre, où sont reproduits avec une exécution parfaite les portraits de Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Géta. — Médailliers. 7 trésors dont les cinq premiers contiennent des deniers de l'époque républicaine et des bronzes de l'époque impériale. ¶ Reconnaissances archéologiques dans les Sporades. 3 recherches sur le territoire d'Ialysos (Rhodes) [Biagio Pace]. 87-94. 13 gravures. Dans la contrée d'Asprovilo on a trouvé 6 tombes à dromos, ouvertes et à l'entrée dirigée vers le nord, dont la dernière contenait entre autres objets une plaque d'or en forme de 2 spirales convergentes. Dans la contrée de Kuri le mobilier de 2 tombes appartenait à la période la plus récente de la civilisation mycénienne. A un âge plus postérieur se rattachent qqs ruines dans la contrée de Kalopétra. Les fragments trouvés appartiennent à un de ces grands sarcophages en forme d'édifice, avec des éléments empruntés à divers ordres architectoniques, très répandus à l'époque hellénistique. Le sarcophage paraît être plus ancien que l'édifice où il a été trouvé. Dans la contrée de Dafni fut trouvée une plaque quadrangulaire de marbre, longue de 0,50 qui porte l'inscr. ΕΡΜΑΙΟΣ | ΧΕΙΡΩΝ (ος). ¶¶ nov. déc. La collection des vases peints dans le musée de la Villa Giulia [Luigi Savignoni],

335-368. 24 gravures. Cette collection a un caractère particulier : elle est composée de vases récoltés pour la majeure partie sur l'ancien territoire falisque. 1. Les vases grecs. Ils sont presque tous attiques. a) Vases à figures noires dont le plus important est une coupe (Kylix) de dimension extraordinaire (0,45 de diamètre) qui peut rivaliser avec celle de Tarquinii signée Oltos et Euxitheos. b) Vases à figures rouges qui se distinguent, une partie par le style sévère, une autre partie par la liberté du style avec laquelle les figures sont traitées. c) Vases au style riche et fleuri. — 2. Les Vases falisques. Ils se distinguent des vases étrusques et des fabriques italiotes de la Grande Grèce, et se rattachent étroitement par le choix des sujets et la technique à la céramique attique. C'est d'Athènes que viennent les vases à figures noires et rouges trouvés sur le territoire falisque. Il n'est pas invraisemblable d'admettre que quelques artistes grecs sont venus travailler dans cette contrée où ils trouvaient de l'argile convenable pour la fabrication des vases. La pureté et la correction du dessin dominaient dans la période de décadence qu'accéléra l'habitude de peindre avec une peinture rougeâtre sur le vernis de vase déjà cuit. En somme la céramique falisque est un rameau de cet art gréco-latin qui avait son centre à Rome bien avant la conquête de la Campanie et de l'Italie méridionale. H. Lebègue.

Bollettino di filologia classica. Anno 22, nº 7. Janvier. P. 151-152. Deux vers d'Aratus attribués faussement à Empédocle [Ett. Bignone]. Cités par Plutarque, de esu carn., or. 2, 4 et attribués à Empédocle, ce sont simplement les vers 131-132 d'Aratus, ed. Maass. ¶ 153-155. A propos d'un titre erroné du poème de Lucain [Attilio Barriera]. Ugo de Trimberg et Amplonius Ratinck croyaient que Lucain avait chanté la guerre punique, trompé par le titre d'un ms. : « Lucani de bellis puuicis -» Valerius Vonck, en 1744, déclare avoir tenu entre ses mains un ms. portant ce titre. C'est peut-être une altération du mot « publicis ». ¶¶ Nº 8. Févr. 173-177. Eschyle, Prométhée 425 sq. [N. Terzaghi]. Restitution du texte de 11 vers. ¶¶ Nº 9, Mars. 196-198. Aristophane, Ranae, v. 15 [A. Taccone]. Restitution d'un vers condamné à tort par divers critiques. ¶ 199-203. La valeur phonétique de m finale et un papyrus d'Oxyrhynchus [M. Lenchantin]. On remarque dans le vol. 11 des pap. Ox. un court texte latin, paraphrase mutilée d'une fable d'Ésope : « Canis carnem invenit et flumen transiebat, deinde cum in aquam vidisset umbram carnis existimavit altera. » Si le scribe s'est trompé en écrivant: aquam et altera, au lieu de: aqua et alteram, c'est que la lettre m ne se prononçait guère à l'époque où il écrivait, vers le IIIᵉ siècle. Nombreux exemples tirés des inscriptions. Il ne faut pas refuser de croire les mss. qui ont conservé des fautes analogues. ¶¶ Nº 10. Avril 223-227. Artifices de scène dans les Grenouilles d'Aristophane [A. Taccone]. Pour faire paraître la barque de Charon on a dû utiliser le conduit destiné à recevoir les eaux pluviales entre la scène et l'orchestre. ¶¶ Nº 11. Mai. 251-253. Une nouvelle interprétation de deux vers de la 1ᵉ Pythique de Pindare [Gaetano Ginevri-Blasi]. Les vers 85-86 ne doivent pas se rapporter à Hiéron, mais au poète. ¶ 253. Genetivus inhaerentiae [L. Valmaggi]. On enseigne que c'est un signe caractéristique de latinité tardive à la suite de l'influence biblique et même hébraïque ; mais les voies étaient préparées, car on en trouve des exemples avant Properce. ¶¶ Nº 12. Juin. 269-270. Fragm. Orphic. 276 Abel [E. Bignone]. Tiré de Syrianus in Arist. Metaph. 2, p. 859. Abel attribue à Orphée cinq lignes, alors qu'une demi-ligne le concerne et que le reste regarde la doctrine d'Empédocle. ¶ 270-272. Sur la fin de la première Pythique de Pindare [A. Taccone]. Nouveau commentaire d'un passage très obscur. ¶ 272-278. Pindaro et Parini [L. Valmaggi]. On a

répété que dans divers passages les poésies de Parini sont imitées de Pindare. C'est fort exagéré, d'autant plus que le poète italien savait peu de grec.

An. 23, n° 1. Juillet. 15-16. Traces d'Ennius au moyen âge [I. Costanza]. Un ms. de la bibl. nat. de Palerme, copié au xive s., contient un dictamen metricum en l'honneur de S. Martin, composé au commencement du xie s. par un obscur scolastique de Tours. On y lit le vers: « Cedens temporibus Lunai proxima portus » où le souvenir d'Ennius est évident. Cela ne prouve pas que l'auteur l'ait lu directement dans Ennius, il a probablement connu cette expression par un grammairien ou un scoliaste. ¶ 16. Sur le vers 32 de l'épitaphe d'Allia [P. Rasi]. Proteste contre le sens donné à puncta : «homunculi nullius pretii » dans un article récent (1915) de Mnemosyne. ¶ 17-18. Le numerus dans le Breviarium d'Eutrope [F. di Capua]. Malgré l'affirmation de Bornecque, on peut relever des clauses métriques. dans Eutrope. ¶¶ N°s 2 et 3. Août-sept. 48-50. Aristophane, Ranae, 345 sqq. [A. Taccone]. Interprétation nouvelle. ¶ 50-54. L'archaïsme dans le grammairien Valerius Probus [V. Pocchiola]. Formes antiques soutenues par Probus en orthographe, en morphologie, en syntaxe, en lexicographie. ¶¶ N° 4. Octobre. 77-82. Notes sur les biographies d'Oppien [G. Munno]. De l'examen des textes on peut conclure qu'Oppien naquit à Corycos en Cilicie l'an 149 ou 150; il vint à Rome vers 169; son père fut exilé en 175; il composa son poème en 178 et mourut en 179 ou 180. ¶ 82. Minucius Felix. 19, 4 [L. Valmaggi]. Il faut reprendre le texte du ms. de Paris « eo altior »; eo ayant le sens de ideo. ¶¶ N° 5. Nov. 103-104. Omission ou interpolation [Id.]. Cap. 18,8 les mots « tactu purior est » ont-ils été omis comme on peut le croire en conférant le § 9 du traité Quod idola dii non sint, ou bien ont-ils été ajoutés dans ledit traité? ¶¶ N° 6. Décembre. 124-129. Le génitif singulier des thèmes en -io et une observation de Lachmann [Lor. Dalmasso]. Lachmann est trop exclusif. Quoique le génitif contracté en -i soit la forme anomalistique, le génitif en -ii a été soutenu par l'école analogistique. Les deux formes Brundisii d'Ennius et Sunii de Térence conservent la trace d'un ancien génitif en -iei, sorti du locatif singulier. Il est téméraire de voir partout un locatif en fonction de génitif. E. Ch.

Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma. Anno 43 fasc. 2-3. P. 73-98. Apollo Lyceius [L. Cesano]. Pl. 2-3. Recherche de l'Apollon qui ornait le Lycée, suivant Lucien. Examen des monnaies grecques offrant un type d'Apollon. Une statuette de bronze, haute de 78 cm., connue sous le nom d'éphèbe de Sutri atteste l'inspiration de Praxitèle et pourrait bien être une réplique de l'Apollon du Lycée. ¶ 99-114. Note sur un diplôme militaire du temps de Néron [Maria Marchetti]. C. I. L., III, p. 845, dipl. 2, se lit un décret de Néron accordant l'honesta missio aux auxiliaires de l'exercitus Illyricus. Un soldat de nationalité illyrienne avait combattu pendant 25 ans dans une cohorte espagnole. De l'examen de ce diplôme, combiné avec un texte de Strabon, on peut tirer les conclusions suivantes: le confin entre la première et la seconde province coïncidait avec l'estuaire de l'Océan qu'il indique comme limite entre la côte de l'Asturie et celle de la Cantabria. Les trois provinces entre lesquelles Auguste divisa l'Hispania citerior furent, contrairement à l'opinion de Kornemann, l'Asturia et Callaecia, la Cantabria et la Tarraconensis. La réforme de Claude eut pour effet non pas le démembrement de la province centrale, mais plutôt son annexion intégrale à la Tarraconensis. ¶ 115-122. D'un bas-relief égyptien d'imitation, provenant de l'Iseum de la 3e région [G. Schneider Graziosi]. Pl. 4. Cette région avait pris le nom, au moins à l'époque constantinienne,

du temple d'Isis et de Sérapis qui s'y trouvait. Outre les découvertes de monuments égyptiens faite en 1653, il faut signaler un bas-relief étudié ici pour la première fois. Sculpture en marbre blanc brisée par le milieu, pouvant remonter au temps d'Hadrien. ¶ 123-135. L'inscription de Rufius Festus Avienus et l'auteur du Breviarium historiae Romanae [Adalb. Garroni]. L'inscr. C. I. L. VI, 537 (ou Anthol. lat. Bücheler, 1530) se rapporte au poète traducteur d'Aratus, auteur des Ora maritima et de la Descriptio orbis terrae. Mais le breviarium composé sous l'empereur Valens entre 369 et 371, peut-il être de lui, comme l'ont prétendu de savants critiques ? L'examen des textes prouve que le médiocre traité historique est l'œuvre de Festus de Trente qui enleva le proconsulat d'Asie à son rival Eutrope. ¶ 136-167. La villa des Gordiani et les monuments du 3e mille de la Via Prenestina [G. Lugli]. Pl. 5, 6, 7. On connaît l'existence de cette célèbre villa, mais non son emplacement exact. Étude des ruines des deux côtés de la route. Restes de constructions postérieures aux Gordiens et ruines d'une villa républicaine. On peut cependant reconnaître la place illustrée par les Gordiens au moyen de deux constructions fragmentaires. ¶ 168-177. Petites notes épigraphiques [R. Paribeni]. Observations suggérées dans un remaniement du Musée national romain. L'inscr. du C. I. L., VI, 185 ou 30709 : Fortune Camiesi doit être une erreur du lapicide pour Campesi. A côté de la Fortune huiusce diei, un dévot aura voulu associer celle du champ de Mars. Le dernier mot de l'inscr. C. I. L., VI, 30786 doit être lu Maximinianae, mot cancellé aussi sur d'autres pierres. Un fragment : Veneri genetrici in foro Caesaris, doit être une partie de calendrier, le sacrifice à Vénus ayant lieu le 25 ou 26 septembre. Remarques sur 9 inscr. diverses. ¶ 177-206. L'emplacement des corporations et la fonction commerciale d'Ostie [G. Calza]. Construction de l'édifice, organisation du service de l'annone. La réforme d'Auguste n'abolit pas mais organisa toutes les corporations qui pouvaient servir l'État. L'édifice d'Ostie éclaire des points obscurs de l'organisation du travail dans l'antiquité. ¶ 207-217. Antiquités de Tusculum [F. Grossi Grondi]. Pl. 9-10. 1. Inscription rare d'un aedilis lustralis de l'époque républicaine ; mentionne le culte d'Isis, proscrit plusieurs fois à Rome et devenu officiel à la fin de la République en l'an 43. — 2. La villa Furiorum et un petit sépulcre. — 3. La villa de C. Javolenus Capito entre le 10e et le 11e mille de la Via Latina. — 4. Découverte d'une voie antique près du Monte Porzio. ¶ 4. 218-234. Notices de trouvailles récentes d'antiquités à Rome et dans les faubourgs [L. Cantarelli]. A noter une inscr. de M. Pontius Electus Archelaus, C. V., consul, curator Carthaginis, de la fin du IIIe ou du IVe siècle. Nombreuses inscr. fragmentaires. ¶ 235-245. Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines [Id.]. Fouilles de Pompéi. Statue de femme découverte à Antium, probablement une Athena, copie romaine d'un original grec remontant au Ve siècle ou IVe s. avant J.-C. Inscriptions latines relatives aux travaux exécutés dans l'Adige : après la bataille d'Actium, des soldats divisés en decuriae exécutèrent un kilomètre de travaux dans le fleuve ; un de ces chefs de décuries se nommait Q. Arruntius Suraus. Renseignements sur la tâche imposée à chaque soldat. Inscr. latine d'Este, mentionnant Ti. Claudius Pardalas, Apollinis parasitus. Découvertes dans la Tripolitaine et dans la Cyrénaïque.

E. CH.

Cronaca delle belle arti (Supplemento al Bollettino d'Arte). 3e année. N° 1. janvier-fév. La bibliothèque de la Direction générale des Antiquités et Beaux-Arts []. 1-2. En 1915 plus de 2700 ouvrages nouveaux ont été catalogués. La bibliothèque s'est accrue de 28000 volumes, grâce à 2 dons, l'un

de 3000, l'autre de 2500 volumes, en grande partie relatifs à l'histoire de l'art. l'archéologie et la numismatique. Le nombre de volumes dépasse 50000. ¶ Inspection des musées, et fouilles de Rome et du Latium. (1909-1914). [] 8-14. L'amphithéâtre d'Albano du Latium a été déblayé. A Albano près de la station du chemin de fer on a trouvé des ruines de magasins antiques, et le long de la via Borgo Garibaldi 2 sarcophages, une statue de femme drapée, un torse de femme, une tête d'homme, des inscr. et des fragments architectoniques de marbre. Trouvé à Castel Gandolfo une statue acéphale de marbre grec qui paraît être une copie du Dionysos de Praxitèle. A Ceccano, sur la localité de S. Angelo a été mise à jour une base honorifique dédiée à l'impératrice Salonina par les Fabraterni veteres, importante pour la localisation de la Fabrateria vetus. Près du couvent de S. Pio, à Genazzano, découverte d'un carrelage d'une mosaïque polychrome qui faisait probablement partie de la villa Antonina des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus. A Genzano, à 2 kil. au sud, on a trouvé le 19e cippe milliaire de la voie Appienne, une partie du clivus Arecinus et le cippe sépulcral d'un membre du collège des Sotores nemorenses. Il a été reconnu d'une façon indiscutable que la localité de la petite vallée dénommée Terra S. Petri à Licenza a été le siège de la maison rustique d'Horace. Les fouilles qu'on y a pratiquées ont confirmé cette opinion. La villa d'Horace est un type unique de villa de l'époque d'Auguste, intégralement conservée. La découverte la plus importante faite à proximité de la villa d'Horace consiste dans le plan d'un édicule dédié à Flora, dont nous avons le témoignage dans une tablette de bronze votive qui a été découverte au XVIIe s. et publiée dans le Corpus. Les recherches faites à Rocca di Papa en vue des vestiges du temple de Jupiter Latialis ont mis au jour des monnaies des époques républicaine et impériale, des restes de construction; toutefois les ruines du temple ont servi à la construction du couvent et de l'église. Les fouilles exécutées à Segni ont démontré que les plaques d'argile publiées par Delbrück et les objets semblables découverts appartiennent, non au Capitole, mais à des temple de dimensions plus modestes. Les trouvailles sont actuellement au Musées de la villa Giulia. A Terracine on a trouvé dans l'ancien lit de l'Amasenus un torse de statue représentant l'Abondance et une base de marbre qui porte le souvenir d'un consul de la Campanie. ¶¶ Mars-avril. Inspection des Musées et fouilles de Rome et du Latium []23-24. Les fouilles pratiquées sous l'église S. Maria delle Neve e delle sacre Stimmate ont permis de suivre la trace des restes du temple volsque. ¶¶ mai-juin. La Niobide au Musée National Romain. []. 33-34. Transaction entre la commune de Rome et la Banca commerciale Italiana, qui reconnaît à l'État la possession de la statue. ¶ Inspection des fouilles et des musées archéologiques à Bologne (1909-1914) Ghirardini]. 38-42. Découvertes : a) à Bologne (tombes de l'époque Villaneuvienne, sépultures étrusques, vases à fig. rouges, fragments d'antéfixes en terre cuite, d'art étrusque représentant l'Artémis Persica de style archaïsant, inscriptions, mosaïques romaines) ; b) dans la région Emilienne à l'exclusion de Bologne. A Bertinoro (fragments de céramique), Zola Predosa (tombes étrusques), Riola (tombe étrusque, dont le mobilier atteste le passage des Étrusques à travers la vallée du Reno de l'Italie centrale dans la région bolonaise), Corticella (qqs tombes de l'époque romaine), Sarsina (restes d'un édifice romain avec une mosaïque de bonne époque impériale), Imola (petit trésor de monnaies de l'époque républicaine), Ravenne (palais de Théodorich; on a pu étudier l'origine et le développement de l'édifice grâce au pavage des mosaïques disposées en différentes couches), Vérone (travaux de déblaiement du théâtre qui ont donné des résultats intéressants.

— Acquisition de monuments et de monnaies antiques, moulages, restaurations et confection des catalogues et inventaires relatifs aux acquisitions récentes. ¶ Inspection archéologique de l'Étrurie [Edoardo Galli]. 43-47, 53-60, 73-75. Concerne les antiquités trouvées sur le territoire des Vetulonienses, Populonienses, Volaterrani, Cortonenses, Arretini, Clusii, Volsinienses, Visentini, Rusellani, Suvanenses, Saturnini, Telamonenses, Cosani, Tarquinienses, Tuscanienses, Ferentani, Perusini, Florentini et Faesulani, qui ont enrichi le musée archéologique de Florence < v. Notizie degli Scavi >, lequel s'est accru en outre, soit par acquisitions, soit par dons, d'objets trouvés à Pise, à Livourne, sur les territoires de Lucca et de Luni. ¶¶ Juillet-août. Notices [Corrado Ricci]. 60. A Aoste on procédera par expropriation forcée pour cause d'utilité publique, afin de restaurer et d'isoler l'enceinte romaine, le pont, le théâtre et la Porta Praetoria. ¶. Sept.-octobre. Inspection des fouilles et des musées de la Calabre [P. Orsi]. 75-78. A Reggio, les fouilles ont mis à découvert les ruines des murs grecs de la cité. A Locres, l'exploration de la nécropole de Lucifero a fait connaître 1675 sépultures. Cette nécropole est désormais typique pour les petits bronzes, dont qqs-uns sont d'un art exquis. Les fouilles ont continué à Caulonia, où furent découvertes de superbes terres cuites architectoniques du ve s, se rapportant à un petit sanctuaire suburbain. A Cotrone, dans les eaux du Punta Scifo on a trouvé des marbres, qqs-uns de grandeur colossale et parfois munis de longues inscriptions. Medma, la filiale de Locres, a été identifiée, avec certitude, avec Rosarno. Selon Orsi, l'emplacement de Terina est dans le rayon de S. Biase et de S. Eufemia vecchia. Il y a trouvé une plaque testamentaire de bronze qui a été l'objet d'un docte commentaire de Comparetti. A Colle della Tirena serait Nuceria (ou Nucria). A M. Leone, qui correspond à l'emplacement de la ville grecque Hipponium et de la ville romaine Vibo Valentia, les fouilles ont mis à jour une partie des puissantes fortifications qui ont été acquises par l'État. ¶¶ Nov.-déc. Conseil supérieur des antiquités et beaux-arts. [] 87. La session approuve le projet d'acquisition et de restauration du Temple de la Fortune Virile. ¶ Inspection des fouilles et musées de Syracuse [P. Orsi]. Les fouilles nouvelles pratiquées au théâtre grec ont fait découvrir un magnifique torse de caryatide des temps hiéroniens. A Catane, on découvrit des ruines romaines, une sépulture chrétienne, des graffitti épigraphiques dont un très long et d'une lecture difficile. L'accroissement du Musée a été considérale de 1906 à 1916.

H. Lebègue.

Didaskaleion. Studi filologici di letteratura cristiana antica. Anno 5, fasc. 1-2. Janv.-juin. 1-36. Pour la critique du texte de l'Apologétique de Tertullien [S. Colombo]. A propos du travail d'Einar Löfstedt paru dans Lunds Univ. Aarsskrift, 1915, voulant prouver que le ms. perdu de Fulda, connu par une collation de Modius, est la seule rédaction authenthique, tandis que tous les mss. conservés sont interpolés. Cette thèse est fausse. ¶ 37-46. De septem sermonum Ephraem versione quadam latina [R. Valentini]. Cette traduction peut remonter au xiie siècle. ¶ 47-52. Notes critiques sur la Supplique d'Athenagoras [P. U(baldi)]. Suite de l'art. du t. 4. Etude de 7 passages. ¶ 53-70. La dédicace et la date de la Πρεσβεία d'Athenagoras [Giov. Porta]. Les destinataires, réels ou fictifs, de cet écrit sont Marc Aurèle et son fils, car le titre d'Armeniacus fut donné à Marc Aurèle après la mort de Lucius Verus et aussi à Lucius Commodus, fils de Marc Aurèle. Cet écrit semble avoir été composé après août 177 et avant le milieu de l'année 178.

E. Ch.

Mélanges d'archéologie et d'histoire [de l'École française de Rome]. 35e année, fasc. 1-2. Janv.-mai 1915. P. 119-124. Le Bourgeois gentilhomme et le Festin de Trimalchion [L. A. Constans]. Les imitations que Molière a faites de Pétrone sont expliquées par la découverte récente du fragment de Trau qui avait attiré l'attention sur l'auteur du Satiricon. ¶ 125-139. Des épistolographes du Cod. Vat. gr. 306. [Giovanni Mercati]. Une lettre perdue de Procope ? — 2. Suppléments aux ἐπιστολιμαῖοι χαρακτῆρες. — 3. Nicétas paneuphemos magister. Les 33 lettres de cet auteur publiées par Angelo Mai dans la Nova Patrum bibl., t. 6, ont passé inaperçues des érudits qui s'occupent des questions byzantines. Il faut distinguer quatre personnages du nom de Nicétas, tous de la 3e décade du xe siècle : 1° l'auteur des dites lettres, disgracié de l'empereur quand Théophane était tout puissant après l'an 925 ; 2° un patrice, beau-père de l'empereur Christophore, bien en cour vers 919, puis chassé en 928 ; 3° le paneucléestatos magister, auteur d'une vie de S. Teoctista qu'il écrivit pendant une expédition en Crète ; 4° le paneuphemos patricios, auteur de la vie de S. André de Crète. — 4. Cyriaque de Cone, dont le nom manque dans l'Oriens Christianus. ¶¶ Fasc. 3-5. Juin-déc. 1915. 161-189. Villes de l'Euphrate. Zeugma, Néocésarée, Birtha [F. Cumont], Les savants modernes placent Zeugma en face de Biredjik, où l'on traverse aujourd'hui le fleuve pour gagner Mossoul ou Bagdad. Il faut admettre maintenant : 1° que Zeugma n'était pas en face de Biredjik, mais à une dizaine de kilomètres en amont, au village actuel de Bâlkis, identifié à tort avec Néocésarée d'Euphratésie, 2° que Biredjik est Birthâ dont le nom grec était Macédonopolis. ¶ 191-219. Parmi les commentateurs grecs d'Aristote [G. Mercati]. Observations critiques sur la publication de l'Académie de Berlin. 1. Pour les commentaires de Michel d'Ephèse et d'Eustrate à l'Ethique à Nicomaque. Le cod. Vat. gr. 269, du xiiie s., quoique jugé bon par Ad. Torstrik, a été laissé de côté par G. Heylbut dans l'édition d'Aspasius (1889), confondant la date indiquée pour la restitution du volume (1493) avec celle de la copie. Wallis a négligé aussi ce ms. par un dédain trop facile. Pourtant certaines lacunes du texte grec auraient été comblées par une simple collation. — 2. Pour le commentaire de Michel d'Ephèse au traité « de partibus animalium ». Le Vat. gr. 261 rejeté par les éditeurs de Berlin comme une mauvaise copie du xve s. est un des meilleurs mss. du commencement du xive s. pour le texte d'Aristote (Y de Belker) : *a priori* il serait étrange que le commentaire fût détestable à côté d'un bon texte de l'auteur commenté ; or c'est un témoin de la recension préférée du ms. F (Paris, 1859). Nombreux passages pour lesquels le Vat. 261 offre un texte préférable, plus correct ou plus complet. — 3. Corrections variées fournies par le Vat. gr. 256. Son importance pour divers points accessoires de l'Arithmétique de Nicomaque. ¶ 327-344. Inscriptions de Gigthis, Tunisie [L. A. Constans]. Suite <cf. R. des R. 39, 165, 3>. Résultats fournis par une réunion sur place de toutes les inscriptions de l'antique cité africaine, au Forum, au Temple de Mercure, à la citadelle byzantine. Bornes milliaires, dont une inédite. Nos 20 à 36. E. Ch.

Memorie della R. Accademia delle scienze di Torino. Série 2, vol. 65, n° 3. L'amphitéâtre romain de Luni illustré et décrit [U. Mazzini]. 22 p., 2 pl. Le plus ancien document sur les ruines remonte à l'an 1033. Les Sarrasins avaient détruit toute la ville. Polémiques entre Lorenzo Guazzesi et Scipion Maffei sur les ruines de l'amphitéâtre. Description de divers archéologues. Fouilles exécutées en 1880 par Fabbricotti, qui put en

1909-1910 mettre tout au jour. Position du monument, ses dimensions qui dépassaient celles des amphitéâtres de Sutri et de Tusculum, même de Lucca, Rimini, Pompei, Pola, etc. Le podium, le spectaculum. Capacité de l'édifice. ¶ N° 4. Commémoration d'Alessandro d'Ancona, avec portrait [Giov. Sforza] (68 p., portrait). L'homme, le patriote, le journaliste, le professeur, les écrits de jeunesse. ¶ N° 5. Sylla à Chéronée [Aldo Ferrabino] (35 p.). 1. Les précédents. 2. La bataille. 3. Les sources. 4. Reconstitution de la bataille. E. Ch.

Monumenti antichi (pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei). Vol. 23, puntata 2. Col. 441-484. Les quatre petits temples d'Ostie. [R. Paribeni]. Tav. 1-3. Résultats des fouilles de 1885-86 que Vaglieri n'a pas eu le temps de faire connaître. Etude des fragments architectoniques, des grafitti, etc. Les quatre petits temples, suivant une inscription, étaient probablement consacrés à Vénus, la Fortune, Cérès et l'Espérance. P. Lucilius Gamala les avait construits ou restaurés. ¶ 485-540. Stations préhistoriques de Trefontane et Poggio rosso dans le territoire de Paterno, Province de Catane [Corrado Cafici]. Ces deux stations sont analogues à la station néolithique de Stentinello, illustrée par Orsi en 1890. Description de nombreux fragments de céramique. 52 fig. et tav. 1-6. ¶ 541-608. La prééminence de l'insula dans l'édilice romaine [G. Calza]. Tav. 1-6. Notre connaissance de l'habitation romaine est augmentée aujourd'hui par les fouilles d'Ostie. Tandis que la domus Pompeiana est caractérisée par un développement horizontal avec éclairage intérieur, la maison d'Ostie offre un développement vertical avec éclairage extérieur. Les habitants de Pompei n'avaient que rarement besoin de plus d'un étage, ceux d'Ostie occupaient parfois trois ou quatre étages dans une même maison. Origine, signification et usage du mot insula par rapport au mot domus. L'insula désigne une maison de rapport, domus un hôtel de riche particulier. Il ne faut pas croire que l'insula était toujours peuplée de pauvres gens ; Cicéron nous apprend que son client Caelius payait cher sa location dans une insula de Clodius. Explication des 44000 insulae et des 1800 domus de Rome au IVe s. de n. ère. La maison d'Ostie étudiée dans son rapport avec l'insula. Description des habitations. Il en résulte que les constructions agglomérées que l'on croyait nées des besoins de la vie moderne remontent à l'antiquité romaine. C'est à l'évolution de l'insula et non de la domus qu'il faut attribuer les façades, l'élévation des constructions, l'établissement d'appartements, l'abondance des fenêtres, le développement des escaliers dans la muraille, etc., enfin tout ce qui servait au but pratique de locaux à louer. ¶ 609-684. Antiquités Tudertines au musée national de la Villa Giulia [Goffredo Bendinelli]. Tav. 1-4. Introduction : Todi, l'antique Tuder, située entre l'Ombrie et l'Etrurie, a fourni jadis la belle statue de Mars en bronze qui orne le musée Etrusque du Vatican ; l'antique nécropole a procuré aussi beaucoup de monuments importants. Description du matériel archéologique (objets en or, bronze, verre, os, terre cuite) trouvé dans 6 tombes. Examen de ce matériel : bijouterie, art de bronze, etc. La nécropole nous donne une juste idée de la civilisation de Todi aux IVe et IIIe s. av. J.-C. Mais Todi n'était qu'une faible partie du peuple Etrusque. ¶ 685-944. Caulonia. Campagnes archéologiques de 1912, 1913 et 1915. [P. Orsi]. Caulonia dans les sources classiques. Comme la plupart des colonies grecques de l'Italie méridionale, la légende en rapporte l'origine à l'époque de la guerre de Troie. Sa topographie. Controverses sur l'emplacement de la ville. Traces préhistoriques. Emplacement de la ville et son système défensif. Ruines des

habitations. Le temple. La nécropole. Appendice : trésor des monnaies de Caulonia. La plus ancienne monnaie est de Sybaris, antérieure à l'an 510 ; les plus récentes, celles de Thurium, ont été émises entre 420 et 390 av. J.-C. Le trésor a dû être enfoui en 389 quand Denys conquit et saccagea la ville. Tav. 1-18. ¶ 949-974. Le temple d'Antonin et Faustine [Alfonso Bartoli]. Résumé chronologique des vicissitudes du temple études architectoniques dont il a été l'objet, nouvelles recherches qui permettent d'en dresser un plan de restauration. Tav. 1-2. E. Ch.

Rendiconti del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Serie 2, vol. 49. P. 64-73. Les Scriptores dans les proclamations électorales de Pompei [Note posthume d'Attilio de Marchi]. Les inscr. nous révèlent une modeste catégorie d'artistes dont nous ignorions l'existence. Ceux qui, maniant un pinceau et de la couleur rouge ou noire, ont tracé leur nom au bas des réclames, quelquefois dans une grande lettre, n'ont pas été mentionnés par les auteurs latins. Quelquefois ils se vantent d'avoir travaillé tout seul, même au clair de la lune, remercient le marchand de vin qui leur a prêté une échelle, enfin ils nous apprennent un tas de détails de la vie romaine. En période électorale, ces malheureux luttaient entre eux comme font les afficheurs de nos jours, pour occuper le plus de surfaces possibles avec les réclames de leurs candidats. ¶ 120-136. Antisthène [Gius. Zuccante]. Etude sur la vie et les écrits d'un disciple de Socrate et de Gorgias, tempérament irritable, accessible surtout aux impressions douloureuses, réduit à l'indigence, volonté de fer et imagination de feu, fondateur de l'école dite des cyniques. ¶ 183-197. Echos de Platon dans les essais philosophiques d'A. Manzoni [S. Attilio Nulli]. ¶ 285-290. Horace et Ennius [Carlo Pascal]. Vahlen exagère en reconnaissant chez Horace de la bienveillance pour Ennius ; s'il a pour le vieil annaliste un respect plus grand que pour les autres poètes, il serait faux de dire qu'il le met en dehors de la condamnation commune. Selon Horace les vers d'Ennius publiés « cum magno pondere » montrent une composition trop hâtive, sans soin, sans révision et ignorante de l'art poétique ; il lui accorde la pesanteur, non la solennité. L'art d'Ennius était précisément l'antipode de l'idéal d'Horace, c'est-à-dire de la doctrina. ¶ 340-372. Antisthène dans les Dialogues de Platon [Gius Zuccante]. Un homme comme Antisthène et la doctrine qu'il professait ne pouvaient que déplaire à Platon. Examen des nombreuses critiques que lui adresse Platon dans plusieurs de ses Dialogues. ¶ 379-392. Le combat naval d'Alalia et les traditions historiques des Phocéens d'Occident. [Giov. Oberziner]. Grâce à Hérodote nous avons une idée de la plus ancienne bataille navale d'une grande importance qui fut livrée l'an 537 av. J.-C., cinq ans après la chute de Phocée. Les Phocéens subirent un grave désastre ; quarante de leurs navires coulèrent à pic, les vingt autres furent très endommagés. Débarqués à Agilla (Cere), les Phocéens furent lapidés en si grand nombre que leurs cadavres amenèrent la peste dont périrent beaucoup d'hommes et d'animaux. En résumé les Phocéens eurent deux centres d'action en Occident, un dans la mer Tyrrhénienne célèbre par la bataille d'Alalia et la fondation de Velia, l'autre sur les côtes ligures de la Gaule. L'activité politique et commerciale des deux groupes fut très différente ; c'est pourquoi se formèrent deux traditions indépendantes, celle qu'Hérodote mentionne et la tradition marseillaise exposée spécialement par Aristote et Timée. Confondre en un seul groupe, comme font les critiques, les deux traditions en les rapportant à un centre d'action unique, ne peut qu'aboutir à de graves erreurs et à des contradictions. E. Ch.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Serie 5ª, vol. 29, fasc. 1-2. Juillet 1915. P. 3-15. Sur deux récentes interprétations de la peinture de Pompei dite Zéphire et Chloris [G. Patroni]. Malgré les nouvelles études, on peut encore y reconnaître le songe de Didon et admettre que l'Enéide a été la source de l'artiste. ¶ 16-27. D'un vase attique avec la représentation d'une colonne à feuilles d'acanthe [Pericle Ducati]. A propos de l'art. publié par George Nicole dans Festschr. Hugo Blümner. Au lieu d'un sanctuaire delphique, on peut y voir un sanctuaire athénien d'Apollo ὑπακραῖος. L'Eros serait une allusion à l'événement dont ce sanctuaire avait été le théâtre, l'amour indomptable du dieu pour la fille d'Erechtée. ¶¶ Fasc. 3-6. Août 138-144. Compte rendu des voyages faits pour compléter les vol. du C.I.L. relatifs à l'Italie [A. Garroni]. Quelques inscr. du côté de Capoue, Tano, Sessa Aurunca. ¶¶ Fasc. 7-8. Déc. 465-481. Egée [B. Pace]. On admet généralement qu'Egée, roi mythique de l'Attique, père de Thésée, représente une hypostase de Poseidon ; c'est là un résultat de la critique moderne, la tradition antique ne fait aucune allusion à la nature marine du héros. Monuments figurés à rapprocher des textes : 1. Egée assiste à la naissance d'Erichtonios ; 2. Egée à Delphes ; 3. L'abandon d'Ethra ; 4. Arrivée de Thésée à Athènes ; 5 Egée assiste aux entreprises de Thésée. ¶¶ Fasc. 9-10. Mars 1916. 483-514. La renaissance de Pompei [Ant. Sogliano]. On a trop négligé le témoignage de l'historien Florus ; Mommsen le dédaigne comme un compilateur dépourvu d'importance. Néanmoins nombreux sont les monuments postérieurs à l'an 79 qui ont été découverts. La ville avait retrouvé la vie après sa destruction par le Vésuve. ¶ 515-550. Observation de démonologie étrusque [Pericle Ducati]. Additions à l'art. de Malten, Jahrb. d. k. dt. arch. Inst. 29, 179-256. Etude des urnes trouvées dans les tombes étrusques. ¶¶ Fasc. 11-12. Mars. 633-638. Notice nécrologique sur W. Helbig [D'Ovidio et G. de Petra]. Services rendus à l'archéologie par le défunt ; sa démission de l'Inst. arch. romain quand il fut déclaré germanique. Importance de ses publications. E. Ch.

Rivista di filologia e di istruzione classica. Anno 44, fasc. 1. P. 1-22. La composition de l'Orator de Cicéron [Rem. Sabbadini]. La première partie du traité (1-139) fut composée en deux fois ; après avoir adressé un très petit résumé sous forme de lettre à Brutus, il le développa et fut prêt à le publier en septembre 46. Mais de nouvelles lettres de Brutus l'engagèrent à ajouter une seconde partie sur le rythme de la prose et c'est en novembre 46 que l'officine d'Atticus fut chargée de le répandre. ¶ 23-40. Varia [P. Rasi]. 1. Catalept. 14, 9-10. — 2. Juvénal 1, 85. — 3. Virgile Géorg. 4, 132. Interprétation critique. Dans le passage de Virgile mieux vaut lire : Regum aequabat opes animi, en constatant un locatif. ¶ 41-46. Rutilius Namatianus et Laurent Valla [Vinc. Ussani]. Valla a imité, sans le citer, Rutilius dont il a dû voir le manuscrit à Bobbio entre 1430 et 1435. ¶ 47-66. Notices de papyrus inédits d'Herculanum [Dom Bassi]. Etude du pap. 1670 développé en 1798 par Lentari, en 1841 par Celentano, enfin en 1911 et 1915 par Arman. Contient une doctrine stoïcienne de la Providence, dont l'auteur peut être Philodème. ¶ 67-90. Sur l'objectivité historique dans les discours de Thucydide [Em. Ciaceri]. Les discours rapportés par Thucydide sont toujours authentiques en ce sens qu'il prête aux orateurs les idées qu'ils avaient réellement. ¶ 91-96. Κασίγνητος [Fr. Ribezzo]. Etude de linguistique. Ce mot signifie « frère né de la même mère » et αὐτοκασίγνητος équivaut à « eodem conceptu genitus » ou « eadem concipiente genitus ». ¶ 97-103. La déclinaison grecque et latine des

thèmes en ᾰ. [Or. Nazari]. Discussion des théories de Brugmann. ¶ 104-106. Les verbes dénominatifs grecs en αω, εω, οω, ιω, υω [Id.]. ¶ 107-113. Choix d'étymologies grecques et latines [Id.]. 37. lat. ebrius, sobrius. 38. lat. -met, te. 39. gr. τράγος. ¶ 114-127. Xenophontis Memor. 4,4 [C. O. Zuretti]. Interprétation d'un chapitre très controversé. ¶ 128. Encore les discours supposés de Pline [R. Sabbadini]. Une lettre attribuée à Leonardo Bruni annonce la découverte de 21 discours de Pline ; or cette lettre, ainsi que trois autres, est de Gasparino Barzizza. On a tout fait pour tromper les lecteurs. ¶ 129-154. Le premier livre de l'Ars amatoria [Concetto Marchesi]. Ovide est le créateur de la poésie érotique, malgré les passages imités de Properce, de Tibulle ou de Térence. ¶¶ Fasc. 2, Avril. 209-220. Notices de papyrus inédits d'Herculanum [Dom. Bassi]. Etude du pap. 1421 qui contenait le livre I du traité de Chrysippe sur la Providence ; du pap. 1038 où se trouvait le livre II. Fragments très mutilés. ¶ 221-234. Juvénal 7, 134 [P. Ercole]. Difficulté de comprendre le mot stlattaria. Il a le même sens que piratica, comme dans le vers d'Ennius le pluriel neutre stlattaria = res piraticas. ¶ 235-245. Petites questions sur Probus. 1. Les accusatifs urbis urbes, turrim turrem dans Virgile [Max. Lenchantin de Gubernatis]. Aulu Gelle affirme d'après Valerius Probus, que Virgile employait tantôt -is, tantôt -es à l'acc. plur., par euphonie. Les mss. les plus anciens ne valent pas sur ces questions l'autorité d'un grammairien. Les éditeurs modernes qui rétablissent partout l'accusatif en -is ne doivent pas être imités. ¶ 246-249. De Catullianorum carminum inscriptionibus [C. Pascal]. Catulle, ayant publié ses pièces de vers à différentes époques, a dû nécessairement leur mettre des titres que les mss. nous ont conservés, quoique très irrégulièrement. ¶ 250-254. Sur les vers 48-55 de la 8e Pythique de Pindare [G. Ginevri-Blasi]. Dans la représentation d'Adraste, son fils n'est pas un élément secondaire, comme on l'a dit. Alcméon aux portes de Thèbes et Egialée rapporté après sa mort dans sa patrie ont la même signification et illustrent la même pensée de Pindare. ¶ 255-256. De Hypatii Gangrensis in draconem miraculo [Silvius Ferri]. Texte d'une scolie grecque au texte des Actes d'Hypatius, évêque de Gangre au 4e s., racontant sous une forme nouvelle l'histoire merveilleuse du dragon. ¶ 257-283. Etudes de Plutarque. 1e partie [E. Bignone]. Examen du petit traité « Non posse suaviter vivi secundum Epicurum ». Corrections de textes, recherches des sources, explication des théories exposées par Plutarque. ¶ 284-287. Sur deux épigrammes de Martial [Flaminio Nencini]. 5, 77, ferre oleum signifie, comme dans Horace, porter la lanterne, d'où le calembour. Explication des mots Alphius et Olphius, 9,95. ¶ 288-296. Horace converti et apôtre de conversion [V. Ussani]. A propos d'un livre récent (Courbaud, Horace, sa vie et sa pensée). ¶ 297-318. La fin du règne de Seleucus Nicator [G. Corradi]. La date la plus probable de sa mort serait l'an 281, vers avril (à suivre). ¶ 319 322. Attilio de Marchi [Arist. Calderini]. Article nécrologique. ¶¶ Fasc. 3, juillet. 369-370. La tyrannie des Orthagorides à la lumière d'un document nouveau [V. Costanzi]. Un papyrus d'Oxyrhynchus donne des détails sur l'histoire de Sicyone ; Lenchantin de Gubernatis en a déjà tiré parti dans un article. ¶ 379-398. Equos Trojanus sive de vetere Romanorum fabula ex Hellenisticis expressa [Aug. Rostagni]. Livius Andronicus et Naevius devaient avoir sous les yeux une tragédie alexandrine portant le même titre. ¶ 398-405. Petites questions sur Probus [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 2. In potestatem fuisse. Aulu Gelle, 1, 7, 4 défend la leçon « in potestatem » au

lieu de « in potestate » dans Cicéron, de imp. Cn. Pomp. 12,33. On a cru que l'ami dont il suivait l'autorité était Valerius Probus, mais rien ne le prouve ; ce serait plutôt un grammairien de l'Ecole de Fronton. ¶ 496-408. Sur Hérondas 4, 75 [Flaminio Nencini]. Le vrai sens de ce vers obscur est donné par un passage de Synésius, epit. 141 Patr. gr. p. 1534 b (ou Epistologr. ed. Hercher, epist. 142). ¶ 409-423. La fin du régne de Seleucus Nicator [G. Corradi]. Suite et fin. ¶ 424-427. Notes au Culex [Ettore de Marchi]. Le vers 245 doit se lire : Otia quærentes frustra sub Dite puellae, et le v. 264 : In Chalcodoniis Admeti busta morata est. ¶ 428-444. Lucretiana [Humb. Moricca]. Les vers 2, 166-167 doivent être : Nec persectari primordia singula quaequest Ut videas qua quicque geratur cum ratione. ¶¶ Fasc. 4. Octobre. 481-484. Notices de papyrus inédits d'Herculanum [Domenico Bassi]. Deux papyrus au moins, les n°s 1001 et 495, fournissent des additions aux œuvres rhétoriques de Philódème. ¶ 485-511. Les scolies sur Théocrite, depuis Z. Callierges jusqu'à C. Wendel, 1516-1914 [Franc. Garin]. L'édition princeps ne repose pas seulement, pour les scolies anciennes, sur le Vatic. 38, s. XIV, sur une copie de l'Ambros. 886 et un ms. du genus Vaticanum ; outre ces sources reconnues par Wendel on avait tiré parti d'un texte comme le cod. Estense greco 87, s. XIV incip. Pendant plusieurs siècles, les éditeurs n'ajoutèrent que peu à l'éd. princeps. Lud. Ahrens, C. Ziegler et Wendel ont amélioré le texte, sans voir toujours clair dans les sources. ¶ 512. Italica [Edwin W. Fay]. Addition à Riv. di fil. 43, 614. Le mot osque Kuru. ¶ 513-541. La nature de l'accent grec primitif et quelques phénomènes phonétiques et morphologiques [Lor. Dalmasso]. Discussion des théories de Wackernagel, Ehrlich, Pezzi, etc. ¶ 542-546. L'inscription osque du gland de pierre d'Altilia (Saepinum) [Fr. Ribezzo]. Le texte « pis : tiu | iiv : kuru | puiiu : Baiteis | Aadiieis : Aiifineis » peut se traduire : Qui es-tu ? comme un caillou rond. De qui ? De Baetus Adius Aedinus. ¶ 547-554. Quibus temporibus fuerint A. Gellius et M. Valerius Probus, disputatur [Ben. Romano]. M. Valerius Probus connu à Rome en l'an 56 de notre ère et dont Martial vante la réputation est bien le même dont Aulu Gelle connut les disciples. Inutile d'imaginer deux Probus. ¶ 535. Correction à Pythique 11,55 [L. Cerrato]. Lire μέλανος ἀν' ἐσχατιάν, correction qui sera proposée en addition dans un mémoire des Atti della R. Univ. di Genova, 1917. É. CH.

Scientia (Rivista di Scienza). Organo internazionale di sintesi scientifica (Bologna, Zanichelli, 8°). An. 9, vol. 18 (1915). P. 225-233 et Résumé en français 135-144. La science grecque et les caractéristiques de son développement [Aldo Mieli]. Esquisse du développement général de la science grecque. Il faut y reconnaître une étroite identité de méthode et de pensée, soit au temps de sa brillante origine, soit au temps de son lent affaiblissement, soit au temps de sa misérable dispersion. ¶¶ An. 10, vol 19 (1916). 427-434. L'origine et les progrès de l'astronomie, en relation avec la mesure du temps et avec le problème des longitudes [G. Bigourdan]. Tout concourt à montrer que l'étude de l'Astronomie, comme celle des autres sciences, fut à l'origine imposée à l'homme par des besoins d'ordre pratique, par le désir de satisfaire à des nécessités et à des commodités de la vie. Deux besoins surtout ont exercé une influence énorme et prolongée : la mesure du temps et le besoin de se diriger en mer. La question du lieu d'origine de l'astronomie ne se pose pas. ¶¶ Vol. 20. 81-89. Le rôle d'Archimède dans le développement des sciences exactes [J.-L. Heiberg]. Les résultats des recherches d'Archimède sur

le cercle et la sphère ne tardèrent pas à devenir le patrimoine commun de la science et n'ont plus jamais été depuis séparés de l'enseignement mathématique. Ouvrages perdus d'Archimède. Comment Léon, le restaurateur de l'Université byzantine au IXe siècle, réunit en un volume les œuvres qu'il put trouver du grand mathématicien. Notes sur les diverses traductions latines. E. Ch.

NORVÈGE

Rédacteur général : R. Ullmann.

Edda, Revue de littérature, 1914. La conception de la vertu dans l'ancienne littérature grecque [Émile Smith]. 57 pages. Du développement de l'ἀρετή depuis Homère jusqu'à Démocrite. Primitivement équivalent à prospérité ou à capacité, l'ἀρετή dans Homère est surtout employée à propos de la vaillance des guerriers, mais aussi à propos d'une naissance noble, de la puissance et, pour les femmes, de la beauté. Le mot n'a donc pas de sens éthique ; ce qui décidait les rapports sociaux entre eux était le sens du convenable, αἰδώς. Des notions de la νέμεσις, de la θέμις et de la δίκη et de leurs rapports avec l'ἀρετή ; σωφροσύνη au contraire, qui est une qualité plutôt bourgeoise, ne paraît pas encore dans Homère. Pour Hésiode, l'ἀρετή est le travail qui ennoblit l'homme ; il s'occupe beaucoup de la δίκη, qui pour lui est l'ordonnance réelle du droit. Dans Tyrtée, c'est surtout la vaillance et, avant tout, la capacité dans les sports, qui est la vertu, conformément à l'idéal des Doriens qui étaient surtout belliqueux. Pour les Ioniens matérialistes de l'Asie-Mineure, la vertu est σοφίη, habileté pratique, non pas sagesse, le mot désignant leur science et philosophie naturalistes. Chez les penseurs ioniens, la vertu était à peu près l'intelligence, la spéculation ; l'essentiel de la vie était ce qui avait de l'utilité pratique, la vertu n'était qu'un ornement (Phocylide, Héraclite). Les Ioniens ne respectent ni la σωφροσύνη ni la δίκη. Chez les Ioniens de la Grèce, Solon trouve comme Homère la vertu dans la prospérité spirituelle et corporelle, non pas dans la richesse, tandis que, pour Théognis, le bon était égal au noble et le mauvais au plébéien, en même temps qu'il faut fuir la pauvreté. Théognis le premier emploie le mot δικαιοσύνη, le fait d'agir avec justesse ; la vertu entière pour lui dépend, en somme, de la justesse. Mais la justesse ne donne pas le bonheur qu'il faut trouver par résignation. La conception de la vertu était donc en train de se développer en estimation matérielle d'après la richesse et le « smartness » politique jusqu'aux guerres médiques. C'est à leur vertu que les Grecs devaient la victoire, et le mot d'ἀρετή est pour toujours attaché à ces guerres. Simonide de Chios, malgré sa foi aux dieux tout-puissants, croit à l'existence de la vertu, dont il a vu tant de preuves dans ces guerres. Pour lui, la vertu est devenue un être divin, à la perfection duquel les hommes ne peuvent pas atteindre. Ces guerres ont créé la conception de l'ἀνδρεία, la dure persévérance tenace, différente de la bravoure agressive d'autrefois. La vitalité augmentée qui suivit ces guerres, a créé les ἀγῶνες, où l'on lutte pour la vie après la mort. Le représentant de l'esprit de ces combats est Pindare, pour qui une victoire à Olympie était simplement de la vertu ; l'estime et la gloire sont les seules qualités par lesquelles on gagne l'immortalité. Il faut donc, d'après Pindare, gagner la vertu par la peine et le danger ; c'est pourquoi son propre art, la poésie, est aussi une forme de vertu. Pindare désigne la

poésie comme une pratique, σοφία, que le poète obtient des dieux et qu'il ne peut pas apprendre; le talent inné du vainqueur sur le stade et du poète est donc la source commune de toute vertu, et la société devait ainsi apprécier l'homme d'après sa valeur, c'est-à-dire, la vertu ne consiste pas seulement à être bon, mais à faire du bien à d'autres. La société elle-même était pour Pindare comme un individu qui pouvait grandir et gagner de la gloire, et la base de sa vertu était le droit et la justice. Mais puisqu'il croit à la force naturelle et au talent individuel, l'individu d'après sa conception l'emporte sur l'État, et la vertu devient donc la puissance souveraine personnelle. Bacchylide croit aussi que la vertu est une divinité, mais non pas parce qu'elle est insensible et intangible; ce qui amène la vertu, c'est la victoire et la gloire, gagnées par la peine. — La tragédie attique, créée par la religion, a conservé le contact intime avec la nature du pays; les hommes qui la développaient, voyaient les dieux dans les forces mystiques de la nature. C'est pourquoi on trouve un nouveau sens d'αἰδώς dans Eschyle; non seulement, comme dans Homère, le mot désigne le respect pour les femmes, les prêtres, etc., mais aussi avec la notion de la révérence qu'inspiraient les dieux, celle qui empêche de commettre les actions inconvenantes. Aussi σέβας est l'horreur dont les hommes sont saisis par la vue de l'épouvantable et du surhumain, et par conséquent le sentiment de l'âme devant la divinité. Pour Eschyle, contrairement à Homère, σέβας est surtout une conception religieuse, et avant tout la majesté mystérieuse de la nature. Dans Eschyle, θέμις et δίκη toutes les deux sont devenues des lois divines au sens religieux; θέμις est surtout le principe de justice de la nature. Ensuite, Eschyle désigne par ὅσιος celui ou cela qui est en conformité avec la justice divine, c'est-à-dire fidèle aux devoirs religieux plutôt que simplement « pieux ». On ne trouve pas le mot d'ἀρετή dans Eschyle; il faut voir la cause de cette lacune dans l'extase religieuse d'où est sortie la tragédie, dont l'élément principal est le sentiment de nullité vis-à-vis des dieux. C'est que la tragédie montre comment le bonheur humain sur son sommet le plus haut est changé en le plus grand malheur; « une douleur indicible germe de la prospérité ». Le bonheur était dans la vieille tragédie un délit contre les dieux, un empiètement sur les lois des dieux, qui causa la νέμεσις, la colère des dieux. La punition des dieux est que l'ὕβρις devient la folie, l'ἄτη, qui mène au malheur. Mais d'après Eschyle, ce n'est pas le bonheur qui crée le malheur, mais l'action qui montre le manque de respect à Dieu, et Zeus exerce aussi son droit du talion. Dans le résultat des guerres médiques, Eschyle et ses contemporains voyaient la preuve de la vérité de cette doctrine. D'après cette conception religieuse, les trois meilleures qualités de l'homme sont εὐσέβεια, crainte de Dieu, σωφροσύνη, le renoncement à toutes passions et à toute gloire pour soi-même, qu'enseigne la souffrance, et δίκη, la justice. Celui qui possède ces trois qualités, vivra heureusement et modestement « au milieu ». Dans cette conception morale, ni l'ἀρετή ni la σοφία dans le sens ionien de la capacité bourgeoise n'ont de place; pour Eschyle, est σοφός qui sait ce qui lui sert à bien. Eschyle trouve l'explication du fait que beaucoup d'hommes souffrent sans avoir commis de crime, dans la continuation de la malédiction dans la même famille; c'est que l'immortalité de l'individu consistait pour les Grecs dans la vie continuée de la famille par les nouvelles générations. Sophocle dépeint aussi le bonheur comme périssable; mais sauf dans Ajax et Antigone, il a abandonné la théorie du pouvoir excessif humain comme une ὕβρις contre les dieux qui causent l'ἄτη, l'aveuglement et le malheur. Pour lui, ἄτη désigne le malheur en général;

il ne donne pas une explication religieuse et dogmatique de son sujet. Le malheur peut frapper les innocents, dont il montre le destin comme un simple fait, qui souvent produit l'effet d'un fatum. Il a plus le sens du côté réaliste et psychologique du drame qu'Eschyle, mais il est aussi plus pessimiste que lui. Sophocle trouve l'essentiel, non pas dans le bonheur de l'individu, mais dans la prospérité de la société. C'est pourquoi la loi et la justice sont les choses principales de la vie humaine ; il faut avant tout se soumettre à l'État et aux dieux ; il combine l'αἰδώς et l'εὐσέβεια avec une crainte intérieure de commettre une mauvaise action, et il a donc le premier compris la force de la conscience. La vertu, pour Sophocle, est ainsi la valeur du citoyen pour la société : l'obéissance aux lois et à la justice, les bienfaits aux hommes ; la vertu est devenue une vertu bourgeoise. C'est ainsi que pour Thucydide la vertu désigne la vaillance en guerre et en général les mérites envers l'Etat et les hommes. La conception qu'a Hérodote d'ὕβρις et d'ἄτη est plus grossière que celle d'Eschyle ; la justice punissante des dieux est plutôt de l'envie contre l'orgueil humain. Il est pessimiste et fataliste comme les autres Ioniens ; on doit noter comme caractéristique que la conception de l'ἀρετή a perdu sa splendeur et ne désigne que la bonne qualité d'une chose ou la brave action particulière, non pas la vaillance en général. Mais les Ioniens avaient dans σοφίη une compensation de l'ἀρετή, c'est-à-dire la pratique, qui a créé leur spéculation naturaliste, culminant dans le principe intellectuel d'Anaxagore, le νοῦς. La pratique, l'intelligence, est donc pour ces philosophes la base de la perfection humaine. Démocrite enfin trouve le bonheur dans la modération et dans l'harmonie, c'est-à-dire dans la σωφροσύνη, qui pour lui n'est plus la suppression des passions, mais la tranquillité douce, le contentement du nécessaire. Mais le bonheur dépend surtout de σοφίη, la sagesse, l'hygiène de l'âme ; l'intelligence est la base de tous les biens. Celui qui est injuste est plus malheureux que celui qui souffre de l'injustice ; le bien ne consiste pas à ne pas faire des injustices, mais à ne pas vouloir les faire. L'αἰδώς n'est donc pas la considération des autres, mais le respect de soi-même, le point d'honneur. La vertu peut être gagnée par l'enseignement : plus d'hommes deviennent bons par la pratique que par les dons naturels.

R. Ullmann.

Videnskapsselskapet Skrifter, II, Hist.-Filos. Klasse 1914 [paru en 1915] nº 1. Rites de sacrifice et préliminaires chez les Grecs et les Romains [S. Eitrem]. 493 pages. Avant-propos (p. 1-5). De l'origine des sacrifices. Ils sont sortis des dons offerts aux morts conformément aux théories de Fustel de Coulanges et de Tylor. Ce sont les sacrifices préliminaires qui représentent un germe primitif de la religion la plus ancienne et qui sont le reste d'un culte élémentaire. Ce πρόθυμα est composé de différentes cérémonies, pour lesquelles on se servait d'eau lustrale, du feu de l'autel, de grains d'orge, de cheveux et de sang. Ensuite le sacrifice principal commençait par un tour autour de l'autel, où l'on portait la corbeille de sacrifice et le bassin d'eau dans une course rapide. Les sacrifices préliminaires sont le résidu du culte des morts, et non pas, comme le dit Stengel, du culte de Gaia qui, de l'avis de l'auteur, ne pouvait pas avoir une position aussi dominante dans les temps primitifs. Il faut aussi combattre la théorie de Stengel quant au πρόθυμα ; mais la ressemblance que Stengel a trouvée entre les sacrifices faits aux morts et les dons offerts aux dieux chthoniens est exacte. — Dans la suite du mémoire, beaucoup de matériaux sont mis en œuvre, empruntés non seulement à la Grèce et à Rome, mais aussi aux croyances religieuses populaires d'autres pays pour soutenir la thèse,

suivant le plan suivant. 1. Le mouvement circulaire, le tour autour de l'autel (6-75). Il a un caractère cathartique et apotropéique, ne veut en réalité que dire qu'on regarde, défend ou attaque une chose de tous côtés (cf. l'arabe rugma). Pour ce tour, on a beaucoup d'analogies dans les croyances populaires, surtout pour sa valeur apotropéïque, qui sort de la force magique de l'eau et de l'orge qu'on porte autour de l'autel. La direction du mouvement, soit à droite soit à gauche, joue aussi un grand rôle; puisque le côté droit est le plus fort, le tour à droite est de force à vaincre les maux et à chasser les maladies; le tour à droite exclut les démons, tandis que le tour à gauche les enferme dans le cercle. A ce chapitre se rattachent aussi des recherches sur le caractère apotropéïque de la roue, de l'anneau et des guirlandes. — 2. L'eau (76-132). L'eau qu'on portait autour de l'autel est le premier des éléments du sacrifice; on s'en aspergeait soi-même; on en aspergeait les personnes présentes, l'autel et les victimes, à l'aide d'un brandon. Ensuite l'eau lustrale était passée de l'un à l'autre, pour que les personnes présentes pussent se laver les mains dedans. Ces deux emplois de l'eau sont cathartiques comme le bain lui-même dont l'auteur décrit les différents effets religieux; l'eau défend contre les démons et les maladies d'origine démoniaque. Comme la base des sacrifices préliminaires ce sont les dons offerts aux morts, l'effusion d'eau s'explique de la même manière que celle du vin, du lait, du sang et du miel. L'effusion d'eau pure est la partie principale du sacrifice, parce que les morts, d'après les croyances religieuses, ont soif; par conséquent, il n'est pas vrai, comme le dit Usener, que le miel soit donné aux morts « bénis », étant la nourriture des dieux. Les âmes des morts se baignent aussi dans cette eau pure qui, ainsi à la fois, sert à la nourriture et au bain des âmes. Mais l'eau sale a aussi un rôle particulier; les âmes des morts vivent dans l'eau sale qu'elles rendent malpropre par leur contact, même si elle est pure avant. Les âmes aiment la saleté comme les vivants la haïssent; c'est pourquoi l'eau dans laquelle on s'est lavé est jetée par terre pour servir à nourrir les âmes des morts. — 3. Le feu (133-197). Le feu a un caractère apotropéique en repoussant les dieux méchants. De l'avis de l'auteur, le feu a servi dans le culte des morts à consacrer le tombeau d'avance, comme on le voit dans les tombeaux où le corps repose sur une couche de cendres. Les âmes des morts, comme les dieux, aiment le feu qui a donc aussi un caractère hilastique, ce que nous voyons surtout par le rôle du flambeau dans les croyances populaires. L'importance du feu dans le service religieux, surtout le feu de l'autel, tient au fait que le feu, c'est-à-dire la lumière, est le signe de la vie. Puis le feu a un caractère cathartique; il rend tout ce qu'il touche rituellement pur (ἁγνά), mais laisse ce qu'il ne touche pas, souillé (μεμιασμένα), comme l'eau. Le feu est souvent porté en un cercle pour purifier ce qui est à l'intérieur, comme on met du feu dans l'eau pour asperger les assistants d'eau bouillante. Enfin l'or a souvent pris la signification du feu auquel il ressemble par sa splendeur et par sa couleur; l'or comme le feu signifie lumière, splendeur et bonheur. — 4. La fumée (198-260). La fumée a de l'importance surtout par les cérémonies très répandues qui se rattachent à l'encens. Celui-là, venant de l'Orient, écarte les êtres méchants, et il a par conséquent un caractère apotropéique; on a aussi brûlé du bois et des plantes odoriférantes qui poussaient à l'endroit même du sacrifice. La fumée attire les démons comme les dons de sacrifice, le pain, le vin, etc., et elle joue ainsi elle-même un rôle comme don fait aux âmes. Dans la fumée du feu sépulcral, l'âme du mort se libérait de sa couverture terrestre et montait vers le ciel. Dans ce fait se trouve une origine possible des dieux ouraniques. L'en-

cens a joué un grand rôle dans les sacrifices domestiques et officiels, surtout au temps de l'Empire romain. La fumée a aussi un caractère cathartique en épurant les sacrifiants des démons, des charmes et des maladies; c'est pourquoi on trouve souvent la fumée et l'encens dans les rites de consécration et comme remède contre les maladies. — 5. L'orge (261-308). L'orge était donné dans les sacrifices, mêlé de sel, à tous les assistants qui en jetaient des grains à l'autel et à la tête des animaux sacrifiés. Derrière ce rite cathartique se cache une cérémonie indépendante du sacrifice, et il n'est pas, comme le dit Stengel, un sacrifice fait à la Terre mère, mais il a son origine dans les cérémonies sépulcrales. On a beaucoup de témoignages des temps primitifs sur les manières différentes dont on jetait dans les cérémonies des choses comme figues, dattes, noix, etc., aux assistants (καταχίσματα). Il est naturel qu'on sacrifie du blé et de la farine aussi aux dieux puisque c'est la nourriture principale des hommes. Le jet de ces dons est caractéristique de la manière dont souvent on apportait les dons de sacrifice aux âmes des morts. Le jet de pierres (dans le sacrifice de Téreus à Mégara on jetait p. ex. des pierres au lieu d'orge) est un moyen apotropéique comme un sacrifice fait aux âmes et un acte de charme magique; on se sert aussi de pierres comme armes et pour exécuter un criminel, dont on maltraite aussi le corps avec des pierres. Mais en même temps, les pierres qu'on jetait autour d'un mort étaient pour lui faire honneur par la construction d'un tombeau. L'auteur traite enfin de la corbeille de sacrifice et de la pelle de blé dans le culte. — 6. Le sel (309-343). Le sel est très important à des hommes qui vivent de nourriture végétale par ses deux qualités principales : il conserve la nourriture et il détruit le sol qu'il rend stérile; de ces deux propriétés du sel provient son caractère religieux. Le sel a été aussi, dans les temps primitifs, donné au mort dans le tombeau et jeté dans le feu; il est donc très cher aux esprits. Le sel est présenté comme don de sacrifice avec d'autres choses : blé, pain, miel, eau, etc.; il est dans ce cas employé d'une manière cathartique et apotropéique, surtout comme remède d'amour et contre les maladies. — 7. Les cheveux (343-415). Ils jouent aussi un grand rôle dans le culte des morts, puisque nous entendons dire si souvent que c'était le devoir des survivants de se couper les cheveux et d'en couvrir le corps du mort. On se coupe les cheveux parce que les affligés sont frappés du tabou du mort (Frazer); on se coupe aussi les cheveux dans d'importantes transitions de la vie, ce qui est un rite de passage d'un caractère cathartique. La mort souille tous les objets par son μίσος, et surtout les cheveux que par conséquent il faut couper. On coupe aussi les cheveux du mort et les lui donne comme don de sacrifice dans le tombeau; on attribue ainsi une force magique aux cheveux, comme par exemple quand ils donnent de la solidité à des édifices. A ce sujet se rattachent les différentes superstitions qui concernent la fourrure et la laine, p. ex., pour obtenir la pluie ou contre des maladies; conséquences du tabou de la fourrure. De la coutume des cheveux dénoués, signe de deuil, évidemment sortie du culte des morts; de celle des cheveux couvrant le corps, usage apotropéique. Rôle des poils des animaux sacrifiés, surtout ceux du front et des sourcils, qu'on coupe dans les sacrifices, parce qu'ils sont spécialement forts. — 8. Le sang (416-460). L'origine de l'effusion du sang des victimes et de l'arrosement de l'autel est dans le culte des morts, comme le pense Stengel, sans cependant qu'il faille admettre le rôle que Stengel donne à Gaia. Comme les sauvages boivent du sang humain, les survivants ont partout donné aux morts des sacrifices de sang à boire. Par là on satisfait la soif du mort, on gagne sa

faveur, on exprime sa propre douleur et l'on se défend contre la colère du défunt. C'est pourquoi on fait de grands sacrifices à l'occasion de l'enterrement du mort, pour lui donner à boire du sang coulé dans la terre et à manger de la graisse, prise des victimes. Les démons qui sont si étroitement liés aux âmes des morts, prennent aussi pour eux les sacrifices faits à ces âmes. Le sang qui donne la vie aux hommes est donc le principe de la vie, l'origine même des êtres vivants. Par l'effusion de sang, on apaise les démons d'une localité, surtout des sites des théâtres, des temples et des assemblées du peuple. Superstitions variées attachées à l'effusion du sang, dont les sacrifiants se lavent et s'arrosent; surtout son rôle comme remède contre les maladies et comme élément dans la magie. Le sang a une si grande force qu'il rend même les âmes des morts divines d'après la théologie de l'Étrurie. Rôle important du sang dans sa combinaison avec du lait, du miel, de l'eau et du vin dans les sacrifices faits aux morts; la couleur rouge comme substitution du sang. — 9. Conclusion (461-478). Les résultats de cette étude sont que le culte des dieux locaux ou chthoniens est la religion primitive avant le culte des Olympiens et que ces dieux ou démons locaux dans les croyances populaires ont tiré leur existence des âmes des morts appartenant à la famille ou à la tribu du lieu. Là où se trouvaient des conditions favorables à la formation d'une tradition plus fixe, le culte des morts prit la forme d'un culte d'ancêtres qui, ensuite, se développa en une forme plus élevée, à savoir le culte des héros. Plus tard on voit ainsi des dieux à leur tour supprimer des héros pour se faire bâtir leurs temples magnifiques sur les tombeaux de ces héros. Dans l'histoire, nous voyons le même procédé dans le heroworship des grands hommes, qui quelquefois ont obtenu le rang des dieux. — La religion était donc strictement liée à l'endroit et aux habitants de l'endroit; tout ce qui était hors des frontières immédiates était étranger et dangereux. On allait hors du foyer seulement avec la plus grande précaution, et on cherchait par des sacrifices et d'autres moyens à se disposer favorablement les démons dans le domaine desquels l'on se trouvait. Les rapports qu'on avait avec les démons locaux (les esprits domestiques, les lares) étaient naturellement beaucoup plus positifs qu'avec ceux d'un endroit étranger; outre les sacrifices hilastiques, il y a aussi des repas, auxquels les forces chthoniennes participent. — Les sacrifices faits à ces esprits montrent trois formes correspondant aux trois manières de faire ensevelir les morts. 1° Dans les temps les plus anciens, on laissait le mort là où il avait expiré et on entassait un monceau de pierres au-dessus de lui; à ce procédé correspond la manière dont, pendant un certain temps, on plaçait les dons de sacrifice aux champs et les laissait là jusqu'à ce qu'ils disparussent. 2° Un peu plus tard, on commençait à brûler ou à ensevelir les morts, et par conséquent les sacrifices faits aux morts furent d'une manière correspondante ou brûlés ou ensevelis. 3° Ensuite, le culte des dieux célestes a commencé, et une réflexion embrassant l'ensemble des choses a concentré la totalité de toutes les forces chthoniennes dans la conception de Gaia. Et alors sur le fond des Olympiens brillants dans l'éther reluisant, une sombre lueur lugubre tombe sur les vieux dieux dans la profondeur de la terre. Ils paraissent à la conscience méchants et dangereux, et leur culte qui a survécu dans le sacrifice préliminaire, aura un caractère cathartique et apotropéique. Il s'agit seulement de chasser les démons qui pourraient être présents, avant qu'on invite les dieux célestes. Tous les cultes grecs et romains ont passé primitivement par une phase sépulcrale-chthonienne. La tâche la plus importante de la science est de découvrir les vestiges de cet état original et d'éclaircir pour tous

les dieux la transition entre cette phase primitive et la phase ouranique.

R. Ullmann.

PAYS-BAS

Rédacteur général : Paul Lejay.

Mnemosyne. Nouv. série, t. XLIV. Observationes criticae in Platonis Rempublicam [I. C. Vollgraff]. 1-17. Sur les livres I et II. P. 10, le mot λόγιος est ionien et désigne les prosateurs, spécialement les historiens ; cf. Pind. Pyth. I, 93, καὶ λογίοις καὶ ἀοιδοῖς. On rétablira ce mot (au lieu de λόγων) p. 365 E. P. 16, p. 383 B, dans le fr. d'Eschyle 281 Dind., lire Παιών au v. 2 ; Παιών est le dieu, παιάν est l'hymne : la première forme est tombée en désuétude, de sorte que, pour les Grecs postérieurs, la seconde désigne le dieu et l'hymne. Ad Av. Tr. V, 9, 35[J. J. H <artman>]. 17. Lire : Si me meminisse uetares. ¶ De Stichi Plautinae compositione [J. J. Enk]. 18-44. Cette pièce est imitée de la première de Ménandre qui portait pour titre les Adelphes (la seconde étant le modèle des Adelphes de Térence). Leo supposait que la scène du parasite qui suit l'exposition n'était pas dans Ménandre. Le parasite paraît faire double emploi avec l'esclave envoyé au port ; mais Panégyris dépêche le parasite parce qu'elle se défie de la négligence de son esclave. La scène, 374 suiv., a une couleur aristophanesque, cf. Ois., 596-602 ; elle faisait déjà partie de l'original de Ménandre. Il ne faut pas oublier que ces premiers Adelphes sont une œuvre de début et que l'auteur a pu s'y montrer différent des pièces de l'âge mûr. L'apologue d'Antiphon, avec son refrain quasi ego nunc, est tiré d'un exemplaire grec où était imité le ὥσπερ νῷ d'Aristophane, Ois., 114-116. Toute la théorie de Leo qui voit dans le Stichus le mélange de trois pièces tombe ; mais, contrairement à ce que pense Suess, il y a contamination Le Ve acte est pris ailleurs que dans les Adelphes. Plaute a substitué le repas des esclaves au festin des maîtres, comme Teuffel l'avait supposé. La pièce de Ménandre est ancienne, probablement des années 317-312. ¶ Ad Thuc. V, 14 [J. J. Hartman]. 45. Lire οἱ ὑπομείονες, au lieu de οἱ ὑπομένοντες. Entendre τοῖς ἔξω de τὰ ἔξω, la guerre malheureuse des Spartiates. ¶ Ad Platonis Rep. p. 600 E [J. J. H<artman>]. 45. Lire μεῖναι pour εἶναι. ¶ Nouae inscriptiones argiuae [G. Vollgraff]. 46-71. Préambule de ces inscriptions : d'abord formule ἀλιαία ἔδοξε τελεία, puis mois et jour, définition parfois plus précise de la réunion (ἀμφιβολίμῳ ἐκ τοῦ δεῖνος μηνός), président et greffier. Le nom de l'auteur n'était pas mis en tête, mais à la fin. Noms des mois. Les Néméennes : les Argiens les ont organisées du milieu du VIe siècle au second av. J.-C., sauf qu'à la suite de leur catastrophe apportée par Cléomène I, ils durent céder momentanément aux Cléoniens. Noms des citoyens, des φάτραι, des pagi. Arbitrage des Argiens entre Mélos et Cimolos. — Décret en l'honneur d'Alexandre de Sicyone. ¶ Obseruatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 72-87. CVII. De Nilo censitore. Deuxième partie. ¶ De Catulli carmine LXVIII [J.J. Hartman]. 88-99. Appréciation de Baehrens et de Friedrich, p. 89-90. La pièce 68 est formée de deux morceaux distincts de 40 vers et de 120. Les deux poèmes sont adressés à deux amis différents. Celui de A, reçoit une lettre en réponse à son chagrin ; il ne vit pas à Rome, il ignore que le frère de Catulle est mort. Celui de B reçoit une élégie de Catulle avec une épître

dédicatoire ; il habite Rome qui est sa résidence ; il sait depuis longtemps la mort du frère de Catulle. Le poème A est excellent ; B est trop l'œuvre d'un sectateur d'Euphorion. ¶ De codice Turonensi 890 Monostichorum Catonianorum (716 R.) [M. Boas]. 100. Notice de ce ms. du XIIe siècle d'après une photographie. ¶ De Athena Scirade [A. Rutgers van der Loeff]. 101-112. Il n'y avait pas de temple à cette divinité sur la route d'Athènes à Eleusis, au lieu dit Σκῖρον. Le nom de la déesse vient d'un lieu appelé ainsi d'après la terre blanche, gypseuse, qui le forme, γῆ σκιράς (I. G. II, 834 b, 50). Un autre mot σκῖρος désigne un lieu planté d'arbres. ¶ Ad Tertulliani Apologeticum [J. van Wageningen]. 112. I, 8, lire : cum alibi (non : alii) gaudeant cognouisse. ¶ Quis hic loquitur (Ad nonnullos Eunuchi Terentiani locos) [L. Rank]. 113-132. Attribution de certains vers à d'autres personnages que ceux auxquels les rapportent les éditions. ¶ Ad Aeschyli Prom. 354 [J. J. H<artman>]. 133. Lire : ὅστις au lieu de πᾶσιν ὅς. ¶ Obseruationes criticae in Platonis Rem publicam [I. C. Volgraff]. 133-148. Sur les livres III-IV, p. 389 B-440 C. ¶ De uoce « fatum » [P. J. Enk]. 148. Le sens de « manes » (voy. Mnem., XLII, p. 371) se trouve clairement dans Avienus, Aratea, 211 et Bücheler, Carm. epigr. 965. 3. ¶ Quaestiones Anneanae [H. Wagenvoort]. 149-162. Correction et explication de Epist. 7,5 ; 12,5 ; 20,11 : 22,17 ; 26,3. Sur l'emploi de non tantum..., sed... (correction ou explication de Epist. 124, 1 : 123, 5 : 121, 24). ¶ De Platonis qui dicitur priore Alcibiade [J.J. Hartman]. 163-176. P. 164-165 sur Cobet. Le dialogue est une œuvre bien postérieure à Platon. L'auteur a connu et gâté Xénophon. ¶ Ad Ouidium. Ex P., III, 1. 21 [P. A. D<amsté>]. 176. Lire : fluuiis, pour : si luis. ¶ Psyche ancilla [J. van Wageningen]. 177-180. L'histoire de Psyché est la contamination de deux légendes. L'une finissait à la fuite de l'Amour : « Te uero tantum fuga mea puniuero. » Dans l'autre, Psyché est la servante de Vénus. La maîtresse est jalouse de la beauté de la servante et la livre à l'Amour, pour qu'il lui inspire une passion pour un homme de condition misérable. Mais l'Amour s'en éprend, l'emmène dans les bois, est dénoncé : il brûle de ses propres feux. Vénus le séquestre. Psyché, abandonnée, revient auprès de Vénus, qui la soumet aux plus durs châtiments. Jupiter intervient et donne l'immortalité à Psyché. Cela explique quelques contradictions d'Apulée. ¶ Studia horatiana [C. P. Burger]. 181-202. Un certain nombre d'odes ne sont pas lyriques au sens moderne du mot, mais, comme les satires, peignent des personnages qui parlent et agissent tels que le poète les a observés. Tel est le cas de Od. III, 14 ; I, 27, II, 11 ; III, 19. Le poète met souvent en scène quelque tiers, plus ou moins ridicule. ¶ Lucianea [P. H. Damsté]. 203-212. Sur Phalaris, Hippias ou le Bain, Bacchus, Hercule, la Mouche, Nigrinus, Démonax, la Maison, l'éloge de la patrie, la longévité, l'Histoire véritable. ¶ Ad Horatii, Carm. I, 28, 20 [J.J. H<artman>]. 212. Lire : linquit, non : fugit. ¶ De Iuuenalis satirae I versu 108 [J.J. Hartman]. 213-218. Lire : conductus Coruinus. ¶ Nouae inscriptiones argiuae [G. Vollgraff]. 219-238. Décret en l'honneur des Rhodiens. ¶ Ad Taciti Ann. IV, 1 [J.J. H<artman>]. 238. Lire : aures (non : uires) praebere. ¶ Obseruationculae de iure romano [J.C. Naber]. 239-254. CVII. De Nilo censitore. Troisième partie. ¶ De ordine quo Platonis dialogi inter se succedunt [H. D. Verdam]. 255-294. Ordre chronologique : 1. Protagoras (399 ?) : 2. Laches (398 ?) ; 3. Charmide (397 ?) : 4. Lysis (396 ?) : 5. Euthydème (395 ?) ; 6. Gorgias (394-392 ?). 7. Hippias maior (391 ?) : 8. Ion (391 ?) ; 9. Apologie (390 ?) ; 10. Criton (389 ?) ; 11. Ménexème (pas avant 389) ; 12. Euthyphron (388 ?) : 13. Hippias maior (388 ?) ; 14. Cratyle (387 ?) ; 15. Théétète (386-385 ?) ; 16. Banquet (pas avant 385 ; 384-383 ?) ; 17. Ménon

(382?) ; 18. Phédon (381-380 ?) ; 19. Phèdre (379-378?); 20. République (377-368 ?) ; ¶ De ludo de morte Claudii [J.J. Hartmann]. 295-314. L'ouvrage est digne de Sénèque et montre quelques-uns des traits les plus caractéristiques de son talent. ¶ Ad Clementem Alexandrinum [G. V<ollgraff>]. 314. Protrept. 119, lire : τέλλεται μουσικῆς. ¶ Varia [P. Groeneboom]. 315-321. Sophocle, El , 328-329 ; O. R., 402 : Indag., 145 ; Eur., Héc. 100 ; Méd., 1218 ; Aristophane, Chev. 646,726 ; Nuées, 965,1047 ; Guêpes, 696, 917 ; Lysistr. 56 ; Gren. 95 ; Eschyle, Sept., 104 ; Théocr., 7,76 ; Hérondas, 5, 30, 51 ; Gren.. 825 ; Plutus, 227 ; Ménandre, Epitrep., 358. ¶ De Sciris [A. Rutgers van der Loeff]. 322-337. Dans les fêtes appelées Scira, les femmes se tenaient sous des huttes qui faisaient penser à des ombrelles et qui avaient reçu ce nom très ancien. ¶ Ad Plutarchum el Herodotum [G. V<ollgraff>]. 337. Plut., Vie de Cés., 67 εἰς οἰκίας ἕτεροι ἑτέρας. Hérod. III, 51 ἐπ' ἑτέρην ἑτέρων. ¶ De Domitiano imperatore et de poeta Statio [J.J. Hartman]. 338-372. Allusions historiques dans la Thébaïde. La réputation de Domitien dérive de sources suspectes et de conventions littéraires. Ad Pseudo-Demosthenis or. contra Neaeram, p. 1362 [J.J. H<artman>]. 372. Lire : ἐζήλου, pour : ἐζήτει. ¶ Quo ordine Isocratis Busiris aduersus sophistas Helena orationes inter se succedant et quid Plato ad eas responderit [H. D. Verdam]. 373-395. Le Banquet (384-383) répond à Busiris (386 ?) ; le discours contre les sophistes (384 ?) au Gorgias et au Théétète (avant 390 ; 386-385) ; le Ménon (382 ?) au discours ; le Phèdre (379-378?) au Panégyrique (380) ; Hélène (377 ?) au Banquet, au Ménon et au Phèdre. Le point de départ de la querelle a été Busiris. ¶ Ad epigramma atticum [G. Volgraff]. 395. IG. III, 943 (Kaibel. 1053), lire au v. 1 : Μελανθείδαο, γένους τοῦ, | ξεῖνε. ¶ Ad Titi Liuii lib. XXXVIII-XL [P. H. Damsté]. 396-422. ¶ De duobus Heracliti fragmentis [G. Vollgraff]. 423-427. Fr. 104 Diels, 111 Bywater : δήμων ἀοιδοῖσι. Ponctuer : φρὴν δήμων ; ἀοιδοῖσι. ¶ De Horatii satirae l. II quintae vss. 103 sq. [J.J. Hartman]. 428-430. Lire : « et, si potes, illacrimare. Sepulcrum | permissum ». Le passage a été gâté par une interpolation. ¶ Ad Euripidis Medeae vs. 11 sq. [J.J. H<artman>]. 431, Lire : λαγχάνουσα, pour ἀνδάνουσα. ¶ Ad Ciceronis Cat. I, § 1 [J.J. H<artman>]. 432. Lire : quid proxima superiore nocte. Cf. Augustin, C. D. XXII, 1 : in proximo libro superiore.

P. L.

SUISSE

Rédacteur général : J. Le Coultre.

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1916, 1er cahier. Catalogue des bronzes figurés antiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève [W. Deonna] Suite. Italie. Divinités. Sont spécialement remarquables un Arès provenant d'Ostie, de style polyclètéen, un Heraclès, appuyé sur la massue et tenant dans la main gauche les pommes des Hespérides, un Hermès de type gréco-romain rappelant les caractères de l'art lysippique. ¶¶ 2e cahier. Suite de l'article précédent. Personnages divers masculins et féminins. Fragments. Animaux. ¶ Trouvaille de plus de 80 monnaies romaines à Landskron en 1516 [E. A. S.]. 33 d'entre elles ont été déterminées par le chroniste Brillinger. Il est probable qu'elles se trouvent actuellement au musée historique. ¶ Découverte d'une villa romaine à Hägendorf près d'Olten (Soleure). ¶¶ 4e cahier. Trouvailles isolées d'un château romain des

derniers temps de l'empire à Irgenhausen (Zurich) [W. Unverzagt]. Supplément à la publication de O. Schulthess dans les Mittheilungen der Antiquaren Gesellschaft in Zürich Band XXVII, cahier 2, p. 43. Ce château ne peut pas être antérieur à Dioclétien. Les poteries de terre sigillata remontent la plupart au second siècle, et semblent venir des manufactures de la Gaule du N.-E. et du Rhin. Les poteries vernissées semblent être d'origine helvétique ou rhétique. En revanche des vases à paroi lisse appartiennent au type général gallo-romain ; quelques-uns doivent remonter à l'époque des Flaviens ou de Trajan. Ces restes prouvent qu'avant la construction du château, il s'était fondé à Irgenhausen un établissement civil (villa rustica). La Suisse septentrionale, soit au temps où existait le camp de Vindonissa, soit plus tard était surtout influencée par l'Occident et y servait de station intermédiaire entre la Gaule et la Germanie. ¶ Ornements en coquilles dans la plastique romaine [E. A. S.]. L'auteur estime que ce motif est d'origine romaine. ¶ Les monnaies romaines dans la Suisse primitive [E. A. S.]. Il faut être sceptique à l'égard des monnaies romaines qu'on trouve dans la Suisse primitive ; elles peuvent y avoir été introduites par des voyageurs à une époque relativement récente. ¶ Nouvelles [E. Hahn]. Restes d'une villa romaine entre Döttingen et Tegerfelden (Argovie) et de la route qui allait de Vindonissa au Rhin.

Bibliothèque universelle et Revue suisse, 1916. 3. Causerie militaire [Lorenzo d'Adda]. L'artillerie lourde est aussi décisive dans la bataille moderne que la cavalerie dans les combats de l'antiquité. Étude sur le rôle de la cavalerie dans les batailles d'Arbelles, de Cannes, de Zama.

Der Geschichtsfreund, 71e volume. L'établissement romain sur le Murhubel près Triengen (canton de Lucerne) [W. Schnyder]. Le nom de cette colline vient des murs romains qui s'y trouvent et que l'on a souvent exploités comme carrières. Les fouilles qui furent faites du 3 novembre 1914 jusqu'au milieu de mai 1915 ont mis au jour une villa rustica qui devait avoir un étage supérieur. Cinq pièces à l'E. d'un niveau inférieur semblent avoir formé un corps de logis spécial. La surface totale devait être de 60 m^2 ce qui en ferait une des constructions les plus considérables de ce genre en Suisse. La nature du sol était très différente suivant les pièces ; traces de mosaïques. Près de la porte, foyer extérieur qui semble antérieur à la maison. Grande pièce pour les bestiaux. Atrium. Pièces d'habitation dont la destination a été déterminée par différents objets qu'on y a trouvés. Hypocauste. Four et fosse à chaux. Poteries diverses. Tuiles avec la marque de la XIe et de la XXIe légion. Deux fragments portent la marque LSCSCR qui semble se rapporter à une fabrique locale. La construction semble dater du premier siècle, et a duré au moins jusqu'à la fin du second. Elle a été détruite par le feu. L'auteur estime que cette villa, comme d'autres semblables, dans la même contrée était un établissement agricole au service de l'armée romaine campée à Vindonissa.

Vier und vierzigstes Jahrbuch der Vereins Schweizerischer Gymnasiallehrer. L'origine de la tragédie [Dr E. Tièche]. Études des dernières hypothèses émises sur ce sujet, spécialement celles de Wilamowitz, Ridgeway, Nilsson et Murray. L'auteur rejette la théorie que la tragédie serait d'origine péloponnésienne. Au début il peut y voir un acte religieux de caractère sérieux en relation avec le culte de Dionysos. Celui-ci était en effet un dieu de la végétation et l'on rappelait dans cet acte primitif la mort et la résurrection de la nature, la succession de l'hiver et du printemps. Cet acte se rapportait à la légende de Dionysos mais s'appliqua aussi à d'autres légendes héroïques ; il fut combiné avec le θρῆνος et avec des parties épiques

récitées par l'ἄγγελος qui lui donnaient un caractère particulièrement sombre. Le nom de la tragédie signifie bien : « le chant du bouc », dans ce sens que primitivement la tragédie était chantée par des hommes revêtus de peaux de bouc, soit que ce fussent des bergers, soit que ce costume fût un déguisement. J. Le Coultre.

ALLEMAGNE

Rédacteur général : G. Méautis [1].

Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-histor. Kl. Neue Folge. Bd. XV. Nro. 2 (1914). Analyse critique des Actes des Apôtres [Julius Wellhansen] 1-56. Analyse très minutieuse du texte des Actes des Apôtres, que l'auteur suit pas à pas. Divisions générales : Première partie : les débuts de l'Église, Chap. 1-12 ; Deuxième partie : les Acta Pauli, Chap. 13-28. ¶¶ N° 4. Géographie ancienne du bassin inférieur de l'Oxus [Albert Herrmann] 1-57. Le bas-Oxus (= Amu-Darja] qui se termine aujourd'hui dans la mer d'Aral a-t-il été dans les temps historiques tributaire de la mer Caspienne ? Telle est la solution couramment admise. J. Walther l'a contestée en 1898, en se fondant sur des recherches géologiques. Barthold, au contraire, après examen attentif des auteurs arabes du moyen âge, est revenu au point de vue traditionnel. Il y a intérêt à étudier de près les données fournies par les écrivains anciens. Pomponius Mela est le seul auteur de l'antiquité qui décrive le bras de l'Oxus qui aboutit à la mer d'Aral. Chez tous les autres, Hérodote, Strabon, Trogue Pompée, etc... le rapport entre l'Oxus et la mer Caspienne est indiqué d'une façon certaine. — Étude des affluents de l'Amudarja, d'après les sources anciennes. Ses embouchures : conceptions de l'Antiquité sur la mer Caspienne et la mer d'Aral. Les populations riveraines (Massagètes, Hyrcaniens, etc.). Le premier desséchement du bras de l'Oxus tributaire de la mer Caspienne a dû se produire dans la 2ᵉ moitié du vᵉ s. J.-C.

Années 1915-6. < Aucun opuscule relatif à l'antiquité classique >.

Abhandlungen der Kön. Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-histor. Kl. N° 2. Le palimpseste florentin de Plutarque [Hans Wegehaupt] 1-21 p. Quatre planches. Il s'agit du Codex Laurentianus Pl. 69,13, déjà signalé par Cobet en 1845, et qui n'avait pas encore été déchiffré d'un bout à l'autre. Les Vies de Diogène-Laërce y sont superposées aux Moralia de Plutarque, 9-19, 44-47, 55, 23 (numérotés d'après l'ordre adopté par Planude). Ecrit en belle minuscule du xᵉ s., ce nouveau ms. de Plutarque est étroitement apparenté au Paris. gr. 1955 (=C). Malgré d'assez nombreuses fautes, il offre un très bon texte, dont l'importance serait grande, si l'on n'avait C déjà. L'ordre des feuillets a été brouillé au moment du grattage, mais C permet de le restituer. Il devait contenir 226 pages dont 78 sont perdues. Nous n'avons aucun renseignement sur son origine ni sur ses vicissitudes. — L. Preiss de Florence, donne en appendice quelques formules pour rendre aussi nette que possible l'écriture primitive dans les photographies de palimpsestes.

---

1. Grâce au concours dévoué des deux collaborateurs qui nous envoyé de Suisse ces analyses, nous pouvons combler presque tout a fait nos lacunes, et d'une manière qui rendra souvent superflu le recours aux articles originaux.



Année 1915. N° 2. Avant-propos sur les résultats des fouilles du prétendu palais impérial romain à Trèves [E. Krüger et D. Krencker] 1-82 p. Six planches. Les fouilles ont été commencées le 22 juillet 1912, grâce à une subvention de 200000 MK du gouvernement prussien. Elles devaient prendre fin en 1914 ; elles ont été interrompues par les hostilités. Les résultats acquis démontrent qu'il ne s'agit point d'un palais, mais de thermes impériaux, qui, encore à l'époque romaine, ont subi de grandes transformations. Ces thermes étaient du type de ceux de Cherchel, Lambèse, Timgad, etc. mais atteignaient une magnificence inégalée. Commencés probablement à la fin du IIIe siècle, sous Dioclétien, ils furent continués et sans doute modifiés par Constantin. Valentinien, Valens et Gratien en changèrent la destination, sans qu'on puisse dire celle qu'ils lui attribuèrent et démolirent le Tepidarium ainsi que les ailes adjacentes. Au moyen âge, le Caldarium devint l'Église de la Sainte-Croix.

Année 1916. N° 1. Les 15 livres de Porphyre « Contre les chrétiens ». Témoignages, fragments et rapports [A. von Harnack]. Le Κατὰ Κριστιανῶν est l'œuvre la plus étendue et la plus savante qui ait été composée durant l'antiquité contre le Christianisme. Porphyre la rédigea en Sicile, vers 40 ans, peu de temps sans doute après la mort de son maître Plotin, aux environs de 279. Il avait approché l'Église d'assez près. Il aurait été, dans sa jeunesse, catéchumène à Césarée de Palestine : c'est ce qu'on peut conclure d'un passage de l'historien Socrate (H. E. III, XXIII), qui a dû puiser ce renseignement dans la réfutation d'Eusèbe, bien renseigné sur le passé de la communauté chrétienne de Césarée. Au dire de Socrate, Porphyre aurait rompu avec l'Église et écrit son livre en représailles contre certains sévices dont il avait été victime à Césarée. Harnack remarque qu'au surplus l'influence de Plotin lui avait imprimé une orientation « mystique et conservatrice » qui le rendait hostile à toutes les religions de la foule, et en premier lieu au Christianisme lui-même. L'ouvrage de Porphyre semble avoir disparu dès le Ve siècle, sous la proscription portée contre lui par les empereurs chrétiens. Déjà Constantin en avait ordonné la suppression. Quelques exemplaires échappèrent sans doute aux recherches prescrites, car en 448 Théodose II et Valentinien durent renouveler l'ordre de l'anéantir. — Mais la polémique antichrétienne avait eu le loisir de l'utiliser largement. Hieroclès le pilla pour son Φιλαλήθης πρὸς Χριστιάνους en deux livres. Un excerpteur inconnu en fit également des extraits que devait utiliser Macarius Magnès pour sa réfutation de Porphyre : (Harnack maintient contre Crafer, Journal of Theol. Studies, t. VIII 1907, que cet excerpteur n'était point Hiéroclès). L'empereur Julien s'en inspira aussi dans son écrit contre les « Galiléens », mais sans nommer l'auteur, dont certaines tendances critiques à l'égard des cultes nationaux lui déplaisaient. — D'autre part, les réfutations chrétiennes ne manquèrent pas. La plus ancienne est celle de Méthode d'Olympe, probablement en un seul livre. Vint presque aussitôt le gros travail d'Eusèbe de Césarée en 25 livres dont on retrouve la trace jusqu'au XVIe et XVIIe siècle, ce qui permet quelque espoir d'une heureuse découverte à venir ; puis celui d'Apollinaire de Laodicée, en 30 livres. Vers 400 Macarius Magnès composa son Apocriticus, sans se douter que les extraits contre lesquels il dirigeait sa discussion étaient de Porphyre. — En dehors de ces écrivains (encore le cas de Macarius est-il assez particulier), il ne semble pas qu'aucun auteur chrétien ait lu de ses yeux le traité de Porphyre. Saint Jérôme y fait de fréquentes allusions ; il le prend directement à partie dans son Commentaire sur Daniel; mais rien ne prouve qu'il l'ait eu entre les mains. Au surplus, comme Jérôme tire ses citations

des ouvrages de Méthode, d'Eusèbe et d'Apollinaire, ses excerpta ont pour nous presque tous le prix d'une tradition directe ; ils constituent, avec quelques morceaux dus à Eusèbe, la base même de notre connaissance du Κατὰ Κριστιανῶν, et fournissent une pierre de touche pour discerner les fragments authentiquement porphyriens. Les seuls livres cités dans les fragments dont nous disposons sont le 1er, le 3e, le 4e, le 12e, le 13e et le 14e. Harnack range ces fragments dans le cadre suivant. I. Critique des Évangélistes et des Apôtres, comme fondement de la critique du christianisme. II. Critique de l'Ancien Testament. III. Critique des actes et des paroles de Jésus-Christ. IV. L'élément dogmatique. V. L'Église contemporaine. Porphyre a nettement aperçu les objectifs que devait atteindre sa critique. Il connaît ce dont il parle; il a approfondi la Bible. S'inspire-t-il de Celse, avec qui il soutient plus d'un rapport ? On n'ose l'affirmer. Il est possible aussi, mais non certain, qu'il ait utilisé la polémique juive anti-chrétienne, et qu'il ait subi l'influence des idées gnostiques, spécialement celles de Marcion, sur l'Ancien Testament. Dans l'ensemble, en dépit de partis pris, de sophismes et d'arguments souvent fâcheux, l'œuvre était remarquable : « C'est un des derniers ouvrages originaux et importants au point de vue historico-critique, que l'antiquité ait produits » (p. 13). L'ouvrage faussement attribué à saint Justin, Quaestiones et responsiones ad orthodoxos (P. G., VI, 1249-400) renferme beaucoup d'éléments d'origine porphyrienne (p. 14). Il note aussi le prestige curieux dont Porphyre a joui au moyen âge. On avait complètement oublié le livre de haine, devenu d'ailleurs introuvable depuis le milieu du ve siècle. Un premier appendice est consacré à une comparaison entre les fragments dus à Macarius Magnès et les morceaux provenant d'autres sources. On a vu les conclusions d'Harnack sur cette question. Un second appendice a pour objet la discussion des hypothèses par Crafer relativement au même sujet. Les textes groupés par Harnack sont divisés en deux catégories. I. Témoignages relatifs à Porphyre (p. 25-41). II. Fragments et extraits (p. 45-104). Aucune traduction n'est jointe à cette documentation. Suivent plusieurs Indices : des termes scripturaires et des auteurs cités ; des noms propres ; des sujets ; des mots ; une table des fragments, avec de brèves indications sur le contenu. ¶¶ N° 7. Le premier livre de Philodemos sur les Dieux. Texte grec et commentaire [H. Diels]. 1-104 p. Nous ne possédons qu'un petit nombre de fragments de l'école épicurienne sur l'essence des Dieux. Les écrits de Philodèmos ont une source d'autant plus importante. Des fragments considérables du Περὶ Θεῶν ont été retrouvés dans plusieurs rouleaux d'Herculanum. Diels n'a pu, en raison de la guerre, travailler d'après l'original conservé à Naples, ni d'après la meilleure copie, celle d'Oxford : mais il a utilisé un décalque de la copie d'Oxford (due à Hayter). Texte : p. 8-45. Commentaire : p. 49-101. La composition de ce premier livre peut être placée vers la fin de l'année 44 avant J.-C. Index des matières p. 102-103. Index des mots p. 103-104.

Pierre DE LABRIOLLE.

Beitraege zur alten Geschichte (Klio). Vol. 14 (1914), 4e livr. L'introduction du cycle des secrétaires. [William John Ferguson]. 393-397 en anglais. C'est en 366/367 av. J.-C. que la charge de secrétaire annuel fut créée. C'était une transformation d'un caractère démocratique, diminuant les pouvoirs de la βουλή au profit du δῆμος. L'année 366/367 convient précisément très bien pour un changement de ce genre puisque c'est l'année où la puissance de Callistratos d'Aphidua prit fin, et où l'opposition s'empara du pouvoir. ¶ Les sacrifices mensuels à Olympie [Ludwig Weniger]. 398-446. 1 plan. 2 (v. Klio IX 1909 p. 291 ss). Etablit le parcours de le procession qui visitait

les différents autels d'Olympie. Rapproche les données de Pausanias de ce que les fouilles nous ont fait connaître. ¶ L'arrière-fonds historique de la guerre de Troie [John L. Myres et K. T. Frost]. 447-467 en anglais. Résumé de l'histoire des luttes de Ramsès contre les aventuriers de la mer. Dates que les Grecs assignaient à la guerre de Troie, ces dates ont été établies indépendamment de la chronologie égyptienne. Synchronismes homériques et pré-homériques. Conclusion : la date de la guerre de Troie est une date historique. Cette guerre fut la lutte d'une puissante confédération maritime des états du sud et de l'est de la mer Egée contre une autre ligue. Si Priam ne possède pas de flotte, c'est qu'elle avait été détruite peu auparavant, en 1194 par les Égyptiens. ¶ La ligue étolienne acharnanienne au IIIe siècle. [Tadeusz Walek]. 468-476. L'inscription publiée dans l'Ἐφ. ἀρχ. 1905 p. 56 révèle l'existence d'une alliance entre l'Etolie et l'Acharnanie. Réfutation de Swoboda (Klio X 1910 p. 397 ss.) qui suppose que cette alliance était dirigée contre l'Epire, ce qui n'est pas possible vu les relations amicales qui existèrent toujours entre l'Etolie et l'Epire. Elle était au contraire dirigée contre la Macédoine et dut être conclue en 272 ou 271. ¶¶ Communiqués et nouvelles. Les fouilles allemandes effectuées en Egypte pendant l'hiver 1913/14. [Ludwig Borchardt]. 477-488. Compte rendu de fouilles exécutées à Tell-el-Amarna, à Qarara, à el-Hibe, à Gise, à Gau et à Ambe. ¶ La constitution de Tusculum [H. Dessau]. 489-494. Lorsqu'un magistrat voulait se montrer particulièrement zélé, il pouvait se charger à lui tout seul de toute la besogne, on le nommait alors solus aedilis. C'est à tort cependant qu'on a supposé qu'il y avait un collège de 3 édiles à Tusculum, il n'y en eut jamais que deux. ¶ Collèges de 3 magistrats en Italie [E. Kornemann]. 494-497. Les magistrats pour la création des colonies, les augures et les pontifes, à l'origine du moins, et bien d'autres encore étaient tout d'abord au nombre de trois. ¶ Les Fouilles de l'Egypt Exploration Fund dans l'hiver 1913/1914 [Ludwig Borchardt]. 498-502. 1 plan. Comptes rendus. — < Les Beiträge n'ont paru ni en 1915 ni en 1916. > G. Méautis.

Berliner philologische Wochenschrift. 34e année (1914). N° 31. Otiose (Symmachus or. II, 17) [Th. Stangl]. Non otiose signifie dans le passage susdit « non pas sans raison ». Cette acception a échappé à Georges. Exemples d'otiosus au sens de inutilis, nil profuturus. ¶ Une prétendue découverte [Paul Lehmann]. Karl Sittl a signalé dans le Bursian LV, 242 un ms. disparu de la Bibliothèque Vallicelliana, à Rome, et qui aurait contenu un fragment inédit de Fulgence : « Fulgentii de musica excerptum ex libro de ficticiis poetarum. » L'indication de Sittl est passée dans la dernière réédition de l'Histoire de la Littérature romaine, de Teuffel, t. III (1913) p. 484. Or elle est erronée. Le ms. en question est à Florence, dans la collection Ashburnham, n° 1051. Le titre exact du fragment est : Sententia Fulgentii quam scripsit de musica in libro de ficticiis poetarum. Ce morceau a déjà été imprimé par R. Helm dans son édition de Fulgence. ¶¶ N° 32. Pour la deuxième Priapée du Catalepton [Karl Prinz]. Le uelim du vers 19 est pris dans un sens obscène. Exemples parallèles. Birt s'y est trompé. Cependant, dans son édition de Catulle, Venise 1562, p. 33, Antoine Muret avait déjà vu l'interprétation véritable. ¶¶ N° 33. Ad. Hor. Epist. I, I, 64 [Petrus Rasi]. Il n'y a aucune raison sérieuse de corriger maribus en Muribus, comme le voulait Naber, d'après J. Hartmann, Mnémos, XLIII (1914) p. 103). ¶ Communication préalable sur le rythme constructif de Zielinski [A. W. de Groot]. Certaines statistiques détaillées que se propose de publier bientôt A. W. de Groot contredisent partiellement les résultats que Zielinski considère comme établis. ¶ Τριτογένεια [Frank Cole Babbit].

Cette épithète d'Athénè est encore une énigme. Elle signifie sans doute fille du troisième-né, c'est-à-dire de (3) Zeus, (2) Kronos, (1) Uranos. Dans l'usage homérique, les fils des héros, comme aussi leurs filles, tirent souvent leurs noms d'une particularité marquante chez leur père. Cet usage est transposé ici à la déesse. ¶¶ N° 34-35. Propertianum [B. A. Müller]. Il faut corriger uorans en morans dans l'élégie II, 26, 46. Comparer I, 3, 32; II, 4, 16; III, 20, 12. ¶ Épitaphe pseudo-virgilienne sur Jules César [Hieronymus Geist]. Cette épitaphe de quatre vers figure dans un ms. de la Bibliothèque municipale de Cambrai, le Cod. lat. 939, fol. 31 est aussi fol. 52 v. ¶¶ N° 36. Un vers contesté de la Dolonie (K. 147) [Stanislaw Witkowski]. Des critiques modernes tiennent ce vers pour suspect. La suite des idées en postule l'authenticité. ¶ Le génitif synonyme (génitif d inhérence) en latin et en grec [Friedrich Pfister]. Il faut distinguer mieux que ne l'ont fait Kühner-Stegmann, le génitif d'inhérence du génitif d'apposition. Ce qui caractérise le premier, c'est la synonymie des deux mots, dont l'un dépend de l'autre. Cette synonymie n'est nullement requise dans le génitif d'apposition. Exemples de génitif synonyme. Aucune raison d'y voir, avec Sittl, un sémitisme ou un africisme. Le procédé remonte à Gorgias et à Prodicus. ¶¶ N° 37. Pour le Marc-Aurèle de Schenkl [W. Weyland]. Cite un assez grand nombre de variantes tirées d'un ms. jusqu'ici inconnu, le Cod. Vaticanus graec. 2231 (= Colonna 70), du XIVe s., provenant de la bibliothèque du cardinal J. de Salviatis. Ce ms. parmi d'autres opuscules, contient f. 239-246 v. des extraits de Marc-Aurèle. ¶¶ N° 38. Pour Seneque nat. Quaest. IV praef. 7 und 8 [W. L. Friedrich]. Des allusions d'ordre personnel et politique se dissimulent chez Sénèque jusque dans ses traités purement philosophiques ou scientifiques. La collation du passage susdit des questions naturelles avec le de Const., XVI, 4, en décèle une de ce genre, dirigée contre un affranchi de l'empereur, hostile à Sénèque, peut-être Doryphorus. ¶¶ N° 39. Pour Cicero De inuentione [Th. Stangl]. Discussions critiques sur divers passages de ce traité, I, 22, 23; I, 99; II, 35; II, 42; II, 134. Une petite digression sur la Rhétorique à Herennius, IV, 34. ¶¶ N° 40. Pour Euripides, Heraclidae 103 [J. E. Harry]. Le texte de ce vers n'appelle aucune correction, sauf ἀπολείπειν auquel doit être substitué ἀπενέπειν. ¶ Pour le Catalepton de Virgile VII [A. Ochsenfeld]. Ecrire au premier vers si licet, et non pas avec Birt, sci licet. L'opposition du vers 1 au vers 3 se détache mieux ainsi. ¶ Pour Philargyrius (Hagen p. 10, 13 et s.) [A. Ochsenfeld]. Ecrire au lieu d'aramque Dianae de more exerceret urbe pastorum, qui est incompréhensible, aramque Dianae de more exercuere turbae pastorum. Lacedaemonii est sujet de la phrase principale. ¶¶ N° 41. Combats de Scythes [Otto Rossbach]. Commentaire relatif aux figures publiées dans la Revue archéologique XXIII (1914) p. 161 et s. par A. Bobrinskoy et S. Poloutsoff, où sont reproduits divers objets trouvés dans une tombe à Solokha (Russie méridionale). ¶¶ N° 42. Burrhus et Sénèque, administrateurs de l'Empire sous Néron [Wilh. Ludw. Friedrich]. Appréciation du rôle de Burrhus et de Sénèque, d'après Tacite, *Annales*, XIII, 2, 6, 14, 20, 21; XIV, 7; 14, 52; et Dion LXI, 3, 3 et 4; 7, 5; 10, 6; LXII, 20, 3. Esprits très différemment façonnés, qui ne purent avoir que peu d'attrait l'un pour l'autre, mais que la nécessité et le commun péril rapprochèrent. ¶¶ N° 43. Une formule juridique méconnue dans Pline, Ep. X 70 (75) 2 [Th. Stangl]. Il faut substituer à ex domo locari, ex modo locari, qui signifie louer sous une condition déterminée. Ainsi apparaît le lien entre les deux dispositions du testament auquel Pline fait allusion. ¶¶ N° 44. La date de composition du de Beneficiis de Sénèque [W. L. Friedrich]. Quantité d'allusions et d'insinuations

coulées à Néron par Sénèque font penser que le traité a dû être rédigé en 59-60, alors que l'influence de Sénèque était de plus en plus menacée. ¶¶ N° 45. Pour IG XII 3, 1075 [Wilhelm Bannier.] Rectifie l'interprétation de cette épigramme dédicatoire, par A. Elter, Rh. Mus., LXVI (1911) 212-215. C'est Ekphantos qui offre et exécute lui-même la consécration. Γρόφων n'est pas un nom propre. ¶¶ N° 46. Théophraste et Sophocle [Michael Stephanides]. Le passage si controversé de Sophocle, Ajax 650 et s. trouve son explication dans un texte de Théophraste, π. ἀνέμων 58 : Θηλύνειν = ἀνιέναι. ¶ Négations en latin (Quam non) [J. H. Schmalz]. A propos du de re coquinaria d'Apicius, ed. Schuch, p. 116 : gruem dum coquis, caput eius aqua quam non tingat, sed sit foris. Schuch estime que quam non équivaut à quantum fieri potest, quam minime. En réalité, ce n'est ici qu'un équivalent un peu adouci du ne prohibitif. L'expression n'a rien non plus de commun avec le quam non des phrases exclamatives. ¶¶ N° 47. La date de composition du de Beneficiis de Sénèque [W. L. Friedrich]. Examen des données fournies par le § I, 9, 2-10. ¶¶ N° 48. Même sujet. Les conclusions précédemment indiquées (voir n° 44) sont corroborées. ¶¶ N° 49. Pour Marc-Aurèle [J. H. Leopold]. Communique quelques notes de Valckenaer sur le texte de Marc-Aurèle. Ces notes sont conservées dans le ms 403 de la Bibliothèque de Leyde. ¶ Μνημίσκεσθαι [W. Schmid]. Ce mot se rencontre dans le papyrus de Hambourg I n° 37 (IIe s. après J.-C.). Il n'y a pas lieu de le changer en μιμνήσκεσθαι. C'est une forme vulgaire qu'il arrivait à Plotin d'employer, d'après Porphyre, Vit. Plot. 13 ¶¶. N° 50. Zu attischen Inschriften [Wilhelm Bannier]. Menues corrections de détail.

35e année (1915). N° I. Pour Phanias, Anthol. Pal. VI 304 [K. Preisendanz] Beaucoup d'erreurs du Palatinus proviennent de la transcription des anciennes majuscules en minuscules. Il faut lire ΕΣΛΥΓΟΝ = ἐς λύγον avant αὐδάσεις. ¶ Handschriften-Photographie [Hugo Rabe]. Indications précises sur la méthode à suivre pour se procurer les photographies de mss. ¶¶ N° 2. Pour l'inscription funéraire d'Allia Potestas [G. Mesk]. Notes sur cette inscription découverte en 1912. Couper nettement le sens entre le v. 22 et le v. 23. Au v. 32, punctum doit peut-être s'étendre au sens de « coups » qui minent l'édifice construit par Allia, (femina quod struxit talis). Le vers 40 est à interpréter avec l'aide d'Ovide, Tristes IV, 3, 18 ; III, 14, 8 ; I, I, 7. Kroll met avec raison deux points entre potest et auro, au vers 41. ¶¶ N° 3. Pour la tradition des Problemata du pseudo-Alexandre d'Aphrodisias [Hans Wegehaupt]. Observations critiques tirées d'un fragment des Problemata, inclus dans le Cod. Vossianus Graecus misc. 16, saec. xv. ¶¶ N° 4. Menues observations critiques sur les écrivains de basse latinité [G. H. Schmalz]. Libenter libere, avec asyndète, n'est pas encore démontré. Dans le texte de Salvien, II, 23, qu'on allègue, il faut lire d'après le principal ms. libet libere. — Dans Fronton, p. 21 l. 17 et s. (Naber), Brakman introduit un « praestat » qui est inutile : la phrase uestem quoque etc., par un tour tout familier, dépend du potius ut... quam qui précède. En revanche sa correction muta re pour mutare ibid. p. 229, 1 mérite d'être accueillie. — Pour male mulcere, ibid., Naber p. 208, 15, renvoyer à Plaute, Mil. 163, Most. 903, Acc. 85 et à Térence, Eun. 774. — Dans Gell. VI (VII) 12, 1, corriger indecere en decere ou non indecere. Ibid. XI, 8, 4 : Ne rien changer au tibi, inquit. Le datif s'explique par le voisinage de petere ueniam et de ignosceretur. — Ibid. XIX, 10 5 écrire nobilium notius. ¶¶ N° 6. L'époque de vie du grammairien Charisius [Johannes Tolkiehn]. Charisius a vécu sous Julien l'Apostat (361-363). Cette conclusion déjà indiquée dans le Berl. phil. Woch. 1910, p. 1054 et s. est corroborée par un passage du grammai-

rien, p. 39, 20 et s. ¶. N° 7. Qui est-ce que Robertus a Porta Bononiensis? [E. Hohl]. Peter cite ce personnage dans son édition des Scriptores historiae Augustae sans fournir aucun détail sur son compte. Son vrai nom était Benvenuto Rambaldi de Imola, auteur d'une compilation sur l'histoire romaine, rédigée vers 1361. ¶¶ N° 8. Une mention négligée d'Antimaque [Otto Rossbach]. Il est certain que Stace a largement utilisé Antimaque de Colophon. Au début de la Thébaïde, c'est à lui qu'il pense quand il déclare qu'il veut restreindre sa matière. ¶¶ N° 9. Imperspectus [Th. Stangl]. Il faut incorporer ce mot aux lexiques. Le sens le postule dans Boèce, Comm. in l. Aristotelis περὶ ἑρμηνείας, III, 9, p. 245, 3, où Meiser écrit perspectum, non sans se rendre compte que ce perspectum est en désaccord avec la suite des idées: or le Cod. Salisburgensis a 10, très bon ms. du xe s., donne, en seconde main: nperspecto. ¶¶ N° 11. Supplément aux lexiques latins [Th. Stangl]. Sur le tour « arguebant eum fallaciae esse » : il est attesté par plusieurs exemples, v. g. Bachiarius, De repar. lapsi, § 17 ; P. L. XX, 1035 A., le grammairien Virgilius Maro, Ep. 3, p. 152, 30 Huemer. ¶¶ N° 12. Pour l'Ambassade de Thémistocle à Sparte [Fr. Pfister]. Confrontation du récit de Thucydide I, 91 et de celui de Diodore XI, 39. L'histoire de la séance secrète de la Boulè serait sortie de l'ὑπειπών de Thucydide, faussement entendu. ¶¶ N° 13. Apicius de re coq. 215 [O. Keller]. A propos du passage commenté par Schmalz. Berl. phil. Woch. 1914, n° 46. Il faut écrire « caput eius aquam non tingat ». ¶¶ N° 14. Pour les fragments des tragiques grecs [Bas. Michael]. Corrections proposées pour Sophocle, incert. fab. 764, p. 310 (Nauck [2]) ; 769, p. 311 ; Euripide, incert. fab. 986, p. 678. ¶¶ N° 15. Pour l'appréciation des plus anciens mss. de la Cité de Dieu de Saint Augustin [Leo Wohleb]. Affirme après étude de deux passages (II, 27 et III, 7) l'autorité prépondérante du Cod. Lugdun. N° 607 (L). ¶¶ N° 16. Remarques de Syntaxe [J. H. Schmalz]. Observations de détail sur l'opuscule latin « Les fruits de trois espèces de la vie chrétienne » édité par Reitzenstein, dans la Zeitsch. f. die neut. Wiss. 1914, p. 60-90. ¶¶ N° 17. Pour les comptes des bâtiments et statues attiques du ve siècle avant J.-C. [Wilhelm Bannier]. Sur le sens de certains articles portés dans les recettes avec παρά et un nom propre. ¶¶ N° 18. Le Brutus de Cicéron et la publication des livres dans l'Antiquité [Alfred Gudeman]. Les données chronologiques relatives à Molon, telle que les indique Cicéron aux § 307 312, 316, sont inconciliables. Gudeman accepte l'explication proposée par Norden < voir Revue des Revues, 1914, p. 73, l. 32 > et un passage du Dial. des Orateurs, § 30 lui fait penser que Tacite a eu entre les mains un exemplaire du Brutus où manquait la mention du § 307. Notre archétype remonte au contraire à un exemplaire d'où cette indication n'avait pas été éliminée. ¶¶ N° 19. Ad Apic. Cael. de re coq. l. VI c. II (= n. 215, p. 116 ed. Sch.) [Petrus Rasi]. Écrire : Gruem dum coquis, caput eius aquam [quam] non tangat, sed sit foris. La correction de Keller (voir ci-dessus, n° 12) est inadmissible : car on ne peut dire « caput tingit aquam ». ¶¶ N° 20. Pour les monuments d'Apulie [M. Mayer]. Rectification à l'ouvrage du même auteur, intitulé Apulien vor und während der Hellenisierung (Leipzig, 1914). ¶ Supplément à nos lexiques latins [Th. Stangl]. Adpromissio ; Apollo (forme du génitif, de l'accusatif et de l'ablatif) ; absentium ; Assos ; baptismum ; character ; charaxatura ; charaxo ; conuiuifico ; deprauare, — avec indication des sources. ¶¶ N° 21. Encore une fois le Mimus faba [Th. Birt]. Critique de l'interprétation proposée par O. Rossbach dans le Berl. phil. Woch, 1913, n° 41. Il ne s'agit pas de changer le titre de ce mime, mais de l'expliquer. L'explication de Harmon (ibid. 1914, p. 702) est également

invraisemblable. Le parallélisme des Φακῆ de Sopatros, les allusions de Cicéron et de Sénèque, prouvent que le thème principal du faba Mimus devait être la gloutonnerie. ¶¶ N° 22. Pour les Annales de Tacite [Fritz Walter]. Corrections à divers passages : XII, 50, 6 ; XII, 58, 2; XV, 36, 12 ; XV, 63, 1 ; XVI, 35, 4. ¶¶ N° 23. Pour Philodème de ira [K. Wilke]. Au sujet des corrections proposées par Philippson à l'édition du de ira par Wilke. ¶ Pour l'Altercatio d'Evagrius [Th. Stangl]. Prend comme point de départ l'édition de Bratke dans le Corpus script. eccl. lat. Notes critiques sur le texte et la syntaxe. ¶¶ N° 24. Pour Caelius Apicius de re coquinaria VI 215 [J. H. Schmalz]. Maintient le quam non, et son interprétation proposée dans Berl. phil. Woch. 1914, n° 46. ¶ Pour l'Altercatio d'Evagrius [Th. Stangl]. Voir ci-dessus n° 23. ¶¶ N° 25. Pour Denys, Antiq. romaines, VIII, 26, 1 [K. Fuhr]. Le dernier éditeur a eu tort de corriger καὶ μὴ τυχόντι en καὶ δὴ τυχόντι. ¶ Pour l'Altercatio d'Evagrius [Th. Stangl]. Voir ci-dessus n° 23. ¶¶ N° 26. Pour l'Altercatio d'Evagrius [Th. Stangl]. ¶¶ N° 27. Anthol. Palat. IX 741 [K. Fuhr]. Rapprochement entre cet épigramme et un papyrus où elle est fragmentairement citée. ¶ De Xenophontis loco a Tacito expresso (ad Tac. Ann. XIII c. 35) [E. Slipper]. Le passage est à confronter avec Xénophon Anab. IV, 5. ¶¶ N° 28. Pour Eschyle (Ag. 1154 K; Ch. 893) [Otto Könnecke]. Au vers 1155, écrire τραπεῖσαν; aux vers 891 et s. des Choéphores, l'exégèse communément admise est inacceptable. Εὐόρκωμα signifie ici fidélité au serment ; et il faut construire ainsi le vers 895 : ἅπαντας (ἀνθρώπους) ἐχθροὺς (ὄντας) πλέον ἡγοῦ τῶν Θεῶν (ἐχθρῶν ὄντων). ¶¶ N° 29. Le prologue et les sommaires de l'ouvrage de Caton de Agri cultura [Th. Birt]. Point n'est besoin de supposer une lacune au début du de Agri cultura. En tête du rouleau figurait le titre ; et, ce titre, Caton le justifie immédiatement par les mots « Est(o) interdum praestare... etc. » qui signifient : « J'admets que beaucoup se promettent du commerce plus d'avantages, etc. » Autres exemples de cette étroite connexion entre le titre et les premiers mots d'un livre. Plus loin, il faut ponctuer ainsi : « Nunc ut ad rem redeam, quod promisi institutum, principium hoc erit. » Sousentendre ad, avant quod. Cet « institutum » est une allusion au sommaire placé au début du livre pour faciliter les recherches du lecteur. ¶¶ N° 30 Pour l'Anthol. Palat. IX 743 [H. Diels]. Écrire ἄγκεινται. ¶ Cicéron et le grammairien Nicias [Richard Berndt]. Esquisse de la vie de Nicias. Source principale : les lettres de Cicéron. Preuves de son intimité avec Cicéron. Son activité littéraire dans le domaine de la littérature latine. Homme d'esprit et de goût il possédait par surcroît une solide formation philologique. ¶¶ N° 31. Anthol Palat. IX 612 [Karl Preisendanz]. Écrire ὡς κένδρου βραχὺ φύλλον. ¶ Germanus, cousin et non neveu de Justinien [H. Kallenberg]. On a mal interprété le mot ἀνεψιός dans Procope. Le sens véritable se décèle V, 13, 4. ¶¶ N° 32-33. Pour Salvien [J. H. Schmalz]. On a trop négligé l'étude grammaticale de Salvien, qui offre beaucoup de particularités intéressantes. Spécimens de diverses figures de style. Les réminiscences classiques sont peu fréquentes chez lui. Étude de quelques faits grammaticaux (construction de absum : dubito et dubium est ; dum, modo, dummodo = pourvu que ; tantum ne ; ut non, après iubeo ; maxime si ; uelle pour malle ; quo pour quod ; sane, conjonction concessive). Au point de vue critique, il y a beaucoup à faire, même après l'édition du Corpus de Vienne ; tâche attrayante, et digne de tenter quelque philologue. ¶¶ N° 34-35. Réminiscences de Démosthène dans la treizième Déclamation de Libanios [K. Fuhr]. Rapprochements des textes. ¶¶ N° 36. Le rythme de la prose [A. W. de Groot]. Souligne quelques divergences de ses conclusions personnelles avec

celles de Münscher. ¶¶ N° 37. Une interpolation dans un ms. d'Ausone [M. Boas]. Cette interpolation apparaît cod. Tilianus (= Voss. lat. Q. 107) saec. xv, dans la pièce intitulée Protrepticus ad nepotem Ausonium, p. 38 Schenkl, p. 263 Peiper. Elle a sans doute pour origine une note marginale d'un lecteur ancien qui aura noté au complet un vers des Disticha Catonis, dont Ausone n'avait cité, lui, qu'une partie. Ce vers devait être ainsi conçu: perlege quodcunque est memorabile vel tibi prosit. Il a été dédoublé par erreur dans le texte d'Ausone. ¶¶ N° 38. Lexikalisches [L. Radermacher] 'Εμπαξις ? : un dieu Βασιλεύς ; un dieu Δίος ? ; ἄνω πρῶτον, ἄνω δεύτερον, ἄνω τρίτον, ἄνω τέταρτον ; τὸ νηκτόν ; φροτίζω ; χρήσιμός τινος ; ὁ ὅμοιος ; ἀνατέλλειν τι. ¶¶ N° 39. Les lois athéniennes et l'offrande obligatoire d'Eleusis [Wilhelm Bannier]. A propos de la stèle de marbre découverte en 1908 dans les fouilles sur l'emplacement de l'ancien Agora d'Athènes. Les données fournies par cette nouvelle inscription complètent d'une façon intéressante celles que l'on possédait déjà sur la même question. ¶. N° 41. Hésiode et Nikosthenes [Otto Rossbach]. Les vers 462 et s. des Travaux et des Jours trouvent un commentaire dans les peintures d'un vase de Nikosthenes, conservé à Berlin (n° 1806 Furtwängler, Wiener, Vorlegeblätter 1889, planche VII 2 a). ¶ The Saturnian Verse [Thomas Fitzt Hugh]. Le vers Saturnien est basé sur le « word-foot » et sur le « word-dipody ». Le vers court est un dimètre ou tétrapodie, le vers long un dimètre double. Démonstration. ¶¶ N° 42. Pour Velleius [Otto Rossbach]. La forme Deillius apparaît dans la tradition manuscrite chez Velleius II 84, 2. — Une erreur de Beatus Rhenanus a introduit dans toutes les éditions de Velleius, II, 112, 2 la fausse lecture amplius $\overline{XX}$: Amplius est à effacer, les deux lettres a m n'étant là que pour expliquer le trait au-dessus de XX. — Ibid. 111, 4, corriger « inclusimus partibus ». ¶¶ N° 43. Pour CIL VI 2753 et VIII 11675^{v}. 11605 b^{v}. [Th. Stangl]. Etudie dans ces inscriptions les formules a se, de se, et le datif « commodi » sibi. ¶¶ N° 44. Horace, Carm. I, 1, 3 et s., et Lucien, Phars. VIII, 208 et s. [Johannes Tolkiehn]. Rühl a voulu trouver une explication du terrarum dominos d'Horace, dont le sens prête à controverse, dans les vers de Lucain: terrarum dominos et sceptra Eoa tenentes | Exsul habet comites. Mais il n'est nullement démontré que Lucain ait directement utilisé le passage d'Horace ; ni que, ce faisant, il lui ait donné exactement le même sens que son modèle hypothétique. ¶¶ N° 45. Le cimetière d'État à Athènes [Paul Wolters]. A propos d'un fragment de vase peint du ve s. avant J.-C., sur lequel est représenté ce cimetière : cf. Sitz-Ber. d. Kgl. Bayer. AK. d. Wiss., phil.-philol. u. hist Kl. 1913. 5 Abhandlung. ¶¶ N° 46. Les fragments du grammairien Habron [R. Berndt]. Groupe les fragments en grec de ce grammairien, originaire de Phrygie et qui enseigna la grammaire à Rhodes dans les premiers temps de l'Empire. ¶¶ N° 47. Même sujet. Commentaire de la doctrine grammaticale d'Habron. ¶ Anna [Johannes Tolkiehn]. L'hypothèse de Rossbach d'après laquelle Anna, sœur de Didon, aurait été originairement identique à la déesse carthaginoise Dido-Elissa, reçoit une confirmation du Commentaire d'Eustathios sur Denys le Périégète, 195. ¶¶ N° 48. Les fragments du grammairien Habron [R. Berndt]. Voir ci-dessus. ¶¶ N° 49. Un petit texte latin sur l'épisode de Gog et Magog [Friederich Pfister]. Ce texte a été publié par Mommsen dans les Chronica Minora II (Mon. Germ. auct. ant. XI 1894 p. 258 et s.). Il s'agit de l'investissement des peuples apocalyptiques Gog et Magog par Alexandre le Grand. Antécédents et survie de cette légende. Le texte en question n'est qu'un extrait du texte latin de Ps.-Methodius. ¶¶ N° 50. Velleius II 66, 5 sous Cicéron [Otto Rossbach.] Écrire : citiusque mundo genus hominum quam ingenium cedet

huius. ¶¶ N° 51. Pour les inscriptions attiques [Wilhelm Bannier]. Commentaire de diverses inscriptions. ¶¶ N° 52. Pour Eschyle [O. Könnecke] Perses 13 : la valeur quasi exclamative de νέον ἄνδρα n'a pas été comprise ; 307 et s. ne rien corriger; Choéph. 549, passage plein de contradictions apparentes : on l'expliquera si on comprend que ξένος et δορύξενος s'appliquent à Oreste et signifient le double rôle qu'il entend jouer.

36e Année (1916) n° 2. Pour Salluste [J. H. Schmalz]. Jug. 79,8 : ne pas corriger ut uel illi ; ibid. 102, 3 écrire avec P^4 facere uti ; ibid., 12, 3 tanquam sua est préférable à tanquam suam ; 85,17 faciant item l'est également à faciant idem. ¶¶ N° 3. Une citation négligée de Polybe. [A. G. Roos]. Cette citation figure dans un petit traité du xe s. d'un Byzantin inconnu et a été publié par Thévenot en 1693, à Paris, dans ses Veterum Mathematicorum opera, p. 317, 330 et 361-384. Elle se trouve à la p. 317 (τηνικαῦτα τοὺς ἀπομάχους κ. τ. λ.) et elle a échappé aux éditeurs de Polybe. ¶¶ N° 4. Pour les Métamorphoses d'Apulée (cf. l'édition d'Helm[2], Leipzig 1913) [Fritz Walter]. Corrections diverses proposées pour les passages suivants : III, 13 (p. 61, 20) ; IV, 13 (84, 24) ; IV, 23 (92, 21) ; IV, 24 (93, 12) ; V, 28 (125,8); VI, 16 (140, 17) ; VI, 32 (153, 25) ; VIII, 6 (180, 12) ; XI, 20 (282, 4) ; et encore III 19 (66,4) ; VIII, 15 (189, 4). ¶ ANIHNA [K. F.]. La forme ἀνιῆνα est plusieurs fois attestée. Erreur de K. Meister à ce sujet. ¶¶ N° 5. Pour CIA I 319 [W. Bannier]. ¶¶ N° 6. Cicéron pro Milone XXV, 67 [W. Fox]. Ecrire: omnia falsa... comperta sunt. Quae si tamen creduntur etc. ¶¶ N° 7. Questions de grammaire à propos de textes nouveaux [W. A. Baehrens]. Observations grammaticales sur Marcellus Empiricus de medicamentis p. 189, 15 Helmreich (spécimen de gén. absolu latin) ; sur une homélie inédite découverte par l'auteur dans le Vindob. 3870, f. 191a-193a (exhinc quae = ex hiis quae ; fréquent usage de necdum = non) ; sur une lettre à l'empereur Trajan publiée par O. Omont, dans la bibl. de l'Ecole des Chartes, LXXIV [1913] p. 199 (quoniam = ut consécutif ; remarques de détail). ¶ Découverte d'or à Tiryns [L. Büschner]. ¶¶ N° 8. Pour le 22e et le 23e livre de Tite-Live [O. Rossbach]. Corrections sur divers passages : XXII 39, 21 ; 48, 2 ; 50, 6 ; XXIII 19, 18 ; 42.5. ¶ Découverte de Tiryns [L. Bürchner]. Complément aux indications fournies n° 7. ¶¶ 9. Pour l'interprétation d'Horace [K. P. Schulze]. Discussions récentes sur la 20e ode du 1er livre. Comment ces billets d'invitation poétiques se rattachent à une tradition littéraire. I, 20 procède indubitablement de Philodème. ¶¶ N° 10. Même sujet. Philodème, source d'Horace, de Catulle, d'Ovide, etc. ¶¶ N° 11. Même sujet. Archiloque, source d'Horace et de de Catulle ; nombreux rapprochements entre Horace et l'Anth. Pal. : son originalité personnelle ne sort de là nullement compromise. ¶¶ N° 12. Pour le Corpus Medic. graec. V 9,2 [G. Helmreich]. Corrections proposées pour le t. II du nouveau Corpus, p. 204,20 ; 306,18 ; 349,14 ; 295,14. ¶¶ N° 13. Remarques sur Platon [W. Nestle]. La citation d'Hésiode dans Protag. 340 D trouve son explication dans Xénophon, Mém. II 1, 20 et s. : il y a là une allusion aisément compréhensible à l'Héraclès de Prodikos. — Une allusion ironique du Phèdre 230 A reçoit aussi quelque lumière des parodies du cynique Cratès fr. 1 (Diels, Poetae philosophi Graeci, p. 217). ¶¶ Une histoire légendaire de la jeunesse d'Alexandre le Grand [Fr. Pfister]. Texte latin publié par A. Hilka d'après un ms. d'Erfurt. L'objet de l'auteur du morceau est de compléter l'épopée d'Alexandre par Gautier de Châtillon. Le ms. du Br. Museum additional 23891 s. xiii qui contient l'épopée de Gautier, confirme cette hypothèse. ¶¶ N° 15. Appien, Plutarque et Caecilius de Kale Akte [F. Lammert]. Comparaison d'un morceau d'Appien, Guerre civile, II, 15 et

d'un autre de Plutarque, Vie de Cic., c. 30. Ils se ramènent à une même source, Caecilius. ¶¶ N° 16. Noms propres dans Salluste [J. H. Schmalz]. Cat. 43, 1 : écrire in agrum Aefulanum. — Dans Jug. 19, 3 et 77, 1, la tradition manuscrite donne Leptis et Leptitani. Il est pourtant certain que la forme officielle, celle que révèlent les inscriptions, est Lepcis, Lepcitani. ¶¶ N° 17. L'Apologeticum de Tertullien [Leo Wohleb]. Récentes discussions critiques sur le rapport du Fuldensis aux mss. conservés, dont le Parisinus lat. 1623 est le principal. Rauschen admet, comme Callewaert, la supériorité de F. Toutefois, il soutient qu'il faut en user avec précaution, car il y a dans F. des retouches intentionnelles. Schrörs pense que Tertullien a édité deux fois l'Apologétique; que F. représente la première rédaction et P la seconde. E. Löfstedt se range aux côtés de Rauschen, et tire de l'étude des clausules métriques des conclusions très favorables au Fuldensis. Sa discussion renferme d'ailleurs, à la p. 72, une phrase contradictoire à l'ensemble de sa thèse, et qui ferait croire qu'il donne raison à Schrörs. En somme la tradition de l'Apologétique n'est pas une « causa finita » et Wohleb veut y dire son mot. I. La tradition de Codex Fuldensis en général. Conditions très spéciales dans lesquelles les variantes de ce texte perdu sont venues jusqu'à nous. Nous ne les connaissons que par l'édition de Junius qui les avait recueillies lui-même de François de Maulde (Modius). La première chose à faire serait de les étudier de très près pour se rendre compte si l'on n'y découvrirait pas de fausses lectures de Modius, ou même de simples fautes d'impression. ¶¶ N° 18. Traces de Curtius Nicias dans la grammaire de Consentius [J. Tolkiehn]. ¶¶ N° 19. L'Apologeticum de Tertullien. II [L. Wohleb]. Le Quod idola dii non sint attribué à saint Cyprien est en partie une compilation de l'Apologeticum. On y peut trouver des éléments utiles pour l'appréciation des mss. de l'Apologeticum. Löfstedt a vu l'intérêt d'un tel rapprochement, mais il n'en a pas tiré parti. Séries d'exemples qui concluent pour la Vulgate (= Parisinus, etc.) contre le Fuldensis. ¶¶ N° 20. Même sujet. Nouvelle série d'exemples qui prouvent contre Rauschen, et même contre Schrörs (dont la thèse pourtant en eût été fortifiée), que la tradition de la Vulgate existait déjà dans les premiers siècles, car c'est à elle que se rattachent les imitations du Quod idola dii non sint. ¶¶ N° 21. Pour le poème de Paukrates d'Alexandrie [B. A. Müller]. Remarques critiques sur un texte des Oxyrhync. Pap. VIII, 73 qui fournit un des rarissimes fragments du poète alexandrin. ¶¶ N° 22. Stob. Floril. CXV 27 (p. 1030, 16 et s. Heese) [M. Wallies]. Note critique. ¶¶ N° 23. Mots rares méconnus dans Tite-Live et dans l'hymne homérique à Hermès [O. Rossbach]. Ce sont ; trepidantia; impensae (au sens de matériaux de construction], denuntiare, speculium, adsuescere, uasca, adinsurgere, κνώδαλον, mots rares ou pris dans des acceptions anormales. ¶¶ N° 24. La donnée de la Lysistrata d'Aristophane. [L. Radermacher]. Le principal « motif » de cette pièce, les femmes se refusant aux hommes en vue d'un résultat qu'elles veulent obtenir, se retrouve dans Hésiode, Scutum 14 et s. dans Philon, Vita Mosis I, 295, dans Josèphe, Antiq. Jud. IV, 126. Il se pourrait qu'il y ait là un conte très ancien, diversement utilisé par le poète épique, le poète dramatique et les deux historiens. ¶ Hadrien et son adieu à la vie [Jan Sajdak]. Il y a dans la pièce célèbre d'Hadrien « Animula uagula blandula etc. » une imitation de l'Andromaque d'Ennius, Trag. rom. Fragm., ed. O. Ribbeck, p. 27, v. 70 et s. Interprétation du morceau. ¶¶ N° 25. La Kore de Paros [F. Hiller von Gaertringen]. Notes critiques sur l'inscription de Paros IG XII 5, 225 et supplément p. 311. ¶ Les hypothèses sur Démosthène et Eschine dans Grégoire de Corinthe. [K. Fuhr].

Quelques indications sont à tirer des « hypothèses » incluses dans le Commentaire de Grégoire (Rhet. Graeci VII W.) par le texte d'Eschine et de Démosthène. ¶ Ζωγρεύς à effacer des dictionnaires [Rudolf Noll]. Ce mot ne serait attesté que par Galien Περὶ χρείας ἀναπνοῆς IV 497 Kühn. En fait, il doit en être éliminé. ¶¶ N° 26-27. L'Apologeticum de Tertullien. III [L. Wohleb]. D'après Löfstedt, le rédacteur de la vulgate de l'Apologeticus (= Parisinus lat. 1623, etc.) aurait gâté nombre de clausules correctes dans le Fuldensis. En réalité, dans une série de cas, ce sont celles du Fuldensis qui sont incorrectes. — Löfstedt invoque également la « tradition indirecte », par exemple l'Ad Nationes de Tertullien, auquel Tertullien lui-même a repris pour son Apologeticum beaucoup de pensées et de tours. Dans les deux tiers des cas, la tradition représentée par F est beaucoup plus proche de l'Ad Nationes que la Vulgate. Mais Rauschen et Löfstedt ont singulièrement exagéré les conclusions qu'ils ont tirées de ce fait, et se hâtent beaucoup trop de diminuer le prix de la Vulgate. ¶¶ N° 28. Le poète Pankratès. [L. Radermacher]. Il faut probablement identifier le poète (Athénée, XV 677 e) et le « prophète » du même nom (Denkschriften der Wiener Ak., phil.-hist. Kl., XXXVI, 1888, p. 44). ¶ Quisquis, quanquam, etc [J. Köhm]. Dans ces pronoms il n'y a pas à chercher uue influence quelconque de la figure de rhétorique dite « gémination », L'origine de ces formations remonte à la période indogermanique. ¶ Gœthe et la Katharsis tragique [F. Boll]. ¶¶ N° 29. Observations critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. Sur Ennéades II 1, 1 ; 2 ; 3 ; 4. ¶ Mnaseas [M. Lidzbarski]. Ce nom, contrairement à l'opinion d'Ed. Meyer, admise par Norden et Harnack, n'est pas d'origine sémitique. C'est un de ces noms occidentaux comme en prenaient volontiers les Orientaux mis en relations fréquentes avec les ἀλλόφυλοι. Clermont-Ganneau avait vu juste (Rec. d'Archéol. or. 1, 186). ¶¶ N° 30. Σαρδάνιος γέλως [Max Pohlenz]. La tradition manuscrite oscille entre σαρδάνιος et σαρδόνιος. La première forme paraît la mieux garantie. Explications antiques de cette expression homérique (Odys., XX, 302). Des deux étymologies proposées par les anciens, σεσηρέναι et Σαρδώ, c'est la seconde qui a produit la forme σαρδόνιος, quand on eut mis en rapport le « rire sardonique » avec un rite religieux usité à Carthage et (hypothétiquement) en Sardaigne. ¶¶ N° 31. Contaminare [A. Körte]. Körte résume un travail d'habilitation de W. Schwering, tué à la guerre. L'interprétation courante de contaminare = joindre ensemble, fondre, est inexacte. Elle remonte à la fin de l'antiquité : une scholie sur Térence explique contaminare, par : ex multis unam facere. Mais si on prend comme base les prologues de Térence et le commentaire de Donat sur le Prologue de l'Andrienne, on voit que le sens authentique du mot est « contingere » d'où « polluere », « maculare ». ¶¶ N° 32. Fabam mimum [F. Krohn]. Il faut corriger Fabam mimum en Fabarii minium dans Cic., Att. 1, 16, 13 ; pareillement chez Sénèque, Apoloc. 9, 3. La solution de l'énigme se trouve dans Vitruve, VII, 9, 2, qui raconte la mésaventure de ce Fabarius et de ses murs peints au minium. ¶ Pour Tacite [Fritz. Walter]. Hist. 1, 33, écrire indignatio < dilatio > languescat ; IV, 42, 3, écrire sponte, ex < suo > c< onsilio > ; Dial. 8 ; 12... angustiae re < rum > p < riua>· t< ar > um ; ibid. 21, 14... sordes autem rig< id >ulae. ¶¶ N° 33-34. Pour les inscriptions attiques. V. (W. Bannier). ¶¶ N° 35-36. Pour le double datif en latin [J. H. Schmalz]. Il est peu exact de dire, comme Compernass, Indogerm. Forsch. 1915, 221, que le latin vulgaire, surtout à l'époque impériale, ne connaît plus le double datif. Il y en a des exemples chez Pétrone, Apulée, etc. Certaines formules juridiques connues de

tout Romain, comme id ei ne fraudi esto, etc. maintenaient ce type de construction. Au surplus, le nominatif a tendu de plus en plus à se substituer au datif attribut ; et c'est chose curieuse, car le double datif appartenait plutôt à la langue familière. Diverses raisons peuvent expliquer ce fait, en particulier la difficulté pour les poètes dactyliques de faire entrer certains datifs dans leurs vers. Ils y substituaient le nominatif, et étendaient ainsi l'usage de cette construction. Compernass signale aussi la substitution de in, ad ou même pro au datif attributif. Il ne faudrait pas croire que ce genre de circonlocutions ne se rencontre que dans le latin vulgaire. Elles permettaient quelquefois de rendre de plus fines nuances de pensées. ¶¶ N° 37. La pauvreté d'Homère [J. Köhm]. Apulée, dans l'allusion qu'il y fait, Apol. 18, a dû penser à Ovide, Trist. IV, 10, 21 et Ars Amat. II, 279. C'était d'ailleurs une ancienne légende, qui avait déjà pris sa forme dans les βίοι Ὁμήρου. ¶¶ N° 38. Pour les nouveaux fragments berlinois de Callimaque [St. Witkowski]. Notes critiques sur les Pap. 13417 et 11629 publiés dans les Sitz.-Ber. de Berlin 1912 et 1914. ¶¶ N° 39. Critique et exégèse sur Plotin [H. F. Müller]. ¶¶ N° 40. Δύω chez Denys d'Halicarnasse [K. Fuhr]. Corriger δυεῖν en δυοῖ dans le de Thuc. c. 3 (p. 328, 23 Us.). Formes de la déclinaison de δύω chez Denys. ¶¶ N° 41. Pour les papyri d'Homère [Walter Müller]. Discussion d'un article de George Melville Bolling, « l'archétype de notre Iliade et les papyri », dans l'Amer. Journ. of. Phil. XXXV 1914, 125-148. Bolling a démontré que la conception de l'archétype de nos mss. de l'Iliade, telle que Cauer se l'est formée d'après Γ 453, est inexacte. Mais il ne réussit pas lui-même à fonder sa thèse relative au développement de nos mss. dans les derniers siècles de l'antiquité. ¶¶ N° 42. Faba mimus et le scribe Faberius [F. Münzer]. Réfutation de l'hypothèse trop audacieuse de Krohn, Berl. phil. Woch. 1916, n° 32. ¶¶ N° 43. Lacunes dans la deuxième Décade de Tite-Live [O. Rossbach]. Rien de plus fréquent dans les mss. grecs et latins que les petites lacunes d'une ligne ou deux. Il est très important, en ce cas, de se rendre compte de l'étendue exacte de ces omissions. Exemples d'après Tite-Live et essais de restitution des passages omis (XXVIII 45, 9 ; XXX 7, 6 ; XXVII 4, 5 ; 50, 1 ; XXV 27, 1 ; 17, 7 ; XXX 30, 21 ; XXIV 18, 3). ¶¶ N° 44. Gœthe et Platon sur la tragédie [F. Boll]. ¶ Appendice à Quisquis, quanquam, etc. [J. Köhm]. Résume la doctrine de K. Brugmann, dont il n'avait pas fait état dans une précédente notule. ¶ Seruiri = se faire servir [J. H. Schmalz]. Construction populaire dont on trouve la trace encore au VIIe s. p. C. Elle a engendré le tour « seruire aliquem », et cela déjà dans l'ancien latin. ¶¶ N° 45. Μειλίσσω [W. Schmid]. Etude au point de vue morphologique et sémasiologique. ¶¶ N° 46. Roma. [G. Herbig]. Complément aux recherches de W. Schulze sur l'origine étrusque du mot Roma. L'antique étymologie qui dérive Roma, Romulus, de ruma = mamma peut être scientifiquement justifiée. ¶¶ N° 47. Même sujet. ¶¶ N° 48. Une nouvelle détermination chronologique des fragments d'Ammien, d'Hersfeld [P. Lehmann]. Quoi qu'en dise Gudeman (Berl. phil. Woch. 1916, 1338), ces fragments appartiennent non pas au XVIe s., mais au IX-X^e, ou au XI-XIIe s. ¶¶ N° 49. L'Apologeticum de Tertullien [L. Wohleb]. Il est fort dangereux d'attacher trop d'importance à l'ad Nationes par la tradition de l'Apologétique et la solution des questions de critique de texte. Par contre, l'importance en est grande au point de vue de la critique du style. ¶¶ N° 50. Même sujet. Dans un commentaire sur l'Apologeticum, les passages parallèles de l'Ad Nationes devraient tenir une large place. Rapports réciproques des deux écrits. ¶¶ N° 51. Même sujet. Les critiques qui attribuent une supériorité au Fuldensis se laissent guider par des préjugés. Un examen

attentif prouve que beaucoup de prétendues répétitions et surcharges de la vulgate se justifient logiquement. L'examen des clausules lui est aussi parfois favorable. Au c. 37, 4 le Fuldensis offre une interpolation (remotissimum) à laquelle on n'a pas jusqu'ici prêté attention. Au total « la vulgate de l'Apolegeticum vaut mieux que sa réputation actuelle. » ¶¶ N° 52. Même sujet. Le fragment de Fulda au 19e chapitre de l'Apologeticum est-il de Tertullien ? Après Havercamp et Œhler, Harnack et Schanz l'ont pensé. Heinze et Rauschen sont de l'avis contraire. En fait, il est telle phrase qui est un véritable centon d'expressions empruntées à Tertullien. Ce doit être une imitation postérieure. Il n'y a pas là de quoi rejeter en bloc le Fuldensis ; mais on y peut trouver une raison nouvelle de douter de sa supériorité. L'étude du début du chap. 47 conduit à la même conclusion

Pierre de Labriolle.

Bonner Jahrbücher (**Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande**), 123e livr. 1re partie. Nouvelles contributions à la connaissance de la Colonia Agrippinensis [Rudolf Schultze et Carl Steuernagel]. 1-14. 4 planches. Compte rendu des fouilles faites à la Tour de l'Ouest à Cologne, à la Tour du Sud, et à une autre tour près de l'Appelhofplatz. ¶ Le monument d'Hercule Saxanus dans le Brohthal [Karl Wigand]. 15-32. 1 planche et 8 fig. Description d'un monument conservé au Musée de Bonn et qui doit avoir quelque rapport avec le culte de Mithra. ¶ Un fragment de statue au Musée académique des Beaux-Arts à Bonn [B. Schröder]. 33-36. 1 planche. Statue provenant de Rome et représentant un discobole. ¶¶ Compte rendu de séances. Résumé des conférences de Fr. Winter sur « Ce qui reste encore à faire à Pompéi »; du même sur « L'archéologie allemande après 1870 et ses relations avec l'étranger » ; de E. Sadée sur « La campagne de César sur le Rhin en 55 av. J.-C. » ; de Paul Clémen sur... « La cathédrale de Reims ». 2e partie. Emplacements des villes sur la côte ouest de l'Asie Mineure [Alfred Philippson]. 109-131. 3 pl. et 7 fig. dans le texte. La côte ouest de l'Asie Mineure est dès le début étroitement reliée à la Grèce politiquement et économiquement. Bosphore et Hellespont. Importance de leur situation au point de vue économique et militaire. C'est le trafic maritime qui fait la fortune de Cyzique. Pergame doit son importance non au commerce mais à sa position extrêmement fortifiée. Smyrne, Ephèse, Milet, Halicarnasse, importance de ces différentes villes, ce sont celles qui se trouvaient sur le passage de voies de communications qui sont devenues le plus florissantes. ¶ Histoire de la technique de la soudure à l'époque préhistorique et au début de l'époque historique [Hugo Mötefindt]. 132-189. Étude sur l'introduction des procédés de soudure chez les différents peuples. ¶ Ascapha chez le géographus Ravennas [Adolf Dyroff]. 190-201. Augusta nova serait Stift Neuburg près d'Heidelberg et Ascapha serait Aschaffenburg. ¶ Le monument de Girisanius et la légende d'Othryades [F. Quilling]. 202-209. Reproduction d'une inscription publiée Rhein-Germanien in den antiken Inschriften n° 3995. Les mots Otrihyadeia caedia, veulent dire un formidable carnage, ils rappellent la légende des 300 Spartiates qui combattirent les 300 Argiens. ¶ La villa romaine près de Blankenheim dans l'Eifel [Oelmann]. 210-226. Compte rendu de fouilles. ¶ Petite lampe en pierre [O. Kohl]. 233-235. Description d'un petit monument ayant la forme d'une maison et dans lequel on introduisait une lampe funéraire. Ce monument devait couronner un tombeau. ¶¶ Compte rendu des séances. Résumé de la conférence de Marx sur « Une représentation d'une cérémonie champêtre sur un vase crétois ». Description du vase d'Hagia Triada, l'instrument porté par les moissonneurs

est la θρῖναξ grecque. Autre conférence de Krüger sur « Les fouilles au palais impérial de Trèves » et de Winter sur « Scènes d'écoles sur les vases grecs » (6 fig.).

Glotta. T. VI, nº 3. Questions de langue à propos de l'âme envisagée comme papillon [O. Immisch]. 193-206. Le papillon qui fut comparé à l'âme est le papillon de nuit. C'est lui qui gîte sous les feuilles, Virgile En., 6, 284. Indication des monuments où l'on peut retrouver l'âme représentée sous la forme d'un papillon. Le papillon de nuit était dit φάλλαινα apparenté à φαλλός comme λύκαινα à λύκος. Les anciens avaient aussi compris la symbolique du papillon qui s'échappe de la chrysalide. Le terme de σκῆνος qui désigne le corps, désigne aussi, d'après une glose d'Hesychius, l'âme et le papillon de nuit. On trouve quelque chose de semblable en latin où le mot papillio peut désigner une tente. Explication du mot νεκύδαλ(λ)ος employé par Aristote (π. τὰ ζῷα ἱστ. 551 b. 9 ss.) qui est un mot employé dans l'industrie de la soie, à Cos, pour désigner le cocon. ¶ De l'emploi en grec du subjonctif avec négation à la place de l'impératif avec négation [A. Music]. 206-210. La négation μὴ ne peut pas être employée avec la 2ᵉ personne de l'aoriste impératif parce que l'action exprimée par le verbe est supposée déjà accomplie alors que la 2ᵉ personne de l'impératif suppose un ordre d'accomplir immédiatement l'action. ¶ Ἀποθέωσις [R. Gauschinietz]. 210-212. Ce mot désigne le caractère tabou d'un animal sacrifié, ce caractère est dû à l'animal lui-même et non pas, comme le voudrait Griffith (Zeitschr. fr. äg. Sprache XLVI, p. 136 ss.) au liquide sacré dans lequel on le noyait. ¶ Remarques de langue au sujet de quelques passages de Cicéron [Alfred Klotz]. 212-223. P. red. sen. 14 Lire beluus inanis, c'est un mot vulgaire choisi à dessein, de même que l'expression litteras studere qui se trouve un peu plus haut et qu'on a eu tort de corriger en litteris studere. De domo 1. garder la leçon : religiones sapienter interpretando. De domo 18. Inutile d'écrire a fame, l'emploi de l'ablatif sans préposition dans un cas pareil est un vulgarisme que Cicéron se permet parfois. De domo 47 : lire : et haec quoque <jura> liguris. De domo 101. Ce discours ayant gardé plusieurs traces de la langue vulgaire, on conservera le datif Cassio domus. ¶ Nec mu nec ma [H. Ottenjan]. 223-225. Étude de quelques locutions telles que tux tax (Plaute, Pers. 264), mu ma (Pétrone 57), etc. ¶ Les verbes latins en -ŭlare (-ĭlare). [Johann Samuellson]. 225-270. 1. Les verbes dérivant de substantifs. 2. Les verbes qui sont en relation avec des racines nominales, mais ne possèdent pas un substantif intermédiaire en -ulus -a -um. 3. Les verbes en -ulo provenant d'une racine verbale. Les verbes en -ilo. Variations entre -il et ul. Le cas d'ambulo qui est formé sur ambio comme vagulo sur vagio. Les substantifs verbaux en -ulus-a -um. Étymologie d'exulo qui est formé sur exeo comme ambulo sur ambio. ¶ Caccitus chez Pétrone. Cena Trim 63 [P. Wahrmann]. 270-227. Caccitus est un emprunt du grec κατάκοιτος.

T. VII, 1916. La nature de l'accent latin. [T. H. Bergfeld]. 1-20. Il n'est jamais question de la force ou de la faiblesse d'un accent ; le témoignage des grammairiens, l'histoire de la langue et la métrique sont unanimes à montrer que l'accent latin ne fut pas, à l'époque historique, un accent d'intensité. ¶ La flexion verbale en grec. [L. Radermacher]. 21-29. Études des formes d'optatif δοῖ, δῴην. ¶ Noms mythiques [P. Kretschmer]. 29-39. (Cf. Glotta IV, n. 305 ss.). Adonis est un nom d'origine grec. La forme Ἅδωνις avec l'esprit rude est attestée ; ce mot est donc formé d'une racine ἁδών-. ¶ La prosodie de l'ancien latin. [Günther Jachmann]. 39-72. Les vers bacchiaques et crétiques présentent de nombreuses ressem-

blances, tous deux recherchent une certaine régularité, ce qui les distingue de la variété d'allure du sénaire. Ils ont tous deux certains points de commun avec le vers saturnien. Le vers saturnien n'admet pas l'abrègement de la seconde partie dans les mots iambiques pas plus que ne l'aiment crétiques et bacchées. L'abrègement du iambe est un élément qui à l'origine devait être certainement vulgaire et fut évité dans la haute poésie. Lorsque Livius introduisit le sénaire il put facilement y faire entrer l'abrègement car il n'était lié, pour ce vers, à aucune tradition. Si Ennius au contraire l'évita dans l'hexamètre, ce n'est pas, comme le dit Skutsch, qu'il voulut imiter la prosodie grecque, c'est bien plutôt qu'il jugeait l'abrègement indigne des poésies d'un genre élevé qu'il allait comparer. ¶ Encouragement à l'étude des mots [Franz Stürmer]. 72-80. Programme de ce que devrait être l'étude des mots, soit au point de vue de leur étymologie, soit au point de vue de leur histoire ou de leur sens. Il y a là un domaine qui n'a pas encore été suffisamment travaillé. ¶ Remplissage [W. Kroll]. 80. Hist. Apollonii 7, p. 11, 3, l'expression si valeas est empruntée à la langue familière. On trouve aussi, sic valeas.

Nº 2. L'inscription Thrace de l'anneau d'or d'Ezerovo (Bulgarie). [D. Detschew]. 81-86. Cette inscription doit se lire Ρολιστενεας Νερενεα, Τίλτεαν Ησκοα ρα ζεα, δομεαν Τιλεζυπτα, μιη ἐραζηλτα et se comprendre : Rolisteneas fils de Nereneas, Tiltäen du territoire du fleuve Yska, habitant de Tilezypta m'a fait faire pour lui. ¶ A propos de la signification de l'anneau de Thrace [Paul Kretschmer]. 86-92. L'inscription est en hexamètre. Le sens n'en est pas clair mais la séparation des mots doit être Ρολιστενεας νερενεα τιλτεαν ησκο Αραζεα δομεαν Τιλεζυπτα μιυ εραζηλτα. ¶ Études grammaticales sur les Tragiques et Comiques grecs [O. Lautensach]. 92-116. Recherches statistiques sur le subjonctif et l'optatif. Eschyle et Sophocle préfèrent l'optatif en -ατο, Euripide et les comiques introduisirent la forme en -ντο. ¶ Le subjonctif potentiel en latin [W. Kroll]. 117-152. Le subjonctif latin a dès les temps les plus anciens le sens d'un vouloir d'où on ne peut séparer une idée de désir parce que le subjonctif a pris en lui des éléments d'optatif et surtout parce que désir et vouloir sont trop rapprochés l'un de l'autre pour être séparés dans une langue un tant soit peu naïve. Il n'y avait, de ces deux fonctions, qu'un léger pas à franchir pour que le subjonctif servît à désigner le futur puisque le latin avait perdu l'ancien futur indo-européen. C'est de cet emploi comme futur que dérive le potentiel et l'on n'a pas par conséquent le droit de parler d'un ancien potentiel. Dans les propositions subordonnées, le subjonctif, parti du sens de désir ou de futur, s'étend au point qu'il en arrive presque à être le mode de la proposition subordonnée. ¶ Abrègement des iambes [W. Kröll]. 152-160. Réfutation de la théorie de Jachmann (Glotta, 1916, p. 39 ss.). Si l'abrègement iambique est rare dans les saturniens, c'est que la forme de ces vers n'en rendait pas l'utilisation nécessaire. L'existence d'une langue littéraire très différente du langage ordinaire est des plus douteuses, la langue formait aux IIIᵉ et IVᵉ siècles une unité qui ne fut que par la suite brisée par la différence des éducations. Si vraiment crétiques et bacchées évitent l'abrègement parce qu'ils appartiennent à un genre supérieur on devrait s'attendre à un phénomène semblable pour l'anapeste, ce qui n'est pas.

Nº 3. Recherches linguistiques sur Homère [J. Wackernagel]. 161-319. Étude détaillée sur les traces de dialecte attique dans les textes homériques, traces qui pourraient laisser supposer un remaniement attique. ¶ Contribution à l'étymologie latine [Herbert Petersonn]. 320. Rapproche le latin arx, arceo de l'arménien orm.

Hermes. T. 51 (1916). 1. Pamphilos [M. Wellmann]. 1-64. La question des sources d'Elien n'est pas encore très avancée, parce que l'on a eu le tort de considérer chacun de ses deux ouvrages principaux séparément, au lieu de rechercher dans tous les deux les points de rapprochement que l'on peut trouver, soit avec Plutarque, soit avec Clément d'Alexandrie ou Pollux ou Athénée. Pour ce qui concerne le Περὶ ζῴων ἰδιότητος, la source principale doit être non pas Alexandre de Myndos, comme on l'a cru, mais un grand ouvrage de compilation. La source d'Elien n'est pas un ouvrage d'histoire naturelle, mais bien plutôt l'œuvre d'un grammairien, œuvre disposée soit d'après les animaux soit d'après les auteurs utilisés et qui contenait sans remarques personnelles des fragments d'Hérodote, de Phylarque, de Philon, d'Apion, etc. La preuve qu'Elien a puisé ses renseignements dans un ouvrage d'un caractère grammatical peut être tirée du fait que l'on trouve des coïncidences nombreuses entre Elien d'une part et les scolies ou les écrivains dont nous savons de source sûre qu'ils cherchent ordinairement leurs renseignements chez les grammairiens. Liste et indication des passages où Elien se rencontre soit avec Hesychius, soit avec les scolies d'Aristophane ou d'Homère. Les recherches qu'Elien entreprend soit sur les noms soit sur les familles d'animaux, le désir de rechercher toujours les commencements de la zoologie chez Homère, montrent que sa source devait être un grammairien qui utilisait dans sa compilation les ouvrages d'histoire naturelle des anciens ainsi que les grammairiens grecs, en particulier Didyme. Elien, Athénée, Plutarque sont indépendants les uns des autres mais ont pu utiliser la même source, qui doit être Pamphilos qui composa non seulement un lexique mais encore un livre d'histoire naturelle, les Φυσικά, qui n'étaient qu'une partie d'un ouvrage plus considérable le Λειμών qui contenait encore, outre les Φυσικά des ἱστορικά et des μυθικὰ. Cet ouvrage était un amas d'extraits de toutes sortes, du genre du Περὶ Ἰουδαίων d'Alexander Polyhistor et des Διαδοχαί de Satyros-Herakleides de Lembos, seul le choix des extraits et leur ordre était chose personnelle de l'auteur, tout le reste n'était que compilation. Nous savons que Callimaque, dans ses Ἀτθίδων συναγωγή fut l'inventeur de ce genre d'ouvrages. Le Λειμών de Pamphile était un travail préliminaire au lexique du même auteur. ¶ Pontius le biographe de Cyprien [H. Dessau]. 65-72. Dans un certain nombre de mss. de Cyprien on rencontre une biographie intéressante en ce qu'il semble que son auteur connut de très près Cyprien. Elle renferme cependant peu de noms propres et semble laisser supposer que la plupart des événements de la vie de Cyprien sont connus du lecteur, Harnack, se basant sur un passage de saint Jérome (de vir. ill. c. 68) a cru pouvoir affirmer que l'auteur de cette biographie était un certain Pontius. Cette opinion est encore appuyée par une inscription de Curubis, ville où se retira Cyprien, le C I L VIII 980. Si l'on pense que la biographie parle de Curibis, des avantages de sa situation, de l'affabilité de ses habitants avec une chaleur toute particulière, on n'hésitera pas à croire que le Pontius nommé dans l'inscription et le biographe de Cyprien sont un seul et même personnage. ¶ La noblesse du temps de l'Empire [Walter Otto]. 73-88. Réfutation de l'intéressante hypothèse émise par M. Gelzer, Hermes, 1915, p. 395 ss. que la nobilitas sous l'empire romain n'était composée que des descendants de la noblesse du temps de la République et constituait ainsi un cercle fermé. On ne sait tout d'abord à quel moment la nobilitas aurait cessé de recevoir de nouveaux membres, ensuite Gelzer a mal interprété Pline Paneg. 70, 2 et 69, 4 ss. qui n'ont pas du tout le sens qu'il leur a donné. Certains passages montrent au contraire que la noblesse des

temps de l'empire pouvait être acquise par ceux qui remplissaient des charges supérieures. Tac. Annales, XIV, 53, le prouve clairement. Le passage Tac. Hist., II, 48 ne fait que montrer la différence qui pouvait exister entre les familles dont la noblesse était plus ou moins ancienne. Gelzer a eu parfaitement raison de montrer qu'il existait des différences entre les nobles du temps de l'empire et que ceux dont la noblesse remontait jusqu'à l'époque républicaine étaient plus respectés, par conséquent plus orgueilleux que ceux dont les titres étaient récents, mais d'une observation juste il a tiré des conclusions exagérées et n'a pas tenu suffisamment compte de passages qui parlent contre sa thèse ainsi, Tac. Annal. XIII, 46. On doit au contraire admettre que certaines magistratures, les magistratures curules, pouvaient donner à ceux qui les remplissaient le jus imaginum. ¶ L'époque de composition de la Chorographia de Pomponius Mela [Georg Wissowa]. 89-96. On ne peut admettre l'année 46 comme le fait Klotz (Quaest. Plinianae geograph., p. 7 ss.) qui se base sur la mention d'une île Thia (Mela, II, 111) qui d'après Pline (Hist. nat., II, 202) ne sortit des flots qu'en 46. Les témoignages se rapportant à la création des îles Thera Therasia et Thia sont en effet des plus confus. On doit admettre la date du triomphe de Claude en 44 comme un terminus ante quem (cf. Mela, III, 49) et placer la publication du livre tout au début de l'année 44. ¶ Études sur Plotin [H. F. Müller]. 97-119. III Suite de deux articles parus, Hermes, 48, p. 408 ss. et 49, p. 70 ss. C'est à tort que l'on décrie Plotin. On le traite de mystique, d'enthousiaste et cependant sa pensée est logique et juste, mais on doit pour bien le comprendre suivre soigneusement la marche de son esprit, la liaison de ses idées. Ce qui augmente la difficulté de sa compréhension c'est qu'il est fort inégal : tantôt il développera longuement son argumentation, tantôt au contraire il est d'une concision, d'une brièveté qui frise l'obscurité. Analyse du livre I de Plotin en suivant, autant qu'il est possible la pensée de l'auteur. Remarques critiques sur cette analyse faite en se reportant au texte grec. ¶ Le décret du peuple Athénien sur les poids et mesures [O. Viedebannt]. 120-144. Texte, traduction et commentaire du décret IG II[1], 476. Le but extérieur des résolutions prises et qui nous sont connues par cette inscription est de fixer les poids et mesures à employer dans le commerce de détail, le but profond et réel est de donner aux mesures athéniennes la même valeur qu'avaient les mesures romaines. Il est possible que cette décision ait été inspirée par les capitalistes et les gros commerçants romains. ¶ Contribution au IIe livre de l'Énéide [Alfred Körte]. 145-150. On doit admettre ce que nous apprend la vie de Virgile par Suétone-Donat, c'est-à-dire que Virgile lut devant Auguste les livres II, IV et VI, mais il ne lut pas les livres en entier, dans le livre II par exemple les vers 589-631 sont une addition postérieure. Les v. 559-566 et 632 ss. se lisent sans qu'il y ait aucune interruption dans la pensée. Mais on comprend aisément que Virgile ait tenu à donner une raison encore plus plausible à la conduite de son héros, qu'il ait expliqué encore son éloignement du champ de bataille en lui montrant tous les dieux conspirant à la perte de Troie. Un autre indice que les vers 589-631 sont une addition postérieure est le ducente deo du v. 632. Sans l'épisode de Vénus ce mot est très normal, il veut dire sous la conduite divine, avec l'épisode au contraire il ne peut se rapporter qu'à Vénus et le masculin deus appliqué à une déesse a paru si étrange que certains mss. ont dea. Il s'explique au contraire fort bien si l'on admet que les v. 589-631 n'ont été ajoutés qu'après par Virgile. ¶¶ Mélanges. Le prologue de l'Andrienne de Térence [† H. Taepfer]. 151-154. Réfutation de l'hypothèse émise par

Wagner (Liber miscellaneus editus a societate philologica Bonnensi, 1864, p. 75 ss.), que le prologue de l'Andrienne avait été prononcé lors d'une reprise de la pièce. L'absence d'allusion à une représentation précédente, l'emploi général du présent, le ton de joyeuse confiance de l'auteur montrent bien que le prologue fut récité lors de la « première ». ¶ Pétrarque et le Palatinus 899 de l'Historia Augusta [E. Hohl]. 154-163. Les pénétrantes recherches de de Nolhac ont montré combien Pétrarque s'était intéressé à l'Histoire Auguste ; tandis que le Palatinus 899 lui servit d'introduction en quelque sorte dans le texte de l'Histoire Auguste, le Parisinius Lat. 5816, fut plus profondément étudié et annoté par lui. On doit suivre l'opinion de Sabbadini (La scoperte dei codici latini e greci ne secoli xix e xv, Florence, 1905, p. 15 ss.) et admettre que Pétrarque pendant son séjour à Vérone en 1345 prit rapidement connaissance du texte de l'Histoire Auguste qu'il se fit ensuite copier mais que le Palatinus ne lui appartint jamais. ¶ Jésus dans Joseph Ant. Jud., XVIII, 63-64 [F. Jacoby). 159-160. Le silence que Josèphe ainsi que Justus de Tibériade ont observé sur Jésus était voulu.

N° 2. Remarques critiques sur Philon. [† Leopold Cohn]. 161-188. Les trois écrits, Quod omnis probus liber sit, De vita contemplativa, De aeternitate mundi, bien qu'incomplets et mutilés sont cependant bien de Philon. Le Quod omnis probus liber sit est la seconde partie d'un livre dont la première est perdue. Cette première partie s'intitulait, suivant Eusèbe (Hist. eccl., II. 18, 6) et d'après ce que nous lisons au début de ce qui est conservé, περὶ τοῦ δοῦλον εἶναι πάντα φαῦλον sans qu'on puisse savoir ce qu'elle contenait. Malgré quelques transpositions le Quod omnis probus fait preuve d'un plan régulier et n'est pas un recueil d'extraits comme on l'a prétendu. La disposition et le lien des différents arguments ne sont pas toujours très clairs, mais la faute en est à l'auteur non à notre tradition. Le De vita contemplativa est également une seconde partie qui suppose l'existence d'un βιός πρακτικός que Eusèbe ne connaissait déjà plus. Le texte est en meilleur état que celui du Quod omn. prob. lib. Il n'y a qu'un passage où, comme l'a remarqué Stahl (Rhein. Mus. 51, 1896, p. 157 ss.) le texte présente quelque désordre, mais les corrections qu'il propose ne sont pas satisfaisantes. Reproduction du texte tel qu'il doit être rétabli. Le De aeternitate mundi est incomplet à la fin, il est possible que Philon, après avoir indiqué l'opinion des philosophes du passé donnait alors son point de vue propre. Jakob Bernays a rétabli avec beaucoup de vraisemblance l'ordre de ce dernier écrit et, chose curieuse, les passages qui présentent du désordre n'ont pas été utilisés par l'auteur du περὶ κόσμου. L'on doit donc admettre ou bien qu'il a remarqué le désordre ou bien que ces passages ne se rencontraient pas dans le manuscrit qu'il utilisait. Le texte de tous ces écrits est représenté par un grand nombre de mss. mais la tradition est souvent des plus corrompues et l'on est fort souvent obligé de conjecturer. Indication des raisons qui ont fait adopter par C. dans son édition, telle leçon plutôt que telle autre. ¶ Contribution à l'histoire de la sténographie romaine [Arthur Mentz]. 189-210. 1. Isidore et la sténographie romaine. L. Traube (Archiv für Stenographie, LIII, 1901, p. 191) a montré que le chapitre sur la sténographie dans les Origines d'Isidore, n'est pas simplement un emprunt à Suétone mais une mosaïque de renseignements de sources diverses. Il s'est cependant trompé dans le détail de son interprétation. Certaines phrases ne se rapportent pas du tout à la sténographie ainsi la première phrase veut simplement dire qu'Ennius trouva les signes M = 1000 et C = 100. De même dans la phrase à laquelle Traube donne

le n° 5, les praefixi characteres désignent les lettres initiales des mots et se rapportent par conséquent à des sigles telles que D. M. ou B. M. F. La phrase n° 6 étant certainement empruntée à Augustin, il ne reste plus que les n°s 2, 3, 4 qui ont peut-être comme source Suétone. Dans le n° 4 au lieu de : opus effecit quinque milia, il fant lire : opus effecit unum, de sorte que l'indication du nombre disparaît. La phrase n° 3 a déjà paru suspecte, comment est-il possible, s'est-on dit, que Tiron ne se soit occupé que des prépositions? Isidore emploie le terme de commentatus et non de commentus comme saint Jérome. Cela pour une raison très simple ; par suite d'une fausse compréhension, Isidore admet que c'est Ennius qui avait inventé les notae, il était donc forcé de restreindre l'activité de Tiron, voilà pourquoi il ne lui attribue qu'un commentaire sur les prépositions. Il est possible que le mot de praepositionum provienne d'une mauvaise compréhension du mot praepositi qui, peut-être, était abrégé comme on voit le terme de acutum abrégé en agut. 2. La partie chrétienne des Commentarii Notarum Tironianarum, Jahnen (Geschichte der Stenographie, I, p. 178) affirme que Cyprien avait augmenté les notae d'un certain nombre d'expressions chrétiennes. Or, si l'on étudie les termes chrétiens qui se trouvent dans le Cosselanus, on voit que le terme de papa est indiqué de manière à ce que l'on puisse remarquer que cette charge est supérieure à celle d'episcopus, or on sait que Cyprien mettait sur un pied d'égalité pape et évêques. L'activité de Cyprien dans le domaine de la sténographie est une légende remontant à deux ouvrages du xvie s. : la Polygraphia de Trithemius et le De usu et mysteriis notarum liber de Goharius. 3. Les noms géographiques dans les Commentarii Notarum Tironianarum. III. Breidenbach (Archiv für Stenogr., LV, 1903, p. 193 ss.) a essayé de démontrer qu'on possédait dans cette liste de noms géographiques un extrait d'un ouvrage traitant de l'époque ou tout au moins des guerres d'Auguste. Cela n'est guère probable. La liste a dû être faite suivant certains principes, on peut retrouver les traces d'un ordre géographique. Il est possible aussi de reconnaître un ordre graphique, à travers tout le chapitre, les notes qui, désignant 2 villes différentes, s'écrivaient de même, sont groupées. 4. La disposition de la liste des notes Tironiennes publiées par Sénèque. Peut-on retrouver dans nos commentarii les traces du groupement qu'avait imaginé Sénèque ? Il semble que certains indices peuvent être réunis et que l'on trouve pour le IVe commentaire l'ordre suivant: Ch. I. Habillement et demeures. Ch. II. Boissons et nourriture. III. Jeux. IV. La vie sur terre et sur mer. Pour l'ordre général on peut l'établir comme suit: Comm, I. 1. Signes principaux. 2. Signes pour les terminaisons. 3. Signes mélangés pour rendre certaines expressions générales. Comm. II : mots empruntés à la vie publique. III: noms et villes. IV : noms empruntés à la vie privée. ¶ Les renvois invérifiables chez Josèphe et l'hypothèse d'un anonyme [Eugen Täubler]. 211-232. On compte 238 formules de renvois chez Joseph, mais ces renvois, chose étrange, ces renvois ne concordent pas. On en a tiré la conclusion que Josèphe était un copiste sans intelligence qui empruntait à ses sources, même les formules qu'il ne comprenait pas. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu J. v. Destinon (Die Quellen des Fl. Joseph in der Jud. Archaeol., XII-XVII, Kiel, 1882, p. 21 ss.), mais il s'est contenté de faire porter ses recherches sur les passages où l'on rencontre les formules ἐν (ὑπ' παρ) ἄλλοις, en tout 25. Résumé des opinions qu'ont données les différents savants qui se sont occupés de la question. En réalité, 11 renvois ne peuvent être vérifiés et ils se rapportent tous à la guerre de Syrie. Étude des différentes formes de renvoi : la forme: ἐν ἄλλοις indique qu'il s'agit

d'un renvoi à un autre ouvrage ou du moins à un passage passablement éloigné. Les renvois qui se rapportent à un passage dont il n'a pas encore été parlé sont naturellement plus vagues que ceux qui se rapportent à un passage antérieur. Drüner a supposé qu'il existait trois renvois invérifiables à la fin de la guerre des Juifs; c'est une erreur. On a déjà montré Klio IX, 1909, p. 20 que le renvoi VII, 244 se rapportait à II, 366. De même VII, 253 fait allusion à II, 118 et à II, 433. Quant à VII, 215, comme l'a montré Dübner Josèphe a confondu 'Ιούδας ὁ τοῦ 'Αρεὶ παῖς avec 'Ελεάζαρος υἱὸς 'Ιαείρου dont il avait déjà parlé II, 447 et VII, 253. Il n'existe en réalité de renvois invérifiables que dans le XIIe et le XIIIe livre de l'Archéologie, or l'on ne possède comme antérieur à l'archéologie que la guerre des Juifs et, dans ce dernier ouvrage on retrouve l'intention de traiter plus à fond dans un livre qui devait suivre, donc dans l'archéologie, l'histoire des causes de la guerre. Il suffit pour le prouver de rapprocher certains passages tels que Guerre. I, 179 et Arch. XIV, 119 et Guerre I, 182 et Arch. XIV, 122. Ces passages montrent que le plan pour l'archéologie était déjà dressé au moment où Josèphe travaillait à la Guerre des Juifs. Pour expliquer les renvois invérifiables qui se trouvent dans l'Archéologie, on a admis l'existence d'une source anonyme où Josèphe aurait puisé ces passages. Destinon, Laqueur et Otto ont cru trouver d'autres indices pour appuyer l'hypothèse de l'existence de cette source, mais ces indices sont sans valeur et l'on doit avouer que la question des renvois reste encore obscure. ¶ La poésie sous Domitien [Georg Thiele]. 233-260. La poésie de Sulpicia. La question de l'authenticité de cette poésie ne peut pas être tranchée uniquement par des arguments de langue ou de métrique, il faut essayer de la situer dans une époque et cette époque est celle de Domitien. Sulpicia se plaint à Calliope des inquiétudes qu'elle éprouve : Domitien a ordonné le bannissement des philosophes, qui sait s'il ne chassera pas aussi les poètes ? Il y a naturellement dans ces vers une certaine exagération, jamais Domitien n'a songé à persécuter les poètes ; mais cette exagération est tout à fait dans l'esprit de l'époque qui suivit la mort de Domitien. Tacite (Agricola c. 2) et Pline (epist. I, 10, 1, I, 13, 1) essayent aussi de montrer que l'empereur fut ennemi des arts. La poésie de Sulpicia convient donc tout à fait à l'époque de Domitien, elle ne saurait être un exercice scolaire de la fin de l'antiquité, car on ne saurait vraiment imaginer, pour l'époque d'Ausone un thème comme celui-ci : « que pense la poétesse Sulpicia du décret de bannissement de Domitien ? » La langue et la prosodie ne sont pas non plus tardives, le mètre est correct. Dans les vers 58-70, l'allusion à Calenus, le mari de Sulpicia, quelque étrange qu'elle nous paraisse, est tout à fait dans le ton de la poétesse. En résumé l'authenticité de la pièce est quasi certaine. 2. L'intérêt que l'empereur portait à la poésie. Suétone, Dom. 2, 2 et Tacite, Hist. IV, 86 rapportent que, pendant sa jeunesse, Domitien avait feint un certain amour pour les beaux-arts, cela par hypocrisie afin de détourner de lui l'attention de ses parents. D'autre part, Suétone, 15, 3, Dion Cassius LXVII, 1, 2, raillent la dévotion que l'empereur portait à Minerve. Ce culte semble avoir été une tradition dans la maison des Flaviens, on sait en effet que Minerve relativement peu honorée à Rome était la déesse principale d'Orvinium, près de Réate, la patrie des Flaviens. Les Sabins étaient du reste une race à la fois honnête et inculte les Flaviens en cela étaient tout à fait des Sabins et il est fort possible que ce trait de leur caractère ait donné naissance à la légende que, pendant son gouvernement, Domitien fut l'ennemi de la poésie. Les sénateurs de l'opposition supportaient difficilement certaines manières qui ne leur parais-

saient pas suffisamment raffinées. Comment pouvait-on reprocher à Domitien sa haine des littérateurs alors qu'il était le créateur des concours du Capitole et d'Albe? A cela la lettre de Pline IV, 22, permet de donner une réponse. Pline accuse les concours d'être une maladie corrompant l'empire romain et rapporte comme une marque de courage l'assertion de Junius Mauricus, assertion prononcée en présence de Trajan, que les concours romains devraient être supprimés. La haine contre les concours du Capitole avait sa source dans la haine contre Domitien, leur fondateur. Il est probable que ce n'était pas l'empereur lui-même qui présidait à ces jeux, mais bien un collège de prêtres. On peut même se demander si certains événements comme la persécution contre les philosophes ou les chrétiens ne proviennent pas de l'influence que ces prêtres, conservateurs et nationalistes, avaient pu acquérir sur l'esprit de Domitien. 3. Les rapports de Domitien avec Martial et Stace. Domitien a donc été loin d'être un ennemi de la poésie et il convient d'étudier les rapports qu'il eut avec les deux principaux poètes de son temps. Stace devait avoir quelques rapports avec Domitien, du fait de son père, le célèbre grammaticus de Naples, il ne semble pas cependant qu'il ait été en relations fréquentes avec l'empereur. Dans un espace de plusieurs années il ne fut invité qu'une fois à la cour et encore était-ce dans un festin où se rencontrèrent plusieurs milliers de convives. Martial, de par le genre qu'il représentait, était en droit d'user d'un peu plus de liberté, aussi les flatteries à l'égard de l'empereur sont-elles plus fréquentes que chez Stace. Ce qui n'empêche pas que ses rapports avec Domitien furent des plus froids. Il ne fut jamais invité à la cour. Indication des différents passages où Martial parle de Domitien. VI, 1, 4, magnas Caesaris in manus doit être prise au propre, cf. en effet IV, 8, 10 ingenti manu et Stace III, 4, 61, ingentem totiens contingere dextram. Il peut sembler bizarre que l'on puisse louer la grosseur de la main de Domitien, mais il ne faut pas oublier que celui-ci se vantait sans cesse de son adresse à tirer de l'arc. ¶ A propos du De Republica de Cicéron [Konrat Ziegler]. 260-272. Essai de reconstruction du palimpseste avec étude des différents quaterniones. L'histoire du texte dans l'antiquité. La correspondance avec Atticus montre combien l'auteur était satisfait de son œuvre. La lettre Ad. Att., II, 4, 8, montre aussi que Cicéron avait fait apporter certaines corrections au texte, il avait remplacé le terme de Phliuntii par celui de Phliasii. Or, le palimpseste porte Philuntios corrigé en Phliuntios. Cela prouve que le texte du De Republica n'a pas subi l'influence de la correction de Cicéron, qu'il n'y eut pas d'édition due à un savant qui aurait lu les lettres à Atticus, cela pourrait prouver aussi que notre tradition est une vulgate. Le texte du Palimpseste, malgré son âge respectable, n'est pas dépourvu de fautes. Les citations d'autres auteurs qui peuvent se rencontrer le montrent aisément. Indication 1 des citations, 2 des corrections apportées aux citations dans le palimpseste même; 3 des traces de double recension; 4 des fautes dans le palimpseste qui peuvent s'expliquer par une correction dans l'archétype. ¶ Tyro [C. Robert]. 273-302, 6 reproductions. Interprétation de deux reliefs d'argile publiés par P. Orsi. Supplemento aux Notizie degli scavi, 1913, p. 60, fig. 68. Ces deux reliefs sont une illustration très claire de la dernière scène de la Τυρώ B de Sophocle telle qu'elle nous est connue par un chapitre de la Bibliothèque d'Apollodore, I, 9, 8, 3. Un groupe de miroirs étrusques étudiés par O. Jahn (Arch. Aufsätze, 147) traitent le même sujet. Ils représentent Tyro rencontrant ses deux fils à la fontaine où elle avait été puiser de l'eau. La même scène est fournie par la situla Czartoryski (Gazette archéologique, 1881, 1882, pl. 1-2).

Interprétation de la pièce de Sophocle à la lumière des documents figurés et du passage de Ménandre, Epitrepontes, v. 109 ss. Le prologue n'est pas prononcé par un berger comme l'admettait Engelmann (Archaeol. Jahrb., V, 1890, p. 171 ss. = Archaolog Stud. zu den Tragikern, p. 40 ss.) mais bien par Tyro elle-même. Le chœur devait être composé de personnages éprouvant pour Tyro de la sympathie mais rien ne nous dit si c'étaient des hommes ou des femmes. Études de la légende de Tyro telle qu'elle se retrouve chez les mythographes et de ce que nous pouvons savoir de la Τυρὼ A de Sophocle. ¶ Le décret athénien au sujet de Salamine [F. Hiller v. Gaertringen]. 303-307. Nouvel essai de restitution de l'inscription Dittenberger Sylloge[3] 13, qui diffère passablement du texte donné par Judeich-Nachmanson (Hist. att. Inschr. 1) et par Kirchner. ¶¶ Mélanges. Εὐρυπῶν ou Εὐρυφῶν ? [F. Bechtel]. 309. Les mss. d'Hérodote donnent VIII, 131 comme éponyme d'une famille royale de Sparte Εὐρυφῶν, des écrivains plus modernes Εὐρυπῶν. Εὐρυφῶν est la véritable forme apparentée au φὰε homérique, forme que l'on rencontre, p. ex. IG, VII, 3206 et IG, XII, 9, nº 1099. ¶ A propos de l'apologétique de Tertullien [Carl Weymann]. 310. Lire cap. 48, 1 : lapidibus magis nec saltim scopis a populo exigetur. ¶ Ennius Annal., frg. 222 Vahlen [Werner Jaeger]. 311-313. Lire : quantum is consiliis quantumque potesset in armis. ¶ Aristophane, Ἱππ. v. 814 [B. Keil]. 314-315. Le terme d'ἐπιχειλής qui se rencontre dans l'inscription IG, II[1], 476, étudiée par O. Viedebannt Hermes, 1916, p. 120 et ss. peut servir à expliquer le v. 814 des Chevaliers. Aristophane veut dire que la ville était déjà pleine, Thémistocle combla encore plus la mesure. ¶ L'Épicleros de Ménandre ? [R. Herzog]. 315. Le papyrus publié, Papiri greci e latini della Società Italiana, II, 126 serait emprunté à l'Epicleros de Ménandre. ¶ Platon Gorgias 521[e] [Karl Praechter]. 316-317. Lire : πολλὰ ὑμᾶς καὶ κακὰ ὅδε εἴργασται ἀνὴρ καὶ αὐτοὺς τοὺς νεωτάτους ὑμῶν διαφθείρει κ. τ. λ. ¶ Περικειρομένη chez Tacite [G. Wissowa]. 318-319. Le chap. 19 de la Germanie fait penser à la Περικειρομένη de Ménandre. Tacite qui regardait les Germains à travers la civilisation hellénique a cru que la coutume de couper les cheveux aux femmes adultères était un usage semblable à celui des Grecs. ¶ A propos de la métaphysique de Plotin [H. F. Müller]. 319. Des passages tels que Enn. IV, 8-6 ; V, 22, Porphyrius XXIV (Mammert) prouvent que la philosophie de Plotin n'est pas une philosophie de l'Émanation. ¶ Une citation d'Aristote chez Plotin [H. F. Müller]. Enn. I, 6, 4 = Aristote, Éthique à Nicomaque, V, 1129[b] 27.

Nº 3. A propos des Dèmes d'Eupolis [Christian Jensen]. 321-354. Reproduction et révision des fragments des Dèmes trouvés sur papyrus. Étude métrique de la parabase Διαστρέφειν n'a pas nécessairement le sens obscène que Mayer et Maas veulent lui donner, les passages où ces mots se trouvent sont encore obscures. Digression sur Myronides. Les trois feuilles retrouvées contiennent la fin de la parabase, l'arrivée des morts sur la terre et enfin un épisode ayant quelque rapport avec Aristide. Parmi les morts Solon, Aristide et Myronides sont certainement présents. Périclès ne devait arriver sur la scène qu'en dernier lieu. ¶ Les sources de notre connaissance de la 2[e] guerre punique [H. Dessau]. 355-385. Polybe, dans le prologue d'un de ses derniers livres, se défend contre le reproche qu'on pourrait lui faire d'interrompre sa narration pour parler d'autre chose. Un des exemples caractéristiques de ce fait se trouve, III, 95, où Polybe abandonne subitement le récit des différends entre Q. Fabius et de Minucius pour traiter des événements d'Espagne. La même interruption se trouve dans le récit parallèle de Tite-Live, XXII, 19-23, elle ne peut s'expliquer que par

l'influence d'une source commune ici, très vraisemblablement Fabius Pictor, elle nous prouve aussi la dépendance de Polybe à l'égard de ses sources romaines qu'il suivait même au point de vue de la disposition des matières. Le récit de l'assemblée du peuple qui suivit la bataille de Trasimène est aussi passablement différent chez Polybe et chez Tite-Live, cela provient du fait que l'écrivain grec a résumé et mal compris la source qu'il utilisait. Un autre exemple d'incompréhension chez Polybe se rencontre, IX, 6, 3 où il prétend que les matrones romaines à l'approche d'Hannibal lavèrent le pavé des temples avec leurs cheveux ce qu'elles avaient coutume, dit-il, de faire dans les grandes calamités nationales. Ce récit est tout simplement ridicule, il provient d'une fausse compréhension d'un passage latin dont Tite-Live, XXVI, 9, 7, a également conservé des traces : crinibus passis aras verrentes, nixae genibus. Polybe a tout simplement compris areas pour aras. On peut remarquer d'ailleurs qu'il est prodigue d'affirmations gratuites lorsqu'il sait que les lecteurs pour qui il écrivait surtout ne pourraient vérifier C'est ainsi qu'il dit par exemple que la Gens Fabia doit son cognomen Maximus au dictateur de 217, alors que le terme remonte au censeur de l'an 304. On parle fréquemment de nos jours des sources carthaginoises pour la 2e guerre punique et l'on nomme surtout Silenos comme représentant la tradition sympathique à Carthage. Quant à Sosylos, dont on ne connaissait jusqu'à présent que le jugement fort sévère que Polybe portait sur lui, il est mieux connu depuis la publication d'un fragment de son œuvre faite par Wilcken Hermes, XLI, 1906, p. 103 ss. et qui montre qu'il n'a pas tous les défauts que lui prêtait Polybe et que, d'autre part, il est loin d'être aussi partisan de Carthage qu'on l'a prétendu. Étude des différents renseignements que l'on possède sur l'ouvrage de Silenos. Aucun ne dénote non plus une grande sympathie pour la cause punique. Un certain nombre de savants ont affirmé que le récit des défaites romaines dans les premières années de la guerre n'avait pu être emprunté qu'aux Carthaginois, mais cela n'est pas du tout nécessaire, au contraire dans Polybe des éloges plus grands sont décernés aux soldats et aux chefs romains qu'à Hannibal lui-même, à chaque défaite romaine on essaie de trouver une explication naturelle, le soleil à Cannes, le brouillard à Trasimène, etc. Rien d'étonnant à ce que les écrivains romains aient appris quelles tribus gauloises s'étaient alliées à Hannibal, ils pouvaient le savoir par les Marseillais, il en est de même pour le passage des Alpes; les indications de distance sont rien moins que précises et quelques renseignements ont pu parvenir à Rome grâce aux prisonniers délivrés à la fin de la guerre. ¶ A propos de la satire romaine [Otto Weinreich]. 386-414. Résumé des différentes théories émises au sujet du fameux passage de Tite Live, VII, 2. Il est très possible que des ludi scaenici aient été introduits pour détourner la peste, le théâtre d'Oberammergau a une origine semblable. Il est évident que, chez Tite Live, l'exposition des origines du théâtre à Rome interrompt passablement le récit, et il est très séduisant de supposer qu'on a affaire à un emprunt à Varron. Ce n'est pas l'avis de Hendrickson qui compare la version de Tite Live avec celle que donne Horace, Épître à Auguste, II, 1, v. 139 ss. et croit que les deux versions sont au fond identiques, ce qui n'est pas. Tableau indiquant les différences entre le récit de Tite Live et celui d'Horace. Un fait est certain : Horace reproduit une théorie sur l'original du drame antérieure à Varron, il suit en effet l'opinion d'Accius — démolie dans la suite par Varron — que c'est en 197 que Livius Andronicus fit représenter à Rome le premier drame. Il n'est pas possible de trouver une preuve positive que le chap. VII de Tite Live ait été emprunté à Varron.

parce que nous n'avons pas de texte qu'on puisse rapprocher de celui de Tite Live. Le passage de Valère Maxime, II, 4, 4, a certainement été pris dans Tite-Live, comme le montre le rapprochement de parvula initia dans l'un et de parva principia dans l'autre, il est possible cependant que l'indication donnée par Valère Maxime, que les Étrusques étaient originaires de Lydie, ait pu être empruntée à Varron. Si l'on étudie attentivement le texte de Tite-Live, on peut arriver parfaitement à faire le départ de ce qui fut emprunté aux Annales et de ce qui est une digression. Il est possible, même vraisemblable que la digression concernant l'origine du théâtre, digression qui représente le point de vue nationaliste romain par opposition à la tradition d'Horace qui est grecque, ait été prise dans Varron, on ne peut affirmer davantage. II. La composition du 2e livre de satires d'Horace. Boll, Hermes, 1913, p. 143 ss. a reconnu le principe de composition du deuxième livre, mais il a eu le tort de croire qu'il n'y avait qu'un rapport de forme entre la première et la cinquième satire. Il y a davantage, II, 5, représente la manière d'Horace de comprendre la Menippea ; alors que II, 1, il prend position théoriquement vis-à-vis de Lucilius, II, 5, il prend un motif menippéen en l'habillant d'une manière moderne, c'est-à-dire en parlant de captation d'héritage. ¶ Remarques critiques sur les Moralia de Plutarque [H. Blümmer]. 415-421. Consolation à Apollonios c. 34, p. 120 B. Lire πρὶν εἴς τινα παράνοιαν ἐκπεσεῖν et non παροινίαν. De tuenda sanit. 10 p. 127 C. : l. οἱ ἀκρατεῖς et non ἀγαθοὶ ναύκληροι. Conjug. praec, 41, p. 144 A. : l. ὁ τὸν δραπέτην διώκων διὰ χρόνου καὶ ἰδών κτλ. De Alexandri M. fort. seu virtute, 115, p. 337 D. : l. ὡς ἐπὶ σκηνῇ δορυφόρημα κωφόν. De defectu oracul., 40, p. 432 D. : l. ἀόρατον au lieu de ἀόριστον. Ibid., 48, p. 436 F. : l. οἷον ὀργάνῳ πλῆκτρον. An vitios. ad infelic. suffic. 4, p. 499 E. : lire περιχρίοντας pour περιφέροντας de même mettre à l'accusatif les datifs προσπεπονθότι et δεχομένῳ. De curios., 11, p. 520 F. : lire non ἀετοὶ mais ἀρκτοί. Quaest. conv., II, 110, p. 633 E. : lire non ἀποκαλύπτοντας mais ἀποσκώπτοντας. Ibid., IV, 21, p. 664 C., au lieu de προάγειν : l. προλέγειν. Amator., 7, p. 752 D. : l. ἀναπίμπρατα non ἀναπίμπλαται. Max. cum princ. vir. philos. esse disserend, p. 177 E. Interprétation du passage, il faut suivre la conjecture de Corais περιορωμένοις. Praec. ger. reip., 27, p. 820 C. : lire peut-être τὸ Βόρειον au lieu de τὸν πόρθμον. Biographe de Marcius Coriolanus, c. 32. On doit comprendre τὴν ἀφ' ἱερᾶς ψῆφον il s'agit de l'ἱερὰ γραμμή du jeu de Dames. ¶ De l'importance de la deuxième Économique pseudo-aristotélicienne [E. von Stern]. 442-440. Riezler dans son mémoire « Uber Finanzen und Monopole im alten Griechenland », accorde une grande importance à cette œuvre qui selon lui renferme une foule d'indications sur la pratique des Finances et est une source de grande valeur. Il a raison de le faire, mais il a tort de voir dans ce livre un catéchisme financier des villes antiques. Indication des différents passages où le Ps. Aristote présente des points de commun avec Polyen. ¶ Πελοποννησιακὸς πόλεμος [† Bruno Keil]. 441-458. L'expression Πελοποννησιακὸς πόλεμος ne se rencontre pas au IVe s. av. J.-C. Cela provient du fait qu'à l'origine on ne se rendit pas compte que les différentes phases de la guerre constituaient un tout, plus tard l'absence du mot Πελοποννησιακός provient de la répugnance que les Grecs éprouvèrent pour ce genre d'adjectif, répugnancc qui disparut à l'époque hellénistique. ¶ Critique de texte à propos des Hellenica Oxyrhynchica [† Bruno Keil]. 459-464. Oxyrh. c. 12, § 1 et 2 préférer, comme nom propre, 'Ασίας à Αστίας. Restitution de C. 12 (col. XIII, 39 ss.). L'auteur des Hellenica évitant soigneusement les hiatus, on lira ch. 4 (col. III, l. 7-11) τῆι μὲν ['Ελλαδι, τῆς κοινῆς εἰρήνης] ἔτος κ. τ. λ.]. ¶ Tyro et flere [G. Herbig]. 465-474. Étude sur

le mot étrusque flere qui se rencontre sur un miroir reproduit par Robert, Hermes, 1916, p. 277. ¶¶ Mélanges. Sisenna en Macédoine [G. Klaffenbach]. 475-477. Holleaux a donné (Hermes, 49, p. 581 ss.) une explication exacte de στρατηγὸς ἢ ἀνθύπαθος. Pour ce qui est de l'année où Sisenna fut en charge, il faut admettre plutôt 117 que 116. ¶ Une interpolation chez Hérodote provenant des Λυδιακά [F. Jacoby]. 477. Les mots οὔνομά οἱ ἦν Σάνδανις sont une interpolation. Le nom lui-même de Σανδάνις provient peut-être de Xanthos. ¶ A propos du psephisma athénien au sujet de Salamine [Fr. Groh]. 478. Lire dans ce document, au lieu de la restitution proposée par Hiller von Gaertringen, Hermes, 1916, p. 305, l. 8 : τὰ δὲ hόπλα παρέχεσθαι ἒ τίνεν τριάκοντα δραχμάς, hοπλίζεν δὲ τὸν ἄρχοντα. ¶ Le décret sur Chalcis [Walther Kolbe]. 479. La phrase IG Suppl., p. 10, nº 27a, l. 53 ss. ὅσοι μὴ τελοῦσι 'Αθήναζε doit être conservée et comparée avec Bekker Anekd. I, 267, 1. Il s'agit dans le décret des métèques athéniens qui ont obtenu le privilège de l'isotélie. ¶ Poseidon τεμενοῦχος [O. Kern]. 480. Le terme de τεμενοῦχος qui se rencontre chez Apollonios Dyscolos Synt., 138, 12, se trouve aussi dans un oracle de Tralles publié dans le Genethliakon pour C. Robert, p. 99 ss.

Nº 4. Le vêtement de la vanité [† Paul Wendland]. 481-485. Article inachevé, énumération des différents passages, où, chez les auteurs anciens, la vanité est comparée à un vêtement dont on doit savoir se débarrasser. ¶ A propos de la Rhétorique d'Anaximène [† Paul Wendland]. 486-490. Autre débris d'un travail inachevé. Relevé de quelques traits caractéristiques de la langue d'Anaximène. ¶ A propos de la chronique du temple de Lindos [† Bruno Keil]. 491-498. Cette inscription n'a pas été étudiée jusqu'à présent au point de vue philologique, pourtant elle en vaut la peine. Timachidas évite les hiatus, sa prose est rythmique, enfin son style répond à ce que la rhétorique exigeait d'un διηγῆμα, on y trouve σαφήνεια, la συντομία la πιθανότης. ¶ Amyntas, le père de Philippe II [Arthur Rosenberg]. 499-509. Par un hasard curieux une pierre de l'époque de Trajan publiée dans l'Annual of the British School at Athens, XVII, p. 193 ss. donne certains renseignements sur l'époque d'Amyntas. Reproduction de l'inscription. Elle montre que le roi avait eu à juger une contestation relative à la frontière entre les Eleimiotes et les Dolichènes. Étude de ce qu'on sait sur ces deux peuples et de leurs rapports avec le roi de Macédoine. ¶ Le platonicien Gaios [Karl Praechter]. 510-529. Les renseignements que l'on possède sur Gaios sont dus à Apulée et à Proklos, il est moins connu qu'Albinos et ne semble pas avoir été très lu à la fin de l'antiquité, mais on peut démontrer qu'il a été cité indirectement par Proklos. Examen de ce qu'est l'οἰκείωσις pour Hieroklès. Cet examen amène à interpréter Apulée de Plat. II, 2: verum primum, sibimet ipsi unumquemque acceptum esse dehinc proximis, etc. Au début du même paragraphe intimatum n'est pas corrompu il rend le grec ᾠκειωμένον Les Platoniciens n'étaient pas tous d'accord au sujet de l'οἰκείωσις, il semble même que le commentaire au Théétète ne combat pas les théories de la Stoa mais bien des différences de doctrines dans l'enceinte même de l'école. Des traces de la théorie de l'οἰκείωσις peuvent se suivre depuis Antiochos jusqu'à Jamblique. ¶ La politique grecque des premiers Ptolémées [Walther Kolbe]. 530-553. Les rois de Macédoine estimèrent toujours que la « manière forte » était la meilleure à l'égard des villes grecques, le malheur voulut que la question grecque ne fût pas considérée comme une question de politique intérieure et que les diplomates d'Alexandrie s'y intéressèrent, non pas par amour pour la Grèce mais pour essayer d'abaisser la Macédoine. En 308 Ptolémée se posa en libérateur de l'Hellade, mais plaça des garnisons à Corinthe et à Sicyone. Cela éveilla les soupçons des Grecs et

les projets de Ptolémée échouèrent. Devenu plus habile par l'expérience il se contenta d'organiser un κοινόν τῶν νησιωτῶν qui lui permettait de garder la maîtrise de la mer et en même temps de profiter de la situation isolée de l'Egypte. La possession de la Grèce continentale aurait été pour lui un danger plutôt qu'un avantage car il aurait été toujours exposé aux attaques macédoniennes. Cette politique désintéressée en apparence lui attira la sympathie des πόλεις grecques. Réfutation de la manière de voir de Lehmann-Haupt (Klio, 1903, p. 539 ss., 1905, p. 381 ss.) qui divise le monde antique vers 270, en deux camps ennemis, d'une part l'Égypte, la Macédoine, Sparte et Rome, de l'autre la Syrie, Cyrène, Tarente et Carthage. La politique de Soter fut reprise par Philadelphe qui ne visa pas non plus à s'emparer de la Macédoine ou de la Grèce mais ne désira qu'affaiblir la puissance macédonienne. ¶ Sectes orphiques dans l'île de Crète [Otto Kern]. 554-567. Les Orphiques pensaient que la race humaine descendait soit des Titans soit de l'union de la terre et du ciel. Indication des différents témoignages qui le prouvent. Des tablettes funéraires orphiques ont été trouvées en Crète et, dans ce pays, les mystères orphiques étaient unis à ceux de Cybèle qui était assimilée à Demeter. La Crète donna aussi naissance à quelques hymnes orphiques. ¶ Ce que les épicuriens pensèrent des dieux [Robert Philippson]. 568-608. La connaissance, pour Épicure est obtenue par la διάνοια (que Lucrèce traduit par mens) et par le λόγος (ratio). La source de la connaissance des dieux réside dans certains εἴδωλα qui apparaissent à l'homme surtout lorsqu'il est endormi et qui sont parvenus à créer une notion de la divinité, une πρόληψις des dieux. La connaissance des dieux nous est fournie par la διάνοια, mais la connaissance de leur nature est due au λόγος. Interprétation de deux passages, l'un d'Aetius (Us. 239, 11 et ss.) et de Diogène Laerce, X, 139 (Us. 71, 11 et 239, 7 ss.) qui l'un et l'autre séparent nettement la connaissance des dieux obtenue par le διάνοια, de celle obtenue par le λόγος. Pour Épicure les dieux existaient, ils étaient éternels et heureux. Les atomes qui les constituent ne sont pas des συγκρίσεις, mais des unités composées de parties étroitement unies et qui ne sauraient par conséquent contenir des intervalles vides. La divinité reste une et parfaite. Interprétation de Cicéron de nat. deor. I, § 49, qui s'explique aisément si l'on tient compte de la différence entre διάνοια et λόγος. ¶ Détails philologiques [R. Reitzenstein]. 609-623. (Cf. Hermes, 48, 1913, p. 250 ss.). 4. A propos de Minucius Felix. Dans le chap. v, Minucius Felix a utilisé une œuvre probablement grecque, écrite au point de vue sceptique, il y a introduit encore une pensée empruntée à Cicéron de nat. deor., III, 79-86. Renseignements anciens que l'on possède sur le jeu de l'ἐποστρακισμός décrit dans l'introduction de Minucius. Rapprochements linguistiques entre Minucius Felix et Frontin. Lire VII, 3: testis et Curtius <lacus>, qui equitis sui vel male vel honore hiatum profundae voraginis coaequavit. XI, 7, lire : utrumne < sine corporibus an > cum corporibus et corporibus quibus, ipsisne an innovatis. Corrections de ponctuation apportées à I, 3 ; XI, 5, VII, 4; IX, 1. ¶¶ Mélanges. Encore une fois ἀκοαί (Marinos, Vita Praeli, 32) [H. F. Müller]. 624-629. Défense de l'interprétation donnée à ce mot Athen. Mitt. 37, 1912, p. 53, contre les doutes émis par Walter, Hermes, 1914, p. 149 ss., ἀκοαὶ désigne bien des « oreilles » déposées dans le temple comme ex-voto. ¶ Un distique de Schiller expliqué par Plotin [H. F. Müller]. 630. Interprétation de deux vers de Schiller par une idée de Plotin. Enn., IV, 3, 9-17. ¶ A propos du décret athénien sur Chalcis [E. von Stern]. 630-632. Kolbe (Hermes, 1916, p. 479) croit que les ξένοι dont il est parlé, Ditt. Sylloge I³, 64, sont les métèques athéniens qui possèdent le privilège de l'iso-

télie. Le rapprochement qu'il fait du texte de l'inscription et de Bekker Anecdot., I, 267, 1, est hasardeux. Il ne peut s'agir en réalité que de métèques de Chalcis. ¶ Artus fututor [Hugo Gering]. 632-635. L'inscription reproduite par Audollent, Defixionum tabellae, nº 104, p.155, doit être lue : art(um) ligo Dercomagni fututor(em), cette imprécation a pour but de détruire la virilité d'un homme.

Indo-germanische Forschungen. Tome XXXIV (1914-1915). Deus et divus [Walther Schwering]. 1-44. Les deux termes divus et deus ont toujours présenté une différence, non dans la fonction grammaticale mais dans le sens. Divus n'est pas un adjectif, malgré certains faits qui pourraient le faire croire. Ainsi diva parens est l'équivalent de dea mater, divus ne devint adjectif qu'à l'époque de Constantin, au moment où la religion chrétienne interdit de nommer un empereur « dieu » mais permit cependant qu'on le nommât « divin », c'est-à-dire participant à la divinité. Digression historique : la renaissance carolingienne aurait déjà reconnu que l'adjectif divus- a -um n'existait pas. La différence entre les deux concepts de divus est donnée par les v. 52 et ss. de l'Amphitryon et par Sénèque, Apocoloc. 95 : uti divus Claudius ex hac die deus sit. Le terme divus indique le dieu en tant qu'individu, que personnalité. Le terme divus désigne la race, l'espèce des dieux. ¶ Les mots vieil-indiens en-amba [Herbert Peterson]. 222-249. Le suffixe -mbo- peut aussi se retrouver en grec sous la forme -αμβος (ἴαμβος, χηραμβὴς, διθύραμβος etc.) et en latin dans les mots palumbēs, stlembus. C'est un suffixe servant à désigner d'une manière plus précise substantifs et adjectifs. ¶ Contribution à l'explication de Hirt de la racine indo-européenne en es [W. von Osten-Sacken]. 249-254. ¶ L'origine de l'exocentrisme [Walter Petersen]. 254-285. Etude de la manière dont se forment de nouveaux mots. ¶ L'apocope des prépositions grecques [Eduard Hermann]. 338-365. Critique de la statistique effectuée par Ehrlich Griech. Betonung p. 20. L'apocope est en réalité tout à fait dépendante du mètre, c'était un moyen facile d'éviter la monotonie, désagréable pour les oreilles grecques, de plusieurs brèves qui se suivent. Chez Homère, elle est plutôt une réminiscence poétique qu'un des éléments de la langue parlée. Quant à ποτί il semble que ce soit chez Homère un mot ionien. ¶ Latin vulgaire [J. Compernass]. 389-391. Mactāre avec le sens de « battre » nihilhominus avec le sens de « de même ». ¶ Histoire des substantifs latins avec suffixe -ti- [Karl Brugmann]. 397-402. Aux mots grecs abstraits tels que ὅρᾶσις, κόσμησις correspondent en latin des formations en -tiōn- telles que partitio plautatio etc. auxquelles doit s'ajouter encore damnas, qui ne provient pas de * damnatos comme on l'a affirmé mais est bien plutôt un abstrait parent de damnatio et dérivé de damnāre. Ces mots abstraits purent prendre un sens concret par suite du même processus qui fit nommer une beauté, une femme belle ou potestas un fonctionnaire. ¶ Deux formations adverbiales en osque [Karl Brugmann]. 402-408. 1 lekss, ex. 2 púkkapid, [p]o capid, pocapit.

Tome XXXV (1915). De l'oratio recta dans les langues indo-européennes [E. Kieckers]. 1-93. I Etude des différentes manières dont on introduit le discours direct dans les différentes langues indo-européennes. ¶ De quelques formes nominales appartenant à ὀνίνημι [Karl Brugmann]. 94-96. A propos d'une inscription reproduite Gött. Nachr. 1914 p. 94. ss on peut remarquer que l'élément ὀνᾱ- se retrouve dans un certain nombre de mots, ainsi 'Ονήτωρ, 'Αριστωνάτας etc. Le neutre ὀνάϊον n'était pas à l'origine un comparatif, il ne l'est devenu que par confusion avec les véritables comparatifs ἥδιον, κρέσσον. ¶ Un datif vieux latin de la 5ᵉ déclinaison en -iei [† Rudolf Wilsdorf]. 97-99. Dans l'épitaphe de Scipio Hispanus (CIL I 38) l'incompréhen

sible progeniemi genui doit être lu progeniei ingenui; le texte du poète devait porter PROGENIEIINGEIVVI qui aura été mal compris par l'ouvrier chargé de graver l'inscription. ¶ Une forme verbale arcadienne [O.A.Danielsson]. 99-108. La forme ἀψευδήων ἄν (IGV² no. 343) n'est pas un subjonctif, c'est un optatif. Les Arcadiens, comme les Eoliens possédèrent les formes thématiques du verbe contract ἀδικήω qui pourrait expliquer la naissance de cette forme. ¶ A propos de la flexion verbale [H. Hirt]. 137-147. 1 L'optatif éolien. La forme à laquelle remonte l'optatif aoriste en -εια permet de constater que le subj. imp. latin correspond toujours à l'optatif des langues sœurs, jamais au subjonctif. 2 Latin nāvit = ags. cnēow. Réponse à Sommer (Ind. Germ. Forsch. 17,280 ss.) concernant l'explication des parfaits eu -u. ¶ Graeca [Eduard Hermann]. 164-172. 1 La forme tégéate πλήθι est maintenant assurée 2. IG V.2, 8 ss. La forme ἐσπερᾶσα vient de ἐκπεράω. dépasser 3. Exemples de l'arcadien πρόβατον dans le sens de bétail, 4 Arcadien ἐσδόκα, thessalien μεσπόδι. 5 Imparfait oblique thessalien. 6 ἀν(τ)ὶ cypriote. 7 Psilosis dans la Crète intérieure. 8 Homérique ἀΐσσω, 9, ἀλέγω, 10 ἐνὶμμεγάροισιν. ¶ La signification du suffixe -ter- [Wilhelm Streitberg]. 196-197. Ce suffixe indique la relativité. ¶ Etymologies [P. Peterson]. 199-216. Etymologies du grec αὐρ- « eau » κροιός. ¶ Latin vulgaire [Joh. Compernass]. 220-224. 1 De l'emploi du participe à la place du verbum definitum pour indiquer la durée de l'action. 2 Comment fut remplacé le datif prédicatif. 3 Pro eo ut, pro eo quod. ¶ Lat. habēre, got. haban [Karl. H. Meyer]. 224-237. Etude sur ces deux mots et les mots qui leur sont apparentés dans les différentes langues indo-européeenes. ¶ Darius ou Dareus? [Georg Sigwart]. 289-292 La forme Darius est la seule ancienne et la meilleure. ¶¶ Anzeiger. Comptes rendus.

Tome XXXVI (1916). De l'oratio recta dans les langues indo-européennes [E. Kieckers]. 1-70. Suite de l'article IF XXXV 1-93. ¶ Les hellénismes syntactiques chez Apulée [Joh. v. Geisau]. 70-98. 1 La question des hellénismes dans le latin est rendue difficile du fait qu'il est fort difficile de savoir ce qui est, dans une langue morte, original et ce qui est emprunté. Liste des différentes tournures qui peuvent, à coup sûr, être tenues pour des hellénismes. ¶ Grec κτείν 3 καίνω [E. Kieckers]. 233 235. Homère ne connaît pas καίνω qui est une forme plus récente due à la disparition par dissimilation du τ dans κατέκτανον. ¶ Formes dialectales grecques [Bruno Keil]. 236-242. Etude linguistique du § 6 de la loi de colonisation de Naupacte. ¶ Les hellénismes syntactiques chez Apulée [John. v. Geisau]. 242-287. Suite du dépouillement des hellénismes qui se rencontrent chez Apulée. ¶¶ Anzeiger. Comptes rendus.

Nachrichten von der Kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-hist. Klasse 1914. Heft I. Un Corpus donatiste des écrits de saint Cyprien [R. Reitzenstein]. Ce Corpus est inclus dans le Cod. Wirceburgensis theol. fol. 35 (= ms. de Würzbourg) et le Cod. Monacensis 3739, l'un et l'autre du début du ɪxᵉ s. Il comprend une « passion » de saint Cyprien (étudiée par Reitzenstein dans les Sitz.-Ber. de l'Académie d'Heidelberg, 1913, nᵒ 14), trois lettres de Cyprien, nᵒ 67, 6 et 4, un opuscule sur « le triple fruit de la vie humaine » (édité pour la première fois par le même critique dans Zeitsch. f. die neutest. Wiss., XV [1914], p. 60 et s.), une lettre perdue, puis la lettre nᵒ 10. Ce choix est de tendance nettement ascétique. Certains détails de la Passio qui ouvre le recueil, particulièrement l'interpolation: « Et Cyprianus « Deo laudes! » una cum ipso credentes « Deo laudes! » décèlent l'origine donatiste du recueil. Cyprien n'est pas l'auteur de l'opuscule sur « le triple fruit »; mais il est peu probable

que ce soit un faux donatiste. C'est plus probablement un écrit ancien, retouché par les donatistes, qui y ont inséré des idées ou des tours empruntés à Cyprien. Le Corpus a dû être constitué à l'époque des commencements du schisme, peu avant le synode d'Arles. Mais c'est là seulement une hypothèse, nullement une certitude.

¶¶ 1914. Fasc. 2. Remarques sur les petits écrits de Tacite [Reitzenstein]. P. 173-276. A propos de la récente édition (1914) du Dialogue des Orateurs par Gudeman, et de ses objections contre les travaux de Leo et d'Em. Jacob. Gudeman affirme que l'authenticité du Dialogue est aussi solidement assise sur la tradition que celle de n'importe quel autre ouvrage de l'antiquité classique. Cette affirmation est peu exacte. Une lettre d'Antonius Panormita publiée en 1899 par Sabbadini, et qui date d'avril 1426, montre qu'Antonius n'était pas sûr que le Dialogue fût de Tacite. Il n'avait pas encore vu l'opuscule à ce moment, mais son incertitude reflète celle de son informateur. D'autre part, un inventaire dû à un moine d'Hersfeld et utilisé dans un document signalé par Em. Jacob en 1910, semble bien avoir mentionné l'ouvrage sans nom d'auteur. Est-ce donc que le fameux manuscrit d'Hersfeld ne le donnait pas? Gudeman néglige ces faits qui méritent d'être discutés. Il attribue à tort une importance considérable à un prétendu témoignage indirect recueilli dans le rhéteur Euménius (Pan., IV, 2, 3). En revanche il affaiblit le passage beaucoup plus probant de Pline le Jeune, Ep., IX, 10. Il n'a pas saisi non plus les raisons véritables qui, au point de vue du style, ont induit Leo à placer le Dialogue à l'époque de Domitien. Il ne veut pas admettre que Tacite ait, dans le même temps, plaidé dans le Dialogue pour le Cicéronianisme prôné par Quintilien, et contre ce Cicéronianisme dans ses autres écrits. Cependant, soucieux avant tout de diversifier la forme comme le fond, ne le voit-on pas dans l'Agricola passer de l'imitation de Salluste à celle de Cicéron, selon l'ordre de sujets qu'il aborde? Les théoriciens du style antique, Quintilien, Pline le Jeune, ont fort bien distingué les divers styles nécessaires aux divers genres. Coup d'œil sur l'histoire du classicisme à Rome. La technique des discours dans l'Agricola et dans le Dialogue. Les discours de Maternus et d'Agricola décèlent la même orientation artistique, et doivent être partis de la même main. On y peut prendre une idée de la σεμνότης par laquelle Pline caractérise l'éloquence de Tacite. Discussion de détail sur les discours de Maternus et d'Aper : les corrections et interprétations de Gudeman sont souvent peu heureuses. Son tort est de n'avoir pas vu qu'alors que les preuves extérieures de l'authenticité du Dialogue se trouvent ébranlées, l'analyse du style de Tacite, l'évidence de sa forme parfois toute cicéronienne dans l'Agricola, résout beaucoup d'objections contre cette authenticité. La question de la date du Dialogue perd de son importance, si l'on se convainc que Tacite a pu l'écrire aussi bien avant Domitien qu'à la fin de son règne. On a l'impression que c'est un homme déjà mûr qui parle. Certains indices rendent peu vraisemblable que l'opuscule ait été publié sous un Flavius : le patientissimus ueri du § 8, implique sans doute une arrière-pensée de critique à l'égard de Vespasien. Des considérations d'ordre littéraire et politique militent pour rapprocher la composition du Dialogue des Orateurs de celle de l'Agricola. — Remarques sur la langue de Tacite; rien n'y est involontaire, c'est la création consciente d'un grand artiste. Un des torts de Gudeman, c'est aussi de s'être servi du Lexique de Tacite par Gerber et Greef, sans avoir assez soigneusement vérifié les nuances des expressions, travail délicat qu'un lexicographe est quelquefois réduit à négliger, mais que doit assumer le commentateur.

Année 1915. Fasc. 3. Un recueil juif de prières dans le septième livre des Constitutions Apostoliques [W. Bousset]. P. 435-489. Ce recueil se trouve, VII, 33 etc. La prière du § 35 n'est autre que la forme caractéristique de la Keduscha dans la liturgie juive. Celle du § 36 est une pièce de Sabbat. Dans celle du § 37, on peut reconnaître une prière juive remaniée. Les analogies évidentes entre VII 34 et VIII 12 s'expliquent par une source commune, judéo-hellénistique. Le caractère synagogual de VII 33 n'est pas douteux non plus: le mot ὁραματισμός est emprunté à la version d'Aquila; là encore c'est un judaïsme hellénistique qui se fait entendre. L'ensemble représente donc très vraisemblablement un recueil juif de prières, naïvement aménagées en pièces chrétiennes. On peut même ajouter que toute la liturgie des prières du huitième livre des Constitutions est dominée par une influence juive, celle de notre collection. La prétendue liturgie clémentine en est également marquée. Ces documents sont de grande importance pour l'histoire de la Diaspora juive dans le monde grec pendant l'ère chrétienne. Les travaux de Heintze sur les sources grecques du roman clémentin, ceux de Nestle sur la prière de Manassé et de Schwartz sur la Didascalie avaient déjà fourni des indications précieuses dans le même ordre de recherches.

Année 1916. Fasc. 2. Pour la prétendue Deprecatio Gelasii [W. Bousset]. P. 135-162. C'est W. Meyer qui a attiré l'attention sur cette Deprecatio contenue dans le Parisinus 1153. Parallèles liturgiques. Le fonds original de cette prière remonte au ɪvᵉ s. avant la séparation des empires d'Orient et d'Occident. ¶¶ Fasc. 3. La formule « Foi, Charité, Espérance » dans saint Paul [Reitzenstein]. P. 367-416. Réponse à Harnack qui, dans les Preussische Jahrb., t. CLXIV, p. 1 et s., accuse Reitzenstein d'avoir porté une grave atteinte à l'originalité du Christianisme en prétendant que cette formule (I Cor. xɪɪɪ, 13) et les concepts qu'elle implique, ont été empruntés par saint Paul à la religion des mystères hellénistiques. Quoi qu'en dise Harnack, cette formule ne doit pas être très ancienne, puisque ἐλπίς est un mot étranger aux synoptiques et que ἀγάπη n'apparaît qu'une seule fois dans Mathieu et dans saint Luc. Si l'on se rappelle que la « Gnose » était l'orgueil des Corinthiens, et, du point de vue chrétien, le grand péril de leur communauté, on peut admettre que Paul ait essayé de substituer à une formule mystique, d'origine hellénistique, telle que πίστις, ἀλήθεια, ἔρως, ἐλπίς (on en rencontre une de cette sorte chez Porphyre, ad Marcellum, 24, qui, sûrement, ne l'a pas créée) une autre formule de caractère plus spécifiquement chrétien. ¶¶ Remarques sur la littérature de martyrs. I. La désignation « martyr » [R. Reitzenstein]. P. 417-467. Katenbusch n'est pas arrivé à déterminer la portée exacte du mot martyr. Il a commis d'ailleurs une double erreur, celle de chercher le sens juridique de cette expression dans des textes qui ne le comportent nullement; celle aussi de n'avoir pas élargi son horizon au delà de la littérature chrétienne. L'interprétation de Holl, pour qui le μάρτυς τοῦ Θεοῦ est celui qui, ravi en extase au moment suprême, voit Dieu d'une vue immédiate, soulève aussi de grosses objections. En réalité, le développement de la signification du mot martyr peut s'esquisser ainsi. A l'origine le μάρτυς est l'envoyé de Dieu qui proclame solennellement devant les autorités ou devant la foule sa conviction que Jésus est le Messie. C'est la conception judaïque. Puis avec le développement des persécutions. à peu près vers le milieu du ɪɪᵉ siècle, le « martyr » devient celui qui, par le courage de son attitude, par les souffrances noblement acceptées, affirme en face du juge la vérité de sa religion. Ici une influence hellénistique se trahit, comme on s'en rend compte en étudiant parallèlement

certains passages d'Epictète. Mais en général, le Christianisme attache, par surcroît, au martyre l'idée de la mort, acceptée et subie : c'est que l'imitation du Christ, but proposé au chrétien complet, impliquait un sacrifice poussé jusqu'au bout, et pareil à celui que le Christ avait lui-même consommé. Il y a donc dans l'idée du « martyr » des éléments juifs, des éléments hellénistiques, et des éléments chrétiens dont on peut étudier les combinaisons à travers le Nouveau-Testament, les Pères apostoliques, la lettre des Martyrs de Lyon, Tertullien, Origène, etc. ¶¶ Fasc. 4. L'histoire d'un conte de reconnaissance [W. Bousset]. P. 469-551. L'attention de l'auteur a été attirée sur ce sujet par ses études sur les Recognitiones et Homiliae clémentines. Il suit la légende de Placidas et Eustasius (cf. P. G. de Migne, 94, 375 et Bolland. Acta S. Sept. t. VI (1757), 123 et s.) dans les littératures orientales et occidentales jusqu'au moyen âge. ¶¶ Fasc. 5. La plus ancienne rédaction latine de la légende de Placidas et Eustasius [W. Meyer]. Cette rédaction a été publiée par Meyer dans les Nachrichten de la Soc. de Göttingen, 1915, 269-287. Il la considère comme la forme la plus ancienne de cette légende (5e/6e s.) qui aurait émigré d'Occident en Orient, et non point l'inverse, ainsi que le suppose Bousset.

Pierre de Labriolle.

Neue Jahrbücher für das Klass. Altertum, Geschichte, und deutsche Litteratur und Pädagogik. 17e année (1914). 7e livr., 1re partie. Les nouvellistes ioniens [August Hausrath]. 441-461, 1 planche. L'anecdote, en Grèce remplaça l'épopée ; elle ressemblait, à l'origine, à un conte, puis passa des aventures des dieux à celles des rois. Ces nouvelles ioniennes aimaient le détail caractéristique, les actions mouvementées, elles étaient souvent obscènes et leur langue était crue. Bien que nous ne puissions pas en trouver de preuves certaines, il dut certainement exister un pont entre les nouvelles ioniennes anciennes et celles, plus récentes, dont on trouve des traces à partir du IIIe s. Ce genre littéraire fut certainement très répandu, si nous le connaissons si mal c'est que les nouvelles étaient plutôt destinées à être racontées qu'à être lues. Elles durent certainement, au point de vue de leur forme, subir l'influence des sophistes. Une illustration de ce que devaient être ces nouvelles est donnée par les fresques de la Casa Tiberina (Mon. de Inst. XI, pl. 45-48). ¶ Opinion de Plotin sur la nécessité et la liberté [H. F. Müller]. 462-488. Pour Plotin les éléments du monde constituent les parties d'un grand tout harmonique et animé. Chaque homme a donc son rôle à remplir, mais il peut le remplir bien ou mal. L'homme constituant aussi une unité, possédant une personnalité, est libre, mais d'une liberté relative car il est soumis aux instincts et aux passions aveugles. Plotin a combattu le fatalisme des astrologues, il sait qu'il existe une εἱμαρμένη mais il croit que l'homme peut y échapper. L'homme est libre en tant qu'il fait le bien, il devient esclave en faisant le mal. ¶¶ 2e partie. Les débuts dans l'étude du grec [O. Brinkmann]. 366-371. Il faut commencer l'étude du grec immédiatement par la lecture d'un auteur facile. ¶¶ 8e liv. 2e partie. Le développement du problème du monde dans la philosophie présocratique [E. Hoffmann]. 425-440. Trois grands problèmes ont occupé la philosophie avant Socrate, celui de la matière du monde, de la forme du monde, et du devenir du monde. Tous les philosophes ont abordé ces questions au point de vue uniquement métaphysique et sans tenir compte des problèmes de la connaissance dont les sophistes furent les premiers à comprendre l'importance. ¶¶ 9e livr. 1re partie. Pour caractériser Ménandre [Franz Paland]. 585-596. Ménandre s'est restreint volontairement, soit dans le choix des noms propres qui servaient

à désigner certains personnages caractéristiques, ainsi Davus, un esclave, Lachès, un vieillard, soit dans certains types de scènes; dans les limites cependant que Ménandre s'est assigné, il s'est montré un maître. ¶ Ce qu'il y a de typique et d'individuel dans la religiosité d'Aelius Aristides [O. Weinreich]. 597-606. Aelius vécut à une époque d'effervescence religieuse. On sent dans ses discours une âme enthousiaste plus naïve et vaniteuse que profonde. Il est un des fervents de la religion mystique de son temps. ¶ Birrenswark [A. Schulten]. 607-617. 2 cartes et une planche. Descriptions des ruines d'un camp romain près de Birrenswark au Sud de l'Écosse. ¶¶ 2e partie. La traduction d'Homère et les croyances populaires [E. Samter]. 508-512. On peut trouver dans l'Iliade et l'Odyssée un grand nombre de superstitions et de croyances populaires. On doit aussi parler aux élèves des rapports de la religion et de la morale chez Homère. ¶ Cicéron comme philosophe [Willy Schink]. 513-522. La lecture du De finibus est très profitable aux élèves par les aperçus qu'elle leur ouvre sur la valeur de la vie et par l'éducation de la pensée qu'elle leur procure. ¶¶ 10e livr., 1re partie. Thucydide et la sophistique [W. Nestle]. 648-685. Thucydide a une véritable passion pour la vérité, il transporte en histoire l'esprit et les méthodes des sciences naturelles. Son esprit de critique, son attitude dédaigneuse vis-à-vis de la religion et de la mantique, sa croyance à des lois auxquelles les hommes sont soumis, font de lui un disciple des sophistes. Un exemple caractéristique de la parenté d'esprit qu'il avait avec ces derniers est le dialogue entre les Athéniens et les Méliens (V, 85-113). ¶ Le groupe de Laocoon [R. Foerster]. 686-697. Étude des différentes conceptions artistiques du groupe de Laocoon soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes. ¶ Le problème de l'Historia Augusta [E. Hohl]. 698-712. La thèse de Dessau qui voit dans l'Histoire Auguste, l'œuvre d'un faussaire est un peu exagérée. Il y a beaucoup d'excellents éléments dans cette Histoire, mais son auteur a dû être un mystificateur qui écrivit sous Théodose et qui spécula sur l'instinct des lecteurs qui, comme on sait, raffolent des révélations et des mémoires de gens prétendus haut placés. On ne doit pas juger l'auteur de l'Histoire Auguste d'une manière trop sévère; si l'on tient compte qu'il est un mystificateur, quelques-unes de ses inventions sont des plus plaisantes, ainsi lorsqu'il nomme dans la vie de Maximin, les parents de l'empereur Micca et Hababa, il est évident que l'on a ici affaire à deux noms de fantaisie tirés du μιξοβάρβαροι de Hérodien, VI, 8, 1. Comme il a utilisé de bonnes sources il appartient à notre époque de faire le départ entre le bon grain et l'ivraie en utilisant ce que les papyrus, les monnaies et les inscriptions ont apporté de nouveau. ¶¶ 2e partie. Le genre de substantifs latins [O. Vogt]. 540-547. On peut faire retenir aux élèves le genre des mots, soit en leur rappelant ce que ces mots désignaient à l'origine, en rapprochant ainsi ignis du dieu Agni, soit en leur montrant certaines analogies avec le grec, ainsi pelagus est en grec τὸ πέλαγος.

18e année (1915). 1re livr., 1re partie. Les tombes des guerriers dans l'ancienne Grèce [Richard Heinze]. 1-7. Histoire de l'épigramme funéraire en tant qu'elle a servi à orner le tombeau des guerriers. ¶ Le groupe Marsyas de Myron [Paul Jonas Meier]. 8-14. 1 planche. Défend la théorie de la reconstitution du groupe Marsyas Athena qu'il avait proposé Neue Jahrbücher, 1911, p. 551 ss. ¶ Sacrifice funèbre pour Jugurtha [E. Maass]. 16-25. Interprétation d'Horace, Ode II, 1, 29 ss. Si Juno demande la ruine de Rome c'est que Rome s'est rendue responsable de la mort par trahison de Jugurtha... ¶¶ 2e partie. Nouvelles méthodes pour les débuts de l'enseignement du grec [Bruno Wilm]. 43-58. Recommande de commencer par la tra-

duction de Xénophon. ¶¶ 2e livr., 1re partie. Thucydide et le nom de la guerre du Péloponèse [Anton Elter]. 77-82. Le fait que les Grecs connaissaient le principe de l'alternative, c'est-à-dire que dans chaque traité d'alliance, chaque pays se nommait lui-même en premier lieu, permet de tirer la conclusion que Thucydide a puisé ses renseignements dans les archives d'Athènes et dans celles de Sparte. ¶ Choix de sculptures archaïques sur marbre, du Musée de l'Acropole par H. Schrader [Walther Amblung], 83-89, 1 planche. Étude du volume de Schrader, qui a tort d'admettre l'existence d'une école de sculpture à Paros, à laquelle il rattache une figure d'Athéna assise. ¶ Une coutume de Naxos lors des mariages [Ernst Samter]. 90-98. Le fragment d'Acontios et Kydippe reproduit P. Oxy. VII, p. 15 ss. contient une allusion très précise à un usage de Naxos dont le but était d'empêcher l'épouse de rester stérile. Cérémonies analogues chez les autres peuples. ¶¶ 2e partie. Ce que dit Plotin de l'éducation esthétique [H. F. Müller]. 69-79. L'homme doit développer ce qu'il y a de beau en lui car la vertu n'est que la beauté de l'âme. ¶¶ 3e livr., 1re partie. Les Chrétiens comme tertium genus [Peter Corssen]. 158-171. ¶ L'adieu à la vie d'Hadrien [Otto Immisch]. 201-203. Critique de la tradition donnée par Birt (Römische Charakterköpfe, p. 309) de la poésie d'Hadrien. ¶¶ 2e partie. Ce que pense Schopenhauer sur la valeur des anciens pour l'éducation de l'esprit [Karl Eymer]. 125-151. ¶¶ 4e livr., 1re partie Périclès et les partis d'Athènes [Arthur Rosenberg]. 205-223. On a trouvé un grand nombre d'ostraka du ve siècle av J.-C. qui portaient les noms de Thucydide et de Cleippides. L'ostracisme auquel ces ostraka se rapportent n'a pu, pour des raisons d'ordre historique, avoir eu lieu qu'en 427 au plus tard ou bien en 444 au plus tôt. La période de 447-444 est celle qui semble la plus vraisemblable. Peu avant le début de la guerre du Péloponèse, Périclès fut exposé à de violentes attaques qui se manifestèrent, dit-on, par les trois procès contre Phidias, Anaxagoras, Aspasie, l'action contre Anaxagoras a dû avoir lieu pendant l'été de l'année 430. Il n'y eut pas à vrai dire de procès car Anaxagoras quitta Athènes avant que la proposition de Diopeïthes fût adoptée. Quant à Aspasie, son procès n'est qu'une invention d'Eschine. Le procès de Phidias eut lieu en 437, mais il n'y eut pas de jugement prononcé car Phidias mourut. Conclusion : malgré des attaques parfois violentes l'autorité de Périclès resta incontestée jusqu'au moment de la peste et de l'invasion de l'Attique. ¶ La transformation d'une formule hellénistique en formule chrétienne [Martin Dibelius]. 224-236. l'Étude historique sur la formule : ἐκ σοῦ πάντα, ἐν σοὶ πάντα, εἰς σὲ πάντα. C'est le judaïsme hellénistique qu là comme ailleurs a servi d'intermédiaire entre l'Hellénisme et le Christianisme. ¶ Le blessé de Bavai [Bruno Sauer]. 237-248. Étude d'un bronze du Musée de Saint-Germain-en-Laye. C'est une très belle pièce, mais ce n'est pas, comme le voulait Reinach, une copie réduite du blessé de Crésilas. L'attitude du guerrier de Bavai ne correspond pas au deficiens de Pline, Hist. Nat., 34, 74. Tout porte à croire au contraire qu'on a affaire à une falsification moderne, dont l'origine serait à rechercher dans la conférence faite par Furtwangler en 1891. Le faussaire ou son inspirateur aurait refait du Crésilas sur les données de l'Amazone du Capitole et de l'Athena de Velletri. On doit pour ce travail supposer la collaboration d'un archéologue et d'un artiste. ¶¶ 2e partie Carl Loewe et l'antiquité classique [Leopold Hirschberg]. 190-212. ¶ La puissance de la tradition dans l'enseignement du grec [Otto Brinkinann]. 213-225. La force de la tradition est si grande qu'il est fort douteux que les professeurs abandonnent leur système grammatical pour la traduction de Xénophon. Cette force de la

tradition se retrouve partout, dans l'habitude de battre les enfants, de leur faire prononcer des syllabes incompréhensibles sous prétexte de les habituer à une prononciation meilleure, etc. ¶¶ 5e livr. 1re partie. L'art grec et les tombeaux de guerriers [Franz Studniczka]. 285-311. 24 planches et 9 figures. Conférences de vulgarisation. ¶¶ 6e livr. 1re partie. La conception du monde de Sénèque [Ernst Howald]. 353- 360. Sénèque unit en lui certain traits du stoïcien et de l'épicurien, il tient d'Epicure son dédain de la foule, son éloignement — théorique — des affaires publiques. ¶ La valeur historique de Tacite [Arthur Stein]. 361-374. Tacite de par sa famille et sa situation était bien placé pour connaître les événements qu'il racontait. Du fait de sa personnalité on doit émettre certaines réserves sur ses jugements, mais il est certain qu'il a rapporté avec la plus grande fidélité les faits qu'il connaissait. ¶¶ Les recherches archéologiques en Apulie [Hans Philip]. 428-439. La colonisation de l'Italie et de la Sicile par des Grecs suppose évidemment des relations entre la Grèce et l'Apulie. Les fouilles à Tarente ont amené la découverte de débris de civilisations préhelléniques. Les céramiques trouvées en Apulie ont un caractère nettement national, les traces d'influence hellénique que l'on y rencontre doivent s'expliquer plutôt par une influence commune venue des Balkans que par une influence directe de la Grèce sur l'Apulie. ¶ Les causes d'une guerre mondiale dans l'antiquité [Wilhelm Soltau]. 440-452. Les guerres Puniques ne furent pas une lutte de race, elles furent bien plutôt une lutte pour la prédominance économique, une lutte d'intérêts coloniaux. ¶¶ 9e livr. 1re partie. Nouvelles méthodes pour les recherches platoniciennes [O. Immisch]. 545-572. Les difficultés les plus graves dans les recherches sur la pensée de Platon, proviennent d'une part du fait que ce philosophe évolua tout le cours de son existence, d'autre part qu'il est difficile de distinguer le λόγος Πλατωνικός du λόγος Σωκρατικός ; en troisième lieu un certain nombre de dialogues ne contiennent pas de conclusion précise. La statistique verbale a fait faire de grands progrès, et l'on peut remarquer que la manière d'approuver des personnages est également différente suivant l'époque du dialogue. Le Phèdre, lui, occupe une place à part, il a été, comme un certain nombre d'indices le montrent, l'objet d'un remaniement. C'est une œuvre de jeunesse que Platon a transformée dans son âge mûr. ¶¶ 10e livr., 1re partie. La campagne des Helvètes. Contribution à la question de la véracité des Commentaires de César [Alfred Klotz]. 609-632. Résumé de la campagne de César contre les Helvètes, se terminant, naturellement, par une comparaison de César avec Hindenburg. ¶ Plotin et les Romantiques allemands [Max Wundt]. 649-672. ¶¶ 2e partie. Aristote et la guerre [Richard Meister]. 481-494. Question de la « guerre juste » d'après Aristote. La guerre ne peut être faite qu'en vue de la paix, quant au militarisme, il est nécessaire, paraît-il, d'après Aristote « car il est une des institutions qui protègent la Culture ».

19e année (1916). 1re partie, 1re livraison. La représentation de personnages mourants dans l'art grec [Hugo Blümner]. 1-20, 6 planches. Les scènes guerrières sont de tous les pays et de toutes les époques. L'agonie fut représentée tout d'abord par certains gestes caractéristiques; le développement de la peinture des vases à figures noires anciens eut comme conséquence qu'on essaya aussi d'indiquer la lutte contre la mort par une expression caractéristique de la figure. La plastique archaïque reproduit rarement des mourants, il en est de même au ve siècle. Si l'art du ve siècle s'essaye à reproduire des scènes d'agonie, il tâche toujours d'adoucir ce que ces scènes peuvent avoir d'horrible. Le ive s. suivit la même tradition.

L'époque hellénistique au contraire, dans sa recherche réaliste de l'effet, multiplie les personnages mourants et un chef-d'œuvre comme le Gaulois mourant du musée des Thermes, montre jusqu'à quelle intensité d'expression l'art de cette époque put parvenir. C'est la douleur morale que reproduisent les traits du Gaulois, la douleur du vaincu qu'absorbe le souci de l'avenir de son peuple. Le Laocoon, au contraire, ne révèle qu'une douleur purement physique. ¶¶ 2e livr.. 1re partie. Recueils de poésies de l'époque hellénistisque et romaine [W. Kroll]. 93-106. C'est l'époque alexandrine qui inventa les recueils de poésies qui réunissaient des œuvres de petite étendue, qui, si elles n'avaient pas été rassemblées se seraient irrémédiablement perdues. Le principe qui présidait à la composition du livre était que le lecteur ne devait pas être fatigué par une succession d'œuvres de même forme ou de même inspiration, on recherchait la plus grande variété possible. C'est ainsi que Horace, qui suivait en cela les Alexandrins, ne fait qu'exceptionnellement se suivre, dans ses odes, deux poésies de même structure métrique. Si le recueil est composé de poésies de même mètre, on recherchera à mettre de la variété dans les sujets, les églogues de Virgile sont un exemple typique à cet égard. Les poésies étant un excellent moyen de s'attirer la bienveillance de ses protecteurs elles sont souvent dédiées sans qu'il y ait un rapport quelconque entre la personne à qui l'on dédie et le sujet même de l'œuvre. ¶¶ 3e livr., 1re partie. Les contaminations dans la comédie latine [† Walther Schwering]. 167-185. Indication des différentes traces de contamination que l'on peut retrouver dans les comédies de Plaute et de Térence. ¶ La conception de Plotin sur la forme esthétique [O. Walzel]. 186-225. On ne peut séparer les théories esthétiques de Plotin de celles qu'il avait sur l'ensemble du monde. La Beauté n'a pour lui de valeur qu'en tant qu'elle est un reflet de l'esprit, la Beauté est en relation directe avec la Bonté, c'est-à-dire avec la Lumière, elle est un stimulant qui aide l'homme à se rapprocher du Divin, mais elle n'est qu'un moyen non un but. Plotin est encore un antique, il est plein d'admiration pour le monde extérieur qu'il ne méprise pas à la manière des Juifs alexandrins, en cela il s'oppose tout à fait aux gnostiques. Comparaison des théories esthétiques de Plotin et Platon d'une part avec celles d'Aristote. Influence de Plotin sur Goethe. Le grand mérite de Plotin, et ce qui le différencie de Platon c'est qu'il a vu que la Beauté ne provenait pas uniquement de l'objet, mais était surtout une émanation de quelque chose de supérieur dans l'esprit de l'artiste, mais il met cependant la Beauté sur un plan inférieur à la Bonté et estime que c'est le progrès moral qui doit être avant tout recherché. ¶¶ 5e livr., 1re partie. L'exposé des motifs dans l'Alceste d'Euripide [M. Siebourg]. 305-320. Réfutation de Wilamowitz qui suppose qu'Alceste, comme fiancée, avait promis de se sacrifier. Wilamowitz juge également mal le rôle d'Admète, il exagère l'importance de l'égoïsme dans ce personnage alors que toute la fin de la pièce est bâtie presque uniquement sur cette idée : Admète est hospitalier, son hospitalité doit être récompensée. ¶ Hannibal et le commandement de l'armée romaine lors de la bataille de Cannes [Oskar Viedebannt]: 321-336. 1 carte. Étude tactique sur la bataille de Cannes. Le plan romain n'était pas mauvais mais il n'avait rien de général, il devait fatalement être inférieur à celui d'Hannibal. ¶¶ 6e livr., 1re partie. L'ancienne écriture italique et la fondation de Cumes [V. Gardthausen]. 369-378. Le point de contact entre la Préhistoire et l'époque historique a été étudié, pour l'Italie par Montelius dans son Vorklassischen Chronologie Italiens. Il est très difficile de savoir où finit la Préhistoire et où commence l'Histoire. Montelius

place la fondation de Cumes et, par conséquent l'introduction de l'alphabet italique au xie siècle. C'est certainement trop tôt. Les données de Strabon (V, 243) et d'Eusèbe à ce sujet sont tout aussi peu historiques que les données sur la date de la guerre de Troie. Les fouilles faites à Cumes montrent clairement que cette ville ne dut guère être fondée avant 750 av. J.-C. L'introduction des alphabets italiques ne saurait donc être antérieure à cette date. ¶ Essai sur le mystère du Parménide de Platon [Max Schneidewin]. 379-401. Le Parménide n'est pas une œuvre de Platon. C'est bien plutôt une parodie de la méthode et des idées platoniciennes dont le résultat est un scepticisme absolu. ¶¶ 2e partie. La linguistique dans l'enseignement du latin [Wilhelm Sander]. 276-284. C'est une erreur de croire que la linguistique est quelque chose de trop difficile pour les enfants. Certains phénomènes peuvent parfaitement être compris par eux et il est excellent qu'ils apprennent à se rendre compte de ce qu'est le devenir dans l'histoire d'une langue. ¶¶ 9e liv., 1re partie. Kronos et les Titans [Max Pohlenz]. 549-594. Le culte de Kronos se retrouve aux endroits les plus différents, il est éminemment sporadique et semble partout extrêmement ancien, preuve que l'on a affaire à une divinité adorée par les Grecs avant qu'ils se fussent séparés en différents peuples. Des rapports étroits unissent le culte de Kronos avec celui de Zeus. La légende que Zeus était le fils de Kronos remonte vraisemblablement au fait que le culte du premier remplaça peu à peu celui du second sans arriver cependant à le faire disparaître entièrement. Kronos avait son siège dans la Grèce continentale, la naissance de Zeus est placée dans l'île de Crète, on a ainsi deux cycles de légendes locales dont l'union est peut-être due au Crétois Epiménides. Le terme de Titan servait à désigner à l'origine la génération des dieux qui furent par la suite remplacés par les dieux de l'Olympe. Réfutation de Kaibel qui voudrait établir le caractère ithyphallique des Titans.

Rheinisches Museum T. 71 (1916). 1. La fondation de Marseille. Essai sur l'histoire des légendes et des coutumes [L. Radermacher] 1-16. Aristote dans sa Μεσσαλιωτῶν πολιτείᾳ raconte en ces termes la fondation de Marseille : le Phocéen Euxenos était lié d'amitié avec le roi Nannos. Ce dernier prépara le mariage de sa fille Gepta et décida qu'elle serait la femme de celui à qui elle remettrait une coupe pleine de vin. Euxenos fut l'élu. Athénée lib XIII 576^a raconte une histoire qui présente avec la précédente des similitudes frappantes : Zariadres, le frère d'Hystaspes, le maitre des territoires qui s'étendent jusqu'au Tanaïs vit en rêve Odatis qui, elle aussi rêva de Zariadres. Le père d'Odatis, le roi Ortamès décida que sa fille épouserait celui à qui elle tendrait une coupe remplie. Averti de la chose, Zariadres s'approche de la salle du festin où la cérémonie devait avoir lieu, reçoit la coupe et enlève la jeune fille. Erwin Rohde (Griechisch. Roman p. 16 ss.) a rapproché de cette dernière histoire une autre légende racontée par le poète persan Firdusis. Toutes deux remontent à une même origine. On pourrait trouver d'autres motifs analogues dans certaines légendes chinoises ou persanes qui ont toutes comme trait caractéristique que c'est la femme qui choisit elle-même son mari. Le récit d'Athénée, qui remonte à Chares, est le produit d'une contamination ; si Odatis choisit Zariadres ce dernier n'a pas besoin de l'enlever. Comme Chares ainsi qu'Aristote faisaient partie de l'entourage d'Alexandre le Grand, on peut supposer que l'histoire racontée par Charès remonte à celle racontée par Aristote. C'est donc la légende marseillaise qui serait originale, et proviendrait de traditions Ligures ou Celtiques. On retrouve en effet certaines légendes semblables chez les peuples du nord, voir par exemple Paulus Diaconus

Gesta Longobard. III, 30. ¶ Lustrum [W. F. Otto]. 17-40. Lustrum c'est l'opération par laquelle une troupe de bêtes de sacrifice (suovetaurilia) est menée autour de la ville. Lustrare c'est accomplir toute purification rituelle. Il y a donc contradiction entre lustrum et lustrare puisque le premier a pour but d'éviter un malheur menaçant, le second d'éloigner une faute, un crime déjà commis. Réfutation de l'hypothèse de Deubner qui fait dériver lustrare de lustrum (Archiv für Religionswissenschaft XVI, p. 127 ss.) et croit que ce mot pouvait désigner également les eaux sales comme purgamen et purgamentun désignent à la fois un moyen de purification et de la boue. Cependant lustrum ne peut venir de luere, car le mot luere = laver n'existait pas en ancien latin. On ne connaissait alors que lavere qui n'a pu donner que difficilement lustrum. La comparaison avec purgamen n'est pas valable car l'objet de purgare dont purgamen est dérivé a été dès l'origine non seulement ce qui est purifié, mais également ce qui a dû être éloigné pour que la purification fût accomplie. Il vaut donc mieux admettre l'étymologie lŭstrum < lutum (cf. λύθρον). Critique des différentes explications de la forme lustrum condere. Lustrare, dont il faut partir, a en réalité plusieurs sens, le sens de purifier est un des plus récents. Lustrare vient bien de lustrum, mais il faut savoir ce que lustrum pouvait signifier. Or un des sens de lustrare est éclairer, donc lustrum remonte à la racine lūc- que l'on retrouve dans lux, luceo, λεύσσω, du sens d'éclairer est sorti celui de considérer, oculis lustrare, puis celui de visiter. Un autre sens de lustrare est celui de faire promener une procession d'animaux pour protéger un champ, une ville, etc., il y a toujours l'idée d'entourer. Or quelle était à l'origine la cérémonie du cens, c'était une revue, une présentation donc, — en se souvenant du sens du mot lustrare = éclairer considérer — un lustrum. Donc le mot lustrum désignait à l'origine la partie profane du cens. Une revue des troupes appelées au combat était une lustratio exercitus. Le mot de armi lustrium désigne la consécration des armes. Le dies lustricus est le jour où l'enfant est montré, présenté. C'est le sens originairement profane de lustrum qui permet d'expliquer l'expression lustrum condere. Le peuple après avoir subi la revue qui se passait au début de chaque cens se disperse, mais les listes sont déposées à l'Aerarium. Or le mot condere (cf. Lex Iulia municip. 156 et Cicéron Verr. II 4, 140) désigne justement l'acte de déposer et de garder aux Archives. ¶ Poésies de circonstances homériques [Arthur Ludwich], pp. 41-78. I. Les anciens ont cru à la réalité de l'existence d'Homère, de là une foule de légendes qui méritent d'être étudiées car elles sont un peu de l'âme antique. Une de ces biographies homériques mérite de retenir l'attention soit par son originalité soit par son unité. Ecrite en ionien elle est mise sous le nom d'Hérodote, elle ne doit guère être plus ancienne que le IIe s. ap. J.-C., mais il n'en est pas de même des vers attribués à Homère qui y sont cités et qui doivent être de beaucoup plus anciens. Ces vers sont dans toute la force du terme des « poésies de circonstance », et l'intérêt de la biographie, attribuée à Hérodote, consiste dans le fait qu'elle est la seule qui essaie de fixer dans le temps et dans le lieu toutes les poésies qui étaient, dans l'Antiquité, prétendues homériques. Les manuscrits de cette biographie sont des plus nombreux, Thomas W. Allen dans son édition d'Homère (Oxford 1912 T. 5) en a utilisé quelques-uns. Il a eu tort d'appeler celui qu'il baptise P^{10} vetustissimus, car il ne remonte pas au delà du xve s. Critique de la valeur des différents manuscrits contenant les biographies. Les meilleurs sont L^{b} P^{a} et V auxquels s'adjoint U. La légende mise sous le nom d'Hérodote s'écarte assez fréquemment des autres traditions et spécialement de Suidas ;

il vaut donc la peine de rapprocher ces différences. Analyse complète et détaillée de la biographie d'Homère, avec reproduction et apparat critique pour les vers. A propos de la poésie χαλκῆ παρθένος εἰμί, Μιδέω δ'ἐπὶ σήματι κεῖμαι (Pl. Phèdre 264 d) L. combat la théorie suivant laquelle on aurait considéré dans l'antiquité, Homère comme l'auteur de tout le cycle épique. Il y eut trois sortes de cycles, le cycle homérique, le rhétorique et l'épique. Aucun témoignage n'attribue à Homère la composition de tout le cycle épique. Les paroles de Proklos p. 102, 3 οἱ μέντοι γε ἀρχαῖοι καὶ τὸν κύκλον ἀναφέρουσιν εἰς αὐτον s'entendent des poésies du genre de l'épigramme de Midas. ¶ Les débuts de la biographie et de la manière psychologique d'écrire l'histoire dans la littérature grecque [A. v. Mess]. 79-101. 2. Aristoxène de Tarente a plusieurs traits de commun avec Théopompe, le créateur de la manière psychologique d'écrire l'histoire. Ce n'est pas cependant que la forme de la biographie n'ait pas existé longtemps avant ces deux hommes, et Isocrate, malgré la solennité de ses déclarations n'a rien découvert. La biographie est sortie tout naturellement du discours et du genre épistolaire. Toutes les époques où il existe des hommes doués d'imagination, penseurs et sensibles, ont aimé les récits où un individu raconte ses aventures. L'Odyssée n'est-elle pas composée en grande partie des récits très personnels d'Ulysse ? Les débris des mémoires et des souvenirs de voyages d'Ion qui nous sont parvenus montrent à quel degré de perfection l'art du récit était parvenu au v[e] s. La Biographie n'a sa raison d'être que lorsqu'elle traite de personnalités vraiment grandes. Aristoxène, lui, écrivit la vie des philosophes. Nous connaissons ses œuvres surtout par les polémiques qu'elles excitèrent. La manière dont Aristoxène présenta Socrate parut un scandale à beaucoup. Aristoxène était avant tout vrai et franc, aussi nous est-il d'un grand secours pour essayer de connaître certaines personnalités que d'autres traditions ront idéalisé. On n'a qu'insuffisamment porté attention à ce qu'il nous rapporte de Socrate. Pourtant l'on commence à se faire de ce dernier une image plus exacte. C'est le mérite d'Ivo Bruns (Literarisches Porträt 1896 p. 328 ss.) d'avoir montré que le Socrate de Platon quoique vrai n'était pas réalistement exact. Et pourtant comme le véritable Socrate transperce même à travers les récits du Banquet ! Socrate n'était pas un ascète, il ne cherchait pas à se singulariser et vivait la vie de ses contemporains. Il peut dans le Banquet, résister au sommeil et à l'ivresse jusqu'au petit jour et se rend, en quittant la salle du festin, au gymnase comme si rien ne s'était passé, il n'est ni un débauché ni un tempérant. Il n'est pas parfait, ne passe pas pour tel et Aristoxène, précisément, nous indique quelques traits qui servent à mieux comprendre sa forte et profonde personnalité. Socrate exerçait par sa voix, par son extérieur une profonde influence sur ceux qui l'écoutaient, mais sous une apparence calme, il cachait un tempérament passionné et bouillant et lorsqu'il se mettait en colère il perdait alors toute retenue et toute mesure. Voilà ce que la littérature socratique ne nous apprend pas et pourtant certains indices comme la conduite de Socrate lors de la retraite de Delion auraient pu nous le faire deviner. Socrate était aussi un tempérament sensuel, mais il savait se dominer. Aristoxène n'est cependant pas infaillible il s'est trompé lorsqu'il nous a parlé de la bigamie de Socrate, de même lorsqu'il l'accuse de ramasser de la petite monnaie pour la dépenser ensuite. Socrate n'était pas riche, il est donc fort compréhensible qu'il ait parfois accepté de l'argent de ses amis. Aristoxène, du reste, n'attaqua pas le Socrate réel, mais celui de la légende, et grâce à cela il nous a donné certains traits du véritable Socrate, mais il faut

noter cependant qu'il n'a vu en lui que le moraliste et pas assez le philosophe. Cela provient du fait qu'Aristoxène, élève d'Aristote, possédait davantage l'esprit et la méthode des sciences naturelles, il ne pouvait pénétrer au fond de l'âme d'une personnalité géniale comme celle de Socrate qui par bien des points ressemble à Luther. ¶ Critique du texte du Πρὸς ἀστρολόγους de Sextus Empiricus [August Nebe] 102-196. La découverte de deux nouveaux mss. permet de rétablir un peu mieux le texte. L'un est la traduction latine des Πυρρωνείων ὑποτυπώσεων retrouvée dans le Par. lat. 14700, l'autre le Codex Laur. 85, 19. Malheureusement ces deux manuscrits ne sont d'aucun secours pour l'édition du livre contre les astrologues. Nous possédons cependant pour ce livre une tradition différente de la Vulgate, c'est celle du Laurentianus 59,17 (S_1) et du Laurentianus 9,32 (S_2) du xive siècle. Nous pouvons également utiliser les emprunts faits par Hippolyte dans la première moitié du iiie s. L'adversaire des Gnostiques dans son grand ouvrage κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος a utilisé des paragraphes entiers du πρὸς ἀστρολόγους de sorte que, grâce à lui, nous possédons pour certains passages de Sextus une tradition différente de celle des autres manuscrits. Indication des passages où la Vulgate a une leçon meilleure. Indication des passages qui peuvent servir à caractériser le texte tel qu'Hippolyte nous l'a transmis. Correction d'un grand nombre de passages de Sextus. ¶ Une nouvelle inscription de Censeurs originaire de Preneste [Arthur Rosenberg]. 117-127. Etude de l'inscription publiée tout d'abord par O. Mancini, Notizie degli scavi 1914 p. 195 puis par O. Marucchi, Bulletino della Comm. arch. communale XLI p. 22. Mancini en avait fixé la date à la fin du iie ou au i^er^ siècle av. J.-C. Elle est pourtant plus ancienne. Comme on peut le déduire de la forme de certaines lettres elle doit être antérieure à 175 av. J.-C. Elle appartient à l'époque qui précéda Sylla. Il exista en effet deux époques dans la constitution de Preneste : après Sylla les maires se nommaient duoviri, le conseil municipal decuriones, avant Sylla le conseil s'appelait Senatus, le maire praetor, c'est à la terminologie de ce temps-là qu'appartiennent les censeurs. A ce moment Preneste était une république aristocratique de l'ancienne Italie. Une des plus nobles familles de la ville était celle des Saufeius dont nous retrouvons fréquemment le nom dans les inscriptions. Nous connaissons aussi la gens Orcevia. Le nom de la déesse à qui l'autel où se trouvait cette inscription est dédié est Juno Palosticaria. Ce mot se rapporte à Palosticus. Palostic- est lui-même un composé dont le premier membre serait Palus, le second membre remonte à ta racine stig-. Les anciennes inscriptions de Préneste ne connaissent pas le g. On peut donc supposer qu'ici Palosticaria est pour Palostigaria. Or stig- remonte à stigare qui est le simple de instigare. Le mot stigare nous est connu par le Corp. Gloss. Lat. V 515, 54 ; 526, 6 ; 579, 40 qui donne le sens de incendo, inflammo, distinguo. Stigare peut avoir donc le sens d'exciter, irriter. Or palus (cf. Horace Sat. I, 8, 5) peut avoir un sens obscène. Le sens de pală stigus se déduit par conséquent de lui-même surtout si on le compare avec une cérémonie rapportée par Wissowa, Religion d. Römer [2] 243. Junon serait donc dans cette inscription la déesse de la fécondité. Que savons-nous de la censure à Preneste ? L'on ne rencontre cette magistrature que dans les pays montagneux de l'Italie centrale. Les Samnites la connaissent, les Osques de la Campanie l'ignorent. Le fait que son existence est maintenant attestée pour Preneste élargit encore le domaine où on la rencontre. Il est vraisemblable que c'est Rome qui, au ve s. a emprunté la censure à Tibur ou à Preneste. Les similitudes du reste entre ces deux dernières villes sont caractéristiques. ¶ L'élégie de Solon

εἰς ἑαυτόν [Kare Reinhardt]. 127-135. Le vers 33 n'a pas encore reçu une explication satisfaisante il faut lire : σπεύδειν ἣν αὐτὸς δόξαν ἕκαστος ἔχει. Cette lecture est rendue nécessaire soit par l'ensemble de la poésie soit par certains passages parallèles. ¶ A propos de l'élégie [Friedrich Wilhelm]. 136-142. Ovide. Am. II 14. Cette poésie reprend le thème des discours des stoïciens contre tout désir antinaturel. Ov. Am. II 16 se rapproche en plus d'un point de la lettre de Ménandre à Glycère dans Alciphron IV 18 dont on ne peut naturellement séparer la réponse IV 19. On trouve chez les deux auteurs l'amour de la terre natale. Il est possible que tous deux aient utilisé dans le recueil de litterae amatoriae la lettre authentique de Ménandre à Glycère. ¶ Contributions à la critique du texte des médecins latins [Max Niedermann]. 142-150. Lire Scribonius Largus p. 2, 19 ss. ed. Helmreich : omnibus implorantibus auxilia sua porrectura succursuram. Id. Ch. xxi p. 13, 5 ss. Lire : certe exterius pungunt foramina primae tuniculae oculi atque < in > initiis interdum non tam molestam futuram concitant epiphoram. Id. Ch. 86 p. 37, 8. Lire au lieu de passi meconi proposé par Helmreich passum Myconium. Id. Ch. 90 p. 38, 10 ss. Lire : Pastillus ad tussim... item ad eos, qui sanguinem < ore > rejiciunt. Medicina Plinii I 1, p. 10, 12 ss. ed. Val. Rose. Lire au lieu de : Pollinem sili ginis admixto ovi albo, simul et quiddam salis albi conspergi oportet frontique inbui. Pollinem siliginis admixto ovi albo, simul et quiddam salis conspergi oportet frontique iulini. Le second albi n'est qu'une dittographie. Med. Plin I 13 p.27 1 ss. Lire Mori radix per messes inciditur. Id. II, 6 p.47, 15 ss, Panicum in lacte caprino decoctum more sorbitionis <bis> in die sumitur. Id. II 13, p. 56, 6 s. Lire : Hederaceis vasis. Pseudo Apulée. De herbarum medicaminibus. Ch. LVI 2. Garder la leçon du Cod. Vratislaviensis... et potui datam colicis vel tussicis prodesse dicimus. Id. Ch 85, Lire : Alii brathy, alii amethyston alii cynopalion etc... Id. Ch. 8, 6 Lire : Herbae rutae rore matutino madentis sucus collectus in Vasculo habeto. Id. Ch. IV, 2. Le ms. V donne, Ad uvam et fauces vel scruveas. Bien qu'il ne soit guère possible de dire si le texte traditionnel doit être maintenu, il est certain qu'il s'agit ici de scrofules. Le mot lui-même scrofa est d'origine dialectale. La forme vraiment latine devait être scroba, scruba, scrua d'où le français écrouelles serait déduit. Mulomedicina Chironis. Ch. 517 p. 169, 3 ss ed. Oder. Le génitif pluriel similiorum n'existe pas, il faut lire simili(h)orum. Ch. 679 p. 214, 9 ss. Lire : in posterioribus mecies medium ventrem etc. Mecies est l'orthographe vulgaire de metiens. Antidotaria Bruxellensia (Valentin Rose, Theodori Prisciani euporiston libri III) 19 p. 3694 s. La leçon : resinam autem et cetera cum reliquo oleo resoluta leui foco cololus est la bonne. Il faut garder l'expression leui foco là où Rose a mis arbitrairement leni foco contre le témoignage du ms. de Bruxelles. ¶¶ Mélanges. L'invocation à Thetis [L. Rodermacher]. 151-153. La poésie contenue dans l'Heroicus de Philostrate p. 325, Kayser ed. maior n'est pas ancienne, elle est composée d'anapestes et doit être lue aussi Θέτι κυανέα, Θέτι Πηλεία, | μέγαν ἃ τέκες υἱὸν 'Αχιλλέα, τοῦ | θνατὰ μὲν ὅσον φύσις ἤνεγκεν | Τροία λάχε, σᾶς δ'ὅσον ἀθανάτου | γενεᾶς παῖς ἔσπασε, Πόντος ἔχει, βαῖνε πρὸς αἰπὸν τόνδε κολωνὸν | μετ' 'Αχιλλέως ἔμπυρα <βαῖνει θεά> | βαῖν' ἀδάκρυτος μετὰ Θεσσαλίας, | Θέτι κυανέα, Θέτι Πηλεία. ¶ Flinders Petrie I 30, 1 = Witkowski, Epistulae priuatae graecae 1 [L. Radermacher]. 154. Lire à la fin de cette lettre ὄντα ἐν Μέμφει ἀρρωστοῦντα και τ[ημελούμενον | ἐν τ]ῷ 'Ασκληπιείῳ. ¶ Addenda au volume « Tragédies attiques » [E. Petersen] 154. Quelques corrections apportées au volume de l'auteur. Attische Tragödie als Bild und Bühnen Kunst. ¶ Extrait d'une ancienne édition du de moribus de Sénèque [T. O.

Achelis]. Description d'une édition de Sénèque donnée en 1499 par Magnus Hundt qui contient [fol. 4 recto] le traité de moribus publié comme inédit par B. Hauréau, Notices et extraits des mss. de la Bibl. Nat. XXXIII 1 (1890) p. 227-228. ¶ Addenda [A. Brinckmann]. Le miracle raconté Pseudo Aristoteles Θαυμάσια ἀκούσματα Ch. 137 p. 844 a 35, se trouve également rapporté dans les ἱστορίαι θαυμάσιαι d'Apollonius ch. 13 et dans l'inscription de Stratonice BCH XXVIII 1904 p. 21 Nr I B l 15 ss. Reproduction de l'inscription B C H XI 1887 p.386 N° 4, cette épigramme en hexamètre est terminée par un sotadée. ¶¶ N° 2. La constitution fiscale et la richesse publique en Attique [J. H. Lipsius]. 161-186. L'inscription IG 1333 mérite une attention toute particulière pour la lumière qu'elle jette sur un passage de Polybe II 62. Elle contient l'estimation de la fortune des contribuables à Messène entre le second et le premier av. J.-C. Elle a déjà été étudiée par Wilhelm, Jahresheften des öster. archäol. Instituts 1914. Elle vient d'autant plus à propos que ces dernières années certaines idées fausses se sont répandues sur la fortune publique en Attique. Polybe parle d'une estimation générale des fortunes faites en 378/377 qui aurait donné 6270 talents. Démosthène dans son discours sur les Symmoriés § 30 et 19 fixe le τὸ τῆς χώρας τίμημα à 6000 talents. Ces chiffres ont paru trop inférieurs à plusieurs voilà pourquoi Wachsmuth et Rodbertus ont supposé que Polybe aurait voulu désigner non la fortune générale de l'Attique mais le revenu annuel. Böckh, Staatshaushalt, I³p. 578 ss. avait également supposé que le τίμημα désignait la part de fortune imposable qui était taxée plus ou moins haut suivant la grandeur de la fortune. Une telle explication a le tort de charger Polybe d'une grossière erreur, elle se heurte de plus à certaines objections d'ordre linguistique. Le τίμημα comme le montre un grand nombre de passages, — ainsi Lysias XIX 48, Isée VII, Platon, les Lois XII p. 955 D etc., est l'estimation de la fortune faite par le contribuable lui-même. Le seul passage qui offre difficulté est celui du discours de Démosthène contre Aphobos § 9 qui ne peut être expliqué que si l'on tient compte de certains autres passages semblables ainsi § 7 et § 4. Il ressort clairement du discours contre Aphobos que les tuteurs de Démosthène avaient estimé sa fortune à une hauteur qui le plaçait dans la classe la plus élevée, celle qui devait payer un taux d'impôt plus fort, celui de 5 mines sur 25 mines. Il est incompréhensible que Guiraud dans son travail l'Impôt sur le capital à Athènes p. 99 ait pu supposer que pour toutes les classes le taux était d'un 5ᵉ sur la fortune. Francotte dans son livre Les Finances des cités grecques (1909) p. 32 comprend d'une manière différente les affirmations de Démosthène dans son discours contre Aphobos, suivant lui lorsque Démosthène avait été classé dans la Symmorie qui devait payer l'impôt du 20 °/₀ de sa fortune, il ne s'agit pas de la somme que, en cas de besoin l'Etat pouvait réclamer partiellement ou totalement mais bien de la somme qui pouvait être employée à couvrir le déficit au cas où d'autres contribuables n'auraient pas payé leur impôt. Mais on ne voit pas comment ce sens pourrait être contenu dans les simples mots εἰσφέρειν εἰς τὴν συμμορίαν. On ne peut pas non plus comme le voudrait Kahrstedt, Die athenischen Symmorien dans ses Forschungen zur Geschichte des ausgehenden fünften und des vierten Jahrhunderts (1910) p. 220 ss. prendre le mot de εἰσφέρειν dans le sens προεισφέρειν. Bäckh tirait un autre argument à l'appui de sa théorie sur le système des impôts en Attique d'un passage de Pollux VIII 130 ss. qui se recouvre d'une manière singulière avec ce que dit Aristote dans son 'Αθηναιών πολιτεία 7, 3 d'où Stahl s'est naturellement hâté de conclure que les deux auteurs avaient puisé à la même source alors qu'il serait plus raisonnable d'admettre que Pollux ou plutôt sa source

a utilisé à côté d'Aristote encore un autre auteur. C'est sur ce passage cependant que s'est basé Böckh pour admettre que d'après l'organisation de Solon les Pentakosiomedimnes devaient payer l'impôt de toute leur fortune, les Chevaliers des 5/6es les zeugites des 5/9es. Ce passage de Pollux ne permet pas cependant d'arriver à un résultat certain touchant les impôts athéniens. Si Pisistrate réclama un 1/10e, les Pisistratides 1/20e de tous les produits du sol, on ne peut déduire de là qu'ils s'interdirent, en cas de besoin, de lever toute autre sorte d'impôt et l'on doit avouer que l'on sait fort peu de chose sur ce que fut au début le système fiscal en Attique. On est plus au clair sur la période qui suivit l'année de Nausinikos. On sait que, sur la base de l'estimation de la fortune publique que Polybe a mentionnée, toute la partie de la population soumise aux impôts fut divisée en 20 symmories qui devaient fournir chacune une quantité d'impôts équivalents. Lorsque, 21 ans plus tard le même principe fut utilisé pour l'organisation de la triérarchie, les symmories pour la triérarchie ne purent recouvrir celles qui existaient pour l'eisphora et cela pour les raisons suivantes : tandis que tous les citoyens qui avaient un chiffre minimum de fortune étaient appelés à contribuer à l'eisphora, seuls les riches étaient obligés d'être soumis à la Triérarchie. De plus les biens des clérouques, des orphelins, des corporations n'étaient pas soumis à l'eisphora tandis qu'on les mettait à contribution pour la Triérarchie. Par la loi de Périandre l'obligation d'être triérarque fut imposée à 1200 συντελεῖς mais comme cela ne suffisait pas, Démosthène dans son discours sur les symmories proposa de porter leur nombre à 2000. Ces 1200 étaient soumis aux liturgies encycliques, car du moment qu'un grand nombre avait à se partager les frais de la Triérarchie cette charge ne devait guère être plus lourde que les autres liturgies. Par la loi de 340 Démosthène fit reposer la Triérarchie uniquement sur les épaules de 300 προεισφέροντες qui supportèrent seuls ce fardeau comme on peut le déduire du discours d'Hypéride contre Pasiklès Fr. 134 Bl. et contre Polyeuktos Fr. 159. Ces 300 ne formaient que des cercles plus restreints dans l'intérieur des symmories, on comprend dès lors comment il se fait que dans les inscriptions et chez les orateurs on puisse parler de συμμορίαι sans autre désignation. L'Etat utilisait les 300 comme προεισφέροντες sans leur garantir le remboursement de leurs avances. Le discours d'Isée sur l'héritage de Philoktenion § 60 donne une certaine vraisemblance à l'hypothèse émise par Thumser, de civium Athenensium muneribus p. 57 que, à l'époque la plus ancienne, les démotes devaient proposer les citoyens les plus riches de leurs districts et que c'était dans ce nombre que les stratèges choisissaient les 300. Le discours contre Phainippos tenu à l'époque d'Alexandre donne l'impression qu'à ce moment l'inscription dans les 300 obligeait pour de longues années à la προεισφόρα. Un passage du discours contre Polycles a été compris par Francotte p. 40 ss. d'une manière assez différente. Il admet qu'à côté de l'impôt sur la fortune il existait au IVe s. un impôt foncier et que suivant le cas le choix entre les deux pouvait être laissé libre. L'erreur qui a donné naissance à cette opinion est qu'on a cru qu'Apollodore parlait de la levée des impôts dans les dèmes alors qu'en réalité il était question de la désignation pour la προεισφόρα. On ne peut non plus déduire la distinction de deux impôts de l'inscription IG II n. 1055, la comparaison avec les autres baux à loyer montre qu'il s'agit non d'un impôt foncier mais de l'impôt ordinaire sur la fortune. Quant à tirer de ces contrats la preuve de l'existence d'un cadastre cela est également abusif, on peut tout au plus déduire, ce qui va de soi, que les dèmes et les autres corporations possédaient un état de leurs propriétés

foncières. Si un cadastre avait existé, il serait des plus étranges que l'on ne trouve aucune allusion à ce fait dans les nombreux procès où il est question de propriétés. Le passage de Platon, Lois V p. 745 A qui réclame une liste même de la propriété mobilière ne prouve rien. Critique de l'opinion de Cavaignac et de Stahl sur la propriété publique en Attique. Tous deux ont essayé de prouver que l'affirmation de Polybe II 62 ne pouvait être exacte. Cependant l'inscription de Messène citée en commençant, peut servir à son interprétation. Il faut tout d'abord savoir le nombre des contribuables. Beloch en se basant sur la liste IG V 1 n. 1398 croit pouvoir affirmer dans son livre Bevölkerung der griechisch-römischen Welt p. 149 que le nombre des citoyens de Messène était d'au moins 5000, mais cette conclusion qui se base sur le nombre de 80 éphèbes a un défaut, elle ne tient pas compte du temps que pouvait durer l'éphébie. On en est donc réduit aux rares indications que l'on possède sur les levées de troupe à Messène et qui permettent de fixer le nombre des hommes en état de porter les armes à 7000 au maximum et la fortune par tête d'habitant à un 1/6e de talent. Il va sans dire que la comparaison entre Messène et Athènes, entre une ville presque exclusivement agricole et une métropole internationale ne doit être faite qu'avec prudence, mais il n'est pas exagéré d'affirmer qu'au ve s. en Attique la fortune, par tête d'habitant, devait être d'un 1/4 de talent. ¶ Contribution à l'histoire du mot Fides [Eduard Fraenkel]. 187-199. Fides ne veut pas dire comme l'indiquent les dictionnaires, uniquement confiance, foi, à l'époque républicaine il a avant tout le sens de caution, promesse, fidélité, et désigne tout ce à quoi l'on peut se confier, que cela soit une garantie ou une assurance. Une seule exception purement apparente est le alicui fidem habere de Plaute ; on donne ici à ce mot le sens de confiance, foi. Or on ne peut séparer cette expression de celle fides est alicui avec parfois (Plaut. Amph. 555) apud pour désigner la personne. Ici le mot a évidemment le sens de crédibilité, sécurité que l'on peut avoir. Un autre exemple tel que Plaute Bacch. 570 montre que fides est la qualité, la prérogative de celui à qui l'on se confie, plus exactement sa conduite à l'égard de l'autre, et non pas l'activité psychique le sentiment de celui qui se confie. Ce n'est que dans le De inventione qui date de la jeunesse de Cicéron que l'on rencontre pour la première fois fidem facere soit absolument, soit avec le datif, auditoribus. Ce fides-là est la πιθανότης, la caractéristique du bon discours. Cicéron emploie, dans ses discours, l'expression fidem facere dans le sens de éveiller la confiance ; il n'emploie le mot isolé de fides, foi, que dans ses ouvrages rhétoriques. Il est bien évident que, chez Cicéron, fides n'a plus le même sens qu'auparavant. L'évolution sémantique a dû se produire ainsi : les anciens Romains, et cela est caractéristique, ne possédaient pas de mots pour désigner la foi. Un rhéteur à un moment donné par une imitation d'une formule grecque a créé fidem facere pour indiquer l'action que doit causer un discours; des écoles de rhétorique ce nouveau sens de fides passa dans le peuple. Discussion de ce que veut dire bona fides, qui n'a pas le sens de bonne foi, mais de « sous bonne garantie », il n'y a aucune idée morale mais bien plutôt commerciale, on est sûr du résultat car toutes les précautions sont prises. Quant à di vostram fidem ou di, obsecro vostram fidem, c'est une expression qui rappelle la capitulation des peuples qui se remettaient in fidem au peuple Romain qui lui devait alors la sauvegarde de ses propriétés ou de ses biens mais qui en revanche avait sur lui la potestas. De là provient aussi le in fide alicuius esse qui désigne la situation du client par rapport au patron. Si l'accouchée Plaute Aul. 692 crie Juno Lucina, tuam fidem, c'est qu'elle demande à la déesse d'être reçue dans

sa fides, et d'être avec elle dans un rapport de garantie. Les exemples d'une pareille formule sont nombreux il n'est jamais question de fidélité de la part de celui à qui on l'accorde. Il va de soi que le mot de fides devait prendre aussi très rapidement le sens de la qualité de la personne qui offrait des garanties mais il est bon d'appuyer sur ce fait que le mot de fides n'avait à l'origine aucune valeur morale. ¶ Poésies de circonstances homériques [Arthur Ludwich]. 200-231. 3. Continuation de l'étude critique et du résumé de la vie d'Homère commencée Rhein. Mus. 71, 41-78. Conclusion générale : l'auteur de la vie a voulu montrer qu'Homère était un Eolien, et non un Dorien ni un Ionien, il a voulu montrer son évolution, les poésies qu'il avait composées, l'époque à laquelle il appartient etc. Une vie de ce genre possède nettement le caractère d'une conférence scientifique destinée à un cercle d'élèves. Le ton en est simple et clair, on ne trouve aucune allusion à des traditions littéraires, l'enthousiasme n'est pas débordant, on croit sentir les traces d'un esprit, raisonnable et rassis. Certains termes sont spécialement employés pour désigner les différentes compositions du poète : ainsi ποίησις désigne les œuvres d'un caractère élevé, une seule d'entre les poésies de circonstances est également baptisée ποίησις c'est l'épigramme de Midas, mais on sait qu'elle était le type de tout un genre poétique, les autres sont nommées tout simplement ἔπεα, enfin l'auteur de la vie emploie le terme ἀείδει pour caractériser deux poésies de demande composées, suivant la tradition, à Samos et qui donnent toutes deux l'impression d'être de véritables chansons populaires samiennes. ¶ Φύσις chez Plotin [H. F. Müller]. 232-245. Le mot de φύσις est très fréquemment employé par Plotin et peut avoir différents sens. Il peut avoir tout d'abord une signification très affaiblie, remplir le rôle de simple périphrase, ainsi I 1, 6, τὴν τοῦ ζῴου φύσιν et ζῷον désignent exactement la même chose, de même II, 9, 18 τὴν τῶν ἄστρων φύσιν et τὰ ἄστρα. Le terme de φύσις ne veut pas du tout dire « âme » dans ces passages comme le prétendent Bouillet et Kiefer. Il y a évidemment dans l'emploi du mot de φύσις une très légère nuance dans l'expression mais il n'y a aucune différence dans la signification. C'est surtout avec les mots σῶμα et ψυχὴ que Plotin emploie le terme de φύσις avec le sens atténué indiqué plus haut. Φύσις pour Plotin désigne également la caractéristique, le caractère particulier d'un être ou d'une chose, ainsi II 9. 9, ἡ φύσις ἡμῶν, ce qui nous distingue, notre caractéristique. Un autre sens est encore celui de οὐσία (essentia) quant à la Nature elle-même, la φύσις τῆς φύσεως, on ne peut dire ce qu'elle est pour Plotin qu'en donnant quelques indications sur sa philosophie. Φύσις est tout d'abord le monde extérieur, la natura naturata de Spinoza. Ce monde est un organisme vivant et ce monde est beau. On ne doit pas le mépriser comme le font les Gnostiques, on doit en admirer les beautés. Plotin, lorsqu'il parle de la Nature, est souvent rempli d'une religieuse émotion, il est plein d'admiration pour l'ordre et la beauté de cet univers et de respect pour les lois immuables qui le régissent. Il n'y a pas d'autre magie que la Magie de la Nature. Le monde étant un organisme vivant ses différentes parties réagissent sur le Tout et le mot magique qu unit tous les êtres est celui de sympathie (συμπάθεια τῶν ὅλων). Amour et haine, attraction et répulsion sont à la base de tout et qui veut connaître la véritable Magie n'a qu'à s'approprier les procédés dont se sert la Nature elle-même. Mais le Monde est animé et vivifié par une force qui la parcourt et la dirige, cette force c'est l'âme, la « bonne sœur », la φύσις. L'âme est l'intermédiaire entre deux mondes, elle est douée de volonté, elle peut agir. Une des théories les plus originales de Plotin est celle de la contemplation

de la Nature, il entend par là l'intuition, la vision immédiate et extatique de Dieu; par ce moyen on peut pénétrer dans l'intérieur de la Nature, et contempler les lois mystérieuses et secrètes qui régissent le monde. ¶ Procopiana I [H. Kallenberg]. 246-269. L'édition de Haury est la première qui permette d'asseoir la critique du texte de Procope sur des bases solides. Voici quelques autres passages où l'on peut apporter certaines corrections: I 4. 8 et I 4. 11 préférer la leçon de G ἐς ὀλίγον car lorsque des troupes serrent les rangs, le nombre de soldats ne devient pas moindre, ce que voudrait dire ἐς ὀλίγους mais l'espace occupé par eux est moins considérable. I 79. Supprimer ὁ Καβάδης qui n'est qu'une glose marginale intruse. I 913. Lire avec van Herwerden (Mnemosyne 1906 p. 40 ss.) ξὺν τῷ εὐπρεπεῖ λόγῳ. I 12. 4. Il faut lire avec Haury ῥίπτεῖν et non ῥιπτειν car on trouve toujours à l'imparfait ἐρρίπτουν. I 18. 32. Devant un comparatif, Procope emploie toujours πολλῷ, on lira donc πολλῷ θᾶσσον. I 24. 20. Lire : ἐς τοσόνδε κινδύνου et non ἐς τοσόνδε κίνδυνον. I. 25. 42. Supprimer l'article dans la phrase ἐς τὴν ναῦν εἰσεβίβασαν il n'est en effet pas fait allusion à un navire dans ce qui précède. I 26.9. Suivre la leçon de G qui supprime θύρα dans ἐν τῇ μὲ ταύλῳ θύρᾳ τῶν δορυφόρων εὑρόντες ὀλίγους. II. 10. 16. Lire avec G δεικνύναι τὰς πρός τε 'Αλαμούνδαρον, de même que II 11. 16 ὅπως αὐτὸ τὰ ὕστατα dans le sens de « pour la dernière fois ». II 24.10 : au lieu de οὐ γὰρ οἶδεν lire avec G et en adoptant la correction εὖ de Haury : εὖ γὰρ εἰδέναι. II 25. 18. Lire en cet endroit ἐξ ὑπογύου. La leçon de Haury VII 9. 11 et VIII 34. 31 ὑπογυίου n'est pas bonne il faut lire ἐξ ὑπύγύου et ὑπόγυον. II 26. 6. Garder ἀμυνόμενοι qu'omettent V. G. III 4. 10, ainsi que VI 23. 8 lire οὐ μήποτε et non pas οὔποτε. IV 11. 44. Dans la suite il n'est plus jamais question de la τύχη mais uniquement de la valeur du chef ἡ τύχη, qui est du reste omis par P, est une interpolation. IV 15. 16. Il faut écrire en cet endroit ainsi que III 16. 11, IV 11. 23 ἔλεξε τοιάδε. V 11. 13 Lire : εἰς καιρὸν ἐλθοῦσα et non εἰς τὸν καιρόν. VI 1.2 lire : ἐν τῇ πρώτῃ ὁρμῇ VI 2.23 Dindorf et Haury ont tous deux κατεῖδον τε καὶ οἱ βεβοηθηκότες, ici οἱ est un datif on doit donc avoir καί οἱ. VI 7.38. Lire ici non κατεῖχεν αὐτοῦ mais κατεῖχε αὐτοῦ. VI 15.36. Lire δύναμιν τὴν Ρωμαίων. VI 25.21. l. τὸ δὲ καὶ ὅρκους ἀδικοῦντα. VI 29.3 l. Γότθοι τε καὶ Οὐίττιγις VI 29. 15. οὐδὲν αὐτοὺς οἵους n'est pas suffisant. Κακόν ou ἄχαρι doivent être tombés après οὐδέν. VII 8. 14 l. δείσαντες ἀμφ'αὐτῷ. Suivant en cela le modèle d'Hérodote, Procope écrit fréquemment ἀμφί τινι dans le sens de περί τινος. Une autre caractéristique de la langue de Procope réside dans le fait qu'il écrira πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον, mais que s'il fait précéder le mot ἥλιον de l'article, il ajoute en général που après le participe et écrit πρὸς δύοντά που τὸν ἥλιον. VII 10. 3. l. ὅπερ ἂν δυνατὰ εἴη. VIII 11.36. ἐν Αὐξίμῳ est une glose intruse. VII 23.15. l. ἄχρι ἐς τὸ ἕτερον. VIII 1.9 ; Dindorf a προσοικοῦσι τοῖς 'Αρμενίοις, Haury, πρ. τοὺς 'Αρμενίους. Les deux cas sont possibles et l'on ne peut trancher la difficulté. VIII. 6.14. Lire Μαιώτην et non Μαιήτην. VIII 14. 11 : ajouter l'article devant ἀναγκάσαι. VIII 17. 8. L'emploi du relatif ou démonstratif ἐν τοῖς est très répandu chez Procope, les mss. le rendent par ἐν οἷς et même une fois par ἐν τούτοις. Indication des cas où les mss. portent ἐν οἷς ou ἐν τοῖς. VIII 19. 12 l. avec Exc. de legat. II (De Boor 510. 28) πράσσεται δὴ οὖν ταῦτα τοῖς ποιμέσι. VIII 23.2 'Επικράτεια veut dire l'autorité, le territoire possédé il est clair qu'il faut lire dans ce chapitre ἀπονώτερον τὴν αὐτοῦ ἐπικράτησιν θήσονται, car si ἐπικράτησις peut avoir parfois le sens de ἐπικράτεια le contraire n'est pas possible. VIII 23.32. l. ἐπὶ πονηρῷ τῷ σφετέρῳ. VIII 26. 13. supprimer l'article dans la phrase Ἔρουλος μέν τὸ γένος. VIII 31. 4. l. κατὰ<δὲ τὸ>δεξιόν. Arc. 4. 2 l. οὐ μήποτε πρὸς (ou ἐπὶ) αὐτούς ou κατ' αὐτῶν ἐπιτρέψωσι. Arc. 5. 25 : placer πρότερον devant συγγνώμης. Arc. 9. 5. au lieu de ἀντεκατέστησε lire ἀντικα-

τέστησε. Arc. 9. 50. Pour plus de clarté lire : ὁ δὲ <᾿Ιουστῖνος> ἠλιθιάζων κ. τ. λ. Aedif. II 7 l. τό<τε> Ἐδέσσης τεῖχος. Aedif. II 8. 12 l. ἀλλὰ καὶ ἐπὶ πλεῖστον. Aedif. IV. 10. 12. l. ἕτερον δὲ αὐτίκα ἐπὶ τῆς αὐτῆς χώρας ἀνέστησε. ¶ Poux et épouiller. Contribution à Lucilius et à Martial [Th. Birt]. 269-278. Les poux, que la vie dans les tranchées a mis au premier plan dans l'actualité, tiennent une place des plus restreintes dans la littérature de l'antiquité. Cela tient au grand soin de propreté des Grecs et des Romains. Cependant dans la poésie latine archaïque les poux sont parfois mentionnés et cela n'a rien d'étonnant puisque les bains ne commencèrent à se répandre qu'au IIe-IIIe s. av. J.-C. On peut être certain que les allusions à la vermine qu'on pourra rencontrer chez les comiques latins ne proviennent pas des originaux grecs mais sont une addition des adaptateurs, qu'il s'agisse de Plaute, Curculio 500 ou de Livius Andronicus dans son Gladiolus. Dans cette dernière pièce un soldat fanfaron se vante d'avoir tué un grand nombre d'ennemis en un jour, ce à quoi son interlocuteur lui répond : « sont-ce des puces, ou bien des punaises, ou bien des poux, dis-le moi. » De même, dans le 29e livre de Lucilius V. 882 Marx, se trouve un passage qu'il faut lire ainsi : hic me ubi | videt, subblanditur, palpatur, caput scabit, pedés legit. Il ne faut pas croire avec Marx que l'homme dont il est question, pris au dépourvu, embarrassé, se cherche ses propres poux ; se gratter la tête passe encore, mais s'épouiller dans un instant d'embarras, n'est pas possible car c'est une opération qui demande la plus grande attention. Il faut entendre plutôt que la personne dont il est parlé, dans l'intention de flatter, de rendre service, cherche les poux de l'autre. Cela n'a rien d'extraordinaire. Sylla (Plutarque ch. 36) se faisait épouiller par un nombreux personnel de domestiques et aider quelqu'un à pourchasser sa vermine passe encore aujourd'hui à Naples pour être d'une extrême politesse. Le rapprochement que fait Marx, pour justifier son point de vue, de Apulée Metam. X 10 n'est pas valable car, dans Apulée pedes veut dire les pieds non les poux. L'habitude de la chasse à la vermine faite sur une autre personne peut se déduire encore d'un frg. de la Vidularia : ubi quamque pedem viderat, subfurabatur omnis, ainsi que de la splendide exclamation chez Novius 107 : est pedis unus ingens in naso < tuo >! Ainsi qu'il a été dit en commençant, la littérature latine ignore le pou. On a voulu cependant voir une allusion à cet animal dans Martial XII 59 où on lisait V. 8 ss. Hinc menti dominus periculosi, hinc pediculosi et inde lippus. Cette lecture est des plus défectueuses, car comment supposer que Martial, qui savait pourtant le latin, ait pu écrire pēdīculosus ? Il faut lire : hinc venti dominus periculosi en rapprochant de Pétrone, Trimalcion : multis jam diebus venter mihi non respondit. Un venter crepitans peut présenter un certain danger pour le voisinage. Quant au vers suivant, on doit éliminer pediculosi et lire : Hinc rex unoculus vel inde lippus, où le rex désigne le patron du client, ce qui va très bien après le dominus du v. 8. Il reste entendu que pour le sens on doit compléter : hinc rex unoculus vel inde rex lippus. ¶¶ Mélanges. Un poète Pius? (à propos de Anth. Pal. XI 333) [K. Preisendanz]. 278-280. L'incompréhensible πειος qui se trouve dans la marge peut servir à compléter heureusement un vers. On lira donc Anth. Pal XI 333. ναῦ! πρῶτον ναῦς ὦπται ὑδρωπική, ἀλλὰ γ Ἔπειοῦ μὴ σορὸν οὖσαν ἴδῃς κ. τ. λ. On sait qu'Epeios était l'éternel porteur d'eau des Atrides. Cf. Athénée X 457. Le nom propre Eikandros qui se trouve au début de l'épigramme veut dire : l'homme à l'esprit léger. Le terme de Μαντισιος qui accompagne Ep. XI 5 le nom de Callikter doit provenir de Μανήσίος. Callikter serait ainsi originaire de Manesion, ville d'Asie Mineure. On peut tirer la ville

natale d'un autre poète de l'Ep. V 48 (ed. Stadtm.) où se trouvent en marge les lettres του δικαιουγαλλου. Si l'on suppose que dans ces lettres se cache le nom du poète Gaituli(k)os dont le nom est souvent estropié par les copistes ou pourrait très bien supposer que le ms. portait à Γαιτουλίκου Γάλλου et l'on pourrait supposer que l'auteur s'appelait Gaetulicus Gallus ou qu'il était Gaulois d'origine. ¶ A propos de l'Agnostos Theos de Norden [Hans Lietzmann]. 280-281. Lire Philostrate, Vita Apollonii VI 3 p. 205 K : καὶ ταῦτα <μάθοις ἄν> Ἀθήνησιν. De même l. Jean Chrysostome 21ᵉ homélie sur la première épître aux Corinthiens (t. X p. 182ᵉ Montfaucon) : καὶ ταῦτα <μάθοις ἄν> ἐν Ἀντιοχείᾳ. ¶ Carmen = profession de foi [Hans Lietzmann]. 282. On peut rapprocher Pline. Epist. X 96 des Acta S. Marcelli Papae § 4 (Acta. Sanct. Jan. II p. 6). La marche de la conversation est la même. ¶ Détails épigraphiques [Paul Walters]. 1. Dans le catalogue de la collection Bourguignon (Catalogue d'antiquités grecques et romaines provenant de Naples 18 mars 1901) se trouve sous le nᵒ 30 un Stampos représentant Pélée et Thétis. Sous les anses se trouvent, d'après la description, deux mots. La Revue Arch. 1901 I p. 436 a lu Εἰσύλης et y a vu un nouveau nom. d'éphèbe. Il est préférable de lire : καλὸς εἶ σύ γε. 2. Furtwängler-Reichholds Griech. Vasenmaleri Pl. 125. représente un Silène mettant en mouvement une escarpolette sur laquelle est assise une jeune fille. Au-dessus du Silène se trouve une inscription qu'il faut lire εἶα ὦ εἶα en cf. Aristophane. Paix. V. 459 ss. 3. Dans le temple d'Aphaia à Egée on a retrouvé un certain nombre de tessons sur lesquels sont gravées des lettres (V. Furtwängler Aegina, das Heiligtum von Aphaia p. 455 ss. Cf. no. 240 et 245). Ces débris permettent de reconstituer l'inscription Παράμονος καὶ Ἀριστοφάνης ἀνέθηκαν. ¶ A propos d'une inscription byzantine de l'an 882 [Νικος Α. Βέης]. 285-288. ¶ Variété [A. Brinkmann]. Dans le gros frg. du livre 2 d'Aristoxène Ῥυθμικὰ στοιχεῖα on lit p. 276 Mor. καλῶς δ'εἰπεῖν, les mss. portent καλοῦ qu'il faut corriger en (ὡς) καθόλου εἰπεῖν.

Nᵒ 3. Justus de Tibériade [† Franz Rühl]. 289-308. Ce n'est pas la destruction de Jérusalem qui fixa pour des siècles la destinée du peuple Juif, c'est bien plutôt la révolte qui se produisit sous le règne d'Hadrien qui eut comme conséquence la mort d'un très grand nombre de Juifs. A partir du règne d'Hadrien la nation juive se désintéresse de l'histoire du monde. Une excellente preuve de ce fait est fournie par le Seder 'Olam rabba, un des livres d'histoire profane qui jouirent de la plus grande célébrité. L'auteur ne s'intéresse à l'histoire des autres peuples qu'en tant que celle-là est reflétée par la Bible. Quelle différence avec Josèphe ! Le fait que l'histoire du rival de ce dernier, Justus de Tibériade a disparu sans laisser la moindre trace dans la littérature juive, montre jusqu'à quel point les Juifs rompirent avec les écrivains du passé. Ce que nous savons sur Justus de Tibériade est tiré d'un très court article de Photius. cod. 33. Nous apprenons que les Chroniques de cet écrivain devaient comprendre toute l'histoire du peuple Juif. Photius lui reproche de n'avoir pas fait mention de Jésus-Christ. Cela s'accorde admirablement avec le frg. de Philostorgias chez Suidas s. v. Φλέγων. Que veut dire l'expression ἐν τοῖς στέμμασιν dans l'article de Photius ? Diogène Laerce (II 5, 41) parle d'une tentative infructueuse de Platon pour sauver Socrate et se réfère à Justus ἐν τῷ στέμματι. Réfutation de Schürer. (Geschichte des Jüdischen Volkes I³ p. 62) qui suppose que la référence de Photius et celle de Diogène Laerce se rapportent à deux ouvrages différents. Στέμματα doit vouloir dire simplement « couronnes » et ce serait un titre très approprié pour un livre qui traite de beaucoup de sujets différents, cf. en effet les Στρωματεῖς de Clément d'Ale-

xandrie, les κεστοί de Julius Africanus. La Chronique des rois Juifs aurait constitué une partie de ces στέμματα, quelques extraits d'une histoire des philosophes grecs en auraient constitué une autre. On sait en effet (v. Josèphe Vita c. 9) que Justus possédait une éducation hellénique. Ce que nous savons de sa vie est dû entièrement à Josèphe qui, dans son autobiographie, ne se contente pas de réfuter ce que Justus avait dit sur son compte mais dissimule encore avec un art consommé tout ce qui pourrait renseigner sur la personne de son rival. De plus les faits tels qu'ils sont présentés dans l'autobiographie sont parfois en contradiction frappante avec ce que l'on sait par la guerre des Juifs. Il est donc très difficile de porter un jugement sur le rôle réel de Justus. Il semble cependant qu'il n'appartint à aucun des grands partis mais fut bien plutôt un partisan et jusqu'à un certain point, un agent du roi Agrippa. Court aperçu de l'histoire de l'insurrection juive. Justus s'y montre constamment favorable à Agrippa. Il est fort regrettable que l'œuvre de Justus soit perdue car elle devait contenir, du fait de la situation occupée par son auteur, une foule de renseignements précieux et différer passablement de celle de Josèphe. On sait que Justus émettait des doutes sur l'authenticité des actes héroïques dont se vantait Josèphe. Cela suffit à expliquer la colère de ce dernier qui lui reproche de n'avoir publié ses Chroniques qu'après la mort de Titus et d'Agrippa, alors donc que les témoins étaient morts. Cela est precisément une preuve que l'œuvre de Justus devait être très impartiale et ne pas flatter les Romains. La perte de cet ouvrage nous empêche de connaître quel fut, pendant l'insurrection, le point de vue juif. ¶ L'époque de Cornelius Labeo [W. Kroll]. 309-357. B. Böhm dans son travail, De Cornelii Labeonis aetate (Königsberg 1913) a essayé de prouver que cet auteur avait vécu au plus tard au début du IIe s. ce qui a permis à Bousset Gött. Gel. Anz. 1914, 753 de tirer certaines conclusions pour l'histoire religieuse. La question vaut la peine d'être reprise. Exposé des preuves apportées par Böhm : Macrobe, Sat. I 16, 29, § 5 et 28 à propos des nundinae cite Labeo, or sa source est Suétone, donc Suétone cite Labeo. Réfutation de l'hypothèse de Böhm: pour situer Labeo il ne faut pas partir de faits extérieurs mais utiliser les procédés de la critique interne. Labeo n'est ni un néoplatonicien, ni un stoïcien, c'est un antiquaire. Labeo ne peut être nommé néo-platonicien qu'en tant que les théories néo-platoniciennes ne constituent pas une philosophie mais bien plutôt un système religieux et moral. Au sujet de l'oracle d'Apollon de Claros rapporté par Macrobe, Sat. I 8, 19, Labeo écrivit un livre intitulé de oraculo Apollinis Clarii. Böhm fait son possible pour reculer le plus possible la date de cet oracle, alors qu'il est évident que l'ouvrage de Labeo ne peut dater que d'une époque où l'oracle d'Apollon était de nouveau célèbre, or cette époque est le IIe siècle. Niggebiet et Bousset ont admis que l'adversaire combattu par Arnobe dans son second livre était Labeo, or il n'en est rien. Analyse longue et détaillée (130 p.) des 2 premiers livres d'Arnobe. Si l'on veut caractériser cet auteur on lui trouvera toutes les qualités et tous les défauts d'un rhéteur. Il sait s'orienter dans des domaines qui ne lui sont pas spécialement connus, il sait dissimuler la pauvreté de sa pensée sous une abondance de mots, ses connaissances au point de vue théologique ne sont guère profondes, et il est fort difficile de savoir quelles sont ses sources. Cependant on peut déduire du passage I 52 p. 35, 17 qu'il dut utiliser Cronios. Il est certain aussi qu'Arnobe utilisa Labeo (cf. en effet c. 62 et Servius ad Aen. III. 68.) mais il est exagéré de dire que pour la seconde partie du livre 2 Arnobe suit entièrement Cornelius Labeo. ¶ Un nouveau roman grec [B. A. Müller]. 358-363. Reproduction du no. 151 des Publicazioni della società italiana per

la ricerca dei papiri vol. II. Ce n'est pas un débris d'une œuvre historique mais bien plutôt d'un roman. Il y est question d'un repas où le roi et la reine prennent place. ¶ Le Lysis de Platon [H. V. Arnim]. 364-387. Réfutation du compte rendu que Pohlenz (GGA 1916 no. 5) a consacré au livre d'Arnim « Platos Jugenddialoge ». D'après Pholenz l'idée centrale du Lysis serait celle-là : l'amitié nous unit avec les hommes qui nous complètent nous-même, elle est éveillée par le sentiment que, par l'amitié, nous comblons une lacune en nous, mais la raison profonde est que nous avons devant les yeux le Bien idéal dont nous nous rapprochons lorsque nous devenons plus parfaits par la φιλία. Mais φιλία n'a pas toujours dans le Lysis le sens d'amitié entre hommes, du reste où Pohl. prend-il que nous ne ressentons de l'amitié que pour les personnes qui nous complètent? On sent fréquemment qu'il a été poussé par l'idée de retrouver dans le Lysis ce qu'on rencontre dans le Banquet. Le peu d'estime que P. éprouve pour la statistique linguistique chez Platon est injustifié, ainsi que son reproche d'une interprétation arbitraire des textes. Il n'est pas possible d'autre part, si l'on veut bien saisir quelle était la véritable pensée de Platon, de ne pas rapprocher le Lysis des autres dialogues. Pohl. prétend ne pas trouver trace, dans le Lysis, d'une double sorte d'amitié, c'est à tort, on peu distinguer très facilement p. ex. 219 d et 220 a une séparation entre une amitié plus ou moins élevée entre une οὐράνιος et une πάνδημος φιλία. Il est évident que l'on peut arriver à distinguer ce qui était la conviction intime de Platon et ce qu'il a avancé alors que lui-même n'y croyait pas. En résumé Pohlenz n'a pas compris le Lysis qui, en ce qui concerne la date doit être placé avant le Charmides. ¶ A propos de l'écrit de Galien περὶ τοῦ πὰρ' Ἱπποκράτει κώματος [Hermann Schöne]. 388-405. On ne possède qu'un seul ms. grec du de comate, le cod. Laurent. Gr. 74, 3 (L) qui présente cependant une grosse lacune dont le scribe ne fait aucunement mention et contient d'autre part un morceau d'origine étrangère emprunté à l'adv. Lycum. Le Cod. Par. lat. 6865 renferme une traduction latine qui contient ce qui manque à L mais n'a pas le frg. emprunté à l'Adv. Lycum. Cette traduction a été faite du grec et non de l'arabe et sa valeur est considérable. Liste des indications de lacunes qui se rencontrent dans L. et qui peuvent être remplies grâce au secours apporté par la traduction. Corrections au texte tel qu'il esi donné par l'édition Mewaldt. P. 182,16, conserver la leçon des mss. φρενιτικὴν αὐτην. Corrections à p. 182 l. 11 ss. P. 184, 6 après φησιν la lacune est d'importance plus considérable que ne l'a supposé Mewaldt. P. 184, 13 l. σαφῶς γὰο ἀν<τιτίθησι (ou ἀντί<κειται τὸ « περιέψυξε » τῷ « ἀνεθερμάνθη ».Il en est de même p. 186, 3 ss. où l'on doit compléter... καὶ διατήμασιν ὡσαύτως καὶ ἐπιτηδεύμασι <παραπλησίοις τισί· ὅπου τοίνυν οἱ καῦσοι πλεονάζουσιν, ἐνταῦθ' εὔλογον καὶ> τά φρενιτικὰ πλεονάζειν. P. 181, 19 ss. εἶτ' ἐφεξῆς ταύτῃ, φησιν, τὰ τῶν οὔρων κ. τ. λ. P. 183, 3 ss, adopter la conjecture de Chartier. ἐν αἷς ἀγρυπνίαν. P. 184, 7 l. : πολλὰς πολλάκις ἀπίστους καὶ ἀχειρώτους ἐπὶ τἀναντία κ. τ. λ. P. 185, 11. l : καὶ μὴν ἀγρυπνίᾳ καταφορὰν <ἢ> ὕπνον ἔχεις ἀντιθεῖναι καὶ ὀυδὲν ἄλλο. <τούτων> τοίνυν θάτερον ἀναφαίνεται πάλιν ἐκ τοῦ κώματος σημαινόμενον. P. 185, 15, l. καὶ γὰρ αὖ καὶ τὸ τοιοῦτον εἶδος. P. 184, 17. L'usage chez Galien oblige à lire ici : ἴδιον Ἱπποκράτους. P. 185, 18 au lieu de γενόμενον ἢ διὰ que donne le ms. il faut lire : ἰδίᾳ et ensuite μηεν<ι> ἀπαντῆσαι. P. 187, 4 l. ὥστε πάλιν κἀνταῦθα τὸ κῶμα φαίνεται κατ<ηγορῶν τῆς κατα>-φορᾶς τῆς ὑπνώδους. P. 191. 1 : ἀπορητικοῦ. ἐν δε [δι ώς] τῷ ἕκτῳ. Il n'est pas vraisemblable qu'un mot se cache sous ce διώς parfaitement inutile et dont on ne s'explique pas l'intrusion. P. 192, 8 ἐπιδοῦναι n'est pas bon d'après le sens de la phrase on attendrait plutôt ἐπιθεῖναι ou ἀποδοῦναι. P. 193, 2 lire

plutôt συμβαίνει πολλοῖς que συμβαίνει πολλῶν. P. 193, 18, l. προεληλυθότος μέν <τοι>. P. 193, 21, l. οὐκ εὐδιαιτήτου διὰ <τό εἰσίν, ὅ> καὶ τινες κ. τ. λ. Voici de plus quelques conjectures pour la partie du texte conservée uniquement en latin. P.187, 21 ut spes <sit>si ; 188, 1 : de catafora<m> patientibus. 188, 26 : sed alia quadem catafara ! 188, 28 : <e> nunciarint ; 189, 6 docere eos non eis ; 189,19 ; <per>suasis ; 191.12 : enunciare ratione <m de> eis ; 191,14 dies <ergo> est ; 191, 18, nec hic. ¶ Une poésie d'Hadrien [A. Hollstein]. 406-404. O. Immisch (Neue Jahrb. 1915 XXXV, 3 p. 201) a attaqué la traduction que Th. Birt dans ses Römischen Charakterköpfen[2] p. 323 donne de la poésie d'Hadrien transmise par Aelianus Spartianus. Vit. Had. 25. 9, c'est à tort selon lui, que Birt a rattaché pallidula rigida nudula avec loca. Les objections de Immisch ne sont pas fondées, des diminutifs peuvent très bien être accolés à des noms de lieux, Ausone dit p. ex. Epist. 7 v. 51 aridula pagina. Quant au choix des adjectifs, il s'accorde très bien à la conception du Tartare des Anciens. ¶¶ Mélanges. Epigramme de Théocrite et portrait de Théocrite [E. Bethe]. 415-418. Interprétation de l'épigramme débutant ainsi : ἄλλος ὁ Χῖος et déjà étudiée par Wilamowitz (Textgesch. d. Griech. Bukoliker 125) ὁ Χῖος ne veut pas désigner Homère, mais bien le rhéteur dont l'existence nous est rapportée par Suidas s. v. Θεόκριτος. On doit supposer qu'au début de l'édition où se trouvait l'épigramme, se trouvait également un portrait de Théocrite avec son nom au-dessous ; ἄλλος ὁ Χῖος servirait donc à distinguer le poète du rhéteur. On trouve quelque chose de semblable dans l'inscription funéraire reproduite par Keil et Premerstein Denkschriften d. Wiener Akad. T. 53 (=Rh. Mus. 66, 1911 p. 616). ¶ Attraction [J. von Wageningen]. 419-421. Les Anciens ont déjà eu une certaine notion de l'attraction. Aristote et Posidonius ont déjà supposé que le soleil et la lune étaient causes des marées mais ils supposaient l'intermédiaire du vent. Pline, Hist. nat. II § 213 partage à peu près la même opinion mais suppose une action directe des étoiles, donc une attraction. Lucain indique dans son de bell. civil I 409-417 une série d'hypothèses pour expliquer la marée, hypothèses qui semblent être empruntées à Posidonius. ¶ Variété [Brinkmann]. 422-424. Pour exprimer un petit nombre par opposition à beaucoup, on dit en français un ou deux, en latin unus aut duo ou unus aut alter. En grec on dit à l'origine εἷς καὶ δυο puis à l'époque hellénistique εἷς καὶ δεύτερος sans que la première façon d'exprimer cette idée ait cependant disparu. < Le 4e fascicule de 1916 n'a pas encore paru au 1er juillet 1917. >

Sitzungsberichte der kön. Preussischen Akademie der Wissenschaften. Année 1914, n° XIX. Compte rendu sur l'édition des Monumenta Germaniae historica [Koser]. ¶ Deux dialogues macédoniens [Loofs]. P.526-551. Les fragments d'un de ces dialogues se trouvent dans les Libri de Trinitate de Didyme d'Alexandrie, publiés en 1769 par Mingarelli, d'après un ms. du XIe s. (Patr. Gr. 39, 269-992). On en tire 31 morceaux. Il faut y joindre un autre court dialogue macédonien inclus dans les Dialogi contre Macedonianos, du Ps.-Athanase (ibid. 28, 1291-1330). Ces excerpta sont importants, car nous ne possédons aucun ouvrage macédonien. Interprétation de ces textes. Le dialogue utilisé par Didyme a été transcrit dans le troisième des Dialogi de sancta Trinitate (Patr. gr. 28, 1201-1250). ¶¶ N° XXIX. Compte rendu de la Commission du Thesaurus linguae latinae pour la période du 1er avril 1913 au 31 mars 1914 [Norden]. ¶¶ N° XXX-XXXI. Le papyrus genevois de Phidias [Robert]. P. 806-813. Etude sur le papyrus publié par J. Nicole, à Genève, en 1910. Texte et commentaire. ¶¶ N° XXXII. Inscription dans une grotte d'Edesse et la lettre de Jésus à Abgar [M. von Oppenheim et Fr. Hiller von Gaertringen]. P. 817-828

Cette inscription grecque, trouvée dans le voisinage d'Édesse, donne une nouvelle rédaction de la lettre de Jésus à Abgar et présente des détails qui intéressent la tradition byzantine de ce document.

Année 1915, nº IV-V-VI. Comptes rendus annuels sur les entreprises de l'Académie et sur les fondations. ¶¶ Nºs VII-VIII-IX. Prométhée dans Hésiode [E. Schwartz]. P. 133-148. Hésiode a traité deux fois la légende de Prométhée, dans la Théogonie, et dans les Travaux et les Jours. Il faut en éliminer un certain nombre d'interpolations, que l'étude des détails permet de découvrir. Ainsi se dégage la conception qu'il s'est formée de cette légende, et qui, de l'un à l'autre poème, offre des éléments assez différents. ¶¶ Nº XXXV. Rapport de la Commission du Thesaurus linguae latinae pour la période du 1er avril 1914 au 31 mars 1915 [E. Norden]. ¶¶ Nºs XXXVI-XXXVIII. Pour la critique textuelle et la Christologie des écrits de Jean (A. von Harnack). P. 534-573. Harnack s'attache à démontrer que la pluralité des critiques et des exégètes suit, dans des passages importants, un texte inauthentique. Von Soden lui-même ne s'est presque nulle part libéré de la fausse tradition. Examen de I Jean v, 18 (et 20 b) ; Evang. de Jean, 1, 13 (et 3, 6) ; 1, 34 ; I Jean 4, 3 ; I Jean 2, 17.20 ; 3, 10 ; 5, 17 ; I Jean 5, 20 a ; I, 5, 9; II Jean 11 ; I Jean, V, 7. Haute importance de la tradition latine, et spécialement de la Vulgate. Le tort des critiques est d'en avoir relégué le témoignage au second plan. Insuffisances de la méthode de Soden et de Blass. Saint Jérôme a pu se laisser aller à des légèretés, à des améliorations tendancieuses. Il reste que son texte est celui d'un critique compétent, d'esprit conservateur, qui a travaillé d'après les mss. les plus anciens et les meilleurs qu'il a trouvés. Il n'y a pas un seul des mss. grecs conservés qui soit aussi près du texte original que l'est l'œuvre de Jérôme. Appendice sur I Jean 5, 20 et sur le Comma Johanneum. ¶¶ Nº XXXVIII. La confession de Lucien le Martyr [Loofs]. P. 576-603. Des différentes formules du Synode d'Antioche de 341, dit in encaeniis, c'est la seconde qui est la formule officielle. Depuis 341, elle est présentée par les traditions eusébienne, homoousienne et macédonienne comme l'œuvre de Lucien. Effectivement la πίστις qui constitue la partie essentielle de la formule de consécration doit avoir cette origine. ¶¶ Nº XLI. Le rameau d'or sur les sarcophages romains [Robert]. P. 709-711. Ce rameau symbolise le retour à la vie. Cette interprétation déjà proposée par l'auteur au sujet du sarcophage d'Adonis au Latran est confirmée par un autre sarcophage actuellement à Vienne, où est représenté l'enlèvement de Koré (Overbeck, Kunstmyth. Atlas, pl. XVII, 22). ¶¶ Nº XLII-XLIII. La plus ancienne inscription grecque d'Eglise [A. von Harnack] P. 746-766. Cette inscription, publiée par le Bas et Waddington, Insc. gr. et lat. recueill. en Grèce et en Asie-Mineure. Vol. III, 1, nº 2558 ; III, 2 1 p. 582, est d'origine marcioniste. Elle a été trouvée à Deir-Ali, à 22 km. environ au sud-sud-est de Damas. Elle remonte à 318/19 p. C. Etude au point de vue historique : période de tolérance que cette inscription, libellée par une secte hérétique, révèle. La politique de Licinius : les églises marcionistes, et par conséquent les autres églises hérétiques, obtiennent les droits de corporations publiquement reconnues. L'Église chrétienne et les sectes dans la contrée de Damas. Exégèse détaillée des termes qui figurent dans ce court texte épigraphique (synagogue ; marcionistes ; etc.). ¶ Compte rendu annuel sur l'édition des Monumenta Germaniae historica [Michaël Tangl]. P. 767-774 ¶¶ Nº L-LI-LII. Sur l'expression : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et le mot εὐδοκία [A. von Harnack]. P. 854-875. Ce texte de saint

Luc, II 14 n'a pas été encore suffisamment expliqué, pour le sens non plus que pour la syntaxe. Il semble probable qu'il faut insérer les mots καί ἐπὶ γῆς dans le premier κῶλον : et que le second membre signifie « que la paix de sa bonne volonté (soit) aux hommes ». C'est ainsi que le comprenait Origène, peut-être aussi Irénée ; et le sens couramment accepté paraît inexact. ¶¶ N° LIII. Nouvelles recherches pour l'histoire de la seconde guerre punique [Ed. Meyer]. P. 937-954. Etudes critiques sur l'expédition d'Hannibal en Espagne; les changements dans la forme des noms propres chez Tite-Live; la bataille de Zama ; le passage des Alpes par Hannibal ; les effectifs romains dans les années qui suivirent la bataille de Cannes.

Année 1916. N° III. La Samia de Ménandre [Wilamowitz-Moellendorff]. P. 66-86. Analyse de la pièce. Essai pour expliquer le développement de l'action dans les 140 vers perdus, entre les deux fragments que nous possédons. C'est un drame de la jeunesse de Ménandre, fort différent de l'Epitrepontes et de la Perikeiromene. ¶¶ N° IV-V-VII. Rapport sur l'édition des Pères de l'Eglise grecs des trois premiers siècles [A. von Harnack]. Vues générales sur la portée de l'entreprise, et sur la littérature chrétienne elle-même. Liste des volumes parus et à paraître. Parmi ces derniers, sont à l'impression : Epiphane t. II ; Methodius d'Olympe, Hippolyte, t. III ; l'Histoire de l'Eglise, de Gélase : L'Apocalype d'Esdras, t. II ; Hippolyte, t. IV (la Chronique); Origène, t. VI et VII. ¶¶ N° VII. Améliorations d'après les manuscrits au Glossaire d'Hippocrate par Galien]Helmreich]. P. 197-214. ¶¶ N° VIII-IX. La chronologie de la première lutte origéniste [Holl]. P. 226-255. Cette suite chronologique a été déterminée par Tillemont et Vallarsi, qui en ont fixé ainsi les principaux repères. 394 : apparition d'Epiphane à Jérusalem ; 396 ou 397, réconciliation entre Rufin et Jérôme ; 397 ou 398, retour de Rufin en Occident, polémique écrite de Jérôme contre Jean de Jérusalem ; 398, traduction du Περὶ Ἀρχῶν par Rufin. Les savants modernes ne l'ont pas sensiblement améliorée. Grützmacher y a même ajouté des erreurs. Cependant elle souffre de réelles difficultés. L'examen approfondi des textes, et l'allusion à une éclipse qui ne peut être que celle du 6 avril 395, permettent de déterminer ainsi l'ordre des événements. 390 : Sermons de Pâques d'Épiphane à Jérusalem ; 393 : lettre d'Epiphane à Jean de Jérusalem ; 395, février : lettre d'Isidore à Rufin ; même époque : détournement de la traduction latine de la lettre d'Epiphane, traduction rédigée par saint Jérôme ; mars : essai de réconciliation d'Archelaus ; entre Pâques et la Pentecôte : les prêtres de Bethléem refusent le baptême aux catéchumènes du couvent de Bethléem ; Mai : arrivée d'Isidore ; été : ép. 57 à Pammachius, Apologie de Jean à Théophile d'Alexandrie et probablement aussi rescrit impérial qui ordonne l'exil de Jérôme ; fin 395 ou début 396, ouvrage de Jérôme contre Jean ; début 396 : échange de lettres entre Théophile et Jérôme (ep. 63 et 82) ; printemps 396 : réconciliation et départ de Rufin ; été 398 : Rufin achève la traduction du Περὶ Ἀρχῶν ; 399 : déchainement à Rome contre l'œuvre. Rufin quitte Rome en novembre. Vers la fin de l'été Pammachius et Oceanus envoient à Jérôme la traduction de Rufin. Fin 399 ou début 400 : Jérôme écrit la lettre 81 à Rufin et envoie à Rome sa propre traduction du Περὶ Ἀρχῶν avec l'Ep. 84 ; lettre de Théophile envoyée à Rome (les événements de Nitrie doivent donc tomber à l'automne de 399) ; 400, synode romain qui condamne Origène ; avant août, lettre d'Anastase à Simplicianus ; après le 15 août, lettre à Venerius ; avant septembre : fuite des frères de Palestine vers Constantinople ; du 15 au 21 septembre, synode de Jérusalem ; 401 lettre pascale de Théophile. Rufin compose son

ouvrage de polémique contre Jérôme, et sa profession de foi pour Athanase. Rescrit impérial défendant la lecture des ouvrages d'Origène ; 402 : lettre pascale de Théophile ; nouvelle lettre de Rufin à Jérôme ; riposte de Jérôme dans son 3e livre contre Rufin. ¶ Remarques sur la dissertation de M. Holl, intitulée chronologie de la première lutte origéniste [A. Jülicher]. P. 256-275. Jülicher constate que, par une recherche indépendante, il est arrivé à des résultats qui s'accordent pour l'essentiel avec ceux de Holl. Cependant certaines de ses interprétations de textes ou de ses combinaisons diffèrent de celles auxquelles Holl s'est arrêté. Le duel oratoire entre Épiphane et Jean de Jérusalem semble devoir être placé à l'automne 392, et l'ordination de Paulinianus encore cette même année. Au printemps de 393, Epiphane se défend à ce propos dans la lettre 51 traduite en latin par Jérôme ; automne 394 : la traduction tombe entre les mains de Rufin, grand scandale à Jérusalem. Rupture avec Bethléem. La lettre 82 est de 395. L'année 396 est une année de trêve. Le départ de Rufin pour Rome se réfère à 397. La question la plus importante, c'est de savoir à quelle date ont commencé ces luttes. Jülicher préfère 392 à 390. Toute cette guerre grosse de conséquences est sortie d'un fait insignifiant, l'ordination de Paulinianus, le frère de Jérôme. On saisit là l'influence des personnalités sur le développement de l'histoire, ou du moins sur les formes de ce développement. ¶¶ N° XXXV. Rapport de la Commission du Thesaurus linguae latinae pour la période du 1er avril 1915 au 31 mars 1916 [E. Norden]. ¶ Les ouvrages de saint Epiphane contre le culte des images [K. Holl]. P. 828-868. Le concile de 787 (Mansi XIII 292 et s.) les a rejetées comme apocryphes. C'est un point de vue qui prévaut encore aujourd'hui. On les trouve énumérés et même cités dans un passage de Nicéphore publié par Pitra au tome IV de son Spicilegium Solesmense. Il y a là une ample matière que nul n'a encore étudiée de près. Les plus sérieuses raisons obligent à les juger authentiques ; et cette conclusion est de haute importance pour l'histoire de l'art chrétien et pour celle du culte des images. ¶¶ Nos XXXVI, XXXVII, XXXVIII. Un fragment épicurien sur le respect des dieux [H. Diels]. P. 886-909. Fragment publié dans les Oxyrh. Papyri, II 30 et s. Crönert place ce fragment à la fin du IIe s. av. J.-C. ou au début du Ier siècle. En réalité, il paraît vraisemblable qu'il présente un texte d'Epicure lui-même. On y retrouve son style, sous sa forme la plus populaire, et sa pensée. Texte, traduction allemande, index. ¶ Un nouveau fragment du livre d'Antiphon sur la vérité [H. Diels]. P. 931-936. D'après Oxyrh. Pap. XI, n. 1364. Le fragment, déjà identifié par Wilamowitz est reproduit avec quelques améliorations. ¶¶ N° XXXIX, XL. Le christianisme en Perse. [Sachau]. P. 958-980. Ses origines ; localisation de l'archevêché et des sept évêchés du pays ; son histoire du IIIe au XIIIe siècle. ¶¶ N° XLI. Recherches pour l'histoire de la deuxième guerre punique [E. Meyer]. P. 1068-1095. Origine et développement de la tradition sur la personnalité de Scipion l'Africain et la conquête de Carthagène. Si on n'a pas rendu suffisamment justice à Scipion, c'est faute de s'être formé de lui une idée complète par une analyse critique approfondie des documents où il apparaît, ceux de Polybe, de Laelius, etc... L'histoire de la littérature devrait tenir compte de l'ouvrage composé par Scipion sur ses actes en Espagne. Polybe nous permet de nous en former quelque idée.

P. DE LABRIOLLE.

Zeitschrift der Savigny-Stithung für Rechtsgeschichte (ROM. ABT). Tome XXXV (1914). Exegetica [Fr. Eisele]. 1-38 Interprétation de 1.44

D 18, 1 ; I. 3 D. 41, 7 ; I. 23 D. 4. 3. ¶ La question du Tutor suspectus. [Adolf Berger]. 39-94. Critique des travaux de Taubenschlag, Vormundschaftsrechtliche Studien et de Solazzi, La minore eta nel diritto romano. La remotio suspecti et l'accusatio suspecti ne sont pas deux apparitions indépendantes, elles sont au contraire entre elles dans une relation de cause à effet : une accusation où l'on obtenait gain de cause devait nécessairement avoir la remotio comme conséquence. Mais d'autre part une remotio peut-elle être possible sans accusatio ? Non, malgré ce que dit Taubenschlag ; bien au contraire les textes montrent qu'il n'y a pas de remotio sans accusatio. On doit considérer accusatio et remotio comme les deux stades d'une même accusation judiciaire. ¶ Fr. 63 D. 41, 1. [Fritz Schulz]. 94-112. Essai de reconstitution du texte de Tryphoninus qui traite de la découverte d'un trésor par des esclaves appartenant à deux propriétaires. ¶ La théorie des trois moments [Fritz Schulz]. 112-128. La théorie des trois moments en matière testamentaire qui est exacte pour l'époque du code Justinien ne l'est pas pour l'époque classique. Etude des textes. D. (28,5) 50,1 est très interpolé, restitution du texte réel, il montre que, à l'époque classique la faculté de tester n'est nécessaire qu'au moment de la rédaction du testament et au moment de la mort mais pas au moment de la delatio. ¶ La cura minorum de l'époque classique [Otto Lenel]. 129-213. Une contradiction bizarre se rencontre dans les textes, tandis que le jeune homme qui n'a pas accompli sa 25[e] année devait, d'après certains passages, recevoir un curateur, il semblait d'après d'autres que la nomination d'un curateur ne fût que facultative. Solazzi résout la contradiction en supposant que le jeune homme administrait sa fortune lui-même et que le curateur n'était là que pour l'aider de ses conseils. C'est peu vraisemblable, comment en effet, dans la pratique, se représenter le rôle de ce curateur sans responsabilité donc sans autorité. Examen des textes qui prouvent 1 le droit d'administrer qu'avait le curateur, 2 la cautio rem adulescentis salvam fore, 3 l'accusatio suspecti curatoris, 4 le privilegium exigendi, 5 le droit d'excusatio, 6 la faculté de plaider du minor pubes, 7 la cura minorum et l'actio negotiorum gestorum. ¶ Stipulatio et instrumentum dans le droit Justinien [Salvatore Riccobasso]. 214-305, en italien. 1 Problèmes variés et littérature, 2 la stipulatio de l'époque classique jusqu'à Justinien, 3 stipulatio et instrumentum dans le droit Justinien. ¶ Lis contestata et controversia mota [Emilio Albertario]. 305-319. En italien. Etude de l'expression controversiam movere. A l'époque Justinienne la litis contestatio n'est plus qu'un mot ne répondant à aucune réalité. ¶¶ Mélanges. Septemviralia [Fr. Eisele]. 320-322. Le septemviralia judicia de Paul n'est pas une corruption du texte pour le de centumviralibus, car on ne saurait comment s'expliquer l'origine de la faute. ¶ Exceptio « si ea res in judicium non est » [Fr. Eisele]. 322-325. Refuse d'admettre l'indentification de l'exceptio rei in judicum deductae et de l'exceptio si ea res in judicio est. ¶ D. 16, 1, 22 [Fr. Eisele]. Apporte d'autres arguments pour prouver que les mots vel expromitat sont interpolés. ¶ Pronuntiare et judicare [Fr. Eisele]. 325-326. Refuse d'admettre l'existence de formules comme rem pronuntiare ou exceptio rei pronuntiatae. ¶ Replicatio rei secundum actorem judicatae [Fr. Eisele]. 327-328. Il ne faut pas désigner les replicatio Dig. 20, 1 I. 16 § 5 et 44, 2 I. 9 § 1 comme replicatio rei judicatae. ¶ La transmission de propriété dans la vente [Fritz Pringsheim]. 328-329. La dépendance de la transmission de propriété du fait d'avoir payé le prix d'achat est un concept grec : avant l'époque

byzantine le payement du prix d'achat n'est pas une condition essentielle pour le transfert de propriété. ¶ Προσθήκη, προστίθημι, πρόσκειμαι dans les scolies des Basiliques [Fritz Pringsheim]. 329-331. Ces mots peuvent servir à découvrir des interpolations. ¶ Un document hypothécaire de Sardes [Egon Weiss]. 322. Interprétation de l'inscription Amer. Jour. of Arch. 16, 1912 p. 12 ss. ¶ 'Ο ξενικὸς νόμος [Egon Weiss]. 333. L'inscription du Delphinion de Milet n° 33 prouve l'existence d'une loi pour les étrangers, elle montre qu'il existait à Milet un registre officiel où les ventes devaient être inscrites.

Tome XXXVI (1915). Notices nécrologiques sur Johannes Biermann et Hans Peter. ¶ La théorie des actiones arbitrariae [Ernst Levy]. 1-82. ¶ La tradition véritable et la tradition apparente du texte pré-justinien dans le commentaire de Thalelaeus au Codex Justinianus [Paul Krüger]. 82-95. Le texte de Thalelaeus présente souvent des différences avec celui du Cod. Just. Etude de ces différences qui ont leur source soit dans certaines libertés de traduction soit dans l'utilisation de travaux antérieurs. ¶ Lettres de Savigny à Georges-Armalet Heise. [Otto Lenel]. 96-156. ¶ Deux pétitions de Lydie [Egon Weiss]. 157-176. Analyse de deux inscriptions publiées par Premerstein et Keil (Bericht über eine dritte reise in Lydier Denkschrift d. Akad. d. Wiss. Wien T. 57 n. 7, 28 et 55). ¶ Mélanges au sujet de la théorie de l'interdit [Adolf Berger]. 176-229. 1. Classification des interdits d'après leur objet. 2. Interdicta, quae proprietatis causam et quae possessionis causam habent (Dig. LXIII, 1, 2, 2). 3 Interdicta mixta (D. XLIII, 1, 1, 1). 4. Les interdicta duplicia des frg. D. XLIII, 1, 2, 3. ¶ Archidicastes et chrématites [Paul Jörs]. 230-339. 1. Aperçu général sur la procédure de saisie, indication des différentes sortes de documents qui nous sont conservés. 2. Χρηματισμός ἐνεχυρασίας et ἐμβαδείας. Reproduction d'un papyrus inédit de Berlin prouvant que les chrématistes existaient encore à l'époque romaine jusqu'en 133 ; recherches sur le rôle de l'archidicaste, rapports des chrématistes avec l'archidicaste. 3. Etablissement des faits soit par la présentation de la reconnaissance de dettes soit par le serment du créancier. 4. Prise de possession du gage, καταγραφή, προσβολή παράδειξις. 5. Interprétation de BGU 1132, sens des mots κατοχή et ἀπογραφή. ¶ Δίκη ἐξούλης et questions apparentées [Ernst Rabel]. 340-389. Définition de la δίκη ἐξούλης, ses conséquences juridiques. ¶ Une summa Institutionum d'Irnerius [Hermann Fitting]. 391-424. ¶¶ Mélanges. A propos d'un papyrus de Giessen [Gradenwitz]. 424. Lire P. Giss. 40 II l. 3-4 καὶ τοῦ[το]η [τοῖς] μετὰ ταῦτα τῆς τά[ξε]ως. ¶ Deux documents juridiques grecs provenant du Kurdistan [L. Mitteis]. 424-429. Etude des textes grecs trouvés en Perse et publiés Journal of Hellenic Studies Tome 35 (1915).

Tome XXXVII (1916). Art. nécrologique sur Ernest Immanuel Bekker. ¶ Δίκη ἐξούλης [J. H. Lipsius]. 1-14. Réfutation de la théorie de Rahel Zeitschfr. f. Sav. Stift. 1915 p. 340. ¶ La responsabilité de plusieurs tuteurs [Ernst Levy]. 15-87. 1 Etude des textes se rapportant à la responsabilité de plusieurs tuteurs. 2. Le gerens et le cessans. 3. Le cas de plusieurs cessantes. 4. Tuteurs dispensés de la gestion. A. totalement. B. partiellement. 5. La responsabilité des magistrats. ¶ Contribution au Codex Theodosianus. [Paul Krüger]. 88-103. Complément à 8, 18, 4. 5. De l'emploi du génitif et de l'ablatif dans les indications de lieux des souscriptions. ¶ A propos de l'Edictum perpetuum [Otto Lenel]. 104-128. Le titre de l'édit de alienatione judicii mutandi causa facta. La formule de l'actio ad exhibendum. La formule de l'actio de eo quod certo

loco. ¶ La situation juridique du proximus adgnatus et des gentiles dans l'ancien droit successoral romain [Otto Lenel]. 129-135. L'heres extraneus est en opposition formelle avec le suus heres, il n'y a au début que le suus heres qui soit le légataire universel, le heres extraneus ne l'est pas. ¶ Actes de mancipation de pérégrins [Egon Weiss]. 136-176. Etude de quelques documents de mancipatio contenus C.I.L. III. p. 940, 937 et 944. ¶ La patria potestas dans le droit des papyrus [Rafael Taubenschlug]. 177-230. 1 La patria potestas en droit public jusqu'à la Constitutio Antonina. La majorité ne commençait pas à l'âge de 14 ans mais cependant avant 18 ans. On doit admettre que la puissance paternelle cessait chez les Grecs et chez les Egyptiens avec la 18e, chez chez les Πέρσαι τῆς ἐπιγονῆς avec la 20e année. Droits et devoirs des parents : le père peut remettre son enfant mineur à un créancier pour que son travail remplace les intérêts, il peut lui donner un tuteur, il lui doit la nourriture. L'enfant mineur a le droit de posséder. 2. La patria potestas en Egypte après la Constitutio Antonina. La Constitution ne fit pas disparaître certaines particularités locales, on conserva le point de vue que l'enfant arrivé à un certain âge était débarrassé de la patria potestas et ce point de vue finit par influencer la législation officielle. ¶ Les edicta monitoria dans l'Album des préteurs [Hugo Krüger]. 230-316. Etude détaillée de tout ce que l'on sait des edicta monitoria. ¶¶ Mélanges. Catalogue of the greek papyri in the John-Rylands Library [L. Mitteis]. 317-324. Compte rendu de ce que contient le P. Ryl. II. ¶ Un frg juridique [L. Mitteis]. 324-325. Reproduction d'une inscription publiée par Cagnat, Comptes rendus Acad. Inscr. Bell. L 1904 p. 77. ¶ Dig. 39, 6, 42 p. Un exemple d'interpolation préjustinienne [Paul Kaschaker]. 325-327.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforchung (ancien journal de Kuhn). Tome XLVI (1914) n° 4. L'allongement épique [Eduard Hermann]. 241-265. Essaie de remplacer la théorie de distraction de Wackernagel par une théorie d'assimilation. La principale difficulté est toujours constituée par la forme ὁρόωντες, elle ne peut être écartée qu'en supposant que le ω était un ο bref et ouvert. ¶ Parerga [F. Bechtel]. 294-295. 'Αδεονζῖνοι, mot qui se trouve sur un kerykeion en bronze trouvé en Sicile. Δίτυλος mot connu par Diodore II 54 et qui se retrouve dans certains noms de personne. ¶ Le dialecte de Lesbos [T.Kerhrhahn]. 296-308. Les inscriptions récemment publiées permettent de se faire une idée plus claire de ce qu'était ce dialecte. Elles montrent que les recherches scientifiques sur les dialectes ont dû prendre naissance assez tôt. Balbilla, dont l'épigramme en dialecte éolien se trouve sur le Colosse de Memnon, n'a pas dû seulement étudier la grammaire du dialecte comme le lui reproche Hoffmann, elle a dû aussi lire et relire les poètes tels qu'elle les avait sous les yeux, c'est de là aussi qu'elle a tiré ses éolismes. Recherche sur ce que devait être l'apparence des éditions alexandrines des poètes éoliens. ¶ Etude sur l'histoire des sons et des mots en latin [Hans Reichelt]. 309-350. Histoire des mots ago, ango, āra, armentum, aser, blandus, calendae, calx, carbo, calamitas, callidus, callum, canicae, caput, carpisculum, casa, crātis, cumerus, daps, fallo, familia, flaccus, flagro, labo, lacertus et larix. ¶ Deux mots ligures en latin et dans les langues romanes [Joseph Brüch]. 350-373. Ce sont le latin lepus et le français lapin. ¶ Parerga [F. Bechtel]. 374-375. ϝαίνω. Lesb. ποι Στῆρις. ¶ Le l sabin en latin [Jos. Schrijnen]. 376-380. La transformation de d en l en latin est plutôt une transformation phonétique toute naturelle si l'on suppose que lacruma remonte à l'indo-européen drakru.

Tome XLVII (1915 et 1916). Etymologies grecques. [Jarl Charpentier]. 175-184. Etymologie des mots πέρδιξ, αὐχμός ἔθειρα, μαίνη, μαινίς ἅμιλλα, δενδίλλω, σίμβλος. ¶ A propos de Zeitschfr. für Vergl. Spr. XLV 117 [Edwin W Fay]. 184. en anglais. Les écrivains romains qui traitent d'agriculture emploient agere avec gemmas ou florem, cela prouve la parenté de ἄγνος et de -ăgen- racine qui se trouve dans un certain nombre de noms de plantes. ¶ Le printemps comme primum tempus [Wilhelm Schulze]. 185-186. Rapproche le français printemps de C.I.L.V. p. 33 316. ¶ Sens de mots grecs [W. Prellwitz]. 187-188. Ἐρῖνυς, πλίσσομαι. ¶ Etymologie de secus [Aug. Zimmermann]. 191-192. Réponse à Walde, Wölfflins Archiv IV 602. ¶ Etymologie de Larunda [Aug. Zimmermann]. 192. Rapproche le da de Larunda de celui de Λα-μάτηρ.

N° 2. Etymologica [H. Diels]. 193-210. Etymologies de πυραμίς, χυμεία, ἐντελέχεια, ἄσβεστος, ἄσφαλτος. ¶ Le suffixe du part. pres. lat. [Aug. Zimmermann]. 210. C'est à tort qu'Hermann prétend (Berl. Ph. Woch. 1915 Nr 51 Col. 1608) que le latin ne connaît pas, dans un verbe thématique, la formation participiale en -ant-. ¶ De la préhistoire des pontifices romains [Gustav Herbig]. 211-232. Peut-on trouver un rapport entre pontifices et pons ? Résumé des différentes hypothèses données jusqu'à présent. Indication des différents sens qu'a pris la racine indo-europ. pont- dans les différentes langues ; le sens principal est celui de chemin, le pontifex est donc celui qui ouvre le chemin, qui trouve les gués chez les peuples nomades. ¶ Etymologies grecques [W. Prellvitz]. 295-306. Etymologie des mots ἀργός, ἀσελγής, ἀφάκη, γαστήρ, γέφυρα, ἠπεδανός, ἤπιος, ἠπάω, ἠπητής, κλῆμα, κληματίς, λώβη, μίτος, ἀγνύς. ¶ Etymologies. [F. Halthausen]. 307-312. De timeo, de la particule vē- du latin de, vārus, tetricus, stalo, pipinna, negare, negotium, mullens, milvus, lēna, jūbilum, is, jānus, hirrire, fumus, flēmina, cudo, cucūrio, frustum, formīca, cossus, sugillare, ἄνθρωπος. ¶ Notice nécrologique sur Aug. Fick. [A. Bezzenberg]. 313-316.

AUTRICHE

Rédacteur général : G. Méautis

Numismatische Zeitschrift. Vol. VII (1914). 2e livr. Un trésorier payeur de Septime Sévère [Wilhelm Kulutschek]. 191-194. Renseignements que nous possédons sur la vie de Rossius Vitullus chargé probablement de l'exécution des monnaies que Septime Sévère fit frapper au moment où il marchait contre Rome pour détrôner Didius Julianus. ¶¶ 3e livr. Inventaire de la collection de médailles de Gustav Richter.

Vol. VIII (1915). Les monnaies de Serdica [Leon Ruzicka]. 1-82. Les monnaies de Serdica (actuellement Sofia) représentent le plus fréquemment Zeus, Apollon, Artemis, Aphrodite. Description détaillée de toutes les monnaies de cette ville que l'on possède encore et qui vont de l'époque de Marc Aurèle à celle de Gallien. ¶ Représentation de Britannicus sur des monnaies [Friedrich Imhoof-Blumer]. 85-93. La figure de Britannicus se rencontre à Césarée en Cappadoce, à Nicomédie, sur une monnaie du roi du Bosphore Kotys, en Crète, à Apamée. ¶ Ἱππικοί [Friedrich Imhoof-Blumer]. 94-98. Liste des inscriptions et des monnaies où se trouve le terme d'ἱππικός désignant un chevalier romain. ¶ Mélanges. [F. Imhoof-Blumer]. Description de certaines monnaies de Métaponte. Falsifications de pièces d'or siciliennes. Pièces de Chios, d'Achaion

d'Eleutherion Gargara, de Larisa d'Aspendos, prétendue monnaie de Pactolos. La collection de van Lenneps [Rudolf Münsterberg]. Description de quelques pièces de la ville des Μυσομακεδόνες, de Lysimachia, de Seleukia en Pisidie, d'Adramyteum et d'Ephèse. ¶ Un peu de grammaire à propos de monnaies grecques [Rudolf Münsterberg]. 117-118. Nominatif en -εις. Passages des noms et des titres latins en -er et -ir de la 2e à la 3e déclinaison. Ψύλλος est un surnom comme Βάτραχος ou κερκίνος. ¶ Les monnaies des sophistes [R. Münsterberg]. 119-124. Liste des pièces où se trouve le titre de σοφιστής. ¶ La troisième Néocorie d'Ephèse [Joseph Keil]. 125-130. Les 3 inscriptions publiées par Lebas-Wadd. 147 et par Benndorf en 1897 et par Riemann (B.C.H. 1877 p. 291) d'après les papiers de Cyriacus, font partie du même ensemble. La restitution complète de l'inscription qui date de 213 prouve clairement qu'il n'y avait en ce moment que trois neocories, 2 impériales (Claude et Adrien) et celle d'Artémis.

<Vol. IX (1916). Les deux livraisons parues ne contiennent pas d'articles se rapportant à l'Antiquité classique.>

TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres suivis de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque renvoi peut indiquer des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale des articles qui peuvent ne pas être consécutifs dans un même recueil.

A

B

C

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

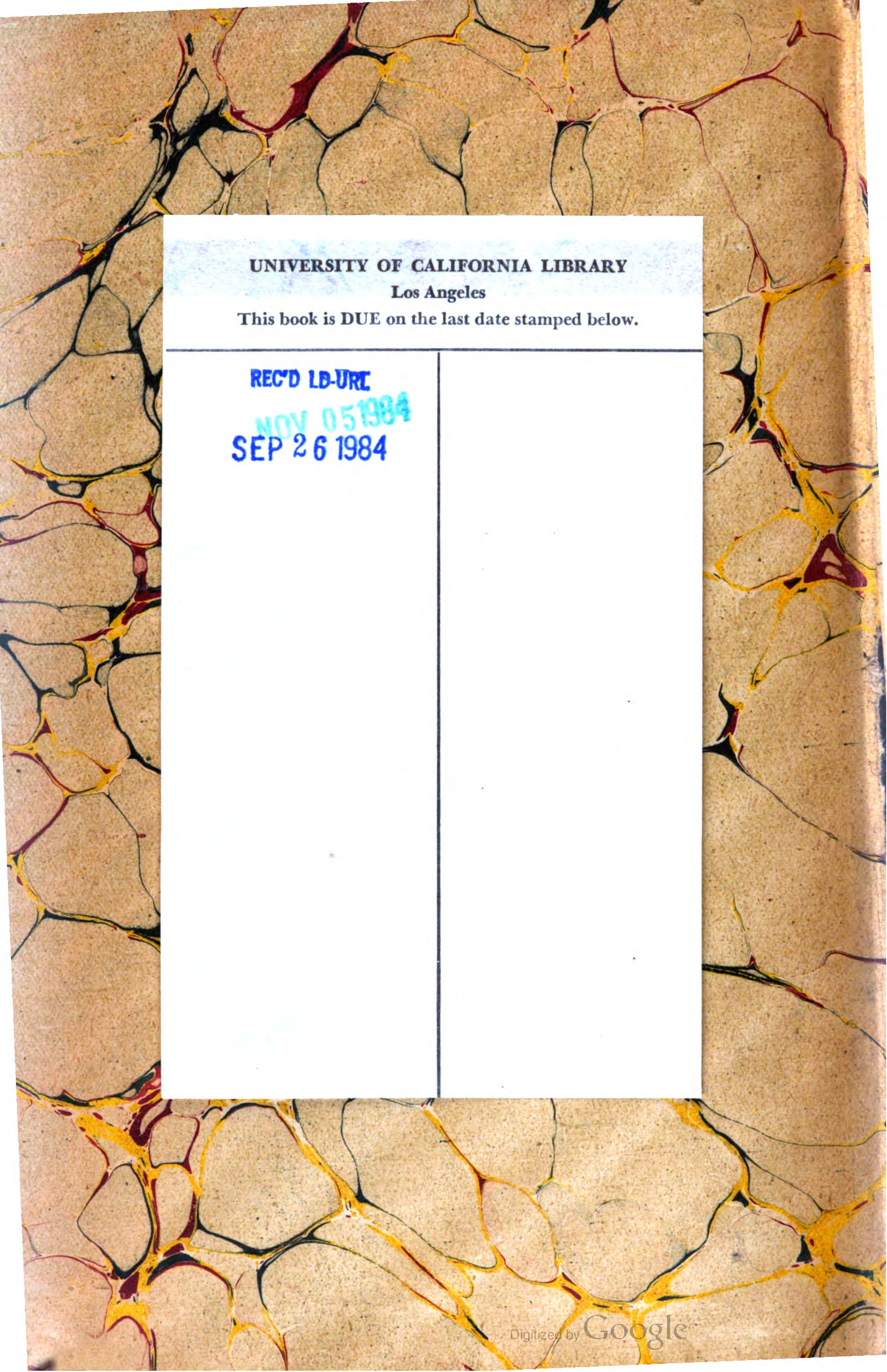
R

S

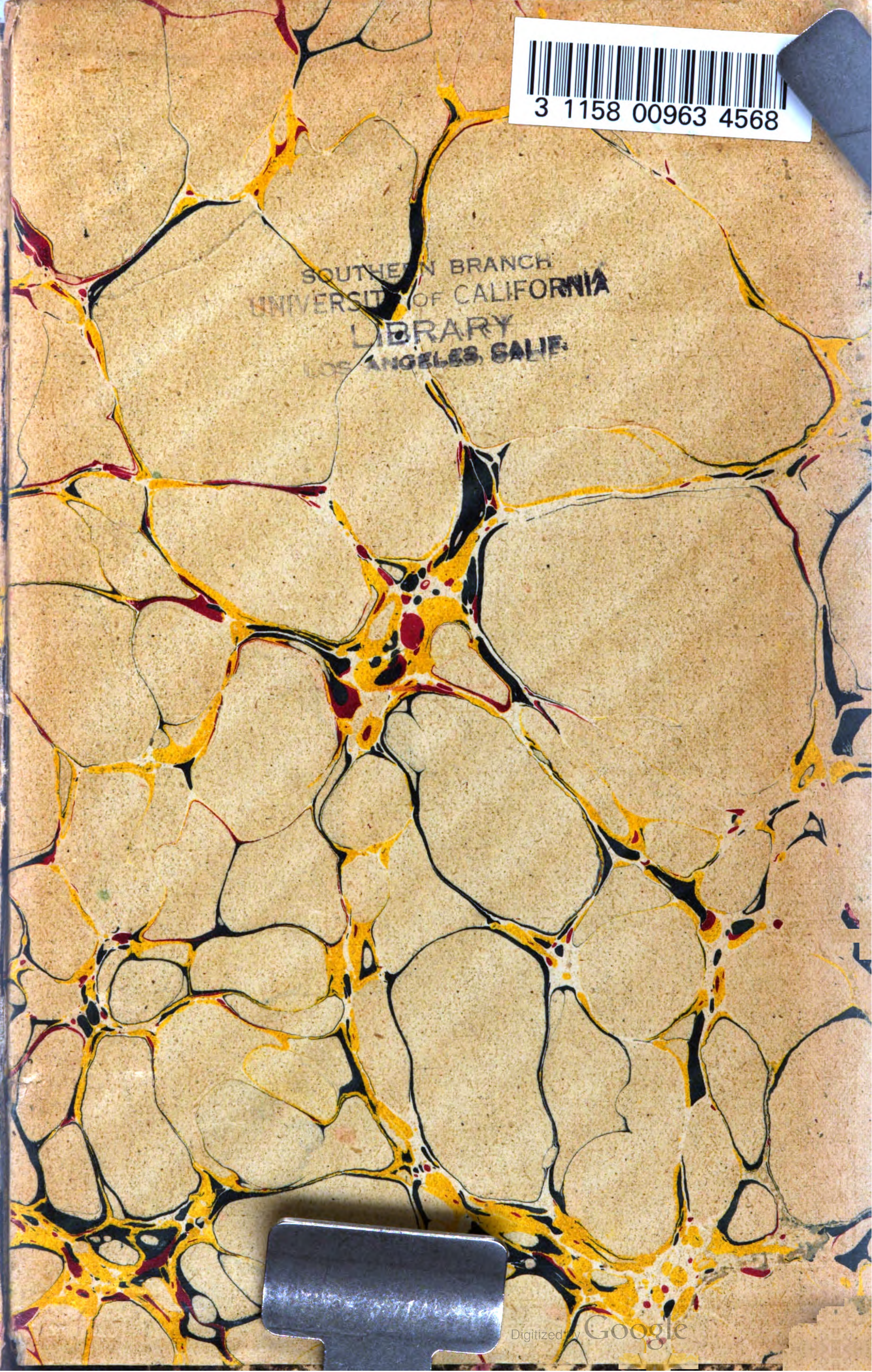
II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Los Angeles
This book is DUE on the last date stamped below.
REC'D LD-URL
NOV 05 1984
SEP 26 1984


3 1158 00963 4568
SOUTHERN BRANCH
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LIBRARY
LOS ANGELES, CALIF.
Digitized by Google

